

ПРАЦІ УКРАЇНСЬКОГО БОГОСЛОВСЬКОГО НАУКОВОГО
ТОВАРИСТВА - том XVI-XVII

OPERA THEOLOGICAE SOCIETATIS SCIENTIFICAE
UCRAINORUM - vol. XVI-XVII

CYRILLE KOROLEVSKIJ

**METROPOLITE
ANDRE SZEPTYCKYJ**

1865-1944

Рим

1964

Romae

ПРАЦІ УКРАЇНСЬКОГО БОГОСЛОВСЬКОГО НАУКОВОГО
ТОВАРИСТВА - ТОМ XVI-XVII

OPERA THEOLOGICAE SOCIETATIS SCIENTIFICAE
UCRAINORUM - VOL. XVI-XVII

CYRILLE KOROLEVSKIJ

METROPOLITE ANDRE SZEPTYCKYJ

1865-1944

CYRILLE KOROLEVSKIJ

**PRÊTRE DU RITE BYZANTIN
CONSULTEUR DE LA S. C. ORIENTALE
DE LA COMMISSION LITURGIQUE ORIENTALE
ET DE LA COMMISSION DE CODIFICATION CANONIQUE ORIENTALE**

METROPOLITE ANDRE SZEPTYCKYJ

1865 - 1944

ROME 1964

Печатається за дозволом Церковної Влади.

INTRODUCTION

Nous publions l'oeuvre postume du Père Cyrille Korolevskij sur la vie et l'activité du Serviteur de Dieu André Szeptyckyj. Il nous faut dire que l'auteur était un grand ami et collaborateur du défunt Métropolitain de Lviv; il était avec l'Archimandrite Clément frère du Métropolitain, l'homme qui connaissait les secrets les plus intimes, les projets, les intentions et la pensée de ce génial promoteur de l'Union.

C'est pour cela que le Père Cyrille Korolevskij a écrit une oeuvre aussi importante et documentée sur le Métropolitain André Szeptyckyj, et c'est pour cela qu'il a déposé sous serment devant le Tribunal de béatification. Il nous faudra cependant laisser de côté toutes ses exagérations sur la querelle des rites dans l'Ukraine Occidentale entre les Evêques de l'époque, de même qu'il nous faudra laisser de côté ses opinions et ses affirmations politiques qui sonnent aujourd'hui comme un anachronisme.

Le Père Cyrille était, à son époque, sans aucun doute, le connaisseur le plus compétent des choses d'Orient à Rome. Son livre « l'Uniatisme », dans lequel il combattait fortement et avec ténacité la latinisation des Orientaux, a causé du trouble dans les esprits et a suscité de violentes oppositions. Mais avec le temps son point de vue a prévalu, en lui attirant le respect et le triomphe de ses idées. Son attitude n'est autre que le reflet de la ligne générale de pensée du Métropolitain André Szeptyckyj.

C'est pour nous un devoir de reconnaissance que de remercier Son Eminence le Cardinal Eugène Tisserant, grand ami du Père Cyrille, d'avoir bien voulu écrire une courte biographie de notre auteur. Il est vrai que le Cardinal Tisserant est l'unique connaisseur vivant et le seul à pouvoir être l'interprète de la vie, des oeuvres et des idées originales du Père Cyrille.

Comme nous l'avons déjà dit, l'oeuvre du Père Cyrille contient beaucoup d'inexactitudes historiques, mais celles-ci ne diminuent en rien la substance d'une oeuvre aussi importante.

Nous voulons aussi remercier Mgr. Jean-François Arrighi, qui a lui aussi connu le Père Cyrille et qui a voulu relire le texte et en corriger les épreuves.

RÉDACTION

Rome - Vatican - 13-XII-1963.

Celui que ses amis appelaient « Don Cirillo » ou « le Père Cyrille » naquit à Caen le 16 décembre 1878. Baptisé le lendemain dans l'église de Saint-Etienne, il reçut les prénoms de Jean François Joseph. Son père, Paul François Charon, marié en 1863, était vétérinaire militaire et termina sa carrière après avoir atteint le grade d'inspecteur, qui était le plus élevé de sa catégorie. Sa mère, d'origine lorraine, fille de commerçants, mit au monde quatre enfants, dont l'aîné était élève à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, quand naquit notre ami, quatrième et dernier.

Il ne connut que ce frère aîné, car une soeur jumelle de celui-ci était morte à l'âge de treize ans, tandis qu'un frère, né troisième, n'avait pas vécu plus de quelques jours. Paul François Charon avait été élevé par une mère incroyante et, comme beaucoup d'hommes de sa génération en France, était imbu de préjugés anti-chrétiens, mais c'était un homme droit, d'une parfaite intégrité, minutieusement fidèle à son devoir professionnel. Madame Charon était pieuse, mais d'une piété peu éclairée. Epreuve par la mort de deux enfants, elle reporta toute son affection sur son dernier; quelque peu jansénisante, elle ne sut rien faire pour amener son mari à la pratique. Des difficultés financières éprouvées par sa famille étaient souvent l'occasion de litiges et empêchaient l'épanouissement de la vie familiale.

Le Père Cyrille parlait rarement de sa famille, mais il a écrit entre 1940 et 1950 un mémoire autobiographique s'étendant sur plus de 1300 pages dactylographiées pour la période antérieure à l'été de 1914 et 200 pour les années suivantes jusqu'en mars 1919. Ces souvenirs, surchargés par d'importantes digressions, expliquent les attitudes, parfois surprenantes, du Père Cyrille en même temps qu'ils révèlent son ardeur pour apprendre et le soin qu'il a mis toute sa vie à se documenter.

Comme beaucoup d'enfants de son époque, Jean François Joseph Charon savait lire à l'âge de quatre ans. Il commença de fréquenter la petite classe du lycée de Caen à la rentrée d'octobre 1882. Au cours de l'année 1885, Monsieur Charon fut nommé vétérinaire-major et affecté à Rennes. Pendant l'été de 1887, il devint professeur d'hippologie à l'Ecole d'Application de Cavalerie à Saumur. Malgré ses convictions anticléricales, Monsieur Charon accepta que son fils poursuivît ses études dans un collège libre tenu par des membres du clergé diocésain d'Angers.

Jean François Joseph était bien doué, avait une excellente mémoire et lisait avec une attention soutenue, ses préférences étaient pour les sciences naturelles, l'histoire et la géographie. Il garda toujours un bon souvenir de ses professeurs de Saumur, en particulier de l'un d'entre eux, qui était resté diacre. C'est à lui qu'il attribuait l'origine de sa vocation sacerdotale. Il a noté qu'accompagnant sa mère à la Messe dominicale, ayant entre les mains un paroissien français-latin, il aimait à en lire la colonne latine, dont il ne comprenait rien ou à peu près.

Le séjour à Saumur fut une période heureuse, mais de courte durée. Le 1^{er} janvier 1888, Monsieur Charon ayant été affecté au Ministère de la Guerre, la famille arrivait à Paris. Jean François Joseph devint élève du lycée Louis-le-Grand et y resta pendant huit ans, élève assez brillant pour avoir participé une fois au moins au Concours Général. Il tenait toujours dans sa classe un rang honorable, facilement premier en certaines matières. Comme enfant il n'avait pas eu d'amis de son âge et il ne se créa pas d'amitiés au collège. Dès l'âge de 13 ou 14 ans il aimait à passer sur les quais de la Seine une bonne partie de ses heures de liberté, fouillant les boîtes des bouquinistes et faisant des emplettes assez nombreuses, grâce aux pièces de cinq francs, qui récompensaient ses places de premier. Sa bibliothèque personnelle se constitua dès lors, avec une préférence marquée pour les classiques français, latins et grecs, ces derniers dans les volumes austères des éditions Teubner.

Il eut aux catéchismes paroissiaux de Notre-Dames-des-Champs une bonne préparation à la Première Communion, qui eut lieu le 1^{er} mai 1890, à onze ans et demi, suivant les règlements en usage dans les diocèses de France. En revenant de la Sainte Table, il comprit qu'il était appelé au sacerdoce et n'eut jamais plus de doute sur la validité de cet appel. S'étant habitué à faire tout sérieusement, il suivait avec un intérêt croissant les offices liturgiques, très bien exécutés dans une paroisse modèle, dont il fréquentait volontiers les prêtres. Il ne se contenta bientôt plus du paroissien français-latin de son enfance; il se procura successivement, au moyen de ses économies, un petit missel romain, un bréviaire, un rituel et même un pontifical de format réduit. Après avoir entendu le sermon d'un Père franciscain, il se fit admettre dans le tiers-ordre, étant élève de troisième, âgé de quatorze ans et demi ou de quinze ans.

Lorsque Don Cirillo se laissait aller à critiquer la liturgie latine, il ne parlait pas de quelque chose qu'il ignorait; il l'avait aimée et s'était appliqué à la connaître de son mieux.

Mais il arriva, en 1893, qu'il apprit, par hasard, l'existence de la liturgie grecque par le texte d'une prière imprimé dans un catalogue de librairie. En même temps, il lut dans un journal un fait-divers concernant l'église russe de la rue Daru. En janvier 1894, l'annonce

d'une cérémonie à Saint-Julien-le-Pauvre lui fit désirer d'y assister. C'était l'*espérinos* d'un samedi soir, célébré dans une église à peu près vide par un prêtre et un diacre melkites, autour desquels il y avait deux enfants de chœur et une douzaine de garçons. Il était difficile à quelqu'un qui n'était pas initié de comprendre et de goûter une telle cérémonie. Mais le chant était beau et la dignité de la célébration attrayante.

Toutefois, ce sont des livres qui fixèrent davantage l'attention du futur Père Cyrille, des livres où il était question de l'union entre l'Orient et Rome. Le congrès eucharistique international de Jérusalem (28-30 juin 1893), dont le légat avait été un cardinal français, avait eu dans la presse d'abondants échos. C'est en 1894, année de l'encyclique *Orientalium dignitas*, publiée le 30 novembre, que Jean François Joseph Charon cessa peu à peu de fréquenter les églises latines et devint un habitué de Saint-Julien-le-Pauvre. Lorsqu'il entra en rhétorique, au mois d'octobre 1894, sa résolution était prise: il serait prêtre pour travailler en Orient, et prêtre de rit oriental.

Il ne soupçonnait guère les difficultés qui allaient s'opposer à la réalisation de son dessein. La législation ecclésiastique ne favorisait pas les changements de rit, ni même la fréquentation des églises de divers rites. Un catholique appartenant à un rit où la communion se donnait avec l'azyme ne pouvait pas communier au pain fermenté. Assister aux offices à Saint-Julien-le-Pauvre signifiait renoncer à la communion fréquente.

D'autre part, où serait-il possible d'avoir une formation adéquate au sacerdoce? Dans le Proche-Orient, ou au Collège grec de Rome? Monsieur Charon se résignait difficilement à l'idée d'un fils prêtre et Madame Charon ne voyait son fils accéder aux ordres que pour faire du service dans une paroisse, où elle aurait pu lui être proche.

Après bien des hésitations, ayant reçu des avis contradictoires, Jean François Joseph se décida pour Saint-Sulpice, étant bien résolu dans son for intérieur à n'accepter aucune ordination dans le rit romain. Le 3 mars 1897, il entra en première année de philosophie à Issy-les-Moulineaux. Il quitta Saint-Sulpice de Paris à la fin de sa deuxième année de théologie le 2 juillet 1900. Malgré quelques difficultés, qui lui rendirent plus pénibles certaines périodes, le Père Cyrille n'a pas cessé de professer de l'admiration pour la méthode sulpicienne et de la reconnaissance pour ses anciens maîtres. Au cours d'un voyage en France, qu'il fit en 1950, il fit à Issy-les-Moulineaux une visite, qui avait le caractère d'un pèlerinage. Il eut la consolation de trouver la chapelle dite de Lorette, ornée de plusieurs icônes. Là où il avait souffert de ne voir que des offices du rit romain, il fut heureux de constater que l'Orient s'était fait une place.

Pendant les vacances qui suivirent, ayant été déclaré deux fois inapte au service actif pour insuffisance de périmètre thoracique, Jean François Joseph obtint de ses parents la permission de passer une année en Orient. Les prêtres, qu'il connaissait à Paris, étaient des melkites. Sans vouloir s'inféoder à leur communauté d'une façon définitive, il pensait qu'il pourrait recevoir les saints ordres d'un évêque melkite plus facilement que de n'importe quel autre prélat de rit byzantin.

Il quitta Marseille avec trois évêques melkites et le supérieur du collège patriarcal de Damas, le 22 septembre 1900. A propos de son arrivée à Beyrouth, le Père Cyrille a noté dans son mémoire sa conviction qu'il ne pouvait apparaître aux yeux des missionnaires que comme un séminariste taré, éliminé après avoir été refusé aux ordinations. D'où la résolution de n'avoir aucune relation avec les Latins aussi longtemps qu'il n'aurait pas une situation stable dans les rangs du clergé melkite. Il avait été tellement contredit, bafoué, représenté comme un être bizarre aux idées absurdes, qu'il voulait rester isolé jusqu'à ce qu'il fut certain de savoir se faire apprécier.

Mais il fallait d'abord se soumettre à l'épreuve, dont le patriarche devait fixer le lieu et la durée. L'institution choisie fut le collège patriarcal de Beyrouth, fondé en 1866 par le patriarche Grégoire II Yûsuf, installé tant bien que mal dans trois maisons déjà anciennes reliées entr'elles par un bâtiment nouveau, construit sur la rue. Le cycle des études comprenait neuf cours, où l'arabe et le français servaient de base à l'enseignement. C'était un collège et pas un petit séminaire. Et, si ce collège peut se vanter d'avoir eu parmi ses élèves Kyr Pierre Mudawar, c'est seulement après une carrière honorable dans la magistrature que celui-ci s'est senti appelé au sacerdoce.

Les débuts furent pénibles: la nourriture était médiocre et la chambre sans confort. L'hiver fut froid. Et l'expérience du professorat commença par un échec: au bout de quinze jours il fallut relever notre apprenti-éducateur du premier service qui lui fut confié: la surveillance des petits. Devenu professeur au quatrième cours, il sut tenir ses élèves et s'en faire aimer. La première difficulté était vaincue. Il fallut bien des efforts pour s'habituer à la petite communauté des professeurs, qui n'étaient pas tous des intellectuels, ne recevant aucune direction du supérieur, mal préparé à son rôle.

Mais la pire désillusion vint de la manière dont était pratiquée la liturgie, entièrement en arabe, limitée à la célébration du rite eucharistique chaque matin. La compensation à tous ces éléments négatifs lui fut fournie par la possibilité de faire du travail intellectuel. Notre jeune professeur n'avait qu'une heure de classe par jour et une trentaine d'élèves. Lorsque les caisses de livres furent arrivées de Paris,

un régime d'équilibre s'instaura, qui demandait du courage, mais continua sans défaillance. Il y eut des efforts pour apprendre la langue arabe, d'autres qui n'aboutirent qu'en partie pour élever le niveau du collège, comme instruction et comme éducation.

Ayant obtenu du patriarche la permission de passer la Semaine Sainte à Damas, notre ami fut bien reçu au patriarcat du 3 au 7 avril 1901. Il visita plusieurs familles d'élèves et revint à Beyrouth avec un bon moral. En 1898, tandis qu'il était à Solesmes pour un bref séjour, il avait écrit quelque chose sur l'histoire de l'Eglise. Ayant trouvé des papiers du XVIII^e siècle dans un grenier de l'évêché de Beyrouth, il les fit copier par ses élèves en vue d'une publication. Deux articles sur l'histoire des Melkites entre 1054 et 1721 parurent alors dans les *Echos d'Orient* des Pères Assomptionnistes, prémices d'une collaboration qui dura longtemps.

Lorsqu'il fréquentait, comme lycéen, l'église de Saint-Julien-le-Pauvre, Jean François Joseph avait ambitionné de se faire admettre au séminaire patriarcal d'Aïn Traz. Mais, lorsqu'il put le visiter aux grandes vacances de 1901, il comprit que la Providence lui avait fait une grande grâce en l'empêchant d'y aller, car l'enseignement y était médiocre et déficiente la formation sacerdotale. Il releva que la bibliothèque possédait toutes les publications des abbés Migne, un vrai trésor inemployé.

En attendant mieux, il avait accepté de préparer, pour le compte du supérieur du collège, l'archimandrite Hanna Oquet, un *Manuel de prières à l'usage des fidèles du rite grec*, publié à Beyrouth en 1902. Le nom du véritable auteur n'y figure pas; mais ce premier travail de nature liturgique en inspira un autre publié en 1904 sous un titre qui en indique bien le contenu: *Les saintes et divines liturgies de nos saints Pères Jean Chrysostome, Basile le Grand et Grégoire le Grand (liturgie des Présanctifiés), en usage dans l'Eglise grecque catholique Orientale, traduction française par le P. Cyrille Charon, Beyrouth et Paris.*

Entre temps, l'ordination tant désirée avait été autorisée au cours d'une audience concédée le 23 juillet 1901 au Secrétaire de la Sacrée Congrégation « de Propaganda Fide » pour le rit oriental. Après avoir été ordonné lecteur le 13 novembre 1901 et diacre le 6 janvier 1902 dans la chapelle du collège de Beyrouth, avec adoption du nom de Cyrille, en souvenir de l'apôtre des Slaves, notre ami devenait enfin prêtre le 24 août 1902 au cours d'une cérémonie célébrée dans la cathédrale de Damas par le patriarche Cyrille VIII Géha.

C'est seulement après son ordination sacerdotale que le Père Cyrille osa se présenter aux Pères Jésuites de l'Université Saint-Joseph. Il fréquenta leur Bibliothèque Orientale et donna des articles au *Machriq*,

sans avoir voulu prendre la peine d'apprendre à fond l'arabe littéral, n'étant pas disposé à rester toute sa vie dans le Proche-Orient. Il célébrait habituellement en grec, avec lecture de l'évangile en arabe. Sans savoir comment il se séparerait de la communauté melkite, il se sentait d'ores et déjà attiré du côté des Slaves et plus particulièrement de la Russie.

Le 11 mai 1902, il avait reçu la visite de deux Assomptionnistes, le R.P. Louis Petit, professeur à Kadiköi et le R.P. Alfred Mariage, supérieur de la mission assomptionniste d'Orient. Pendant plusieurs années, il se demanda s'il ne ferait pas bien d'entrer dans leur Congrégation.

Pendant les vacances de 1903, le Père Cyrille alla jusqu'à Jérusalem, demeurant chez les Pères Blancs, au séminaire de Sainte Anne, du 20 août au 1^{er} octobre; l'année suivante, il fut encore leur hôte du 15 août au 27 septembre. C'est alors qu'il lui arriva d'entendre chanter l'hymne acathiste par les moines de la cathédrale russe et, de même que dix ans auparavant il avait été touché par les chants de Saint-Julien-le-Pauvre, il fut cette fois envoûté par la douceur de la mélodie slave. Il repartit pour Beyrouth avec un chargement d'icônes et de livres liturgiques en slavon.

Le Père Cyrille avait interrompu en janvier 1903 une série de chroniques, qu'il publiait dans les *Echos d'Orient*, sur le patriarcat melkite à l'époque moderne. Trois articles sur le patriarche Mazloum entre septembre 1903 et janvier 1904 lui attirèrent des observations de la part du patriarche qui lui enjoignit par lettre du 3 mars 1904 de ne plus rien publier sans le lui avoir soumis au préalable.

Cette mesure ne pouvait que rendre plus vif le désir du Père Cyrille de chercher une autre situation que celle de professeur de français, d'histoire et de géographie. En 1905, il obtint la permission d'aller à Constantinople. Il fut absent de Beyrouth du 29 juillet au 22 septembre. Il fut hôte pendant plus d'un mois, en deux séjours, de la rédaction des *Echos d'Orient* et poussa jusqu'en Bulgarie, où il demeura pendant huit jours au collège des Assomptionnistes à Plovdiv.

Après d'autres difficultés pour des articles, dont certains n'étaient pas de lui, constatant qu'il ne pouvait rien faire pour améliorer le collège, le Père Cyrille prit une décision définitive. Ayant obtenu de nouveau la permission d'aller à Constantinople, il y arriva le 18 juillet 1906, et partit dès le lendemain pour Constanza. Le 21, il était à Cernauti (Cernowitz), d'où il gagna Stanislaviv et Lviv (Léopol-Lemberg). N'y trouvant pas le métropolitain, il se rend à sa maison de campagne et passe quatre jours avec lui. Puis il part pour la France, séjourne quelques jours dans sa famille et se rend à Granville pour consulter Monseigneur

Jourdan de la Passardière, bon connaisseur de la Russie, au courant de ses aspirations. Du 16 au 23 septembre, le Père Cyrille fait une retraite à Issy-les-Moulineaux, occupant, comme il aime à le noter, la chambre qu'il avait habitée comme philosophe.

Voilà deux mois décisifs pour l'avenir du Père Cyrille, puisque cette première rencontre avec le métropolite André va être le début d'une collaboration toujours plus étroite. Après deux brefs arrêts à Vienne et à Constantinople, où il arrive par l'Express-Orient, le Père Cyrille est enfin à Beyrouth le 9 octobre.

Il s'agissait maintenant de trouver un moyen canonique de quitter Beyrouth et le service du patriarcat melkite. Au mois de mars 1907, le Père Cyrille éprouva quelques accès de fièvre, qui entraînèrent son admission le 12 avril à l'Hotel-Dieu de Beyrouth. Le 7, il avait adressé au patriarche une lettre par laquelle il demandait à être dispensé de son emploi, tout en promettant de l'occuper jusqu'à la fin de l'année scolaire. La lettre avait été préparée de longue main, à tête reposée et avant les premiers troubles de santé.

Lorsque la réponse, datée du 13 avril, parvint entre les mains du Père Cyrille, il était hors d'état de lire. Les médecins avaient diagnostiqué une phtisie galopante, puis revenant sur leur diagnostic, avaient reconnu qu'il s'agissait de paludisme aigu. Les accès durèrent jusqu'au 18 juin. Le 9 juin était survenue une phlébite, accompagnée de dysenterie. Le départ s'imposait; il eut lieu le 31 juillet, alors que le malade pouvait à peine marcher avec une canne. Le 7 août, le Père Cyrille était à Paris, d'où il se rendit à Trie-Chateau, dans l'Oise, où son père s'était retiré en prenant sa retraite. Il fallait un long repos pour rétablir une santé sérieusement ébranlée.

Au mois de novembre le Père Cyrille adressa au patriarche melkite une nouvelle demande, d'un congé illimité avec autorisation de se mettre, comme auxiliaire, au service des Pères Assomptionnistes. La réponse fut négative: il fallait rentrer en Orient à la fin de la convalescence.

Le Délégué Apostolique de Beyrouth, Monseigneur Frediano Gianini, mis au courant de la situation conseilla de tirer en longueur. Mais une circonstance favorable se présentait. Le Pape avait décidé que le quinzième centenaire de la mort de S. Jean Chrysostome serait commémoré par la célébration à Saint-Pierre, avec sa participation, d'une liturgie eucharistique de rit byzantin et le patriarche melkite devait être le principal célébrant. A Rome, il serait peut-être plus facile de l'amener à composition.

Le Père Cyrille pour se préparer à cette démarche qu'il voulait décisive, se retira du 21 au 30 décembre au séminaire d'Issy, où il fut

invité à dire la messe de communauté et à faire une conférence. Il partit ensuite pour Trie-Chateau, où son père, converti par un prêtre instruit et zélé, était devenu président du conseil de fabrique.

Le 5 janvier 1908, le Père Cyrille partit pour Marseille, où il s'embarqua le 19 à destination de Livourne, avec escale à Bastia. Après avoir passé deux jours à Livourne, examinant les registres de l'église grecque-catholique, il prit le train pour Rome, qui allait devenir le lieu de sa résidence habituelle. Il y arrivait le 23 au matin, invité comme hôte à la maison-mère des Assomptionnistes, sise Piazza dell'Ara Coeli, détruite ultérieurement, lors des mesures prises pour dégager le monument à Victor Emmanuel.

Le Père Cyrille prit aussitôt contact avec le Collège grec, auquel il avait pensé pendant ses années de collège, comme une alternative avec Aïn Traz. Il y fut bien reçu, invité à officier et à déjeuner, engagé aussitôt dans l'équipe qui préparait la célébration du centenaire de S. Jean Chrysostome. Le Père Placide de Meester lui demanda d'écrire un article pour un recueil de caractère scientifique, dont on projetait la publication, et ce fut l'origine d'une étude intitulée *Le rite byzantin et la liturgie chrysostomienne dans les patriarchats melkites*, qui occupe les pages 473 à 718 dudit recueil. Il rédigea aussi le compte-rendu officiel de la cérémonie qui eut lieu le 12 février dans la salle supérieure du narthex de Saint-Pierre, après en avoir écrit déjà pour les *Echos d'Orient* et pour la revue *Rome* des Pères Assomptionnistes. Ceux-ci auraient bien voulu s'agréger le Père Cyrille et le R.P. Bailly, supérieur général, lui proposa de donner son nom à leur tiers-ordre. Mais il ne se sentait pas la vocation religieuse et voulait à tout prix garder sa liberté en vue d'un ministère en Russie. Il fut confirmé dans sa résolution par Monseigneur Jourdan de la Passardière, qui lui écrivit : « Collaborateur des Assomptionnistes, mais pas plus ».

Ayant été l'hôte gratuit des Assomptionnistes jusqu'au 15 juillet 1908, le Père Cyrille prit ses vacances avec le Collège grec, reçu au séminaire de Rieti. Le R.P. Gaisser, qui était recteur, lui proposa de donner quelques leçons aux élèves et d'aider dans la célébration des offices liturgiques; mais il ne pouvait pas, pour autant, vivre au collège. D'où il prit logement dans le voisinage, 85, via del Babuino, menant une vie assez difficile, peu payé et ne sachant pas résister à la tentation d'acheter un livre, lorsqu'il en trouvait un de son goût dans les ventes aux enchères, au cours desquelles étaient dispersées alors de nombreuses bibliothèques. Après une année, une convention fut signée, qui fixait à 11 heures par semaine et une semaine sur quatre à S. Athanase comme hebdomadaire, sa tâche obligatoire.

Ayant à enseigner du droit canon en 1909, le Père Cyrille montra combien était profond son sens romain: il signala que des revues pro-

testantes en langue arabe arrivaient aux mains des élèves, sans que les supérieurs prissent garde au danger, et il établit, contre les habitudes des jeunes prêtres ou moines melkites, que le nom du patriarche ne devait pas être mentionné dans la liturgie, à moins qu'il ne fut personnellement présent. Ces observations et d'autres du même genre firent naître des oppositions, mais le Père Cyrille montra dès lors qu'il ne capitulerait jamais sur les principes: foncièrement catholique, comme il était foncièrement oriental. Il avait une doctrine très solide; c'est pour des raisons doctrinales qu'il empêcha la réalisation quelques années plus tard d'une initiative du métropolitite Szeptickyj, qui voulait créer une revue à Rome avec la collaboration du professeur Zabughin.

Le Père Cyrille organisait peu à peu sa vie romaine. Dès le mois de mai 1908, il s'était mis à fréquenter la Bibliothèque Vaticane; le 24 mars 1909, il allait pour la première fois à Grottaferrata. Il avait eu auparavant l'occasion d'aller en Sicile, pour accompagner un jeune élève du Collège grec, et avait pu passer trois jours à Piana de' Greci, colonie italo-albanaise, dont les séminaristes terminaient leurs études à Rome. Il étendait ainsi son horizon, mais il n'avait pas réussi jusqu'alors à se détacher du patriarcat melkite.

Tandis qu'il travaillait intensément à la rédaction de son *Histoire des patriarchats melkites*, il commença une première démarche auprès de la S. Congrégation de *Propaganda Fide* pour le rit oriental. Le secrétaire, Monseigneur Girolamo Rolleri, voyant avec plaisir que le Père Cyrille voulait se consacrer à l'apostolat en Russie, lui conseilla de se mettre sous la juridiction du métropolitite Szeptyckyj, après avoir obtenu du patriarche Cyrille VIII un décret d'excardination. La Propagande approuverait, mais à condition de ne pas avoir à prendre d'initiative dans l'affaire.

En travaillant à quitter le Proche-Orient, le Père Cyrille pensait toujours à la Russie. Il avait fait connaissance avec Monseigneur Umberto Benigni, sous-secrétaire de la S. Congrégation des Affaires Extraordinaires, et il lui remit le 31 mars 1909 une note pour demander d'être affecté à une éventuelle mission russe, ayant bien soin d'indiquer qu'il connaissait la différence entre ruthène et russe. Après quelques jours le mémoire fut restitué à son auteur, à qui on conseillait d'attendre.

Voici quelles furent les péripéties de la libération de la juridiction melkite: le 1^{er} août 1908, première lettre au patriarche Cyrille VIII pour demander un congé d'un an, qui fut obtenu. Le 14 décembre, une excardination est sollicitée au profit de la métropole de Halyč. Le 23, réponse demandant des explications, avec promesse de peser les arguments. Troisième lettre le 7 janvier 1909; réponse dilatoire le 27 février. Nouvelle instance le 9 mai, avec une formule d'excardination, qu'il suf-

fisait de signer. Le 21 juin le patriarche répondait que les évêques melkites étaient en synode et que la question ne serait examinée qu'après la fin du synode.

C'en était trop. Le Père Cyrille décide d'aller traiter son affaire directement. Il quitte Rome le 9 juillet, porteur d'une lettre que Monseigneur Rolleri lui a remise pour le patriarche. Il visite Florence, Padoue, Venise, où il va voir les méchitaristes, et Vienne, avant d'arriver à Léopol, dont il trouve le métropolitain dans sa résidence d'été de Pidljuti. Après cinq jours de conversation le Père Cyrille part pour Bucarest, où le 22 juillet il rencontre l'archevêque Netzhhammer, ancien recteur du Collège grec. De Constanza par mer jusqu'à Constantinople, où il reste pendant tout le mois d'août chez les Assomptionnistes, travaillant à son *Histoire des Patriarcats melkites*.

Arrivée à Beyrouth le 6 septembre. Le 11, il visite la maison des Pères Paulistes à Harissa. Finalement, il est à Damas le 16 septembre et loge au patriarcat, y recevant des visites nombreuses de la part de ses anciens élèves et multipliant les contacts avec les évêques restés dans la ville après la conclusion du synode. L'*exeat* est signé le 20 septembre 1909. Le Père Cyrille part aussitôt pour Alep, où l'attend son ami Monseigneur Dimitri Qadi qui vient d'en être consacré évêque.

Il rentre à Beyrouth après un bref arrêt à Zahleh, et y reste pendant deux semaines pour expédier à Rome tous ses livres, qui étaient restés, enfermés dans des caisses, à l'Hotel-Dieu. Le Père Cyrille note à ce propos qu'il a donné un certain nombre de livres, dont plusieurs sont devenus rares. C'est la plainte du bibliophile toujours vivant en lui.

Le 16 octobre 1909, il est à Jérusalem, hôte des Pères Blancs de Sainte Anne, et y reste pendant deux semaines, travaillant à la bibliothèque du Patriarcat grec et à celle des Pères Dominicains, fréquentant la cathédrale russe, achetant des livres liturgiques et notant les particularités des cérémonies exécutées par les Russes. Le 1^{er} novembre il est au Caire pour trois jours et assiste à une cérémonie solennelle chez les Coptes. Il attend le bateau pendant quatre jours au patriarcat d'Alexandrie, débarque le 8 à Brindisi, où ses caisses de livres sont arrivées. Le 9 novembre il est à Rome, n'ayant dépensé que 635 livres et 50 centimes pour ce long périple, facilité par les amitiés, anciennes ou récentes, qu'il a su se faire.

L'*exeat* patriarcal ayant été remis à la S. Congrégation de *Propaganda Fide*, le Père Cyrille est incardiné à Léopol sous la date du 20 octobre 1909, mais il est passé le 28 novembre au diocèse de Kamenetz Podolsk, par un acte, qui restera secret, permettant seulement à son bénéficiaire de dire qu'il est prêtre russe, et pas ruthène.

Le métropolitain avait imaginé tout d'abord d'envoyer le Père Cyrille

en Russie comme prêtre melkite, mais le refus d'un congé illimité de la part du patriarche l'ayant obligé à changer d'incardination empêcha la réalisation de ce projet, conçu après les dispositions relativement libérales de 1905. Malgré tout, les membres étrangers du clergé catholique obtenaient difficilement un visa pour entrer en Russie.

En attendant, le Père Cyrille continuait son travail pour l'*Histoire des Patriarcats melkites*. Ayant reçu de son père une somme de 10.000 francs en compensation de ce qui avait été dépensé pour les études supérieures de son frère aîné, il avait déjà fait imprimer le fascicule 1^{er} du tome III, contenant un remaniement de la dissertation publiée dans les *Chrysostomica* sur la liturgie byzantine dans les patriarcats melkites d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Ce fascicule fut mis en vente au mois de juin 1909. Le premier fascicule du tome II contenant la biographie du patriarche Maxime III Mazloum fut publié au début de 1910; le deuxième fascicule du tome III en 1911, contenant sur l'administration spirituelle et la vie chrétienne chez les Melkites une documentation intéressante, fruit de sept années d'observations.

L'impression de la deuxième partie du tome II fut arrêtée par suite du manque de ressources. Le tirage avant été de mille exemplaires; deux cents environ furent vendus et 50 donnés. Mais le Père Cyrille s'était déjà mis à un nouveau travail et il lui plut de faire savoir qu'il était dès lors orienté vers le monde slave. Au-dessous de « Cyrille Charon », dès le premier fascicule paru de l'*Histoire* figure un nouveau nom « Cyrille Karalevsky », complété sur les deux fascicules suivants par l'indication de l'obédience « de l'éparchie de Lvov ». En 1911 un extrait de la revue romaine *Bessarione* porte le qualificatif « assistente della chiesa russa di S. Lorenzo ai Monti in Roma ». En 1912, un titre plus simple figure sur un autre extrait « sacerdote di rito greco-slavo ». En 1913, le nouveau nom est écrit « Karalevskij », et cette forme se trouve encore au bas d'un article de 1921; toutefois se conformant aux usages orthographiques ruthènes, le Père Cyrille signa dès 1915: « Karalevskyj ». L'orthographe définitive « Korolevskyj », inspirée, semble-t-il par le fait qu'en russe la lettre « o » se prononce « a » quand elle n'est pas accentuée, apparaît seulement au printemps de 1924.

Devant l'impossibilité d'envoyer en Russie son nouveau dépendant, le métropolitain André lui propose de recueillir à Rome des renseignements sur le métropolitain Joseph Vélamin Rutskyj (1614-1637), dont il voulait introduire la cause de béatification, et en général sur toutes les éparchies ruthènes. Une pension mensuelle devait assurer son entretien; les frais de copies et les photographies seraient payés à part. C'est à ce statut que fait allusion le Père Cyrille, quand il fait suivre son nom des titres de « correspondant romain de l'Institut scientifique studite Sv. Ivan Krestitel de Léopol » (1913) ou de « chargé de la mission historico-ecclésiastique ruthène à Rome » (1920).

Les recherches auraient dû être poussées surtout dans les archives de la S. Congrégation de *Propaganda Fide*, où le métropolitain avait travaillé personnellement en 1909. Le Père Cyrille y fut admis le 28 février 1910, mais le Cardinal Gotti les fit fermer en juillet 1912. Elle furent ouvertes de nouveau en 1930 pour quelques privilégiés, mais c'est seulement en 1931 qu'elles devinrent accessibles à tous, dans les mêmes conditions que les Archives Vaticanes.

Lorsque la première guerre mondiale mit fin à la Mission ruthène, le Père Cyrille avait amassé pour le métropolitain la matière de cinq gros volumes couvrant la période 1613-1695 et d'autres documents provenant des archives Borghèse, conservées au Vatican, sur les temps de l'union de Brest Litovsk (1588-1613). Malheureusement, les archives de la métropole de Lvov furent dévastées lorsque les armées russes pénétrèrent en Galicie pendant la première guerre mondiale.

Si attaché qu'il fût aux recherches historiques, le Père Cyrille n'était indifférent à rien de ce qui touchait la Russie. C'est ainsi qu'il fut mêlé aux diverses péripéties qui résultèrent de la mise à la disposition des Russes vivant à Rome de la petite église de S. Lorenzo ai Monti, qui fut détruite pour faire place à la via dell'Impero, ayant été conservée par la municipalité jusqu'à l'entrée en service de l'église de S. Antonio, desservie par le Russicum.

Comme pour toutes les autres choses faites avec amour, le Père Cyrille se donna en plein à cette oeuvre russe, dont le titulaire était un prêtre ayant administré les chapelles de Pau et Biarritz, passé à l'Eglise catholique à Rome en 1907, le Père Serge Verighin. Pour être plus proche de cette église, le Père Cyrille abandonna le voisinage du Collège Grec et occupa une chambre chez les Sylvestrins de la Via San Stefano del Cacco. A la fin de 1910, il se transféra dans un appartement contigu à l'église; mais il y resta peu, parce qu'il ne pouvait pas approuver toutes les idées du staroste, le professeur Zaboughin, et il retourna dans le voisinage immédiat de l'église Saint-Athanase, 10, via dei Greci. Il célébra pour la dernière fois dans l'église S. Lorenzo le 16 janvier 1912.

En cette même année 1912, le Père Cyrille fit pour la deuxième fois le pèlerinage de Lourdes, puis, au mois de septembre il partit pour Vienne, afin d'y travailler à la Bibliothèque Impériale. Il arrivait enfin à Lvov le 21 septembre et y demeurait un mois dans la compagnie du métropolitain, qui lui fit part de ses craintes sur les convoitises de la Russie, dont il prévoyait qu'elle s'emparerait un jour de la Galicie.

C'est dans ce même temps, dans les années 1912 et 1913, que le Père Cyrille rédigea deux chapitres sur les Eglises orientales aux dix-septième et dix-huitième siècles pour l'*Histoire Générale de l'Eglise* de son ancien professeur de Saint-Sulpice, Monsieur Fernand Mourret. C'est alors aussi qu'il commença de collaborer au *Dictionnaire d'Histoire*

et de Géographie ecclésiastiques, où il devait publier en 1922 un article de 140 colonnes sur Antioche, suivi d'autres articles « Athos » et « Audo » (1930), « Basiliens italiens et Espagnols » (1932).

Aux vacances de 1913, il fait le voyage de Paris, où il reste un mois afin de consulter les Archives Nationales et les archives du Ministère de la Marine, à la recherche de documents qui devraient lui servir pour la continuation de *l'Histoire des Patriarcats melkites*.

Mais, tandis que le pontificat de Benoît XV devait ouvrir une nouvelle période d'intérêt pour les chrétientés d'Orient, le Père Cyrille allait être soumis à une terrible épreuve. Le métropolite Szeptyckyj étant arrivé à Rome dans la deuxième partie du mois de juin 1914, le Père Cyrille étudiait avec lui le projet d'une première publication faite au nom de la Mission historique ruthène, d'une cinquantaine de lettres du métropolite Rutskyj, lorsqu'arriva la nouvelle de l'assassinat, le 28 juin, de l'archiduc François-Ferdinand. Cet événement rendait précaire le projet de voyage en Galicie du Père Cyrille.

Il partit pour Paris le 11 juillet et arrivait chez ses parents à Trie-Chateau dès le soir du 13. Lorsque la guerre éclata, le 1^{er} août, il n'était pas immédiatement mobilisable parce qu'appartenant aux services auxiliaires de l'armée territoriale. Il ne reçut une affectation militaire que le 6 octobre 1915, appelé à servir au dépôt du 110^e d'infanterie à Sarlat.

Occupé à un service de bureau, le Père Cyrille menait une vie tranquille, était apprécié de ses chefs et avait été nommé caporal, lorsqu'il fut la victime d'un jaloux, et accusé auprès d'un chef crédule. Son insistance pour obtenir une permission à destination de Rome, où Benoît XV avait créé le 1^{er} mai 1917 la S. Congrégation pour l'Eglise Orientale, le fit suspecter. Il y arriva le 19 février 1918 et je l'y rencontrai le 26, tandis que je me rendais à Tarente, en route pour Alexandrie et la Palestine. Monseigneur Ratti, qui l'avait vu passer à la Bibliothèque Ambrosienne et l'appréciait, lui promit qu'à la fin de la guerre il aurait une place à la Bibliothèque Vaticane, mais il ne se prêta pas à un appel immédiat, pas plus qu'il n'avait voulu le faire pour moi, lorsque des amis romains, à mon insu, lui avaient proposé de me réclamer pour le service de la Bibliothèque ou un enseignement à l'Institut pour les Etudes Orientales, dont le fonctionnement n'était pas encore assuré.

Le 6 mars 1918, le Père Cyrille rejoignait son corps. A Sarlat, on avait beaucoup parlé pendant son absence et il se trouvait diffamé par des cancans, qui tendaient à le faire passer pour un espion. Il eut le tort de prendre cette situation à coeur et déposa entre les mains du Procureur de la République une plainte en diffamation contre inconnu. Il avait lu dans le *Journal Officiel* qu'un mobilisé pouvait, sans auto-

risation préalable, intenter des poursuites pour injures ou diffamation.

Mais le commandant, prévenu contre lui, ne l'entendit pas ainsi et lui porta le 9 mars une punition de 15 jours de prison, dont huit de cellule. C'était le commencement d'un calvaire, qui devait durer jusqu'au 4 septembre 1918. Une accusation d'intelligence avec l'ennemi ayant été formulée, même sur de simples soupçons, entraînait la comparution devant un conseil de guerre. L'enquête fut longue, minutieuse, consciencieuse et l'innocence de l'accusé fut reconnue par une sentence de non-lieu émise le 27 août par le Conseil de guerre de Limoges. Mais le Père Cyrille avait souffert moralement et perdu treize kilogrammes. Il endurait des troubles gastriques qui durèrent longtemps. A Rome, il avait été obligé de renoncer à son appartement, qui avait été au surplus visité par des cambrioleurs, avec perte du linge qui s'y trouvait et des ornements sacerdotaux.

La guerre avait donc éprouvé sérieusement le Père Cyrille, mais lorsqu'il put rentrer à Rome le 15 mars 1919, après la libération de sa classe, il repartit avec courage et un nouvel élan. Le 28 mars, il commençait ses nouvelles fonctions d'assistant à la Bibliothèque Vaticane, avec enthousiasme. La besogne qui lui était proposée était austère, puisqu'il s'agissait simplement de cataloguer sur fiches des livres imprimés. On lui réservait tout ce qu'il y avait d'exotique dans les anciens fonds ou dans les accessions nouvelles. Il connaissait très bien la bibliographie des ouvrages grecs et slaves et eut plusieurs fois la main heureuse en découvrant des éditions peu connues ou insuffisamment décrites. Sa connaissance des livres liturgiques des rites orientaux et l'examen de ceux qui se trouvaient à la Bibliothèque Vaticane fut d'un grand secours pour le travail de correction ou d'édition, qui fut entrepris à partir de 1936 par la S. Congrégation pour l'Eglise Orientale.

Cette Congrégation, fondée pendant l'absence du Père Cyrille, ne tarda pas à lui demander du travail. Dès le 15 août 1919, il lui remit une étude sur les conditions dans lesquelles aurait pu s'obtenir la réunion de l'Eglise géorgienne, qui ne s'était jamais sentie à son aise dans la dépendance de la Russie impériale. La plupart des points proposés alors sont devenus doctrine ou pratique courantes. Il demandait en particulier que le Saint-Siège prit l'initiative d'une révision des livres liturgiques, dans lesquels des latinismes s'étaient introduits localement. Sa fréquentation des dossiers contenus dans les archives de la S. Congrégation de *Propaganda Fide* lui avait démontré que cette latinisation, dont il avait été offusqué, plusieurs fois, en particulier dans des églises ruthènes, n'avait pas été provoquée par le Saint-Siège.

Il n'y a pas lieu d'établir un bilan de l'activité du Père Cyrille en

faveur de la S. Congrégation pour l'Eglise Orientale et de la Commission chargée de la préparation du Code de droit canonique oriental. Lorsque celui qui l'avait fait entrer à la Bibliothèque Vaticane fut devenu le Pape Pie XI, une mesure particulière fut prise pour assurer à la S. Congrégation pour l'Eglise Orientale une pleine collaboration du Père Cyrille, sans qu'il puisse risquer de voir diminué son traitement: il fut décidé qu'il conserverait le titre et les émoluments d'assistant de la Bibliothèque Vaticane, même s'il avait à travailler exclusivement en faveur de la S. Congrégation. Il en fut nommé consultant en 1926; l'année suivant il devint consultant de la Commission *pro Russia* et en 1929 de celle pour la préparation du Code.

Un voyage en Allemagne, où il acheta beaucoup de livres, en Belgique et en France pendant les vacances de 1922 avait fait retrouver au Père Cyrille son entrain d'avant-guerre. Il avait acquis un terrain au Monteverde Nuovo et il s'occupa activement pendant les années suivantes à la construction d'une maison, qui devait servir de procure aux Studites ruthènes, gouvernés par le Père Clément, frère du métropolitain André. On prévoyait un développement ultérieur, qui aurait permis de recevoir des ecclésiastiques orientaux, venant à Rome d'une façon passagère et n'ayant pas de procure de leur rit. C'est dans cette maison, où il habita seul jusqu'en 1943 que se réunissaient la Commission pour les livres liturgiques ruthènes et d'autres commissions, dont le travail ne contribua pas peu au renouveau de la piété liturgique orientale.

Mais le Père Cyrille se trouva, à partir du printemps de 1923, en face d'une autre tâche. Pie XI, qui savait comment la prise de Constantinople par les Turcs en 1453 avait provoqué l'arrivée en Occident de précieux manuscrits grecs, pensa que la victoire de Mustapha Kemal, suivie d'un exode général des Grecs d'Anatolie, aurait des conséquences analogues. Après avoir fait interroger par la Secrétairerie d'Etat les représentants du Saint-Siège dans les Balkans, il décida de m'envoyer à travers le Proche-Orient, pour y acheter des manuscrits et imprimés en faveur de la Bibliothèque Vaticane et de l'Institut Pontifical des Etudes Orientales. Le Père Cyrille, dont le Pape connaissait la science bibliographique, devait m'accompagner.

Nous fûmes reçus par le Souverain Pontife en audience privée le 11 avril 1923 et nous partîmes le lendemain pour Trieste, où furent imprimés passablement de livres grecs, liturgiques ou non, pour les Grecs de l'empire ottoman. Le 14, nous étions à Ljubljana et le 15 à Zagreb, d'où nous visitâmes le centre éparchial de Križevci. Le 19 nous étions à Sofia, où nous recueillîmes de précieuses informations sur les catholiques de rit byzantin, arrivés de Macédoine après que les guerres balkaniques eussent fait attribuer Salonique à la Grèce. Le 25 nous

arrivions à Plovdiv et le lendemain à Bourgas, où nous nous embarquions à destination de Constantinople.

Le sultan régnait encore, mais la ville était surveillée par quatre cuirassés, mouillés au milieu du Bosphore, un anglais, un français, un italien et un espagnol, la présence de ce dernier étant en relation avec celle de nombreux juifs sefardites. Nous examinâmes toutes les boutiques où se trouvaient des livres d'occasion à Yuksek Kalderim et dans le quartier du Phanar. Nous réalisâmes aussi des achats importants chez des particuliers de race grecque, auxquels ils semblait que leur séjour en Turquie ne pouvait guère se prolonger. C'est de Constantinople que nous envoyâmes au Souverain Pontife le rapport, sur la situation des catholiques de rit byzantin en Bulgarie, qui inspira au Pape Pie XI l'envoi, deux ans plus tard, d'un visiteur apostolique dans la personne de Monseigneur Angelo Giuseppe Roncalli, le futur Jean XXIII.

Je quittai Constantinople par mer le 14 mai, à destination de la Syrie, de la Palestine et de l'Égypte, tandis que le Père Cyrille, devait continuer de travailler à Constantinople et me précéder en Grèce, où nous nous retrouvâmes le 15 juin. Nous quittâmes Athènes le 29 juin à destination de Salonique et de Belgrade où nous étions le 2 juillet. Le 5 juillet y arrivait un télégramme de Monseigneur Mercati, m'enjoignant de retourner à Constantinople pour y conclure une acquisition, que nous avons laissée en suspens. Je rentrais à Rome dans la nuit du 25 au 26, un peu après minuit.

Mais le Père Cyrille continua de voyager au travers de la Roumanie, de la Hongrie et de la Pologne, atteignant son point extrême à Vilna, où il fit deux séjours, dans la première moitié de décembre et à Noël, avec une visite à Varsovie entre les deux. Le 13 janvier 1924, il était à Lvov, où il fut éprouvé par une bronchite, qui le retint quelques jours au lit, et ne lui permit de partir que le 14 février pour Prague, où il resta jusqu'au 19. Il visita Prešov, Užhorod et Munkačevo et arriva à Vienne le 23 mars, d'où il fit une courte visite à Budapest. Le lundi de Pâques 21 avril, le Père Cyrille arrivait à Rome, après y avoir expédié soixante-huit grosses caisses de livres. Mis à part les volumes, qui étaient destinés aux chapelles russes de la Diaspora, la plupart des autres se trouvent à la Bibliothèque Vaticane et à l'Institut Oriental, où ils portent, presque tous, une marque distinctive: les deux initiales T.K. (= Tisserant-Korolevskyj) inscrites dans un cercle.

Pie XI avait décidé à la lecture de notre rapport de venir en aide aux catholiques de rit oriental en Bulgarie, mais il désirait que nos informations fussent vérifiées et complétées. Le Père Cyrille reprit au mois d'août 1924 le chemin de Sofia, Après y avoir passé huit jours, il procéda, en deux tournées, à la visite des paroisses catholiques de rit oriental, distribuées en deux groupes, au sud et au nord. Après quoi, il

passa en Roumanie, visitant d'abord Jassy et Bucarest, allant ensuite en Transylvanie, où il s'arrêta dans les divers évêchés orientaux. Pour finir, retour à Belgrade par le Danube et retraite chez les Trappistes de Banjaluka, avec arrivée à Rome à la fin d'octobre.

Au cours de son voyage le Père Cyrille avait trouvé encore quelques bons livres, mais il avait surtout écrit des relations pour le Souverain Pontife. Il écrivait le 30 septembre de Bucarest: « Le plus précieux de mon voyage sera un gros paquet de relations. J'ai rempli, je crois, et au delà, le programme assez vague qui m'avait été donné. Au fond, je crois bien que l'intention de Sa Sainteté était de me faire rendre compte de tout ce que je trouverais d'intéressant, et je ne me suis pas gêné pour prendre toutes sortes de statistiques, de renseignements et observations *de visu*. Je rapporte entr'autres un exposé bien complet de tout ce qui regarde l'Eglise bulgare catholique de rit oriental ».

Pie XI ne s'était pas trompé en donnant sa confiance au Père Cyrille. Et Jean XXIII, qui était parti en Bulgarie l'année suivante après avoir pris connaissance de tous ses rapports, a toujours gardé pour lui une grande estime et une profonde sympathie, sachant combien le travail de notre ami avait facilité sa carrière de représentant du Saint-Siège en Bulgarie.

Les vingt années qui suivirent furent des années de travail intense en faveur de la S. Congrégation pour l'Eglise Orientale, avec une féconde activité littéraire, dont on ne connaîtra le détail qu'avec la publication d'une bibliographie personnelle, que le Père Cyrille a tenue scrupuleusement à jour jusqu'à la fin.

Un volume surtout lui demanda beaucoup de travail, qui n'a pas été mis dans le commerce, bien que le Cardinal Sincero, qui le lui commanda, ait eu l'intention de lui donner une large diffusion. Il contient comme matière principale une édition annotée des procès-verbaux des Conférences patriarcales sur l'état des Eglises Orientales, et des séances de la Commission cardinalice que Léon XIII avait constituée pour promouvoir la réunion des Eglises dissidentes. Les procès-verbaux des 27 séances qui furent tenues entre le 24 octobre 1894 et le 20 juillet 1902 occupent les pages 13 à 315 du volume, qui en contient 756. Dans les pages 319-709 sont reproduits des documents relatifs à l'apostolat dans les pays orientaux; les *indices* vont de la page 711 à la fin.

Lorsque ce volume parut, en 1945, la santé du Père Cyrille était ébranlée. A la fin de l'été de 1941, il avait souffert des jambes, où il avait depuis longtemps des varices qu'il contenait en se servant de bas élastiques. Pendant trois mois, il fut condamné à une réclusion, d'autant plus pénible qu'il vivait seul et avait l'habitude, depuis le début de son séjour à Rome, de faire personnellement ses achats et sa cuisine.

En 1942, il fallut se rendre à l'évidence. Le Père Cyrille devait modifier sa façon de vivre. Il lui fallut tout d'abord faire un séjour au Collège roumain, puis, lorsqu'il fut rentré chez lui, trouver une solution pour la question alimentaire devenue difficile en conséquence de la guerre. Cette question fut heureusement résolue, grâce à une entente avec des religieuses, dont la propriété était contiguë à la sienne; elles furent autorisées à faire cultiver les deux tiers du terrain du Père Cyrille et lui procurèrent déjeuner et dîner, en lui faisant passer une raisonnable pitance par un tour arrangé dans le mur mitoyen.

Au mois d'août 1943, nouvel incident à une jambe. Circonstance dramatique: les employés du Saint-Siège avaient le droit de recevoir du pain, mais il fallait qu'il fut retiré personnellement. Le Père Cyrille dut se faire amener au Vatican une fois par semaine dans une voiture amie. Vers la fin du mois la jambe allait mieux et le Père Cyrille exultait, car le métropolitain Euloge avait autorisé l'usage du *liturgikon*, imprimé à Grottaferrata pour la S. Congrégation, dans les églises russes de son obédience et il en avait commandé d'un seul coup 25 exemplaires. C'était la récompense du soin que la Commission avait pris de rendre son édition d'un usage commode.

Toutefois, au mois de décembre le Père Cyrille était toujours dans l'impossibilité de sortir. Il dut de nouveau quitter la chère maison et séjourner un mois au Collège Ruthène; gardant le lit, une plaie variqueuse tardant beaucoup à se cicatriser. Il envisageait avec clarté son avenir et conçut dès lors le projet de remettre sa propriété à la S. Congrégation pour l'Eglise Orientale. Il désirait pouvoir s'établir au Russicum jusqu'à la fin de la guerre.

Le 1^{er} mai 1944, il remettait à la S. Congrégation pour l'Eglise Orientale un exemplaire de son testament. Il était alors au Russicum, dont le milieu lui plaisait, mais où il souffrait de ne pas avoir de jardin. L'état général avait commencé à se détériorer: il se sentait faible, avec la tête pesante pendant toute la matinée, son sommeil était agité, souvent trop court. Il travaillait cependant avec ténacité pour le volume sur les Conférences patriarcales et préparait l'approbation des Constitutions des Studites.

Après l'entrée des alliés à Rome, la S. Congrégation pour l'Eglise Orientale fit commencer des travaux pour augmenter la capacité du petit immeuble du Père Cyrille, tandis qu'il se soumettait à une cure de calcification de ses veines variqueuses. L'état général s'améliorait et la Commission pour les livres liturgiques slaves, dont il était l'âme, travaillait allègrement pour le rituel des sacrements. Le Père Cyrille avait toujours cru à la victoire des Alliés et il se réjouissait de leurs progrès dans une lettre du 7 septembre 1944, mais il redoutait une bolchévisation de tous les états balkaniques et de la Tchécoslovaquie.

En 1946, le Père Cyrille était au Collège brésilien et il se plaignait de ce que sa tête ne lui aurait plus permis de gouverner sa maison, même si l'état de ses jambes lui permettait d'y retourner. Il avait chaque matin des troubles nerveux, et parfois aussi l'après-midi. Envisageant que son état pouvait empirer et qu'il pourrait avoir besoin de soins, il pensait à la Fraternité sacerdotale, où il fit un bref séjour. A la mi-juillet 1947, cependant, il put rentrer dans sa maison, où avaient été, à plusieurs reprises, logés des réfugiés, non sans divers inconvénients, dont la soustraction d'une soixantaine de volumes, vendus à un vil prix.

L'amélioration était telle que le Père Cyrille envisageait après un mois de repos à Roseto degli Abruzzi, villégiature du Russicum, un voyage à l'abbaye de Hautecombe, pour y examiner les papiers laissés par le Cardinal Pitra, et à Chevetogne. Le voyage ne fut réalisé qu'en 1950, mais le séjour à Roseto avait été bienfaisant et fut renouvelé en 1948. Il écrivait alors: « Je suis très bien ici, travaille d'arrache-pied toute la matinée; les bains de mer font un bien incroyable à ma jambe, la peau retrouve sa souplesse et les difficultés de la marche et de la station debout disparaissent d'une manière qui m'étonne ». En 1949 encore, écrivant à la fin de septembre, le Père Cyrille, étant tout seul à Roseto écrivait: « Roseto est extraordinairement reposant au moins pour moi ».

L'année suivante, du 16 août au 5 octobre, fut réalisé le voyage projeté dès 1947: Cureglia pour visiter la fondation féminine russe, Arvers pour aider l'Abbé De Clercq à préparer son deuxième volume sur les conciles orientaux récents, Louvain, Chevetogne, Reims où il apprit que les papiers du Cardinal Langénieux relatifs au Congrès eucharistique international de Jérusalem, avaient été détruits par les bombardements, Paris, où il put examiner les papiers du Cardinal Pitra sur son voyage en Russie.

Malheureusement, la santé du Père Cyrille fut de nouveau éprouvée dans le courant de 1951 et, après un séjour au Collège Damascène, il fallut procéder à un transfert définitif dans une maison du Saint-Siège, Via Nicolò V. Il n'y alla que pour obéir à la S. Congrégation pour l'Eglise Orientale et ne put jamais s'y adapter complètement. Les bruits de la rue, les jeux des enfants sur un trottoir dont le niveau coïncidait avec celui de sa fenêtre, l'absence de verdure lui étaient d'autant plus pénibles que les crises avaient repris chaque matin. Il fut assisté avec une fidélité et une délicatesse dignes de louange par un jeune homme de Roseto, Pasqualino di Frischia, dont deux soeurs assurèrent successivement les soins du ménage.

Le Père Cyrille se savait atteint d'une maladie incurable, mais il avait toujours vécu dans un grand abandon à la volonté de Dieu, et

il ne manqua point de résignation, si pénible que fussent l'inactivité et la douleur. Il profita d'ailleurs jusqu'au bout, des éclaircies qui se produisaient dans son état si déprimant. Il ne cessa jamais de travailler pour la révision des textes liturgiques. Son dernier ouvrage « Liturgie en langue vivante », parut en 1955 et mérita d'être traduit en anglais deux ans plus tard. L'histoire du métropolite Szeptycky est le couronnement d'une vie toute de dévouement à l'Eglise et de travail.

Sa mort, le 19 avril 1959, fut douce et tranquille, dans une offrande, pleine de confiance, sans réserve, de sa vie pour l'Eglise, pour son Chef visible, pour la Russie.

Rome, 30 mai 1954

+ Eugène Card. Tisserant

P R E F A C E

Le Métropolitte Kyr André Szeptyckyj, par les idées qu'il a lancées, par les réalisations qu'il a eu le temps d'effectuer, par celles qui ont été inspirées par lui, est certainement le Hiérarque ayant eu la plus grande influence dans l'Eglise catholique de rite oriental durant la première moitié du XXe siècle. Son horizon dépassait de beaucoup les limites de sa province ecclésiastique, qui comprenait toute la Galicie orientale jadis autrichienne, aujourd'hui partie de la République soviétique d'Ukraine. Son nom est encore bien connu en Belgique, en Hollande, et très populaire dans les colonies ukrainiennes des Etats-Unis, du Canada, de l'Argentine et du Brésil. A Rome, dans les milieux qui s'occupent de l'Orient chrétien, on est loin de l'avoir oublié. Admiré passionnément par les uns, ayant su susciter des dévouements à toute épreuve, violemment combattu par d'autres, ce noble rejeton d'une vieille famille ruthène qui avait achevé de se poloniser à la fin du XVIII siècle a laissé une trace ineffaçable. Rien ne semblait le préparer à ce qu'il est devenu. C'était en outre un homme d'une vertu éminente, tellement éminente que tous ceux qui l'ont connu ne se sont nullement étonnés que son ancien auxiliaire sur le siège de Léopol, Kyr Ivan Bucko (pron. Boutchko), Archevêque titulaire de Leucade et Visiteur Apostolique des Ukrainiens de rite byzantin en Europe occidentale, ait obtenu de la Congrégation des Rites, par un décret rendu le 28 janvier 1955, la permission de procéder à l'introduction officielle de sa cause de Béatification.

Je l'ai intimement connu durant une quarantaine d'années. Nos rapports ont toujours été empreints, de ma part d'un dévouement absolu, et de la sienne d'une bonté paternelle dont il avait un singulier secret. Le 4 septembre 1939, l'armée allemande envahissait la Pologne, et le 17 c'était au tour de la Russie soviétique d'entrer en lice aux côtés de son alliée inattendue. Un mois après exactement, le Métropolitte réussissait à me faire parvenir un court billet dans lequel, prévoyant avant terme sa mort ou sa déportation, comme cela lui était déjà arrivé en 1914, il s'exprimait ainsi, en des termes de cette touchante humilité dont il était coutumier: « Cher ami! Je viens prendre congé de vous, vous remercie pour votre fidèle amitié de longues années... vous demander pardon pour tous les manquements involontaires dans nos relations... ».

Et, dans un billet postérieur du 14 janvier 1940: « Merci pour vos lettres et pour tout ce que vous avez fait... pour moi et pour votre amitié pendant toutes ces longues années... ». Deux ans avant sa mort (novembre 1944), il m'écrivait encore textuellement: « Voici quarante ans que nous nous connaissons, et jamais il n'y a eu de nuage entre nous ». C'était la pure vérité.

De fait, nos relations dataient exactement du 27 juillet 1906. J'étais alors en Syrie où j'avais passé près de sept ans et avais reçu tous les Ordres des mains de deux Patriarches melkites d'Antioche, Pierre IV Géraygyry et Cyrille VIII Géhâ. Quoiqu'ayant bien compris dès le début que je ne resterais pas toute ma vie dans ce pays, je m'y étais bien habitué et y avais contracté de solides amitiés que la mort n'a pas encore toutes interrompues. Mais la Providence en avait décidé autrement. J'étais travaillé par la nostalgie des pays slaves, en particulier de la Russie, et les circonstances me conseillaient de quitter le Patriarcat d'Antioche. Un voyage dans la Bulgarie turque, en 1905, m'avait démontré que ce n'était pas pour moi la pierre d'attente qui me permettrait le délai nécessaire pour réaliser mon désir. Beaucoup plus jeune, j'avais lu avidement la belle Vie de Saint Josaphat Kuncevyk, le glorieux martyr de l'Union ruthène, écrite en deux volumes par dom Alphonse Guépin, Bénédictin de Solesmes (2^e édition, Paris 1897), à la demande et avec l'aide de l'émigration polonaise mais certaines de ces impressions auxquelles la jeunesse est facilement sujette m'avaient laissé un souvenir désagréable. Cependant, il fallait bien trouver une voie d'accès, passant par dessus ces répugnances, je me fis présenter au Métropolitain Kyr André par un de ses amis et en 1906 je me mis secrètement en route pour la Galicie: il ne me fallait rien dire à personne, dans le milieu où j'étais, de mes intentions véritables, sous peine de m'attirer des difficultés. Je partis sous prétexte d'un voyage à Constantinople, mais, le 27 juillet, j'étais à Podlute, dans les Carpathes, non loin de la petite ville de Stryj, dans une modeste résidence d'été où le Métropolitain passait presque seul une partie des vacances. Il m'accueillit très aimablement et je restai quatre jours près de lui: nous causâmes à loisir et en toute ouverture de coeur.

L'action en Russie, qu'il devait poursuivre plus tard, se bornait alors, je crois, à un seul sujet, le Père Alexis Zertchaninov, venu au catholicisme vers 1896 à la suite de longues lectures et de profondes réflexions. Il avait réussi à se mettre en relations avec le Métropolitain qui l'avait placé secrètement sous sa juridiction. A la suite des désastres de la guerre russo-japonaise (février 1904-5 septembre 1905), une semi-révolution avait obligé Nicolas II à concéder, par manifeste du 17/30 avril 1905, la liberté de conscience à tous les sujets chrétiens de l'Empire, manifeste complété par celui plus explicite du 17/30 octobre suivant. Cette liberté aurait pu produire des résultats plus tangibles si elle n'avait été entravée par la réaction du ministre Pierre Arkadiévitch

Stolypin. Le Métropolitain imagina pour moi un plan assez hasardeux, qui aurait pu tout de même réussir à la condition de trouver pour moi, prêtre oriental et non latin, des moyens d'existence à Pétersbourg. En deux mots, il s'agissait de demander hardiment un passeport comme prêtre du Patriarcat d'Antioche sous prétexte de recherches scientifiques, et d'aller attendre des événements que l'on sentait proches. Avec un peu plus de large tolérance cela était possible, car un prêtre russe, le Père Nicolas Tolstoï étranger malgré son nom à la famille du célèbre écrivain, venu au catholicisme sous l'influence de Vladimir Serghiévitch Soloviev, ne voulant absolument pas dépendre d'un évêque polonais qui d'ailleurs à cette époque n'aurait pu l'accepter, avait été placé par Léon XIII en 1894 sous la juridiction — plus nominale que réelle — du Patriarche melkite d'Antioche Grégoire II Sayyour et laissé tranquille par la police.

Pour réaliser ce plan, la première condition était d'obtenir du Patriarche Cyrille VIII une sorte de congé illimité, toujours sous prétexte de recherches scientifiques en Europe. A la demande que je fis sans parler de Russie, ce qui aurait épouvanté ce vieillard timide et peu instruit, je reçus un refus net. Je n'avais qu'un moyen: quitter le Patriarcat et me mettre sous la juridiction du Métropolitain André, qui m'avait d'ailleurs promis de m'accepter si je pouvais me procurer une excardination régulière. Une complète, et j'étais immunisé contre le paludisme pour le restant de mes jours.

En janvier 1908 je me rendis à Rome, invité à participer aux fêtes du XV^e centenaire de la mort de St. Jean Chrysostome (407-1907), qui eurent lieu de fait en février 1908, avec une très solennelle Liturgie pontificale en présence et avec la participation effective de Pie X, concélébrée par le Patriarche Cyrille, le plus haut dignitaire des Eglises catholiques de rite byzantin, le Métropolitain Kyr André et vingt cinq autres métropolitains, évêques, archimandrites et prêtres, dont moi-même cette rencontre avec le Patriarche fut très cordiale: il me permit sans difficulté de rester à Rome une année que je fis ensuite prolonger de six mois. A l'occasion des vœux obligatoires de Noël, je renouvelai derechef ma demande d'excardination, puis une deuxième, une troisième et une quatrième fois: je n'eus jamais que des réponses dilatoires.

Durant ce séjour, j'avais de nombreuses relations et finalement m'étais décidé à faire visite au Secrétaire de la Propagande pour le Rite oriental, alors l'excellent Mgr. Girolamo Roller, pour lui toucher un mot de mon excardination. Il me conseilla lui-même de passer sous la juridiction du Métropolitain, ajoutant que la Propagande verrait ce changement d'un bon œil et m'aiderait en cas de besoin.

Pour en finir et puisque par lettres je n'obtenais que de bonnes paroles, je résolus d'aller chercher moi-même la pièce essentielle, dont je m'étais procuré une formule excluant tout doute possible. Sans rien dire à personne, je me mis en route le 9 juillet par chemin de fer, en passant par Vienne, Léopol et en continuant par l'Orient-Express

jusqu'à Constantinople, et de là par bateau jusqu'à Beyrouth. Le 10 août j'étais à Damas où personne ne m'attendait.

Avec le Patriarche je n'échangeai que quelques phrases banales et passai trois jours en visites chez quelques évêques qui se trouvaient à Damas, régulièrement invité par eux, ce que Kyr Cyrille savait chaque fois, n'osant rien me dire. A la fin, ayant appris par son secrétaire que j'étais bien déterminé à retourner de suite à Rome si je n'obtenais pas ce que je désirais, il s'exécuta. Nous nous quittâmes en bons termes: je revins en Italie par petites journées, retrouvai à Rome le Métropolitite et fus incardiné le 20 octobre à l'éparchie de Léopol, non pour elle-même — de fait je n'ai jamais figuré dans aucun Schématisme ou Annuaire du clergé — mais en vue de la Russie. La réaction y battait son plein: il fut décidé que je resterais à Rome, et en décembre il me confiait la Mission historique ruthène. Je devais en plus être son correspondant personnel ordinaire et le tenir au courant de tous les événements d'ordre ecclésiastique susceptibles de l'intéresser.

* * *

C'est ainsi que très rapidement j'entrai dans son intimité et dans celle de sa famille, soit durant plusieurs séjours en Galicie, parfois assez longs soit lors de ses fréquents voyages à Rome. Je lui servais souvent de secrétaire et nous correspondions régulièrement. Cette intimité m'a mis à même, au cours de ces quarante années de relations, d'entrer en possession, en original ou en copie, d'un grand nombre de documents du plus haut intérêt que je conserve précieusement, ainsi que presque toutes ses lettres. Cette confiance de sa famille et en particulier de son frère le Père Clément, devenu higoumène des Studites, mit entre mes mains un document fondamental pour une biographie complète: les Souvenirs de la comtesse Sophie, sa mère, sur sa jeunesse et sa vocation jusqu'à son ordination sacerdotale. J'ai eu l'original entre les mains et on m'en a gracieusement offert l'une des cinq copies à la machine que l'on en avait fait tirer, ainsi que d'une très bonne traduction du texte polonais en français, en partie, je crois, oeuvre de la comtesse elle-même. Après tant de dévastations et de ruines, après le pillage de la résidence familiale de Przylbice en septembre 1939 et l'assassinat du comte Léon Szeptycki lors de la première invasion bolchévique, je crois être le dépositaire du seul exemplaire encore existant. Beaucoup de lettres de jeunesse de Kyr André, de simples cartes postales même, y sont insérées. Comme ce n'était pas rare dans l'aristocratie polonaise et russe, elles sont presque toutes en français.

En 1919-1920, alors que le Métropolitite était l'objet d'attaques passionnées de la part des Polonais, j'esquissai de lui une biographie assez complète. On était en plein dans la crise économique consécutive à la première guerre mondiale: le papier était rare, l'impression d'un livre

eût coûté une somme énorme. Les bons moines basiliens de Grottaferrata, que Kyr André ne manquait pas de visiter à chacun de ses voyages à Rome, m'offrirent bien volontiers l'hospitalité de leur Revue Roma e l'Oriente, qui elle-même était frappée à mort par le désarroi financier. Je réussis cependant à faire un tirage à part de cent exemplaires qui s'épuisa rapidement: au bout de quelques mois il ne m'en restait plus qu'un seul, que le Métropolitain, auquel je n'avais rien dit tout d'abord, voulut bien relire et corriger de sa propre main. Je le conserve comme une relique.

Pour écrire cette première biographie, j'avais dû user de ruse. Kyr André n'aimait pas à parler de lui-même, mais, en bon Slave, il adorait la conversation et alors se laissait entraîner, surtout dans l'intimité. De complicité avec son frère le Père Clément, qui empêchait cette conversation de s'égarer sur toute sorte de sujets, je réussis à obtenir de lui bien des récits, notamment la narration minutieuse de ce qui lui était arrivé en Russie lors de sa déportation en 1914-1917. Je ne prenais aucune note pour ne pas exciter la défiance du narrateur, mais, rentré chez moi à heure tardive et admirablement servi par une mémoire très fidèle, je me mettais de suite à la machine et transcrivais la nuit-même tout ce que je venais d'entendre. Ces récits, joints à mes souvenirs personnels, formèrent les éléments de mon travail (Le Métropolitain André Szeptycky, son action pastorale, scientifique et philénitique, Grottaferrata 1920, 8^o page 144).

En 1926, à l'occasion du jubilé de vingt cinq années du Métropolitain sur le siège de Léopol, les collaborateurs de la Revue Bohoslóvija («Théologie») qu'il avait fondée, publièrent dans ce périodique une série d'articles sur la vie passée de Kyr André et sa multiple activité. On y trouve beaucoup de renseignements.

Ce qui regarde son apostolat en Russie a été raconté par moi en italien dans le dernier chapitre du tome I (seul paru) de la traduction et adaptation de l'ouvrage français du P. Raymond Janin, Assomptionniste: I riti e le Chiese orientali (Genova-Sampierdarena 1942, page 886-925). Ce volume ne fut même pas terminé, toujours à cause de la crise économique qui suit les grandes guerres: il n'y avait plus de papier. J'y disais tout ce que l'on pouvait révéler à cette époque: aujourd'hui on peut être plus explicite.

Enfin, en 1955, a paru à Munich un bel ouvrage du Dr. Grégoire Prokoptschuk, Der Metropolit: Leben und Wirken des grossen Förderers der Kirchenunion Graf Andreas Scheptytzkyj, (petit 8^o, pp. 299, richement illustré). L'auteur est, je crois, un prêtre ruthène.

Il va sans dire que j'ai tenu compte de toutes ces publications. Le présent livre n'est pas une simple réédition de ma biographie parue en 1920: celle-ci en est un remaniement complet avec des additions considérables.

D'ailleurs, à vrai dire, une Vie complète du Métropolitain est encore

impossible à écrire et le sera peut-être toujours, tellement son activité a été multiple et délicate, et surtout parceque nombre de documents ont péri au cours de deux guerres mondiales et du pillage qui a suivi la seconde invasion bolchévique de la Galicie orientale. Il y aurait la matière de trois gros volumes si on pouvait posséder toutes les sources. En attendant, j'apporte ma contribution à la glorification de ce grand serviteur de Dieu.

* * *

Je regrette de n'avoir pas eu à ma disposition pour l'impression les signes diacritiques nécessaires à l'exacte prononciation des noms slaves de personnes et de lieux. Suivre partout la graphie polonaise me semble un non-sens lorsqu'il s'agit d'individus qui ne sont pas Polonais; employer toujours une transcription française purement phonétique n'est pas scientifique; l'orthographe suivie par les Ukrainiens lorsqu'ils emploient les caractères latins cause de l'embarras quand il faut retrouver sur les cartes les noms géographiques et n'est pas plus pratique pour ceux qui n'ont pas de notions au moins élémentaires de langue ukrainienne. J'ai cru m'en tirer par un système mixte: pour les noms purement polonais je suis la graphie polonaise; pour les autres une transcription qui ne soit pas un rébus pour les personnes qui ne savent ni le russe ni l'ukrainien et forment cependant la majorité de ceux qui me liront. J'écris Szeptyckyj pour le Métropolitain parcequ'il avait adopté cette orthographe mixte, mais Szeptycki pour sa famille complètement polonisée. Ce sont des détails, mais ils ont leur importance.

En terminant, je tiens essentiellement à faire une déclaration.

Je touche parfois à des questions qui sont encore l'objet de controverses historiques et politiques. Je ne veux y entrer que comme simple narrateur, évitant avec soin tout ce qui aurait quelque apparence de nationalisme, soit russe, soit ukrainien, soit polonais. Par ailleurs, exigeant la liberté et une complète indépendance de jugement pour moi-même, je les respecte sincèrement chez les autres, même s'ils professent sur des points d'importance après tout très secondaire pour un chrétien qui vit de la foi et surtout pour un prêtre, des théories qui ne sont pas les miennes. Je dis indifféremment ruthène et ukrainien, parceque ces deux mots sont pratiquement synonymes, bien que le premier n'ait plus aujourd'hui la faveur des intéressés, mais je me refuse à employer le second pour des temps anciens où il n'avait pas le sens politique et ethnographique qu'il a aujourd'hui, tout en donnant volontiers satisfaction aux Ukrainiens lorsqu'il s'agit de notre époque. Il y a des choses où certains veulent toujours voir des tendances cachées: il était bon de préciser.

*Rome, 1 mars 1956,
jeudi de la troisième semaine
du saint et grand Carême.*

I.

La famille, la jeunesse et la vocation

La famille Szeptyckyj est originaire du petit village de Szeptice, dans la région de Przemyśl. On suit sa trace à partir du XII^e siècle. Comme tant d'autres dont les noms ornent aujourd'hui l'armorial polonais, comme les Lubecki, les Swiatopolk-Czetwertynsky, les Swiatopolk-Mirski, les Oginski, les Puzyna, les Sapieha, les Tyszkiewicz, les Chodkiewicz, les Chreptowicz, les Wollowicz, les Kisiel, les Sollohub, les Wielgorski, etc. cette famille a appartenu toute entière, pendant très longtemps, à la branche la plus ancienne du peuple de la *Rous* primitive, dénommée plus volontiers en Occident jusqu'à une époque récente, ruthène, mais qui aujourd'hui tient à honneur d'être appelée ukrainienne, par une extension relativement récente d'une expression géographique qui désignait jadis un pays plus restreint et d'un caractère spécial. Puis, suivant le mouvement inauguré au XVII^e siècle et qui eut son apogée au XVIII^e, elle passa toute entière au rite latin. Enfin, en vertu du lien qui, dans les idées reçues jusqu'à nos jours, confond la nationalité avec la religion ou tout au moins avec le rite extérieur qui en est l'expression, elle prit également la nationalité polonaise. Sans parler des charges importantes que ses membres ont remplies dans la vie civile, tant sous les rois de Pologne que sous la domination autrichienne, il suffira de rappeler qu'elle a donné à l'Eglise ruthène quatre hauts prélats, sans compter le dernier en date et le plus illustre de tous, Kyr André dont j'entreprends d'écrire la vie: Varlaam, évêque de Léopol de 1710 à 1715; Athanase, qui lui succéda cette même année, devint métropolitain en 1729 et conserva le siège de Léopol jusqu'à sa mort en 1746; Léon Louis, évêque de Léopol, qui garda de même ce siège lorsqu'il devint en 1767 coadjuteur du métropolitain Philippe Volodkovyc auquel il succéda en 1778, jusqu'à sa mort l'année suivante; Athanase, évêque de Peremyśl de 1762 à 1779. Le siège latin de Plock fut de son côté occupé de 1759 à 1773 par Hiéronym Szeptycki.

Ce fut Athanase qui commença en 1744 deux ans avant sa mort, la construction de la cathédrale de St. Georges, sur les plans de l'architecte italien Bartolomeo Rastrelli. Cet édifice fut terminé par son successeur Léon, ainsi que le palais qui lui fait face.

C'était la mode du style baroque: les lignes de la cathédrale rappel-

lent en quelque manière celles de la partie supérieure de la coupole de St. Pierre de Rome, et celles du palais, aux yeux d'un observateur qui se trouve à une certaine distance dans le jardin situé en arrière rappellent la célèbre colonnade de St. Pierre. C'est un édifice assez grand, qui domine toute la ville du haut de la colline de St. Georges. L'intérieur, selon la mode du temps, est aussi peu oriental que possible: l'iconostase est pour ainsi dire inexistant, remplacé qu'il est par deux grandes colonnes avec une immense porte royale à deux battants et les deux seules icônes essentielles du Sauveur et de sa sainte Mère. Aux XIX^e siècle, on a adossé à l'une des colonnes latérales une statue de Pie IX qui est un autre accroc au caractère d'une église de rite byzantin. Le choeur des chantres, au lieu d'être disposé sur deux files à droite et à gauche du sanctuaire devant l'iconostase, se trouve sur la vaste tribune placée au dessus de la porte d'entrée. Tel qu'il est, cet édifice ne manque pas de caractère, il est vaste et se prête bien aux grandes cérémonies, mais il faut avouer qu'il a trop sacrifié au goût de l'époque à laquelle il fut construit. Le centre des possessions territoriales de la famille Szeptyckyj était au village de Przylbice (prononcez Pshilbitse, en ukrainien Pribilci), localité entièrement ukrainienne située à dix kilomètres de Jaworow, au Nord-Ouest de Léopol, entre Jaworow et Rawa Ruska. C'est une spacieuse construction sans prétentions architecturales. Le village lui-même pouvait compter en 1865, année de la naissance de Kyr André, un millier d'habitants. Tout à côté était un autre village ruthène portant le nom allemand de Bruchnal, avec une population beaucoup moindre. La famille Szeptyckyj jouissait de temps immémorial du droit de patronage, c'est à dire de présentation à la nomination de l'évêque de Peremysl du curé local, et cela aussi bien à Przylbice qu'à Bruchnal. Dans ces deux villages il n'y avait pas d'église latine, mais la famille possédait une chapelle domestique, et elle pouvait se rendre facilement en voiture à quelque église latine dépendant de l'évêque latin de Przemysl.

Le comte Jean, père du futur Métropolitain, s'occupait principalement de la mise en valeur de ses propriétés. Sa mère, née Sophie Fredro, était très proche parente du célèbre poète comique polonais Alexandre Fredro (1793-1875). C'était une femme très distinguée et fort cultivée: outre sa langue maternelle, elle savait très bien le français et suffisamment l'ukrainien, l'allemand et peut-être l'anglais. La comtesse Sophie conservait précieusement toutes les lettres de ses fils et jusqu'aux moindres cartes postales: lorsque le troisième, le futur Métropolitain, fut devenu prêtre, elle profita d'un séjour en Suisse, en 1894, pour faire le récit détaillé de la jeunesse de celui dont la vocation lui avait coûté tant de larmes et d'angoisses. Sa mémoire était encore très fraîche: elle écrivit sans prétention, dans sa langue maternelle, le polonais: et ce fut peut-être elle qui commença la traduction en français qui me fut remise en même temps que l'un des cinq exemplaires de l'original, recopiés à la machine, avec de nombreuses citations de lettres en français. L'original

lui-même, soigneusement relié et que j'ai eu entre les mains, était destiné à l'archive familiale: il a dû périr lors de la dévastation de Przybilce par les bolchéviques, et peut-être aussi les quatre exemplaires de la copie à la machine: je serais donc aujourd'hui le seul possesseur de celui qui a certainement été sauvé, ainsi que de la traduction, continuée par la famille. C'est l'oeuvre d'une mère qui écrit pour les siens, entremêlant son récit de réflexions personnelles, toujours empreintes d'un grand esprit surnaturel et exemptes de tout sentimentalisme exagéré.

Les époux Szeptycky eurent sept fils. Le premier, Etienne, né le 1^o octobre 1862, mourut à l'âge de deux ans en novembre 1864, quelques mois avant la naissance du troisième, le futur Métropolitte André. Le second, Georges, né le 8 novembre 1863, mourut de même le 18 février 1880. Le troisième, dénommé Romain à sa naissance, est notre héros. Le quatrième, Casimir, né en 1869, mort vers 1952 au camp de concentration de Vladimirs Klasma en Russie, abandonna en 1911 une carrière d'avocat qui s'annonçait brillante à l'abbaye bénédictine de Beuron en Allemagne pour se faire moine à 43 ans et aider son frère dans la fondation des moines Studites. Il fit ses études de philosophie et de théologie à l'Université d'Innsbrück et fut ordonné prêtre en 1915 par Kyr Dionisije Njaradi, évêque de Krizevci. Le cinquième, Alexandre, naquit vers 1867 et est mort subitement à une époque qui m'est inconnue: je ne l'ai jamais recontré et n'en ai même pas entendu parler. Le sixième, Stanislas, dont j'ignore la date de naissance mais qui avait une quarantaine d'années lorsque je le connus vers 1912, embrassa la carrière militaire: il fut colonel breveté d'Etat-Major et Attaché militaire d'Autriche-Hongrie à Rome avant la première guerre mondiale; il devint ensuite général dans l'armée polonaise et mourut sans enfants. Le septième et dernier Léon né en 1876 périt assassiné par les bolcheviques dans la seconde moitié de septembre 1939, lors de la première invasion russe; ainsi que sa femme, à Zamosc, après avoir été forcé à creuser sa tombe.

La famille Szeptycki n'est pas éteinte. Des enfants d'Alexandre et de Léon il resterait onze neveux et nièces du Métropolitte, les uns en Pologne, avec lesquels toute communication est impossible, d'autres à l'étranger: au Canada, en France, dans le Sud-Afrique, en Syrie.

Quatre des nièces ont embrassé la vie religieuse, notamment chez les Franciscaines Missionnaires de Marie. Deux des neveux continuent la ligne directe: un, le comte Jean, est fils de Léon: il se trouve en Afrique du Sud; un autre, Casimir, est fils d'Alexandre et habite en Pologne. Toute cette famille a toujours considéré le Métropolitte comme un saint: c'est d'ailleurs l'impression générale de tous ceux qui l'ont connu.

* * *

Alors qu'on attendait la naissance du troisième enfant, le futur Métropolitte, le comte Jean, excellent chrétien tout comme son épouse, eut une sorte de pressentiment mystérieux: « Si je devais avoir plusieurs

fils, dit-il, je voudrais que l'un devint prêtre gréco-slave uni. Je le voudrais, afin qu'il pût être évêque et réformer le clergé ruthène. — Et moi, répondit la mère, je lui interdrais proprement de se faire prêtre avant de savoir s'il serait disposé à devenir moine, pour être bien sûre qu'il ne serait poussé par aucune espérance d'une dignité future ». Les deux souhaits se réalisèrent. Huit mois après, le 26 juillet 1865, naquit à Przybilce ce troisième fils, qui reçut au baptême les prénoms de Romain Alexandre Marie, fut prêtre, religieux et évêque, et devint grand réformateur du clergé ruthène.

La mort du premier-né, Etienne, causa une telle douleur à la mère que la constitution pourtant robuste de cet enfant prédestiné s'en ressentit. Durant les cours de sa longue vie — il est mort dans sa quatre-vingtième année — il fut souvent malade, et gravement malade, tellement que plusieurs fois on s'attendit à sa mort prochaine. Il reçut plusieurs fois les derniers sacrements mais toujours il en réchappa.

Lorsque la mère put dormir, elle eut un songe étrange dont elle se souvint très exactement par la suite. Il lui semblait voir Etienne qui déposait sur son lit le troisième bébé. A partir de ce moment, la douleur atroce qu'elle éprouvait depuis des mois cessa tout à coup, d'autant plus que ce troisième fils avait les mêmes traits et la même vigueur que le premier.

De bonne heure sa mère lui enseigna les premiers éléments de la doctrine chrétienne. Quand il eut quatre ou cinq ans, des leçons un peu plus développées lui furent données en commun avec son frère Georges. Un jour, la leçon terminée, la mère le conserva près d'elle comme d'habitude, pour répéter avec des expressions plus à la portée de l'enfant ce qu'elle avait déjà dit à tous les deux. Elle se mit à parler de Notre Seigneur dont elle raconta brièvement la vie terrestre. A peine eut-elle dit quelque chose de la Passion et du crucifiement, que le petit Romain s'émut vivement, sans pouvoir retenir de grosses larmes, tant que la mère dut changer de sujet pour ne pas trop l'impressionner.

Quand il sut écrire, sa mère trouva en plusieurs endroits des morceaux de papier avec des fragments de prières et l'une ou l'autre explication enfantine des mystères du Rosaire. Il continua ces recherches entreprises spontanément jusqu'à ce qu'il les eût tous connus avec leur signification. On ne put jamais savoir comment il s'était procuré son premier chapelet, mais le fait est qu'il le récitait souvent à cheval avec son précepteur et son frère Georges. Quand le quatrième fils, Alexandre, fut un peu grandinet, la comtesse remarqua que, sans l'intervention de personne, surtout d'elle-même, chacun avait toujours un chapelet en poche: le soir venu, il l'enroulait autour de son poignet et s'endormait ainsi.

De bonne heure, il sut servir la Messe, mais jamais il ne lui vint à l'idée, comme à tant d'autres enfants, de jouer au prêtre, à la Messe, etc. Durant le saint Sacrifice, et sans que personne ne le lui eût jamais en-

seigné, il tenait les mains jointes et les yeux baissés. Il comprenait déjà le sérieux des choses sacrées. A huit ans, la mère remarqua qu'à table il ne prenait plus de dessert. Elle voulut en savoir le motif, sachant bien qu'il lui dirait la vérité. Elle eut pour réponse que c'était pour se punir de ses péchés. Déjà, à cet âge, il savait se priver d'un plaisir en faveur de ses frères.

A neuf ans, il confia un jour à sa mère son désir de devenir prêtre. Il avait l'habitude de monter un poney qui avait été dressé spécialement pour lui et y trouvait un plaisir infini. La mère, pour s'assurer qu'il ne s'agissait pas d'un désir enfantin, lui fit remarquer qu'une fois devenu prêtre, il ne pourrait plus aller ainsi à cheval. Il le comprit, mais conserva son idée.

En même temps que la piété se développaient en lui d'autres qualités: courage jusqu'à la témérité, amour des petits et des pauvres, bienveillance envers tout le monde, reconnaissance pour la moindre attention, d'autant plus vive que celui qui en avait fait preuve à son égard était d'une condition sociale plus humble. Ce qui se remarquait le plus en lui était le courage. Lorsque, le poney délaissé, on le fit monter pour la première fois sur un vrai cheval, plus grand et plus fougueux, il fut immédiatement jeté à terre, mais il ne perdit pas la tête et ne lâcha pas les rênes. Le cheval le traîna durant un instant, mais bientôt il fut sur pied et réussit à arrêter l'animal, pour se remettre aussitôt en selle comme si rien ne fût arrivé. Un jour, alors que sa taille arrivait à peine à la hauteur de la mangeoire des chevaux, il saisit par le cou un rat qui dévorait l'avoine et le porta ainsi tout vivant au palefrenier. Ce courage et ce mépris du danger étaient si vifs chez lui, que son oncle maternel Alexandre, militaire de carrière, soldat dans l'âme, et dans une autre circonstance un autre vieux militaire avec lequel il avait eu l'occasion de parler plusieurs fois, engageaient ses parents à le pousser vers la carrière des armes. Ce courage physique indiquait une âme intrépide, une force morale qu'il conserva durant toute sa vie.

En 1876, il avait onze ans et n'avait pas encore fait sa première communion. Il en avait un tel désir que la mère, après avoir consulté son propre confesseur, résolut de la lui faire faire en privé à Léopol, le 17 mai. On n'était pas encore arrivé, en Pologne et ailleurs, à la discipline tant recommandée par saint Pie X.

Durant l'automne de 1879, il fut conduit à Cracovie pour y commencer ses études classiques, en même temps que ses deux frères Georges et Alexandre. Ils prirent logement chez un professeur du collège Ste Anne, sous la surveillance d'un précepteur français.

Petit à petit se développaient en lui les qualités qui font l'homme de caractère: force dans les principes, dans les convictions, indifférence vis à vis de l'opinion des autres quand elle n'allait pas d'accord avec sa propre ligne de conduite. L'unique défaut que l'on remarquât en lui était une grande vivacité et même une violence innée dans la colère, dans

l'indignation, dans le jugement. Cette vivacité, cette violence se manifestaient aussi dans le jeu, pour lequel il était toujours prêt lorsque le moment en était venu: autrement, appliqué à l'étude et sachant se vaincre lorsqu'il le fallait. Et avec cela, pas une ombre de vanité ou de superbe.

Il dénotait une maturité bien supérieure à son âge. Un jour, la mère, ayant à écrire une lettre difficile pour chercher de convaincre un vieil incrédule de se réconcilier avec Dieu, eut l'idée de le consulter à ce sujet, bien qu'il n'eût encore que quatorze ans. Il voulut modifier quelques-unes des raisons invoquées, ne les trouvant pas à son goût, corriger certaines expressions, et surtout prier beaucoup, car la lettre produisit son effet et le vieillard fit un belle mort.

La première année de lycée n'était pas encore terminée que déjà Romain se trouvait en tête de sa classe. Pourtant, quelques mois auparavant, le 18 février 1880, il avait eu la douleur de perdre son frère Georges, enlevé à l'affection des siens à dix-sept ans à peine commencés. Il supporta ce chagrin en esprit de parfaite soumission à la volonté divine, mais toutefois avec une peine infinie. Ce qui le consolait, comme on le voit par les lettres qu'il écrivait très fréquemment à sa mère et que celle-ci transcrit par larges extraits dans ses souvenirs, était que Georges avait déjà obtenu le ciel et était pour lui comme un second ange gardien. Le père comptait beaucoup sur Georges, extrêmement intelligent, jeune homme donnant les plus belles espérances, très estimé de ses professeurs et de ses compagnons. Il lui restait Romain, dans lequel il mettait toute sa foi en l'avenir, tandis que Romain, tout désireux qu'il fût de prendre la place de son frère, entendait le faire d'une manière différente de celle à laquelle s'attendait le père. La mère, de son côté, craignait que Dieu ne lui reprît encore ce fils, ayant comme le pressentiment de quelque autre sacrifice douloureux: néanmoins elle se laissait aller à faire pour lui des plans d'avenir dans le monde, tandis que d'autres, plus clairvoyants, avaient déjà deviné que son avenir serait le service du Seigneur dans l'état ecclésiastique, bien qu'il ne se fût déjà confié à personne sur ce point, sauf jadis à sa mère.

* * *

On en eut une première révélation un jour de 1881, alors qu'on le croyait ne penser à autre chose qu'à ses études, au jeu et à l'escrime. Une société assez nombreuse était réunie chez un intime de la famille, Paul Popiel. Le frère de ce dernier, Antoine, s'adressant à Romain et à Alexandre, demanda en plaisantant: « Lequel de vous deux deviendra évêque? ». Romain répondit: « Si je deviens prêtre, je serai seulement prêtre grec-uni ». Tout le monde de protester, et le Père Henrik Jackowski, Provincial des Jésuites, qui devait être le réformateur des Basiliens, dit en riant: « Et alors, tu te marieras? », faisant allusion à la coutume

de presque tout le clergé ruthène de prendre femme avant de recevoir les Ordres. « Dieu m'en préserve », dit Romain sur le même ton de la plaisanterie. Mais, quelques jours après, racontant cet épisode à l'un de ses compagnons plus intimes, lui-même d'excellente famille et d'une vertu peu commune, il ajouta: « Je vois que je finirai par me faire Basilien ». Or, à cette époque, personne ne songeait aux Basiliens et à la possibilité d'une réforme du petit nombre de survivants d'un Ordre qui, depuis le temps du métropolite Joseph Velamin Rutskyj et de saint Josaphat Kuntsevyč, c'est à dire depuis la fin du premier quart du XVII^e siècle, avait rendu tant de services à l'Eglise ruthène catholique. On savait qu'il existait encore en Galicie quelques monastères à peu près complètement abandonnés, avec un petit nombre de religieux en pleine décadence. Deux personnes cependant y songeaient, et l'une d'elles, précisément le P. Henrik Jackowski, était sur le point de commencer les négociations à ce sujet tant auprès du Gouvernement de Vienne que du Saint Siège. De fait, la supplique à Léon XIII du Père Clément Sarnitskyj, provincial des Basiliens, pour demander la réforme, est du décembre 1881, et la Lettre apostolique *Singulare praesidium*, qui la décrète, devait paraître le 12 mai 1882. Il ne suffisait pas de décider la réforme, il fallait la mettre petit à petit à exécution. Le P. Jackowski, qui avait très probablement déjà reçu les confidences à ce sujet du Père Clément Sarnitskyj, ne dit rien et vraisemblablement ne pensait même pas que Romain serait un jour sa plus brillante recrue.

* * *

Il nous faut nous arrêter ici un instant et dire ce qu'étaient ces Basiliens, ce qu'ils étaient devenus à la suite des partages successifs de la Pologne et parler brièvement des débuts de la réforme.

Avant l'Union de Brest de 1595, qui renouvela l'antique communion de la métropole de Kiev avec le Saint Siège, les monastères ruthènes ne se différenciaient en rien des autres couvents du monachisme oriental. Saint Basile n'a jamais fondé un Ordre et s'est borné à donner une série de conseils ascétiques et législatifs aux moines qui existaient déjà. Les monastères étaient indépendants les uns des autres, soumis à l'évêque local et parfois réunis en une sorte de confédération, selon les régions. Le concept d'Ordre basilien est une création artificielle de l'Occident au Moyen Age, à l'époque où l'on croyait que saint Basile avait réellement fondé un Ordre semblable à celui des Bénédictins, et où tous les moines d'Orient restés fidèles à la foi orthodoxe appartenaient à cet Ordre: plus tard, ceux des monastères de langue syriaque ou copte, revenus à la communion catholique, furent semblablement mis sous le patronage de saint Antoine le Grand, lequel non plus n'a jamais fondé d'Ordre.

Les premiers réformateurs des Basiliens ruthènes — puisqu'on

s'était habitué à les considérer comme tels — furent saint Josaphat Kuntsevyc et son ami Joseph Velamin Rutskyj. Celui-ci, venu du calvinisme au catholicisme de rite latin, et qui n'avait embrassé le rite oriental que sur l'ordre exprès de Clément VIII, ne concevait pas d'autre forme possible de la vie religieuse sérieuse que d'après le type des Jésuites ou des Carmes. Rutskyj, devenu moine en 1607 au monastère de la Sainte Trinité de Vilna, élève des Jésuites au Collège Grec de Rome, métropolitain en 1614, convoqua en juillet 1617 dans son château de Ruta, près Nowogrodek, un Chapitre général des Basiliens déjà réformés et leur donna une première esquisse de Constitutions inspirées de celles de la Compagnie de Jésus: ce mouvement ne fit que s'étendre par la suite, et le dernier Chapitre législatif, celui de Torokany, en 1780, ne fit que copier encore davantage l'*Institutum Societatis Iesu*. En un mot, de moines purs voués principalement à la prière liturgique et à la vie contemplative, bien qu'avec nombre d'occupations extérieures, les Basiliens se transformèrent en clercs réguliers, comme on dirait aujourd'hui dédiés presque exclusivement à la vie active. Ce fut jusqu'au temps du Métropolitain André Szeptycky le seul Ordre qu'ait jamais connu l'Eglise ruthène. Divisé en provinces, avec un Protoarchimandrite comme Supérieur général et des higoumènes ou supérieurs locaux, les Basiliens comptaient trois provinces: l'une pour la Lithuanie, la seconde pour les anciennes parties de la Pologne réunies à l'Empire russe, et la troisième pour la Russie Blanche. Ils avaient eu pendant un moment jusqu'à 132 monastères et environ 1300 religieux. En 1832, le tsar Nicolas I commença et poursuivit la suppression des monastères et la sécularisation des moines: en 1875 les derniers avaient disparu dans tous les territoires soumis à la Russie.

En 1780, les monastères de Galicie, qui auparavant faisaient partie de la province polonaise, formèrent une nouvelle province avec, à partir de 1803, un statut spécial, qui resta en vigueur jusqu'à la réforme de Léon XIII. Elle se composait de quatorze monastères et de un nombre restreint de religieux qui, au moment où la réforme fut décrétée, pouvaient être une cinquantaine environ. Ces religieux faisaient bien un peu de ministère, mais étaient plutôt les gardiens de couvents à peu près déserts et des biens fonciers y attachés.

Les Basiliens avaient été tout dans l'Eglise ruthène, en dehors du ministère paroissial proprement dit. Pour arriver à l'épiscopat, il fallait être Basilien: le concile de Zamosc de 1720 avait même prescrit que, dans le cas où un prêtre séculier serait appelé à devenir évêque, ce qui arrivait fort rarement, il devrait avant de recevoir l'ordination faire profession dans l'Ordre de saint Basile. Cela n'a rien d'étonnant quand on se rappelle que, presque tout le clergé séculier étant marié, il était difficile qu'un candidat à l'épiscopat fût choisi dans son sein. Ce ne fut qu'au début du XIX^e siècle que le clergé séculier, qui avait commencé à se relever de son état d'abaissement à la suite des

fondations de Marie-Thérèse et de Joseph II, commença à s'insurger contre cette espèce d'ostracisme, qui tomba peu à peu en désuétude et que le Synode de Léopol de 1891 a définitivement supprimé. N'ayant pas de séminaires proprement dits, puisque, comme nous le verrons, aucune des tentatives faites après l'Union de Brest n'avait réussi, il acceptait sa situation sans se plaindre. A peu près toutes les charges importantes étaient occupées par des religieux.

Il est assez difficile de dire qui le premier eut l'idée d'une réforme, le Père Henrik Jackowski ou le hiéromoine et Provincial Clément Sarnitskyj, qui par ailleurs étaient liés d'amitié. Je croirais volontiers que ce fut ce dernier, car le Père Jackowski n'aurait pas pris une initiative pareille s'il n'y eût été en quelque sorte invité. Clément Sarnitskyj, professeur à l'Université de Léopol, auteur d'une grammaire hébraïque qui est très probablement la seule qui ait jamais paru en langue ukrainienne, voyait avec peine l'état de décadence de son Ordre, auquel malgré tout il était affectionné. S'il ne songeait pas à se réformer vraiment lui-même en renonçant à la propriété d'un bien-fonds important qu'il avait acquis avec les revenus de sa charge de professeur, il désirait réformer les autres et était décidé à prêter tout son concours à l'oeuvre. Il dut s'en ouvrir au Père Jackowski, qui voyait là un très grand bien à faire et était prêt à donner tout son concours, pourvu qu'il y fût invité par l'autorité supérieure. Vivement encouragé dans son projet, sachant que le Gouvernement de Vienne serait favorable et que les évêques ne feraient pas d'opposition, il adressa, le 25 décembre 1881, une supplique à Léon XIII, demandant au Saint Siège de prendre l'initiative, formulant les conditions dans lesquelles une oeuvre pareille pouvait être entreprise et menée à bonne fin, et suggérant d'appeler à Rome le Père Jackowski pour concrétiser le projet. De fait, on retrouve toutes ses suggestions dans la Lettre apostolique *Singulare praesidium*, qui décréta la réforme et en fixa les points principaux.

La Propagande s'occupa de l'affaire dans la Congrégation plénière des 16-17 mars 1882, après entente avec le Père Jackowski et négociations avec le Gouvernement de Vienne. La Plénière du 22 juin suivant revint sur la question et prit des mesures en vue du Chapitre général des Basiliens non réformés. La Lettre apostolique parut le 12 mai 1882. En voici les principales dispositions.

Pour assurer le succès de l'oeuvre, on introduisit dans la constitution de l'Ordre réformé un concept nouveau et tout occidental: l'exemption complète de l'autorité des évêques. En effet, tout aurait dû passer par l'intermédiaire des Consistoires ou Conseils épiscopaux, et on savait que certains de leurs membres n'auraient pas laissé aux religieux réformés une liberté suffisante. Pour éviter un changement trop brusque, on ne mit pas à la tête de ceux-ci un Archimandrite ou Protoarchimandrite, mais simplement un Protohigoumène. La réforme

était confiée à la province de Galicie de la Compagnie de Jésus, et le Provincial n'aurait de comptes à rendre qu'à la Propagande.

Il ne s'agissait pas de modifier le caractère que l'Ordre avait revêtu depuis la réforme de Rutzkyj, de ressusciter un monachisme pur sans oeuvres extérieures autres que celles qui seraient compatibles avec la vie monastique. Les Basiliens étaient devenus des clercs réguliers et ils resteraient tels. Voici maintenant le détail des mesures prescrites.

Le Protohigoumène est nommé par la Propagande après consultation des moines. La nouvelle Congrégation est exempte de la juridiction du Métropolitain et des évêques. Le noviciat est confié aux Jésuites jusqu'à ce que les Basiliens aient des hommes capables de le diriger.

Le monastère de Dobromil, dans l'éparchie de Peremysl, est affecté à la réforme avec tous ses revenus. L'administration est contrôlée par la seule Propagande.

Peuvent être admis, non seulement des Ruthènes, mais des Latins qui passent au rite oriental au moment de la profession solennelle. Avant le moment du passage définitif et irrévocable, ces Latins ont l'usage du rite oriental.

Le postulat dure six mois et se passe au monastère même.

Un prêtre ruthène est chargé de la célébration des offices et de l'enseignement du rite. L'office est récité en commun. Pour les jeûnes et abstinences, on suivra les anciennes prescriptions de saint Josaphat, avec pouvoir conféré au Supérieur du monastère d'en dispenser selon les nécessités.

Le noviciat dure un an et six semaines. Ceux qui ne seraient pas reconnus aptes devront se retirer, avec dispense des voeux de dévotion qu'ils auraient pu émettre. Après l'émission des voeux simples, aucun des profès ne pourra le faire sans la permission du Saint Siège, à moins de nécessité évidente et urgente.

Après trois années de voeux simples a lieu la profession solennelle.

Après l'émission des voeux simples les profès sont appliqués aux études, soit de lettres, soit ensuite de philosophie et de théologie.

De nouvelles Constitutions seront élaborées.

Par la suite, la Propagande eut à s'occuper plusieurs fois de la réforme, notamment en 1883, 1884, et 1885, mais aucune nouvelle mesure substantielle ne fut prise.

Le Père Jackowski conservait la haute main sur la réforme, mais celle-ci n'occupait jamais plus de deux ou trois Pères. On demanda aux religieux non réformés s'ils voulaient s'adjoindre aux novices qui allaient débiter à Dobromil en 1882: deux seulement donnèrent leur adhésion, certainement des novices, car de plus anciens auraient dû recommencer leur noviciat, et on ne redresse pas un vieil arbre. En 1887 les jeunes Basiliens étaient déjà assez nombreux pour prendre

possession du monastère de St. Onuphre à Léopol; l'année suivante ce fut le tour de Krystinopol, en 1891 de Zloczow et de Zolkiew (*Zovka* en ukrainien), en 1892 de Krekhow, en 1893 de Buczacz et de Ulaszkowa, en 1897 de Drohobycz, en 1900 de Krasnopuszcza et de Podhorce près de Zloczow. En 1904 les quatorze couvents étaient ainsi occupés, et dès la même année entra en charge le premier Prothigoumène, Platonide Filas. En 1931, alors que la Congrégation comptait déjà trois provinces: galicienne, podcarpathique et américaine, avec une vice-province en Transylvanie roumaine, et était ainsi devenue internationale, fut rétabli le titre d'archimandrite. La Curie généralice fut fixée à Rome, ce qui permit en 1945, après la suppression violente, de la part des Soviets de l'Eglise catholique ruthène en Galicie, de l'Eglise catholique roumaine de rite oriental et des deux monastères existants en Podcarpathie, de sauver la réforme pour lui permettre de se reconstituer dans les deux Amériques, en attendant de pouvoir le faire en Europe.

Les Jésuites avaient formé d'excellents religieux. Toutefois, ils ne purent leur donner ce qu'ils ne possédaient pas eux-mêmes: une mentalité orientale. Polonais, ils ne cherchèrent pas à poloniser, mais Latins de naissance et de formation, ils ne pouvaient concevoir une mentalité plus souple, moins strictement juridique et plus en harmonie avec celle du peuple ukrainien, qui est resté profondément oriental d'esprit. Cela ne manqua pas de susciter plus tard des difficultés, mais à l'époque où fut commencée et menée à terme la réforme de Dobromil personne n'y songeait.

Les Ruthènes russophiles ne pouvaient manquer de trouver à redire à la réforme basilienne telle qu'elle avait été réglée par Léon XIII. En 1885, une députation de cinq personnes, conduite par le *senior* ou Président de l'Institut stavropigiaque de Léopol, se présenta au Nonce de Vienne, Serafino Vannutelli et lui remit, au nom de tout le peuple ruthène, une pétition au Pape pour obtenir la révocation de la Constitution *Singulare praesidium*. Cette pétition, datée du 22 février précédent, prétendait que les promesses faites au moment de l'Union de Brest avaient été violées et par le choix des Jésuites pour la réforme de l'Ordre et par la concession donace de pouvoir y recevoir des candidats latins. Ceux-ci, disait la pétition, en profiteraient un jour pour se hisser à l'épiscopat, détruire les Chapitres, corrompre le rite et confier les paroisses aux Basiliens, au détriment du clergé séculier. La remise du monastère de Dobromil aux Jésuites, bien qu'elle ne fût que temporaire, aurait dû être votée par tous les anciens de l'Ordre; l'attribution des revenus de Dobromil à la réforme violait les règles de saint Basile qui défendent l'aliénation des biens; l'exemption de la juridiction épiscopale était de même une violation de la législation traditionnelle, enfin il était inutile d'appeler des Jésuites, alors que par-

mi les Basiliens de Galicie et de Hongrie il y avait des hommes capables de procéder à la réforme.

Cette pétition était signée par Isidore Sharanievyc, par Basile Kovalskyj, membre de la Cour de cassation de Vienne, par Denys Kulakovskyj, procureur fiscal à Cracovie, par Michel Dymets, conseiller municipal de Léopol, et par le prêtre Emilien Ogonovskyj, Président de la Société de culture littéraire « Prosvita », professeur de philosophie à l'Université de Léopol. En la transmettant à Rome, le Nonce faisait remarquer que tous les pétitionnaires plus ou moins étaient des fauteurs du nationalisme ruthène le plus avancé, surtout le prêtre Ogonovskyj, qui, disait-il, n'avait presque rien de sacerdotal. Quant à l'Institut stavropigiaque, il comptait en tout une douzaine de membres, avait un esprit très peu catholique, et d'ailleurs jouissait de peu d'influence, car les rentes avaient beaucoup diminué. Cet Institut, héritier de l'ancienne Confrérie de Léopol, avait fait accession à l'Union en 1708.

Le plus grave était que cette pétition présentait l'Union avec Rome comme une simple Union *dogmatique* et non disciplinaire — le mot y est en toutes lettres et l'oeuvre entreprise comme une violation du rite que Rome avait solennellement promis de conserver.

Le Nonce jugeait qu'un acte pontifical était nécessaire, sous la forme d'une encyclique aux Ruthènes, ou au moins d'une lettre au Métropolitain de Léopol. Il faisait remarquer toutefois que ce serait donner beaucoup d'importance à une manifestation d'un certain nombre de politiciens, qui, bien que condamnés, seraient fiers d'avoir contraint le Saint Père à promulguer un document solennel.

La Propagande examina l'affaire et fit même rédiger un projet d'encyclique où étaient réfutées toutes les erreurs dogmatiques et historiques de la pétition, et cela avec une certaine abondance.

Il est certain que le Gouvernement autrichien aurait vu d'un bon oeil cette nouvelle condamnation des agitateurs russophiles, surtout venant après celle du fameux prêtre Ivan Naumovyc, qui depuis apostasia et mourut dans le schisme.

Cependant, les cardinaux jugèrent que la chose n'en valait réellement pas la peine. Le pétition ne reçut aucune réponse et l'encyclique ne fut pas envoyée.

Le piquant est que le *senior* de l'Institut stavropigiaque, Isidore Sharanievyc, homme par ailleurs assez modéré, n'avait accepté qu'à contre-cœur la présidence de la délégation, et que six ans après, il signa sans restriction les actes du Synode de Léopol de 1891 (édition romaine, p. 183).

* * *

En 1883, Romain passa avec grand succès ses examens de baccalauréat. Sa mère raconte comment, en même temps que six de ses compagnons d'études, il demanda d'être interrogé en premier lieu sur la religion, parcequ'ils considéraient cette matière comme la plus

importantes de toutes. C'était vrai en théorie, mais comme bien on le pense, la pratique était contraire. Le Directeur du lycée en parla à ses supérieurs et ceux-ci en référèrent au Ministère de l'Instruction publique à Vienne. L'Autriche, et en particulier la Galicie, étaient des pays officiellement catholiques et en grande partie de fait: néanmoins la demande fut rejetée en donnant pour motif que la religion doit se trouver dans le coeur et non dans l'intelligence, ce qui est parfaitement faux, mais il fallait bien donner une raison quelconque.

A la fin de juin 1883, Romain accompagna sa mère à une réunion de famille à Kroskieniec, vers Drohobycz. Ils parlèrent de l'avenir. Romain était triste. « Je ne vois pour moi aucun avenir possible que celui d'agriculteur, parceque je voudrais devenir seulement prêtre uni, mais papa ne le permettrait jamais... ». Au même moment, bien que le temps fût très serein, éclata tout d'un coup un orage d'une extrême violence, comme si Dieu avait voulu faire comprendre que la lutte pour la vocation allait commencer. Le jour suivant, durant la dernière partie du voyage, on passa près de Dobromil, où précisément depuis quelques mois avait été ouvert le noviciat des Basiliens réformés, sous la direction du Père Jackowski. Romain contempla longuement la tour du monastère, comme perdu dans un songe...

Après une semaine de divertissements, il voulut faire une retraite spirituelle, sous la direction du Père Jackowski à Stara Wies, où se trouvait une résidence des Jésuites. Le comte Jean, qui ne se doutait encore de rien, y consentit. Or, une fois qu'il était sur le point de commencer l'une des méditations d'usage, il eut le sentiment d'une voix intérieure qui lui disait: « Tu dois être Basilien ». Quelques jours après, il le dit à sa mère: « Eh bien, maman, je me suis décidé: je me fais Basilien. J'écrirai à papa et j'entrerai au noviciat ».

Ces mots furent comme un coup de foudre pour la comtesse. Elle n'eut d'abord qu'une seule pensée: « Romain d'un autre rite que le mien! » ce qui pour elle avait alors le même sens que s'il se fût agi d'une autre confession religieuse. La mère voulut consulter un prêtre vénérable, ami intime de la famille, et le mettre au courant de l'angoisse qui commençait à lui étreindre le coeur. Le prêtre la laissa s'expliquer tout à son aise et lui répondit avec calme: « Connaissant Romain comme je le connais, cela ne m'étonne pas du tout. On pouvait être certain qu'il ne suivrait pas une voie ordinaire, mais viserait à quelque chose de plus sublime que le simple sacerdoce: il n'y a pas à s'en étonner... ».

Ce fut alors que commencèrent les angoisses. Durant la nuit, la mère ne put fermer l'oeil et pleura sans cesse. Après la mort d'Etienne, elle avait assisté à celle de Georges, et voici qu'elle devait être encore présente à celle de Romain... « Romain d'un autre rite que le mien! ». Le jour suivant, elle se confia à son fils, lui faisant comprendre que l'on ne pouvait faire allusion à de pareils projets devant son père, parceque certai-

nement il ne le permettrait jamais avant la fin des études universitaires. Romain avait le coeur brisé, il pleurait secrètement, et dit à sa mère: « Je le comprends, cela sera la rupture avec tout le passé... ».

Je préfère traduire ici une page entière des Souvenirs de la comtesse, écrits onze années plus tard, alors que ses idées avaient changé du tout au tout et que ses préjugés, qu'elle partageait alors avec toute la société polonaise s'étaient dissipés:

« Dès ma prime jeunesse, j'avais toujours entendu traiter le clergé ruthène avec un mépris qu'il méritait souvent à cause de son ignorance profonde, de ses moeurs et de son avidité. Je ne connaissais rien du rite: j'en avais vu seulement quelques représentants sortis de la plus basse des couches sociales. Ceux qui n'étaient pas rustres et ignorants se déclaraient, depuis quelques années, ennemis de l'Eglise latine et de la nationalité polonaise. Il n'y avait donc rien d'étonnant dans tout ce que je croyais avoir oublié: les discours à la Diète de Galicie, des discussions politiques entremêlées d'anecdotes malpropres et rebutantes sur le compte des prêtres ruthènes, des expressions et des plaisanteries pleines de mépris que j'avais entendues: tout cela relevait la tête autour de moi, sifflant comme des vipères et ne visant à autre chose qu'à me ravir mon fils pour le précipiter dans un gouffre d'impuretés.

« Le germe des Basiliens réformés n'était pour moi, jusqu'à cette époque, qu'un morceau de papier avec le décret du Saint Père et l'oeuvre à peine ébauchée du Père Jackowski.

« L'horreur du schisme qui se montrait à l'horizon, les millions de gens du peuple qui périssaient à cause de l'ignorance du clergé ruthène, l'Union en péril, la conversion de l'Orient, le renouveau de l'Eglise orientale... tout cela, pour le dire sincèrement, n'avait pour moi aucune importance. Que m'en importait-il à moi? Je voyais une seule chose devant mes yeux: comme une insaisissable grande croix qui étendait sur moi ses bras, et, sur cette croix, mon Romain qui abandonnait le rite dans lequel je l'avais élevé, laissant là tout ce qui nous avait maintenus unis, reniant cette Eglise romaine qui, après Dieu, m'était la chose la plus chère au monde... ».

Dans tout cela il y avait du vrai et du faux. Le clergé ruthène n'était pas uniquement composé de gens ignorants ou avides d'argent, mais comptait bien des prêtres excellents et zélés. Il était vrai que les Ruthènes passaient par une période de transformation: des agitateurs russes travaillaient en cachette pour le schisme et pour une union politique avec la Russie, les partis étaient en lutte les uns contre les autres: les uns visant à tout russifier, même la langue du peuple; les autres ne voyant le salut que dans le développement de l'idée nationale ukrainienne, idée défendue non seulement par des chrétiens sincères, mais aussi par des incroyants et des politiciens qui s'en allaient répétant que l'Union conclue à Brest en 1595, Union qui avait ramené une grande

partie des Ruthènes au giron de l'Eglise catholique, avait été un malheur qu'il fallait anéantir; des chrétiens sincères au contraire, défenseurs de cette Union, voyaient le progrès dans une imitation plus radicale des Latins en ce qui concernait le rite, au risque de compromettre l'avenir de l'apostolat et au scandale de certains des dissidents de bonne foi. Les Séminaires pour le clergé séculier étaient encore en partie inexistants ou d'un niveau inférieur tant au point de vue spirituel qu'au point de vue intellectuel; pas un seul Ordre, pas une seule Congrégation religieuse en dehors de quatorze monastères presque vides d'habitants, mais par bonheur dirigés par un Provincial favorable à une réforme qu'il aida comme il put une fois qu'elle eut été décrétée. Passer du rite latin au rite oriental ou reprendre celui de ses ancêtres, ce qui était mieux, ne signifiait en rien vouloir abandonner l'Eglise romaine. C'est ce que le Père Jackowski dit clairement à la comtesse quand celle-ci ne tarda pas à aller se confier à lui pour lui dire que son Romain bien-aimé, si bien élevé, si fin, déjà si instruit, deviendrait un grossier paysan et que désormais toute l'union de la famille était ruinée. « C'est un enfantillage, dit le Père: vous serez unis en Dieu et non par le rite; jamais Romain ne deviendra un paysan, tout au plus un martyr: et que pourrions-nous souhaiter de meilleur et pour lui et pour vous? ».

La comtesse n'avait pas fait la sainte Communion depuis le moment où Romain lui avait fait part de sa décision, disant pour s'excuser qu'elle n'en avait pas eu la force. Le jour suivant, elle se confessa, reçut Notre Seigneur et pria le Père d'offrir de sa part Romain au Christ, comme elle avait fait dans le passé lorsqu'on le croyait proche de la mort, en 1881. De fait, cette douleur intense relative à la vocation de Romain disparut de l'âme de la comtesse pour ne plus y revenir. Il ne restait plus qu'une cruelle incertitude: de quelle manière le comte Jean accueillerait-il la nouvelle de cette entrée projetée chez les Basiliens? Certes, il en souffrirait beaucoup et Romain aurait à en supporter le contre-coup. De toute manière, il était mieux n'en rien dire pour le moment.

Il arriva cependant que cette violente crise occasionna à la comtesse une forte fièvre qui avait toutes les apparences du paludisme ou d'un début de typhus: plus de sommeil, plus d'appétit, plus de forces, mais seulement l'angoissante question: comment dire au père que Dieu, après avoir repris les deux premiers fils, voulait maintenant le troisième? Où le dire? A quel moment? N'était-il pas mieux de garder le silence? Quelle influence pourrait-on exercer sur Romain? Qui pourrait y aider? C'étaient là des pensées continuelles, de jour et de nuit, qui brisaient les forces et aggravaient la maladie.

* * *

Il fallait à tout prix sortir de cette situation. C'est pourquoi, un jour que le comte Jean était revenu à Przyłbice après une longue ab-

sence, la comtesse au milieu d'une conversation indifférente, et tout en réprimant les battements de son coeur, dit d'une manière qu'elle s'efforçait de rendre naturelle et comme si elle pensait à toute autre chose: « D'après tout ce que je vois, il me semble que Romain voudrait devenir prêtre, et cela certainement ». Elle attendit la réponse comme s'il se fût agi d'un arrêt. Son mari parcourait divers papiers. Sans même s'interrompre, il dit tranquillement: « Que veux-tu, si réellement il avait une vocation positive, on ne pourrait pas le lui refuser ». Ce n'était donc pas l'idée du sacerdoce qui l'effrayait, mais il songeait au clergé séculier polonais, avec le simple titre d'ordination dit patrimonial, ce qui ne priverait pas la famille de la présence de Romain, tandis que celui-ci tout en restant dans le monde pourrait exercer une excellente action pour le bien.

Pendant un certain temps, il n'en fut plus question, mais la comtesse demeurait persuadée qu'il ne faudrait rien dire des vraies intentions de Romain jusqu'au moment où le Seigneur lui-même montrerait la voie à suivre. Comme on le voit, elle croyait à la sincérité de la vocation religieuse de son fils, mais ne savait pas comment aller au delà de cette première confiance. Elle lui recommanda le silence et la prudence, pour ne pas aller au devant d'une vaine irritation.

Au début d'août, alors que la maladie devenait de plus en plus aigüe, le Père Jackowski vint un jour rendre visite à la famille. La comtesse lui dit tout de suite que pour le moment on ne pouvait parler de rien à son mari. Et voici que le jour suivant, alors que le comte Jean et le Père Jackowski étaient seuls à côté de la malade, celle-ci dit tout d'un coup: « Et maintenant, Père, que pensez-vous de la vocation de Romain comme Basilien? ». Elle se demanda par la suite si elle était malade au point de ne plus savoir ce qu'elle disait, ou bien tellement distraite, pour ne plus se rappeler sa résolution de la veille, ou même, et cela serait l'explication la plus vraisemblable, si Dieu n'aurait pas permis qu'elle détruisît par un seul mot le plan échafaudé par sa prudence.

Involontairement on pense à ce qui était arrivé deux siècles et demi auparavant au futur métropolitain Joseph Velamin Rutskyj. Après avoir fait entre les mains de Clément VIII serment de reprendre le rite oriental et de se faire moine au couvent de la Ste Trinité de Vilna, pour se consacrer au service de l'Union, Rutskyj ne pensait plus qu'à retourner à Rome pour y demander la dispense de son serment et entrer dans un Ordre latin. Un Jésuite de grand renom, le Père Fabricy, prêchait un jour dans une église de Vilna: tout d'un coup, il interrompt son discours pour inviter l'assistance choisie qui l'écoutait à se rendre le dimanche suivant au monastère afin d'y assister à la vêture monastique du jeune homme, et reprend ensuite le fil de son sermon comme si rien n'était. Furieux, Rutskyj qui était présent à la cérémonie se précipite à la sacristie et éclate en reproches. On questionne le Père, qui affirme n'avoir

rien dit de semblable, et le dimanche suivant Rutskyj, ayant changé d'avis, se présentait à l'archimandrite Samuel Sientchyllo pour recevoir de ses mains l'habit monastique. Ce que fut de son temps pour l'Eglise ruthène Joseph Rutskyj, André Szeptyckyj le fut au XX^e siècle. Parfois, Dieu se sert de moyens extraordinaires de cette espèce, moyens qui sont humainement inexplicables.

La comtesse n'avait pas plutôt fait sa question au Père Jackowski, qu'elle comprit la portée de ce qu'elle avait dit sans s'en apercevoir. Le comte Jean en frémit, et le Père, après avoir regardé la malade avec stupeur, répondit tranquillement: « Je crois que cette vocation est véritable, et que l'année de service militaire que Romain doit faire maintenant suffira pour le mettre à l'épreuve ». Le comte sursauta, comme s'il eût été mordu par une vipère ou frappé de la foudre, et s'écria: « Cela, jamais »! La pauvre mère, toute couverte d'une sueur froide, émit un profond soupir, comme si elle avait été en agonie. Tel fut le début d'une lutte angoissante pour tous, et qui devait durer deux ans.

Les difficultés allaient en augmentant: désaccord entre le comte Jean et son beau-frère Alexandre Fredro, tous deux ayant les nerfs fatigués, malentendus avec les domestiques et avec les professeurs des enfants restés à Cracovie, manque d'argent liquide pour toutes les dépenses au moment où la mère de la comtesse était en danger de perdre la vie, où la comtesse elle-même ne pouvait plus sortir de la maison, ni même prier et reprendre des forces. Déjà depuis longtemps, après la mort de Georges, elle s'était adonnée aux pratiques d'une dévotion plus maladive que vraie, lisant une quantité de livres religieux qu'elle achetait rien qu'à cause des titres, par pur hasard, de sorte que l'on commençait à l'appeler « dévote, bigote », ce qui irritait au plus haut point son mari.

A peine le Père Jackowski eut-il laissé entendre qu'après une année de service militaire Romain pourrait être en mesure de réaliser ses espérances, que l'imagination du comte Jean se mit à divaguer et à fabriquer tout un plan tendant à lui ravir ce fils tant chéri. La première partie de ce plan avait été pensait-il, le fanatisme inculqué à la mère par des intrigues jésuitiques, et la deuxième était de sacrifier Romain à ces intrigues. Si tout d'abord il n'avait fait aucune objection à une vocation sacerdotale, c'était parcequ'il ne la voyait se réaliser que dans un avenir encore lointain, et non pas dans un Ordre à peine réveillé d'une longue décadence où irait s'ensevelir un caractère tout à fait exceptionnel et de rares qualités qui faisaient sa joie; et cela rien qu'au bout d'un an!

Le grand coupable était le Père Jackowski, confesseur de la mère et de ses fils, rêvant la réforme des Basilens qu'il avait fait accepter à Vienne et à Rome il y avait à peine un an. Pas de doute: depuis longtemps il avait pensé à Romain et l'avait préparé lentement, à cause du nom des Szeptycki, de la capacité et de la piété de son fils.

Toutes ces réflexions, ruminées nuit et jour, finirent par créer une idée fixe dans l'esprit du comte. Cette vocation, que l'on voulait faire croire divine, ne venait pas de Dieu, mais des hommes, et son devoir précis était de la combattre. Suivirent des accusations, des reproches, presque des scènes, et tout cela infligé à une pauvre femme immobilisée par la maladie, qui ne répondait rien et confessait ainsi une faute qu'elle n'avait pas commise en réalité. Elle n'avait fait qu'enseigner à Romain l'amour de Dieu et ne l'avait jamais poussé à changer de rite — bien qu'elle s'y fût résignée par un effet de ce même amour de Dieu — et pas davantage à se donner à un Ordre qui commençait à peine à se réveiller d'une léthargie mortelle. La comtesse croyait que tous les gens de bon sens ne penseraient pas autrement. Elle et son mari se rongeaient l'âme en deux directions opposées.

La première chose à faire, d'après le comte, était d'obtenir de le détourner de cette idée folle. A la première ouverture qu'il lui fit à ce sujet, le Père répondit qu'il pouvait bien continuer à examiner et à éprouver Romain, mais qu'il n'avait pas le droit d'aller au delà. Bientôt il se décida, et cela dès le 25 août 1883, à écrire au comte une lettre que celui-ci conserva, et dans laquelle il déclarait son intention, tout en priant Dieu de mettre tout au clair, de s'éloigner de la famille autant que la courtoisie le permettait. De fait il fit ainsi.

Au début de septembre, les médecins envoyèrent la comtesse à Venise et à Méran. Le comte l'accompagna jusqu'à Venise: elle aurait continué son voyage avec Romain, Léon et une domestique. On ne parlait plus du sujet qui pourtant préoccupait tout le monde, parceque, disait le père, il ne fallait pas donner consistance à une idée qui ne le méritait pas. A Venise seulement, Romain, croyant avoir trouvé un remède, dit à sa mère: « Maman, faites bien comprendre à papa que je n'ai pas l'intention d'entrer au couvent tant qu'il n'y aura pas consenti de bonne volonté », et il ajouta qu'il espérait que Dieu permettrait que cela arrivât bientôt. Le père, de son côté, disait à une amie intime de la famille: « Par bonheur, il a à faire son service militaire: je dormirai tranquille quand je le verrai en uniforme. C'est alors que les Jésuites ne pourront plus rien sur lui ».

La comtesse passa trois semaines à Venise et huit jours à Méran, se remettant lentement. Le 1^{er} octobre, Romain commença son service militaire à Cracovie, trouvant la chose plutôt amusante, mais au fond il avait l'âme abattue, d'autant plus que le comte exigeait absolument que son fils prît part aux divertissements de société, chose doublement difficile, tant parceque cela n'allait pas du tout à Romain que parceque les exigences du service s'y opposaient.

Tout d'un coup, le 8 janvier 1884, on le reconduisit de la caserne à la maison. A peine arrivé, il s'évanouit, et immédiatement se déclara une très violente scarlatine accompagnée d'infection du sang et d'inflammation articulaire. Deux jours après, les médecins ne dissimulè-

rent pas que l'on était au début d'une lutte entre la vie et la mort, avec des probabilités égales.

Ce fut le commencement de terribles journées. Un matin, avant la venue du médecin, la mère s'aperçut que les doigts du malade commençaient à serrer nerveusement la couverture du lit, et elle savait bien ce que cela signifiait. « Comment! Déjà? » s'exclama le médecin. Durant l'après-midi, un cortège funèbre passa sous les fenêtres, et Romain pouvait entendre les chants... Le père et la mère se mirent en prières, répétant le psaume 90: « Celui qui habite dans l'asile du Très Haut... ». Puis Romain s'endormit.

Vers la fin de février, tout danger grave avait disparu et commença la convalescence. Les forces revenaient à vue d'oeil, et avec les forces la gaieté, les plaisanteries. Il semblait à Romain que, guéri par Dieu, il n'avait plus qu'à se lever au plus tôt pour réaliser le rêve de sa vie, et que cette fois tout irait bien.

Cette réaction, qui se manifeste d'habitude après un grave danger ne dura pas. A Pâques revinrent les angoisses pour la réalisation de sa vocation. Tout le monde voulait le féliciter, mais lui s'éclipsait, ne pouvant supporter cette joie et disant à sa mère: « Maman, je n'en puis plus... Il ne me reste plus qu'une chose à faire: m'enfuir de la maison! ».

Les médecins étaient d'avis que le service militaire devait être interrompu d'une manière définitive, parce que les conséquences d'une scarlatine aussi violente devaient être prévues et soignées durant plusieurs années. Le père entreprit les longues démarches en vue de l'exemption définitive et réussit dans le but qu'il s'était proposé. Mais ce fut alors que lui revinrent à l'esprit les rancoeurs, les soupçons, les irritations. Cet avis des médecins peut être une nouvelle intrigue des Jésuites pour écarter l'épreuve du service militaire, cette épreuve qui aurait pu sauver Romain..:

Dans la seconde moitié de mai, tout le monde abandonna Cracovie pour revenir à Przylbice, avec l'idée de passer tout l'été à Krynica pour la santé du convalescent. Quand les deux époux étaient seuls, c'est alors que recommençaient les récriminations, les accusations. La lutte contre la volonté divine continuait, parce que l'on voulait nier cette volonté. Romain se désolait, croyant que sa vocation était fautive, que Dieu la lui avait reprise parcequ'il ne s'en était pas montré digne.

On devait partir pour Krynica le 9 juin. Mais précisément en ce jour devait avoir lieu dans le village voisin de Bruchnal le « pardon » annuel, c'est à dire un jour d'expiation avec indulgence plénière, pratique que les Ruthènes avaient acceptée avec toutes les manifestations extérieures que revêtent ces jours dans l'Eglise latine. Toute la famille y assista, assise comme de coutume dans le banc des patrons. Le Très Saint Sacrement était exposé durant la Liturgie: autre prati-

que imitée de l'Occident. Après l'Evangile, le prêtre mit un voile mobile devant le Très Saint Sacrement et commença son sermon. La comtesse voyait le Saint Sacrement à travers le voile, et il lui semblait qu'il était tout ardent d'un feu céleste. Durant la première moitié de la Liturgie, elle n'avait cessé de demander à Dieu d'éclairer son mari et de mettre fin à ce supplice déchirant tant pour lui que pour leur fils. A ce moment, le comte posa sa main celle de sa femme, comme il avait l'habitude de le faire de temps en temps. La comtesse saisit cette main et eut comme le sentiment qu'elle conduisait son mari aux pieds du Christ pour implorer la guérison de son âme et de son coeur, répétant maintes fois d'esprit l'oraison jaculatoire: « A cause de ce que vous êtes, Seigneur, mon espérance réside en vous ! ». Quand vint après la Liturgie la bénédiction du Très Saint Sacrement, autre usage emprunté aux Latins, comme tout le monde était à genoux, le banc frémit comme s'il avait été remué à deux mains par quelqu'un. Or, ce banc était de chêne massif, tout neuf, et jusqu'à ce moment il était resté immobile. Aucune des personnes voisines ne s'était aperçue de ce frémissement.

Un an et demi ou deux ans plus tard, alors qu'elle lisait pour la première fois la Vie de saint Ignace de Loyola, elle tomba sur un passage où il était dit que, lorsqu'une prière a été exaucée ou un démon chassé, on constatait quelquefois une secousse semblable. Elle se rappela l'incident de Bruchnal et eut la sensation très nette que le Seigneur l'avait alors exaucée. Chose extraordinaire, ce fut précisément le même jour que, quatre années après, Romain fut conduit par ses parents au noviciat de Dobromil, et le père, prosterné jusqu'à terre devant le tabernacle, abandonnait à Dieu de tout coeur et même avec des actions de grâces ce qu'il avait de meilleur: son fils.

A Krynica, malgré la nombreuse société, la Messe quotidienne et la fréquente communion, Romain n'était pas à son aise. Il se décida finalement à écrire à son père une longue lettre dans laquelle, après avoir affirmé de nouveau que sa vocation était d'être Basilien, il en donnait toutes les raisons et protestait de ne pas vouloir y donner suite sans le consentement paternel, en se soumettant à une épreuve d'un ou deux ans, mais ajoutant qu'il était et serait resté toujours son fils, et non un étranger qui complotait avec les Jésuites.

Pendant trois semaines il n'eut pas de réponse. Le père écrivit plusieurs fois, mais déchirait toujours la lettre sans l'expédier. Quand il revint à Krynica, la comtesse lui demanda s'il avait reçu la lettre de Romain et pourquoi il ne lui avait pas répondu. Le père répliqua que c'était parcequ'il voulait parler à coeur ouvert avec son fils, et, appelant celui-ci, il le prit par le bras et le conduisit

dans la forêt voisine. La mère et Alexandre; le quatrième fils, qui pouvait avoir alors dix-huit ans, se mirent en prières.

Deux heures après, ils revinrent, tous deux tranquilles, joyeux même, différents du tout au tout de ce qu'ils avaient été auparavant. La conclusion de la conversation était que le père ne défendait pas à Romain de suivre sa vocation, mais que, pour la satisfaction de sa conscience et pour le bien de Romain lui-même, il voulait une épreuve: Romain devait faire ses études de droit et ne pas éviter systématiquement les divertissements de société: en peu de mots, attendre encore quatre ans. Après, il serait libre et le père donnerait son plein consentement. Somme toute, c'était un changement merveilleux, obtenu uniquement par la grâce de Dieu.

* * *

Donc, durant l'automne de 1884, Romain et Alexandre allèrent ensemble en Allemagne, à Breslau, pour suivre les cours de la Faculté de droit de cette Université.

C'était pour les deux jeunes gens un milieu tout nouveau, généralement indifférent aux problèmes religieux. Tout de suite Romain s'y fit connaître pour ce qu'il était: un catholique ardent, et de principes et en pratique. Beaucoup de jeunes gens polonais fréquentaient cette Université, et naturellement beaucoup de catholiques allemands, ceux-ci groupés, selon l'habitude des pays germaniques, en une Association particulière. Il s'en forma bientôt une autre toute semblable pour les Polonais, qui venaient en majorité de la Prusse occidentale, c'est à dire de la Posnanie. On tenait de fréquentes réunions dans la chambre des deux jeunes gens, avec des discussions à propos de tel ou tel sujet, sans oublier une petite réfection qui permettait aux plus pauvres de manger quelque chose de nourrissant le soir: c'était même pour cela que Romain, dans sa correspondance presque quotidienne avec Przybilce, réclamait constamment des envois de vivres. Ses lettres et ses cartes postales étaient toujours empreintes de considérations surnaturelles. Cependant, avec tout le zèle qu'il mettait dans son apostolat auprès de ses collègues, il n'était pas satisfait. Deux ans passèrent: il ne voyait pas le moment d'en finir. Son père caressait toujours l'espoir de le voir abandonner l'idée d'entrer chez les Basiliens, et c'était une espérance à laquelle il se cramponnait désespérément.

Quand Romain retourna à la maison pour les vacances d'été de 1885, il était tellement fatigué et abattu que l'on crut nécessaire de consulter un médecin, en lui demandant si un grand chagrin ne serait pas la cause de cet affaiblissement. Sans hésitation, le médecin répondit affirmativement.

La lettre de Romain à son père, écrite vers le début de l'été de

1883, avait déjà indisposé le comte, qui avait fait une concession à Krynica, dans l'espérance secrète de voir son fils changer d'avis après quatre années d'études juridiques. Or, voici que à peine revenu de Breslau à la maison, Romain demanda à son père de pouvoir finir ses études dans une Université allemande au lieu de les continuer à Cracovie, comme on en avait conçu le projet: il croyait pouvoir gagner ainsi plus d'une année en obtenant plus tôt son doctorat en droit. C'était précisément ce que le comte ne voulait pas: il refusa très sèchement, laissant aller de nouveau ses soupçons sur l'influence d'une autre volonté. La voix du comte tremblait de colère; Romain répondait avec calme, mais d'une manière glaciale et même dure. « Vous n'avez pas le droit de me refuser cela, papa, vous n'avez pas le droit de me tourmenter d'une pareille manière ». Il sortit ensuite de la chambre comme s'il n'avait été question de rien, mais, à peine arrivé dans la sienne, il tomba à genoux au pied de son lit et sanglota d'une manière telle que sa mère ne savait plus comment faire. Tout d'un coup il revint vers son père, se prosterna devant lui jusqu'à terre et lui baisant les pieds: « Pardonnez-moi, papa, pardonnez-moi, je ferai ce que vous voulez ». Le père, pris de son côté d'une crise de larmes, le releva et le serra sur son coeur. Finalement il fut décidé que Romain terminerait ses études à Cracovie jusqu'à son doctorat. Mais le vainqueur fut Romain, parce que le père avoua que désormais il croyait à une vocation qui se manifestait d'une telle manière. Il convient d'ajouter que le comte était un homme d'une droiture et d'une sincérité éminentes.

* * *

Depuis ce moment son attitude à l'égard de son fils changea complètement. Il avait accepté la volonté divine et voulut être conséquent avec lui-même. Il ne revint pas sur sa décision au sujet des études, non pas dans l'espoir de faire changer à Romain sa résolution, mais pour l'armer, l'enrichir pour l'avenir, tant par les études que par les relations de société qui un jour ou l'autre pourraient être utiles et à lui et à son monastère. Finalement, il avait compris que Romain appartenait avant tout à Dieu, et que Dieu l'avait simplement prêté à ses parents. On ne pouvait être plus loyal.

A partir de cette époque, tout ce que Romain jugeait bon ou mauvais, tout ce qu'il désirait ou tout ce qui lui plaisait, fut pour le père d'une importance capitale et influa beaucoup sur ses décisions. De son côté, et avec toute la force de sa volonté, Romain sut vaincre les dégoûts et les vains prétextes, il se remit avec intérêt à l'étude, et bientôt cette matière juridique lui sembla moins pesante.

Après tant d'émotions, tant de soucis, la comtesse Sophie tomba malade d'une paralysie nerveuse qui la priva pour dix mois de l'usage

de ses jambes. Les médecins décidèrent de l'envoyer dans le Midi. Romain et son quatrième frère, Casimir, le futur higoumène des Studites devaient rester à Cracovie avec la fidèle Mazdunia ou Adèle Defforel, une Suisse qui avait été pour tous comme une seconde mère, tandis que la comtesse avec son frère Alexandre Fredro, Léon encore trop jeune — il avait une dizaine d'années — et une domestique iraient à Abbazia.

Romain les y rejoignit au début des vacances universitaires de Noël, et il y resta jusqu'au 19 janvier 1886, pour retourner ensuite à Cracovie. Ce séjour à Abbazia aurait été un enchantement si le sixième fils, Stanislas, également venu rejoindre sa mère pour les vacances alors qu'il était élève de première année à l'Académie militaire de Vienne, n'avait pas été atteint d'une inflammation articulaire qui le tint pour deux mois au lit. Il y fut amoureusement soigné par Romain, et quand celui-ci partit, il fut remplacé par le précepteur de Léon, Casimir Stefanski, qui bientôt lui aussi fit comme partie de la famille.

Le comte avait permis à Romain, et cette fois de tout coeur, de se remettre sous la direction spirituelle du Père Jackowski. Romain en profita pour commencer d'une certaine manière son postulat religieux, n'acceptant aucun plaisir sans la permission de son directeur. Ce fut ainsi qu'il accueillit volontiers la proposition que lui fit son père de faire un voyage à Rome; celui-ci jugeait qu'un séjour dans la Ville Eternelle serait très profitable à la formation de son fils. Vers le milieu d'avril, Romain se trouva à Rome, muni de lettres de présentation et de recommandation pour divers personnages. Il prit logement au Collège polonais, via dei Maroniti, ainsi appelé parce que ceux-ci y avaient eu leur Collège, jusqu'à la suppression de la Compagnie de Jésus en 1773.

Tout en faisant des excursions dans la ville et ses environs, il visita plusieurs cardinaux comme Simeoni, Ledochowski et Czacki, ce dernier ancien Nonce en France et les deux premiers successivement Préfets de la Congrégation de la Propagande pour les Affaires du Rite oriental, de 1878 à 1892 et de 1892 à 1902. Il fut partout bien reçu, plus intimement par Czacki, bien que celui-ci ait fini par lui déclarer qu'il aurait préféré le voir entrer dans un couvent polonais plutôt que chez les Basiliens, et semblablement par Ledochowski, ce qui plus tard lui fut d'une extrême utilité. On devinera sans peine qu'il se fit beaucoup d'autres relations: tout le monde le recevait très volontiers, et découvraient chez lui de très rares qualités et une extraordinaire maturité de jugement.

Romain retourna à Cracovie à l'automne de 1886 et recommença près de la jeunesse universitaire l'apostolat qu'il avait entrepris si heureusement à Breslau. Chaque mercredi soir, il réunissait chez lui les meilleurs de ses collègues, qu'ils fussent plus jeunes ou plus âgés, tous venant très volontiers, et aussi des personnes d'âge mûr qui savaient

écouter ces discussions juvéniles. Il en préparait lui-même le sujet et intervenait quand c'était nécessaire pour accepter, réfuter et même protester énergiquement. On ne lui refusait jamais la parole, et, dès qu'il commençait à parler, le silence devenait profond. C'est ainsi que l'on discutait les questions qui touchaient de plus près aux intérêts de l'Eglise et de la patrie, ou bien on lisait quelque article intéressant de revue ou de journal. Il y avait une association dite « des Filareti », c'est à dire « des amis de la vertu » : il en fut élu président, après avoir obtenu à l'unanimité certaines réformes qu'il jugeait nécessaires.

Au début de l'hiver de 1886 la comtesse vint s'installer à Cracovie, par suite du décès, le 11 novembre, d'Adèle Defforel, appelée aussi Mazdunia, morte subitement d'une crise cardiaque à Léopol, où elle était allée consulter un médecin. Ce fut un déchirement pour toute la famille. Par ailleurs, déjà en 1880, après la mort de Georges, la comtesse, ne voulant plus laisser ses enfants habiter chez des étrangers, avait pris à loyer un appartement dans une maison amie. Elle se trouvait très bien à Cracovie, et de cette manière pouvait reprendre la vie de famille.

Désormais, l'opposition du père à la vocation de Romain avait complètement cessé; tout au contraire, le comte cherchait à l'indemniser en quelque manière de la longue épreuve qu'il lui avait imposée. C'est ainsi qu'en 1886 il l'envoya pour la première fois à Rome, durant l'automne de 1887 en Russie, et pendant l'hiver de 1888 de nouveau à Rome.

Ce fut vraiment par une disposition de la Providence que, à partir de 1885, c'est à dire lorsque le comte Jean eut changé d'avis en faveur de la vocation de Romain aucune critique ne fut émise par ceux qui en avaient connaissance non seulement par suite de la mentalité du monde au sujet de la vie religieuse qu'à cause des préjugés envers les Ruthènes qui existaient dans la société polonaise. Une seule protestation se fit jour; elle fut présentée en termes violents, devant la comtesse Sophie, par le député de Cracovie à la Diète provinciale: il dit que c'était « une trahison envers la patrie ». Quelques années après, Romain, se souvenant de cet épisode, en riait.

Chose extraordinaire, en 1887, il tomba un jour sur une mention de sainte Catherine de Sienne, bien connue pour son zèle à procurer le retour du Pape à Rome après le long séjour d'Avignon. Il n'avait jamais entendu parler de cette sainte et par suite n'en avait jamais lu la vie, ce qu'il fit seulement quelques années plus tard. Dans un opuscule sur la dévotion au Sacré Coeur, il était dit que sainte Catherine avait été l'une des premières, sinon la première à propager cette dévotion à l'amour infini du Sauveur pour les hommes, en même temps qu'un sentiment de réparation pour l'indifférence que rencontrait cet amour. Ce fut pour lui comme un coup de foudre dont il ne pouvait rendre raison. Ce fut spécialement après en avoir lu la

vie qu'Il se persuada que le Ciel la lui donnait pour protectrice spéciale et pour patronne dans toute son activité, particulièrement quand il pensait au retour de l'Orient à la soumission à l'autorité du Souverain Pontife. Cette dévotion envers sainte Catherine se fait jour dans beaucoup de ses lettres, et à son exemple la famille entière se mit sous son patronage.

Une fois terminés les cours universitaires durant l'été de 1887, au moment où il devait passer son premier examen de droit en automne, il voulut rester à Cracovie pour pouvoir étudier plus à son aise, étant donné qu'à Przylbice il y avait toujours une nombreuse société. Son père — et cela prouve le changement intervenu dans ses dispositions, — lui proposa alors de passer quelques semaines à Chyrów chez les Jésuites qui y avaient un grand collège, et aussi à Dobromil pour voir de près les Basiliens et se mettre au courant de leur règle et de leur manière de vivre. Il se rendit donc à Chyrów le 11 août. Une semaine après, il était à Dobromil et y resta jusqu'à la fin du mois, puis revint à Przylbice.

* * *

Ce fut durant la seconde quinzaine d'octobre que son père l'envoya en Russie. Il y resta jusqu'à la fin de novembre. Il commença par la Podolie, vu qu'il y connaissait beaucoup de monde et parce que cette province se trouve à la limite orientale de la Galicie.

Romain pensait souvent à la Russie prise dans son ensemble; son rêve était de travailler à sa réunion avec l'Eglise catholique. Mais comment faire? Il n'existait aucun espoir de rapprochement: c'était même tout le contraire. Le schisme était menaçant, tant dans ce que l'on appelait le Royaume de Pologne, création des traités de Vienne, que dans le Grand Duché de Posnanie et c'est pourquoi les Polonais de ces régions, du moins ceux qui connaissaient Romain, comprenaient bien ses aspirations.

En Galicie, la situation était différente. Il y avait bien, à la vérité, une propagande secrète en faveur du schisme qui travaillait en cachette, faite par des Ruthènes du parti russophile, non pas tous certes, tendaient à une séparation d'avec Rome, mais ces éléments se démenaient d'une manière telle que beaucoup de catholiques se demandaient à quoi pouvait bien servir de penser à la Russie; il valait mieux, disaient-ils, se borner à préserver la Galicie, non au point de vue politique vu que le Gouvernement de Vienne y pensait et avait les moyens de le faire, mais surtout au point de vue religieux. Avant de se préoccuper de la Russie, qui pour les Galiciens bien-pensants était un pays étranger, n'était-il pas préférable de songer à sa propre maison? Voilà pourquoi les désirs de Romain n'étaient pas compris, même par les personnes les meilleures. C'était en vain qu'il répétait

qu'il était inutile de couper sans cesse les branches du funeste arbre du schisme si on ne portait pas la hache sur le tronc lui-même, pour empêcher ces rameaux de pousser de nouveau.

Son principe était que le Christ nous a aimés et sauvés par amour, et que c'était seulement par l'amour que l'on pouvait espérer de continuer son oeuvre. Il aimait donc les Russes, qui dans leur immense majorité sont de bonne foi, mais il entendait aussi que les autres eussent de l'amour pour eux, et cela malgré le souvenir des persécutions contre l'Union de 1839 et de 1875, lorsque toutes les éparchies catholiques furent supprimées et les fidèles contraints par la violence et les déportations en Sibérie, les coups portés jusqu'au sang, à se déclarer « orthodoxes », au moins en apparence.

Une singulière coïncidence voulut que, dans le cours de son voyage en Russie, il se rencontrât avec un Polonais parfaitement chrétien qui était arrivé à la même conclusion, un certain Félix Sobanski, dont la famille comptait des membres habitant d'un côté et de l'autre de la frontière. Si tous les Polonais qui vivaient sous la souveraineté des Tsars, y compris, le clergé et surtout le clergé, avaient eu les mêmes sentiments et avaient cherché à semer le bon grain au lieu de haïr, on aurait pu déjà avoir quelque commencement de résultats. On le vit bien aussitôt après la Révolution de 1917, alors qu'à Pétrograd, le clergé polonais fit un certain nombre de bien des conversions, mais toujours dans le rite latin, parceque il lui semblait que c'était au profit du polonisme: du moins le croyait-il. C'était perpétuer la terrible confusion entre polonisme et catholicisme: pour le Russe, catholique était synonyme de Polonais, et cela depuis le premier partage de la Pologne sinon auparavant. Sauf exceptions, le Russe n'a aucune haine particulière contre les Polonais: les guerres du passé ne sont plus qu'un souvenir historique, bien déplorable certes, mais qui ne suffit pas à empêcher une entente. La première guerre mondiale de 1914-18 a eu au moins un bon résultat: rendre à la Pologne sa propre indépendance — bien que maintenant ce soit une indépendance très relative — et faciliter le retour dans leur pays de beaucoup de Polonais de Russie. Il est vrai que le bolchévisme est venu se mettre en travers, mais au moins, quand il y aura dans ce qui fut l'Empire des Tsars une véritable liberté de religion, les propagateurs de l'Union avec Rome n'auront plus à lutter continuellement contre une hostilité basée sur des considérations avant tout politiques. Nous n'y sommes pas encore, mais un jour, tôt ou tard, nous y arriverons: quand, c'est le secret de Dieu.

Toujours est-il que la pensée de la Russie n'abandonna jamais celui qui fut le Métropolitte André, et cela dès les premiers jours de son sacerdoce, dès les débuts de son épiscopat. Un moment il put croire être arrivé à quelque chose de stable: rien n'en reste aujourd'hui, mais il en a eu au moins le mérite.

De la Podolie, Romain passa à Kiev, fréquentant les milieux polonais et ukrainiens, sans oublier les Russes qu'il pouvait approcher. Il visita la Lavra, s'informant de tout, et même d'autres monastères. Le 11 novembre, il était à Moscou et suivit la même ligne de conduite vis à vis des Russes. Il aurait voulu pousser jusqu'à Pétersbourg, mais il eut des difficultés pour le change du papier-monnaie du Royaume de Pologne qu'il avait apporté avec lui et dut y renoncer. Du moins il fut en relations avec le célèbre Vladimir Soloviev, qui allait publier (Paris 1889) son magnifique ouvrage *La Russie et l'Eglise universelle*. Il s'arrêta encore à Vilna et à Varsovie, et rentra à Cracovie pour y passer son dernier examen de droit le 11 décembre.

* * *

Après la Russie, Rome pour la seconde fois. Il partit de Przyłbice le 2 février 1888 et alla loger comme la première fois au Collège polonais. C'était justement cette année que tombait le jubilé sacerdotal de Léon XIII; à cette occasion devaient avoir lieu quatorze canonisations et plusieurs pèlerinages, dont un polonais. On avait déjà en vue un voyage de la comtesse à Rome, avec le petit Léon et Casimir Stefanski, avant l'entrée de celui-ci au Séminaire de Posen. Romain reprit sa vie de la première fois: visites en ville et relations diverses. Le 8 février, il fut présenté à Léon XIII dans une audience collective. Ayant su qu'il voulait se faire prêtre, le Pape le bénit et lui dit: « Obéissez à la voix de Dieu qui vous appelle ».

Il fit ensuite un petit séjour au Mont Cassin. Tout à la fin de février, un jour qu'il était en prières, Dieu lui envoya la dernière épreuve intime qu'il eut à supporter à propos de sa vocation. Il eut une vision tellement intense de la grandeur de l'Eglise latine et de la richesse de ses trésors spirituels qu'il lui sembla impossible de s'arracher de son sein et de servir Dieu en dehors d'elle. Cela ne dura qu'un instant: il fit un acte d'abandon total à Dieu et de soumission à sa volonté. Tout d'un coup, cette peur angoissante cessa, il demeura très nettement convaincu que le Seigneur le voulait parmi les Basiliens, et la paix revint dans son âme. Il raconta tout au cardinal Ledochowski, qui lui répondit que, à son avis, cela confirmait sa vocation. Il avoua plus tard à sa mère que si cette épreuve lui était arrivée quatre ans plus tôt, peut-être y aurait-il succombé et se serait fait Bénédictin.

Le 4 mars, la comtesse arriva à Rome avec son plus jeune fils Léon et Casimir Stefanski. Romain avait pris un logement au mois dans un appartement de la Via delle Quattro Fontane, en face du Collège écossais, tout joyeux de recevoir sa mère « chez lui », d'autant plus qu'il savait que c'était pour la première et la dernière fois. Puis, avec toute la compétence d'un guide de profession sérieux, il la conduisit partout. Ce séjour fut cependant attristé par une perte qui fut très sensible à Romain: le 9 mars le cardinal Czacki mourut subitement.

Les autres cardinaux que Romain fréquentait, Ledochowski, Serafino Vannutelli et Camille Mazzella S.J., d'autres personnes encore engageaient la comtesse à demander une audience privée à Léon XIII. Elle hésita d'abord, puis se décida et alla trouver le Maître de chambre, Mgr. Francesco Della Volpe, duquel tout dépendait. Reçue tout d'abord froidement sous prétexte qu'avant Pâques le Saint Père ne concédait plus de semblables audiences, elle avait commencé à se retirer toute indignée, lorsque le prélat, se ravisant et changeant tout d'un coup d'avis, lui dit qu'il en parlerait au Pape, vu qu'elle le voulait faire bénir par le Souverain Pontife deux candidats au sacerdoce que leur vocation exposait à des risques peu agréables dans l'avenir. Le soir même, la comtesse recevait son billet d'audience pour le jour suivant, 24 mars, le vendredi avant la Semaine Sainte. Quand tous les quatre se présentèrent à la porte du premier salon d'attente, le petit Mgr. Gaetano Bisleti, Sous-Maître de Chambre, ne put s'empêcher de dire: « Mais, c'est là une audience tout à fait particulière que vous avez-là; c'est une chose inouïe ». Cependant, avant eux furent reçues quatre personnes. L'audience eut lieu dans la salle dite du Tronetto.

Léon XIII leur fit un accueil très affable. Il se fit présenter tous les fils par la mère, et, quand il arriva à Romain, il lui dit: — Et c'est vous qui voulez vous faire religieux?

— Oui, Saint Père, Basilien.

— Comment, Basilien? — Et il le regarda bien en face, puis lui mit la main sur l'épaule et le bras autour du cou.

— Comment? Basilien... On m'avait dit Bénédictin... Mais, Basilien... C'est bien, cela me fait plaisir. Et c'est depuis longtemps que vous sentez cette vocation?

— Presque depuis l'enfance... — Et Romain regarda le Pape directement en face, souriant de joie.

— Depuis l'enfance? Et quel âge avez-vous?

— Pas encore vingt trois ans.

— Et qu'avez-vous étudié? Où? — Romain raconta tout.

Puis le Pape, se tournant vers la comtesse et parfois vers Romain: — Le fait est, savez-vous, que l'avenir des Basiliens dans l'Eglise est grand, leur mission est grande et belle. Personne ne se rend compte de ce que sera leur mission en Orient. Grande et belle... Sachez que c'est moi qui les ai réformés et ai ouvert le noviciat de Dobro... Comment, déjà? Ah oui, Dobromil. Le Provincial des Jésuites le Père Jako... Jako... — Jackowski, souffla Romain. — Oui, c'est cela, Jackowski, est resté à Rome dans ce but durant un temps assez long, et nous avons beaucoup parlé de la chose. Oh! Si, celui-là est un homme que j'estime beaucoup et que j'aime beaucoup, beaucoup... beaucoup... beaucoup... ».

Puis il passa à Léon et à Stefanski, ayant pour l'un et pour l'autre des paroles de bienveillance, et, pour Stefanski, d'exhortation. Puis il

mit de nouveau son bras autour du cou de Romain, tout en caressant la tête de Léon et en la tenant sur ses genoux.

Il parla encore un peu des fils, mais en regardant continuellement Romain. La comtesse lui demanda de le bénir d'une manière toute spéciale, disant qu'il était prêt à donner sa vie comme martyr, et que elle, la mère, y consentait pleinement si Dieu le voulait et comme il le voudrait. Alors le Pape dit d'une manière solennelle:

« Ah! Dans vos paroles, on entend cette bonne et robuste foi polonaise. Avec ces dispositions, vous pouvez être sûre que toute votre famille... c'est à dire, entendez-moi bien, n'est-ce pas? que l'âme de votre famille sera au Ciel... ».

Romain demanda encore la bénédiction pour les Basiliens, au sujet desquels le Pape lui fit diverses questions, et la mère pour toutes ses intentions. Tous baisèrent ensuite, selon l'usage, le pied du Saint Père, qui, serrant la main de Romain sur son coeur, lui dit d'une voix profonde et émue: « Et pour vous, encore une fois, et pour toute votre vocation, je vous donne ma bénédiction toute spéciale ». Ils sortirent pleins de joie.

La comtesse écrivit immédiatement le récit de cette mémorable audience. Quand elle la raconta aux cardinaux Ledochowski et Mazzella, ils furent les premiers à dire: « C'était vraiment providentiel ». Le fait est que Léon XIII n'oublia pas non plus cette visite, et sut certainement s'en rappeler onze ans plus tard, comme on le verra par la suite.

Le comte Jean et Alexandre arrivèrent à Rome le 28 mars, quatre jours après. Un soir, au retour d'une réception dans un milieu aristocratique, Romain dit à son père: « J'espère qu'aujourd'hui j'ai mis mon habit pour la dernière fois ». La conversation se poursuivit bien avant dans la nuit. Le jour suivant, le comte disait à sa femme, les larmes dans les yeux: « C'est la première fois que j'ai pu lire dans son âme, la première fois que j'ai compris sa vocation. Je ne pourrai jamais assez remercier Dieu pour cette conversation. Même si j'avais pu donner à cet enfant le monde entier, cela ne lui aurait pas suffi: il lui fallait autre chose... ».

Ils commencèrent ensuite à prendre congé des uns et des autres. Le cardinal Ledochowski pleura et dit: « C'est que je m'étais attaché si profondément à ce Romain! ».

Le 27 avril ils étaient de retour à Cracovie. Trois semaines après, Romain était Docteur en droit.

Il se mit alors à arranger ses livres, ses papiers, ses souvenirs, tout ce qu'il entendait laisser à celui-ci ou à celui-là. Il avait acheté à Rome pour sa mère un beau reliquaire et s'était procuré un certain nombre de reliques au Vicariat de Rome. On mit tout en ordre, et, le jour même du départ pour Dobromil, le 28 juin, Romain colla derrière une prière qu'il avait composée durant la nuit pour sa famille.

Le 29 juin, ils étaient à Dobromil. Encore une heure pour les adieux

définitifs, et la voiture repartait. En passant sous le clocher, le comte vit une chapelle. Il fit arrêter, entra et se prosterna à terre devant l'autel, priant longuement. Le jour suivant, en lisant la prière que Romain avait composée, il dit en pleurant: « Non, ce ne sont pas des larmes de regret, mais plutôt des larmes de bonheur de ce que Dieu nous a donné Romain tel qu'il est, et que, tel qu'il est, il l'a pris à son service. Nous ne le méritions pas, à moins que toi — la mère — tu ne l'aies obtenu par tes prières ».

II.

**Noviciat, profession religieuse, ordination sacerdotale.
Premières années d'activité apostolique
Il est élu évêque de Stanislavov et passe un an sur ce siège
Sa promotion à la métropole. 1888 - 1900**

Il est curieux de constater comment, en 1882, lorsque Léon XIII promulgua la réforme, Romain, qui probablement n'en avait jamais entendu parler, ouvrait son cœur à son ami intime Edouard Jaroszynski et lui confiait qu'il avait décidé de se faire Basilien. Il pouvait avoir seize ou dix-sept ans lorsque cette idée lui vint, comme il l'avait déclaré à Léon XIII dans la mémorable audience privée de 1888. Etrange aussi le mot du comte Jean à son épouse au début de leur mariage, que s'il avait plusieurs fils il voudrait que l'un d'eux devînt prêtre du rite byzantino-slave, pour pouvoir être évêque et réformer le clergé ruthène. Malgré son opposition momentanée, il avait été exaucé.

Romain était le quatrevingt-neuvième candidat qui se présentait à Dobromil depuis la promulgation de la réforme. Evidemment il n'avait pas besoin d'un postulat de six mois: c'était bien ce que pensait le Père Jackowski. Mais il y avait la disposition positive de la *Singulare praesidium*: il était nécessaire de demander une dispense à Rome. La Propagande la concéda par rescrit du 25 juillet 1888, et Romain put ainsi commencer presque de suite son noviciat, pour lequel aucune dispense de durée n'aurait été admise. Il dut le faire en août 1888 et finir en septembre 1889. De fait, il émit ses vœux simples le 13 septembre à Dobromil et prit le nouveau nom d'André sous lequel nous le désignerons désormais: évidemment en hommage à une tradition parfaitement apocryphe d'ailleurs, qui voudrait que l'apôtre saint André ait prêché l'Évangile dans ce qui devait être un jour le pays de Kiev. Et ce faisant, il pensait évidemment à la Russie.

A cette époque, les études ecclésiastiques duraient quatre ans. On commençait la théologie dès la première année, en même temps qu'on suivait un cours abrégé de philosophie, au lieu des deux ans consacrés exclusivement à cette science comme il est aujourd'hui de rigueur. Il fut donc envoyé en octobre 1889 à Cracovie, dans la grande maison des Jésuites sur la place Ste Barbe, au centre de la ville, pour suivre les cours de l'Université. Il y resta deux ans, jusqu'en juin 1891.

Le Recteur de la maison, qui ne connaissait pas encore bien toute l'ardeur de cette âme ascétique, lui permettait toutes les mortifications qu'il désirait. Vers le milieu du carême de 1891, l'un des Pères de la maison jugea de son devoir, et cela à bon droit, d'avertir la comtesse que le Frère André ne mangeait qu'une seule fois pas jour, se contentant d'un verre de thé le matin et le soir, « mortification insensée à son âge, avec sa haute stature et son rude travail », ajoutait-il. Questionné à ce sujet, André répondit par des plaisanteries, mais avoua par la suite avoir imaginé ce système avec l'année nouvelle, dans l'intention de le continuer durant toute sa vie: il promit ensuite de cesser à la fin du carême.

Quelques personnes, et parmi elles sa mère, s'étaient déjà aperçues qu'il était devenu plus pâle, mais la mère n'y prêtait pas grande attention, habituée qu'elle était au dire de Romain avant son entrée au couvent, que Dieu pensait à tout et qu'à son service rien de malheureux ne pouvait arriver. Dans la suite, elle demeura persuadée que la grave maladie dont il fut atteint aussitôt après les vacances avait eu pour cause son affaiblissement durant l'hiver.

En juin 1891, il fut désigné par ses supérieurs pour accompagner en Bucovine un prélat français que j'ai fort bien connu, et de la bouche duquel je tiens ce que je vais raconter.

Né en 1841 à Granville, ville située à l'extrémité méridionale du Cotentin, entre la Normandie et la Bretagne, élève du célèbre Séminaire de St. Sulpice de Paris, qui recevait des candidats au sacerdoce venus de toutes les parties de la France et même de l'étranger, membre de l'Oratoire de St. Philippe de Néri, puis successivement évêque auxiliaire de Lyon et de Carthage avec le titre épiscopal de Roséa, Mgr. Félix Julien Xavier Jourdan de la Passardière avait dû abandonner la Tunisie parce que le climat de ce pays était défavorable à sa santé; il passait une bonne partie de l'année à Paris, aidant dans son ministère le Cardinal Archevêque, dirigeant beaucoup d'âmes et prenant part à diverses Oeuvres catholiques. Je ne saurais dire comment il était entré en relations avec les évêques polonais de l'Empire russe, mais il s'intéressait beaucoup à tout ce qui concernait ce pays. Plusieurs fois Léon XIII lui avait donné des missions confidentielles. Il est mort saintement en 1913.

Au cours de l'un de ses voyages dans les pays slaves, en juin 1891, il passa par Dobromil et exprima le désir de visiter en Bucovine le monastère de Bielakrinitza, centre de la hiérarchie des Starovères ou Vieux-Croyants de Russie, séparés de l'Eglise officielle au XVII^e siècle à la suite des réformes liturgiques du Patriarche Nicon. Ils comptaient environ une dizaine d'évêques en Russie, et pour plus de sûreté, afin d'éviter les vexations de la police des Tsars et même des persécutions ouvertes, le chef de cette hiérarchie résidait sur le territoire autrichien.

Mgr. Jourdan de la Passardière ne savait pas le russe: il lui fallait donc un interprète, et c'est ainsi que lui fut adjoint le Frère André Szep-

tyckyj. Ce fut le début de relations intimes qui continuèrent jusqu'à la mort du prélat.

Arrivés à Bielakrinitza, non loin de la ville actuelle de Cernauti, dénommée Czernowitz sur les cartes allemandes et même françaises ainsi que dans la nomenclature officielle de l'Empire austro-hongrois, ils furent très bien reçus par cette bonne population, entièrement dédiée à l'agriculture et qui ne désirait qu'une seule chose: adorer Dieu en conservant les rites anciens tels qu'ils étaient avant d'avoir été modifiés à la grecque par le Patriarche Nikon. J'ai visité moi-même ce monastère en 1923 et ai pu assister à tous leurs offices le 22 octobre, jour de la fête de la Madone de Kazan. C'est ainsi que j'ai pu admirer leurs ornements et leurs autres objets sacrés, copie fidèle de l'art russe du XVI^e siècle, entendre leur chant archaïque écrit avec la vieille notation byzantine, chant dont la Bibliothèque Vaticane possède quelques copies modernes.

Voyant qu'ils avaient affaire à un évêque de la « vieille foi », les moines voulurent le recevoir avec tous les honneurs possibles. Il lui mirent sur les épaules le *mandyas* épiscopal et le conduisirent en chantant jusqu'à la porte centrale de l'inconostase, lui demandant de leur donner sa bénédiction, ce que fit volontiers le bon prélat, leur adressant ensuite un petit discours que le Frère André traduisit. Lorsqu'il me raconta cet épisode, le prélat ajouta: « Qu'aurait-on dit de cela dans certains milieux »?

Le Frère André était à peine rentré à Dobromil que le 3 août, pendant l'office du matin, il eut une hémorragie qui se répéta le jour suivant, hémorragie causée par une violente toux qui lui était restée d'un refroidissement, contracté à la suite d'un bain de rivière.

Le comte Jean obtint sans difficulté de pouvoir faire venir son fils à Przylbice, dès que le médecin l'aurait permis, pour le soigner jusqu'à son complet rétablissement.

La nuit qui suivit la première visite d'un médecin de Cracovie, avec diagnostic rassurant, la comtesse eut un songe étranger. Il lui sembla d'être condamnée à une crucifixion semblable à celle de Notre Seigneur, et elle se demandait comment elle ferait pour la supporter et demeurer fidèle à la grâce. Venait ensuite la pensée que Jésus serait passé par le chemin qu'elle suivait, et lui aurait fait grâce au dernier moment. Elle s'éveilla, ne sachant comment expliquer ce terrible rêve. Pour dire la vérité, et elle s'en rendit compte plus tard, c'était un avertissement divin d'avoir à se préparer à une très grave épreuve.

Pendant trois semaines il ne survint aucun changement, puis, tout d'un coup, vint une forte fièvre qui dura plusieurs jours. Le médecin déclara que le mal avait attaqué les poumons, que c'était encore peu de chose, mais que la moindre négligence pouvait aggraver la maladie. Cependant, ni en Romain ni en ses frères on avait jamais constaté quelque chose aux poumons.

Pour le Frère André, la chose se compliquait de la nostalgie de la vie religieuse, de la peur de scandaliser ses confrères par tous les

soins qu'on lui prodiguait, et de l'idée que la maladie, sans espoir de guérison, aurait compromis tout son avenir.

On pensait à l'envoyer à Davos en Suisse. Vers le 11 août, il put se lever et aller au jardin, mais il fut presque aussitôt pris de frissons qui durèrent trois jours, puis vint une fièvre de quarante degrés. Trois médecins furent appelés de Cracovie et de Léopol: après l'avoir ausculté ils déclarèrent qu'il s'agissait du typhus. Cependant, si les forces ne venaient pas à manquer, ce typhus pouvait être le salut contre la maladie de poitrine. Tout le monde, cependant, attendait plutôt la mort, car une hémorragie pouvait se déclarer d'un moment à l'autre. On peut se figurer l'angoisse de tous, spécialement de la mère, qui répétait sans cesse l'invocation: « En raison de ce que vous êtes, Seigneur, mon espérance est en vous! ». Puis elle se résignait à perdre encore ce fils, si Dieu le voulait.

C'était la dernière épreuve. Finalement, le 4 octobre, les médecins déclarèrent que le danger était passé, et qu'après un hiver à la station climatique de Zakopane, dans la haute Tatra, viendrait la guérison. On partit le 17 octobre.

A Zakopane ne manquèrent pas les visites des membres de la famille, des amis, même, malgré la distance, des Basiliens. L'hiver et le printemps se passèrent ainsi. En fin de compte le médecin déclara que la guérison était complète, et que l'on ne pouvait même plus soupçonner que le Frère André avait eu une affection aux poumons. Il n'avait plus qu'à retourner à Dobromil. On était au 17 mai 1892.

* * *

Le frère André, cependant, ne reprit pas de suite les études interrompues. Les supérieurs jugèrent qu'après tant d'épreuves, c'eût été une cruauté de le priver de ce qu'il attendait depuis tant d'années. Le 11 août 1892 il fit sa profession perpétuelle à Krystinopol, monastère passé depuis peu de temps à la réforme.

Le 3 septembre, il fut ordonné prêtre à Peremysl par l'évêque Julien Pelesz, et le 11 choisi pour les prémices à Przylbice: on calcula depuis que c'était précisément le jour anniversaire de celui où le typhus s'était déclaré, mais ce typhus l'avait préservé d'une maladie encore plus grave.

Une mission préparatoire, prêchée par les Basiliens, fut donnée durant trois jours à Przylbice, à partir du 8 septembre. De temps immémorial il n'était arrivé rien de pareil, et c'est pourquoi on crut bon de ne pas la faire durer davantage, mais elle eut un succès tel que l'on comprit ensuite qu'on aurait pu la rendre plus longue. Les prédications devaient avoir lieu dans un vieux cimetière qui entourait la petite église de bois, et la Liturgie des prémices devait être célébrée à ciel ouvert sous une tente. Le temps menaçait et laissait prévoir une pluie pro-

longée, mais bientôt il changea et se maintint calme et frais. Il y avait quatre prédications par jour et un catéchisme pour les enfants. Les gens venaient chaque jour plus nombreux, même des villages voisins: de trois cents auditeurs le premier jour on en eut près de deux mille à la fin. On ne travaillait plus aux champs, on ne cuisinait plus: partout on vivait avec du pain et de l'eau. Ceux qui ne réussirent pas à se confesser à cause de la foule allèrent chez les Basiliens de Krekhov, faisant jusqu'à trente six kilomètres à pied.

Le Père André arriva la veille des prémices, le samedi 10 septembre; à cause de sa récente maladie, on n'avait pas voulu qu'il prit part aux exercices de la mission. Par une coïncidence peut-être providentielle, tous ceux qui avaient eu une part quelconque à sa vocation et au développement de celle-ci se trouvèrent présents en Galicie pour la circonstance: en tout une soixantaine de personnes, Jésuites, Basiliens, prêtres, séculiers.

Le dimanche, dès cinq heures du matin, tout était en mouvement. Les messes furent célébrées dans la petite église et dans la chapelle domestique des Szeptycki. Par une faveur spéciale — tellement était rigoureuse à cette époque la discipline — il avait été permis au nouveau prêtre de donner la sainte Communion à ses parents et à ses quatre frères, mais en rite latin et avec la formule latine. Il avait fallu recourir pour cela jusqu'à Rome.

Vers les dix heures, la procession du clergé et du peuple se mit en marche au devant du jeune prêtre. Celui-ci se mit à genoux devant ses parents pour leur demander leur bénédiction, comme à un jeune marié. On le revêtit du *mandyas* monastique, et deux jeunes Basiliens vêtus de même se tenaient à ses côtés.

La tente, très haute blanche, avait été dressée au delà de l'église, au milieu des tombes des ancêtres de la famille. L'autel était surélevé par quelques gradins, avec une abondance de lumières; au dessus, le reliquaire apporté de Rome et une image de la Madone devant laquelle plusieurs générations avaient déjà prié.

La famille avait voulu que, pour cette circonstance, le père André portât de très riches ornements. Le stikhar ou aube avait été brodé depuis longtemps par la mère. Le phélone et les stikhars des diacres, ceux du curé de Bruchnal et de son futur successeur, étaient faits d'un riche damas blanc doublé de soie rouge: au milieu du phélone était brodé le monogramme du Christ. Selon une vieille habitude, les extrémités de l'épitrachile portaient les armes des donateurs, les Szeptycki et les Fredro.

Avant de commencer la Liturgie, le Père André donna la sainte Communion à ses parents et à ses frères, en rite latin, comme il avait été prescrit, puis continua en rite oriental. Selon l'habitude ruthène, le choeur était formé des paysans eux-mêmes. Les communions furent très nombreuses. Une fois la Liturgie terminée, tous vinrent en bon or-

dre s'agenouiller devant l'autel, et le Père André les bénit l'un après l'autre, depuis ses parents jusqu'au plus humble paysan. Le soir du 11 septembre, on érigea à côté de la petite église, une croix comme souvenir de la mission.

* * *

Il fallait en premier lieu terminer les études théologiques, ce qui fut fait à Cracovie durant les années académiques 1892-1894. Le Père André était désormais prêt à l'action.

Malgré son jeune âge — il allait à peine avoir trente ans — il fut nommé de suite Maître des novices: c'était le premier Basilien qui revêtit cette charge depuis la réforme. Le 20 juillet 1896, il devenait higoumène du monastère de St. Onuphre à Léopol. D'accord avec le Père Platonide Filas, son compagnon de noviciat, qui fut plus tard le premier Protohigoumène de la province réformée, il commença, le 19 mai 1897, la publication du journal religieux et populaire « Misio-nar », conçu sur le plan du bulletin mensuel de l'Apostolat de la prière, et qui a continué à paraître jusqu'à la tourmente bolchévique. Dans l'entretemps, il prêchait, donnait les Exercices spirituels, prenait une part active aux missions, confessait beaucoup. En 1898, il fut envoyé comme professeur de théologie à Krystinopol, pour les débuts du scolasticat de théologie de la province réformée. Ce fut pour un an seulement: la Providence lui préparait, à son insu, un champ d'apostolat plus vaste, en attendant celui qui devait être définitif.

* * *

Jusqu'en 1885, la Galicie ne compta que deux sièges épiscopaux: Léopol et Peremysl. On peut en tracer approximativement les limites en tirant une perpendiculaire portant à peu près à mi-chemin de ces deux villes jusqu'aux limites de la Roumanie actuelle. La province ecclésiastique commençait à l'ouest à peu près au San, affluent de la Vistule qui marque assez bien la limite ethnique des deux éléments polonais et ruthène. L'éparchie de Léopol comprenait donc une bonne partie de la Galicie entière et toute la Bucovine. Cette région immense était traversée par une grande ligne de chemin de fer, celle de l'Orient-Express, qui la traverse dans toute sa longueur, plus une autre moins importante qui par Csap, Volovec et le col de Lawoczne joint Budapest à Léopol. Les routes étaient en bonne partie impossibles ou dans la partie méridionale des montagnes d'une hauteur moyenne, peu praticables. Dans le cours des siècles, la population avait beaucoup augmenté, mais au point de vue ecclésiastique la situation était restée sans changement. L'éparchie de Léopol pouvait avoir environ mille cent paroisses, sans compter les nombreuses églises filiales. C'était trop pour un seul évêque, qui dans la majorité des cas n'avait même pas un auxiliaire.

Le Gouvernement de Vienne, duquel tout dépendait, avait fini par le comprendre et des négociations avaient été engagées avec le Saint Siège. Le 26 mars 1885, une bulle de Léon XIII érigeait le siège de Stanislawow (en ukrainien Stanislaviv) et y appelait comme premier évêque Julien Pelesz, l'historien de l'Union de Brest. Il fut ensuite transféré à Peremysl de 27 juin 1891 et mourut en 1896. Le deuxième évêque fut un prélat déjà avancé en âge, Julien Kuilovskyj, qui occupa le siège du 22 septembre 1891 jusqu'à son élection au siège métropolitain le 30 août 1899. Le troisième devait être André Szeptyckyj.

D'après une statistique de 1928, la seule que j'aie sous les yeux, la nouvelle éparchie comptait 336 paroisses et 79 administrations.

En vertu du Concordat de 1885, la nomination des évêques de l'Empire était faite par le Gouvernement de Vienne, qui présentait les sujets à la confirmation pontificale, et le Pape donnait l'institution canonique; pour les évêchés suffragants de la métropole de Halyc-Léopol, la nomination était bien du ressort de l'Empereur, mais l'institution était donnée par le Métropolitain.

Il va sans dire qu'avant la nomination officielle du Père André, il y avait eu des échanges de vues entre Vienne et Rome. Au moment où Kyr Julien Kuilovskyj fut transféré à la métropole, en 1899, le Préfet de la Propagande pour le rite oriental était depuis 1892 le cardinal Miécislas Ledochowski, et l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie auprès du Vatican le comte Frédéric Revertera-Salandra. Le Père André Szeptyckyj n'était pas encore connu à Vienne et pas davantage de l'ambassadeur autrichien à Rome: l'initiative de sa nomination ne vint donc pas du côté autrichien. Par contre, il l'était fort bien et très apprécié du cardinal Ledochowski depuis les deux séjours qu'il avait faits à Rome en 1886 et 1888, avant son entrée en religion. Il est donc infiniment probable, pour ne pas dire certain, que l'initiative vint du cardinal. Le Père André refusa l'épiscopat (Annuaire de Battandier, 1909, p. 235 en note). Il fallut l'intervention de Léon XIII, qui n'avait pas oublié la présentation de Romain dans la mémorable audience privée du 24 mars 1888, pendant laquelle il l'avait félicité de vouloir se faire Basilien, l'avait interrogé sur son passé et sa vocation, et durant toute l'audience qui avait duré environ une demi-heure, l'avait traité avec une bienveillance toute particulière. Léon XIII, mis au courant de ce refus, évidemment par Ledochowski, fit envoyer au Père André l'ordre formel de se soumettre. La nomination par l'Empereur eut lieu le 2 février 1899, mais ne fut acceptée par l'intéressé que plus tard. Préconisé au Consistoire du 19 juin, il fut ordonné évêque le 17 septembre suivant et intronisé le 20. Promu au siège métropolitain le 31 octobre 1900, il ne passa donc que quatorze mois sur le siège de Stanislawov.

Sa première lettre pastorale, intitulée « Le travail chrétien », imprimée, comme celles qui suivirent, à Zovkva (Zolkiew) par les Pères

Basiliens est tout un programme d'action pastorale et sociale. La seconde, intitulée « La famille chrétienne » au sens spirituel, fut suivie à brève échéance d'une troisième « Sur la foi ». S'adressant au peuple de la Bucovine, où la confession orthodoxe compte de nombreux adhérents, elle est tout un petit traité populaire sur la primauté de St. Pierre, la constitution divine de l'Eglise catholique, dépositaire de la vraie foi, et la vie pratique selon cette véritable foi.

Il commença aussitôt ses visites pastorales, selon un système qu'il conserva lorsqu'il fut élevé au siège métropolitain. En Galicie et en Bucovine, les lignes de chemin de fer sont rares, les routes souvent détestables. Il se rendait d'un village à l'autre dans une voiture dont la principale qualité était une robustesse à toute épreuve, et qui pouvait passer partout. Dans chaque paroisse, il commençait par confesser tous ceux qui voulaient s'adresser à lui, célébrait et prêchait. L'après-midi était consacrée à l'examen du clergé et de l'église, à la solution des cas embarrassants, et le soir il adressait de nouveau la parole à son peuple. Commencant la collection qu'il poursuivit plus tard dans l'éparchie de Léopol, il mettait de côté les vieux livres liturgiques hors d'usage, se réservant de les remplacer par des livres neufs, les vieux antimensia, les vieilles icônes et c'est avec tout ce matériel qu'il forma peu à peu le Musée qu'il institua ensuite.

Sa cathédrale était une église du style dit jésuite, sans grande apparence extérieure. Il en fit décorer le sanctuaire par de magnifiques fresques byzantines, oeuvre du peintre ruthène Jules Makarievyc, le même qui fut chargé de restaurer les fresques byzantines de l'église du château du Wawel à Cracovie, où sont enterrés les rois de Pologne.

L'éparchie de Stanislavov n'avait pas de Séminaire, pas plus alors que celle de Peremysl: les futurs clercs étudiant à celui de Léopol. Il obtint un terrain pour en bâtir un, et le Gouvernement fit une donation de 300.000 couronnes. La construction commença: néanmoins l'édifice ne fut prêt qu'en 1907. En attendant, il réunit une bibliothèque de quatre mille volumes, lui assignant un capital pour son entretien et son accroissement.

Parmi les oeuvres qu'il organisa, il faut signaler la visite régulière des prisonniers, jusque là abandonnés à eux-mêmes. Cette oeuvre subsista après son départ. Durant le carême, il leur prêchait lui-même les Exercices spirituels et, selon son habitude, entendait volontiers les confessions. Il visitait les écoles et laissait partout des subsides autant que ses revenus le lui permettaient.

Deux de ses lettres pastorales, écrites dans le dialecte des Hutuls, furent adressées à ces montagnards jusque là presque abandonnés. C'est un peuple très intelligent, très artiste aussi dans ses travaux de bois sculpté et de cuir, mais qui mène dans ses montagnes

une vie tout à fait à part, tout en appartenant sans contestation possible à la race ukrainienne.

Tout laissait prévoir un fécond épiscopat. Mais le vieux Métropolitain Julien Kuilovskyj mourut le 4 mai 1900, et Léon XIII, qui avait les yeux fixés sur Kyr André, jugea que l'occasion était favorable pour lui permettre d'exercer une action plus vaste. Il est hors de doute que ce fut le Pape lui-même qui décida de la chose, bien que Kyr André n'eût pas plus de trente-cinq ans. Précisément il venait de conduire un pèlerinage de ses diocésains à Rome. Dans l'audience qu'il eut à cette occasion le 29 octobre, le Pontife lui annonça qu'il allait être promu au siège métropolitain: de fait, la présentation officielle par l'empereur est du 31 octobre. Tout avait été conduit en secret par Léon XIII, le cardinal Ledochowski et le Nonce de Vienne Mgr. Emilio Taliani: l'intéressé ne fut averti que lorsque tout fut achevé. Il n'y avait pas à reculer, car Léon XIII était homme à donner un ordre formel comme il l'avait fait pour Stanislavov. La préconisation eut lieu dans le Consistoire du 17 décembre et la prise de possession du siège le 12 janvier 1901.

Sa dernière lettre pastorale à ses fidèles de Stanislavov roule sur « La Charité ». La première à l'éparchie de Léopol a pour sujet « L'Eglise », considérée tant comme édifice matériel que comme ensemble spirituel et hiérarchique. Cette lettre pastorale est triple, et les trois sont réunies dans la même brochure. La première est adressée au clergé, la seconde aux intellectuels et la troisième au simple peuple.

Le siège de Stanislavov resta vacant jusqu'au 16 avril 1904, date à laquelle il fut pourvu dans la personne d'un prêtre séculier, Grégoire Khomyshyn, saint homme, mais esprit étroit et aux vues absolues, qui devait causer beaucoup d'ennuis au Métropolitain. Il est certain que durant ces quatre ans Kyr André continua à s'occuper de Stanislavov, mais je n'ai aucune information sur ce qu'il fit positivement.

* * *

Au moment où Kyr André prit possession du siège métropolitain, l'éparchie de Léopol comptait (1900) 751 églises dites « mères », c'est à dire paroisses, plus 496 « filiales » ou succursales, et 28 chapelles, avec 932 prêtres et une population ruthène de 1.081.327 âmes. Il fallait compter, pour être complet, treize prêtres en plus: deux à Vienne, huit aux Etats-Unis, un au Canada et deux au Brésil. Les Basiliens non réformés étaient encore quinze y compris le Protohigoumène Clément Sarnitskyj. Le Séminaire de Léopol, qui servait aussi pour Peremysl et Stanislavov, n'avait que 89 élèves; on y devait ajouter dix sujets au Collège ruthène à Rome et 29 clercs attendant les Ordres après avoir fini leurs études, mais rentrés momentanément dans le monde pour se marier: comme on le voit, c'était peu.

En fait de Congrégations religieuses de femmes, il y avait d'abord

les Basiliennes, appelées à se multiplier, mais alors au nombre de 27, avec six novices et postulantes. Elles avaient un Institut de jeunes filles à Léopol. Leur centre était Slovita, non loin de la ville. Elles ne formaient pas une Congrégation proprement dite, mais étaient régies par une Assemblée générale, laquelle d'ailleurs ne put se réunir pour la première fois qu'à Noël de 1931. Les maisons, indépendantes les unes des autres en dehors de ce simple lien, étaient sous l'autorité immédiate des évêques. Venaient ensuite les Sluzebnitsy ou Servantes de Marie Immaculée, fondées en 1892 par un des premiers Basiliens réformés: elles aussi dépendaient directement des évêques locaux et restèrent sous la direction des Basiliens jusqu'en 1922. Elles étaient destinées à un très grand développement.

C'était tout; mais par la suite d'autres Instituts de Soeurs furent fondés, sous des noms divers. Pour le moment, il me suffira d'avoir mentionné seulement ces deux. L'efflorescence de la vie religieuse féminine date presque toute entière du pontificat de Kyr André, et il en sera parlé par la suite plus loin.

L'archevêché latin de Léopol, qui allait depuis la limite orientale du diocèse latin de Przemysl (Peremysl) jusqu'à la frontière roumaine et comprenait par conséquent toute la Bucovine, était divisé en vingt six doyennés comprenant 249 paroisses et 917.526 âmes d'après une statistique postérieure, celle de 1906, la seule que je possède. Je ne donne ces chiffres que pour permettre une comparaison.

La ville même de Léopol voyait sa population globale croître rapidement. On va en juger. En 1924, elle comptait 250.000 habitants, dont 120.000 Polonais, 45.000 Ukrainiens et 99.600 Juifs; en 1937, on arrivait au chiffre de 308.000, dont 157.500 Polonais, 50.900 Ukrainiens et 99.600 Juifs: ce dernier chiffre n'est certainement pas exact, mais faute d'autre il faut s'en contenter: l'émigration sioniste avait dû d'ailleurs rendre impossible un majeur développement de cette population israélite, et les coupes sombres qu'y opéra plus tard Hitler firent le reste. On ne jugera: lorsque le régime nazi tomba, il n'y avait plus à Léopol même que quelque 4.000 Juifs, qui avaient réussi à se cacher.

Cette population israélite si nombreuse était un phénomène général dans toute la Pologne, et même dans la Hongrie du Nord, et ce phénomène était très ancien. Il était dû en partie aux lois restrictives de l'Empire russe, qui depuis 1791, confinaient les Juifs dans les provinces occidentales en leur interdisant d'habiter d'une manière permanente dans le restant des territoires soumis aux Tsars. Ces Israélites exerçaient de préférence le commerce à tous ses degrés, la banque, faisaient les agents de change et servaient d'intermédiaires dans une foule de transactions. On les reconnaissait de suite à leur costume, une sorte de houppelande de couleur et un large bonnet de fourrure, quand ils ne préféraient pas une longue redingote souvent

crasseuse et un chapeau mou à l'allemande, à leur longue barbe et aux papillotes qu'ils laissaient croître indéfiniment au bas de leurs oreilles. Parlant couramment le polonais et l'ukrainien, ils se servaient entre eux de l'idiome appelé yiddisch, sorte de bas-allemand du moyen âge entremêlé d'expressions prises dans la langue du pays. Chaque ville de quelque importance en comptait une colonie plus ou moins nombreuse, et on les retrouvait dans la plupart des villages, petits boutiquiers, cabarettiers, prêteurs sur gages et volontiers usuriers. On ne pouvait se passer d'eux, et ils avaient l'art de savoir vous procurer tout ce que vous pouviez désirer.

Il y avait aussi à Léopol les restes d'une colonie arménienne jadis florissante, mais réduite vers 1900 à quelque 2000 personnes, n'ayant plus d'arménien que le nom et le rite, mais un rite complètement latinisé. Leur église, bâtie lors de leur immigration dans le beau style arménien des cathédrales d'Ani, causait une grande désillusion quand on assistait à leur Liturgie, célébrée en ornements latins et la plupart du temps à voix basse, pendant que le peuple, qui n'en comprenait pas un seul mot, chantait des cantiques polonais. Ils avaient néanmoins un archevêque avec sept ou huit petites paroisses situées la plupart en Bucovine et un chiffre total de quelque 5.000 fidèles. Leur dernier archevêque, Mgr. Joseph Teodorowicz, mort en 1938, était l'un des orateurs les plus estimés de toute la Pologne. Il n'eut pas de successeur, et en 1945-1946 les Russes, sous prétexte de collaboration avec les Allemands, emprisonnèrent plusieurs des prêtres, ce qui pratiquement équivalait à une liquidation de tout le diocèse.

Aucune église orthodoxe à Léopol, sauf une petite dite « église valaque » parcequ'elle dépendait du métropolitain roumain de Cernàuti (Czernowitz) et servait aux soldats de la garnison. D'ailleurs, il n'y en avait pas d'autres dans tout le reste de l'éparchie: sauf les Juifs, tous les habitants étaient catholiques.

Après deux siècles et demi de discussions, les rapports mutuels des deux rites latin et byzantino-ruthène avaient fini par être réglés à la satisfaction des uns et des autres, au moyen de la convention appelée Concordia du 6 octobre 1863, approuvée par la Propagande qui prévoyait tous les cas. Les enfants issus de mariages mixtes entre Polonais et Ruthènes étaient élevés d'après le rite de leurs parents selon le sexe: les garçons en rite latin, les filles en rite byzantin. Ces mariages mixtes, sans être rares, n'étaient pas très fréquents. Aujourd'hui, on conseillerait plutôt à la femme de passer au rite de son mari, et le Code de Benoît XV lui en donne le droit en lui permettant de reprendre son ancien rite si elle demeure veuve.

Somme toute, avant la guerre civile polono-ukrainienne de 1918-1919, les deux éléments ethniques vivaient à peu près en paix. Dans l'administration civile, les deux langues, polonaise et ukrainienne, étaient également admises: même les plaques indicatrices des rues étaient rédigées

dans les deux langues. Depuis, les Polonais ont fait disparaître tout cela et un antagonisme parfois très vif entre les uns et les autres n'a cessé de régner jusqu'à la conquête russe définitive de 1944. Le Polonais a toujours méprisé le Ruthène, y compris dans l'aristocratie et surtout dans les rangs du clergé, et le Ruthène, au fur et à mesure qu'il prenait conscience de sa nationalité et désirait de plus en plus voir la dénomination de Ruthène remplacée par celle d'Ukrainien, le lui rendait bien.

En résumé, Léopol était une ville surtout polonaise, si on ne tient pas compte des Juifs. L'Université était polonaise avec seulement quelques chaires secondaires ukrainiennes. Les emplois civils étaient en théorie accessibles à tous indistinctement, mais en pratique les Polonais s'arrangeaient toujours pour éliminer le plus possible leurs rivaux. Toutes les grandes écoles étaient polonaises, les administrations aussi, tant par suite du désir de maintenir une prédominance séculaire que parceque les Ruthènes, moins évolués, n'auraient pas été en mesure de remplir tous les postes auxquels ils auraient eu droit étant donné leur nombre beaucoup plus considérable dans tout le reste de la Galicie orientale. La Pologne a toujours désiré conserver la ville: lors de la guerre civile de 1918-1919 les partisans ukrainiens — car c'étaient bien plus des partisans que des troupes régulières — n'ont jamais pu prendre Léopol, énergiquement défendue. Ils n'avaient pas non plus le secours de l'armée Haller, formée par la France pour combattre les Allemands et mise ensuite à la disposition de la Pologne avec tout son matériel.

Cependant, Léopol était aussi le centre de la culture ukrainienne qui s'affirmait de plus en plus. Le Narodnyj Dom ou Maison du peuple, fondé en 1871, était un cadeau de l'Autriche aux Ruthènes. C'était un centre de coopératives et de diverses institutions sociales. La Société Chevtchenko, du nom du grand poète national Taras (Taraise) Chevtchenko (1814-1861), littéraire et scientifique, fondée en 1873, avait son centre à Léopol et était exclusivement ukrainienne, avec des Zapiski ou Revue trimestrielle et d'autres publications assez estimées. La Prosvita (« Instruction »), qui s'efforçait de développer les écoles populaires, vit le jour vers 1885 et était elle aussi exclusivement ukrainienne. Comme on le verra, le Métropolitain Kyr André ajouta plus tard et petit à petit à toutes ces fondations. Si les deux guerres mondiales et la conquête russe qui les a suivies n'avaient pas éclaté, l'élément ukrainien était en mesure d'arriver un jour ou l'autre à l'égalité avec l'élément polonais, vu que dans tout le pays environnant il avait déjà la supériorité du nombre. On trouvait bien dans la Galicie orientale des noyaux polonais assez importants et il y avait des Polonais un peu partout, mais en minorité sauf dans la ville principale, aux portes de laquelle, dès qu'on les avait franchies, on tombait en plein pays ruthène: exactement comme Trieste italienne au milieu de la masse slovène, Fiume italienne isolée et entourée d'une population croate: situation qui se retrouve dans tous les pays mixtes.

III.

Le hiérarque et son action sur le clergé Le Séminaire. Pèlerinage en Terre Sainte (1906) Les Conférences épiscopales de 1927-1934 L'Académie théologique (1928)

L'action du Métropolitte Kyr André a été tellement multiple et tellement persévérante dans ce qu'il avait une fois entrepris qu'il est impossible, en retraçant sa vie, de suivre un ordre uniquement chronologique. On ne peut guère le faire qu'à partir de 1914, lorsqu'il fut mêlé à tous les grands événements politiques qui se sont succédés depuis cette époque. Il vaut mieux, autant que possible, procéder par ordre systématique. C'est pourquoi, dans ce chapitre, je réunirai tout ce qu'il a fait pour son clergé dans le cours de son épiscopat. Je commence par le Séminaire et l'éducation des futurs prêtres.

Un fait étonne tout d'abord lorsque l'on étudie l'histoire ecclésiastique ruthène: comment, après l'Union de Brest de 1595 et quand le Concile de Trente était terminé depuis longtemps, alors que dans toute l'Europe occidentale les évêques fondaient des séminaires, les Ruthènes de Galicie aient-ils dû attendre l'année 1783 pour en avoir un, et encore par l'initiative du pouvoir civil?

Dès le début du XVII^e siècle, le prêtre grec bien connu Pierre Arcudius, qui avait pris une grande part aux négociations préliminaires à l'Union, avait bien essayé d'en fonder un, mais sa tentative n'avait pu réussir. Jusqu'en 1783, la plus grande partie du clergé séculier dut se contenter des moyens restés en usage en Occident avant le Concile de Trente: alors que les moines avaient leurs écoles à eux, les candidats séculiers au sacerdoce s'instruisaient où ils pouvaient et comment ils pouvaient: la plupart du temps par l'enseignement mutuel. Les prêtres plus âgés ou plus renommés pour leur savoir apprenaient aux futurs clercs ce qu'ils savaient; les plus fortunés seuls allaient suivre les cours des Universités. Il est vrai que dans tout le monde oriental et par conséquent dans les pays slaves, le clergé séculier formait une sorte de caste: tous ses membres, sauf de rares exceptions, étaient mariés, et les petits clercs, en aidant leur père auquel ils devaient succéder, apprenaient par la pratique ce qu'il leur importait le plus de savoir: la célébration des of-

fices et les règles de la liturgie. De théologie dogmatique et morale, peu ou point; d'Écriture sainte moins encore; de droit canonique le strict indispensable, sans ordre et sans méthode. La vie chrétienne était intense, au moins durant les belles périodes, et la tradition suffisait à tout. Une fois son éducation terminée et l'âge canonique atteint, le candidat aux Ordres était présenté à l'évêque qui l'examinait et l'acceptait ou le refusait. Dans plusieurs pays orthodoxes il en est encore ainsi. Quelques prêtres avaient bien un petit groupe d'élèves, mais c'était l'exception. C'est ce qui explique comment le clergé séculier était généralement assez ignorant: l'instruction, l'influence étaient l'apanage des moines, et dans les pays de rite oriental les moines seuls arrivaient à l'épiscopat. Encore aujourd'hui, dans le patriarcat de Constantinople, les diacres et prêtres séculiers qui ont étudié à l'École théologique de Khalki et qui visent les dignités ne se marient pas avant l'ordination, mais, sans avoir jamais séjourné dans un monastère, ils se considèrent comme moines et portent le voile noir lorsqu'ils célèbrent ou prêchent. Dans celui d'Alexandrie, il en est de même. Dans celui d'Antioche, aujourd'hui entièrement entre les mains des arabophones, il n'y a qu'un embryon de séminaire au couvent de Balamand près de Tripoli. Dans celui de Jérusalem, l'École théologique de Sainte Croix est réservée aux Hellènes, qui seuls peuvent faire partie de la Confrérie du Saint Sépulcre; ils se considèrent comme moines, mais la Confrérie n'est pas un monastère. Les prêtres arabophones ne reçoivent guère d'autre instruction que celle qui leur est nécessaire pour célébrer les offices et administrer les sacrements. Dans le royaume de Grèce, en Bulgarie, en Yougoslavie, en Roumanie, il y a bien des séminaires, mais beaucoup s'en faut que tout le clergé séculier y ait passé. En Russie, avant la Révolution, il y avait des séminaires et tous les futurs prêtres ou diacres devaient y étudier, mais le mariage était obligatoire avant l'ordination.

Dans la Galicie orientale, qui seule nous occupe ici, la cité universitaire a toujours été Léopol. Le roi de Pologne Sigismond III y fonda en 1606 un Collège de Jésuites, que Casimir V transforma en 1661 en Académie ou Université. En 1665, après l'Union à l'Église romaine des Arméniens de Pologne, les Théatins italiens ouvrirent dans la ville un Collège pontifical qui fut dénommé armeno-ruthène, parcequ'un certain nombre de clercs ruthènes y étudiaient, et c'étaient des clercs séculiers. En 1783, après la suppression de la Compagnie de Jésus, l'Université cessa au moment d'exister, mais l'empereur Joseph II la réorganisa en 1776 sur le modèle des autres Universités de son Empire, et de 1773 date le Séminaire central de Léopol: il fut réorganisé de nouveau en 1784. Les professeurs étaient pris en majorité dans le clergé séculier, et il y eut parmi eux deux Ruthènes, Antoine Anhelovyc et Nicolas Skorodinskyj, plus tard élevés à l'épiscopat. Anhelovyc enseignait la théologie dogmatique en latin et Skorodinskyj la pastorale en polonais. Cependant beaucoup de Ruthènes d'alors ne savaient pas le polonais ou du moins le sa-

vaient mal, et peu de Polonais comprenaient bien l'ukrainien ou ruthène : il fut donc bientôt nécessaire de dédoubler les cours. Toutefois, la majorité des clercs ruthènes n'allaient pas à l'Université, mais restaient au Séminaire central, où ils étudiaient la théologie en ruthène, ou plutôt dans la langue littéraire d'alors, un staroslave plein de ruthénismes. En 1810 cessa l'enseignement au Séminaire central, et les professeurs furent nommés à l'Université. C'est ainsi que André Pavliskyj, prêtre ruthène, enseigna la morale en latin, et le célèbre Michel Harasievyc, autre prêtre ruthène qui prit une grande part à la restauration de la métropole de Halyc-Lvov en 1808, la pastorale en polonais. Les autres professeurs, polonais et ruthènes, enseignaient en latin. Déjà les Ruthènes se plaignaient que leurs candidats fussent examinés plus sévèrement que les autres: en 1810 le métropolitain Anhelovyc obtint de l'empereur François I qu'aux autres examinateurs serait adjoint le chanoine Michel Levitskyj, le futur métropolitain et cardinal. Anhelovyc et Harasievyc, tous deux du clergé séculier, étaient les anciens élèves du Barbareum de Vienne, fondation de Marie-Thérèse en 1774 au profit des clercs ruthènes et roumains de ses Etats, ainsi nommé parcequ'il avait son siège près de l'église Ste Barbe, paroisse ruthéno-roumaine qui existe encore: au Barbareum avaient étudié tous les prêtres ruthènes vraiment instruits de cette époque.

En 1805, l'Université de Léopol fut transformée en simple Lycée, mais les matières enseignées restèrent les mêmes. En 1817 le Lycée reprit la dénomination d'Université: la langue de l'enseignement, en dehors de la Faculté de théologie, était l'allemand. A une époque que je ne saurais préciser, peut-être vers 1840, on revint au ruthène pour l'enseignement de la dogmatique, mais il fut de nouveau abandonné comme inopportun en 1856, tandis que la pastorale était enseignée à la fois en polonais et en ruthène. En 1871, nouveau changement: les deux langues du pays, le polonais et le ruthène — que l'on commençait à appeler exclusivement ukrainien — devinrent les deux langues officielles de l'enseignement, sauf pour certaines matières de la Faculté de théologie. Cet état de choses est resté tel quel jusqu'en 1923, année où les cours ruthènes furent supprimés.

Dans la conception de Joseph II, le Séminaire central devait dépendre exclusivement de l'Etat. Ce ne fut qu'en 1806 qu'Anhelovyc obtint que la direction et l'inspection dépendraient à l'avenir des évêques et non plus exclusivement du Gouvernement, et que l'on y établirait un Père spirituel, chose que Joseph II avait jugée inutile.

Le Synode de Zamosc de 1720 avait décidé que dans tous les monastères basiliens comptant plus de douze religieux, on ouvrirait une école pour les clercs séculiers, où l'enseignement serait fait en latin, sauf à le faire donner en langue ruthène pour les moins intelligents. L'évêque de Vladimir et Brest avait déjà fait une fondation dans sa ville épiscopale pour six séminaristes, et le Synode énumère avec louanges quelques

autres fondations du même genre soit au monastère de Zyrowice, soit à Vladimir, soit au Collège arméno-ruthène de Léopol, mais c'était toujours bien peu pour une Eglise aussi vaste.

Le Concile provincial de Léopol tenu en 1891 était revenu sur la question des Séminaires et avait prescrit que pour toute la province il y eût au moins un séminaire préparatoire ou Petit Séminaire, ce qui ne fut pas exécuté, et dans son Appendice XXXV il avait tracé une série de règles minutieuses tant pour les supérieurs que pour les élèves, règles identiques à quelques expressions près tant pour le Petit que pour le Grand Séminaire. Ces règles étaient inspirées plus ou moins de celles du Collège de la Propagande à Rome: les élèves étaient sous l'autorité, non seulement des Supérieurs majeurs, mais aussi d'une série de Préfets qui évidemment devaient être des prêtres, à raison d'un Préfet pour quinze élèves. La discipline était fondée plus sur la surveillance continue que sur la conscience, même pour les grands séminaristes. Vu l'impossibilité de les obliger tous à passer les vacances dans une maison de campagne, comme cela se pratique encore de nos jours à la Propagande, on les autorisait à rentrer pour ce temps dans leur famille, toujours sous la surveillance stricte du curé local, sans aucune liberté de s'absenter ailleurs, système beaucoup moins large que celui des séminaires de France et de Belgique, pour ne parler que de ceux-là: c'est celui qui est encore en vigueur dans toute l'Italie.

* * *

A peine eut-il pris possession de son siège, le Métropolitain s'occupa de son Séminaire. Une lettre pastorale du 1^{er} septembre 1901 le réorganisa complètement. Il changea presque tout le personnel et simplifia les règles. Les élèves continuèrent à suivre les cours de l'Université tant qu'en 1928 il n'eut pas fondé son Académie théologique. Dans la réorganisation du Séminaire il fut grandement aidé par un excellent prêtre, Isidore Dolnickyj, (1830-1924), qui avait passé de longues années à Rome après la réouverture du Collège Grec en 1845. Très instruit, bon liturgiste, auteur d'un Typikon très apprécié, il avait de plus la veine poétique et composa plusieurs offices, notamment un du Sacré Coeur et un de saint Joseph, qui ont été imprimés. Malgré son âge déjà avancé, il accepta la charge de Père spirituel et l'exerça presque jusqu'à sa mort.

Il est bon de dire ici que le Collège Grec, institution plus internationale que grecque, avait toujours eu des élèves ruthènes depuis la concession faite par Paul V en 1615 de quatre places à leur profit, mais jusqu'à la première fermeture en 1803 c'étaient toujours des Basiliens et non des clercs séculiers. A la réouverture de 1835, les Basiliens étaient déjà en complète décadence et n'envoyèrent plus personne: il n'y avait pas d'ailleurs à cette époque de communauté grecque catholique de rite byzantin: on repeupla le Collège avec des Levantins ou Grecs de

rite latin et quelques Italo-Albanais de Calabre, auxquels se joignirent plus tard des Melkites de Syrie: en 1843 il n'avait plus que cinq élèves et il fut de nouveau fermé. En 1845 il fut derechef réorganisé et rouvert, mais dans des conditions tout à fait nouvelles. Depuis la suppression de la Compagnie de Jésus en 1773, qui l'avait dirigé pendant presque toute son existence antérieure, il avait été confié à des prêtres séculiers romains, donc le rite latin. En 1845, il fut convenu que les prêtres séculiers romains resteraient, ce qu'ils firent jusqu'en 1886. Les premiers élèves de cette nouvelle série furent quasi tous des Ruthènes destinés au clergé séculier, et c'est pourquoi on le nomma Collège gréco-ruthène. Pour l'entretien de ces jeunes gens, le Collège Grec ayant perdu, à la suite des mouvements politiques de la fin du XVIII^e siècle et du commencement du XIX^e tous les biens qui jadis formaient sa dotation, il avait été convenu, après de longues négociations avec le Gouvernement autrichien, que les biens de l'ancien Collège arméno-ruthène de Léopol, incamerés en 1784, c'est à dire une villa située à Dublany et quelques autres fonds, seraient restitués et appliqués au Collège Grec de Rome. Par ailleurs, les évêques ruthènes avaient mis comme condition à l'envoi de sujets la présence d'un prêtre ruthène chargé de la célébration de la Liturgie en langue slave, et de l'enseignement du staroslave, du chant ecclésiastique et des cérémonies. Plus tard, comme les Supérieurs étaient tous des Latins, on n'eut plus le prêtre ruthène, mais on faisait ordonner avant le temps un des élèves les plus avancés. Ce système dura jusqu'en 1896, date à laquelle Léon XIII, toujours avec l'accord et la contribution financière du Gouvernement de Vienne, fit aménager l'ancienne Procure des Basiliens à la place dite « della Madonna dei Monti » et y transféra les élèves ruthènes du Collège Grec, sous la direction des Jésuites jusqu'en 1904, date à laquelle ils furent remplacés par les Basiliens de la réforme de Dobromil, qui le gouvernent encore aujourd'hui dans son nouvel emplacement sur le Janicule, construction nouvelle due à Pie XI et dont la première pierre fut posée le 28 octobre 1929.

Le Métropolitte hâta autant qu'il le put l'ouverture des Séminaires éparchiaux de Stanislavov (vers octobre 1906) et de Peremysl (1907) Il envoya toujours très régulièrement des sujets au Collège de Rome, de manière à en avoir constamment de huit à dix, et les mieux doués à l'Université d'Innsbrück, à Fribourg en Suisse et à l'Augustineum de Vienne. De cette manière, au bout d'une dizaine d'années, il eut, grâce à cette série de réformes, un bon nombre de prêtres régulièrement formés et instruits.

* * *

Ce ne fut pas exclusivement en faveur de son clergé qu'il entreprit, en 1906, de conduire en Terre Sainte un grand pèlerinage ruthène. Il y alla d'abord lui-même pour reconnaître les lieux, je ne saurais préciser

à quelle date, puis organisa soigneusement le pèlerinage, qui eut lieu du 5 au 28 septembre de cette année 1906, à bord du vapeur Tyrol, de la Compagnie du Lloyd autrichien, et sous la direction technique du Père Léon Sembratovyc neveu de l'ancien métropolite et du cardinal Sylvestre (1885-1898), très expert dans ces sortes d'organisations. Le pèlerinage comprenait 505 individus du rite byzantino-slave, dont 389 hommes et 116 femmes. Les pèlerins hommes se subdivisaient en 89 prêtres et prélats, dont le Métropolite lui-même, onze étudiants en théologie, le fidèle Frère basilien Joseph Grotskyj, hospodar ou majordome du Métropolite, 46 exerçant des professions diverses et 232 paysans. Parmi les 116 femmes, il y avait quatre Soeurs Servantes de Marie, Congrégation alors d'origine récente. Au point de vue de la provenance, 332 pèlerins venaient de l'éparchie de Léopol, 99 de celle de Peremysl, 68 de celle de Stanislavov et six de celle de Krizevci en Croatie. Neuf de ces pèlerins avaient dépassé les soixante-dix ans, et la statistique que j'ai eue sous les yeux en enregistre gravement six autres « n'ayant pu indiquer leur âge ». Désireux de profiter de l'occasion, 71 pèlerins polonais, dont 54 hommes et 17 femmes, s'étaient joints aux Ruthènes. Divisés en cinq groupes, les pèlerins parcoururent toute la Terre Sainte, Jérusalem et les lieux voisins du Jourdain, où eut lieu une solennelle bénédiction du fleuve, la Mer Morte, etc. Un superbe volume in-8°, Livre du souvenir du premier pèlerinage national ruthène en Terre Sainte, du 5 au 28 septembre 1906, magnifiquement imprimé par les Basiliens à Zovkva, avec de nombreuses illustrations, cartes, plans, des explications historiques, archéologiques et de toute sorte, laissa aux pèlerins, à travers ses quelque 400 pages, à la fois un mémorial de cette première expédition et un guide pour des pèlerinages futurs, qui auraient sans doute eu lieu si la première guerre mondiale n'avait pas éclaté en 1914 et n'avait pas été suivie de tant d'événements tragiques. De fait, cet essai de 1906 fut le premier et le dernier.

* * *

Une question connexe à celle du Séminaire était celle du célibat du clergé, qui commença à être amplement discutée lorsque la fin de la guerre civile polono-ukrainienne eut rendu un peu de calme au pays.

Le système suivi depuis l'ouverture du Séminaire de Léopol était le suivant, analogue à celui observé dans la Transylvanie roumaine, où là aussi l'immense majorité du clergé était engagée dans les liens du mariage, sans que celui-ci fût cependant strictement obligatoire avant l'ordination, comme on avait fini par le rendre en Russie.

Lorsque le futur prêtre avait terminé ses études, il était dit *theologus absolutus* et rentrait dans le monde pour un temps plus ou moins long, afin de se choisir une fiancée s'il n'en avait déjà pas une, ce qui arrivait souvent. Cette fiancée était généralement une fille de prêtre.

Puis, il revenait au Séminaire si toutefois il n'avait pas perdu la vocation, et y passait deux ou trois semaines durant lesquelles il recevait tous les Ordres. Ensuite, il attendait une nomination à une cure vacante si celle-ci était librement assignée par l'évêque. Beaucoup de paroisses, en effet, étaient soumises au régime du patronage, c'est à dire à la faculté pour les descendants du fondateur de l'église de présenter à l'évêque un candidat de son choix, que le hiérarque pouvait bien refuser, mais qui généralement était accepté quand il en était suffisamment digne. En pratique, un curé restait affecté à la même paroisse durant toute sa vie: chaque paroisse avait une dotation en un certain nombre d'arpents de terre, que le curé faisait cultiver par des paysans comme il l'entendait. Les chantres d'église avaient aussi leur dotation fixe. N'étaient exceptés que les prêtres entrés dans l'administration centrale de l'éparchie, ou ceux qui en sortaient pour entrer dans l'enseignement.

Le régime du patronage avait ses avantages et ses inconvénients: d'un côté, c'était un témoignage de reconnaissance envers celui qui avait fait bâtir l'église ou l'avait dotée, droit qui passait à ses descendants; de l'autre il est certain qu'il gênait la liberté des collations épiscopales. Mais il était traditionnel depuis des siècles et on ne pouvait songer à le modifier sans exciter une révolution. Le clergé n'avait entre les mains presque aucune oeuvre d'enseignement; les Congrégations religieuses de femmes datent toutes du XIX^e siècle: il n'y avait à pourvoir en dehors des postes administratifs, que ceux de professeur de religion dans les écoles de l'Etat ou ceux de chapelains militaires. La plupart du temps, ces patrons étaient des Polonais, c'est à dire des Ruthènes polonisés de longue date.

Le guerres de 1914-1919 avaient fait sentir tous les inconvénients du système, comme elles avaient amené un profond bouleversement dans toute la vie sociale. Aussi, à partir de cette époque, y eut-il un immense besoin de changement et de réformes de toute espèce, et parmi ces réformes un certain nombre de prêtres, mais toujours une petite minorité, demandaient l'introduction du célibat ecclésiastique; les plus ardents auraient voulu le rendre obligatoire. La très grande majorité du clergé y était hostile, comme bien on le pense, mais la presse se mit à discuter la question. Ce que l'on appelait l'« *intelligentsia* », c'est à dire la classe cultivée et tous ceux qui exerçaient des professions libérales, ne voulaient pas en entendre parler, parceque beaucoup de ceux qui composaient cet élément étaient eux-mêmes des fils de prêtres.

Les évêques, à commencer par le Métropolitain, étaient partisans du célibat; les religieux basilien aussi, mais il régnait une grande diversité d'opinions relativement à la manière de l'introduire. La polémique qui commençait à s'exercer dans la presse ne faisait qu'envenimer la question. Le plus brillant écrivain, le plus ardent aussi, était le prêtre

Gabriel Kostelnik, lui-même marié, et sa revue *Niva* (Le champ) était son organe: dans ses attaques, il ne cessait de couvrir de ridicule les prêtres célibataires. Nous verrons plus tard comment il fut l'un des plus actifs artisans de la liquidation de l'Eglise ruthène catholique après la mort du Métropolitain André.

Celui-ci, tout partisan qu'il fût du célibat, comprenait bien qu'on ne pouvait l'imposer tout d'un coup. Il exposa ses vues à ce sujet dans une relation qu'il fit à Pie XI en novembre 1928. Il commençait par dire que toutes les personnes sérieuses qu'il avait consultées l'en avaient dissuadé, même des prêtres latins. Dans le passé, depuis l'Union, aucun évêque ruthène n'avait songé à le faire. Le Synode de Zamosc de 1720 n'en avait pas dit un mot; celui de Léopol de 1891 s'était borné à une exhortation aux Supérieurs des séminaires de bien accueillir le désir que certains manifesteraient de garder le célibat, et avait interdit les fiançailles avant la fin des études ce qui évidemment pouvait s'entendre de fiançailles proprement dites. Jamais Rome n'avait interpellé les évêques à ce sujet. Dans les Eglises de l'Orient asiatique qui avaient introduit le célibat, cela n'avait été fait qu'à la suite d'une lente évolution des idées et des coutumes.

De fait, le Synode maronite du Mont Liban de 1736 n'en parle pas, et celui antérieur de 1596 se borne à une recommandation; les Coptes l'on décrété dans leur Concile du Caire de 1898 (éd. romaine p. 148), mais tous leurs prêtres avaient été formés chez les Jésuites de Beyrouth, et les Syriens l'avaient déjà fait dans leur Synode de Charfé de 1888 (p. 202), mais la coutume en était déjà presque générale chez eux; les Arméniens, dans leur Concile de Rome 1911 (Canon 737, p. 356), se borne à une recommandation. Chez les Italo-Albanais, il n'y a aucune prescription et jadis ils avaient des prêtres mariés, mais le célibat est général chez eux depuis que tous leurs prêtres sont formés au Collège Grec de Rome, c'est à dire depuis un demi-siècle. Chez les Melkites de Syrie, il n'existe non plus aucune prohibition, mais la plupart de leurs paroisses sont encore aujourd'hui tenues par des religieux: les anciens élèves de Ste Anne de Jérusalem sont tous célibataires, un individu marié n'est ordonné que par absolue nécessité et ne serait pas toléré dans une localité de quelque importance. Les élèves des Collèges orientaux de Rome sont tous célibataires, et ce n'est que depuis une quarantaine d'années que l'on exige d'eux au moment de leur entrée un engagement sur ce point. Cet engagement serait, paraît-il une directive donnée par Pie X, mais les intéressés le regardent plutôt comme une formalité, car il ne viendrait à personne l'idée de se marier avant l'ordination, Je n'ai connu qu'une seule exception, de la part d'un Melkite du Collège Grec.

Sans faire toute cette énumération, que je n'ai introduite ici que pour justifier l'assertion du Métropolitain, Kyr André ajoute que l'évêque qui aurait pu le plus facilement introduire le célibat obligatoi-

re était Kyr Dionisije Njaradi, de Krizevci en Croatie, mais qu'il n'avait jamais pu s'y résoudre.

Après ces raisons externes, Kyr André passait aux raisons internes. L'introduction brusquée du célibat rendrait vacantes nombre de paroisses, où s'introduiraient les dissidents de toute espèce. La qualité des célibataires deviendrait inférieure, car on n'observe bien que ce à quoi on s'est engagé volontairement. Les familles de paysans, qui donnent la plus grande partie des candidats au sacerdoce, n'ont presque jamais l'idéal d'un prêtre célibataire, parcequ'il n'y a pas assez de religieux et que le seul prêtre célibataire qu'elles connaissent est le prêtre polonais, donc antipathique à cause des rivalités de race et de rite, et d'ailleurs tous les prêtres polonais n'étaient pas des modèles sur ce point. Il n'existait qu'un seul Petit Séminaire, et encore était-il resté incomplet: on n'avait pas assez ressources pour le développer. La guerre avait amené un relâchement général des mœurs et l'idéal du sacrifice que suppose le célibat avait diminué, d'autant plus que la coutume du clergé marié était plus que millénaire. L'introduction générale du célibat aurait pu amener l'éclosion d'un sentiment de révolte dans l'opinion publique, qui y était très opposée, tout en restant très fidèle à l'Eglise catholique. Il aurait pu se produire un schisme interne dont il était impossible de mesurer les conséquences, d'autant plus que l'état moral de la population, sur lequel je reviendrai en parlant de l'action du Métropolitaine sur son peuple, était peut-être le moins favorable qui fût pour un telle mesure.

Kyr André avait raison. En 1920, l'évêque de Stanislavov, Kyr Grégoire Khomyshin, lui-même ancien prêtre séculier célibataire, zélé, mais esprit très étroit, entêté et d'idées très latinisantes, avait fait un véritable coup d'Etat en déclarant qu'il refuserait l'ordination à ceux de ses séminaristes qui ne s'engageraient pas au célibat, exception faite pour ceux de la dernière année de théologie auxquels il laissait pour cette fois la liberté. Il en était résulté une véritable révolte: bon nombre de jeunes gens, une trentaine peut-être, avaient déserté le séminaire. Ils avaient fini par se soumettre, mais que valait cette soumission forcée? L'évêque de Peremysl, Kyr Josaphat Kocylowskyj, Basilien, après avoir déclaré qu'il ferait ce que Rome lui prescrirait — et Rome gardait le silence, préférant laisser la liberté aux évêques — avait suivi son exemple en 1925. Il semble qu'il n'ait pas eu à reprimer de révolte comme celle de Stanislavov, mais il en était résulté que les deux éparchies manquaient de prêtres et en demandaient continuellement au Métropolitaine, qui n'était pas toujours à même de les contenir. De plus, la mesure était récente et l'on n'avait pas encore eu le temps de beaucoup juger des résultats qu'elle aurait.

Le Métropolitaine préférait donc laisser à chacun sa liberté, se fiant aux heureux effets d'une bonne éducation donnée au séminaire. Il

en avait été récompensé: une fois même, la moitié des ordinands s'était décidée spontanément pour le célibat. Ces jeunes prêtres célibataires, il ne les abandonnait pas, mais tâchait dans la mesure du possible de les grouper l'un voisin de l'autre, afin qu'ils pussent se soutenir mutuellement et résister aux sarcasmes de leurs confrères mariés. Il persévéra toujours dans cette ligne de conduite et n'eut jamais à le regretter. Ses deux collègues dans l'épiscopat en étaient réduits à lui demander même des prêtres mariés, mais il avait à pourvoir, outre son éparchie, aux Etats-Unis et au Canada, d'où les ordres de Rome excluèrent les prêtres mariés pour tous les Orientaux sans exception. Cette règle, destinée à sauvegarder le prestige du catholicisme vis à vis des Américains dans des pays en majorité protestants, a dû souffrir des exceptions à la suite de l'invasion bolchévique qui a débuté vers la fin de la seconde guerre mondiale, quand un certain nombre de prêtres allèrent se réfugier en Allemagne pour passer de là en Amérique, mais ce ne sont et ne seront jamais que des exceptions. On a même dû user de la même indulgence vis à vis de deux prêtres russes revenus à l'Unité, mais, comme ils n'ont pas d'enfants, la chose a passé inaperçue.

Vis à vis de son clergé, le Métropolitain était toujours plein de bienveillance, accueillant avec affabilité tous ceux qui venaient le trouver à Léopol et souvent les retenant à sa table, ce qui lui permettait de les apprécier mieux. Avec cela et ses visites pastorales, il finit par connaître personnellement tous ses prêtres, et un bon nombre fort bien. C'est ce qui explique comment il était universellement aimé et suscitait des dévouements à toute épreuve.

* * *

Vis à vis de ses collègues dans l'épiscopat, le Métropolitain eut, à partir de 1927, une initiative remarquable: les Conférences épiscopales, dont la première eut lieu du 29 au 30 novembre à Léopol. La seconde se tint l'année suivante, encore à Léopol. La troisième fut convoquée à Rome aussitôt après l'ordination épiscopale de Kyr Ivan Bucko, le 20 octobre 1929. La quatrième eut lieu également à Rome du 9 au 15 janvier 1932: ce fut même la dernière fois que Kyr André vint dans la Ville Eternelle. La cinquième, à Léopol, est de 1934 et ce fut la dernière: les événements empêchèrent d'en tenir d'autres. L'aggravation de la santé du Métropolitain dut aussi y avoir sa part, comme la question de la purification du rite sur laquelle on n'arrivait pas à s'entendre. Je sais qu'il en fut traité plusieurs fois, mais j'ignore quelles furent les autres matières examinées dans ces Conférences.

En tout cas, l'idée était heureuse, et la preuve en est que dans tous les pays elle a fini par être réalisée jusqu'au point de devenir

annuelle. Son meilleur résultat était de rapprocher les uns des autres les membres de l'épiscopat ruthène, alors que jusqu'à ce temps les évêques de Galicie n'avaient que très peu de relations avec ceux du nord de la Hongrie, dans ce que l'on appelle la Russie podcarpathique. L'idée de Kyr André était d'y faire participer tout l'épiscopat slave de rite oriental: de fait, à la première furent invités l'évêque de Krizevci en Croatie et même celui des Bulgares de Thrace, Kyr Cyrille Kourtev, qui ne savait pas l'ukrainien mais avec lequel on pouvait s'entendre en français.

La première Conférence fut soigneusement préparée par le Métropolitte. Il fit même composer et imprimer un moleben ou office occasionnel pour le jour de l'ouverture, très bref, mais fort heureusement conçu. L'auteur en était le prêtre Spiridon Karkhout, bon liturgiste et philologue slave. L'ecténie est assez longue, car chacun des participants devait réciter une demande. Ils étaient onze: outre le Métropolitte et les deux évêques de Stanislavov et de Peremysl, Kyr Nikita Budka, alors le seul évêque ruthène du Canada, Kyr Dionisije Njaradi de Krizevci, Kyr Basile Takacs, évêque des Ruthènes des Etats-Unis originaires de la Podcarpathie, Kyr Pierre Ghebej évêque de Mukacevo (Munkács), Kyr Cyrille Kourtev de Thrace, Kyr Paul Gojditch Administrateur apostolique du siège alors vacant de Prjashev ou Preshov (Esperies), le prélat Alexandre Batchinskyj, Syncelle ou Vicaire général de Léopol, et le prêtre Joseph Ganulja, représentant Kyr Constantin Bohatchevskyj, évêque des Ruthènes des Etats-Unis originaires de la Galicie, empêché de venir. Elle ne dura que deux jours et ne fut guère qu'un échange de vues. Aucun compte-rendu n'en a été publié, pas plus pour les Conférences suivantes, mais le Saint Siègè fut informé de tout.

* * *

Avec les progrès réalisés depuis la réforme de son Séminaire, le Métropolitte comptait un nombre respectable de prêtres très régulièrement instruits et formés, qui ne le cédaient en rien aux meilleurs membres du clergé polonais. En 1924, il fonda la *Bohoslovija* « Théologie » revue ecclésiastique trimestrielle d'une bonne tenue scientifique, qui a continué sa publication jusqu'au moment où l'éclatement de la seconde guerre mondiale a forcé de la suspendre. Le Directeur en était le prêtre Joseph Slipyj, élève de l'Université d'Innsbrück, futur successeur du Métropolitte, bon théologien, esprit très ouvert et très large, tout à fait dans les idées de Kyr André. En même temps naissait une Société théologique, prélude de la fondation de une Académie.

Celle-ci date de février 1928. Les Polonais ont dit et répété depuis que cette fondation n'avait que des buts nationalistes ukrai-

niens, et ont tout fait pour l'empêcher de prospérer. Le seul tort qu'ils en aient reçu fut que les élèves du Séminaire métropolitain, au lieu de suivre les cours de l'Université de Léopol, fréquentèrent ceux de l'Académie. Les circonstances, d'ailleurs, exigeaient cette fondation.

En effet, les dissidents de Pologne, nombreux depuis la résurrection de l'Etat polonais indépendant, avaient obtenu du Gouvernement l'érection dans l'Université de Varsovie d'une Faculté de théologie orthodoxe. Tout près de la frontière polonaise, en Roumanie, à Cernauti, l'Université d'Etat en avait une autre, en partie roumanisée, mais fréquentée par de nombreux étudiants ukrainiens. En face de ces deux Facultés, les catholiques de rite oriental n'avaient rien à montrer et se trouvaient par suite dans un état évident d'infériorité, surtout si on considérait les rivalités nationales si vives dans ces régions comme dans tous les pays mixtes. L'Université de Léopol, depuis la guerre civile polono-ukrainienne, était entièrement polonisée et, du point de vue ecclésiastique, latine. Pour des clercs orientaux, surtout s'ils voulaient attirer les dissidents, il fallait un centre de études supérieures dans lequel on aurait enseigné la théologie comparée des deux confessions, exposée d'une manière particulière d'après les Pères grecs sans pour cela négliger les grands scolastiques occidentaux et prenant pour base l'enseignement de saint Thomas d'Aquin, si apprécié durant le Moyen Age byzantin, comme en font foi les traductions grecques de Démétrius Cydonès. A cet enseignement de la théologie comparée devait s'ajouter celui de l'histoire ecclésiastique orientale, du droit canonique oriental, de la langue staroslave au point de vue philologique, de l'exégèse biblique basée sur la version slave comparée avec la grecque et la latine, ainsi qu'avec l'hébreu: toutes choses que l'Université de Léopol ne pouvait pas donner et n'avait d'ailleurs aucune intention de donner. Même si elle l'avait fait, elle aurait toujours conservé son caractère d'Université dirigée par un élément ethnique envers lequel la majorité de la population ne nourrit aucune sympathie. Ce sont là des faits, et dans la vie pratique il faut toujours tenir compte des faits.

L'année même de la fondation de l'Académie eut lieu la première Conférence épiscopale ruthène: elle approuva l'érection et au nom de tous le Métropolitain demanda au Saint Siège l'institution canonique et la faculté de pouvoir conférer les grades. Mais alors intervint le Gouvernement polonais, représentant que déjà à Léopol existait une Université, que dans les matières enseignées on pourrait introduire aussi celles qui répondaient aux besoins spéciaux des Ruthènes, que la fondation d'une Académie théologique ruthène était en corrélation avec les efforts que faisaient, non sans un but politique et séparatiste, les Ukrainiens pour avoir une Université complète qui leur fût propre. Les laïcs avaient déjà constitué une Université

de ce genre qui vivait dans la clandestinité, et s'étaient mis à envoyer des jeunes gens étudier à l'étranger pour pouvoir y acquérir les diplômes nécessaires. Cette fondation nouvelle n'aurait pas d'autre résultat que d'exerciter encore davantage les discordes civiles. Ces raisons firent impression sur le Saint Siège et les choses restèrent dans le statu quo.

Rien n'empêchait cependant que l'Académie pût conférer les grades: à Rome même, le grand Collège international des Bénédictins à St. Anselme le faisait, celui des Franciscains à St. Antoine aussi; dans le passé d'autres Académies romaines où on n'enseignait pas l'avaient fait après un simple examen, et si ce privilège avait été retiré, c'était parce que ces Académies étaient réduites à presque rien. Il devait suffire que celle du Métropolitain donnât les garanties nécessaires d'un enseignement sérieusement scientifique et de parfaite orthodoxie, et qu'elle correspondît aux besoins d'un groupe particulier distinct des Polonais en bien des choses. Or, des garanties d'orthodoxie, on en avait: le Recteur Dr. Slipyj était un ancien élève d'Innsbrück et de plus agrégé à la Grégorienne de Rome, la grande Université pontificale; plusieurs des professeurs étaient de même des élèves d'Innsbrück ou de l'Université de Léopol et avaient enseigné dans cette dernière. Des garanties de science, on en possédait, comme le prouvaient déjà huit volumes parus de Pratsi (« Travaux ») sur divers sujets, plus la Revue Bohoslovija fondée en 1923 et devenue organe officiel de l'Académie, et d'autres publications dans des périodiques polonais ou allemands. Dans l'enseignement toutes les branches du savoir ecclésiastique étaient représentées. Selon le système allemand, il existait des « séminaires » pour des matières spéciales avec des exercices pratiques; il y avait plusieurs bibliothèques spécialisées. Les étudiants étaient déjà près de 200, venus en majorité, il est vrai, de l'éparchie de Léopol, mais il y en avait aussi de celles de Peremysl et de Stanislavov, de Prjashev, de Mukacevo, de Krizevci, du diocèse latin de Vilna, des deux Ordinariats pour les Ruthènes des Etats-Unis, des monastères studites qui commençaient à se développer. La durée des études était de cinq années, alors que le Code de Benoît XV (Can. 1365, § 2) n'en prescrivait que quatre.

Lorsque nous eûmes à discuter les canons du futur Code canonique oriental, je fis une proposition appuyée sur tout ce que je viens de dire, pour que l'on ajoutât au Canon 1377 du Code latin, qui nous servait de canevas, deux paragraphes permettant aux archevêques chefs d'Eglise de constituer de pareilles Académies, d'y conférer les grades avec la simple restriction qu'ils ne seraient valables que pour les éparchies dont les hiérarques auraient adhéré à la constitution de chaque Académie, et défendant aux simples Séminaires de prendre le nom d'Académies, comme les Roumains de Transylvanie le faisaient pour leur Séminaire de Blaj, qui était seulement archié-

piscopal. Ma proposition fut discutée dans la séance des Délégués envoyés par les différents chefs d'Eglises le 9 mars 1934: la première partie en fut adoptée sans difficulté et elle figure dans le schema qui fut par la suite envoyé à tous les évêques de rite oriental pour avoir leur avis, avant une dernière révision par une Commission spéciale de cardinaux et l'approbation par le Souverain Pontife. Lorsque cette partie du Code oriental aura été promulguée, nous saurons ce qu'il en est advenu: le secret le plus absolu est encore en vigueur pour les parties non promulguées.

IV.

Le Métropolite André pasteur et éducateur de son peuple promoteur de la culture nationale ukrainienne La Mission historique ukrainienne à Rome

Comme pasteur de son peuple, le Métropolite n'a pas été moins actif que dans les mesures qu'il prit pour améliorer l'état de son clergé. Ses deux grands moyens d'action furent les visites pastorales et les lettres pastorales.

Dès 1902, une de ces lettres exposa en détail comment il entendait procéder aux visites canoniques, pour lesquelles il suivit le même système qu'il avait déjà inauguré à Stanislavov. Chaque année il y consacrait plusieurs semaines de la saison d'été, ne se bornant pas à réunir les prêtres au chef-lieu de chaque doyenné, mais passant de village en village et s'arrêtant dans tout le temps nécessaire pour se rendre un compte exact de l'état des choses. Le Schématisme de 1906 porte que l'éparchie comprenait 1.397.845 fidèles répartis entre 725 paroisses. Bien qu'à partir de 1932 il ait commencé à ne plus pouvoir se déplacer, à cause de ses infirmités, et malgré la vacance forcée causée par les quatre ans de son emprisonnement en Russie et par la guerre civile polono-ukrainienne, Kyr André eut le temps, en vingt-huit ans, de les visiter toutes. On raconte du cardinal Hildephonse Schuster, qui occupa le siège de Milan de 1929 à 1954, qu'il réussit à faire la visite de tout son grand diocèse jusqu'à cinq fois, paroisse par paroisse. C'est assurément admirable, mais il ne faut pas oublier que dans le Milanais les moyens de communication sont nombreux et confortables, ce qui n'était pas le cas pour l'éparchie de Léopol.

Son second moyen d'action fut ses lettres pastorales. Un de ses biographes, qui l'a beaucoup connu et écrivait six ans après sa mort, le Père Théodose Haluszczynskyj, qui finit sa vie comme Archimandrite des Basiliens, en estime le nombre à cent cinquante (7). Je ne crois pas ce nombre exagéré, même sans y faire rentrer les circulaires plus courtes qu'il adressa à son clergé et à ses fidèles par tous les moyens possibles dans les dernières années de sa vie, alors qu'on ne pouvait même plus les imprimer et qu'on était réduit à les multiplier par la polycopie ou même par la transcription à la main. Les sujets de ces lettres, qu'il en-

voyait trois ou quatre fois par an, sont des plus variés. Il savait s'adapter à tout: étant évêque de Stanislavov, on a vu qu'il en adressa une à la population montagnarde des Huzuly dans leur propre dialecte assez différent de l'ukrainien ordinaire, afin d'être mieux compris. Il en existe une destinée « aux Polonais du rite gréco-catholique », c'est à dire à certains groupes qui, isolés, avaient perdu l'usage de leur langue et ne parlaient plus que le polonais. Plusieurs ont d'ailleurs été traduites en polonais et imprimées. Certaines sont de véritables petits traités, notamment celles qu'il envoyait aux émigrés d'Europe et d'Amérique.

* * *

Il y a deux faits qui ont grandement influencé sur l'activité du Métropolitain André et qui expliquent pourquoi il dut prendre certaines initiatives qui, dans des circonstances normales, auraient été plutôt du ressort des laïcs que d'un évêque, même du chef de toute une province ecclésiastique. Il faut nous y arrêter un instant avant de raconter comment il devint le promoteur de la culture nationale ukrainienne, ce que ses adversaires ont toujours représenté comme une preuve d'un esprit de nationalisme auquel il était complètement étranger.

Le premier de ces faits, qui remontait à plusieurs siècles et auquel il n'était en son pouvoir de remédier que comme modérateur, est l'antipathie réciproque dont étaient animés Polonais et Ruthènes. Le second est d'ordre social et psychologique: le développement croissant du sentiment national ukrainien, qu'il importait de diriger prudemment pour qu'il n'ait pas de conséquences néfastes pour la foi catholique.

A la fin de 1922 ou tout au début de 1923, à la suite des attaques dont il était l'objet de la part des Polonais, il avait provoqué lui-même une Visite apostolique de la Galicie orientale. Cette Visite avait été confiée au Père Giovanni Genocchi, des Missionnaires du Sacré Coeur d'Issoudun, homme de haute valeur qui connaissait suffisamment, sinon les pays slaves, du moins la question religieuse orientale pour avoir séjourné durant plusieurs années à Constantinople auprès de la Délégation apostolique. Pour laisser plus de liberté au Visiteur, il resta à Rome de mars à mai 1923, puis se rendit en Belgique. Mais, avant son départ, il rédigea pour le P. Genocchi un assez long rapport dont je possède une copie. Il s'y étendait particulièrement sur la situation morale et religieuse de son peuple et de son clergé. Je ne saurais mieux faire que de le citer de temps à autre, en corroborant son exposé par le résultat de mes propres observations durant mes séjours successifs en Galicie et en profitant de mes relations avec des membres du clergé ruthène. Mais quelques explications préliminaires sont nécessaires.

En 1569, l'Union de Lublin entre la Lithuanie et la Pologne fit entrer dans le corps de la République des millions de Ruthènes et de Biélorusses, sur un pied d'égalité, avec cette différence, que les Polonais

étaient tous catholiques, quoiqu'alors travaillés par des hérésies comme l'arianisme et le calvinisme, tandis que Ruthènes et Bièlorusses étaient séparés de Rome. Il s'ensuivit que certains privilèges, comme celui de siéger au Sénat pour les évêques, n'étaient le partage que des seuls catholiques. L'Union religieuse de Brest en 1595 aurait dû supprimer cette inégalité, et de fait le droit pour les évêques ruthènes de siéger eux aussi au Sénat faisait partie des conditions acceptées par le roi Sigismond III, mais en pratique elle ne fut pas tenue: ce n'est que tout à fait à la fin de la République, lorsque les Polonais cherchèrent trop tard à remédier aux défauts de leur constitution anarchique, que le métropolitain catholique obtint le droit que ses prédécesseurs avaient en vain revendiqué depuis si longtemps, mais encore en se contentant de se placer après le dernier évêque latin. Ce n'est là qu'un épisode, mais il est significatif.

La noblesse ruthène, par contre, était assimilée à la noblesse polonaise, et ne tarda pas à être séduite par sa brillante civilisation. L'Ukraine géographique, beaucoup moins peuplée que le reste du territoire de la République, habitée par les Cosaques semi-indépendants continuellement en guerre soit avec les Tatars de la Crimée, soit avec les Polonais, gravita autour de Moscou lorsque son ataman suprême, Bogdan Khmielnitskyj, eut fait passer la plus grande partie du pays sous la domination des Tsars (1655). Outre les libres Cosaques, il y avait un bon nombre de paysans, mais ceux-ci dépendaient de grands propriétaires surtout polonais qui ne résidaient pas, se contentant de se faire représenter pour le paiement des fermages et autres redevances par des intendants, souvent des Juifs, qui pressuraient les populations sédentaires. Avec le temps et au fur et à mesure que se développait l'Union de Brest, le nombre des dissidents diminua et il arriva un moment où, au XVIII^e siècle, ils ne formaient plus qu'une minorité restreinte, que la Russie couvrait de sa protection. Les nobles préféraient vivre dans les villes de la République proprement dite.

Il se produisit alors un phénomène qui changea complètement la situation du peuple ruthène. Tous ces nobles, au fur et à mesure qu'ils devenaient catholiques, envoyaient leurs enfants dans les écoles polonaises, dirigées en grande majorité par les Jésuites et les Piaristes de saint Joseph Calasanz. Dans ces écoles, ils se polonisaient rapidement; leurs parents faisaient de même, et, en se polonisant, ils passaient au rite latin. La bourgeoisie agissait de façon identique, de sorte que dès le XVIII^e siècle il ne restait plus que des paysans demeurés tenacement fidèles à leur langue et à leur rite, qui pour eux représentait une nationalité dont un concept distinct ne s'était pas encore éveillé. Le nombre des familles nobles polonaises dont l'origine est ruthène est considérable et allait sans cesse en augmentant. La famille des Szeptycki ne se polonisa et ne se latinisa complètement que vers la fin du XVIII^e siècle.

A ces paysans il ne restait d'autre aristocratie que leur clergé, et dans ce clergé les Basiliens étaient tout, vu qu'il n'y avait pas eu moyen

de fonder des séminaires et que ceux de ses membres qui avaient étudié étaient peu nombreux. Au fur et à mesure que la polonisation et la latinisation qui en était la conséquence se développaient, les Polonais se mettaient à considérer les Ruthènes comme un peuple inférieur et à les mépriser de plus en plus. Tout cela présageait, mais personne ne s'en doutait, un réveil terrible lorsque ce peuple, secoué par les idées modernes, prendrait une conscience plus nette de son individualité et de sa nationalité. Dans la première moitié du XIX^e siècle le mouvement était déjà commencé. Les plus évolués tournaient leurs regards vers la Russie, les autres étaient encore passifs mais ne le seraient plus lorsque le mouvement qui a donné naissance au concept de nationalité ukrainienne se développerait.

De cette situation inférieure, de ce mépris des Polonais pour tout ce qui était ruthène résultait une antipathie qui allait toujours croissant. Ce n'était pas encore de la haine, ce qui n'arrivera qu'après la première guerre mondiale, lorsque l'élément ruthène visera à l'autonomie sinon à l'indépendance, et se heurtera à la volonté des Polonais de conserver leur suprématie.

Lorsque Kyr André n'était encore que tout jeune homme, il avait déjà compris que sa vocation de se faire Basilien était une rupture avec tout son passé. Sa famille était très connue; il n'était pas plutôt entré à Dobromil que déjà les journaux ruthènes s'occupaient de lui. Lorsqu'il fut malade des poumons et du typhus à Przylbice, ils se réjouissaient à l'idée de sa mort qu'ils espéraient. On le lui avait dit et il le savait bien, qu'il aurait à affronter bien des préjugés de la part des Ruthènes, qui ne verraient dans l'entrée en religion de ce rejeton d'une noble famille considérée désormais comme polonaise, qu'une nouvelle tentative de polonisation. Ces préjugés contre lui continuèrent même au début de son épiscopat: ce n'est que lorsqu'on le vit à l'oeuvre qu'ils tombèrent complètement et se transformèrent en admiration et plus tard en enthousiasme. Il l'avait tellement bien compris que, entré jeune Polonais à Dobromil, dès qu'il eut franchi la porte du monastère, il se sentit Ruthène. Ici, on me permettra de le citer:

« Dans les temps où j'étais jeune prêtre, une action politique inaugurée par mon prédécesseur, le cardinal (Sylvestre) Sembratovyc (1885-1898), qui avait certainement les intentions les plus saintes, avait créé un précipice entre l'autorité épiscopale du diocèse de Léopol et le clergé (il fait ici allusion au parti dit de Barvinskyj, du nom de son chef). La politique inaugurée par le métropolitain était une politique d'union avec les Polonais; elle s'appelait « nouvelle ère »; elle répondait aux intentions du Gouvernement et de la société polonaise, mais elle était abhorrée par toute la nation et par tout le clergé. Elle répondait très bien aux traditions historiques de la Pologne envers les Ukrainiens, que l'idée d'Union dans le sens polonais était presque bien plus l'union des Ruthènes avec les Polonais que celle de l'Union de l'Eglise ruthène avec le Saint Siège.

Cette politique des Polonais était comme de raison nuisible à l'idée d'Union religieuse, car elle la rendait odieuse à la nation: même ceux qui étaient très attachés à la foi catholique ne voulaient pas entendre parler d'union avec les Polonais. L'histoire de l'Union ecclésiastique en démontre les raisons... (Et ici il fait allusion à l'histoire très impartiale de l'Union de Mgr. Edouard Likowski, évêque auxiliaire de Posen, dont une petite partie a été traduite en français et en allemand).

« Il existait donc un malentendu continuel quant à la signification même de l'Union et de notre caractère national et religieux. Une politique favorisant l'union dans le sens polonais ne pouvait que nuire à l'Union dans le sens ruthène, qui était le sens religieux et catholique de ce mot. Devenu évêque, je m'appliquai à poser nettement cette distinction et à ne pousser mon clergé et mon peuple que dans le sens de l'Union avec Rome. Vu que, dans toute l'histoire de notre Union ecclésiastique, la politique des Polonais avait toujours été nuisible aux Ruthènes, l'idée politique de l'Union était presque haïe par toute la nation, et cette haine retombait par contrecoup sur l'idée même de l'Union religieuse. Il me semblait donc qu'il était de mon devoir principal d'épurer la conception même de l'Union de tout sens politique et de la rendre par cela acceptable et sympathique à la nation. Il suit de là que la tendance de tout mon travail avait toujours été contraire à toute politique. Je crois que j'ai réussi dans une certaine mesure à atteindre le but que je me proposais. L'idée de l'Union et même les traditions de l'Union sont aujourd'hui sympathiques aux Ruthènes, mais par malheur cette idée est devenue d'autant moins sympathique aux Polonais. Mon abstention de toute politique fut interprétée par les Polonais et l'est jusqu'à présent dans le sens d'une politique antipolonaise, ce qu'elle n'a jamais été. Dans toutes mes lettres pastorales, dans tous mes écrits et dans tous mes sermons — et je prêchais beaucoup — je n'ai jamais dit une seule parole qui ait été contre les Polonais; je n'ai même jamais parlé des souffrances que la politique polonaise nous infligeait, et je n'ai jamais tâché de gagner les sympathies de ma nation par une fronde contre le système polonais qui nous opprimait... ».

Il raconte ensuite comment, lors de sa maladie, les journaux ruthènes l'avaient pris à partie, puis il continue:

« Dans tous ces temps comme jusqu'à présent, je ne voulais en aucun cas opposer à cette haine (des Ruthènes) des phrases patriotiques pour gagner les sympathies; je ne l'ai jamais fait, mais je ne pouvais pas non plus lui opposer un patriotisme égal au leur. Je voyais dans le patriotisme des Ruthènes, qui étaient alors encore beaucoup plus divisés en Ukrainiens et Moskalophiles (« russophiles ») qu'ils ne le sont aujourd'hui, j'y voyais, dis-je, avant tout la faute d'un patriotisme de parti, d'un patriotisme qui, en gagnant les uns, repoussait les autres. Je n'avais donc, pour lutter contre les antipathies et les préjugés avec lesquels on me recevait qu'une seule arme: l'amour chrétien du prochain et l'amour

de la cause catholique à laquelle j'avais voué ma vie: la cause de la sainte Union: c'est ainsi que, dans nos plus belles traditions religieuses, nous appelons le lien qui rattachait notre Eglise au Siège romain. Le vrai patriotisme n'étant dans son essence qu'un vrai amour du prochain, je devins par là patriote ruthène, et tout mon travail né de cet amour a toujours eu pour but le bien que je désirais faire à ma nation. Ce bien était avant tout d'ordre matériel, vu la grande pauvreté de notre Eglise et de notre nation: j'ai fait tout ce que j'ai pu pour y remédier. Il était ensuite d'un ordre moral: il s'agissait de relever l'instruction chrétienne du peuple, la vie surnaturelle, la vie chrétienne de la famille, etc. J'ai tâché d'êtreindre tous les besoins de notre peuple et de remédier au moins en partie à tous, mais il m'était impossible de me soustraire à une certaine action d'un ordre naturel dans la quelle il s'agissait tout de même du bien de ma nation. Le Métropolitte des Ruthènes est la seule personnalité la plus représentative et la plus en vue dans cette nation opprimée depuis des siècles. Les Ruthènes, en Galicie, n'avaient ni gouvernement, ni employés, ni hommes riches, ni influents; leurs évêques étaient presque les seuls représentants de la nation, et, par une loi que j'appellerai la « loi de substitution », les évêques sont chez nous parfois appelés à des fonctions et peuvent avoir une influence qu'ailleurs ont ordinairement les chefs laïcs de la nation. Tout comme dans les pays de mission le missionnaire doit se prêter maintes fois à être instituteur et médecin, avocat et juge, parceque les organes de toutes ces fonctions manquent à la société pour laquelle il travaille; de même, toute proportion gardée, doivent un peu faire chez nous les évêques. Pour les actes que m'imposait dans ce sens ma position de métropolitte, j'ai eu grand soin d'éviter tout ce qui pouvait être interprété comme chauvinisme national, et à juste titre: je considérais le chauvinisme comme une des plaies que l'évêque doit tâcher de guérir ».

J'arrête là cette longue citation du rapport au Père Genocchi. J'ajoute de suite que tout ce que je dis ici des Polonais, tout ce que dit le Métropolitte lui-même, ne saurait s'entendre de l'unanimité absolue de la nation polonaise. Il y avait chez les Polonais, comme il y a aujourd'hui, aussi dans le clergé, des personnes raisonnables qui comprennent les choses et se sont dévouées ou se dévouent encore au bien des Ruthènes, mais elles sont d'autant plus dignes de louange qu'elles sont plus rares.

L'action de Kyr André était dirigée avant tout par la charité chrétienne et des vues directement ou indirectement surnaturelles. Les journaux ennemis de l'Union telle qu'il l'entendait, polonais ou autres, le dépeignaient sous les plus noires couleurs: il suffisait de causer quelques heures avec lui, dans ces longues conversations que, par goût personnel autant que par tradition de famille, il affectionnait, et qui étaient un de ses plus sûrs moyens d'apostolat, pour s'en retourner gagné. Ce n'est pas sans vérité que l'on peut, à ce point de vue, faire un parallèle entre lui et saint Josaphat Kuncevyk, l'archevêque de Polock et martyr, sur-

nommé par les schismatiques déclarés de son temps Douchokhvat, le « Ravisseur d'âmes ».

Combien en fut-il, Russes, Ruthènes orthodoxes, Polonais, qui venaient le trouver à Léopol, usant de sa large et cordiale hospitalité, et, au bout de quelques jours, étaient conquis? Dieu seul le sait. Je parle ici en homme qui a expérimenté personnellement ce pouvoir et a été témoin de son effet sur les autres. Rien d'étonnant, après tout ce qu'il fit pour son peuple, à ce que le Métropolitain ait été regardé comme la personnalité la plus marquante du monde ruthène, non seulement en Galicie, mais en Russie occidentale. Il n'en est pas moins merveilleux qu'il ait excité les mêmes sentiments d'admiration, d'affection respectueuse et de dévouement à toute épreuve chez des personnes connues pour leurs sentiments nettement russes. C'est la meilleure preuve que son action était uniquement religieuse et évitait avec soin tout ce qui sentait la politique. On en a eu des exemples même pendant les deux guerres mondiales, alors que, par la force des événements, des hommes que leurs convictions religieuses et leur buts apostoliques rapprochaient se sont trouvés politiquement dans deux camps opposés. Je ne connais pas un seul exemple de Russe non bolchévique ayant été en rapport avec le Métropolitain André à un titre quelconque, et ayant subi son influence, qui ait manqué durant ces crises à ses devoirs envers la patrie russe.

* * *

Le second fait qui a grandement influé sur l'activité du Métropolitain André est le développement et l'expansion du nationalisme ukrainien.

C'est encore une question controversée que celle des rapports ethniques, linguistiques, existant entre Ruthènes, Petits Russes, Ukrainiens, de quel nom qu'il plaise de les appeler, car toutes ces expressions sont à peu près synonymes, et Russes, Grands Russes, Moscovites, toutes expressions encore plus synonymes. On pourrait y ajouter les Biélorusses ou Russes Blancs, qui ne veulent pas être considérés comme Russes et tendent à former une nation à part, ayant sa langue et ses traditions séparées. Sont-ils trois rameaux d'un même peuple, divisés par les circonstances historiques et différenciés par le langage dans la suite des temps, et encore suivant une mesure qui resterait à préciser? Sont-ils au contraire trois peuples absolument différents tant au point de vue de la race, des caractères anthropologiques qu'à celui de la langue? La controverse est ancienne et toujours vivante, au sujet de laquelle les opinions sont libres, et dans laquelle je ne veux pas entrer, vu qu'elle n'a pas d'importance pour le sujet que je traite ici, qui est avant tout l'exposé purement historique de l'activité du Métropolitain André. En laissant de côté les Biélorusses, dont une bonne moitié est du rite latin et avec lesquels il n'a presque pas eu de rapports, il suffira de considérer qu'il existe aujourd'hui, et cela depuis un siècle, une question ukrainienne com-

mune aux quelque cinq millions jadis sujets de l'Autriche et aux quelque trente cinq millions au moins répandus dans les anciens gouvernements occidentaux de la Russie des Tsars, aujourd'hui partie intégrante de la République soviétique d'Ukraine. Ce point n'est contesté par personne de tant soit peu sérieux. Les conséquences de cette question ukrainienne peuvent amener dans l'avenir des bouleversements dont on ne saurait avoir une idée.

Les Ukrainiens aspirent tous plus ou moins à la constitution d'un grand Etat comprenant toutes les régions où le peuple parle la langue ukrainienne. Voici quelles en seraient à peu près les limites: à l'ouest, une ligne imaginaire partant à peu près de Novo-Sandek et de Gorlice au Nord des monts Beskides, laissant à l'est Przemysl pour se continuer jusqu'à Lublin, Siedlce et Briansk jusqu'à Biélostok; au nord une ligne très accidentée passant à peu près de Biélostok à Proujany et de là à travers les marais du Pripet jusqu'à Kostioukovitchi et Boratchevka pour redescendre vers le sud au nord de Poutivl, puis dans la direction de Rogovatoïé jusqu'à Novokhopersk pour redescendre ensuite à travers la province du Don jusqu'à Novo-Tcherkask et Rostov, ce qui formerait la limite de l'est, englobant la Crimée et tout le Kouban jusqu'à la hauteur de Piatigorsk, suivant le littoral de la Mer Noire jusqu'à Odessa, plus une région autour et au sud d'Akkerman, négligeant la majeure partie de la Bessarabie avec Chisinau (Kichinev), pour arriver au sud jusqu'à Cernauti (Czernowitz) et de là jusqu'à Beregszasz et Mukacevo (Munkács), Uzhorod (Ungvár), avec tout le territoire qui entoure ces deux villes et rejoindre ensuite les Beskides à peu près jusqu'à Novo-Sandek. Il va sans dire que cette configuration est très approximative, mais elle donne une idée de ce que serait l'Etat rêvé.

Pendant la première guerre mondiale, j'ai beaucoup lu dans la presse française et entendu dire même par des personnes très instruites, que la question ukrainienne était une manoeuvre de l'Allemagne et de l'Autriche pour affaiblir la Russie. Rien de plus inexact: le mouvement ukrainophile a commencé quelque soixante ans auparavant, et l'auteur responsable est précisément la Russie ou plutôt la maladroite politique ethnographique et linguistique du Gouvernement tsariste.

En Autriche-Hongrie cette question n'existait pas, sauf que les Magyars cherchaient par tous les moyens possibles à faire oublier leur langue aux Ruthènes de la Podcarpathie, et n'étaient que trop secondés par les intellectuels ayant étudié à Budapest et par une petite partie du clergé, mais au sud des Carpathes on ne songeait pas à se tourner vers la Russie trop éloignée, tout en nourrissant une vive sympathie pour ce pays et sa langue. Le mouvement ukrainophile n'y a jamais obtenu beaucoup de succès, bien qu'il ait eu ses partisans.

En Galicie, le Gouvernement de Vienne, tout en favorisant surtout les Polonais, tout en contrecarrant les tendances autonomistes de

la Diète de Léopol, ne cherchait pas trop à leur opposer les Ruthènes, mais il tira parti des divisions intestines de ceux-ci pour combattre les russophiles ou moskalophiles, comme on disait avec une nuance de mépris, par les ukrainophiles, une fois que le mouvement fut devenu assez sérieux.

En Russie, une agitation ukrainienne n'existait pas jusqu'au moment de l'insurrection polonaise de 1863. Les villes parlaient russe, les campagnes leur dialecte, c'est à dire l'ukrainien d'aujourd'hui fortement influencé par le russe. Après la répression souvent cruelle de l'insurrection polonaise, le brillant publiciste moscovite Michel Niki-forovitch Katkov (1818-1887) et toute l'école slavophile poussèrent à une russification plus active des allogènes. Le première chose à faire était de supprimer dans la mesure du possible ce que l'on appelait le dialecte malo-russe ou petit-russe, par l'école et par l'église. A une date que je ne saurais préciser davantage, un ukase d'Alexandre II (1855-1881) défendit l'impression des livres en malo-russe, même des livres religieux. Cette politique fut suivie sous Alexandre III, mal conseillé par Constantin Pétrovitch Pobiedonostzev: il refusa de proclamer la Constitution déjà élaborée par son père et qui aurait peut-être sauvé la Russie de la révolution. Ce fut à d'autres points de vue un grand souverain, mais le système de compression à outrance dans tous les domaines fut en vigueur durant tout son règne (1883-1894) et continua sous celui de son malheureux successeur Nicolas II.

Persécutés par la censure et la police, les intellectuels et les littérateurs ukrainiens passèrent en Galicie, où du moins ils étaient libres. Ils disciplinèrent la grammaire, purifièrent la langue de toutes les expressions qui sentaient trop le russe et les remplacèrent par d'autres empruntées aux parlers populaires, choisissant à dessein toutes celles qui s'éloignaient davantage du russe. Ils préconisèrent l'adoption de l'orthographe phonétique à la place de l'orthographe étymologique: autre différence d'avec le russe. La réforme commença vers 1900 et aujourd'hui elle est complète. En même temps, ils multipliaient les études anthropologiques pour prouver que les Ukrainiens sont un peuple bien différent des Russes, se rattachant plutôt aux Slaves du sud, et, dans leurs ouvrages historiques, firent commencer la Russie proprement dite à la fondation de Moscou (XII^e siècle).

C'est le contraire de ce que l'on enseignait presque partout en Europe. Voici ce que dit un philologue aussi averti que A. Meillet (8): « S'il faisait partie d'un autre groupe indo-européen, le petit-russe passerait pour un dialecte peu différencié du russe; sur le domaine slave, où l'on est accoutumé à opérer avec des langues demeurées semblables les unes aux autres, on qualifie volontiers le petit-russe de langue autonome, et la section de langue et de littérature russes de l'Académie de Pétrograd, composée de linguistes éminents et compétents, s'est prononcée en ce sens en 1905. En fait, un individu parlant un

parler petit-russe s'entend aisément avec un individu parlant grand-russe; les transpositions à faire pour passer de l'un des types à l'autre sont faciles et régulières. Néanmoins, il a été constitué en Galicie une langue écrite spéciale pour le petit-russe, et aussi différente qu'on l'a pu du grand-russe... ». Mais ici, Mr. Meillet se trompe lorsqu'il attribue cette différence à l'influence de l'Autriche et contre celle de l'Empire russe. Il avoue « d'ailleurs que le Gouvernement tsariste a fait au mouvement petit-russien une forte opposition ». Le fait est que « le plus célèbre écrivain du domaine petit-russe, Gogol, a écrit en grand-russe »: aussi est-il honni par les patriotes ukrainiens.

Mr. Meillet revient plus loin (9) (pp. 245-246) sur ce sujet, en commettant la même erreur: « Dans la Galicie autrichienne, les Ruthènes ne peuvent se servir du polonais qui est d'un type slave tout différent. Pour éviter l'emploi de la langue russe commune par des sujets des Habsbourg, il a été constitué en Galicie une langue littéraire ruthène qui prend de l'importance à mesure que le peuple ruthène se rend indépendant de la noblesse et de la bourgeoisie polonaises ». Il aurait préféré que l'on gardât comme langue littéraire le grand-russe; mais, comme précisément à cette époque l'Ukraine venait de déclarer son autonomie, il ajoute: « La seule langue de civilisation que trouve prête le nouvel Etat est celle qui a été fixée en Galicie... Alors une même langue littéraire servira à la Galicie autrichienne et à l'Ukraine autonome. Il est douteux que le Gouvernement des Habsbourg ait à se louer de cette conséquence de sa politique ». Ce serait vrai si l'Empire d'Autriche n'était pas tombé en morceaux, et surtout si il était vraiment responsable d'un mouvement créé en réalité, sans le vouloir certes, par la Russie. Et ailleurs encore (pp. 256-258): « On peut regretter les procédés autoritaires par lesquels la bureaucratie du tsarisme a empêché le ruthène littéraire de recevoir aucun développement en Russie: l'unité linguistique doit procéder du libre choix des individus, et elle n'est durable que si les sujets parlants y viennent par leur propre volonté, et en considération des avantages qu'ils y trouvent ». Après avoir répété en d'autres termes ce qu'il avait dit dans les citations précédentes il ajoute: « Dès maintenant, on parle grand-russe dans les villes d'Ukraine. Faire du petit-russe la langue commune, comme semble l'avoir décidé le gouvernement ukrainien de la Rada, c'est imposer aux populations urbaines un idiome fondé sur le parler des paysans... Le russe littéraire commençait à s'imposer au monde; on l'étudiait; il devenait l'une des langues principales de l'Europe. En s'isolant, les sujets de langue petite-russienne perdraient pour eux-mêmes le bénéfice de ce progrès; et ils le ralentiraient, ils l'arrêteraient peut-être pour le grand-russe; car la Petite-Russie est la partie à bien des égards la plus richement dotée des pays de langue russe, et, si elle cessait d'avoir pour langue commune le grand-russe littéraire, ce serait pour celui-ci une perte très grave. Le dommage serait double, et il n'y aurait

de profit pour aucun Slave. Par leur nombre, les Petits-Russes... peuvent prétendre avoir une langue écrite propre: beaucoup de populations moins nombreuses en ont une. Mais la raison d'être d'une langue séparée n'est pas dans le nombre de ceux qui emploient un type de parlars: elle est dans le degré d'autonomie de ces parlars. Or, les parlars petits-russes diffèrent trop peu du grand-russe pour empêcher les Petits-Russes de prendre leur part des avantages qu'offre la langue commune fondée sur le grand-russe ».

Jusqu'à l'éclosion du mouvement ukrainien en Galice, l'influence de la Russie et de sa langue, par suite de sa culture, était très forte. Les russophiles comprenaient presque tous les intellectuels. Cette influence se faisait sentir aussi dans le domaine religieux: il y avait tout un parti, dénommé « parti de Saint-Georges », qui avait son centre à Léopol et préconisait plus ou moins ouvertement l'union religieuse avec la Russie. Naturellement, beaucoup de prêtres en faisaient partie. C'est l'époque du fameux agitateur Ivan Naumovyc, connu aussi par ses oeuvres sociales: il finit dans le schisme. Même le métropolite Joseph Sembratovyc (1876-1885) dut démissionner à cause de ses sentiments russophiles: il se retira à Rome où il devint Prélat ordonnant pour le rite byzantin. C'est aussi ce qui explique pourquoi les Basiliens réformés, pour lutter contre le péril du schisme qui se profilait à l'horizon, furent dès l'origine grands partisans du mouvement ukrainophile, et le sont restés, tant pour ce motif que par patriotisme ukrainien. Le nombre des russophiles, par contre, n'a cessé de diminuer. Aujourd'hui, si la liberté était rendue à la Galicie orientale, après tous les excès, les massacres qui ont marqué la fin de la première occupation par les Soviets, le régime tyrannique, la persécution religieuse et la liquidation forcée de l'Eglise ruthène catholique, il n'en resterait pas un seul. Dans les colonies d'Amérique, dans la émigration, tous les Ruthènes sont ouvertement Ukrainiens de sentiments: ils tiennent même à n'être plus dénommés qu'Ukrainiens, et cette dénomination est devenue officielle aussi bien aux Etats-Unis qu'au Canada, en Argentine et au Brésil. On a même fait la guerre au mot « ruthène », qui pourtant n'a rien d'injurieux, mais qui rappelle, dit-on, la domination autrichienne, alors que l'Autriche a toujours bien traité les Ruthènes. Les peuples ont de ces préférences et sont libres de choisir le dénomination qui leur plait.

* * *

En Galicie, en se plaçant particulièrement au point de vue religieux, on pouvait compter cinq partis ruthènes:

1° Le parti radical, généralement anticlérical, mais peu nombreux. Il était de plus en plus gagné par les institutions sociales et culturelles du Métropolite, sauf les fanatiques absolus.

2° Les moskalophiles ou russophiles radicaux. Leur conception était que l'Union de Brest de 1595 avait été un évènement désastreux pour le peuple ruthène, qu'elle avait retardé son développement culturel et que l'intérêt national était de passer à l'orthodoxie dès qu'on le pourrait. Ce parti, qui disposait d'un journal d'ailleurs peu répandu, comptait quelques prêtres et aussi quelques socialistes gagnés aux idées. Il était naturellement très hostile à l'Autriche et gagné à la Russie officielle.

3° Les russophiles conservateurs, assez nombreux, surtout dans les rangs du clergé et de l'« intelligence », sympathisants envers la Russie, mais posant comme condition la conservation de la foi catholique. Ce parti représentait, dans le camp russophile, l'élément raisonnable. Les prêtres qui y adhéraient voyaient d'un bon oeil le mouvement de purification du rite, écrivaient volontiers dans une langue plus rapprochée du russe que de l'ukrainien littéral, dont l'orthographe n'était pas absolument fixée, et ses membres, disposant d'un grand journal, le Galitchanin (« Galicien ») et d'une Revue ecclésiastique, le Tserkovnij Viestnik (« Messenger ecclésiastique »), étaient les maîtres des presque toutes les institutions culturelles qui n'étaient pas sous le contrôle direct de l'autorité ecclésiastique, notamment le Narodnyj Dom ou « Maison du Peuple », fondation de l'empereur François-Joseph en 1871, mais dont le nom n'a rien de commun avec ce que l'on entend en France par cette dénomination. Elle possédait un bel immeuble et une église assez vaste, la Preobrajenie ou Transfiguration, beaucoup plus conforme aux exigences du rite que la cathédrale de St. Georges. Il s'y trouvait un musée, une bibliothèque d'environ 60.000 volumes, et elle administrait un revenu de plus de 100.000 couronnes à l'année. Elle recevait des legs et des fondations, possédait une salle de lecture et organisait le prêt des livres à domicile. Son but principal était de donner des subsides aux étudiants pauvres qui s'en montraient dignes à la suite d'un concours, et de répandre l'instruction populaire. Son organe était le Viestnik Narodnogo Doma (« Messenger du Narodnyi Dom »), rédigé en russe galicien. Elle maintenait en outre une école de diaks ou chantres d'église. Elle était administrée par un Comité ou Assemblée générale élu. De nombreux prêtres en faisaient partie. Du point de vue strictement ecclésiastique, ce parti possédait le Bogoslovskij Viestnik (« Messenger théologique ») transformé plus tard en Messager ecclésiastique, rédigé en russe galicien.

4° Le parti de Barvinskij, dont il a déjà été parlé, complètement dévoué au Gouvernement autrichien, partisan d'une entente absolue avec les Polonais et professant, au point de vue doctrinal, une mentalité rigide rappelant un peu celle des intégristes dont il a été si souvent question avant la première guerre mondiale.

5° Le parti ruthène libéral, comprenant la grande masse du peuple. Ses tendances étaient la fidélité à la couronne autrichienne, quoique dans

un sens nationaliste ukrainien, donc anti-russe. Son organe était le Dilo (« L'Oeuvre »), le plus grand des quotidiens ruthènes de Galicie. On pouvait rattacher à ce parti la Société savante Shevtchenko. Sous l'influence du Métropolitain, ce parti évoluait de plus en plus dans le sens nettement catholique et doctrinalement correct.

Les principaux organes de la presse ruthène étaient, outre les publications déjà citées et celles des Basiliens, orientées vers un but uniquement religieux, le Ruslan (« Ruthène »), bon, très catholique, partisan de la paix avec les Polonais et du loyalisme envers le Gouvernement, et la Niva (« Le Champ »), revue du clergé, plus les Bulletins éparchiaux publiés par les Consistoires et un certain nombre de périodiques d'allure plus populaire.

* * *

Au moment où Kyr André devenait Métropolitain, on pouvait calculer que dans l'éparchie de Peremysl le tiers du clergé était russophile; dans celle de Léopol presque autant; à Stanislavov moins. Quand le prêtre était russophile, il essayait de répandre ses idées parmi le peuple, mais il n'y réussissait pas toujours. En général, le peuple n'avait pas grand attrait pour la russophilie: c'était un parti dans le clergé et dans la classe libérale. A Léopol, les tenants de ce parti étaient les maîtres au Narodnyj Dom. Ils avaient aussi l'Institut stavropigiaque, dernier reste de la jadis puissante Confrérie stavropigiaque qui, du temps où l'Union fut conclue, régentaient l'Eglise à sa guise et poussa à bout même l'évêque Gédéon Balaban, lequel d'ailleurs fit défection une fois l'Union conclue. Comme son nom l'indique, elle jouissait du privilège de la *stavropigie*, c'est à dire qu'elle ne reconnaissait que l'autorité des Patriarches grecs, surtout de celui de Constantinople. Lorsque elle accéda à l'Union en 1677, elle finit par reconnaître celle de l'évêque de Léopol, puis celle du métropolitain. Au temps de Kyr André, elle n'était plus composée que de vieux employés pensionnés. Elle avait une imprimerie assez bien fournie avec librairie annexée, et éditait surtout des livres liturgiques qu'elle vendait à des prix très élevés.

Quelle fut l'attitude de Kyr André dans ce conflit entre russophiles et ukrainophiles? Ici, on me permettra encore de le citer:

« Je me suis efforcé de ne jamais prendre part pour un parti contre l'autre parmi mes fidèles, ce qui était encore beaucoup plus difficile, ces partis étant divisés par la conception même de l'idée nationale (Ukrainiens et russophiles). De là il suit qu'il me fallait user d'une circonspection extrême pour ne heurter ni les uns ni les autres dans ce qui n'était pas moralement mauvais. Il m'a fallu des années de travail avant que ma nation comprît que le motif de mes actions était l'amour pour le tout de la nation. Je devais dans tous les cas ne pas prendre garde à ce qui pouvait être mes sympathies personnelles, je devais même renier ce qui pouvait être une opinion personnelle ou un désir personnel, et je

m'appliquais à faire ce qu'en théologien je considérais être le devoir d'un évêque catholique.

« Pour le bien de mes fidèles, je m'efforçais donc d'adoucir les antagonismes de partis, d'aplanir les difficultés entre opinions et individus, de montrer à mes fidèles les idéaux de culture, de science, de sainteté. Par tout ce travail, dans lequel j'avais égard, non seulement au bien des individus, mais au bien général de mon diocèse et de ma nation, je crois avoir fait quelque bien et gagné la confiance et les sympathies de la nation, non pas tant pour moi, mais pour la cause catholique que comme évêque je représentais. Tout le bien que j'ai pu faire a été par malheur trop souvent interprété par les Polonais comme un mal que je leur faisais à eux Polonais — et de fait il est possible qu'à cause même de mon travail, mais aussi à cause d'autres circonstances qui ne dépendaient pas de moi — il leur devenait de plus en plus difficile de dominer les Ruthènes. Les Polonais m'attribuaient beaucoup plus d'influence que je n'en ai jamais eu, et par là ils pensaient que toute opposition qu'ils rencontraient chez les Ruthènes était inspirée et soutenue par mon influence.

« Naturellement que dans toutes les questions où toute la nation était solidaire dans la poursuite d'un bien qui lui était justement dû, je ne pouvais m'opposer à son désir ni même rester indifférent sans nuire à la cause catholique dans le coeur de mes fidèles. Mon principe était qu'ils avaient le droit de trouver en moi un vrai père désireux de leur assurer, à la mesure de ses forces et dans tous leurs droits, que justice leur fût faite. C'est ainsi comme membre du Sénat autrichien j'ai dû à plusieurs reprises être l'interprète de ce qui me semblait être leurs justes postulats. Mais même dans ces circonstances je n'ai parlé contre les Polonais, ni même fait d'allusion à leur politique ».

On pourrait se demander — et cela est même nécessaire si on veut bien le connaître — quels étaient au fond ses sentiments intimes, quelque soin qu'il prît de les dissimuler. Après y avoir bien réfléchi, je crois pouvoir affirmer qu'il n'en avait aucun. Nous ne parlions jamais de politique: elle ne l'intéressait pas ni moi non plus. J'avais mes idées personnelles sur la question, mais je n'avais pas d'occasion de les manifester et il ne m'a jamais interrogé à ce sujet. Nous prenions les faits comme ils étaient: deux partis qui existaient réellement, mais dont chacun avait la pleine liberté de penser ce qu'il voulait. Le Métropolitite vivait au milieu d'un peuple en grande majorité ukrainien de sentiments et qui le devenait de plus en plus: il se conduisait en Ukrainien. S'il avait vécu au milieu d'un peuple russe, il se serait conduit en Russe. Il me semble qu'il a réalisé parfaitement la maxime de saint Paul: se faire tout à tous, pour gagner tous à Jésus-Christ.

* * *

C'est ainsi qu'il devint le promoteur de la culture nationale ukrainienne. La première fondation qu'il fit dans cet ordre d'idées est celle

du Musée national ukrainien, pour lequel il fit aménager un beau bâtiment à Léopol.

Il avait toujours aimé les belles choses, qui ne sont qu'un reflet de la beauté suprême de Dieu, et il avait toujours été un collectionneur passionné. L'art décoratif est extrêmement développé dans les pays slaves. Au cours de ses visites pastorales et dès les débuts de son épiscopat à Stanislavov, il avait eu l'occasion de recueillir une quantité d'objets qu'on lui offrait volontiers sans qu'il eût à en demander le prix: étoffes anciennes, antimensia hors d'usage, vieilles icônes gisant pêle-mêle dans les sacristies des églises ruthènes, dont personne ne se souciait, mais qui couraient le risque de se détériorer encore davantage parceque les moyens d'en prendre soin manquaient. Petit à petit, il avait formé de la sorte une collection assez riche. Devenu Métropolitain, il conçut le projet de fonder à Léopol un Musée national ruthène, destiné à recueillir tous ces objets et à s'enrichir des dons bénévoles qui ne manqueraient pas d'être faits, une fois que les amateurs sauraient qu'il existait un centre aménagé pour les recueillir et les conserver. Une maison isolée, de grande allure, fut acquise et restaurée dans ce but, et, en 1913, eut lieu l'inauguration solennelle. Un archéologue ukrainien, le Dr. Hilarion Svetsitskyj, en était nommé conservateur, et l'établissement recevait la reconnaissance officielle qui lui permettait l'échange des publications et les prêts conditionnels avec les institutions similaires de l'Empire d'Autriche. Les dons affluèrent, non seulement de la Galicie, mais de tous les Gouvernements occidentaux de la Russie. Il suffit de parcourir la collection du journal Dilo (« L'oeuvre »), de Léopol, la feuille ruthène la plus répandue, pour y voir de longues listes de présents qui à eux seuls témoignent d'un réveil culturel intense. Une description abrégée des salles déjà aménagées, richement imprimée et illustrée (Iliustrovanyj Providnik po natsionalnim Muzeevi u Lvovi) (Guide illustré du Musée national de Lvov, Jovka 1913) fut publiée à la veille de l'inauguration. J'ai pu visiter l'établissement avant cette date et constater par moi-même la richesse de la collection d'icônes anciennes et d'objets ecclésiastiques de tout genre, principalement du style gréco-slave, mais où l'art occidental ne manquait pas aussi d'être représenté. Beaucoup de ces anciennes icônes feraient bonne figure à côté des splendides reproductions d'un Kondakov.

Certains objets remontent au XII^e siècle. Dans le vestibule, on voyait en outre quelques bonnes copies de tableaux de maîtres et même quelques originaux de l'école italienne. La collection des ornements ecclésiastiques renfermait plusieurs reliques de famille, entre autres ceux des métropolitains Athanase et Léon, outre des spécimens beaucoup plus anciens. Une salle spéciale était réservée aux portraits: le but du Métropolitain était de réunir une collection aussi complète que possible des portraits des évêques ruthènes des siècles passés: il fit copier jusqu'à Vilna, où il y en avait plusieurs en originaux; on lui en envoya même de

Russie. La salle concistoriale, où le Concistoire, c'est à dire le Conseil du Métropolitain, dont il présidait régulièrement les séances et qui prenait les décisions que la Chancellerie faisait ensuite exécuter, et tout le palais étaient d'ailleurs remplis de ces peintures, sans compter des tableaux signés d'artistes ukrainiens contemporains, appartenant à tous les genres, et quelques-uns de fort curieux.

Une place importante était faite, dans ce Musée, à la préhistoire, aux arts plastiques, à la tapisserie, à l'imagerie populaire imprimée ou faite à la main aux diverses époques. Les trois groupes malo-russe, biélorusse et grand-russe y étaient représentés dans les différentes sections, mais comme de juste la partie principale était réservée aux manifestations de l'art ukrainien proprement dit.

Au Musée étaient annexées des archives et une bibliothèque.

Les archives refermaient tous les vieux registres, documents, parchemins, etc. recueillis à travers le pays, souvent très précieux pour l'histoire locale, et conservés dans des conditions qui assuraient leur durée, bien mieux dans les endroits où ils avaient été retrouvés, et en même temps leur utilisation par les hommes d'étude. Dans le palais métropolitain lui-même, plusieurs solides armoires en fer, construites spécialement à Vienne, renfermaient une quantité considérable de lettres et de papiers personnels d'un grand nombre de personnages des XVII^e-XIX^e siècles, touchant par quelque point, soit à l'histoire civile du peuple ruthène, soit à son histoire religieuse.

Mais l'un des trésors les plus précieux du Musée était formé par la bibliothèque. Anciennes éditions slaves imprimées à Venise, dans les provinces ruthènes de l'ancien royaume de Pologne et en Russie, parmi lesquelles un certain nombre de celles des Starovères, si difficiles à se procurer; vieilles éditions grecques, polonaises, latines d'ouvrages se rapportant à la théologie, à la liturgie, à l'histoire, à la polémique, y étaient rassemblées. Dès 1908, longtemps avant l'inauguration officielle, le Dr. Hilarion Svetsitskyj avait publié un catalogue des anciens livres slaves, avec de copieuses descriptions bibliographiques, dont plusieurs étaient dues au Métropolitain lui-même (*Katalog knig tserkovno-slavjanskoj petchati*) (12). Ce catalogue, digne de figurer à côté de l'ouvrage similaire russe de Karataev, comprenait à cette date 709 numéros, chiffre qui fut bientôt dépassé, plus la description d'une collection unique en son genre, je crois, d'antimensia anciens et modernes, dont cinq peints à la main et 95 imprimés; sont venus s'y ajouter depuis quelques beaux spécimens d'antimensia de provenance melkite, que je lui avais rapportés de Syrie.

Le Musée a encore publié quelques fascicules de grand format bien illustrés concernant les vieilles églises en bois, si nombreuses dans le pays. Il en aurait donné davantage si les événements consécutifs à la première guerre mondiale, en appauvrissant le pays et en diminuant les revenus du Métropolitain, n'en eussent empêché la parution. On comprend cependant la renommée qui suivit l'ouverture du Musée, renommée que

Kyr André voulait voir tourner toute entière à l'avantage de l'Union entendue dans le sens catholique.

Que sont devenues toutes ces belles collections depuis la seconde occupation bolchévique de la Galicie orientale? Il semble qu'elles furent préservées durant la première, mais depuis on n'a rien su de leur sort. Le fait qu'elles étaient principalement de caractère religieux autorise bien des suppositions.

* * *

Un autre essai de fondation qui ne fut pas l'oeuvre propre du Métropolitain, mais à laquelle il donna tout son appui, parcequ'elle correspondait à un désir très légitime de son peuple et particulièrement de la classe intellectuelle, fut l'Université ukrainienne.

Après la guerre civile polono-ukrainienne de 1918-1919, le Conseil des professeurs polonais de l'Université de Léopol, la seule existante, dénia aux professeurs ukrainiens le droit d'enseigner. Un seul fut conservé: le vieux professeur Stebelskyj, mais avec la restriction que, au lieu de continuer à faire en ukrainien le cours de droit pénal, il deviendrait titulaire de la chaire de droit international dont l'enseignement était donné en polonais. Le 14 août 1919, le Recteur déclara officiellement qu'à l'avenir ne seraient plus admis à l'Université que les jeunes gens n'ayant satisfait à la loi militaire autrichienne, toujours en vigueur à cette date, qu'en combattant dans les rangs de l'armée polonaise. C'était exclure tous les étudiants ukrainiens qui s'étaient enrôlés dans l'armée ukrainienne. En 1921, une fois la Galicie orientale attribuée définitivement à la Pologne, on déclara nettement que cette mesure avait le caractère d'un châtement. C'était illégal, car il aurait fallu pour cela une loi expresse qui ne fut jamais votée. Toutes les tentatives faites pour faire annuler cette restriction restèrent inutiles. En 1922; alors que l'attribution de la Galicie orientale à la Pologne était encore subordonnée à la concession de l'autonomie, le Gouvernement polonais avait promis qu'une Université ukrainienne serait fondée avant 1924, ce qui ne fut jamais exécuté, bien que plus tard le Gouvernement eût fait la proposition de l'établir soit à Cracovie, c'est à dire à une grande distance et dans une région entièrement polonaise, soit à Kolomya, ville de second ordre dont la population était surtout juive, sans ressources pour être le siège d'une Université, et où les Ukrainiens étaient en nombre plutôt restreint.

En face de cette situation, la Société scientifico-littéraire ukrainienne Shevtcenko, fondée dès 1873 et qui avait pris son nom de celui de Taras Shevtcenko, le grand poète national de l'Ukraine (1814-1861), se basant sur ses propres Statuts, ouvrit durant le premier semestre de l'année académique 1919-1920 des cours universitaires réguliers. Une décision gouvernementale du 27 septembre 1919 interdit ces

cours. Une autre Société, la « Pierre Mohyla », du nom de l'illustre métropolitain orthodoxe de Kiev de la première moitié du XVII^e siècle, et qui en vertu de son Statut avait le droit d'organiser des cours publics, reprit le projet et en informa régulièrement l'autorité civile. Une nouvelle décision du 21 octobre 1919 répondit encore cette fois par une prohibition. La Confrérie Stavropigiaque crut y remédier en commençant, non plus des cours proprement dits, mais des conférences scientifiques: elles furent interdites par la police en mars 1920, et plusieurs fois conférenciers et auditeurs furent dispersés par la force publique.

Au début de l'année académique 1921-1922, la classe intellectuelle ukrainienne fit un effort surhumain et ouvrit, tout d'abord sans se cacher le moins du monde, de vrais cours universitaires. En 1923, cette Université comptait déjà trois Facultés: droit, lettres et sciences, avec soixante-cinq chaires et 1014 étudiants. Cette Université fut reconnue par plusieurs Universités étrangères, mais cette fois encore combattue par le Gouvernement polonais: plusieurs fois la police envahit les salles, dispersant professeurs et étudiants, confisquant les livres et le matériel d'enseignement et même mettant les individus en état d'arrestation: cependant, aucune loi n'avait restreint la liberté d'enseignement à tous les degrés. Sans se décourager, l'Université prit un caractère clandestin: on donnait les leçons même dans les caves de quelques maisons. S'ensuivirent des épisodes tantôt comiques, tantôt tragiques. Tous les professeurs de l'Université clandestine étaient tenus à l'oeil, renvoyés des postes officiels qu'ils pouvaient avoir ou transférés ailleurs. On introduisit alors dans l'Université d'Etat le système du numerus clausus: une fois atteint un certain chiffre dans le nombre des étudiants, personne n'était plus admis à s'inscrire. Tant à cause de l'inflation monétaire qui prenait alors des proportions fantastiques — j'étais alors en Pologne et j'en sais quelque chose: si on avait de l'argent étranger, ce qui était mon cas, il fallait bien se garder de le changer le matin pour tous les besoins de la journée, car le soir le change pouvait avoir beaucoup varié — que par suite de la difficulté d'obtenir un passeport, les étudiants ukrainiens ne pouvaient se rendre à l'étranger pour y étudier. Ceux qui réussissaient quand même à le faire devaient, à leur retour en Pologne, subir de nouveaux examens et même s'astreindre à fréquenter l'Université d'Etat durant plusieurs années dites complémentaires. Le résultat était, ou que la jeunesse devait rester dans l'ignorance; ou se rendre dans la République soviétique d'Ukraine. En 1929, le Gouvernement polonais avait réussi à supprimer l'Université clandestine et toutes les associations d'étudiants ukrainiens. Des réclamations à la Société des Nations restèrent, bien entendu, sans résultat aucun.

Tout cela est cependant contraire à l'article 110 de la Constitution

polonaise du 17 mars 1921, qui dit positivement: « Les citoyens polonais appartenant aux minorités nationales, confessionnelles ou linguistiques ont, à l'égal des autres citoyens, le droit de fonder, de contrôler et de diriger à leur propre compte des institutions charitables, religieuses et sociales, des écoles et autres établissements d'éducation, ainsi que le droit d'y faire librement usage de leur langue et d'y satisfaire aux prescriptions de leurs religion ».

On comprend que dans ces conditions, le Métropolitain, tout en suivant avec la plus grande sympathie ces vicissitudes, n'ait pas voulu y associer l'Académie théologique qu'il avait commencé à organiser et qui ne vit le jour qu'en 1928. On ne put songer à l'en empêcher: c'était déjà beaucoup, mais insuffisant. Le Gouvernement polonais s'en vengea en faisant intervenir sa diplomatie et en empêchant par ce moyen le Saint-Siège de permettre la collation de grades académiques. Cependant, avec un minimum de quatre Facultés: théologie, droit, lettres et sciences, les Ukrainiens avaient déjà une Université complète, mais c'était précisément ce que le Gouvernement polonais ne voulait à aucun prix. Il faisait exactement ce qu'avait fait le gouvernement des Tsars, qui n'aurait jamais permis une Université polonaise à Varsovie.

Dans le reste de l'Europe, il n'y avait jamais eu un conflit de ce genre, aussi violent, depuis le vote en 1850 de la loi française dite loi Falloux. La Belgique, qui est un pays bilingue, en a connu quelque chose, mais pas à ce point de violence et d'illégalité. Les Flamands, qui forment aujourd'hui la majorité de la population, n'ont pas eu de cesse qu'ils n'aient obtenu un enseignement universitaire à eux, et ils ont réussi. L'Université d'Etat de Liège est wallonne, c'est à dire de langue française; celle de Bruxelles est française avec quelques cours dédoublés en flamand: elle est libérale au sens belge du mot, c'est à dire aconfessionnelle et pratiquement antireligieuse. Les Flamands ont à Gand une autre Université d'Etat qui est purement flamande. L'Université de Louvain, qui est libre et catholique, a vu tous ses cours dédoublés.

En Suisse, il y a six Universités d'Etat: Genève, Lausanne, Bâle, Neuchâtel, Berne et Zürich, plus celle de Fribourg qui est libre. A Genève, Lausanne et Neuchâtel, tous les cours se font en français. Bâle, Berne et Zürich sont de langue allemande. Neuchâtel n'a que quelques Facultés. Fribourg est une ville plus française qu'allemande: l'Université est dirigée par les Dominicains et soutenue par tous les catholiques de Suisse. Une partie des cours est faite en latin (théologie, droit canonique, exégèse), une partie en allemand (histoire, étymologie, archéologie, etc.), une autre en français (droit commercial, etc.). Les protestants vont étudier à Genève et surtout à Bâle et Zürich. Les étudiants du Tessin, qui sont de langue italienne, vont à Zürich, Fribourg et quelquefois à Milan, qui est tout proche. Les Rou-

manches, qui forment une petite minorité parlant un dialecte dérivé du latin, n'ont rien et ne réclament rien. Zürich est très renommée pour la médecine, la mécanique, la chimie, la technique: c'est pourquoi les Tessinois y vont volontiers. D'ailleurs, en général, même les ouvriers inférieurs de toute profession font un stage en « Suisse interne » et y apprennent le dialecte appelé « schwitzer dutsch », ce que l'on appelle le patois suisse, difficilement intelligible pour les étrangers, tout comme le patois alsacien en France.

C'est ce que la Pologne pouvait et devait faire, mais elle s'en est bien gardé: ce n'a jamais été un pays de pleine liberté et de parfaite égalité. Pour être juste, il faut ajouter que la Russie ne l'était pas non plus et est loin de l'être devenue.

* * *

Une autre entreprise qui, du point de vue culturel et catholique, aurait pu donner des résultats substantiels, si elle n'avait pas été arrêtée par les événements, fut la Mission historique ruthène à Rome. Comme j'ai été appelé par le Métropolitain à y prendre une part importante, je puis en parler en pleine connaissance de cause.

Kyr André avait toujours eu une vive admiration pour l'oeuvre de son prédécesseur le métropolitain de Kiev Joseph Velamin Rutzkyj (1614-1637), qui fut le véritable organisateur de l'Union religieuse conclue en 1595 à Brest. Il savait qu'un très grand nombre de lettres de lui se trouvaient aux archives de la Propagande à Rome, peut-être ailleurs encore, notamment dans les divers fonds du Vatican. Les archives du Vatican avaient été très libéralement ouvertes aux savants par Léon XIII en 1880 et 1883, mais celles de la Propagande restaient rigoureusement fermées. Cependant, elles devaient permettre de compléter les collections de documents publiées dans les différents recueils patronnés par le Gouvernement russe, et de rectifier, parfois de modifier du tout au tout les jugements souvent hâtifs ou basés sur une documentation insuffisante de Kojalovitch dans ses études sur l'histoire de l'Union, trop empreintes d'un esprit anticatholique, non moins que les ouvrages pourtant si consciencieux de Mgr Edouard Likowski et de Dom Alphonse Guépin, et l'esquisse généralement exacte, mais parfois sommaire, de Kyr Julien Pelesz. Les archives de la Propagande étaient un peu comme celles du Saint Office, qui a cependant dans ses cartons des documents susceptibles de renouveler l'histoire sur plusieurs points: on l'a bien vu lorsque le P. Paul Pierling S.J. réussit à y pénétrer et en tira des pièces fondamentales pour la biographie du faux Dimitri, cet habile aventurier qui réussit à monter en 1605 sur le trône de Russie. D'ailleurs, il y a lieu de remarquer que l'ouverture des archives d'Etat dans les différents pays n'est pas antérieure à la moitié environ du XIX^e siècle.

Je ne connais qu'un seul grand ouvrage qui ait utilisé avant le début du XX^e siècle les archives de la Propagande, et cela évidemment par ordre: c'est celui de l'ex-Jésuite Luigi Mozzi, qui publia en 1787 à Venise trois volumes sur les vicissitudes de l'Eglise d'Utrecht, encore aujourd'hui centre d'un schisme janséniste. En 1877, le Grand Logothète du Patriarcat oecuménique, Stavradi Aristarchi Bey, infatigable collectionneur de documents regardant les métropoles et les monastères du Patriarcat de Constantinople, s'adressa, par l'intermédiaire du Catholicos-Patriarche des Arméniens catholiques, Antoine Hassun, avec lequel il était habitué à traiter en raison de sa charge, à la Congrégation, pour obtenir copie des documents grecs, lettres patriarcales et sentences synodales, qu'il soupçonnait, et non sans raison parfois, devoir exister dans les archives. On lui fit répondre d'indiquer avec précision les documents dont il désirait des copies: il eût été fort embarrassé de le faire, vu que jusqu'à présent il n'existe aucun inventaire imprimé des archives de la Propagande. Il revint à la charge en demandant au moins la liste de ces documents. Cette fois la réponse fut catégorique: « Osta la massima e l'uso ». Le principe, c'était que les pièces des archives ne sont pas communicables; l'usage, c'est que l'on avait toujours suivi ce principe, c'est à dire qu'à toute demande de ce genre on faisait toujours la même réponse: indiquez avec précision ce que vous désirez, sachant très bien que c'est impossible: manière diplomatique de refuser. Stavradi Aristarchi ne se doutait pas que quelque cinquante ans plus tard la collection réunie par lui avec tant d'amour serait cédée spontanément par son propre fils à deux envoyés de Pie XI, celui qui est aujourd'hui le cardinal Eugène Tisserant et moi-même, afin de la soustraire à la confiscation de la part des Turcs, et que maintenant, reliée soigneusement en une quarantaine de beaux volumes, elle se trouve à la Bibliothèque Vaticane à la disposition de tous les chercheurs.

Néanmoins toute règle, même absolue, comporte parfois des exceptions. L'ouverture des archives du Vatican par Léon XIII amena la fondation à Rome de divers Instituts chargés de recueillir les documents intéressant l'histoire des divers Etats de l'Europe. Seule la Russie n'y était pas représentée. La section historico-philologique de l'Académie Impériale des Sciences attira sur ce point en 1895 l'attention du Ministère des Affaires Etrangères. Des négociations s'ensuivirent entre les divers Ministères et aboutirent en 1903 à la nomination d'un correspondant de l'Académie chargé de parcourir les archives italiennes et d'y recueillir tout ce qui pouvait intéresser l'histoire russe. Ce correspondant fut le professeur Eugène Franzovich Schmourlo, de l'Université de Youriev (Dorpat), auteur d'un nombre impressionnant d'ouvrages, articles, monographies et recensions.

Lorsque le ministre résident près le Saint Siège Constantin Gubatzev, ou du moins le secrétaire de la légation Serge Sazonov, le fu-

tur ministre des Affaires Etrangères, vint péroter auprès du Préfet cardinal Girolamo Gotti la cause du professeur Schmourlo, l'austère et rigide Carme ne pouvait raisonnablement rien refuser au représentant d'un Gouvernement tel quel le Gouvernement russe, qui n'eût pas manqué de profiter de ce refus pour faire sentir sa mauvaise humeur aux catholiques de l'Empire. Bien à contre-cœur, il ouvrit donc la porte des archives au correspondant de l'Académie des Sciences. Cela, le Métropolitite le savait. Malgré le haut rang qu'il occupait dans l'Eglise, il eût sans doute reçu la réponse habituelle: « Osta la massima e l'uso ». Mais comment refuser à l'archevêque de Léopol, au comte Szeptyckyj, le plus haut représentant du monde slave de rite oriental, ce que l'on venait précisément d'accorder à un envoyé du grand Empire du Nord, et même à un prêtre catholique géorgien, Michel Tamarati, appuyé lui aussi par la diplomatie russe? Qui pouvait savoir l'usage que le professeur Schmourlo pourrait faire des documents concernant l'Union ruthène, documents qu'il devait étudier à fond? Ne convenait-il pas de lui opposer un contre-poids éventuel? Tous ces motifs durent se présenter à l'esprit du cardinal et il céda. Assurément, la chose eût été plus facile avec le cardinal Ledochowski, mais celui-ci était mort en 1902. Le cardinal céda de même en 1908, lorsque l'Assomptionniste P. Louis Petit, bien appuyé par son Général très bien vu de Pie X et pouvant faire recours à d'autres influences, à défaut de celle d'un ambassadeur de France absent depuis 1904, se présenta pour recueillir les documents melkites publiés dans le tome XLVI de la monumentale continuation de l'Amplissima Conciliorum collectio de Jean Dominique Mansi. Mais, lorsque le professeur Schmourlo fut rentré en Russie, lorsque le P. Louis Petit, utilisé comme Consultant lors du Concile plénier arménien de 1911, eut dû à sa connaissance du grec d'être nommé archevêque latin d'Athènes le 4 mars 1912, le cardinal n'hésita plus et prit prétexte, au mois de juillet suivant, d'un nettoyage général et de transformations annoncées pour fermer de nouveau rigoureusement les archives à ceux qui auraient eu la tentation de profiter de ces précédents.

Il en fut ainsi jusqu'en 1930. Dès 1929, la partie des archives concernant la Propagande pour les Affaires du Rite oriental, c'est à dire de 1863 à 1917, fut transportée au siège de la nouvelle Congrégation pour l'Eglise orientale. J'ignore quels furent les motifs qui poussèrent le cardinal Guillaume Van Rossum à se départir d'une manière définitive de la sévérité de ses prédécesseurs. Toujours est-il que les archives une fois installées dans la grande salle du palais de la Place d'Espagne où elles se trouvent actuellement, une confortable salle d'étude à l'usage des chercheurs fut ouverte, pourvue de tout le matériel moderne et inaugurée le 10 février 1931. Désormais aussi libéralement ouvertes que celles du Vatican, les archives de la Propagande sont très fréquentées. On peut même y transporter sa machine à écrire portative et y photographier. Un très léger contrôle est exercé simplement sur les documents

concernant la fameuse question des rites chinois, à la suite de la défense faite jadis, pour le bien de la paix, de rien publier sur cette affaire qui a ruiné une première fois les missions de Chine: elle ne tardera pas à tomber elle aussi en désuétude, maintenant que la célèbre querelle est complètement éteinte et que la plupart des cérémonies incriminées ont été finalement reconnues comme étant des honneurs purement civils rendus à Confucius et n'ayant aucun caractère religieux. La disparition de ces honneurs que ne manquera pas de provoquer l'emprise communiste sur la Chine achèvera de reléguer dans le domaine de l'histoire pure une polémique qui fut acharnée.

En décembre 1909, le Métropolitain était à Rome. Dès qu'il eut obtenu l'autorisation de travailler aux archives, il commença lui-même les recherches, et s'aperçut bientôt que la moisson pouvait être extrêmement abondante. Il y avait évidemment là quelque chose à faire, mais il ne pouvait entreprendre ce travail lui-même et il lui fallait quelqu'un à qui le confier. J'étais précisément revenu à Rome depuis quelques semaines, après avoir finalement obtenu du Patriarche melkite d'Antioche mon excardination: j'étais désormais sous la juridiction du Métropolitain. Je désirais rester à Rome deux ou trois ans, pour continuer et peut-être terminer — du moins je l'espérais — l'histoire des trois Patriarcats melkites que j'avais commencée en Syrie. Depuis un an, j'étais auxiliaire au Collège Grec, donnant quelques cours de grec, de français et de droit canonique oriental, mais sans attache bien sérieuse à cette maison. Somme toute, j'étais assez libre de mon temps. Kyr André, connaissant mes goûts et mes aptitudes, me proposa de me charger de la continuation des recherches. Il me garantissait une pension mensuelle qui me mettait à l'abri du besoin et assurait mon indépendance; il ferait en outre tous les frais nécessaires. L'éditeur de la *Patrologia orientalis*, Mgr. René Graffin, professeur à l'Institut catholique de Paris, venait d'inventer un système de photographie en blanc sur noir, à l'aide d'un prisme que l'on appliquait à un appareil ordinaire et en employant des rouleaux de papier sensible que l'on déroulait à volonté: système qui depuis a été beaucoup perfectionné. Kyr André fit établir un de ces appareils et le mit à ma disposition.

J'aurais été un insensé si je n'avais pas accepté une pareille tâche, et c'est ainsi que fut inaugurée la Mission historique ruthène, d'abord par convention purement orale, puis d'une manière formelle par écrit le 30 décembre 1911, avec un acte additionnel daté du 30 décembre 1912. Il était entendu que, tout en me servant du copiste officiel de la Propagande, assez habile et suffisamment soigneux de son travail, on ferait le plus grand nombre possible de photographies que l'on transcrirait ensuite à la machine en double exemplaire: l'un serait envoyé à Léopol avec les photographies, l'autre conservé chez moi. Je me interdisais de rien publier, mais j'avais la liberté de me servir des documents recueillis pour quelques travaux personnels. Les futurs vo-

lumes seraient signés de nous deux, mais le Métropolitain désirait signer seul le premier, puisqu'il avait eu l'idée de la Mission et avait commencé personnellement l'exploration des archives: d'ailleurs, notre intention était de ne le publier que le plus tard possible, toujours dans l'espoir de découvrir des documents nouveaux: pour la partie antérieure à l'établissement de la Propagande en 1622, il fallait chercher un peu partout, aux Archives Vaticanes, à la Bibliothèque Vaticane et même chez quelques familles princières dont les membres, suivant une habitude assez répandue dans le passé, conservaient pour elles beaucoup de pièces qui auraient dû normalement être remises au Saint-Siège. Léon XIII s'était efforcé de récupérer ces fonds particuliers et avait réussi à le faire pour ceux des familles Barberini, Borghèse et quelque autre, et ses successeurs ont continué, mais il reste encore des endroits où fouiller.

Comme titre général, nous convînmes facilement d'éviter tout ce qui pourrait laisser supposer une préoccupation nationaliste quelconque. Nous nous décidâmes pour celui de *Ecclesiae Ruthenae Monumenta romana*, en allant aussi haut que possible dans la période du Moyen Age. Le second volume n'aurait commencé qu'en 1622 avec la Propagande elle-même.

L'autorisation de travailler dans les archives, demandée expressément pour moi au cardinal Gotti, tarda un peu mais finalement me vint le 28 février 1910: j'ai noté la date. Je me mis de suite à l'oeuvre, et pendant cinq ans, c'est à dire même après le début de la première guerre mondiale, je n'ai guère fait autre chose; soit à la Propagande, soit au Vatican le matin, je faisais les recherches et durant l'après-midi je transcrivais moi-même à la machine une partie des photographies.

La besogne n'était cependant pas si aisée. D'abord, pas de local commode, en dehors de la salle où travaillaient déjà le premier archiviste et ses deux aides, sur une grande table toujours encombrée de registres et de dossiers, de sorte que je devais souvent changer de place. Aucun guide pour me diriger dans mon travail, mais simplement quelques indications données de vive voix sur les différents fonds de la Propagande. Les archives renfermaient quelque quatre mille volumes; évidemment il était inutile de tout voir, mais jusqu'en 1669, date à laquelle on adopta un classement beaucoup plus logique et au fond excellent, les pièces originales étaient confondues les unes avec les autres et divisées uniquement par le pays ou la ville d'où provenaient les lettres reçues. Il y avait bien des volumes d'Index, mais je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il ne fallait pas se fier à ces Index, rédigés d'après des critères administratifs et non historiques, et que le seul moyen de ne rien laisser échapper d'important était de prendre les volumes les uns après les autres et de les parcourir feuillet par feuillet. Le seul guide était une petite brochure indiquant simplement la place des registres dans la salle des archives: il va sans dire que l'on se garda bien de me la communiquer

et que je ne pus en avoir connaissance que par surprise. Le mieux était de faire moi-même un catalogue raisonné des différents fonds, en profitant de toutes les occasions que je rencontrais, sans jamais demander rien à personne, ce qui aurait excité les méfiances. Mon autorisation était strictement limitée aux documents ruthènes ou se rapportant à l'histoire ruthène, et j'étais l'objet d'une surveillance mesquine de la part d'un brave prêtre d'une instruction ordinaire, qui ne comprenait pas comment on pouvait demander tant de volumes et prétendre écrire l'histoire avec beaucoup de documents. Défense absolue d'apporter une machine à écrire ou de photographier: il existait un monopole au profit du copiste officiel et fallait tout écrire à la main. De l'archiviste principal je ne reçus jamais une indication, que d'ailleurs je me gardai bien de lui demander, préférant travailler moi-même, tout découvrir moi-même et garder ainsi le secret de mes trouvailles. Inutile de dire que je m'étais promis d'étendre mes recherches à tous les éléments ethniques qui suivent le rite byzantin, et j'y parvins sans trop de peine, notant tout mais conservant toujours soigneusement mes carnets par devers moi, sans jamais les laisser traîner. J'acquis ainsi une connaissance complète des archives qui me fut plus tard de la plus grande utilité lorsque je devins Consultant de la Congrégation orientale. Je ne pouvais aller au delà de cent ans de date, en pratique je poursuivis jusqu'en 1825, et ce n'est que plus tard que tout me fut libéralement ouvert jusqu'à l'année 1890.

Lors de son dernier voyage à Rome avant l'éclatement de la première guerre mondiale, en juin 1914, le Métropolitain, désireux plus que jamais de commencer à publier quelque chose et particulièrement les lettres de Rutzkyj, me prit la première copie du matériel déjà amassé pour le premier volume, afin d'en extraire ce qu'il entendait imprimer. Les événements ne lui en laissèrent pas le temps: la guerre éclata et en septembre il fut déporté en Russie, comme j'aurai à le raconter plus tard en détail. Tous ses papiers furent saisis, mais dans des caisses et transportés à Pétrograd, où ils furent déposés tels quels à l'Académie des Sciences et au Palais de Justice, en attendant qu'on eût le temps de les examiner, ce qui ne fut jamais fait.

Le 12 mars 1917 éclatait la Révolution russe, qui couvrait depuis longtemps. On en voulait surtout à la police, institution exécrée entre toutes s'il en fut et qui ne le méritait que trop. Pendant que des ouvriers et les soldats qui s'étaient joints à eux prenaient d'assaut l'arsenal des petites armes, les prisons, délivraient tous les détenus, surtout politiques, enfermés à la forteresse Pierre et Paul, une foule furieuse s'attaquait au Palais de Justice et mettait le feu au tribunal et à la prison voisine, ainsi qu'à la section contenant les archives de la police. Pendant trois jours tout cela brûla sans que l'on pût, au milieu du désordre, arrêter l'incendie. Une partie seulement des papiers saisis chez le Métropolitain fut sauvée par des employés de l'Académie des Sciences. Lorsqu'une semaine après, Kyr André, mis immédiatement en liberté, vint dans la

capitale qui avait repris son aspect habituel, il ne put que constater le désastre. Heureusement que j'avais conservé à Rome toute la première copie des documents, sauf le futur premier volume qu'il m'avait repris et tous les index déjà rédigés. Pratiquement, on ne retrouva rien ou pas grand chose, et pour le premier volume tout était à recommencer.

Je passai tout le temps de la guerre comme je pus, avec des incidents parfois dramatiques que je n'ai pas à raconter ici. Je ne pus reprendre contact avec le Métropolitain qu'en mai 1920. J'étais pratiquement sans position et presque sans ressources. Mais dans l'intervalle, le 15 octobre 1917, Benoît XV avait fondé l'Institut pontifical oriental: à cet Institut il fallait une bibliothèque spécialisée qui n'existait nulle part à Rome, et trouver quelqu'un qui pût la former et la diriger. Benoît XV s'adressa au Préfet de la Vaticane, Mgr. Achille Ratti, que j'avais connu jadis à Milan au cours de quelques recherches à l'Ambrosienne, et mieux encore lorsqu'en 1912 il était devenu Pro-Préfet de la Vaticane, passant six mois de l'année à Rome et six autres à Milan. Il m'avait remarqué et m'indiqua comme étant la personne la plus capable de devenir bibliothécaire de l'Institut oriental. Il fut entendu, une fois que j'eus accepté, à l'insu du Métropolitain il est vrai, mais il m'était impossible de le consulter, que je serais nommé à la Vaticane pour me former au métier et passer ensuite à l'Institut. Par suite de différentes circonstances, la fondation prématurée et résolut de la supprimer petit à petit, en le 28 mars 1919.

Les débuts de l'Institut furent difficiles, tellement que Pie XI jugea la fondation prématurée et résolut de le supprimer petit à petit, en le réunissant provisoirement à l'Institut Biblique, tout en lui conservant son Président propre. Un Bref du 14 septembre 1922 le confiait à la Compagnie de Jésus, et comme Président était nommé le P. Michel d'Herbigny, spécialiste des questions russes et qui venait d'arriver de Belgique à Rome comme Recteur du biennio ou cours supérieur de théologie destiné aux futurs professeurs. Ce fut lui qui fit revenir le Pape sur sa décision et sauva l'Institut.

Une des maximes fondamentales des Jésuites est que, pour maintenir l'unité d'esprit, tous les leviers de commande doivent rester entre les mains de membres de la Compagnie. Ce n'était pas mon cas: je restai à la Vaticane jusqu'au moment où, en 1930, j'en fus détaché pour travailler à la Codification canonique orientale et devenir Consultant de la Congrégation orientale.

Il ne fallait pas songer à continuer le travail de la Mission historique ruthène. Les ressources du Métropolitain, très diminuées, ne permettaient plus des dépenses aussi fortes, avec toutes les nécessités auxquelles il devait faire face, et d'ailleurs mes nouvelles fonctions ne me le permettaient plus, avec un service qui me prenait toutes les matinées. Le Métropolitain avait bien songé à confier l'oeuvre à ses Studites, qui se développaient bien, mais comptaient surtout de simples moines qui n'avaient

aucune formation scientifique: ceux qui étaient prêtres s'occupaient des stations missionnaires qu'ils commençaient à fonder parmi les groupes revenus depuis peu à la communion catholique en Volhynie et Podlachie, et d'ailleurs tout le monde n'est pas apte à une besogne de ce genre. Les documents recueillis restaient chez moi, soigneusement classés dans une quinzaine de gros cartons.

Dans un séjour que je fis à Léopol en 1924, je fis comprendre au Métropolitain qu'il était plus avantageux de tout passer à l'Institut Oriental. Après une certaine résistance Kyr André céda et écrivit dans ce sens au P. d'Herbigny le 14 février de cette année, en me donnant pouvoir pour traiter, tout en se réservant la ratification définitive. Je rédigeai un projet de convention et le soumis au P. d'Herbigny: il était spécifié que la publication, pour laquelle il y avait déjà cinq ou six volumes presque prêts, commencerait en 1930 au plus tard, à raison d'un volume tous les trois ans. Contrairement à mon attente, le P. d'Herbigny refusa le don, arguant de ce que la publication n'était pas opportune et de ce que les Russes, qu'il avait presque uniquement en vue, n'avaient aucune sympathie pour ce qui était ruthène. Les cartons restèrent chez moi et rien ne se fit.

Je repris plus tard les pourparlers avec le quatrième Président de l'Institut, le P. Emile Herman, et cela après la mort du Métropolitain (1^o novembre 1944). Les Studites étaient tous dispersés ou prisonniers; moi-même je me sentais vieillir et d'ailleurs n'aurais rien pu faire seul. Il fallait assurer la conservation de ce qui avait coûté tant d'argent et de peine. Seulement en 1944, après la mort du Métropolitain l'Institut accepta sans pourtant s'engager relativement au moment de la publication, et les documents devinrent sa propriété. Je n'avais mis qu'une seule restriction: ils étaient à la pleine disposition du corps professoral, mais je réservais mon acquiescement à la communication à d'autres personnes.

En 1950, le P. Athanase Welykyj, Basilien, entreprit de reprendre la publication des *Analecta Ordinis sancti Basilii*, que la seconde guerre mondiale et l'invasion bolchévique avaient forcé de suspendre. Son intention était de donner petit à petit au public l'ensemble des documents concernant l'histoire ecclésiastique ruthène, et de profiter de ce que j'avais déjà recueilli, ce qui lui épargnait de longues et fastidieuses recherches et aussi une somme considérable. Son plan était complètement différent du mien: je refusai d'y consentir et les choses en restèrent là. Il a donné déjà plusieurs volumes (*Analecta*, série II).

Mon plan, basé sur celui de publications analogues, était à la fois chronologique et logique. Je suivais l'ordre des Congrégations générales de la Propagande, telles qu'elles résultent des Acta ou procès-verbaux, qui sont la clef de tout, en y entremêlant les Congrégations dites particulières qui ont commencé d'une façon régulière en 1669. Pour chaque Congrégation, je donnais d'abord les lettres et autres pièces qui en avaient provoqué la convocation, parfois le résumé (*ristretto*) qui était lu

aux cardinaux en séance, la décision prise (rescritto) et enfin les lettres ou autres pièces destinées à assurer son exécution, le tout rangé par ordre chronologique. Lorsqu'une même affaire avait donné lieu à plusieurs Congrégations, elles étaient jointes ensemble de manière à ce que l'on eût sous les yeux tout le dossier jusqu'à la fin de l'affaire en question, sans être obligé de feuilleter de ci et de là. Les documents qui ne provenaient pas des archives de la Propagande étaient mis à leur place à la fois logique et chronologique. Les matières trop spéciales (par exemple les Chapitres généraux des Basiliens, si on pouvait les retrouver tous, les Conciles, etc.) auraient fait le sujet d'un ou de plusieurs volumes à part. Naturellement, j'avais étendu mes recherches à tous les sièges ruthènes, même à ceux non soumis au métropolitain de Kiev, Mukacevo (Munkács), Preshov (Eperies), et même à l'éparchie serbo-croate de Krizevci (Körös), qui n'a compté quelques paroisses ruthènes qu'à une époque très moderne, mais dans l'histoire de laquelle des Ruthènes ont joué un certain rôle. De bons Index auraient facilité l'orientation et les recherches. Tout était déjà classé et analysé brièvement: il ne restait à rédiger que les notes indispensables à l'intelligence des textes, de courts Sommaires et autres subsidia.

A tout cela pensera un jour, s'il le juge bon, l'Institut oriental. D'ici là, chacun est libre de recommencer le travail suivant sa méthode propre: les archives sont publiques.

* * *

Je ne serais pas complet dans l'énumération de tout ce que le Métropolitain André a fait pour le bien de son peuple si je ne parlais pas de ses fondations charitables et de sa bienfaisance, mais tout cela viendra mieux à sa place dans l'ordre chronologique des faits. Il me suffira de dire que Kyr André était très généreux. Je sais qu'il soutenait de ses deniers des jeunes gens réduits à aller étudier à l'étranger, puisque la liberté leur était refusée en Pologne: j'ai connu l'un ou l'autre. Quant à sa charité privée, je n'en puis rien dire: il n'en parlait jamais et elle est restée le secret de Dieu.

V.

L'assistance aux Ruthènes émigrés de Galicie: Etats-Unis, Canada, Amérique du Sud, Diaspora

Un des plus beaux mérites de Kyr André fut sa sollicitude constante pour ses compatriotes émigrés en divers pays. De toutes ses oeuvres c'est même la seule que les événements n'aient pas ruinée en tout ou du moins en bonne partie. Il y a aujourd'hui quatre évêques ruthènes au Canada et deux aux Etats-Unis, sans compter les auxiliaires: tout cela est dû en grande partie à l'initiative du Métropolitain André, et c'est ce qui explique sa grande popularité dans ces contrées éloignées.

Je commence par les Etats-Unis, qui sont le premier en date des pays où il eut à exercer son zèle.

* * *

La Galicie est somme toute un pays pauvre, qui n'arrive pas à nourrir suffisamment tous ses habitants, et la natalité ruthène est très forte. Rien d'étonnant à ce qu'ils aient songé de bonne heure à émigrer, après que le servage eut été aboli en Autriche et en Hongrie à la suite des événements de 1848. L'émigration fut d'abord saisonnière et elle s'est conservée longtemps telle quelle. Ceux qui le pouvaient allaient en Allemagne aider aux travaux de la moisson, amassaient une petite somme d'argent et rentraient ensuite dans leur village. Ce n'est que vers 1879-1880 que les Slaves, en général, commencèrent à passer aux Etats-Unis. C'étaient d'abord des Ruthènes de la Podcarpathie, qui s'employaient comme mineurs dans les districts charbonniers, appelés à l'origine par les compagnies de charbon, lors des troubles de Pennsylvanie de 1871-1879, qui tinrent en échec pendant un certain temps les autorités de l'Etat. Il n'y avait pas encore, à cette époque, de lois sur le contrat de travail. La journée du Slave était plus longue que celle de l'ouvrier américain: il acceptait d'être moins payé et se contentait de peu pour vivre. Avec le temps, il devint un solide ouvrier et même un ouvrier expert, au point que ses concurrents durent se retirer et que ses compatriotes, attirés par le succès, arrivèrent en plus grand nombre. Ignorant l'anglais, habitués à une vie très dure, ils ne refusaient pas les travaux les plus pénibles. Au point de vue social et religieux, les Américains et les catholi-

ques d'origine étrangère appartenant à d'autres races feignaient de ne pas voir en eux des correligionnaires et les traitaient dédaigneusement, pendant que les Américains d'ancienne race et les non-catholiques les tenaient le plus souvent, à cause de leurs préventions, dans le mépris le plus absolu.

Dès qu'ils purent former de petits noyaux et s'organiser en communautés stables, ils firent venir aussi leurs prêtres. Ceux-ci ne connaissaient pas l'anglais, ils avaient tous les préjugés des milieux inférieurs d'où ils sortaient et aucune idée des coutumes et des idées des Américains. Cependant ils élevèrent graduellement des églises, ouvrirent des écoles où ils enseignaient leur langue aussi bien que l'anglais, et petit à petit arrivèrent à un niveau de vie plus élevé et à une plus grande instruction.

Commencée par les habitants de la région montagneuse de la Lemkovchtchina, tout près des Carpathes, l'émigration s'étendit, quand on vit dans la plupart des bureaux de poste arriver des sommes parfois assez importantes expédiées par ceux qui étaient partis. Des agences ruthènes se formèrent en Amérique pour assister leurs frères nouvellement arrivés, leur trouver un emploi et leur donner des renseignements sur le pays. Les statistiques du Gouvernement ne tenant aucun compte de la religion et les données sur la race et la nationalité n'étant pas toujours exactes, il est difficile de donner des chiffres précis. Rien que de 1905 à 1908 étaient passés aux Etats-Unis 215.972 Ruthènes et Slovaques: on peut admettre que chacun des deux peuples était représenté dans ce total par une moitié, sans compter les Croates et les Slovènes. D'après le recensement de 1910, on les trouvait dans les Etats suivants: Pennsylvanie, New-York, New-Jersey, Ohio, Connecticut, Illinois, Massachusetts, Rhode Island, Missouri, Indiana, Minnesota, Colorado, Dakota, Nebraska et Montana, plus quelques milliers en Virginie et dans les Etats du Sud.

Vers la fin de 1884, la colonie ruthène de Shenandoah, en Pennsylvanie, s'adressa au métropolitain Sylvestre Sembratovyc pour avoir un prêtre. Celui-ci, Ivan Volanskyi, arriva en 1885: ce fut le premier prêtre ruthène des Etats-Unis. Mais il était marié, ce qui lui causa de grandes difficultés: on ne voulait pas le considérer comme un prêtre catholique de bonne conduite. L'église latine lui fut fermée: il ne se découragea pas et loua une salle où pendant près d'un an il célébrait les diverses offices. Il finit par obtenir une situation régulière, et en 1886 acheta une petite église dédiée à St. Michel et bâtit une modeste école paroissiale. De 1887 à 1889 il organisa cinq communautés et bâtit cinq églises en Pennsylvanie, dans le New-Jersey et dans le Minnesota, fit venir un professeur de la Galicie et, avec l'aide de la Société Shevtchenko, fonda vers la fin de 1886 un petit journal bihebdomadaire en orthographe phonétique, *América*, qui se maintint jusque vers 1890 mais fut ensuite compromis dans les troubles des districts miniers. En 1887-1888 vinrent deux autres

prêtres, célibataires cette fois, et un professeur laïc. Volanskyj essaya de fonder en Pennsylvanie des magasins pour vendre aux ouvriers ruthènes diverses marchandises à des prix plus justes que ceux imposés par les Compagnies minières. L'entreprise ne réussit pas, et il dut quitter les Etats-Unis avec un de ses collègues arrivés quelques années auparavant. Petit à petit, d'autres prêtres vinrent les rejoindre, tant de la Galicie que de la Podcarpathie; les écoles et les églises se multiplièrent, parfois à grands frais: ainsi, à Jersey-City, la vieille église fut démolie et remplacée par un beau temple en pierre et en briques, spécimen de l'ancien style architectural russe; d'autres à Homestead et à Shamokin en Pennsylvanie. Beaucoup des églises des Ruthènes des Etats-Unis sont d'anciens temples protestants achetés facilement à cause de la diminution de la foi religieuse: la cathédrale du premier évêque ruthène, Kyr Soter Ortynskyj, à Philadelphie, est une ancienne église des épiscopaliens. Il n'y avait qu'à réparer ces temples et à les adapter aux exigences du rite oriental. En 1909, il y avait environ 140 églises ruthènes, et une dizaine d'autres étaient en projet. Depuis, ce nombre n'a pas cessé d'augmenter: en 1932, date de la Statistica de la Congrégation orientale, il y en avait 232 de toute dimension.

La diversité d'origine des émigrés était déjà un obstacle à une bonne administration. Quand fut nommé en 1907 le premier évêque ruthène, il se vit dans l'obligation de publier ses lettres pastorales et ses autres actes en quatre éditions: une pour ceux de ses fidèles qui conservaient l'orthographe étymologique, une autre pour les partisans de l'orthographe phonétique, une troisième pour ceux qui venaient de l'éparchie de Krizevci où l'on parle croate, et même une quatrième pour ceux de langue hongroise. Ces derniers n'étaient nullement de vrais Hongrois, bien qu'ils tinssent à le faire croire: c'étaient d'anciens Ruthènes ou Roumains descendus au cours des temps dans la plaine hongroise, et qui par suite du contact perpétuel avec les Hongrois avaient adopté la langue de ceux-ci.

Une autre difficulté venait des divergences politiques entre Ruthènes: les uns étaient russophiles, les autres ukrainophiles. Il y avait aussi un troisième parti: il comprenait ceux qui venaient de la Podcarpathie, Ruthènes ou Slovaques de langue, car toute la partie ouest de l'éparchie de Preshov (Eperies) est slovaque. Quelques intellectuels venus de Galicie, et les Basiliens dans le but de lutter contre la propagande du schisme russe qui s'exerçait là comme ailleurs, avaient bien essayé d'implanter les idées ukrainophiles, mais ces idées n'avaient jamais été sympathiques à la population. Celle-ci, très particulariste, très attachée à ses traditions provinciales, ne rêvait nullement d'une Grande Ukraine, mais, tout en rejetant une annexion possible par la Russie, se considérait comme russe et préférait la culture russe. Son dialecte vulgaire n'était pas non plus tout à fait le même que celui de Galicie, ses habitudes non plus, même à l'église. La manière de chanter était différente, prétendait conserver

mieux la tradition musicale de Kiev, et le peuple, comme en Galicie, était habitué à répondre plus ou moins en chœur aux prières liturgiques. Les soi-disant Hongrois avaient aussi leurs usages propres et désiraient l'emploi liturgique de la langue magyare, désir envers lequel le clergé se montrait très condescendant, malgré les ordres de Rome qui, à cette époque, aurait voulu conserver le slave et le roumain, que personne ne comprenait plus, ou imposer le grec, que l'on comprenait encore moins.

* * *

Il fallait cependant songer à donner une organisation quelconque à cet élément de population qui augmentait tous les jours. C'était d'autant plus urgent que les Russes en avaient une très bien conçue, qui non seulement s'occupait activement des Russes proprement dits, de confession orthodoxe non-catholique, mais visait à étendre son influence sur les Ruthènes, et même sur les Melkites de langue arabe venus de la Syrie. En 1823, le prêtre Ivan Veniaminov avait fondé la mission de l'Alaska, des Iles Aléoutiennes et du Kamtchatka; en 1840 il avait été promu à l'épiscopat sous le nom d'Innocent et pour le siège expressément érigé de Sitka, transféré en 1872 à San Francisco et en 1905 à New-York, qui devenait une éparchie ayant à sa tête un archevêque assisté de plusieurs évêques-vicaires, dont un Melkite.

Le cardinal James Gibbons, homme remarquable à tant de titres, qui occupa le siège de Baltimore de 1877 à 1921, avait sur ce point une idée simpliste: latiniser purement et simplement tous les Ruthènes, qui au bout de trois ou quatre générations, pensait-il, seraient devenus des Américains comme les autres. Il soumit ce plan à la Propagande, qui bien entendu refusa de l'adopter: outre le principe constamment suivi depuis l'origine de la Congrégation en 1622, c'était le plus sûr moyen de précipiter tous ces fidèles dans le schisme et de les jeter entre les bras des Russes. Je crois bien que d'autres évêques américains partageaient ses préjugés: beaucoup étaient d'origine irlandaise, donc insulaire, et par suite portés à l'étroitesse d'esprit qui est souvent une des caractéristiques des insulaires.

Je ne sais si le Métropolitain Kyr André prit une part quelconque à la nomination du premier évêque ruthène. On lui demandait des prêtres, et des prêtres célibataires: il envoyait tous ceux qu'il pouvait. Toujours est-il qu'en 1902 la Propagande fit partir pour les Etats-Unis un chanoine de l'éparchie de Preshov, André Hodobay, pour faire une enquête. Il resta quatre ans en Amérique et en 1906 revint présenter son rapport à la Congrégation. Celle-ci décida de nommer un évêque ruthène qui, comme délégué des évêques latins et sous leur dépendance, s'occuperait de ces catholiques de langue et de rite différents. Le 26 mars 1907 on choisit un Basilien de Galicie, Soter Ortynskyj.

Etienne Ortynskyj — il prit le nom de Soter lors de sa profession

religieuse — était né le 29 janvier 1866 à Ortynice, avait commencé ses études classiques à Drohobyc dans un gymnase tenu par les Basiliens et était entré chez eux à dix-neuf ans en 1885, continuant ses études littéraires à Peremysl et Buczacz. Il fit sa philosophie et sa théologie à l'Université de Cracovie, où il connut celui qui devait être le Métropolitain André. Profès le 1^{er} janvier 1889, il fut ordonné prêtre le 18 juillet 1891 et célébra sa première Liturgie à Dobromil. Nommé professeur de philosophie au couvent de Lavrov, il passa au bout de deux ans à celui de Léopol et s'adonna aux missions. En 1895 il alla comme higoumène à Mikhailovce, revint à Léopol en 1906 et fut aussitôt envoyé en mission au Brésil. Il savait six langues: ukrainien, polonais, russe, allemand, français et anglais. Nommé évêque titulaire de Daulia le 28 février 1907, il fut publié en Consistoire le 1^{er} avril et ordonné évêque par le Métropolitain André le 12 mai. En août il partait pour les Etats-Unis, où il devait rester jusqu'à sa mort, arrivée à Philadelphie le 24 mars 1916: il n'avait que cinquante ans.

* * *

Pour la charge nouvelle qui lui était imposée, il fallait une législation appropriée, et le 14 juin 1907 paraissait la Lettre apostolique *Ea semper* qui devait régler la situation. En voici les principales dispositions.

La nomination de l'évêque ruthène était réservée au Saint-Siège. Ce n'était pas un évêque avec pleine juridiction, mais plutôt un simple évêque rituel, soumis en tout au Délégué apostolique de Washington et aux évêques latins ayant des Ruthènes dans leurs diocèses. Il n'avait d'autres facultés que celles que ces évêques voudraient bien lui conférer, y compris celle de procéder à la visite canonique des différentes colonies, visite dont il devait rendre compte à l'Ordinaire local. Tous les trois ans il remettrait au Délégué apostolique une relation touchant l'état des colonies, relation qui serait ensuite transmise à la Propagande. Les controverses éventuelles entre l'évêque ruthène et les évêques latins étaient jugées par le Délégué, sauf recours au Saint-Siège par voie d'appel. Pour son entretien, l'évêque percevait de chaque communauté le « cathedra-ticum » en usage dans les diocèses d'Amérique. Sa résidence était fixée à Philadelphie.

En ce qui regardait le clergé, l'évêque ruthène, toujours d'accord avec le Délégué et l'Ordinaire du lieu, ferait le possible pour ouvrir un séminaire. Tous les candidats aux Ordres devraient garder le célibat. La provision des paroisses vacantes était de même réservée à l'Ordinaire latin, avec consultation facultative de l'évêque ruthène. Aucun prêtre ruthène d'Europe ne pourrait se rendre aux Etats-Unis sans la permission de la Propagande. Pendant son séjour en Amérique, ce prêtre ne dépendrait plus de son évêque d'origine et ne pourrait rentrer en Europe qu'avec la permission écrite de l'évêque latin. Même le passage d'une pa-

roisse ruthène à une autre était subordonné au consentement de l'évêque latin, ainsi que celui nécessaire pour passer d'un diocèse à l'autre, et l'évêque ruthène en était simplement informé. Même mesure pour les candidats aux Ordres, qui restaient incardinés à leur diocèse d'origine, et pour la rémotion d'un prêtre de la paroisse qui lui avait été attribuée. La sustentation des prêtres était à la charge des communautés; les droits d'étole ou casuel étaient fixés par l'évêque latin, et l'évêque ruthène était simplement consulté. Enfin, il était interdit aux prêtres ruthènes de confirmer les enfants, et cela sous peine de nullité; l'administration du sacrement était réservée à l'évêque, sans la précision d'indiquer s'il s'agissait du latin ou du ruthène.

Quant aux fidèles, en principe rien n'était changé à la législation alors en vigueur: on ne pouvait changer de rite sans la permission du Saint-Siège. Pour les jeûnes, abstinences et fêtes d'obligation, on suivrait la coutume du lieu, mais lorsqu'une fête tombait le même jour dans les deux rites, les Ruthènes devaient assister à la Liturgie dans leur propre église. Les mariages entre personnes de rite différent étaient permis, mais l'un des conjoints ne pouvait suivre le rite de l'autre. Le mari, s'il était Ruthène, pouvait suivre le rite de sa femme latine et même conserver ce rite une fois le mariage dissous par la mort ou autrement, mais le même privilège était refusé à la femme. Dans ces cas de mariages entre personnes de rite mixte, c'était au curé latin qu'il revenait de donner la bénédiction nuptiale si le mari était Latin; dans le cas contraire le choix du curé était libre. Chacun des conjoints pouvait garder son rite, mais les enfants devaient toujours suivre le rite du père s'il était Latin, qu'il s'agit de garçons ou de filles, et cela pour tous ceux qui seraient en Amérique: en Galicie et en Hongrie, au contraire, les garçons suivaient le rite du père et les filles celui de la mère. Si le père était Ruthène et la mère Latine, le père pouvait consentir à ce que ses enfants fussent baptisés en rite latin, et ce baptême entraînait le changement de rite. Cette faculté était refusée à la femme. En cas de grave nécessité, il était permis de s'adresser au curé de l'autre rite pour le baptême, sans que pour cela il s'ensuivît un changement de rite.

Comme on le voit, dans toutes ces dispositions le rite oriental était mis sur un pied d'infériorité manifeste: la préférence était toujours donnée au rite latin. Rien que cette raison suffirait à prouver que le Métropolitain André n'avait pas été consulté: il n'aurait jamais proposé des mesures pareilles. C'est tellement vrai qu'il mit tuot en oeuvre pour faire supprimer toutes ces restrictions, et il y réussit pleinement en 1914: le décret de la Propagande du 17 août de cette année modifia l'*Ea semper* dans un sens tout à fait libéral, qui avait déjà été adopté l'année précédente lorsqu'il s'était agi de donner un évêque aux Ruthènes du Canada: ce fut un évêque de plein droit, subordonné seulement au Délégué apostolique; aux prêtres, bien qu'il n'en soit pas fait mention, était restitué le privilège d'administrer la Confirmation. Seule l'obligation du célibat était

avec juste raison maintenue en vigueur. Il n'empêche que l'*Ea semper* avait suscité des réclamations unanimes et donné prétexte aux Russes et autres dissidents de prétendre que Rome, malgré ses promesses tant de fois répétées, ne visait au fond qu'à latiniser les Orientaux et à détruire leur rite et leur discipline.

* * *

On peut se demander qui avait bien pu donner au Saint-Siège des conseils pareils. Pour le savoir, il faut attendre que les archives soient ouvertes, mais on peut dès maintenant reconstituer la genèse de l'*Ea semper*.

Pour régler les rapports mutuels dans les pays de rite mixte, il y avait un guide tout trouvé: la célèbre Constitution de Benoît XIV *Etsi pastoralis*, du 25 juin 1742, destinée aux Italo-Grecs et Italo-Albanais qui vivent dans les diocèses latins. Celui qui, à la Propagande, avait été chargé de préparer l'*Ea semper* avait trouvé le travail tout fait: il n'avait qu'à copier, et il est heureux qu'il n'ait même pas tout copié, car les restrictions y sont encore plus nombreuses dans l'*Etsi pastoralis*. Les intéressés n'avaient jamais cessé de réclamer, et leurs réclamations ont fini par avoir gain de cause en 1923. A cette date, une Commission dont je faisais partie examina tous les points contestés et fit litière de toutes ces restrictions. Ses propositions auraient passé, si le grand nom de Benoît XIV n'avait pas un peu affrayé les cardinaux de la Congrégation plénière du 14 mai 1923, appelée à se prononcer. Un seul était pour l'acceptation pure et simple: Guillaume. L'*Etsi pastoralis* est encore en vigueur, bien que dans la pratique elle soit de moins en moins appliquée.

Cette fameuse Constitution, émanant d'un Pape qui a toujours passé pour un grand défenseur des rites orientaux, n'est elle-même que le dernier écho, adouci sur plusieurs points, d'une législation antérieure beaucoup plus rigide. Il n'est pas inutile d'en dire un mot.

* * *

La funeste séparation entre les deux Eglises d'Orient et d'Occident, dont le principal responsable est l'ambitieux et orgueilleux Patriarche de Constantinople Michel Cérulaire, qui aspira même à la pourpre impériale, trop bien secondé par la maladresse du légat pontifical, le cardinal Humbert, évêque suburbicaire de Silva Candida (1054), était passée presque inaperçue en Orient. C'est à peine si un chroniqueur byzantin en fait une brève mention. Par contre, elle avait été vivement ressentie en Occident. Désormais les ponts étaient coupés: tout ce qui était grec devenait suspect. Il est vrai que les Grecs de l'Italie du sud et de la Sicilie n'avaient pas adhéré au schisme, mais leur décadence était déjà commencée et devait se poursuivre jusqu'à l'extinction complète.

Les malentendus et les excès des Croisades contribuèrent à la séparation au lieu de l'atténuer. D'abord, la vraie première Croisade ne fut pas celle de Pierre l'Ermite, ni même celle de Godefroy de Bouillon. Les Byzantins comptaient bien vaincre les Sarrasins par leurs propres forces, et l'empereur Nicéphore Phocas (963-969) était arrivé jusqu'aux portes de Jérusalem, mais il ne put jamais y entrer. L'expédition de Godefroy de Bouillon avait déjà été une source de malentendus entre lui et Alexis Comnène, malentendus augmentés encore par la prétention de Bohémond à vouloir se tailler une principauté indépendante à Antioche. Au début de la quatrième Croisade, Innocent III s'éleva bien avec énergie contre la déviation vers Constantinople, mais il finit par se persuader que la conquête de cette ville et la fondation de l'Empire latin (1204) étaient peut-être un moyen ménagé par la Providence pour mettre fin au schisme. Partout où ils devenaient les maîtres, les Croisés installaient une hiérarchie latine, tant par suite des idées du Moyen Age occidental sur les rapports entre suzerains et vassaux qu'à cause du schisme lui-même. Innocent III s'y prêta: on ne pouvait imaginer à cette époque une double juridiction sur le même territoire. Non seulement il sanctionna la hiérarchie latine là où les Grecs restaient rebelles à Rome, mais il appliqua le même principe avec ceux des Orientaux qui revenaient à l'unité, Arméniens de Cilicie et Maronites du Liban, commençant en plus la latinisation de ceux-ci, vu qu'il ne pouvait comprendre que l'Orient et l'Occident eussent des usages liturgiques différents. Les excès et les violences de tout genre à Chypre et à Constantinople, de la part des Croisés, sont bien connus. Suppression, en tout ou au moins en partie, de la hiérarchie byzantine, même là où elle en venait, par crainte plus que par conviction, à reconnaître la primauté religieuse de Rome, spoliation des biens d'Eglise au profit des seigneurs francs, vol des ces reliques auxquelles les Grecs étaient si attachés, l'autel de Sainte Sophie brisé à coups de hache d'armes pour en détacher les pierres précieuses qui le couvraient. Tout cela n'a jamais été oublié en Orient.

A l'occasion des querelles entre Grecs et Latins à Chypre, Innocent IV, dans une lettre à son légat, déclare expressément (1254) que les usages et les rites des Grecs ne sont que tolérés: *mores et ritus ipsorum, quantum cum Deo possumus, tolerant* (13). L'échec des Unions de Lyon (1274) et de Florence (1439) ne fit qu'envenimer la situation. Le mépris pour les Grecs devint tel, que des catholiques notoires et éprouvés comme Bessarion et Isidore, ainsi que les trois fils du despote de Morée, Thomas Paléologue, frère du dernier empereur de Constantinople, dépossédé par les Turcs, n'eurent d'autre ressource que de se faire Latins, même dans la liturgie. L'Occident devenait de plus en plus exclusivement latin. Si Léon X (1513-1521) fut ouvertement favorable aux Grecs, c'est uniquement, semble-t-il, par amour de l'antiquité classique.

On ne s'explique pas bien comment Jules III, en 1553, confirma la

mission donnée par deux archevêques d'Ochrida, Prochore et Néophyte, qui certainement n'étaient pas catholiques, à un certain Paphnuce, qui s'intitulait « Métropolitain d'Agrigente, de Sicile, de toute l'Italie et de l'Occident pour les Grecs » et exerçait de fait une véritable juridiction sur ce qui restait encore de fidèles au rite oriental. Toujours est-il que dès l'année suivante Pie IV révoquait toute concession de ce genre et soumettait les Grecs à la visite et à la juridiction des Ordinaires latins, ce qui n'empêcha pas le successeur de Prochore et de Néophyte, Paisios, de donner un héritier au défunt Paphnuce pour toute l'éparchie d'Italie, c'est à dire « pour les Pouilles, les Abruzes, la Basilicate, la Calabre, la Sicile, Malte, la Dalmatie et tout l'Occident » (1566), ce que cette fois saint Pie V, monté sur le trône pontifical le 7 janvier 1566, ne confirma certainement pas.

Grégoire XIII (1572-1585) fut très bienveillant pour les Orientaux. C'est lui qui fonda en 1576 le Collège grec et en 1584 le Collège maronite, mais son successeur Sixte-Quint (1585-1590) ne suivit pas son exemple et songea même à fermer ces deux établissements.

En 1591 devint Pape, mais pour deux mois seulement, un ancien Nonce à Venise, Giannantonio Facchinetti, de Bologne, sous le nom d'Innocent IX. C'est le seul Pape résolument et complètement latinisant dont l'histoire fasse mention. Il avait dû avoir dans le passé des démêlés avec les moines grecs, car il avait conçu le projet, dès sa nonciature à Venise, de supprimer radicalement le rite oriental à Chypre, en Crète et dans l'Italie du sud (14). Il n'eut pas le temps de prendre les mesures appropriées.

Son successeur fut Clément VIII, le Pape de l'Union ruthène, à l'occasion de laquelle il se montra si large de concession. Nous le voyons permettre de quêter en Occident à plusieurs moines de l'Athos, mais son nom est resté attaché à une nouvelle mesure encore plus restrictive que les précédentes: c'est ce que l'on a appelé l'Instruction Clémentine, adressée aux évêques latins qui avaient des Grecs ou des Albanais dans leurs diocèses (15): elle contient déjà toutes les restrictions de l'*Etsi pastoralis* et de l'*Ea semper*, mais ce revirement s'explique.

A Venise et dans les possessions vénitiennes, alors très étendues, la religion d'Etat était le catholicisme; par politique, Venise considérait comme catholiques tous ses sujets, qu'ils le fussent réellement ou non. Cela ne l'avait pas empêchée, toujours par politique, de supprimer partout la hiérarchie orientale, n'admettant à Venise qu'un archevêque titulaire relevant de Constantinople, pour les ordinations indispensables. Cet archevêque était considéré comme catholique, mais de toute la série de ces prélats un seul le fut réellement de coeur. Des Albanais, venaient d'arriver en Italie, fuyant la tyrannie des Turcs, et ils prenaient la place des anciens Italo-Grecs en voie de disparition complète. Quelle était au juste la foi de ces Albanais? On ne le savait pas trop, et les évêques du royaume de Naples les représentaient comme professant un grand nom-

bre d'hérésies: en plus des cinq points classiques de controverse, ils prenaient pour telles des coutumes rituelles fort innocentes, mais opposées à celles des Latins. Il fallait être attentif et diminuer autant que possible les contacts religieux avec des gens aussi peu sûrs. Jusqu'en 1735, les Italo-Albanais de Calabre, bien que leur foi catholique ne fit plus de doute, n'eurent même pas un évêque rituel; ceux de Sicile ne l'eurent qu'en 1784. Il a fallu attendre jusqu'en 1919 pour que la Calabre ait un évêque de plein droit à Lungro, et en 1937 à Piana dei Greci pour la Sicile: encore cette éparchie est-elle provisoirement soumise à l'archevêque de Palerme, avec un évêque auxiliaire de rite byzantin.

Le système de l'évêque purement rituel fut aussi appliqué en Hongrie pour l'évêché d'Oradea Mare (Nagyvárad), lorsqu'un grand nombre de Roumains eurent accédé à l'Union. Le premier titulaire, Méléce Kovacs, nommé en 1748, mourut en 1775, mais ses successeurs furent tous des évêques de plein droit. A Munkács (Munkacevo), il y eut d'abord un Vicaire apostolique nommé par Rome mais dépendant de l'évêque latin de Eger: en 1771 Clément XIV transforma le Vicariat en éparchie, mais y introduisit toute la législation de l'*Etsi pastoralis* à cause de la soumission au Primat d'Esztergom, législation qui ne tarda pas à tomber en désuétude, bien que la chancellerie hongroise y tint tout comme les évêques latins. De même en 1818 quand fut érigé l'évêché ruthéno-slovaque d'Eperies (Preshov).

Tout comme en Hongrie, les évêques de Pologne auraient désiré que les évêchés ruthènes dépendissent d'eux et que le régime de l'*Etsi pastoralis* y fût introduit. C'était impossible après les promesses de Clément VIII lors de l'Union de Brest, mais il fallut plusieurs fois le leur rappeler. Le plan proposé par Mgr. Edouard, baron de Ropp, Polonais malgré son nom, pour une éventuelle pénétration catholique en Russie, plan simplement exposé à titre documentaire dans la *Civiltà cattolica* du 29 mai 1920, s'inspirait en somme de la même idée: un seul évêque, qui aurait joui du privilège du biritualisme, c'est-à-dire aurait pu officier indifféremment dans les deux rites; il va sans dire qu'en pratique cet évêque aurait été toujours un évêque latin.

La parfaite égalité entre les rites n'a été définitivement proclamée que sous Pie IX en 1867 et plus tard sous Léon XIII en 1894 (16): jusque là, le rite grec ou byzantin avait toujours été considéré comme un rite inférieur au latin: on trouve cette expression plusieurs fois dans les archives de la Propagande.

On peut conclure de tout cela qu'il a fallu lutter pendant des siècles après le funeste schisme de 1054 pour obtenir ce qu'aujourd'hui personne ne conteste plus. Benoît XIV, qui était un homme du XVIII^e siècle, avait sur ce point les idées de son temps: il a toujours défendu le rite oriental en Orient, mais en Occident il y opposait la *praestantia latini ritus*, « parce que le rite latin est celui de l'Eglise de Rome, mère et maîtresse de toutes les Eglises ». Il le dit expressément dans l'*Etsi pastoralis* (II, 13).

On ne peut qu'être reconnaissant au Métropolitte André d'avoir demandé et obtenu l'abrogation de ces dispositions d'un autre âge. Si elles ont été maintenues lors du mouvement d'Union qui se déclencha à partir de 1905 en Podolie, Volhynie et Kholmchtchénie, pays sur lesquels il n'exerçait aucune juridiction et à propos desquels il ne pouvait intervenir, ce ne fut ni sa faute ni celle du Saint-Siège, mais, bien des évêques polonais de ces régions; ils s'opposèrent toujours à l'érection d'une éparchie indépendante qui aurait ramené à la véritable Eglise toute la Pologne. orientale.

* * *

Lorsque Kyr Soter Ortynskyj fut arrivé aux Etats-Unis, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il se trouvait devant une situation inextricable: pendant six ans, il ne put presque rien faire de vraiment constructif.

Il avait les mains liées par l'*Ea semper*, et dépendait en tout et pour tout d'une trentaine d'évêques américains dont il devait d'abord se faire agréer. Ce n'était pas tout: son clergé était de valeur très diverse: les prêtres venus de la Galicie étaient généralement bons, quelques-uns excellents, mais il n'en était pas de même de ceux originaires de la Podcarpathie. Le Métropolitte André vint pour la première fois aux Etats-Unis en juillet 1910 et y resta un grand mois, visitant le plus grand nombre possible de colonies. Voici comment lui, bon juge en la matière, appréciait ce clergé (17).

« Venant aux Etats-Unis, Mgr. Ortynsky y trouvait un clergé constitué depuis des années et d'un esprit fort mauvais, et qui de prime abord le reçut très mal. C'étaient des prêtres mariés, riches, ayant quelque influence sur le peuple, et, voilà le grand mal, soutenus par leur évêque de l'ancien pays. Venus de la Hongrie, ces prêtres ne cherchent qu'à faire fortune, et, ayant la confiance du peuple ruthène et slovaque du rite grec de la Hongrie, ont créé, par une opinion publique factice, des obstacles qui empêchent Mgr. Ortynsky d'arriver au peuple ».

Ce n'était pas tout: il y avait les Confréries (bratstava) fondées par les fidèles aussitôt qu'ils le purent, et qui avaient été d'un grand secours pour la construction des églises ruthènes. Elles ressemblaient généralement aux Sociétés de secours mutuel, aidaient à trouver du travail, subvenaient aux besoins religieux et à tout ce qui s'y rapporte, faisaient venir les prêtres, ayant toujours le rite oriental et la race ruthène comme but de leurs aspirations. Quelques-unes d'entre elles stipulaient que leurs membres devaient prouver qu'ils avaient fait leurs Pâques, sous peine de sortir de l'association; elles procédaient aussi au renvoi d'un membre quand il avait cessé d'être catholique. Ces Confréries étaient combinées en une fédération qui s'étendait partout dans les Etats-Unis. Elles avaient leur assemblée annuelle composée des délégués des différentes Confréries et toujours un prêtre ruthène avantageusement connu comme leur directeur spirituel.

La plus vaste et la plus ancienne de ces Sociétés confédérées était l'« Union russe gréco-catholique » (Soiedineniya greko-katolitcheskikh russkikh Bratstv), fondée en Pennsylvanie en février 1892. Elle était à peu près entièrement composée de Slaves et de Ruthènes des Carpathes méridionaux. En 1909, on comptait 542 Confréries et 22.490 membres, plus une association plus récente pour jeunes gens, avec 163 Confréries et 5.400 membres, florissante sous tous les rapports. On publiait aussi une fois par semaine une revue ruthène catholique à Homestead en Pennsylvanie, le « Messenger américano-russe » (Amerikanskij ruskij Viestnik), imprimé dans les deux langues ruthène et slovaque. Dans la politique ruthène, ce parti représentait l'élément podcarpathique, hostile politiquement à la Russie, mais sympathique à la culture russe et à la langue russe.

La seconde de ces fédérations était l'« Union nationale ruthène » (Ruskij narodnyj Sojuz) fondée en 1894. C'était une réplique galicienne de la précédente, et comme telle principalement composée de Galiciens, Toujours en 1909, elle groupait 249 Confréries, 12.760 membres, et publiait à New-York une revue hebdomadaire, « La liberté » (Svoboda), rédigée en ukrainien avec l'orthographe phonétique. Comme telle, elle était d'esprit ukrainophile, anti-russe et nettement catholique.

La troisième était la « Société des Confréries russes » (Obshestvo russkikh Bratstv), fondée le 1^{er} juillet 1900. Comme tendances, elle représentait exactement l'opposé de la seconde: russophile, elle comptait une minorité de Galiciens enclins à l'orthodoxie, groupait 120 Confréries avec 6.500 membres et publiait à Olyphant, en Pennsylvanie, une revue hebdomadaire, « La Vérité » (Pravda), en russe galicien et avec l'orthographe étymologique.

Une quatrième avait un caractère plus général, l'« Union romaine et gréco-catholique » (Rimsko a greko-katolicka Iednota) de Pennsylvanie, association slave groupant 175 Confréries avec près de 9.000 membres, dont on croyait que le tiers étaient Ruthènes catholiques. Elle aussi avait sa revue hebdomadaire, « La Confrérie » (Bratstvo), rédigée en slovène. Sans attaches à un parti ou à un autre, elle était plutôt neutre, mais au fond catholique.

En plus de ces quatre périodiques paraissait à New-York « Le Pasteur » (Dushpastyr), exclusivement religieux et dévoué spécialement aux intérêts de l'Eglise ruthène en Amérique: l'évêque y publiait habituellement ses lettres pastorales et autres notifications. Il y avait aussi beaucoup d'autres feuilles et publications périodiques qui n'avaient aucun rapport avec les affaires de l'Eglise, mais qui se consacraient aux questions concernant le travail, la nation et le socialisme; de temps en temps paraissaient divers ouvrages religieux et de nombreux brochures sur l'Eglise et sur la nation, plus chaque année de nombreux almanachs et calendriers illustrés où l'on trouvait beaucoup de renseignements sur les Ruthènes catholiques d'Amérique et de l'étranger.

On comprend que ces Confréries, fondées par des laïcs qui avaient acheté les terrains, bâti les églises et souvent fait venir les prêtres, tenaient à leur autonomie et ne faisaient recours aux évêques américains que le moins possible: pour elles, l'évêque américain, bien que non Polonais, représentait toujours, parce que Latin, un élément ethnique antipathique quand il n'était pas détesté, ou l'évêque hongrois, non moins haï des patriotes podcarpathiens restés fideles à leur langue.

Kyr Soter Ortynskij eut en plus à se débattre durant toute sa vie aux Etats-Unis avec les difficultés financières et avec celles causées par l'enregistrement des églises et de leurs dépendances autrement qu'au nom de l'autorité ecclésiastique. Il avait d'abord été décidé qu'il fixerait sa résidence à New-York, mais il aurait fallu acheter un terrain et bâtir, ce qui, avec le prix exorbitant des terrains et des constructions, était complètement impossible. Faute de mieux, il avait préféré Philadelphie. Toujours il avait dû emprunter de l'argent, et on ne lui en fournissait qu'à des taux usuraires: pour 500.000 dollars, les intérêts annuels étaient de 30.000 dollars.

Pour l'enregistrement des églises et des biens, chaque Etat de l'Union avait sa législation particulière. Dans la plupart des Etats l'autorité civile garantissait aux églises ruthènes considérées comme telles les mêmes droits qu'aux églises latines, toutes enregistrées au nom de l'évêché, mais en Pennsylvanie il n'en était pas ainsi, et les communautés y étaient très nombreuses. La loi ne reconnaissait pas l'inscription au nom d'une personne morale, mais exigeait ceux d'individus déterminés. Les évêques américains ne s'étaient pas beaucoup préoccupés de cette situation, car l'opinion générale était que les Ruthènes, une fois amassée une somme d'argent suffisante à assurer leur vie tranquille pour l'avenir, feraient retour dans leur pays d'origine. De plus, il y avait toujours chez les Ruthènes le préjugé qu'en faisant enregistrer leurs églises et dépendances au nom de l'évêché latin, ils en perdaient la propriété. Les fondateurs avaient presque toujours préféré faire procéder à l'enregistrement en leur propre nom. Ils formaient ainsi une sorte de Collège qui se recrutait lui-même, Collège dont les membres recevaient le nom de « trustees », c'est à dire curateurs ou fabriciens. Ces « trustees » pouvaient librement vendre ou acheter des biens, et administrer tous les revenus ecclésiastiques. Ils percevaient sur les fidèles une taxe déterminée, payaient le prêtre et le chantre, et ne devaient de comptes qu'à l'assemblée paroissiale. C'étaient eux qui faisaient venir le prêtre et le renvoyaient à leur gré. Les curés n'avaient pratiquement aucun droit, sauf celui d'officier et d'administrer les sacrements: tout le reste dépendait des « trustees ». Survenait-il un conflit, il fallait le terminer devant les tribunaux civils: d'où procès et dépenses sans fin. Le président du conseil des « trustees » était toujours un laïc, ainsi que le secrétaire, le trésorier, etc. Les fidèles étaient tellement habitués à ce système, en vigueur chez

les protestants et les schismatiques, qu'ils le considéraient comme une quasi-coutume légale. Dès l'origine, Kyr Soter s'était efforcé de remédier à cet état de choses; mais il était loin d'y avoir réussi. La plupart du temps, le seul résultat avait été des procès interminables et des frais considérables pour le malheureux évêque. Dix ans après sa mort, beaucoup de ces procès n'étaient pas encore finis.

En neuf ans, il n'eut sa pleine liberté que de 1913 à 1916, soit trois années, après qu'eut été fondé, le 28 Mai 1913, le diocèse ukrainien grec-catholique aux Etats-Unis. Il avait cependant obtenu des résultats appréciables: l'organisation de beaucoup de paroisses nouvelles, l'inscription au nom de l'autorité ecclésiastique de beaucoup d'églises, une série de missions, de retraites pour le clergé, la préparation d'un Petit et d'un Grand Séminaire, un orphelinat à Philadelphie, l'acquisition d'une cathédrale que consacra à Kyr André lors de son passage dans cette ville en 1910.

* * *

Quand mourut Kyr Soter Ortynskyi, on était en pleine guerre mondiale; le moment n'était pas opportun pour le choix d'un nouvel évêque. En vertu de facultés reçues de la Propagande et datées du 28 mars 1916, le Délégué apostolique Mgr. Giovanni Bonzano nomma le 11 avril deux simples prêtres, Administrateurs apostoliques, Gabriel Martyak pour les Ruthènes et Slovaques originaires de la Podcarpathie, et Pierre Ponjatyshyn pour ceux qui étaient venus de la Galicie. On avait reconnu la nécessité de séparer les deux éléments ethniques, vu les différences de coutumes et de traditions. Ce système dura jusqu'à la fin de la guerre et même au delà. Le 8 mai 1924, par décret de la Congrégation Consistoriale, Pie XI lui donna une assiette stable et nomma deux nouveaux évêques, chacun étant originaire de la province d'où provenaient les fidèles qu'il aurait à gouverner: Kyr Constantin Bohatchevskij pour ceux de Galicie, Kyr Basile Takacs pour ceux de Podcarpathie. Tous les deux reçurent l'ordination épiscopale des mains de Kyr Josaphat Kocylovskij, évêque de Peremysl, le 15 juin 1924, à Rome même, dans l'église de St. Athanase affectée au Collège Grec. Le premier continua à résider à Philadelphie, tandis que Kyr Basile Takacs, arrivé en août, et devant l'impossibilité de fixer son siège à New-York, s'installa d'abord à Trenton dans le New-Jersey, puis à Uniontown en Pennsylvanie, et finalement à Homestead, faubourg de Pittsburgh, Pennsylvanie, qui est restée la résidence définitive. On avait d'abord choisi Pittsburgh, où les Ruthènes avaient déjà quatre paroisses, mais avec peu de revenus, et l'achat d'un terrain, puis les constructions nécessaires, auraient entraîné des frais énormes. A Homestead, au contraire, les fidèles faisaient des offres magnifiques, pourvu qu'ils eussent l'évêque chez eux: ils proposaient

d'inscrire au nom de celui-ci l'église qui deviendrait la cathédrale et d'y faire à leurs frais les réparations nécessaires, de donner gratuitement un terrain pour la résidence, de construire une école et une maison capable d'abriter de huit à dix religieuses, et de transférer tous ces biens au nom de l'éparchie, renonçant au système des « trustees ». Dans ces conditions, il n'y avait pas à hésiter.

Les Ruthènes des Etats-Unis, selon la Statistica publiée en 1932 par la Congrégation Orientale, étaient 553.100, avec 231 prêtres et 228 églises ou chapelles. Leur nombre a certainement augmenté, et peut être estimé aujourd'hui à environ 700.000. Un Séminaire est ouvert où sont venus les Basiliens ainsi que les Soeurs dites Slujebnitsy ou Servantes de Marie-Imaculée. Les deux éparchies sont en pleine prospérité.

* * *

Au Canada, l'émigration ruthène est un peu postérieure à celle des Etats-Unis. En 1888, le professeur Nicolas Oleskiv, suivi bientôt de deux autres pionniers en 1890, fit un voyage d'exploration. Le Gouvernement concédait des terrains à tous ceux qui voudraient venir. La chose fut sue aux Etats-Unis, et l'on vit bientôt des ouvriers ou des cultivateurs abandonner ce pays pour se rendre au Canada, dans l'espérance d'obtenir un lot plus vaste. D'autres vinrent ensuite de la Galicie, de la Bucovine et de la partie de l'Ukraine alors soumise à la Russie. A peu près tous se dirigeaient vers le Nord-Ouest, fertile mais encore peu peuplé. D'autres allaient travailler dans les mines de la Colombie Britannique et de l'Ontario. Petit à petit l'émigration se restreignit à des gens originaires de la Galicie, de sorte qu'au Canada il n'y eut jamais les difficultés que l'on avait rencontrées aux Etats-Unis à cause des Podcarpathiques.

Ce qui manquait, c'étaient les prêtres. Il n'y en eut aucun avant 1899, et le premier fut un Slovaque, Damascène Polivka, venu des Etats-Unis. Dès 1891 ou un peu après, le Vicaire apostolique de la Saskatchewan, Mgr. Albert Pascal, Oblat de Marie Immaculée, devenu évêque de Prince Albert en 1907, demandait des prêtres ruthènes, vu que les colons répugnaient à s'adresser aux prêtres latins, sauf parfois dans le cas d'urgente nécessité. Dans le prêtre latin, ils voyaient toujours le prêtre polonais; le prêtre canadien ne savait pas la langue ukrainienne et était d'un rite différent antipathique parceque celui des Polonais. En 1898, Mgr. Pascal se rendit expressément en Galicie pour tâcher d'obtenir des prêtres. L'année suivante arriva au Canada le Père Achille Delaere, Rédemptoriste belge, qui se rendit vite compte de la situation. A la suite de ces voyages, un prêtre de l'éparchie de Léopol, Basile Zoldak, alla passer deux ans au Canada. En 1902 le Père Jean, Oblat de Marie, envoyé par Mgr. Emile Legal, coadjuteur du premier évêque du nouveau diocèse de Saint Albert, se rendit en Galicie et en

ramena, le 1^{er} novembre, deux Basiliens et quelques Soeurs Servantes de Marie. C'était toujours plus qu'insuffisant. Il fallait des prêtres d'une robuste constitution, célibataires et libres de toute attache de famille, ce qu'il était difficile de rencontrer en Galicie.

En 1904, Mgr. Adalbert Langevin, archevêque de Saint Boniface, se rendit à Vienne pour solliciter de l'empereur François-Joseph des secours pécuniaires, et de là en Galicie pour tâcher d'obtenir de nouveaux Basiliens: il réussit à en avoir quelques-uns, mais c'était toujours trop peu: la propagande des protestants de la secte des Presbytériens et celle d'un aventurier russe nommé Séraphin Ustvolksij, prêtre réduit à l'état laïc par le Saint Synode de Pétersbourg, propagande dont il sera question plus loin, battait son plein. Mgr. Langevin eut alors une idée géniale: pourquoi ne pas permettre à quelques prêtres canadiens, dûment préparés, de passer temporairement au rite oriental et d'exercer le ministère dans les colonies ruthènes? C'était reprendre, sans qu'il s'en doutât, l'idée déjà exprimée au XVII^e siècle par le métropolitain Joseph Velamin Rutskyj et au début du XVIII^e par le primat de Hongrie, le cardinal Léopold Kollonich: Rutskyj n'avait pu réussir à avoir des Carmes et le projet de Kollonich avait été rejeté par les cardinaux du Saint-Office, tant parce que l'on se demandait à cette époque si l'ordination reçue en rite latin était valable pour pouvoir passer au rite oriental qu'à cause des préjugés alors en vigueur. Il fit une demande motivée dans ce sens le 15 décembre 1904. La Propagande répondit de faire de nouvelles instances auprès de l'épiscopat de Galicie et des Basiliens. Elles restèrent sans résultat: le Métropolitain Kyr André n'avait pas assez de prêtres célibataires et les Basiliens, séduits par la liberté de conscience que l'on croyait sincèrement accordée en Russie, songeaient à y diriger désormais leurs sujets. La Propagande se décida alors à accorder à l'archevêque sa demande, et ce par lettre du 29 novembre 1905, demandant simplement que les noms des deux prêtres choisis lui fussent communiqués (18). C'étaient le Père Achille Delaere, Rédemptoriste, et un prêtre séculier, Adonias Sabourin. La faculté était donnée pour cinq ans, mais durant ce temps les bénéficiaires ne devaient suivre que le rite oriental.

Le Père Delaere, qui savait suffisamment l'ukrainien, fut le premier qui profita de la concession, dès le début de 1906. Né en 1868, il avait fait profession en 1889 et avait été ordonné prêtre en 1896. Le Protohigoumène des Basiliens, Platonide Filas, ouvrit toutes grandes les portes de ses couvents à tous ceux qui voudraient se former. C'est ainsi qu'Adonias Sabourin, après avoir étudié à Krekhov, prit l'usage du rite le 21 septembre 1907.

Le temps d'épreuve et de formation avait été fixé à deux ans. En réalité, ce n'était pas assez, au moins à mon sens: pour apprendre la langue à fond, non seulement pour causer, mais pour pouvoir prêcher et même improviser au besoin, connaître bien le rite et être en état de célébrer sans aucune gêne les divers offices, choses auxquelles le peuple

tient énormément, il faut au moins quatre ans et même cinq. Mais le temps pressait et on devait se contenter du strict nécessaire.

Chose étonnante, le cardinal Miécislas Ledochowski, Préfet de la Propagande, qui, bien que Polonais, avait toujours été très favorable aux Orientaux, n'approuvait pas cette mesure et refusa même d'entendre Mgr. Langevin. Ce ne fut qu'avec son successeur, Girolamo Gotti, que l'on put s'accorder, et encore après beaucoup d'hésitation de la part de celui-ci. La mesure était encore trop nouvelle et il fallait laisser aux idées le temps de mûrir. Aujourd'hui, cela ne ferait plus aucune difficulté.

Il est bon de conserver les noms de ceux qui furent les pionniers. Parmi les religieux, les PP. Joseph Schryvers, Achille Delaere, Noël Descamps, Hector Kinzinger, François Xavier Bonne, qui eut plus tard l'idée de fonder en Galicie même une branche ruthène de sa Congrégation, tous Rédemptoristes. Parmi les prêtres séculiers, qui tous étaient du diocèse de Saint Boniface, Adonias Sabourin, qui fut le premier, Joseph Gagnon, Désiré Claveloux, Joseph Jean, Demarais, Scott, Bozik et Bélanger.

Celui qui ruina l'oeuvre si bien commencée fut précisément le premier évêque ruthène du Canada, Kyr Nikita Budka, nommé le 15 juillet 1912. Dès le début il manifesta son hostilité: tel ne savait pas bien la langue, tel chantait mal, etc. Il alla jusqu'à dire un jour en public qu'il désirait que tous ces prêtres repassassent au rite latin. Découragés, ils le firent l'un après l'autre, sauf un, Joseph Jean, complètement ukrainisé et même devenu ardent patriote ukrainien, tellement qu'on lui confia plus tard des missions délicates de caractère politique. Il partit pour Buczacz et se fit Basilien en 1919 sous le nom de Josaphat. Les religieux, mieux protégés parce que leurs supérieurs, ceux de Rome surtout, étaient là pour défendre ce qu'ils avaient entrepris, restèrent tous fidèles au rite.

Mgr. Langevin continua toujours à s'occuper des Ruthènes, au moins indirectement, même après la nomination de Kyr Nikita Budka, et ce jusqu'à sa mort, arrivée le 16 juin 1915. L'église des Basiliens de Winnipeg fut bâtie à ses frais. Il ne fut pas le seul: l'école des Soeurs Servantes de Marie d'Edmonton doit son existence aux secours de l'épiscopat canadien et de la *Church Extension Society* de Toronto, dont le Président, Mgr. Patrick Mac Evay, archevêque de la ville, contribua beaucoup à soutenir toutes les oeuvres créées en faveur des Ruthènes, bien secondé par Mgr. Albert Pascal de Prince Albert et par le Coadjuteur de celui-ci Mgr. Emile Legal. Tous deux contribuèrent à la construction des églises des Basiliens et firent admettre trois enfants ruthènes au Petit Séminaire de Prince Albert, plus une quinzaine d'autres au Petit Séminaire de Saint Boniface. On pourrait citer encore d'autres noms. Lors de son premier Concile général tenu à Québec en l'automne de 1909, l'épiscopat canadien décida d'appliquer pendant dix ans une

partie des collectes diocésaines de chaque année aux oeuvres catholiques ruthènes de l'Ouest.

* * *

La propagande protestante et schismatique s'attaqua aux Ruthènes catholiques presque dès l'origine de l'émigration. La lutte entre presbytériens et catholiques était vive au Manitoba, où se trouvaient au début la majorité des Ruthènes. Les lois canadiennes reconnaissaient aux enfants catholiques le droit d'être élevés suivant les prescriptions de leur conscience, mais les législateurs de la province du Manitoba n'y introduisirent pas moins en 1890 les écoles publiques non confessionnelles. L'épiscopat canadien condamna la loi comme contraire aux droits des catholiques. Quelques députés et sénateurs protestèrent en 1896 auprès de Léon XIII contre cette intervention des évêques qu'ils jugeaient abusive au point de vue politique. L'encyclique *Affari vos* du 24 décembre 1897 condamna la loi, bien que certaines modifications y eussent déjà été introduites. Cette encyclique fut bien accueillie au Canada, même par le Gouvernement, et Mgr. Paul Bruchési, archevêque de Montréal, obtint de nouvelles modifications qui ramenèrent la paix.

Dès que les protestants eurent compris que les Ruthènes étaient catholiques, mais qu'ils pouvaient tirer parti de la différence des rites, ils formèrent tout un plan d'action: les Ruthènes devenaient rapidement citoyens canadiens et leurs suffrages n'étaient point à dédaigner. Le plan consistait en ceci: organiser une communauté de Ruthènes protestants avec églises, clergé et fidèles, fournir aux écoles ruthènes des maîtres formés dans l'esprit protestant, et enfin saisir et diriger l'opinion publique au milieu des Ruthènes. Le premier point ne leur réussit qu'à moitié, mais sur le second et le troisième ils triomphèrent complètement.

Leur première tentative fut le schisme de Séraphin, ce prêtre russe dont il a déjà été fait mention, qui se disait évêque alors qu'il ne l'était nullement. Venu au Canada à la fin 1902, il dut en partir l'année suivante et retourner en Russie, mais il fut remplacé en 1903 par un certain Bodrug, Ruthène celui-là, qui fonda une Eglise dite indépendante, plus ou moins répandue dans la Saskatchewan, d'où son nom ruthène de Saskatovienne, dont les adeptes prenaient le nom: de Svistunivci. En 1910, cette secte comprenait 73 congrégations avec 40 églises et 19 pasteurs ou agents, qui avaient adopté tout le rite oriental, même dans les choses qui répugnent le plus aux protestants. Leurs adhérents tenaient à eux, tant à cause de la grande indulgence des pasteurs que parce qu'ils craignaient de perdre les églises qu'on leur avait bâties. C'était toujours la même psychologie bien orientale: le Ruthène, pourvu qu'il ait son rite et les cérémonies auxquelles il est habitué, fait bon marché du reste s'il n'est pas bien instruit dans la foi.

Le deuxième point sur lequel se portait l'action protestante était la presse. On comptait quatre organes qui, s'ils n'étaient pas directement

dirigés par les presbytériens, protégeaient et favorisaient leur mouvement. Ainsi le *Kanadijskyj Farmar* (« le Fermier canadien »), le *Holos ukraïny* (« Voix de l'Ukraine »), celui-là radical et athée, mais défendant le mouvement national. Ensuite le *Soyouz* (« L'Union ») et le *Ranok* (« Le Matin »), journaux socialistes alliés à la cause protestante. Celui de Winnipeg intitulé *Telegraph* paraissait en anglais avec une partie en ukrainien rédigée par un protestant. A Rosthern était publié un organe hebdomadaire lu par les fermiers, le « Nouveau Pays », indifférent, mais prêt à se donner à qui le paierait. En outre, une quantité de livres, brochures et publications protestantes, dont un catéchisme publié en 1904 à Winnipeg, qui acceptait les sept Sacrements, le nom d'Eglise catholique et dissimulait les hérésies sous des phrases incompréhensibles. En face de cela, pas un seul journal catholique. C'est seulement en 1927 que fut fondé l'hebdomadaire de très grand format paraissant sur huit pages ayant pour titre *Ukrainskyj Visti* (« Nouvelles ukrainiennes »). Aujourd'hui, il y en a encore d'autres.

L'opinion publique était activement travaillée par le parti radical analogue à celui de Galicie, qui combattait le clergé depuis des années et avait des adhérents aux Etats-Unis. C'était un parti athée, mais qui se rangeait sans beaucoup d'hésitation du côté des Indépendants et cherchait surtout à attirer la jeunesse.

Un autre moyen d'action des protestants était l'école. Leur *Manitoba College* de Winnipeg acceptait volontiers des Ruthènes, et, comme les pensions payées par les parents étaient insuffisantes, chaque élève recevait vingt dollars par mois à la seule condition de fréquenter ce Collège ou plutôt cette Ecole normale destinée à former des maîtres. Elle était ouvertement protestante; et les Presbytériens cherchaient à acquérir de l'influence sur deux autres Ecoles normales situées à Brandon et à Regina. Le résultat était que parmi les maîtres d'école ruthènes il y en avait à peine quelques-uns qui fussent bons catholiques.

Il fallait avant tout sauver la génération existante. Or, pour quelque 120.000 à 150.000 Ruthènes que comptait tout le Canada en 1910, il n'y avait que neuf missionnaires, quand il en aurait fallu une centaine. Les gens qui fréquentaient l'église avaient parfois de très longues distances à parcourir: quinze, vingt, trente milles, à 1600 mètres par mille. Beaucoup d'enfants n'y venaient qu'une seule fois par an, et le missionnaire avait souvent cinquante ou soixante milles à faire pour arriver à l'église; il devait ensuite baptiser parfois une trentaine d'enfants, prêcher, confesser, bénir quelques mariages et célébrer la Liturgie. Or, au Canada, la famille ruthène était plus nombreuse qu'en Galicie. Pas de service militaire à faire, ce qui permettait aux jeunes gens de se marier plus tôt. Un climat sain, une hygiène publique sévère, pas de ces épidémies qui désolaient souvent la Galicie. Les familles comptant sept, huit et dix enfants n'étaient pas rares et ne le sont pas davantage aujourd'hui. Avec cela, très peu de jeunes gens à l'église, ce qui était facile à remarquer,

vu qu'au Canada comme en Galicie la jeunesse se met toujours aux premiers rangs, ce qui permet au prêtre d'en calculer approximativement la proportion par rapport aux adultes. Impossible de faire des catéchismes réguliers: les parents enseignaient bien ce qu'ils savaient, mais c'était peu et ils n'avaient aucune formation pédagogique.

En 1910, la population ruthène du Canada était donc dans une période de crise. Se donnerait-elle aux protestants, qui respectaient les formes extérieures du culte, aux schismatiques russes pour lesquels l'archevêque Platon, résidant à New-York, ordonnait des prêtres à chaque voyage qu'il faisait au Canada, qu'ils fussent instruits ou non, et qui avaient le même rite? Il aurait fallu préparer depuis longtemps des prêtres séculiers en Galicie, et les évêques canadiens ne demandaient jamais que des Basiliens à cause du célibat. On ne l'avait pas su plus tôt, autrement le Métropolitain André aurait pu aviser.

* * *

Il résolut de profiter du vingt-et-unième Congrès eucharistique international, qui se tint à Montréal du 7 au 14 septembre 1910, et auquel il avait été comme de juste invité. Parti en juillet, il se rendit d'abord aux Etats-Unis — c'était la première fois qu'il y allait — consacra la cathédrale de Kyr Soter Ortynskyj à Philadelphie et visita un bon nombre de colonies. Après le Congrès de Montréal, il entreprit une visite aussi détaillée que possible des colonies ruthènes, pourvu de toutes les facultés par les évêques. En dépouillant avec soin les correspondances de missionnaires publiées par les Rédemptoristes belges, j'ai noté seize noms de lieux où il était passé, faisant chaque fois un séjour plus ou moins long: il faudrait au moins doubler ce nombre, car cette visite lui prit environ trois mois: du 11 au 16 novembre il était à Yorkton, d'où il rayonnait dans les environs, et il faut savoir ce que signifie ce mot pour un pays immense comme le Canada, avec des chemins de fer rares et des trajets considérables à faire en voiture. Quand il revint en Galicie, il était bien documenté sur l'ensemble de la situation.

Sa conclusion était nette: il fallait au Canada un évêque ruthène tout comme aux Etats-Unis. Aux yeux du peuple, il n'y avait pas d'autorité catholique. L'autorité patriotique, l'autorité de l'opinion étaient du côté protestant. Un missionnaire catholique n'aurait qu'une influence individuelle et personnelle, et même si ce missionnaire était ruthène, il aurait toujours eu à lutter contre l'opinion, et, en cas d'échec, il détournerait de lui tous les coeurs de ses fidèles. Un évêque seul pouvait créer petit à petit une opinion contraire, et avec des moyens dont ne pouvait disposer un missionnaire isolé. Même si tous les missionnaires étaient ruthènes, car des prêtres latins n'auraient aucune influence à cause de la différence de rite et des préjugés de la population qui verrait toujours en eux des Polonais, il fallait une unité de direction impossible

à obtenir avec la différence des diocèses et des tendances individuelles soit des évêques, soit des missionnaires eux-mêmes. Un évêque latin, même très favorablement disposé, ne connaîtrait jamais le rite et la diversité de discipline qui existe en beaucoup de matières. Sans un centre d'action, il se formerait bientôt une quantité de différences rituelles et disciplinaires, et peut-être plusieurs rites divers, ce qui pourrait facilement compromettre la cause catholique. Quand un missionnaire exige ce que le second n'exige pas, il donne l'impression d'agir selon sa fantaisie.

La position du missionnaire passé au rite était telle, qu'aux yeux du peuple le prêtre ruthène de Galicie avait plus d'autorité que l'évêque latin, et le prêtre qui était pour cet évêque avait moins d'autorité que celui qui était contre. C'était une opinion formée sous l'influence des protestants. L'évêque latin était toujours considéré comme un ennemi, et le prêtre qui était pour lui était un mauvais patriote, tandis que celui qui lui était contraire était un bon patriote. Le peuple comprenait bien l'autorité d'un évêque quel qu'il fût, il ne la niait pas, mais pour lui c'était une autorité étrangère et adverse. Un prêtre qui sous l'autorité d'un évêque ruthène aurait pu faire du bien, était tenté de vouloir être populaire aux frais de l'obéissance due à l'évêque. C'est pourquoi le Métropolitain hésitait à en envoyer, de crainte qu'ils ne cédassent à la tentation.

Le Pape avait nommé en 1907 un évêque pour les Ruthènes des Etats-Unis: ceux du Canada attendaient le leur d'un mois à l'autre, et il ne venait pas. Il y avait péril qu'un jour ceux qui n'étaient pas assez éclairés et assez supérieurs à l'esprit de nationalité ne vinsent à dire: Le Pape ne veut pas de nous, et à se donner aux protestants et aux schismatiques, car les forces d'attraction étaient entre les mains de ceux-ci, non entre celles des catholiques.

Une autre question très grave était celle de l'inscription légale des églises. Il était évident qu'elle devait être faite, non au nom d'un Comité laïc comme les « trustees » des Etats-Unis, mais à celui d'une autorité ecclésiastique, et de la seule légitime. Autrement, un jour ou l'autre, le Comité laïc pouvait appeler le prêtre indépendant ou schismatique. Il y avait bien le procédé de l'inscription au nom de la corporation épiscopale, procédé général dans tout le Canada, mais une seule église, dans le district de Yorkton, était enregistrée de cette manière, et le peuple l'appelait: église polonaise, latine, française, ne cessant de reprocher la chose à celui qui en avait donné le conseil. Pour le peuple, c'était trahir la foi de ses pères, passer au rite latin, devenir Polonais. Les églises desservies par les Basiliens étaient inscrites au nom de l'Ordre, mais cela était impossible pour les églises séculières. Dans le Manitoba et l'Alberta, il y avait une formule d'inscription qui sauvegardait en même temps le rite et la foi catholique, et soumettait l'église à l'autorité du diocèse, mais il y avait toujours quelque difficulté pour parvenir à cette inscription.

Beaucoup de membres des Comités laïcs ne refusaient nullement l'inscription au nom de l'autorité ecclésiastique, mais seulement si elle était faite au nom d'un évêque ruthène. Autrement, disaient-ils, si nous cédon's notre église à l'autorité ecclésiastique, c'est la seule chose que nous pouvons donner pour obtenir en échange le concours des évêques latins afin d'avoir un évêque ruthène. Si nous donnons avant de recevoir et sans recevoir après, nous risquons de ne pas avoir dans la suite ce que nous attendons, c'est-à-dire un évêque ruthène. De fait, sur 93 églises, il n'y en avait qu'environ 21 d'inscrites au nom d'une autorité ecclésiastique: « Basiliens », ou « paroisse grecque-catholique ». Le reste pouvait être facilement inscrit au nom d'un évêque ruthène, mais restait dans l'indépendance parce que cet évêque n'existait pas. Or, le peuple considérait ses églises comme son plus grand bien. C'était là pourquoi les prêtres séculiers canadiens passés au rite oriental ne pouvaient obtenir la confiance dont ils avaient tellement besoin. Il y avait bien un autre procédé: exiger du Comité laïc la promesse écrite qu'un prêtre indépendant ou schismatique ne serait jamais admis dans une église non inscrite: mais alors le missionnaire donnait à son apostolat un caractère négatif, en se prêtant à ce que le peuple appelait une spéculation pour lui arracher ses biens. Il arrivait alors ceci: quand la promesse n'était pas tenue, le prêtre catholique ne pouvait plus entrer dans l'église immédiatement envahie par les protestants, presbytériens ou méthodistes, ou encore par les schismatiques, et en était réduit, s'il ne voulait pas abandonner complètement la colonie rebelle, à célébrer dans une maison privée en attendant qu'il pût se bâtir une petite église pour ceux qui étaient restés fidèles. Avec l'inscription au nom d'un évêque ruthène, toutes ces difficultés disparaissaient.

* * *

Il fallait donc obtenir la nomination d'un évêque ruthène, et cela le plus tôt possible. Rentré à Léopol, le Métropolitain André se mit à la rédaction d'un Mémoire destiné aux membres de l'épiscopat canadien: il le fit imprimer d'une façon passable chez les Basiliens de Jovkva, à la date du 18 mars 1911: Mémoire sur la question ruthène présenté aux Illustrissimes archevêques et évêques du Canada (Jovka 1911, 4^o, pp. 26). Il se rendit ensuite à Rome où fut exécutée et imprimée une très bonne traduction anglaise, destinée aux évêques canadiens de langue anglaise. Il y reprenait toutes les constatations et tous les arguments rappelés plus haut, réfutait l'objection tirée des insuccès de Kyr Soter Ortynskyj, et l'idée émise par quelques-uns, que bientôt les Ruthènes passeraient d'eux-mêmes au rite latin, ce qui rendrait inutile la nomination d'un évêque ruthène. D'abord, ils se feraient plutôt protestants ou schismatiques, ensuite Rome ne le permettrait pas,

et s'ils se latinisaient, ce serait un argument terrible pour faire triompher ailleurs le schisme.

Ses prétentions étaient modestes: il demandait seulement une éparchie à la fois territoriale et personnelle, comme celles qui existent partout dans l'Orient asiatique et même en Europe, ou un petit territoire propre avec une délégation des autres évêques pour leurs diocèses respectifs, s'ils le désiraient. Et il citait le texte bien connu du quatrième Concile du Latran en 1215, douzième oecuménique, donc d'une époque où l'on tenait encore énormément à l'unité de juridiction. Le neuvième Canon du Concile autorise l'évêque qui a des sujets d'une langue et d'un rite particuliers à avoir un auxiliaire de cette langue et de ce rite qui lui serait soumis en toutes choses.

J'ignore quelle impression ce Mémoire produisit sur l'épiscopat canadien. Ce fut peut-être Rome qui prit les devants. En tout cas, le 15 juillet 1912 paraissait la Lettre apostolique *Officium supremi apostolatus* (19) qui nommait un évêque ruthène avec juridiction à la fois territoriale et personnelle pour tout le Canada, sous la seule dépendance du Délégué apostolique, avec résidence à Winnipeg. Un document postérieur, le décret de la Propagande *Fidelibus ruthenis* du 18 août 1913, fixait la législation: on n'y trouvait aucune des restrictions de l'*Etsi pastoralis* et de l'*Ea semper*, et le 17 août 1914, alors que la première guerre mondiale était déjà commencée et que Pie X mourait trois jours après, la même législation libérale était étendue aux Etats-Unis. Elle fut reprise et complétée par un décret de la Congrégation Orientale du 24 mai 1930 (20).

L'élu fut un prêtre de l'éparchie de Léopol, Nikita Budka, né à Dobromirka le 7 juin 1877, Docteur en théologie de l'Université d'Innsbrück, Préfet du séminaire de Léopol. La nomination est du 15 juillet 1912. Ordonné évêque à Léopol par le Métropolitain, le 12-13 octobre 1912, il partit presque aussitôt, et fut accueilli à son arrivée avec le transport que l'on devine.

Il se dépensa sans compter, mais débuta par une maladresse, qui fut de se séparer des prêtres passés temporairement au rite oriental, comme il a été dit plus haut. Il avait aussi un caractère âpre qui l'empêcha de se faire bien voir de l'épiscopat canadien. Pour gagner les sympathies des gens, il se mit, lui et ses prêtres séculiers, à faire une active politique ukrainienne, ce qui ne lui réussit pas toujours. Il finit par se rendre impossible, et quitta volontairement le Canada en 1929 pour se retirer à Léopol. Son successeur, nommé dès le 20 mai, fut un Basilien, Kyr Basile Ladyka.

Peu à peu la situation changea. Les églises furent toutes inscrites au nom de l'évêque ruthène. La secte des Indépendants n'existe plus, et la propagande protestante est enrayée, mais les conséquences de cette propagande subsistent encore: la jeunesse formée par les presbytériens, arrivée à l'âge mûr, n'a pas pour cela retrouvé une

foi très agissante. La grande lacune est toujours la pénurie de prêtres: d'après la Statistica de la Congrégation Orientale publiée en 1932, il n'y avait encore que 45 membres du clergé séculier. Sur 270 paroisses, vingt seulement avaient à cette date un prêtre à résidence fixe et offices tous les dimanches; dans cent autres, ils n'avaient lieu qu'une fois par mois; dans les autres, de quatre à huit fois par an. On ne comptait que quinze séminaristes, élevés dans les séminaires latins, plus quelques-uns au Collège ruthène de Rome. Heureusement, que le nombre des religieux allait sans cesse en augmentant: en 1932 les Basiliens ont pu ériger une nouvelle Province, dite américano-canadienne, qui promettait et fut ensuite divisée en deux, une pour les Etats-Unis et une pour le Canada: cette dernière comptait en 1950 neuf couvents ou résidences avec quarante religieux prêtres. De leur côté, les Rédemptoristes avaient au Canada en 1955 sept maisons, dans la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario, avec 38 prêtres, 11 scolastiques et quatre novices.

Il avait été nécessaire de commencer avec des religieux belges. Il n'y en avait encore que quatre, mais dans les années suivantes il en vint treize autres. Les deux premiers religieux ukrainiens, formés en Belgique, ne vinrent qu'en 1922, et en 1928 deux autres. Il fallait assurer le recrutement sur place: pour cela un Petit Séminaire fut fondé à Yorkton en 1920; plus tard, en 1928 il fut transféré à Roblin dans le Manitoba. Le Grand Séminaire date de 1941: installé d'abord à Yorkton, il fut transféré en 1953 à Meadswale, à vingt milles de Toronto. De cette façon on finit par n'avoir plus besoin de renforts venus de Belgique.

Le grand centre était Yorkton, où une grande église avait été bâtie en 1913 et consacrée l'année suivante par Kyr Nikita Budka. Les religieux avaient l'administration du district de Komarno: de 1916 à 1923 ils y bâtirent douze églises et en commencèrent cinq autres. En 1922 fut installée une imprimerie à Yorkton, qui publia dès 1923 un périodique mensuel, *Golos Spasitelja* (« Voix du Rédempteur ») et de 1933 à 1950 un autre bi-mensuel, *Buduchnist Nacii* (« L'avenir de la nation ») remplacé en 1950 par le trimestriel *Logos*, à caractère plus scientifique. Une quantité d'opuscules et même des livres sont sortis de cette imprimerie.

En 1919 on fit une fondation à Ituna, dans la Saskatchewan. On avait ainsi trois maisons, et en 1922 eut lieu l'érection de la Vice-Province, devenue ensuite Province complètement indépendante de celle de Belgique et soumise directement au Recteur majeur. L'Exarque des Ruthènes galiciens, Kyr Constantin Bohatchevskyj, appella aux Etats-Unis les Rédemptoristes du Canada: ils s'installèrent en 1946 à Newark, dans le New Jersey, où ils ont bâti une vaste église et une grande école paroissiale.

Enfin l'Exarque de Winnipeg obtenait un évêque auxiliaire en la

personne de Kyr Maxime Hermaniuk, ancien Vice-Provincial du Canada, fondateur du *Logos*. Le juvénat est à Roblin, le noviciat à Yorkton et le scolasticat à Waterford.

Cette belle mission, qui est en pleine prospérité, est donc due à l'initiative du P. Achille Delaere, mort en 1939, et à l'appui du Métropolitain André Szeptyckyj.

L'Eglise orthodoxe, sous dépendance russe, n'est plus redoutable.

* * *

Au printemps de 1947, eut lieu le voyage du cardinal Eugène Tisserant, Secrétaire de la Congrégation Orientale, au Canada, et l'unique Exarchat — c'est désormais le titre officiel — a été divisé en trois le 3 mars 1948:

1^e Canada central avec siège Winnipeg. Il comprenait les provinces de Saskatchewan et Manitoba, plus les territoires presque déserts situés au nord.

2^e Canada oriental avec siège à Toronto, comprenant les provinces de l'Ontario, de Québec et les provinces maritimes.

3^e Canada occidental avec siège à Edmonton. Il comprenait les provinces d'Alberta, de la Colombie Britannique, une partie du Yukon et une partie des Territoires du Nord-Ouest.

Le 10 mars 1951, le Canada central a été divisé à son tour en deux: 1^e Celui de la Saskatchewan, avec siège à Saskatoon, comprenant la province de ce nom et les territoires correspondants du Canada du Nord; 2^e l'Exarchat de Winnipeg, avec siège dans la ville de ce nom, comprenant la province du Manitoba et la partie correspondante des Territoires du Nord. Il y a donc désormais en tout quatre Exarchats, qui sont désignés par le nom de la ville qui en est le centre: Toronto, Winnipeg, Saskatoon et Edmonton.

La population arrive maintenant au demi-million, et se développe rapidement dans ce pays sain, bien qu'un peu plus froid que la Galicie, où elle jouit d'une complète liberté. Il y a donc en tout, rien que dans l'Amérique du Nord, environ 1.200.000 Ruthènes.

La dénomination officielle, depuis plusieurs années, est celle d'Ukrainiens. Le vocable Ruthènes a été complètement abandonné, au Canada comme aux Etats-Unis. Les Podcarpathiens d'origine préfèrent l'expression de « Grecs-catholiques ».

Détail curieux, et qui montre bien la mentalité traditionaliste de ce peuple: le calendrier julien, malgré tous ses inconvénients, est généralement suivi au Canada. Cependant certaines paroisses observent le style grégorien.

Un Séminaire central pour les quatre Exarchats est en projet. Cessera alors l'éducation des jeunes clercs dans les Séminaires latins, au grand profit de l'observance du rite.

Pour finir ce qui regarde l'Amérique du Nord, j'ajouterai que les Rédemptoristes de rite oriental ont essaimé aux Etats-Unis: ils sont à Newark, dans le New-Jersey.

* * *

L'Amérique méridionale a attiré elle aussi un certain nombre de Ruthènes, comme d'ailleurs d'autres Orientaux: Maronites, Melkites, Arméniens. Jusqu'à l'année 1895, les colons ukrainiens venus de la Galicie orientale ne comptaient guère que quelques familles. En septembre 1895 arrivèrent au Brésil les premiers convois plus nombreux, suivis par de plus grands encore durant les années 1896 et 1897. Ils étaient attirés par l'espoir d'acheter à bon marché des terres qu'ils se proposaient de cultiver. Les Etats de Paraná et de Santa Catharina, très peu peuplés, étaient couverts de forêts vierges habitées, dans la majeure partie de la région occidentale, par des Indiens à l'état sauvage dont on ne connaissait pas le nombre, et dans la partie orientale par des Brésiliens pour la plupart métis: un mélange des trois races blanche, noire e rouge, d'une civilisation très primitive. La terre y est fertile et éminemment propre à la colonisation agricole. Malgré la latitude géographique (23/28° de latitude sud), le climat y est modéré.

Les premiers émigrés eurent beaucoup à souffrir: attendre des mois entiers, en proie à la faim, dans des camps de concentration où on les retenait beaucoup plus longtemps que ne l'exigeait la délimitation des terrains qu'ils devaient acheter, et cela par la faute des agents des grands planteurs de café, probablement aidés par les employés du Gouvernement et par le Gouvernement lui-même, afin de les forcer à accepter des conditions très dures de travail dans des plantations situées dans l'Etat de Sao Paulo, au nord, où il n'y avait pas de terrains à acheter. Le Gouvernement de l'Etat préparait lentement des cabanes de six mètres par quatre sur les terrains que l'on se proposait de délimiter pour les vendre à des conditions pas trop dures il est vrai, mais situés loin des villes, dans des forêts peu accessibles à cause du manque de chemins: en 1923 dans tout le Paraná il n'y avait presque pas de routes et les chemins étaient tout à fait primitifs, presque impraticables. Lorsque le Métropolitain André vint visiter les colonies cette année-là pour le compte de la Congrégation Orientale, il lui arriva plusieurs fois de faire des voyages de deux et trois jours pour en atteindre une, par des chemins horribles, sur des chars peu commodes, en passant quelque fois sur des ponts à moitié démolis, de sorte qu'il fallait dételer les chevaux pour les faire traverser un à un et tirer le char après, ou encore sur des ponts élevés d'une dizaine de mètres au-dessus de l'eau et si vieux qu'ils tremblaient à chaque pas que l'on faisait en marchant dessus, traverser des rivières larges

et profondes sur des barques larges de cinquante centimètres, sur lesquelles on risquait à chaque moment de perdre l'équilibre et de tomber à l'eau, et cela la nuit, par un temps froid et humide, passant les nuits dans des huttes de forêt dénommées « cabocles », tout à fait primitives. Les voyages à cheval duraient jusqu'à douze heures presque sans interruption.

En 1897 arriva le premier prêtre ruthène, le Basilien Sylvestre Kizyma. Il se présenta à l'évêque de Curytiba, alors Mgr. José da Camargo y Barros, mais ce dernier, ayant eu des prêtres polonais l'information que les Ruthènes n'avaient pas besoin de prêtres de leur rite et que, eux, suffisaient amplement à leurs besoins, ne voulut pas le recevoir et exigea de lui qu'il quitât au plus tôt le Brésil: ce ne fut qu'à l'intervention du Nonce que le missionnaire dut de pouvoir rester et obtenir les facultés nécessaires pour pouvoir travailler. Tous les Ruthènes étaient inscrits comme Polonais, ce qui était dû à la perfidie d'un consul autrichien de cette nationalité. Deux ans après, le même évêque écrivait à la Propagande qu'il comptait à peu près 50.000 Ruthènes dans son diocèse; en 1922 on pouvait en estimer leur nombre à 60.000, sans compter ceux que l'on ne pouvait atteindre, car les statistiques gouvernementales étaient le plus souvent inexistantes ou fausses.

En Argentine, tous les émigrés ruthènes appartenaient au même district de Towmacz près de Buczacz. Dispersés en divers endroits, on pouvait estimer leur nombre à 12.000. Le premier prêtre ruthène arrivé en Argentine, le Basilien Clément Bzukhovskij, y vint du Brésil en 1909.

Une fois convaincu que les Ruthènes n'étaient pas des Polonais, Mgr. Camargo y Barros demanda des prêtres, surtout des Basiliens, et provoqua la Visite apostolique confiée au Métropolitain André, ne sachant comment se comporter vis-à-vis de tous ces Orientaux dont il ne connaissait ni les coutumes, ni les rites, de sorte qu'il craignait de se mêler de leurs affaires et laissait les prêtres livrés à eux-mêmes pour tout ce qui regardait le rite et même la discipline: on devine combien de variantes en résultaient. Il reçut très bien le Métropolitain, le logea dans sa propre résidence, le pourvut de toutes les facultés et de toutes les informations nécessaires et écrivit lui-même à Mgr. Joachim Domingues de Oliveira, évêque de Santa. Catharina ou Florianopolis, qui avait quelques colonies ruthènes groupées autour de la petite ville d'Iracema.

Au point de vue religieux, la situation était déplorable. L'immense Brésil lui-même a toujours manqué de prêtres et en manque encore. Le premier Protohigoumène des Basiliens réformés, Platonide Filas, n'avait pas songé à établir un juvénat qui aurait certainement prospéré, vu la rareté des écoles. Ce ne fut qu'en 1932 que son troisième successeur, l'archimandrite Denys Tkaczuk, en commença un. Sur 61 colonies, tant au Brésil qu'en Argentine, il n'y en avait que six où un prêtre

avait sa résidence fixe. Sur 38 églises, il n'y avait les dimanches que quatre Liturgies, et autant de leçons de catéchisme données par un prêtre, qui devait encore baptiser, bénir des mariages, prêcher et visiter des malades, ce qui prenait presque tout le temps de sa visite, de sorte qu'il n'en restait plus guère pour le catéchisme. Beaucoup de colons ou leurs enfants étaient empêchés de venir à l'église soit à cause de l'éloignement et du mauvais état des chemins dans le temps des pluies, soit par la nécessité de laisser quelqu'un à la maison: il était extrêmement difficile aux missionnaires de donner une instruction chrétienne convenable à tous les enfants de leur district. Ils étaient donc forcés d'y suppléer par les instituteurs des écoles primaires. Il y avait en tout 38 écoles privées, mais l'instruction des maîtres était trop insuffisante et par là l'existence des écoles était précaire. Dans tout l'Etat de Paraná il ne se trouvait qu'une seule école pour la formation des maîtres, à Curytiba, ville où la vie était très chère, de sorte que deux Ruthènes seulement y étaient passés. Un maître d'école venu de l'Ukraine russe, un certain Koutz, qui semblait franc-maçon et en tout cas recevait des secours des francs-maçons du Gouvernement, se chargeait de trouver un maître pour chacune des colonies qui en demanderaient, mais jusque là il n'avait pu en trouver que trois ou quatre et n'avait une certaine influence que sur quelques colonies. Vingt colonies n'avaient ni école, ni église.

En Argentine, il fallait de huit à treize heures de cheval pour passer d'une colonie à l'autre, avec un seul prêtre qui ne pouvait avoir le secours de ceux du Brésil que très rarement. De Paraná (Brésil) à Apostoles (Argentine), le Métropolitain dut faire un voyage de dix jours, alors que les deux provinces se touchent.

Malgré cela, la peuple ruthène était resté pieux, très attaché aux traditions, à la foi, à l'église. Peut-être un ou deux pour cent ne remplissaient pas le devoir pascal, sans compter les colons qui vivaient très loin des églises et auxquels il était moralement impossible de les fréquenter: leur nombre était incertain mais assez grand. Dans toutes les églises il y avait un certain nombre de gens vraiment pieux qui tâchaient de communier tous les jours: de dix à quinze. Partout, là où il y avait une église ou une chapelle, des Confréries diverses s'établissaient dont le but était toujours d'entretenir la piété des fidèles.

Nous avons vu que le premier prêtre ruthène était arrivé en Argentine en 1909. Il trouva des gens venus dès avant 1905, qui avaient longtemps demandé un prêtre de leur rite, et avaient bâti une église, mais les Polonais avaient réussi à persuader l'évêque de Paraná de ne pas agréer leur demande, et en attendant ils faisaient tout pour poloniser les Ruthènes. Le prêtre russe non-catholique de Buenos-Aires l'apprit, visita la colonie, obtint du Gouvernement russe l'envoi d'un prêtre et gagna à sa cause cent cinquante familles. Ce ne fut qu'en 1909, à la suite d'une intervention énergique du Nonce, que l'on fit venir du Brésil le Basilien

Clément Bzukhovskij. Celui-ci ramena une trentaine de familles, puis neuf autres, mais le reste continua à vivre dans le schisme, devenant petit à petit tout à fait matérialiste. On appelait cela le schisme d'Azara, du nom de la colonie. En plus de cela, quelques prêtres venus irrégulièrement et n'ayant pu obtenir de l'évêque les facultés nécessaires, se mirent quand même à exercer le ministère parce que les gens les en suppliaient: de là était née la fausse idée d'une indépendance de l'autorité ecclésiastique, qu'ils voulaient forcer à faire ce qu'ils voulaient, tout en désirant rester catholiques.

En dernier lieu venait la difficulté qui s'était déjà présentée aux Etats-Unis et au Canada pour l'inscription des églises. Les gens ne pouvaient se décider à les faire enregistrer au nom d'un évêque latin, mais persistaient à vouloir les laisser entre les mains des Confréries locales.

Le recrutement du clergé était très difficile, parce que les candidats étaient rares, vu que les parents n'avaient pas la possibilité de donner à leurs enfants une instruction suffisante à cause du manque d'écoles, de leur pauvreté, et du fait que les écoles moyennes étaient si pleines, que même dans le cas où les parents étaient à même de payer la pension, il n'y avait ordinairement pas de place dans les collèges. Depuis vingt-six ans, aucun prêtre ruthène n'en était sorti.

Les rationalistes et les positivistes, si nombreux au Brésil, constituaient un autre danger. Impuissants auprès des Ruthènes tant que leur propagande attaquait la foi chrétienne et avait une apparence antireligieuse, ils s'efforçaient de masquer leur action en s'offrant à procurer un prêtre indépendant ou faisant partie de l'église autocéphale ukrainienne de Lipkivskij, qui s'était formée en Russie après la Révolution de 1917. Si jamais un évêque non catholique venait à s'établir dans le pays, la nécessité d'une autorité catholique centrale deviendrait tout à fait urgente: or, les Russes émigrés commençaient à s'organiser dans ce sens avec pleine liberté, et aujourd'hui ils y ont réussi.

La législation canonique avait été un peu précisée par deux rescrits de la Propagande du 6 juin et du 1^{er} septembre 1899, mais dans le sens restrictif de l'*Etsi pastoralis* et de l'*Ea semper*. Heureusement, le décret de la Propagande *Cum sat numerosiores* du 27 mars 1916 (21) réforma cette législation dans le sens libéral déjà concédé à l'Amérique du Nord grâce aux efforts du Métropolitain André.

En terminant sa Relation, celui-ci proposait ses conclusions. De toute nécessité il fallait procéder à la nomination d'un évêque ruthène, et il indiquait même un sujet qu'il jugeait capable. Le décret de 1916 avait été rendu pour dix ans et venait à expiration: il fallait le proroger en y apportant quelques modifications de détail visant les jeûnes, les abstinences, une contradiction entre le décret de 1916 et le Code canonique de Benoît XV à propos du prêtre qui devait bénir le mariage, et aussi pour remédier à un abus du clergé latin consécutif à la tendance qui se manifestait de plus en plus parmi les colons, de vendre leurs terrains

situés dans une ancienne colonie pour en acheter à meilleur marché dans une nouvelle; enfin, de permettre la célébration de la Liturgie de St. Jean Chrysostome les mercredi et vendredi du Grand Carême parce qu'ainsi le peuple pouvait venir à l'église en ces jours et que le prêtre avait besoin des honoraires pour vivre.

La Relation du Métropolitain, fut composée à Rome vers avril 1923. Le Secrétaire de la Congrégation Orientale était alors le cardinal Giovanni Tacci, saint homme, mais maladif et très hésitant de caractère: rien ne fut fait. Deux autres Visites apostoliques ont été accomplies depuis, en 1929 et en 1939-1940, mais une décision n'a été prise qu'en 1951 et encore pour le seul Brésil, comme je le dirai plus loin.

* * *

Depuis la visite de Kyr André, la situation s'est modifiée. L'émigration de la Galicie a continué jusqu'au début de la seconde guerre mondiale, et s'est étendue, au sud de l'Etat de Santa Catharina, à celui de Rio Grande do Sul et de là à l'Uruguay, et à l'ouest, au Paraguay, sans que pour cela elle ait cessé en Argentine.

Il est difficile de donner des chiffres, car aucune statistique n'est exacte, et les prêtres eux-mêmes, là où il y en a et là où ils se préoccupent de connaître le nombre de leurs fidèles, ce qui n'est pas toujours le cas, ne le savent pas au juste. On dit simplement: « Des Ukrainiens — c'est le seul terme en usage et le seul qui plaise à la population — il y en a à peu près tant », et dans ce chiffre sont compris les catholiques, les orthodoxes non-catholiques venus de la Grande Ukraine, les adhérents de l'Eglise autocéphale ukrainienne de Lipkivskyj et les membres de diverses sectes. Au Brésil il y a à l'heure actuelle plus de 100.000 catholiques, car les familles sont très nombreuses: quelques-unes comptent jusqu'à quinze et dix-sept enfants. Dans les trois autres républiques, c'est à dire en Argentine, Uruguay et Paraguay, il peut s'en trouver en bloc à peu près autant, à savoir 75.000 en Argentine, 6.000 en Uruguay et 15.000 au Paraguay. Les dissidents de toute espèce dans les quatre Etats, c'est-à-dire y compris le Brésil, pourraient arriver au tiers des catholiques. Il est bon d'ajouter que tout cela est très approximatif.

Les premiers colons, venus dans les années 1891-1896, appartenaient à l'élément le plus infime de la société, ne sachant ni lire ni écrire, ouvriers agricoles au service des grands propriétaires polonais de la Galicie orientale. Avec le temps se formèrent au Brésil des colonies composées tout d'abord d'ouvriers travaillant aux lignes de chemin de fer, dans les grandes villes des Etats de Rio de Janeiro, Sao Paulo, Paraná, Santa Catharina et Rio Grande do Sul, et des groupes moins importants disséminés le long de la ligne dans des cabanes appelées « Turme ». Les colonies purement agricoles sont venues après, et enfin des

ouvriers des villes: en Argentine, à Buenos Aires, il y en aurait environ 10.000. D'autres travaillent dans les usines frigorifiques.

Les prêtres, quand il y en a, sont, ou des religieux basiliens, ou des prêtres séculiers, ceux-ci en tout petit nombre. Les Basiliens ont érigé en 1931 une Vice-Province au Brésil et plus tard une autre en Argentine, la première avec six couvents ou résidences, la deuxième avec trois résidences. Les uns et les autres, jusqu'à la réforme de 1951, n'étaient au point de vue du ministère que les vicaires des curés latins, lesquels percevaient les taxes à leur profit: peu avaient le droit de tenir des registres séparés: conséquence de la soumission en tout et pour tout à la hiérarchie latine.

Les églises et chapelles, au Brésil, étaient au nombre de 54, sans qu'il soit possible d'établir une distinction entre églises et simples chapelles, vu l'obstination des gens à appeler églises de simples lieux de culte. La plupart sont en bois et sans iconostase, remplies d'images de mauvais goût et de statues, et manquent parfois de certains objets liturgiques nécessaires, comme l'antimension, etc., et cela non par suite de la pauvreté, mais à cause de la prohibition faite aux prêtres latins de célébrer sur l'antimension des Grecs (22). Les autels sont disposés à la latine et couverts d'une quantité de fleurs artificielles. Par contre, toutes les églises sont inscrites au nom de la « Mitre épiscopale », ainsi que les cimetières, mais souvent les autorités municipales locales y font ensevelir indifféremment catholiques et non-catholiques.

En Argentine, les premiers colons vinrent en 1897 et ne virent un prêtre de leur rite, et encore pour peu de temps, qu'en 1909. Les offices religieux, réduits à la plus simple expression, étaient présidés par ceux qui savaient lire et connaissaient au moins quelque chose du chant ecclésiastique. Ils élevaient eux-mêmes leurs chapelles ou louaient un local convenable. Les prêtres latins, invités à bénir ces locaux provisoires, s'y refusaient à moins d'un passage formel au rite latin. La première église fut bâtie dans la ville de Apostoles et bénie solennellement par le Basilien Clément Brzukhovskij lors de sa visite en 1909. Une autre suivit à Buenos Aires. En 1950 il y avait dans la Vice-Province d'Argentine neuf Pères Basiliens. Certaines colonies ne sont visitées que quatre fois par an. Au Paraguay il n'y eut aucune assistance spirituelle avant 1939. Par contre, un prêtre russe orthodoxe et un soi-disant prêtre de l'église autocéphale d'Ukraine, celle de Lipkivskij, ordonné évêque par douze prêtres, y allaient souvent. A Montevideo, en Uruguay, sur quelque 8.000 âmes, catholiques et orthodoxes compris ensemble, on ne comptait guère plus de 150 pratiquants en 1939: jamais ces gens ne demandaient à l'archevêque, pourtant bien disposé à entretenir un prêtre, de leur en faire venir un. Souvent, dans les trois Républiques de l'Argentine, de l'Uruguay et du Paraguay, la population ukrainienne est très démoralisée et perd de plus en plus le sentiment du bien et du mal. En Argentine il

n'y avait pas en 1939 plus de onze églises ou chapelles catholiques la plupart en bois.

Etant donné le caractère très conservateur de la race, là où il y a un prêtre à poste fixe ou au moins des visites régulières, la foi et la vie chrétienne se sont maintenues presque comme en Galicie, et il y a de nombreuses Confréries de l'Apostolat de la prière ou d'Enfants de Marie. Au Brésil, il y aurait abondance de vocations religieuses, mais beaucoup se réalisent au profit des Congrégations latines. Dans les colonies, qui ne sont visitées que rarement, les gens ne fréquentent guère l'église latine, et surtout ne veulent pas y recevoir les sacrements, à cause du préjugé invétéré que cela constituerait un commencement de changement de rite; ils refusent de se faire enregistrer comme catholiques, ne font pas baptiser leurs enfants par crainte de la latinisation, et surtout ne les font pas confirmer par l'évêque, vu que dans l'Eglise orientale ce sacrement est administré par le prêtre aussitôt après le baptême, ils se contentent du mariage civil (obligatoire au Brésil).

Malgré tout, ce peuple conserve sa foi, au moins l'ancienne génération, qui reste bien à la maison le dimanche et récite ce qu'elle peut des prières liturgiques. Les enfants et les jeunes gens fréquentent les écoles gouvernementales, où l'instruction religieuse n'existe pas, quand les maîtres ne vont pas jusqu'à se moquer ouvertement de la religion catholique. Les jeunes gens ont pris des Brésiliens l'habitude des sports, et les exercices sportifs ont lieu précisément à l'heure des offices.

Aux temps du régime tsariste en Russie, deux prêtres étaient entretenus auprès de l'ambassade de Rio de Janeiro, dont un était spécialement chargé de faire de la propagande parmi les émigrés de Galicie, mais cette propagande n'avait pas de succès parce qu'elle était faite par un Russe. Par contre, un prêtre de l'éparchie de Léopol, un certain Paul Patritskyj, venu irrégulièrement au Brésil avec femme et enfants et n'ayant pu pour ce motif obtenir aucune faculté des évêques brésiliens, suscita un schisme dans six ou sept colonies dépendant toutes de la paroisse de Dorizon, tenue par des prêtres séculiers dont la conduite n'était pas toujours édifiante. D'autres d'une vie plus régulière engagèrent une lutte résolue et réussirent à ramener une bonne partie des égarés: Petritskyj mourut réconcilié avec l'Eglise en 1929, mais l'influence du mauvais grain qu'il avait semé persista et fut plus pénible, surtout vers 1920, quand un bon nombre de membres de la classe dite « intelligente » ou soi-disant telle émigra au Brésil et se mit à saper l'autorité des prêtres en particulier celle des Basiliens. Deux malheureux cas d'apostasie dus à l'immoralité s'étant produits parmi ces derniers, un représentant du Gouvernement de l'Ukraine occidentale, réfugié à Vienne en profita pour renouveler l'agitation en 1921. Il fonda à Curytiba une association dite « Union ukrainienne » avec un journal hebdomadaire intitulé *Khliborob* (« L'Agriculteur ») qui paraissait encore en 1939, et s'adressa à un archevêque de la soi-disante Eglise au-

tocéphale ukrainienne résidant dans l'Amérique du Nord, Ivan Teodorovyc, qui envoya au Brésil plusieurs faux prêtres, et cela durant les années 1928-1932. Il en résulta un nouveau schisme et en peu de temps quinze églises orthodoxes s'élevèrent, dont quatre de l'Eglise autocéphale ukrainienne, sans grand succès d'ailleurs pour cette dernière à cause de la vie dissolue des soi-disant prêtres. Si l'assistance pastorale avait pu être plus intense, le mouvement n'aurait pas duré longtemps.

Quant à la propagande des sectes protestantes proprement dites, elle n'a eu de succès que dans les villes ou auprès des éléments privés de toute assistance religieuse, comme les ouvriers du chemin de fer disséminés le long des lignes et vivant dans les cabanes ou « turme » dont il a été question plus haut. Il aurait fallu un prêtre qui n'aurait fait que voyager, célébrant même les jours de semaine et faisant à chaque fois une brève prédication.

Une autre source de perversion venait de l'introduction trop brusquée du calendrier grégorien, faite en 1937 par les Basiliens dans le but de faciliter l'observance des fêtes de précepte. Cette réforme fut généralement mal accueillie et donna occasion à des luttes qui furent parfois sanglantes, et dont profitait l'« Union ukrainienne ». Cette lutte prit fin durant la Visite apostolique de 1939-1940, le Visiteur s'étant employé à démontrer partout qu'il ne s'agissait d'une question ni de foi ni de rite, mais de simple bon sens. Il réussit de même à faire adopter le calendrier grégorien en Argentine.

Tout ce qui vient d'être dit à propos de la propagande russe orthodoxe, de celle de l'Eglise autocéphale ukrainienne de Lipkivskyj et de celle des sectes protestantes au Brésil vaut aussi pour l'Argentine.

En dehors des Basiliens, qui en 1950 étaient 21 au Brésil et neuf en Argentine, il n'y avait en 1939-1940 que cinq prêtres séculiers au Brésil et aucun ni en Argentine, ni dans l'Uruguay, ni dans le Paraguay. On trouve un certain nombre de vocations, mais un peu à cause du peu d'entente entre Basiliens et clergé séculier et aussi par suite du manque d'un Séminaire propre, ces vocations vont finir dans les Congrégations latines comme celle des Maristes français, des Franciscains ou des Salésiens. Quant aux vocations féminines, elles vont presque toutes aux Congrégations latines, particulièrement à celle des Soeurs de St. Joseph, elle aussi d'origine française. Il y a cependant au Brésil, à Prudentópolis, une maison centrale des Servantes de Marie ukrainiennes, sous la direction des Basiliens. Ces Soeurs, répandues un peu partout autant que faire se peut, forment une Province qui en 1939-1940 comptait une bonne centaine de membres, novices et postulantes comprises. Elles tenaient en tout à la même date, en plus de quatre hopitaux, treize écoles élémentaires et quatre d'Etat, mais le Gouvernement brésilien s'est mis à ouvrir des écoles d'Etat dans les mêmes endroits, pour lutter contre l'influence des Soeurs catholiques. Un zélé prêtre séculier, Emilien Ananievyc, mort depuis, a en outre fondé une Association de catéchistes du

Tiers-Ordre de St. François à laquelle il a donné la forme d'une vraie Congrégation religieuse. En 1939-1940 ces catéchistes tenaient six écoles reconnues par le Gouvernement, mais il leur manquait une bonne Supérieure qui pût leur donner une solide formation religieuse et que l'on n'aurait pu trouver que chez les vraies Franciscaines. En Argentine il y a une maison de Soeurs basiliennes à Apostoles et en 1939-1940 on projetait l'établissement des Servantes de Marie à Berisso où la propagande communiste et celle de l'Eglise autocéphale ukrainienne constituent un péril sérieux. L'ignorance religieuse de la jeunesse est épouvantable: on trouve des garçons de dix à douze ans qui ne savent même pas faire le signe de la croix et n'ont jamais vu leurs parents dire une prière quelconque. On peut se figurer ce qu'il en est de l'Uruguay et du Paraguay, où pas un seul prêtre ne réside.

La grande pénurie de prêtres et les distances immenses d'une colonie à l'autre, dans certains cas 300, 400 kilomètres et même plus, et la plupart du temps sans moyen de transport que le cheval ou le mulet, sont le plus grand obstacle au ministère pastoral. Il y en a d'autres dont je n'ai pas parlé jusqu'ici.

D'abord, l'indifférence presque complète du clergé latin, quand ce n'est pas une hostilité ouverte. Dans l'Amérique du Sud, les émigrés ukrainiens n'ont trouvé rien de semblable à l'assistance charitable dont ils ont été l'objet au Canada. Les évêques, à peu d'exceptions près, ne s'intéressent que très peu de ces « estrangeiros », ne comprenant ni leur mentalité, ni leur langue, et ne sachant rien de leur rite sans avoir le désir de s'en instruire. Au Brésil, dans l'Etat de Paraná, la majorité du clergé est composée de Lazaristes polonais qui se conduisent là comme en Galicie, montrant même en public leur mépris pour le rite oriental qu'ils vont jusqu'à qualifier de « schismatique ». On a pu se procurer une copie d'une lettre officielle d'un de ces religieux, dans laquelle était rapporté la phrase d'un prédicateur: « L'assistance d'un prêtre ruthène à un mariage mixte (entre Ruthène et Latine ou vice-versa) vaut autant que celle d'un pasteur protestant ou d'un rabbin juif ». Sous cette influence, les Pères de la Congrégation du Verbe divin de Steyl, dits aussi *Verbiti*, ne cessaient de faire des difficultés à l'évêque de Pontagrossa à cause de son attitude favorable au rite oriental. Plusieurs évêques se basent sur le canon 216 du Code de Benoît XV, § 4, pour s'opposer à l'érection de paroisses de ce rite, sous prétexte que le Code le défend sur le territoire d'une paroisse déjà existante « pro diversitate sermonis seu nationis », alors qu'il n'est pas question du rite. Les Franciscains mettent toute sorte d'obstacles au ministère des prêtres ruthènes, disant que dans quelques années il n'y aura plus trace du rite oriental, « qui devrait être interdit au Brésil ».

En 1938, un décret-loi du 18 avril, renouvelé par un autre du 25 août 1939, a proclamé une « campanha nacionalizadora » dans tout le Brésil, interdisant l'enseignement de la religion en langue étrangère dans les

écoles, et ordonnant que toutes les pratiques du culte et toutes les prédications dans les églises et chapelles se fassent seulement en portugais. On ne pouvait enseigner la langue ukrainienne à l'école; le résultat était que les enfants ne savaient même pas lire les livres de prières et restaient privés de tout enseignement catéchétique. Les évêques des trois Etats de Paranà, Santa Catharina et Rio Grande do Sul s'empressèrent de reproduire ces décrets dans le but de « prestar apoio au Governo na campanha nacionalizadora ». Or, les émigrés d'ancienne date ne parlent que l'ukrainien et balbutient à peine le portugais; les plus jeunes le savent mieux, mais pas assez pour comprendre une exhortation religieuse ou même le simple catéchisme. La police, surtout les agents inférieurs, exagère encore et voudrait introduire le portugais même dans la liturgie. Dans les autres Républiques où se trouvent des Ukrainiens, c'est à dire en Argentine, dans l'Uruguay et le Paraguay, il n'y a pas de décret pour une « campanha nacionalizadora », mais il y a des indices qui permettent de croire qu'avec le temps l'usage d'une langue étrangère à l'espagnol — on parle portugais seulement au Brésil — sera limité dans les réunions publiques et par conséquent dans les églises. Dans sa lettre pastorale pour le Carême de 1939, promulguée le 11 février, le cardinal Santiago L. Copello, archevêque de Buenos Aires, a été jusqu'à proclamer la nécessité de la « assimilacion total » des colons étrangers.

Naturellement, il ne faut pas parler d'observation exacte du rite. Chaque prêtre agit à sa fantaisie, supprimant ou ajoutant à son gré. Le chant est très négligé, et il n'existe même pas une seule école pour former des chantres d'église. Les registres matricules sont mal tenus ou inexistantes, les enfants naturels sont parfois enregistrés comme enfants légitimes. L'Action catholique est chieuse inconnue.

* * *

Pour obvier à tous ces désordres il n'y a qu'un seul remède: la nomination d'un évêque ruthène avec pleine juridiction, comme aux Etats-Unis et au Canada. Ni le Gouvernement, ni les évêques et les prêtres latins, ni les fidèles ne commenceront à avoir de l'estime pour le rite oriental que lors qu'il y aura un évêque propre pour le défendre. Seul il pourra obtenir des prêtres une certaine uniformité dans la pratique du culte et faire supprimer petit à petit les innovations privées. Le travail pastoral ne peut être réglé que par un évêque du rite: les plus favorables parmi les prélats latins n'osent pas s'en mêler parcequ'ils ne connaissent rien ni du rite, ni de la législation canonique, pour incomplète que soit encore celle-ci. Seul un évêque pourrait organiser l'Action catholique, car les Ukrainiens ne peuvent se réunir aux Brésiliens, Argentins ou autres dans les mêmes associations. Pour remédier autant que possible au manque de prêtres, puisqu'on ne peut plus en obtenir de la Galicie, il faudrait de toute urgence réserver quelques places au Sémi-

naire central brésilien de St. Léopold, pour les Etats méridionaux à Porto Alegre, et au Séminaire central de Buenos Aires: au moins une quinzaine. Il faudrait aussi veiller à ce que les Supérieurs et même les évêques n'exercent pas de pression sur les jeunes clercs pour les forcer à passer au rite latin, alors que quelques-uns en ont fait la demande non sans quelque contrainte extérieure et aussi parce que, rien n'étant organisé ni en Argentine, ni en Uruguay ou au Paraguay pour le ministère pastoral, ils n'ont aucune espérance d'avenir stable ni même la certitude de pouvoir terminer leurs études s'ils ne se font pas Latins. Cela, un évêque seul peut l'obtenir, en attendant l'érection d'un Séminaire central purement ruthène, ce qui pour le moment ne peut être qu'un songe.

Etant données les distances énormes et la difficulté des communications dans ces immenses pays, il est probable qu'il faudrait pour le moment même deux évêques: un pour le Brésil et un autre pour l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay.

En attendant, quelque chose a déjà été fait, mais ce n'est qu'un premier pas, tout important qu'il soit. Le 26 octobre 1951, Pie XII a décidé l'érection d'un Ordinariat central pour tous les fidèles de rite oriental du Brésil. Le titulaire est le cardinal Thiago de Barros Camara, archevêque de Rio de Janeiro. Le 13 avril 1952, il a procédé à la nomination de trois Vicaires généraux: un pour les Ukrainiens, un pour les Maronites et un pour les Melkites, puis il a fait la Visite canonique de quatorze des plus importantes colonies des deux Etats de Paraná et de Santa Catharina, et a visité plusieurs communautés religieuses de femmes. Trois séminaristes ont été envoyés au Collège ruthène de Rome et trois autres placés dans les séminaires locaux. Désormais tous les fidèles de rite oriental du Brésil dépendent uniquement de cet Ordinariat et non plus des divers évêques latins, au grand avantage de l'unité de direction. Il y a aussi de petits groupes de Russes, Roumains et Arméniens, dont l'Ordinariat aura pareillement à s'occuper. L'épiscopat et même les autorités civiles ont promis tout leur appui; reste à savoir si ces dernières tiendront leur promesse.

Il faudrait une organisation semblable pour les trois autres Républiques sud-américaines; mais au moins le premier pas est fait. Dieu veuille que ce ne soit pas trop tard.

* * *

L'action du Métropolitain André ne s'est pas bornée aux deux Amériques. Il savait fort bien qu'un bon nombre de Ruthènes allaient s'engager comme ouvriers agricoles en Allemagne, où le recensement immédiatement antérieur à la première guerre mondiale en avait compté 15.000, en Suisse, en France et en Belgique, et que d'autres, ayant du travail, s'y fixaient d'une manière à peu près définitive. Ces pauvres gens se trouvaient sans prêtres, tandis que personne ne comprenait leur langue

et que les évêques ne soupçonnaient même pas leur présence, ils étaient parfois la proie d'exploiteurs sans scrupule qui abusait d'eux lors de la stipulation des contrats de travail. En 1912 le Métropolitain avait publié une longue lettre pastorale d'une centaine de pages, adressée à tous les émigrés, y compris ceux d'Amérique, qui était un abrégé du catéchisme et un recueil de conseils pratiques pour leur permettre de s'assurer, par le moyen des Secrétariats du peuple et des Syndicats catholiques, des conditions qui leur laissassent le dimanche libre. Cette lettre, tirée à six mille exemplaires, fut réimprimée à trois mille en 1914. Le métropolitain reçut un grand nombre de lettres écrites par les destinataires, où on le remerciait de s'être souvenu d'eux et de leur avoir envoyé cette brochure dans leur langue. Mais combien il y en avait d'autres, qu'il était impossible d'atteindre!

Dans le but de mieux connaître la situation, Kyr André conçut l'idée de s'adresser aux évêques eux-mêmes, ce qu'il fit par une circulaire imprimée datée du 23 mars 1913. Il y expliquait ce que sont les Ruthènes, faisait un très bref résumé de leur histoire religieuse et donnait des indications permettant de les reconnaître, notamment à la manière de faire le signe de la croix. Cette circulaire, rédigée en français, fut expédiée à tous les évêques de langue française avec prière de la faire reproduire dans la *Semaine* ou *Bulletin religieux* de leurs diocèses. Le métropolitain s'offrait à envoyer des prêtres qui pourraient faire des sortes de missions ambulantes, sous le contrôle des évêques diocésains. De fait, cette circulaire fut publiée par plusieurs périodiques officiels. La première guerre mondiale, qui éclata l'année suivante, empêcha qu'elle eût l'effet que le Métropolitain en attendait. Ce qu'il n'avait pu faire a été réalisé après sa mort. Son auxiliaire, Kyr Ivan Bucko (Boutchko), alors évêque titulaire de Cadi, avait été envoyé dans l'Amérique du Sud pour procéder à la Visite canonique des colons ruthènes. Il était sur le chemin du retour lorsque la seconde guerre mondiale le bloqua à New-York, et il ne put rentrer à Rome qu'en 1944. La Galicie était occupée par les Soviets: tenter d'y rentrer était s'exposer à une arrestation certaine, puisque dès avril de l'année suivante tous les évêques ruthènes de la province, sauf Kyr Josaphat Kocylovskyj de Peremysl, qui put rester libre quelque temps, furent jetés en prison et déportés en Russie, en attendant que ceux de la Slovaquie et de la Podcarpathie eussent la même sort: l'un assassiné, les autres incarcérés. La Congrégation Orientale jugea qu'il était plus prudent de conserver Kyr Ivan à Rome. En 1945 il était nommé Visiteur apostolique pour tous les Ruthènes d'Italie, et en 1946 pour toute l'Europe occidentale: il a été promu archevêque titulaire de Leucade le 27 avril 1953, et il se trouve actuellement le seul évêque ruthène d'Europe qui soit demeuré libre.

Il se mit aussitôt à l'oeuvre et depuis ce temps parcourt inlassablement les divers pays soumis à sa *Visita*, allant jusque en Angleterre

et au Danemark. Le plus grand nombre de ses ressortissants se trouve en Allemagne, car beaucoup, prêtres et fidèles, ont pu fuir à temps. Il a publié en 1947 un *Schematismus* rédigé en ukrainien, d'après lequel on voit qu'il a divisé l'Allemagne en quinze doyennés qui groupaient à la date du 1^{er} février 1948 un total de 178 prêtres séculiers, plus huit religieux Basiliens, un Rédemptoriste, trois Studites et un Franciscain, cinq Hongrois, sans compter dix autres partis déjà pour les Etats-Unis ou le Canada. Il y a un Séminaire qui comptait à la même date 52 élèves de philosophie ou de théologie, avec quatorze professeurs. Il est situé au château de Hirschberg près Weilheim, au SO de Munich, dans la Haute-Bavière. Un Petit Séminaire a été inauguré à Loury près Orléans, en France, le 29 juin 1952, puis transféré à Castelgandolfo en Italie: il est confié aux Salésiens et porte le nom de leur fondateur saint Giovanni Bosco: les Salésiens ont déjà plusieurs sujets ukrainiens de rite oriental.

Dans l'Europe occidentale, les Ukrainiens sont environ 100.000, dont environ 45.000 en France, 30.000 en Angleterre, 20.000 en Allemagne et 5.000 en Belgique.

En France, la Visite apostolique des Ruthènes fonctionnera sans préjudice de l'Ordinariat pour tous les fidèles de rite oriental du pays, Ordinariat érigé par décret de la Congrégation Orientale du 27 juillet 1954, et dont le titulaire est le cardinal Maurice Feltin, archevêque de Paris: organisation semblable à celle qui existe déjà au Brésil, mais qui n'aura pas à faire face aux mêmes difficultés.

VI.

La première guerre mondiale, la guerre civile polono-ukrainienne et leurs conséquences 1914 - 1925

Dans les trois chapitres qui précèdent, j'ai groupé tout ce qui regarde l'activité du Métropolite Kyr André durant l'ensemble de son épiscopat au profit de son clergé, de son peuple de Galicie et des émigrés. Il est temps de reprendre l'ordre chronologique, car pendant onze ans il a été mêlé aux grands événements internationaux et appelé à y jouer parfois une part active, ce qui n'a pas manqué de lui attirer beaucoup d'attaques. Suivant un des principes qui ont dominé toute sa vie, l'amour bien entendu du prochain, il lui était impossible, ainsi qu'il le déclare dans le Rapport au Visiteur apostolique P. Giovanni Genocchi, rapport écrit en février 1923, « de se soustraire à une certaine action d'un ordre naturel dans laquelle il s'agissait tout de même du bien de sa nation ». Il est intervenu dans des questions politiques, mais il ne pouvait et ne devait pas faire autrement, étant donné que « le Métropolite des Ruthènes est la seule personnalité la plus représentative et la plus en vue dans cette nation opprimée depuis des siècles ». Personnellement, il était ennemi de la politique, mais, lorsque sa conscience lui eut dit qu'il devait en faire, il n'a pas hésité. Pour mieux le faire comprendre, je ne crains pas d'entrer dans des détails qui sans cela seraient plutôt du ressort de l'histoire civile, laquelle d'ailleurs est tellement embrouillée et souvent si mal connue qu'il faut un fil conducteur pour s'y retrouver. Cette partie de la vie du Métropolite va donc depuis le 28 juin 1914, date de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo, jusqu'à la conclusion du Concordat entre la Pologne et le Saint-Siège le 10 février 1925, concordat qui conserve le *statu quo* pour ce regarde les trois éparchies ruthènes de la Galicie. La matière est vaste, mais on peut la diviser logiquement en quatre parties. Elles se compénètrent quelquefois, mais cette compénétration n'empêche pas une séparation nette de leurs éléments.

La première va depuis la tragédie de Sarajevo jusqu'au retour du Métropolite à Léopol en octobre 1917, après sa captivité en Russie. J'y fais rentrer le récit de la propagande russe en Galicie au profit du

schisme durant l'occupation de 1914-1915. A part cela, elle ne regarde que la personne même de Kyr André. C'est à dessein que je ne dirai que quelques mots sur son apostolat à Pétrograd en 1917, car toute son action en Russie avant et après cette date requiert un chapitre spécial.

La deuxième expose en abrégé l'histoire civile de l'Ukraine russe ou Grande Ukraine depuis la proclamation de l'indépendance de celle-ci, le 26 novembre 1917, jusqu'au traité de Riga du 18 mars 1921, qui mit fin à cette indépendance en livrant définitivement la Grande Ukraine aux Soviets. Kyr André n'a été mêlé qu'à un seul épisode de cette histoire, mais cet épisode est incompréhensible si on n'a pas présente toute la suite des événements.

La troisième fait la même chose pour l'Ukraine occidentale ou Galicie orientale, depuis la proclamation de la République populaire le 7 novembre 1917 jusqu'en juillet 1919, date à laquelle le Conseil national de cette République se réfugia à Vienne à la suite de la victoire des Polonais vers la fin de la guerre civile polono-ukrainienne. L'action du Métropolitain en faveur, sinon de l'indépendance, du moins de l'autonomie de la Galicie orientale se prolongea jusqu'à son internement à Poznan par les Polonais et sa délivrance à la suite de l'intervention du Saint Siège au début de 1924. Le Concordat de 1925 n'en est que la conclusion.

La quatrième et dernière partie chevauche un peu sur la précédente: elle contient le récit de la soi-disant « pacification » polonaise consécutive à la guerre civile polono-ukrainienne, la revendication par le Gouvernement polonais des églises et des biens ecclésiastiques orthodoxes au détriment des catholiques ruthènes, en 1928, et l'appel fait par Kyr André à la Société des Nations en 1930. Cette soi-disant « pacification » se poursuivit jusqu'au début de la seconde guerre mondiale en 1939.

PREMIÈRE PARTIE

La nouvelle de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, le 28 juin 1914, surprit le Métropolitain à Rome où il était depuis le début du mois. Sa position dans l'Empire austro-hongrois lui faisait un devoir d'assister aux obsèques: il partit aussitôt pour Vienne, et, une fois les funérailles terminées, rentra à Léopol. Les événements, auxquels personne ne s'attendait, se précipitèrent: dès juillet, la Russie menaçait l'Autriche et l'Allemagne la Russie. Le 21, l'Autriche rompit avec la Serbie: aussitôt la Russie et l'Allemagne mobilisèrent, et le 1^{er} août l'Allemagne déclarait la guerre à la Russie. En vertu de la Triple Alliance, l'Autriche en faisait autant.

Les autorités militaires autrichiennes de la Galicie opérèrent aussitôt, comme on pouvait le prévoir, de nombreuses arrestations parmi les Ruthènes russophiles. En un sens, ce fut providentiel, car parmi ces

russophiles il y en avait qui ne demandaient autre chose que l'union politique, sans se préoccuper de la question religieuse. S'ils étaient demeurés en liberté, il n'y a pas de doute dès le 14 août, jour où l'armée russe, malgré quelques succès autrichiens au début, commença l'invasion de la Galicie, ils l'auraient acclamée. Etant donné ce qui suivit après le 3 septembre, date de la prise de Léopol par l'armée du général Brousilov, ils auraient fomenté et même réalisé un schisme.

Etant donné l'antagonisme existant entre les deux principaux éléments ethniques du pays, Polonais et Ruthènes, on était certain que de nombreuses inimitiés privées, qui allaient parfois jusqu'à la haine, profiteraient de cette circonstance pour se donner libre carrière. Les dénonciations abondèrent, et les autorités ne les écoutèrent que trop. Bientôt, les arrestations s'étendirent à tout ce qui était en évidence parmi les Ruthènes. Un chef de district ou staroste polonais se vanta une fois d'en avoir fait arrêter et déporter de ce chef une trentaine. Dans les camps de concentration de Tallerhof en Styrie, de Gmünden dans la Haute-Autriche, le régime était très défectueux. Jusqu'en novembre 1914, on vit des prisonniers contraints de passer les nuits déjà froides, accompagnées parfois des premières chutes de neige, à la belle étoile. Le typhus et d'autres maladies firent des ravages considérables et emportèrent des milliers de victimes. Les prêtres, qui dans un pays à l'estampille officiellement catholique, auraient eu droit à plus d'égards, furent spécialement maltraités: plus de trois cents avaient été arrêtés; on les astreignait aux besognes les plus humiliantes des camps, telles que l'enlèvement des ordures de toute sorte. Ces opérations étaient conduites par des soldats magyars qui se signalaient par leur brutalité. Une fois, dans une gare, les prisonniers étaient parqués dans des limites étroites qu'ils ne devaient pas dépasser. Une femme enceinte s'étant légèrement écartée reçut, sans autre avertissement, un coup de fusil à bout portant. Dans une autre circonstance, on amenait à Peremysl un groupe de soixante Ruthènes qui venaient d'être saisis. En pleine ville, un détachement de ces Magyars se jeta sur eux et les massacra jusqu'au dernier.

Les Studites de Sknilov, tout près de Léopol, furent presque tous arrêtés et conduits en Styrie au milieu des insultes de la populace, des Juifs, et frappés à coups de crosse par les soldats. A Léopol, deux chanoines ruthènes de la métropole furent incarcérés. Le Métropolitain et son Consistoire avaient beau multiplier les démarches pour faire élargir le plus grand nombre possible de pauvres gens innocents, les autorités se renvoyaient la responsabilité les unes aux autres, au milieu de la confusion qui commençait à gagner à la suite des victoires russes, et tout au plus parvint-on à délivrer quelques prêtres. De fait, dès le 5 septembre, les russes étaient à Stryj, et bientôt dans toute la Galicie, sauf la forteresse de Peremysl, qui résista jusqu'au 22 mars 1915.

Les Russes commirent-ils des atrocités comme les Allemands en

Belgique et dans le nord de la France, violences qui résultaient d'un plan systématiquement ordonné? Leur armée entrainait en Galicie orientale comme dans un territoire revendiqué comme russe par tous les patriotes de l'Empire des Tsars. Son intérêt, celui du gouvernement d'occupation qui suivrait sa marche, était donc de se conduire avec correction. La prise de Léopol paraît s'être effectuée sans désordres, grâce à la précaution qu'avait prise le général Brousilov de faire interdire par les délégués de la municipalité, venus à sa rencontre, toute vente de liqueurs alcooliques. Mais il semble bien qu'il y eut, durant la période de combats qui précédèrent la reddition de la ville, un certain nombre de violences commises particulièrement contre les Juifs des petites villes et des villages. Le correspondant de guerre du *Corriere della sera* Arnaldo Fraccaroli, qui était avec un Danois, le seul journaliste neutre présent alors au Grand Quartier général autrichien, très sympathique à la Russie et à l'Entente, l'admet (Arnaldo Fraccaroli, *La presa di Leopoli (Lemberg) e la guerra austro-russa in Galizia*, Milan 1914, p. 164). Une conversation privée d'un officier de l'armée russe qui se trouvait sur le front de Galicie et qui a été témoin des événements, conversation dont je tiens le récit de l'interlocuteur même, l'a reconnu sans difficulté. Il faut compter aussi les violences exercées par des soldats isolés ou en petits groupes. Cependant, à tout prendre, il semble bien que l'armée russe ait reçu l'ordre de s'abstenir de toute action illégale, et que cette consigne ait été généralement observée. Beaucoup de récits d'incendies, de viols, de profanations ont été colportés par les autorités autrichiennes, dans un but facile à concevoir. Ce fut bien pire lorsque vint l'invasion bolchévique.

Toujours est-il que, la tourmente passée, l'ordre extérieur fut rétabli. Alors que tout Léopol s'enfuyait, au milieu des scènes de désordre qui se sont répétées en bien des points du théâtre de l'immense guerre, le Métropolitain André resta à son poste. Il ne pouvait ignorer, cependant, qu'il était personnellement très exposé.

Les pourparlers entre la municipalité de Léopol, toute entière composée de Polonais, et l'état-major du général Brousilov une fois terminés, le général Chérémetiev, nommé gouverneur militaire, se rendit dans la ville avant l'entrée des troupes et vint aussitôt rendre visite au Métropolitain. Il était près de minuit. L'entretien fut assez cordial. Le général se retirait, lorsque des officiers russes, venus à sa rencontre, le prirent à part et lui firent un rapport qui parut vivement le contrarier. Lorsqu'il fut parti, les officiers, qui étaient restés dans le palais, invitèrent le Métropolitain à les suivre jusqu'au quartier général de Brousilov, établi à Bobrka, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Léopol. Il partit avec eux, ayant l'impression qu'il ne reviendrait pas. Le lendemain matin, il fut reçu par Brousilov, qui lui expliqua très aimablement qu'il y avait eu malentendu, qu'il n'avait nullement reçu l'ordre de le faire arrêter, mais qu'il le rendait responsable de l'attitude de la population:

c'était peut-être beaucoup lui demander. Le Métropolitain obtint sans difficulté l'autorisation de célébrer sa Liturgie dans l'église de Bobrka, y fit un discours sur un thème général adapté aux circonstances, et rentra à Léopol dans une automobile de la Stavka (état-major), accompagné d'un général, d'un colonel et de l'aumônier de la Stavka. Tout le long de la route, les troupes russes en marche se dirigeaient vers Léopol.

* * *

Un régime libéral, en prenant possession de ce pays, aurait dû chercher à s'y faire aimer par une large tolérance, et à ne pas faire regretter le régime autrichien, qui était, quoiqu'on en ait dit, très doux. Les mesures à prendre eussent pu être les suivantes: éloignement des personnes véritablement suspects, introduction de la langue russe comme langue principale de l'administration, mais avec faculté entière laissée à ceux qui le préféraient de continuer à se servir de l'ukrainien ou du polonais, comme auparavant; liberté de conscience complète, pas de propagande orthodoxe dans un pays qui est entièrement catholique. Censure préventive sur les journaux, comme partout en temps de guerre, mais pas de suppressions arbitraires.

Au lieu de cela, voici ce qui arriva.

Un Gouverneur général fut nommé pour toute la Galicie: c'était le comte Vladimir Aléxiévitch Bobrinskij. L'ambassadeur de France à Pétrograd — ainsi dénommée depuis le 31 août — Maurice Paléologue, qui l'a beaucoup connu, le juge sévèrement (23): c'était « un homme intelligent, honnête, sympathique, mais le plus réactionnaire peut-être de tous les nationalistes ». Au point de vue politique, il supprima tous les journaux ruthènes, sauf un ou deux qui devaient paraître en russe, ferma l'Université et les écoles, renvoya tous les fonctionnaires galiciens et les remplaça par une quantité de bureaucrates russes. Il semblait toutefois avoir reçu pour instructions de ménager les Polonais, que l'on voulait évidemment s'attacher, mais de suivre à l'égard des Ukrainiens la même politique de compression que celle en vigueur de l'autre côte de la frontière.

Au point de vue religieux, « le fond de sa doctrine était la haine de la religion uniate... Il avait coutume de dire: « Je n'admets dans l'Europe orientale que trois religions: l'orthodoxe, la catholique, la juive. Les uniates sont des traîtres à l'orthodoxie, des rénégats, des apostats. Il faut les ramener de force dans les voies de la vérité pure ». Il n'était pas le seul à penser ainsi. Trois mois après, alors que la persécution battait son plein, l'ambassadeur en parla un jour officieusement au ministre des Affaires Etrangères, Serge Dimitriévitch Sazonov, qui avait été durant quelques années ambassadeur à Paris, et en reçut la réponse suivante: « Je reconnais que la politique de Bobrinskij est souvent maladroite et que nos fonctionnaires ont la main lourde. Mais

n'attendez pas de moi que je plaide la cause des uniates! Je respecte les catholiques romains, tout en regrettant qu'ils soient dans l'erreur. Je déteste et je méprise les uniates, parce que ce sont des rénégats ».

Dans la Russie de l'ancien régime — et les Bolchéviks n'ont fait que suivre en cela ses traditions — une politique de compression n'allait pas sans l'aide de l'Eglise d'Etat: Bobrinskij allait en donner une preuve de plus.

Bon nombre de personnes suspectes de trop d'attachement à l'Autriche, et parmi lesquelles d'assez nombreux prêtres, furent envoyées dans l'intérieur de l'Empire: un prêtre ruthène que j'ai fort bien connu fut exilé jusqu'à Kharbine, sur la frontière chinoise. Les vides faits par l'Autriche dans les rangs du clergé ruthène dès la déclaration de guerre, ceux pratiqués par l'occupation russe, la fuite d'un certain nombre qui pensaient échapper à un sort certain, tout cela rendait l'administration ecclésiastique très difficile.

Tout près de la frontière orientale de la Galicie, non loin de la ville de Brody, se trouvait en territoire russe la lauré de Potchaev, centre de propagande orthodoxe dirigé vers les paroisses environnantes. Potchaev était le centre d'un pèlerinage très fréquenté, et il était arrivé plusieurs fois que des groupes de paysans ruthènes catholiques, plus ou moins travaillés par la propagande des moines — j'ai eu entre les mains toute une collection de tracts qu'ils répandaient à profusion — demandaient à passer à l'orthodoxie. Il suffisait habituellement d'une mission prêchée par quelques religieux Basiliens pour les faire rentrer dans le devoir. Au lieu d'imposer silence aux moines, au moins tant que la situation n'aurait pas été définitive, le comte Bobrinskij les laissa faire, les encouragea sous main, et quelques paroisses, toujours les mêmes, comptèrent bientôt un certain nombre de néophytes de la dissidence. L'archevêque orthodoxe de Zytomir et Volhynie, Euloge, ancien évêque de Kholm et par conséquent bien au courant de tout ce qui regardait l'Union, fut désigné par le Saint-Synode pour prendre en mains l'administration de ces nouveaux convertis et naturellement augmenter leur nombre. Ces orthodoxes de fraîche date étaient tous ceux que l'on comptait dans le pays, à part quelques fonctionnaires isolés et une partie des troupes de garnison en temps de paix, pour lesquels l'aumônerie militaire autrichienne, section dite « gréco-orientale », disposait à Léopol même d'une petite église dite « église serbe » ou « église valaque ». Ceci montre comment le Gouvernement autrichien, tout en ne voyant pas d'un bon oeil les conversions à l'orthodoxie, parce qu'elles étaient surtout une manoeuvre politique, laissait néanmoins une pleine liberté de conscience.

Sous le gouvernement de Bobrinskij, l'Eglise orthodoxe reçut entière faculté de se développer dans le pays, tandis qu'il était interdit aux catholiques de tenter quoi que ce fût pour s'opposer à sa propagande. Cela voulait dire qu'il était pratiquement interdit de lutter contre cette

propagande. Malgré tout cela, l'Eglise d'Etat de Russie n'a pu se vanter en tout que d'une centaine de paroisses orthodoxes organisées en Galicie, ce qui ne signifie déjà pas le passage nécessaire de tout un village à l'orthodoxie à chaque nouvelle fondation. Dans les trois épar- chies ruthènes il y avait en tout 1873 paroisses — chiffre de 1906, le seul d'ensemble que je possède — cela fait au plus une proportion de 9%, ce qui n'est pas bien considérable; encore faut-il savoir comment on était arrivé à ce résultat, et dans quelle proportion le clergé de Galicie prit part au mouvement.

Les Russes trouvèrent beaucoup de paroisses dépourvues de prê- tres: avant tout celles dont les pasteurs avaient été emprisonnés par les Autrichiens, puis celles que les curés avaient été obligés de quitter par suite des opérations militaires. Il y en eut qui le firent par peur, mais beaucoup y furent contraints par l'armée autrichienne elle-même. Le système qui a tant fait souffrir le peuple de la Galicie orientale en 1915 et 1916 avait déjà commencé, c'est à dire l'application du princi- pe de faire évacuer les territoires où se déroulaient les opérations. Dans beaucoup de villages, toute la population, vieillards, femmes et enfants, fut transférée ailleurs et dut laisser tout son bien, maisons, moisson, aux flammes et aux soldats, qui souvent faisaient évacuer un village sans né- cessité ou dans le seul but d'avoir où loger, de quoi vivre et même de quoi piller. Des milliers de maisons, en bois comme toutes celles du pays, furent démolies pour servir de bois de chauffage à la troupe durant l'hiver. Revenus après deux ou trois ans, les pauvres habitants de ces villages ont trouvé leurs cabanes brûlées et leurs champs sillonnés par les tranchées. Jusqu'en 1920, personne n'avait encore pensé à les aider à rebâtir leurs chaumières; beaucoup habitaient depuis trois et quatre ans dans ces tranchées, et ce par le froid rigoureux de l'hiver. Tel était l'état de bien des lieux dans les districts de Brody, Zborow, Zloczow, Brzezany et Stanislavov, sur toute une ancienne ligne de front s'étendant sur trois et quatre lieux en profondeur, transformée en un désert où un peuple affamé, vêtu de haillons et décimé par toutes les maladies ne trouvait d'autre habitation que ces tranchées laissées par les armées.

L'administration russe, trouvant dans le pays beaucoup de villa- ges sans prêtres, imposa partout au peuple des prêtres orthodoxes. Ceux- ci, pour attirer les gens à leur confession, usaient parfois de ruse, et publiaient comme un triomphe de leur Eglise le fait d'avoir obtenu des paysans des documents qui avaient été signés dans la persuasion que c'é- taient des demandes de vivres. Dans le clergé catholique ruthène, il ne s'est trouvé, tout compte fait, que vingt-neuf apostats qui, attirés par les promesses de l'archevêque Euloge, passèrent au schisme. Deux seu- lement entraînent la population avec eux: les autres furent chassés par leurs paroissiens et quittèrent le pays pour aller chercher fortune en Russie. Les Russes espéraient qu'après quelques semaines d'occupa-

tion tout le pays passerait à l'orthodoxie. Trompés par leurs agents d'avant la guerre et par les russophiles du parti radical qui s'étaient ouvertement déclarés pour le schisme, ils aboutirent à un échec complet, car les prêtres russophiles du parti modéré restèrent fidèles au catholicisme même au milieu des persécutions, tandis que le parti radical comptait un bon nombre d'indifférents en matière religieuse et même des matérialistes. Si l'invasion s'était produite vingt-cinq ou trente années plus tôt, alors que la majorité du clergé était russophile, le but eût été atteint, mais la proportion était renversée, et le parti en question ne devint qu'un instrument docile entre les mains du comte Bobrinskij et de l'archevêque Euloge. Dès 1916 cette politique fut vivement critiquée à la Douma, et on y blâma beaucoup le gouvernement impérial d'avoir négligé l'armée et l'administration du pays pour faire de la politique ecclésiastique et avoir permis aux agents galiciens de servir contre l'Union. Au rapport de Maurice Paléologue (24), le grand-duc Nicolas Alexandrovitch, généralissime des armées russes, se plaignait en novembre 1914, du retard que subissaient les transports destinés à l'armée de Galicie: « J'attends des trains de munitions. On m'envoie des trains de popes! »

* * *

Le comte Bobrinskij, résolu à se débarrasser du Métropolitain, fit préparer contre lui un procès par la Stavka. Lors de son passage à Pétrograd en 1917, après la Révolution, Kyr André put acheter à un employé du ministère de la guerre l'original de ce procès. Il ne comptait pas plus d'une dizaine de feuilles de papier, et je pus plus tard en tirer une photographie qui malheureusement s'est perdue durant un déménagement, et que malgré toutes mes recherches je n'ai pu retrouver. Je me souviens que le but du procès était de prouver des machinations politiques. On ne trouvait rien: il fallut recourir à autre chose.

Après l'entrée des troupes, le 3 septembre 1914, le Métropolitain eut quelques jours de liberté. Il en profita pour visiter les hopitaux, ménager la transition entre l'ancien régime et le nouveau, et prendre quelques mesures indispensables pour le cas où il viendrait à être éloigné de Léopol: un vicaire général fut nommé expressément pour le cas où cette circonstance viendrait à se réaliser. Il multiplia ses prédications, évitant toute allusion politique et se bornant à recommander la persévérance dans la foi. Un jour, invité par le curé de l'Ouspénie (Assomption, une des plus anciennes églises de Léopol), à célébrer un *moleben* ou office occasionnel, il prit la parole selon son habitude, et développa l'idée suivante: « Réjouissons-nous de ce que la frontière soit tombée, et que nous soyons réunis à nos frères de l'autre côté. Ils pourront nous aider, car ils sont plus nombreux que nous et plus riches. De leur côté, il ne leur sera pas mauvais d'entrer en contact avec nous, car

ils comprendront que la vraie foi ne peut être une foi d'Etat (*kazënnaja vjéra*).

Les termes de ce discours étaient calculés pour ne heurter aucun des deux partis en présence. La seule puissance qui eût pu s'en formaliser, c'était l'Autriche. Les Russes pouvaient l'interpréter dans le sens de voir la vieille Russie Rouge réunie à la grande patrie, et les ukrainiens dans celui de la joie de constater que tout le peuple ukrainien, sauf celui d'au delà des Carpathes, se trouvait maintenant unifié. Seule, l'expression « foi d'Etat », appliquée à l'orthodoxie officielle des vainqueurs, pouvait servir de prétexte à des plaintes, mais le Métropolitaine André n'aurait pas été un évêque catholique s'il n'avait mis son peuple en garde contre une propagande qu'il sentait toute proche. Le général Chérémetiev, ému des rapports qui lui furent faits à ce propos, évidemment dans un sens inexact, vint toutefois rendre visite au Métropolitaine dès le surlendemain et lui demanda pourquoi il faisait de la propagande contre l'armée russe. Kyr André protesta de ses intentions, et rapporta exactement les termes mêmes dont il s'était servi. Etant donné que la politique ne pouvait trouver rien à redire, au contraire, dans un discours où l'orateur se félicitait de voir la frontière abattue, c'est uniquement le fait d'avoir exhorté en termes clairs à la fidélité à la foi catholique qui valut au Métropolitaine d'être enlevé à son siège. Le vrai responsable semble bien être le comte Bobrinskij.

Dès le lendemain, 15 septembre, il fut consigné dans son palais. On laissa à sa disposition les trois chambres de l'étage supérieur qui constituaient son appartement privé, mais avec un soldat en faction à chaque porte, pendant qu'un détachement formait le cordon autour du palais lui-même. Cette situation dura trois jours. Puis, le 18 à dix heures du matin, on vint l'avertir qu'à midi il serait mis en route sur Kiev. Il était autorisé à emporter trois malles et à se faire accompagner d'un confesseur, d'un Frère basilien pour le servir et d'un domestique. Il choisit le Recteur du Séminaire, Joseph Bocian, son majordome, le Frère Joseph Grotkyj, et un jeune serviteur. Le comte Bobrinskij, pour dissimuler ce que cette déportation avait d'odieux, mit à sa disposition son wagon-salon, et dès son arrivée à Kiev, le 20, il fut logé à l'Hôtel Continental.

Le 23, il m'adressa une carte postale qui ne me parvint que par miracle, bien que l'Italie fût encore restée neutre. Selon son habitude lorsqu'il m'écrivait, elle était en français: « Je ne pensais pas vous écrire d'ici — Kiev, Hôtel Continental —; on m'y a emmené sous escorte, mais je vis, et c'est là ce que je veux vous faire savoir. On m'a permis de prendre trois compagnons, c'est à dire un prêtre, un Frère lai et un domestique. Répondez-moi ici, mais il est probable que cette réponse ne me trouvera plus ici. Je ne sais quand et où on me fera aller. Tout est entre les mains de Dieu: prions ».

Dès avant sa réclusion et pendant celle-ci, il avait eu le temps de

réfléchir mûrement aux circonstances. Comme je le dirai au chapitre suivant, Pie X lui avait accordé secrètement, en vue de son action en Russie, des facultés exceptionnelles très étendues, tout en lui recommandant la plus grande prudence dans l'usage qu'il en ferait. L'une de ces facultés était de pouvoir nommer et ordonner des évêques dans certaines conditions qui se trouvaient maintenant réalisées. « Il viendra un moment, lui avait dit expressément le Pontife, où ces facultés vous serviront ». De fait, la Galicie était réunie à la Russie sauf encore la forteresse de Peremysl, qui ne devait pas tarder à succomber, et, dans la partie orientale, la grande majorité était ruthène. Lui-même était envoyé en exil, il ne savait où ni pour combien de temps. Pouvait-il, alors qu'il avait le moyen d'y remédier, laisser son immense éparchie sans pasteur, et les éléments catholiques de rite oriental qu'il s'était appliqué à former au delà des frontières, quand celles-ci existaient encore, sans direction? Sa décision avait été bientôt prise. Il avait eu le temps de se munir des parties essentielles de l'ordination épiscopale, et ce n'était pas sans arrière-pensée qu'il avait demandé l'autorisation d'emmener un confesseur et de choisir Joseph Bocian, dont le caractère résolu lui était bien connu. Le lendemain même de son arrivée à Kiev, le 21 septembre, il célébra la Liturgie à laquelle répondit son majordome, pendant que le domestique faisait le guet, et, au cours de cette Liturgie, il ordonna évêque son confesseur occasionnel, vu que ses facultés extraordinaires comportaient aussi celle de se dispenser, pour cette ordination, de l'assistance de deux autres évêques requise par les rubriques. Après la Liturgie, il lui remit sa lettre d'ordination et une pièce établissant sa juridiction sur tous les anciens sièges suffragants de Kiev supprimés arbitrairement par le Gouvernement russe en 1839 et en 1875: Vladimir en Volhynie, Smolensk, Loutsk, Turov, Pinsk, Brest-Litovsk, Polotsk et Kholm. Kyr Joseph Bocian recevait le titre de Loutsk, choisi très probablement parcequ'il s'y trouvait déjà des éléments catholiques.

Tout s'était passé dans le plus grand secret. Sans perdre de temps, le Métropolitain annonça au chef du détachement auquel sa garde était confiée qu'il renonçait à son confesseur et à la présence de son majordome, et les renvoya l'un et l'autre à Léopol, où, par une protection toute particulière de la Providence, ils parvinrent heureusement sans que les autorités russes se fussent doutées de quoi que ce soit, ni même que l'on ait eu l'idée de les fouiller. Le métropolitain ne conserva auprès de lui que son petit domestique. Ce garçon, très intelligent et très débrouillard, réussit à lui rester attaché avec le dévouement que l'on suppose et que seul un André Szeptyckyj savait inspirer, l'accompagna jusqu'à son internement à Souzdal, s'arrangea alors comme il put, mais trouva le moyen de le rejoindre après sa délivrance.

Cette cérémonie fait de suite songer à des épisodes analogues de l'histoire de l'Eglise. Sans parler de l'ordination épiscopale de Jacques

bar-Addaï, tige de toute la hiérarchie jacobite du Patriarcat d'Antioche, accomplie, grâce à la complicité de l'impératrice Théodora, dans les prisons de Constantinople par les évêques monophysites qui y étaient détenus sur l'ordre de Justinien, on pense immédiatement à la consécration épiscopale du Vénérable Justin de Jacobis, Vicaire apostolique d'Ethiopie, faite le 6 janvier 1849 à Ma'ssaoua, sur la Mer Rouge, à trois heures du matin, dans une cabane arabe, par le futur cardinal Guglielmo Massaia, alors Vicaire apostolique des Galla, sous la menace d'une imminente invasion abyssine, avec pour ministre un Frère lai capucin, qui faisait en même temps le guet à la porte, le pistolet à la ceinture, et pour spectateurs deux voyageurs français assez peu religieux, qui regardaient par la fenêtre plus en curieux qu'en fidèles... Cette scène pathétique est racontée tout au long par Massaia dans ses intéressants Mémoires, qu'il écrivit durant ses dernières années par ordre exprès de Léon XIII.

* * *

Il était temps. Le 10 septembre au soir, un des gardes de police vint dire confidentiellement au Métropolitain qu'il allait être transporté ailleurs, sans pouvoir lui indiquer où. Une heure avant minuit eut lieu le départ: plus de wagon-salon, mais un compartiment ordinaire de deuxième classe, et encore Kyr André dut-il en payer le prix. Le billet était pris jusqu'à Moscou. En route, l'officier qui l'escortait lui dit qu'il avait ordre de le conduire à Nijnij-Novgorod. Au milieu même des angoisses de l'exil, le bibliophile passionné se réveilla chez le Métropolitain, indifférent à tout, selon son habitude, pourvu que la volonté de Dieu s'accomplît: « Oh! Comme je suis content d'aller à Nijnij! ». Il pensait à la célèbre foire qui est une des curiosités de la Russie, et où, parmi des marchandises de toute espèce, se débite aussi une quantité de vieux livres. Mais, comme il ne s'expliqua pas davantage, l'officier conçut des soupçons et fit son rapport en conséquence. Les journaux, parlant de cet incident, racontèrent que le Métropolitain avait des contacts secrets avec les Starovères ou Vieux Croyants de Nijnij et qu'il n'avait pu se retenir de manifester sa joie de se trouver au milieu d'eux.

Voici un autre échantillon des racontars qui circulaient sur son compte dans la presse russe. Le 13-26 septembre, d'après le journal de Moscou *Kolokol* (« La Cloche »), il aurait traversé Moscou sous escorte, dirigé sur Nijnij-Novgorod, et le journal ajoutait que, lors de la défense de Léopol, il aurait organisé des légions de volontaires qu'il commandait personnellement: confusion évidente avec son frère, le comte Stanislas, ancien attaché militaire d'Autriche à Rome, et plus tard Gouverneur général de la Pologne occupée par les troupes autrichiennes après le recul russe de juin-juillet 1915.

Ces déplacements, avec l'alternative d'acquitter toujours le prix de son voyage ou d'être traité comme un prisonnier de droit commun, la

dépréciation de l'argent autrichien au fur et à mesure qu'on s'avancait dans l'intérieur de l'Empire et que les événements militaires devenaient de plus en plus favorables à la Russie, avaient réduit presque à rien les ressources du Métropolitain. A son arrivée à Nijnij, il ne lui restait, tout compte fait, qu'une trentaine de roubles. Il ne fallait pas songer à aller à l'hôtel: on finit par lui trouver une petite chambre humide, basse, avec des fenêtres constamment fermées, dans laquelle il resta trois jours, avec des sentinelles partout. Au bout de ce temps, on vint lui intimer derechef l'ordre de partir. De nouveau, il fallut traverser Moscou et passer une journée entière dans l'attente du train, et cela dans une des salles du poste de police de la gare, propre tout juste comme sont toutes celles des corps de garde. Il est inexact, comme on l'a cru pendant longtemps, que les autorités l'aient laissé libre de choisir le lieu de sa résidence. On l'emmena à Koursk, et là, comme par hasard, il reçut d'une manière mystérieuse une somme assez importante qui lui permit de louer deux chambres basses dans les dépendances de l'hôtel Poltoratskij. Il y resta un an, jusque vers le milieu de l'été de 1915, et prit alors une petite maison qu'il occupa jusqu'à son départ en septembre 1916.

Il avait cherché à se rendre compte de sa situation juridique. Était-il prisonnier de guerre, prisonnier politique ou de droit commun? Des explications peu claires que lui donnaient ses gardiens, il put conclure que ce que l'on voulait surtout, c'était l'isoler, et que, tant que ses ressources le lui permettraient, il serait laissé libre de vivre à ses propres frais.

Durant les trois premiers mois, il lui était interdit de quitter son petit appartement. On le laissait lire les journaux, et en général tous les livres russes qu'il désirait se procurer, pourvu qu'ils fussent examinés au préalable par la police. Il lui était cependant interdit de se rendre à l'église catholique et de se confesser: il pouvait célébrer dans une de ses deux chambres. Plus tard, la surveillance se relâcha: il fut autorisé à sortir en ville, accompagné d'un policier et d'un gendarme. Comme Koursk ne comptait pas plus de 50.000 habitants et aussi à cause de sa très grande taille et de sa perpétuelle escorte, il ne tarda pas à y être très connu, bien qu'il fût interdit de lui parler. On lui permit ensuite d'aller prier à l'église catholique, desservie par un prêtre polonais qui se comporta très bien à son égard, et même de se confesser. Le curé catholique ayant prétexté qu'il n'était pas convenable d'entendre la confession d'un évêque ailleurs que dans la sacristie, les gardes laissaient faire et restaient à la porte. Le Métropolitain en profita pour écrire plusieurs fois au nouveau Pape Benoît XV, confiant ses lettres au curé qui se chargeait de tenter de les expédier. Ce manège dut être surpris, car un jour le policier avertit son prisonnier, qui avait précisément dans sa poche une lettre toute prête, que par ordre supérieur il ne devait plus le perdre de vue durant sa confession. Par bonheur, il y avait à

portée de la main un gros missel. Profitant d'un instant où l'homme de garde avait le dos tourné, Kyr André glissa la lettre entre les pages du missel et se borna à avertir le curé de cette cachette. Ce fut la dernière fois qu'il put écrire à Rome. Par ailleurs, sa correspondance était soigneusement examinée par la censure. C'est ainsi que je reçu de lui une deuxième carte postale datée de Koursk, 15-28 mars 1916. Voici ce qu'il me disait: « Je vous envoie de ma prison mes meilleurs souhaits pour les fêtes de Pâques. Je me porte passablement, puis dire la messe, (mais) ne puis voir personne ni aller à l'église... Tout ce que les journaux écrivent sur le compte du Métropolitte André (*allusion aux journaux russes*) est faux. Il a été bien mal traité et est toujours privé de toute liberté... ».

En juin 1916, le général Brousilov déclencha une grande offensive contre les Allemands à travers la Galicie, qui connut ainsi pour la troisième fois le va et vient des armées avec tout le cortège des dévastations auxquelles j'ai fait allusion plus haut. Cette offensive se prolongea jusqu'à la fin d'août. Mais depuis le 3 février un changement important s'était produit dans le gouvernement central à Pétrograd: le président du Conseil des ministres Gorémykine, peu capable et indolent, fut remplacé par Boris Sturmer, un des protégés du trop fameux Raspoutine. Comme Sturmer ne s'entendait pas avec Sazonov, Nicolas II congédia ce dernier le 7-20 juillet. Tout cela était le résultat des intrigues de Raspoutine, de l'Impératrice et de tout le clan réactionnaire. Le Tsar avait cédé, comme toujours. Ce parti ne pouvait oublier le Métropolitte André: il fut décidé qu'il devait subir une prison plus rigoureuse. Peut-être dès ce moment le nom de Souzdal fut-il prononcé: en tout cas, ce qui arriva par la suite montre bien que l'incarcération de Kyr André était dictée par des motifs religieux et non politiques.

* * *

Le Gouvernement impérial remit l'affaire au Saint Synode, dont le président, le métropolitte de Pétrograd Pitirime, était lui aussi une créature de Raspoutine. Le Saint Synode confia la garde de Kyr André à l'archevêque de Vladimir sur la Kliazma, Alexis. C'était désigner le lieu de la détention, car Alexis résidait précisément au monastère de St. Euthyme de Souzdal.

Souzdal était une petite ville de 8.000 habitants, chef-lieu d'un *ouyezd* ou arrondissement du gouvernement de Vladimir, en pleine Moscovie, célèbre par son passé historique et son antique dynastie princière. Tout à l'extrémité de la ville s'élevait le monastère de première classe, selon la division observée en Russie, de la Transfiguration du Seigneur et de saint Euthyme de Souzdal, qui le fonda en 1352 sur le désir du prince de la ville, Boris Constantinovitch. L'archimandrite n'était autre que l'archevêque de Vladimir. D'après une statistique datant de peu d'an-

nées avant la guerre, il comprenait 33 moines et 66 serviteurs. Sa caractéristique était qu'il renfermait une prison (*tiourma*), établissement pénitentiaire de l'Etat, dans laquelle étaient détenus, chaque fois en vertu d'un rescrit impérial, les séculiers prévenus de crimes contre la foi orthodoxe, et, parmi les membres du clergé, ceux qui s'étaient fait remarquer par une conduite particulièrement déréglée: ce sont les expressions mêmes des règlements administratifs. La prison était séparée du reste du monastère; elle renfermait une église dédiée à la Madone de Korsoun, image d'évidente origine byzantine, mais au sujet de laquelle les traditions varient. C'était une des prisons où avaient été détenus nombre de Starovères, et le vétéran du catholicisme oriental à Pétrograd, le Père Alexis Evgraphovitch Zertchaninov, y avait été aussi enfermé durant un certain temps.

Le Métropolitain André, toujours gardé à vue, quitta donc Koursk en septembre 1916, pour gagner Vladimir par la voie de Moscou, dans les mêmes conditions que lors de ses précédents voyages: compartiment de troisième classe et séjour au poste de police. A la gare de Vladimir attendaient deux protoprêtres orthodoxes envoyés par l'archevêque Alexis, le maître de police et quinze gendarmes. A la descente du train, le maître de police s'avança et notifia au prisonnier que, par ordre supérieur, il était remis entre les mains de l'archevêque de Vladimir représenté par les deux protoprêtres, et que sa résidence serait le monastère de Souzdal.

L'archevêque Alexis ne se préoccupa pas de voir le détenu de marque confié à sa garde, et ne chercha pas une seule fois, durant les quelque trois mois que dura le séjour de celui-ci à Souzdal, à avoir un entretien avec lui. Il ne se doutait certainement pas de ce qui devait lui arriver deux ans après, lorsqu'il dut s'enfuir précipitamment pour éviter de tomber entre les mains des Bolchéviks qui lui auraient certainement fait un mauvais parti. Il vint de lui-même se rendre aux Polonais, qui, en attendant qu'une résidence lui ait été fixée, l'envoyèrent à Léopol où l'on pria le Métropolitain de lui donner l'hospitalité. Reçu avec tous les égards dus à son rang et à ses malheurs, le prélat russe, qui n'avait jamais daigné s'entretenir avec le prisonnier de Souzdal, fut par lui invité à sa table tout comme s'il eût été un collègue catholique et traité d'une manière à laquelle il ne s'attendait certainement pas. Il put ensuite se réfugier en Serbie.

Il y avait aussi en résidence au monastère l'auxiliaire d'Alexis (*vikarnij episkop*) Paul, évêque de Mourom. Celui-ci fut un peu plus communicatif. Dans deux ou trois visites, il essaya d'entamer une discussion théologique et historique, mais il avait affaire à forte partie, et, se trouvant bientôt à court de réponses, il levait la séance et mettait fin à la discussion. Son trait dominant de caractère était celui d'un bureaucrate accompli: comme dans toutes les prisons, le détenu ne pouvait pas avoir d'argent à sa disposition, mais il était libre de dépenser par l'in-

termédiaire de l'administration les sommes qui lui appartenaient. Il s'agissait un jour d'inscrire une chose minime: deux ou trois roubles. Ne sachant pas trop sous quelle rubrique la faire figurer, l'évêque Paul resta un grand quart d'heure à hésiter et à réfléchir sur la solution à donner à ce grave problème.

Afin de prévenir toute tentative d'évasion, on logea le Métropolitain dans l'antichambre de l'appartement du hiéromoine vicaire de l'évêque Paul. Cette antichambre, servant ordinairement de lieu de passage, fut fermée d'un côté par une cloison haute de deux mètres cinquante environ, et l'intérieur divisé en deux petites pièces, dont le Métropolitain fit de l'une sa chambrette et de l'autre sa chapelle. Ses bagages n'ayant été soumis à aucune révision, il avait pu emporter un ornement, les livres strictement nécessaires et même deux ou trois bouteilles de vin. Prévoyant que celui-ci viendrait à manquer, il tenta de s'en faire délivrer sous prétexte de santé: la demande fut rejetée. En le ménageant extrêmement, n'en mettant à chaque fois que quelques gouttes, il réussit cependant à en avoir pour tout le temps de son séjour à Souzdal. Quant au pain, rien de plus commun dans un monastère oriental que les *prosforjy* ou pains d'autel, qui ne servent pas seulement au Saint Sacrifice, mais se donnent en manière d'eulogie, de témoignage de sympathie, etc. sous le moindre prétexte. Il n'avait pas trop de difficulté à pouvoir célébrer sans être inquiété, le Russe, surtout le moine, ayant pour principe de ne jamais déranger une personne qui prie. Comme nourriture, on lui donnait chaque jour l'ordinaire des moines: soupe aux choux dénommée *chtchi*, et bouillie de gruau connue en Russie sous le nom de *kacha*. C'était strictement suffisant pour ne pas mourir de faim. Un samovar permettait de faire le thé à volonté. Les pommes de terre étaient alors rares, comme un peu partout dans toute l'Europe à cette époque. Quelquefois, il pouvait avoir un peu de lait.

Les repas étaient apportés au prisonnier par un des moines, *brat Iakov* (frère Jacques), qui ne tarda pas à le prendre en affection. En principe, il était interdit à qui que ce fût, sauf au vicaire du monastère, de s'entretenir avec le Métropolitain, mais, dès les premiers jours, *brat Iakov* se mit à causer avec lui à voix basse, pour ne pas attirer l'attention des soldats de police de garde à la porte; il se fit son fournisseur de pains eucharistiques et se mit à lui raconter toute sorte de traits de la vie des moines de Souzdal, Stéphane Podgornyj — c'était un Ukrainien des environs de Kharkov — mort en grand renom de sainteté trois ans auparavant, et dont lui, Iakov, avait été le disciple préféré. Ici, je ne puis mieux faire que de laisser la parole au Métropolitain lui-même. Dans une conférence qu'il fit à l'Institut pontifical oriental de Rome le 17 février 1921, parlant du monachisme oriental en général, il en vint à mentionner Stéphane Podgornyj: « Nous contractâmes dès le premier jour (= moi et le moine Iakov) une amitié qui devint presque intime. Je gagnai sa confiance par ce fait, que je crus tout simplement à tous

les faits réputés miraculeux qu'il me raconta. Par lui, j'entrai en relations avec les autres adhérents du Père Stéphane. Celui-ci avait été le chef spirituel d'un parti très nombreux, trois cent mille individus, disaient-ils, parmi le peuple russe et ukrainien. Ce parti tendait à devenir une secte et était déjà par beaucoup considéré comme tel, bien qu'il n'eût pas encore rompu avec l'Eglise officielle. Le Père Stéphane était un moine tout à fait exemplaire, adonné à la prière, aux oeuvres de miséricorde et de pénitence, et avait un très grand ascendant sur tous les gens simples qui venaient à lui. Il passait souvent des nuits entières en prière, rassemblait chez lui les fidèles qui venaient le visiter, et leur racontait avec beaucoup de simplicité et d'oction l'histoire sainte. Il leur expliquait le catéchisme. La plupart de ses auditeurs s'en retournaient convertis. La doctrine du Père Stéphane se rapprochait sur quelques points de la doctrine catholique: il défendait l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, l'indissolubilité du mariage, la nécessité de l'indépendance de l'Eglise, professait que l'Eglise catholique est, elle aussi, vraie et sainte, et croyait l'Union des Eglises nécessaire et prochaine. Frère Jacques me racontait qu'il avait été lui-même guéri miraculeusement par le Père, *Otets*, comme tout le monde l'appelait; il avait été aussi témoin d'autres faits miraculeux; entr'autres, par exemple, celui-ci: des paysans du Gouvernement de Kharkov lui avaient amené une petite fille muette de naissance. Le vieillard avait demandé à la petite comment elle s'appelait, à quoi il avait reçu de la muette une réponse très claire et très bien prononcée. Elle avait pareillement répondu à plusieurs autres questions; sur quoi le vieillard, toujours très humble, comme le disait frère Jacques, se tournant vers les gens qui lui avaient amené l'enfant: « Mais vous me trompez, fit-il, voyez donc, elle parle très bien! ».

« Le vieillard était mort à l'âge de quatre-vingt-dix ans, en prédisant que, trois ans après sa mort, il se produirait en Russie un fait miraculeux, disait-il, qui étonnerait tout l'univers. Cet événement devait arriver dans les derniers jours de février 1917, d'après le calendrier julien. Ses disciples attendaient l'accomplissement de cette prophétie, croyant que ce serait le Père qui ressusciterait. Ce furent les jours de la Révolution. Stéphane avait aussi prédit l'abdication de Nicolas II... ».

Plus tard, lorsque le Métropolitain fut à Pétrograd, une dame de Karkov lui raconta le fait suivant: deux paysans, qui désiraient se marier, étaient venus au préalable consulter le Père. A l'un d'eux, il avait prédit la guerre qui éclaterait, et à l'autre il avait dit: « Toi, c'est une balle qui te mariera ». En effet, lors des premiers engagements, ces deux paysans se trouvaient à l'armée, et un soir ils causaient, se remémorant ces faits: le lendemain, une balle frappa le second à la tête, et son compagnon demeura sain et sauf; rentré dans son village, il raconta la chose à la dame en question. Le Père Stéphane avait aussi annoncé que sa cham-

bre — c'était celle qu'occupait le Métropolitain — deviendrait une chapelle, et précisément il y célébrait chaque jour la Liturgie!

Avec le temps, la surveillance se fit moins stricte. Chaque fois qu'un moine étranger venait au monastère, le vicaire invitait le Métropolitain à venir prendre le thé en sa compagnie, et on causait de choses ecclésiastiques et monastiques. Naturellement, l'élément bureaucrate de l'Église officielle n'était pas épargné. Les moines ne se gênaient nullement pour raconter comment tel ou tel était devenu évêque, qu'il avait versé pour cela un pot de vin de dix mille roubles à Mr. Sabler, Procureur du Saint Synode....

Le lieu d'internement de Kyr André était connu de ses prêtres russes de Pétrograd. L'un d'eux, Trophime Ivanovitch Chematskij, vrai échantillon du type russe du *strannik* ou pèlerin perpétuel — il a trouvé le moyen d'aller jusqu'en Australie — résolut de tenter de parvenir jusqu'à lui. Il se mit en route pour Souzdal, dissimulant sa qualité de prêtre catholique, et demanda à être admis comme aspirant au monachisme. Ces aspirants (*poslushniki*) sont toujours les bienvenus dans les monastères russes: on leur confie les travaux manuels en leur promettant l'habit monastique, qu'on ne leur donne jamais ou que l'on retarde le plus possible. Il fut donc admis sans difficulté. Or, l'enceinte du monastère, formée de murs hauts d'une dizaine de mètres qui lui donnaient l'aspect extérieur d'une forteresse flanquée de plusieurs grosses tours, servait aussi de clôture à un jardin intérieur où l'on laissait le Métropolitain se promener de temps à autre, sous la surveillance d'un gardien. Un jour, le Père Trophime, qui n'excitait aucune défiance, s'arrangea pour se trouver dans le jardin au moment de la promenade; s'approchant assez près, il déposa quelque chose à terre sous une pierre sans être vu du gardien, et s'éloigna après avoir fait signe au Métropolitain, qui ne l'avait pas tout d'abord reconnu. Avec les précautions nécessaires, celui-ci ramassa un billet: la cachette indiquée pour un entretien était l'une des tours de l'enceinte, qui servait de dépôt de bois et d'outils de jardinage. Kyr André profita de la soirée pour écrire deux lettres à la hâte, l'une pour Rome, l'autre pour ses prêtres de Pétrograd, et, le lendemain, il se trouva à proximité de la tour indiquée, où était caché le Père Trophime. Mais le gardien avait vu le jeu: celui-ci fut arrêté, jeté en prison et mis à la porte du monastère. Les lettres lui furent remises cependant, et ce fut précisément par *brat Iakov!*

* * *

L'internement du Métropolitain à Souzdal, dans une prison réservée aux coupables de crimes religieux, avait fini par être bien connu du haut public russe. Alexandre Fédorovitch Kerenskij, alors simple député à la Douma, fit un jour une interpellation et montra tout ce que cette conduite avait d'odieux. L'illustre écrivain Korolenko publia un article

énergique critiquant la cruauté du Gouvernement. Celui-ci finit par s'é-mouvoir de ces protestations, et, vers le 5 décembre 1916 (vieux style), on vint un soir annoncer à Kyr André qu'il allait changer de résidence. Le pristav (commissaire de police) et le vicaire du monastère le conduisirent, par ordre de l'archevêque Alexis, à Vladimir et de là à Yaroslavl, à cent cinquante verstes au nord de Souzdal. Pour satisfaire l'opinion, on lui accorda un traitement beaucoup plus doux, au moins en apparence. Il devait toucher une pension annuelle de 4.000 roubles environ, dont, à dire vrai, il ne vit jamais un kopek, et on mit à sa disposition, à condition qu'il en payât le loyer, un appartement composé de quatre pièces assez grandes et d'une cuisine, le tout très sommairement meublé. Le *gorodovo'i* (agent de ville) de service lui faisait la cuisine, et il ne fut plus surveillé par les agents de police ordinaires, ni par les *zemskié strajniki* (gardes de police de district), mais il put se promener à sa fantaisie à travers la ville, suivi à distance par un homme de la police politique. On lui laissait lire les journaux, et tous les matins le *gorodovo'i* lui apportait le *Rousskoie Slovo* (« La parole russe »). Il profita de sa liberté relative pour se livrer à ses goûts favoris, et se procura un certain nombre d'éditions très curieuses des Starovères, au sujet desquelles on lui fit bien au début quelques difficultés, mais on finit par le laisser faire. A Yaroslavl, il y avait une église catholique: on lui permit de la fréquenter, et il put toujours célébrer la Liturgie chez lui.

Tant à Kursk qu'à Yaroslavl, il ne perdait pas de vue les intérêts de son peuple. En apprenant les enlèvements forcés d'orphelins, opérés en Galicie par les ordres du comte Bobrinskij, afin de les faire élever dans l'orthodoxie, il avait écrit plusieurs fois aux ministres du Gouvernement impérial pour protester. Ces lettres restèrent naturellement sans réponse. Une fois, à Kursk, souffrant cruellement du long isolement où on le tenait à dessein, il avait demandé d'être relégué dans un village, fût-ce le plus lointain de la Sibérie, pourvu qu'il pût être libre de sortir dans un rayon donné: cette demande fut rejetée.

Les derniers temps du régime impérial se passèrent ainsi. Il connut la nouvelle de la Révolution du 12 mars 1917 par ce fait, qu'un beau matin les gendarmes lui racontèrent qu'on leur avait enlevé leurs armes. En même temps, la surveillance se relâcha encore, on le laissa acheter librement les journaux, que les gardiens lisaient et commentaient vivement avec lui. L'incohérence obligatoire à chaque changement de régime produisit ses effets là comme ailleurs: un matin, le piquet de garde à sa porte était composé de quinze gendarmes et le lendemain il n'y avait plus personne. Les anciennes autorités ayant été mises en prison, il alla leur rendre librement visite et les consoler de leur nouvelle qualité de détenus, lui jusqu'alors détenu lui-même. Trois semaines se passèrent ainsi, jusqu'au moment où on vint lui notifier officiellement qu'il était libre et qu'il pouvait, si il le désirait, se rendre à Pétrograd.

Il profita aussitôt de la permission, comprenant toute l'importance du changement pour l'avenir du catholicisme en Russie. Il avait été rejoint à Yaroslavl par un de ses prêtres de la capitale, le Père Ivan Deubner, et il arriva à Pétrograd vers la fin de mars 1917.

Le 16-29, le Gouvernement provisoire avait publié un manifeste décrétant amnistie complète pour tous délits d'ordre politique ou religieux. La communauté des Russes catholiques de Pétrograd recevait une reconnaissance officielle d'existence, et vers la fin de l'année, le Gouvernement provisoire faisait élaborer un Règlement pour l'Eglise catholique en Russie, comme jamais l'Empire n'en avait vu de pareil.

* * *

Le but du Métropolitite n'était pas tout d'abord de prolonger son séjour à Pétrograd: il voulait rentrer au plus tôt en Galicie. Toutefois, il tomba malade durant quatre semaines d'une inflammation de poitrine qui mit même ses jours en danger. Lorsqu'il fut guéri, il éprouva des difficultés inattendues pour obtenir le passeport nécessaire. Les autorités semblaient regretter de lui avoir donné tant de liberté. Sa demande passait de bureau en bureau, personne ne voulant prendre sur lui d'y faire droit. Il vit l'un après l'autre tous les ministres du Gouvernement provisoire: le Président prince Georges Lvov, Milioukov, Kerenskij, Te-rechtchenko. Ces relations furent utiles, car dans chaque conversation il était question de l'Eglise catholique et des possibilités d'Union entre la Russie et Rome. La reconnaissance de la communauté russe catholique, persécutée par l'ancien régime, fut le premier fruit de ces pourparlers. Le prince Lvov, très large d'idées, trop large même, disaient certains, n'ignorait nullement que le Métropolitite avait des fidèles en Russie et y exerçait sa juridiction: la chose lui semblait d'autant plus naturelle qu'il y avait alors dans l'Etat russe beaucoup de Galiciens, sans compter les anciens Uniates qui cherchaient à se grouper. Léonide Fedorov, l'Exarque du Métropolitite, était encore en exil à Tobolsk: on le fit revenir immédiatement, et le prince Lvov le reconnut par écrit comme chef de l'Eglise russe catholique du rite oriental; le vu de cette pièce leva les hésitations des autres ministres, et l'Exarque fut appelé à faire partie de la Commission chargée de discuter les rapports entre l'Eglise catholique et l'Etat.

Je raconterai au chapitre suivant ce qui concerne l'activité ecclésiastique du Métropolitite à Pétrograd, les ordinations qu'il y fit et le Synode qu'il y tint.

Parmi les relations qu'il fit alors, il faut citer celles qu'il eut avec le Procureur du Saint Synode, Vladimir N. Lvov, qu'il ne faut pas confondre avec le Président du Gouvernement provisoire qui portait le même nom, sinon le même prénom, (il s'appelait Georges Evghenievitch) et

avec le *tovarichtch* ou assesseur de celui-ci, Antoine Vladimirovitch Kartachèv.

La théorie du Procureur Lvov, qui avait été choisi à cause de son amour profond pour l'Eglise, de sa foi vive et de la grande sévérité de sa vie privée, était celle-ci: le clergé orthodoxe n'est pas encore à même d'user de la liberté que la Révolution lui a donnée, il a besoin de réformes pour se rendre digne de la liberté.

L'occasion de l'entrée en relations du Métropolitain avec ce personnage important fut l'un des plus tristes épisodes de l'administration russe en Galicie. De nombreux orphelins avaient été conduits à Taganrog, sur la Mer Noire, et placés dans un gymnase gouvernemental pour y être élevés. On les avait interrogés pour la forme sur leur confession religieuse, en leur posant la question de la manière suivante, qui peignait bien l'état des esprits si elle était sincère: « Etes-vous Polonais? » Tous ceux qui répondaient « Non », et c'était la presque unanimité, étaient inscrits comme orthodoxes et élevés dans la confession orthodoxe. La question était habile, car pour tout Ruthène Polonais et Latin ne font qu'un, et jamais un Ruthène ne se dira Polonais. Quoiqu'il en soit, la protestation du Métropolitain attira les objections du Procureur Lvov, qui s'efforçait de défendre l'Eglise orthodoxe. L'assesseur Kartachèv était présent à l'entretien, et, chose remarquable, bien qu'orthodoxe lui-même, il appuyait énergiquement toutes les demandes du Métropolitain, manifestant clairement une réelle volonté de l'aider.

Depuis, Kartachèv a changé: c'est lui qui rédigea la lettre ouverte au Pape après la Conférence de Gênes d'avril 1922. Ses anciens sentiments catholiques, il les devait à la fréquentation d'un ami du nom de Perfetskij, qui était originaire du pays de Kholm et avait reçu de ses parents une éducation qui le portait à l'affection pour les paysans, ses moeurs, sa langue. Partout, en pays ukrainien, le paysan est gai, chante et s'amuse volontiers. Perfetskij avait été frappé du caractère triste des paysans de la Kholmchtchénie, et il n'arrivait pas à se l'expliquer, lorsqu'un jour un vieillard avec lequel il avait plus de confiance lui raconta la lamentable histoire de la suppression violente de l'éparchie en 1875, des exils en Sibérie, des fusillades, des sévices de toute sorte exercés contre les catholiques du rite oriental pour les forcer à renoncer à leur foi. Perfetskij en avait conçu des sympathies catholiques, qu'il avait communiquées à Kartachèv. Pour en finir avec l'affaire des orphelins de Taganrog, le Saint Synode semble bien n'avoir rien conclu, mais, grâce à la bonne volonté du directeur du gymnase, la chose put s'arranger en fait d'une manière à peu près satisfaisante.

Avant de quitter la Russie, le Métropolitain entreprit une tournée pour visiter les centres catholiques qui commençaient à se former. Sa première étape fut Kiev, où il se rendit sous prétexte de visiter à la campagne son frère Alexandre, grand propriétaire foncier en Volhynie. Il eut l'occasion d'assister à un *sobortchik* ou conférence ecclésiastique

des prêtres orthodoxes d'un *blagotchinié*, ce qui correspond à peu près au doyenné de l'Occident. La question de l'Union et de sa possibilité y fut traitée sur le pied de discussion courtoise et pacifique. Un des prêtres présents se déclara prêt à travailler pour cette cause. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que Kyr André entrait en rapports avec le clergé orthodoxe. A Yaroslavl, après sa mise en liberté, il avait été rendre visite à plusieurs prêtres qui lui avaient été signalés pour leur largeur d'idées. Au début, la conversation était un peu gênée: le prêtre russe ne s'approche jamais de son évêque qu'avec toutes les marques de la crainte révérentielle la plus sentie: de plus, le Métropolitain était l'un de ces Uniates dont on disait tant de mal, et, bien pis, leur chef reconnu... Au bout d'une demie-heure, bien des préventions étaient déjà tombées, et généralement on se quittait bons amis. Parmi ces prêtres, il y avait un neveu du grand Vladimir Soloviev, qui était venu en Galicie en 1914 et avait été témoin de la manière dont l'administration russe traitait l'Union. Sa conclusion avait été que jamais il ne s'associerait à des mesures aussi oppressives et aussi révoltantes pour la conscience. C'est lui qui faisait au Métropolitain cette remarque, que parmi les élèves des Académies ecclésiastiques qu'il avait fréquentés, il avait rencontré trois tendances: une vers le catholicisme, une vers les Starovères et la troisième vers le protestantisme, mais aucune qui fût purement orthodoxe. Je conjecture que ce neveu du grand Vladimir Serghievitch n'est autre que le Père Serge Soloviev, qui devint catholique et curé de Moscou après le Père Vladimir Abrikosov, et fut ensuite emprisonné par les Soviets.

A Kiev, le Métropolitain prit des mesures pour faire bâtir une église, tant pour les nombreux Galiciens qui s'y trouvaient que pour montrer aux yeux de tous que l'on pouvait être catholique sans devenir Latin et par suite Polonais. Les plans, dressés par l'architecte de Léopol Léviniskij, mort depuis, furent pressés un terrain concédé par la municipalité de Kiev. L'église s'éleva rapidement et ne cessa d'être fréquentée par de nombreux orthodoxes. Sans attendre la fin de cette construction, Kyr André officia dans l'église catholique latine et y prêcha en ukrainien avec conclusion en polonais. Détail caractéristique, il se trouva beaucoup de Polonais pour protester et déclarer que le discours aurait dû être tout entier dans leur langue... probablement parcequ'il était destiné à un auditoire dont la majorité ne comprenait pas le polonais. De Kiev, il alla à Moscou où il ne resta que quelques jours, vu l'impossibilité de trouver un logement.

* * *

Revenu à Pétrograd, le Métropolitain finit par obtenir son passeport. Son séjour en Russie inquiétait un peu les ministres, qui craignaient sa propagande catholique ou du moins les ennuis qu'elle pouvait leur attirer. Par Tornéo, il gagna la Finlande et la Suède, avec l'idée d'aller

d'abord à Rome rendre compte au Souverain Pontife de tout ce qu'il avait vu et entendu. Sa première étape fut Stockholm, où il voulait voir la Mère Ledochowska, soeur du Général de la Compagnie de Jésus et Supérieure des Ursulines. Mais là de nouvelles difficultés allaient commencer à se faire jour.

Stockholm fut, pendant la guerre, un des principaux centres de la propagande et de l'espionnage allemands, et naturellement des services de contre-espionnage des Alliés. La Suède était restée neutre, et toutes les activités pouvaient s'y déployer à leur aise. Lors des négociations préliminaires au second traité de Brest-Litovsk entre la Russie désormais bolchévique et les Puissances centrales (3 mars 1918), les Soviétiques voulurent fixer à Stockholm le siège des pourparlers, parce qu'ils espéraient que les Alliés s'y feraient représenter, mais ceux-ci, tout comme les Allemands d'ailleurs, s'y refusèrent.

Dès la chute du gouvernement tsariste, les Ukrainiens de Russie avaient fait élire une Rada ou Parlement qui réclama l'autonomie du pays en mai 1917. Alexandre Féodorovitch Kerenskij, Président du Comité mixte de la Douma et du Soviet des représentants des ouvriers et des soldats qui s'était formé dès l'abdication de Nicolas II (15 mars 1917), avait refusé, et le 15 juin, la Rada avait proclamé l'indépendance absolue de l'Ukraine. L'Allemagne et l'Autriche comprirent de suite tout le parti qu'elles pouvaient tirer de cette situation pour affaiblir la Russie, en attendant de réduire cette indépendance à néant. Il y avait donc à Stockholm un Comité ukrainien travaillant, sous le patronage de l'Allemagne, à faire admettre par les Bolchéviks la réclamation des Ukrainiens. Le Métropolitain en connaissait les membres de longue date: il reçut leur visite, et vraiment il n'y avait à cela rien d'extraordinaire. On ne pouvait pas lui demander de se tenir à l'écart de ses compatriotes parce que ceux-ci se trouvaient dans le camp opposé à l'Entente, alors que lui-même était politiquement le sujet d'une des Puissances de la Quadruple Alliance: Allemagne, Autriche et Bulgarie. La situation était d'autant plus embrouillée qu'au même moment se trouvait à Kiev une mission militaire française bientôt transformée en Commissariat général de France en Ukraine, indépendant de l'Attaché militaire de France à Pétrograd, et dont le titulaire, était le général Tabouis, qui chercha aussitôt à détacher la Rada de l'influence allemande. Ceci soit dit pour faire comprendre combien la position du Métropolitain était délicate, et comment ses fréquentations furent interprétées d'une manière sinistre par les agents du Service des renseignements français qui, eux, dépendaient de l'Attaché militaire de France, général Niessel, resté à Pétrograd.

Tout cela n'impliquait pas nécessairement que le Métropolitain se livrait à des intrigues politiques, malgré les apparences, car de la possibilité d'un fait au fait lui-même il y a une distance, qui fut cependant franchie par les informations du Gouvernement français. Ils étaient

trompés par le prestige dont Kyr André était entouré et par la conviction que la question ukrainienne n'était qu'une manoeuvre de l'Allemagne et de l'Autriche, et de date récente, alors qu'en réalité elle était de quelque soixante ans antérieure. Le Métropolitte fut donc dépeint comme un agent allemand des plus dangereux, et cette réputation persista longtemps, même après la guerre.

J'ai été personnellement à même de contrôler l'exactitude de tout ce que je viens de dire, car moi non plus je n'ai pas été exempt d'ennuis assez graves durant cette période, où la crainte des espions avait fini par dégénérer en une affection morbide qui s'était emparée de bien des esprits, et cela dans toute l'Europe. Plus heureux, toute fois que le Métropolitte, je n'ai eu que six mois à passer en prison. Au cours de l'instruction qui fut faite à mon endroit — j'étais alors en France — lecture me fut donnée d'une longue note au sujet de Kyr André, où il était dépeint sous les couleurs les plus noires. J'étais assis auprès du magistrat qui m'interrogeait: sans qu'il s'en aperçut, je me soulevai légèrement sur ma chaise et pus lire l'en-tête de la pièce: « Etat-Major général de l'armée, 2^e bureau ». Je savais que c'était le Bureau des renseignements, l'*Intelligence Service* française. Tous ces rapports calomnieux ou fortement exagérés venaient des agents de contre-espionnage à Stockholm. Mon affaire se termina d'ailleurs par une ordonnance de non-lieu.

* * *

De Stockholm, le Métropolitte continua sa route vers Rome par le Danemark, puis par la Suisse: c'était le seul chemin à prendre. J'ai entendu raconter par la suite qu'il avait eu une entrevue avec Guillaume II à son Quartier général de Spa en Belgique, et qu'il s'était arrêté à Berlin pour recevoir des instructions de la Wilhelmstrasse. Il n'alla jamais à Spa et ne s'arrêta à Berlin que le temps nécessaire pour changer de train. On a été jusqu'à suspecter sa conduite, et à le donner comme étant en relations avec des personnes douteuses. On sait que c'est parfois à ces sources que la police secrète est bien forcée de se renseigner. Les rapports de police ne sont pas des documents historiques de première valeur: ils fournissent des points de repère, des indications à contrôler et rien de plus.

Ces bruits tendancieux furent néanmoins pris en sérieuse considération. Kyr André, après une tournée dans différentes villes suisses où des compatriotes que l'on ne pouvait tout de même pas l'empêcher de voir l'avaient invité, se retira au monastère d'Einsiedeln, en attendant le résultat des démarches qu'il avait fait faire pour obtenir la libre entrée sur le territoire italien. Alors que les agents diplomatiques le représentaient comme occupé d'intrigues politiques, il employait son temps à la composition de plusieurs mémoires destinés au Souverain

Pontife. L'un d'eux, fruit de son séjour en Russie, traitait des espérances que l'on pouvait concevoir au sujet de l'union dans ce pays, et de la ligne de conduite à suivre pour la propager. Un autre roulait sur un sujet qui a été plusieurs fois envisagé depuis le XVI^e siècle et qui est maintenant en pleine réalisation sous diverses formes: « De la nécessité d'introduire des branches de rite oriental dans les Ordres religieux latins ». Ces deux Mémoires sont datés d'août 1917: je n'en ai jamais eu communication, mais je connais parfaitement les idées du Métropolitain sur le second point, auquel je consacrerai plus tard tout un chapitre.

Il alla discuter ce deuxième Mémoire avec son ami le Père Vladimir Ledochowski, Général de la Compagnie de Jésus. En effet, aussitôt après la Congrégation générale tenue en 1915, alors que l'Italie était encore neutre mais que l'on pouvait prévoir avec certitude sa prochaine entrée dans la guerre aux côtés des Alliés, le Général, sujet autrichien et comme tel exposé à quelque mesure de rigueur, quitta Rome et se rendit d'abord à Brig près de Sion, le 17 mai 1915, puis à Zermatt, et enfin le 1^{er} août à Zizers, au nord de Coire, dans le canton des Grisons, dans un hospice pour prêtres. Voyant que la guerre se prolongeait et qu'on ne pouvait en prévoir la fin, il fit venir auprès de lui toute la Curie généralice et ne rentra à Rome qu'au moment de l'armistice de Rethondes en novembre 1918.

L'autorisation de pénétrer en Italie n'arrivait toujours pas. Sur de nouvelles instances, le cardinal Pietro Gasparri, Secrétaire d'Etat, lui fit répondre que, s'il persistait dans son désir, la permission lui serait accordée, mais que le Gouvernement italien ne pouvait répondre des conséquences de son entrée sur le territoire d'une des nations de l'Entente dans les circonstances où l'on se trouvait alors. Evidemment, les informations sur son compte recueillies par la France à Stockholm et en Suisse avaient été communiquées à l'Angleterre et à l'Italie. Il pourrait voir le Pape, mais à sa sortie du Vatican il aurait été immédiatement interné. Sortant de captivité, il n'avait aucune envie d'en commencer une autre et il prit le parti de retourner purement et simplement en Galicie. On ne pouvait lui refuser de voir le Souverain Pontife, pas plus que le Gouvernement italien n'avait nié le passage à travers son territoire à d'autres hauts prélats de nationalité allemande ou autrichienne, mais la légende créée autour de son nom avait pris une telle ampleur, que les Gouvernements de l'Entente, particulièrement le Gouvernement français, mettaient leur veto absolu à ce que pleine liberté lui fût laissée.

Vers octobre 1917, il était de retour à Léopol. Son entrée fut triomphale. Le nouvel empereur Charles I envoya un archiduc pour le complimenter. Il retrouvait son palais en désordre, ses collections scientifiques en partie disparues, nombre de membres de son clergé morts ou dispersés, ses oeuvres ruinées ou du moins gravement compromises, le pays ravagé par les allées et venues des armées: la première conquête russe, le recul qui suivit l'échec sur la Dunajec, la deuxième offen-

sive russe, le second recul, les dégâts de toute sorte inséparables du passage des troupes en campagne.

Il était rentré dans sa résidence comme porté sur les épaules de son peuple. De Peremysl jusqu'à Léopol, la population, venue souvent de très loin, se massait sur la voie ferrée tout le long du parcours, pour voir seulement passer le train, et s'écrasait aux stations. Il se remit à l'oeuvre sans se décourager.

DEUXIÈME PARTIE

Je dois maintenant raconter de la manière la plus claire possible l'histoire assez compliquée de la Grande Ukraine ou Ukraine russe durant le temps de la captivité du Métropolitain, histoire nécessaire à l'intelligence du seul événement auquel il fut mêlé, et je la poursuivrai, comme je l'ai annoncé, jusqu'au 18 mars 1921, date du traité de Riga qui marque le début de la domination incontestée des Soviets.

Dès l'abdication de Nicolas II, l'Ukraine russe fut en fermentation. Le séparatisme était latent, même chez ceux qui, tout en se disant Ukrainiens, parlaient habituellement russe. La demi-liberté d'opinions accordée en 1905 avait naturellement encouragé ce mouvement, et un bon nombre de journaux ou périodiques divers furent fondés, maintenant que l'impression de livres en ukrainien n'était plus empêchée par la censure. Il y eut même une Revue hebdomadaire paraissant en russe à Pétrograd, *Ukrainskij Viestnik* (« Le Messager de l'Ukraine ») destinée en partie à encourager la tendance à l'autonomie, et en partie aussi à ceux qui, tout en professant des sentiments analogues, ne parlaient que le russe. Dans son numéro du 24 août 1906 (pp. 918-921) cette Revue publia une liste de tous les périodiques ukrainiens de Russie déjà fondés ou en projet à cette date. On en comptait 39, dont 34 en ukrainien et cinq bilingues (ukrainien et russe), et douze paraissaient déjà. Au point de vue social, il n'y avait pas l'antagonisme qui existait en Galicie entre grands propriétaires et paysans. Il y avait bien des Polonais qui possédaient de grands domaines en Ukraine, mais il existait aussi des Ukrainiens grands propriétaires.

Le Gouvernement provisoire présidé par le prince Georges Lvov et dont Kerenskij était le grand animateur se rendait bien compte de cette situation. Il décréta la formation de corps d'armée territoriaux purement ukrainiens. On y groupait tous les soldats d'origine « malorusse », et en plus il s'en forma d'autres composés de volontaires dont beaucoup avaient abandonnés l'ancienne armée impériale.

Une Rada ou Assemblée centrale se constitua aussitôt: elle fut élue par un Congrès national composé de délégués des municipalités, des coopératives, des sociétés politiques, scientifiques, littéraires. Elle s'ouvrit plus tard aux représentants des soldats, ouvriers et paysans, et des minorités russe, juive et polonaise.

En mai 1917, la Rada envoya une députation à Pétrograd pour demander l'autonomie des territoires ukrainiens et la reconnaissance de l'ukrainien comme langue officielle. Kerenskij fit rejeter cette demande, et refusa même de reconnaître la Rada comme représentation régulière du pays, ce que voyant, celle-ci publia le 15 juin son premier *Universal* ou manifeste, qui proclamait la rupture avec l'Etat russe. En même temps, on instituait comme pouvoir exécutif le Secrétariat général, avec Simon Petlioura à la Guerre et Alexandre Choulghine aux Affaires Etrangères. Trois membres du Gouvernement provisoire de Pétrograd, Kerenskij, Tseretelli et Terechtchenko se rendirent alors à Kiev pour parlementer et reconnurent l'autonomie et le Secrétariat général. Choulghine alla trouver l'ambassadeur de France Joseph Noulens et manifesta le désir de recourir à la France pour organiser l'armée, les finances et l'enseignement. Dès décembre, la France et l'Angleterre se faisaient représenter auprès de la Rada; d'autres Puissances envoyèrent des délégués officieux.

Il n'était cependant pas encore question d'une rupture complète avec la Russie. En attendant, toutefois, la langue ukrainienne littéraire, telle qu'elle avait été formée en Galicie depuis près d'un demi siècle par la coordination des quatre parlers vulgaires du pays, c'est à dire les plus éloignés philologiquement du russe, fut déclarée langue d'Etat. Vu son emploi courant en Galicie pour les choses de l'administration sous le régime autrichien, concurremment avec le polonais, elle eût pu parfaitement jouer ce rôle si tous les employés l'avaient également bien comprises. Mais, dans la Russie occidentale, la langue de l'administration et d'une partie de la population, celle des villes, était le russe, et les parlers ukrainiens se rapprochent d'autant plus du russe que l'on s'éloigne de la Galicie. Beaucoup d'employés durent commencer par apprendre cette langue administrative nouvelle pour eux, et il en résulta un certain désordre d'ailleurs inévitable.

Le 7 novembre 1917, le coup d'Etat bolchévique monté à Pétrograd par Lénine et Trotskij renversa le Gouvernement provisoire. La Stavka ne tarda pas à être dissoute: la Mission militaire française auprès des armées russes n'avait plus de raison d'exister: l'ambassadeur l'envoya à Kiev auprès de la Rada. Le Gouvernement de celle-ci, présidé par Holbovyč, n'était pas assez fort pour contenir les impatiences sociales qui se faisaient jour là comme partout ailleurs. Des décrets quelque peu imprudents relatifs à la transmission des terres, à la limitation des paiements faits par les banques sur les comptes-courants, favorisèrent sans le vouloir la formation de bandes bolchéviques. Il y eut une tentative de coup d'Etat à Kiev, mais les éléments d'ordre, soutenus par les Cosaques, triomphèrent des ouvriers et des soldats révoltés. La Rada, un instant très menacée, reprit en mains le pouvoir, et, le 20 novembre, un acte solennel proclamait la République ukrainienne indépendante. Le Gouvernement bolchévique de Pétrograd ne pro-

testa pas, mais il ne tarda pas à révéler, par ses manoeuvres, l'intention d'englober l'Ukraine dans la fédération soviétique. Il accusait la Rada de poursuivre une politique bourgeoise et de se faire la complice du parti K. D. (constitutionnel démocrate) et de Kalédine, l'un des anciens généraux tsaristes qui essayaient de rétablir la monarchie. Ces manifestations étaient aggravées par la propagande communiste que faisaient, en traversant l'Ukraine, les troupes russes licenciées sur le front sud-ouest. Finalement, le 16 décembre, Lénine somma la Rada d'avoir à aider les troupes soviétiques contre Kalédine, à empêcher le passage vers le Don des soldats partisans de ce général cosaque, et enfin à renoncer au désarmement des gardes rouges ukrainiens. La Rada centrale ne pouvait y consentir sans se suicider, et, à la fin de décembre, les Soviets déclarèrent la guerre à l'Ukraine indépendante, installant le 26 une Rada soviétique à Kharkov. Trotskij vint à l'ambassade de France et demanda le rappel de la Mission militaire de Kiev: Noulens refusa net. Sur ces entrefaites, un officier français, ingénieur de profession, mobilisé à Kiev, et très en coeur auprès d'un ministre influent à Paris, fit instituer par le Gouvernement français, sans que l'ambassadeur en fût informé, un Haut Commissariat de France à Kiev, et le général Tabouis, qui était présent à Kiev, fut nommé Haut Commissaire. Cette nomination comportait la plénitude des pouvoirs civils et militaires. Le but poursuivi était de profiter des richesses agricoles de l'Ukraine.

Ce plan ne put réussir. Au début de janvier 1918, la guerre civile éclata dans les rues de Kiev entre les troupes de la Rada et les bandes bolchéviques. Toutes sortes de violences s'étaient déjà produites dans les campagnes. Les Bolchéviks de la ville, un instant matés, reçurent un appui sérieux dans la personne du général bolchévik Mouravjev, qui investit Kiev, la bombardra pendant huit jours et finalement s'en empara le 8 février. Les fusillades et les désolations de tout genre qui ensanglantaient la Russie s'étendirent peu à peu à toute l'Ukraine au fur et à mesure que les Bolchéviks gagnaient du terrain. Le métropolite orthodoxe de Kiev, Vladimir, fut au nombre des victimes. Quant à la Rada centrale, elle put se réfugier à Vinnitsa, en Podolie, alors occupé par l'Autriche.

Devant l'incertitude du lendemain et la menace de l'invasion bolchévique, la Rada centrale avait accepté, dès janvier, d'intervenir aux négociations de paix entamées par la République des Soviets à Brest Litovsk la ville même où avait été signé le pacte d'Union religieuse de 1595. Le 27 janvier-9 février fut conclu entre l'Ukraine d'une part, la Quadruple de l'autre, le premier traité de Brest-Litovsk, qu'il faut se garder de confondre avec le second traité du même nom, signé le 18 février - 3 mars entre les Bolchéviks et l'Autro-Allemagne. Le premier seul de ces deux traités nous intéresse ici.

L'Ukraine concluait en réalité une paix séparée. On l'en blâma alors

dans les pays de l'Entente, mais aujourd'hui le recul des événements permet de mieux les apprécier et de donner raison à l'Ukraine. A cette époque, l'Allemagne était encore très forte, et les faits ont montré que l'Entente, préoccupée de ce qui se passait sur le front ouest, était hors d'état de venir en aide d'une manière efficace au nouvel Etat, dans le cas où celui-ci aurait eu l'intention et la possibilité de continuer la guerre. S'arrêter à ce dernier parti, c'était se mettre entre deux adversaires également redoutables: l'Allemagne d'un côté, qui allait faire sa paix avec les Soviets, et ceux-ci de l'autre. La Rada traita, d'autant plus volontiers qu'elle y trouvait des avantages immédiats certains et qu'elle n'aurait plus eu affaire qu'aux Soviets seuls, dont elle espérait encore triompher.

Tant au point de vue politique qu'au point de vue économique, l'Allemagne et l'Autriche avaient en effet intérêt à se ménager l'Ukraine. Rien d'étonnant à ce que le premier traité de Brest-Litovsk ait donné satisfaction, tant dans le second paragraphe de son article 2 que dans les articles secrets qui furent connus quelques jours après, aux aspirations ukrainiennes, qui ne différaient pas en cela des vues du parti russe modéré en ce qui concernait la frontière avec la Pologne. La Région de Kholm avec sa ville principale peuplée en majorité de Polonais et son territoire peuplé en majorité d'Ukrainiens, et comme tel objet de multiples contestations, était nettement attribuée à l'Ukraine, ce qui provoqua les protestations polonaises. D'après les articles secrets, la Ruthénie podcarpathique restait en dehors du traité, ainsi que la Galicie orientale, mais pour celle-ci le Gouvernement autrichien s'engageait à séparer exactement la partie qui devait dépendre de Léopol de celle qui relèverait de Cracovie. Le premier traité de Brest-Litovsk eut une détestable réputation dans les pays de l'Entente, et cela était parfaitement justifié en ce qui regardait la Russie, mais il n'est que juste de reconnaître que la frontière polono-ukrainienne qui y était préconisée était, de Tarnograd au sud à Vygonovichtchi au nord-est, conforme à l'ensemble de la réalité des choses. On peut en effet reconstituer les limites entre la Pologne et l'Ukraine prévues par le premier traité de Brest-Litovsk en partant de Tarnograd, au nord de Iaroslav, tout près de l'ancienne frontière russo-galicienne, et en suivant du sud au nord une ligne passant à peu près par les localités suivantes: Bialogrod, Szczebrzeszyn, Krasnostav, Puchaczow, est de Parczew, Rudno, Miedzyrzec, Holowczyce, Mielnicki, puis allant droit à l'est jusqu'à Vygonovichtchi. Au delà, le tracé n'a pas été précisé.

Voici maintenant, sinon le texte, du moins le sens des articles secrets: 1° l'Ukraine se désintéresse complètement de la Bessarabie; 2° l'Ukraine renonce à toute revendication des régions du territoire hongrois peuplées par des Ukrainiens, c'est à dire à la Podcarpathie russe d'aujourd'hui; 3° l'Ukraine cède à l'Autriche-Hongrie, aux environs de Khotin, une bande de territoire d'une superficie de 300 kilomètres

carrés; 4° l'Autriche s'engage à délimiter la province de Galicie en séparant complètement la Galicie orientale de la région de Cracovie.

Quant à la Rada bolchévique de Kharkov, elle demandait à être admise aux négociations soviéto-allemandes sur un pied d'égalité avec la Rada centrale de Kiev. C'est pourquoi celle-ci se rapprochait de l'Allemagne et de l'Autriche, préférant la tutelle de ces Puissances à la tyrannie maximaliste. L'Ukraine, nouvel Etat indépendant, se considérait comme n'ayant jamais été en guerre avec les Empires centraux, et, à la faveur de ce subterfuge, l'Allemagne comptait sur le blé ukrainien pour ravitailler ses villes surpeuplées et réduites à une demi-famine par suite du blocus des Alliés. Il y eut une semaine de durs combats, en même temps que les Allemands traitaient avec la Rada centrale réfugiée à Vinnitsa qui les avait appelés, et, le 13 février 1918, ils entraient à Kiev et y réinstallaient la Rada, voulant se prévaloir de cette alliance pour être seuls en droit, désormais, de parler au nom de l'Ukraine. De fait, le pays leur fut livré, et ils s'y maintirent jusqu'à l'armistice du 11 novembre suivant.

La domination bolchévique n'avait pu s'étendre à la Podolie, car cette région était occupée par les troupes autrichiennes, qui s'étaient montrées énergiques et avaient réprimé toute tentative de troubler l'ordre.

Les Allemands conseillèrent à la Rada de remettre en vigueur le droit de propriété qu'elle avait imprudemment laissé violer. Par le deuxième traité de Brest-Litovsk, signé entre les Allemands et les Bolchéviks le 18 février - 3 mars 1918, ceux-ci s'étaient interdit d'intervenir en Ukraine, car les Allemands voulaient se réserver ce pays pour en faire leur grenier d'abondance. C'était aussi le but de l'Entente, mais elle se trouvait frustrée du fait que l'Allemagne était arrivée la première sur les lieux.

La Rada n'écoula pas les avis des Allemands relativement au rétablissement du droit de propriété, et devint de plus en plus impopulaire même dans les milieux purement ukrainiens, tandis que l'élément russe non bolchévik, irrité de ses tendances séparatistes, humilié de voir les Allemands entrer en pacificateurs, restait simple spectateur des événements. Les Allemands ne soutinrent plus la Rada, et laissèrent se réunir à Kiev une Diète composée de représentants des paysans aisés, classe très nombreuse dans le pays, et d'autres éléments conservateurs de la société. Cette Diète imposa, avec l'appui non déguisé des Allemands, le général Pavel Skoropadskyj comme hetman de toute l'Ukraine. Ce nouveau pouvoir s'installa sans difficulté le 28 avril 1918, et abrogea toutes les mesures socialistes de la Rada et du premier ministre de celle-ci, Holubovyc. La Rada fut dissoute et Skoropadskyj proclamé dictateur.

Les Allemands soutinrent Skoropadskyj parcequ'il leur livrait le libre accès du pays, tandis que lui-même comptait sur leur appui con-

tre le Gouvernement bolchévik des Soviets, quitte ensuite à se soustraire à la mainmise germanique.

Skoropadskyj était un ancien collègue du général finlandais Mannerheim dans la Garde impériale russe, et jusque là il s'était montré favorable à l'Entente. Il avait rallié autour de lui nombre de Russes résolus à accepter de n'importe quelle main le concours dont ils avaient besoin contre la tyrannie maximaliste, comme Milioukov, ancien ministre des Affaires Etrangères et d'autres K. D. ou octobristes, naguère fidèles à l'Entente. C'était le candidat des grands propriétaires, et c'était pour cela que les Allemands l'avaient choisi malgré son passé: on était sûr qu'il ferait une politique réactionnaire et notamment suspendrait la réforme agraire. C'est cette attitude qui finit par lui aliéner les populations et entraîna sa chute pour le jour où l'armistice de Rethondes du 11 novembre mettrait fin aux hostilités et lui enlèverait l'appui des troupes allemandes.

L'Allemagne éprouva une première déconvenue lorsqu'elle essaya de profiter de sa mainmise sur l'Ukraine pour assurer son ravitaillement. L'ambassadeur de France à Pétrograd, Joseph Noulens, savait, par les rapports de l'agent très expérimenté d'une grande maison de blé, qu'il devait en être ainsi. Cet agent, qui depuis trente ans parcourait toutes les régions productrices de céréales, avait pu se procurer en Angleterre un passeport signé Litvinov, qui constatait sa qualité de Russe, mais il disposait, suivant les besoins, de plusieurs autres passeports émanant de chancelleries diverses, qui lui permettaient de visiter les zones occupées par les ennemis de l'Entente et de se faire bien accueillir dans les régions dont il recensait les approvisionnements pour le compte de l'Entente. Grâce aux constatations qu'il fit au cours d'une tournée d'études dans la Russie méridionale, donc en Ukraine, les Gouvernements alliés purent juger qu'une grande partie des blés qui avaient été mis en silos de 1914 à 1918 étaient détériorés et hors d'état d'être consommés. Les Allemands comptaient sur dix millions de tonnes de blé à trouver en Ukraine, mais il fallait réduire ce chiffre à un dixième à peu près.

La bourgeoisie russe manqua alors de prudence. Restée très monarchiste et ne visant qu'à reconstituer la Grande Russie, elle fit des démonstrations qui effrayèrent les Allemands, et ceux-ci, par contrepoids, poussèrent l'hetman vers les partis de gauche. Skoropadskyj était descendant d'un des anciens Hetmans de l'Ukraine, il avait été le premier organisateur des régiments ukrainiens réguliers décrétés par le Gouvernement provisoire Lvov-Kérenskij. Il maintint l'ukrainien comme langue d'Etat et affirma officiellement l'indépendance souveraine du pays, mais, bien qu'il fût général de l'ancienne armée impériale et somme toute de culture russe, il ne gagna pas les sympathies de l'élément russe, qui aurait seul pu lui fournir des fonctionnaires dévoués et capables, mais qui ne voulut pas le faire à cause des tendances séparatistes qu'il mani-

festait, et qui d'ailleurs ne le pouvait pas à cause de la conservation comme langue d'Etat d'un idiome auquel cet élément n'était pas habitué. Il était difficile de trouver un nombre suffisant de ces fonctionnaires dans les milieux ukrainiens. Ceux-ci d'ailleurs contrecarraient l'ataman, voyant en lui l'aristocrate et le grand propriétaire. La politique autrichienne, jalouse des succès de l'Allemagne dans la question ukrainienne, venait ajouter ses intrigues à toutes ces difficultés. Néanmoins, au bout de six mois d'un travail acharné, l'hetman Skoropadskyj avait formé un ministère modéré et travailleur, fait voter des lois équitables, rendu son essor à l'industrie sucrière, principale ressource du pays, organisé les cadres de huit corps d'armée, conclu des alliances antibolchéviques avec les Cosaques du Don, avec ceux du Kouban, avec ceux d'Orenbourg; il comptait agir d'accord avec l'amiral Koltchak qui détenait alors la Sibérie, et il était en paix avec la Pologne. S'il faut en croire un de ses familiers, l'indépendance absolue de l'Ukraine ne devait durer que jusqu'au jour où il aurait été possible de reconstituer une Russie nouvelle, probablement sous forme fédérative, dans laquelle l'Ukraine aurait trouvé sa place au même titre que tous les autres éléments non grands-russes (25). En attendant, l'Ukraine formait un élément d'ordre. C'eût été à coup sûr le parti le plus sage. Il est fâcheux que les séparatistes ukrainiens à outrance ne l'aient pas compris, et que d'un autre côté les Russes intransigeants n'aient pas accepté de collaborer avec lui en attendant l'avenir.

Lorsqu'arriva en novembre 1918 l'armistice de Rethondes qui mit fin à la guerre européenne, Skoropadskyj se trouva dans une position encore plus difficile. L'Entente était victorieuse: il fallait se faire reconnaître par elle, mais elle exigeait que l'hetman proclamât auparavant l'union de l'Ukraine avec la Grande Russie pour le moment où celle-ci serait débarrassée des Bolchéviks. C'était la conséquence de l'impression produite par le premier traité de Brest-Litovsk, et c'était justement ce que demandaient les éléments russes conservateurs de Kiev. Skoropadskyj, dans l'espérance que les troupes de l'Entente viendraient peu à peu relever les garnisons allemandes auxquelles on intimerait en attendant l'ordre de rester, s'adressa au consul de France à Odessa, Hennot. Celui-ci promit au nom de son Gouvernement que, dans le délai d'un mois, cinq divisions de l'armée de Salonique seraient en Ukraine. Il n'avait pas, paraît-il, d'instructions suffisantes et fut par la suite désavoué. Mais Skoropadskyj, se croyant maître de la situation, lança une proclamation dans le sens voulu par l'Entente et par les cercles russes conservateurs. Ceux-ci acceptèrent alors de collaborer avec lui.

Il était trop tard. L'Entente n'envoya pas un seul soldat, la Révolution allemande mit le désordre parmi les troupes d'occupation. La nouvelle armée ukrainienne n'avait pu commencer à exister que lors de la première conscription, en novembre 1918, au moment même où était signé l'armistice de Rethondes. Un des adversaires politiques de Sko-

ropadskyj, Simon Petlioura, jusque là maintenu en prison, fut mis en liberté sur les instances des Allemands. Petlioura, instituteur de son état, ancien chef militaire antibolchévik au temps de la Rada, appartenait au parti socialiste modéré et était d'opinions ukrainiennes radicales, dans le sens de l'indépendance absolue et perpétuelle. Il constitua avec Vinnitchenko un « Directoire national ukrainien », qui n'était somme toute que l'ancienne Rada ressuscitée. Lors de la proclamation de l'hetman, ce Directoire se déclara Gouvernement national de l'Ukraine à Biélaja Tserkov, où 2.000 soldats galiciens étaient en formation en vue d'occuper la Galicie orientale, qui venait de se proclamer Etat indépendant, comme on le verra plus loin.

Ces soldats formèrent le premier noyau d'une troupe plus nombreuse que Petlioura réunit rapidement et avec laquelle il marcha sur Kiev pour renverser l'ataman. Les Allemands avaient conçu une mauvaise humeur croissante à la suite de la proclamation de Skoropadskyj: ils laissèrent faire. Des détachements de volontaires russes s'étaient aussi formés pour appuyer l'hetman, sous le commandement du général comte Keller, mais celui-ci manifesta des opinions tellement monarchiques qu'il dut être remercié au bout de cinq jours et remplacé par le général prince Dolgoroukij. Les troupes de Petlioura furent d'abord repoussées à vingt cinq verstes de Kiev. Les Allemands conclurent avec elles une trêve qui ne regardait qu'eux, mais qui allait leur permettre de rentrer par échelons en Allemagne, tandis que Skoropadskyj attendait toujours les troupes de l'Entente qui devaient venir d'Odessa, mais qui n'arrivaient jamais.

Le Directoire gagna les paysans en leur promettant la remise en vigueur des « Universals » de la Rada, abrogés par Skoropadskyj; des défections se produisirent parmi les troupes de l'ataman; les approvisionnements amassés par celui-ci pour la future armée ukrainienne furent utilisés par Petlioura, pendant que les Allemands, sous la pression des Conseils de soldats et peut-être d'après des instructions venues de Berlin, proclamaient leur neutralité absolue et déclaraient ne pas s'opposer à l'entrée des troupes du Directoire à Kiev, clause essentielle de la trêve signé peu de temps auparavant. Le 13-26 décembre 1918, Skoropadskyj abdiqua, ses ministres se sauvèrent, sauf le président, Gherbel, un Russe, qui resta à son poste et remit officiellement le pouvoir aux représentants du Directoire. Lors de l'entrée des troupes de celui-ci, il y eut néanmoins des désordres: beaucoup d'officiers de l'hetman déchu ou de volontaires russes furent tués isolément, et l'énergie du commandant militaire allemand, général Bronsart von Schellendorf, ainsi que du représentant diplomatique von Berchem empêchèrent seules les quelque 2.000 Russes internés au Musée pédagogique de subir le même sort. On finit par les évacuer par échelons sur l'Allemagne, ainsi qu'un grand nombre de Russes qui abandonnèrent Kiev devant une avance probable des Bolchéviks déjà menaçants. Pavel Skoropadskyi est mort à l'hôpital

en Bavière à Metten le 26 avril 1945: il avait été blessé grièvement le 16 avril durant un bombardement. Son fils Danilo serait en Angleterre.

* * *

Parmi les questions multiples qui requéraient l'attention du Gouvernement de Skoropadskyj, il y avait l'organisation ecclésiastique à donner au pays. L'Eglise catholique, dans sa hiérarchie telle que l'ancien Etat russe l'avait laissée, appartenait toute entière au rite latin, si l'on fait abstraction du petit groupe de rite oriental qui commençait à se former à Kiev. Ce ne fut cependant que plus tard, sous le gouvernement de Petlioura que l'Ukraine fut représentée auprès du Saint Siège, vers mai 1919, d'abord par le comte Michel Tyszkiewicz, issu d'une ancienne famille ruthène latinisée comme tant d'autres, puis, lorsque celui-ci eut été envoyé à Paris comme chef de la délégation ukrainienne à la Conférence de la paix, par le Père Francois Xavier Bonne, Rédemptoriste belge passé au rite oriental en vue de l'assistance spirituelle aux émigrés ruthènes du Canada, rentré un moment en Galicie et devenu, au temps du comte Bobrinskij, administrateur ecclésiastique du district de Tarnopol: Bobrinskij n'avait pas osé l'expulser parceque sujet belge. Pour le moment, Skoropadskyj ne s'occupa que de l'Eglise orthodoxe.

Il y avait deux partis en présence. Celui qui était favorable à l'accord avec la Russie dans l'avenir préconisait l'entente avec le Patriarche de Moscou Tikhon (Biélavine), qui devait être élu le 28 octobre 1918 par le Concile national de l'Eglise russe, au moment où les Bolchéviks s'emparaient du pouvoir à Moscou. Ce parti accepta comme métropolitain de Kiev Antoine, archevêque de Volhynie, l'un des plus fougueux propagateurs de l'orthodoxie en Galicie, confirmé ensuite par le Patriarche Tikhon. Celui qui revendiquait l'indépendance complète du pays ne pouvait que demander, en vertu des principes en vigueur dans l'Eglise orthodoxe, l'indépendance ecclésiastique avec un chef nettement ukrainien. Comme on n'arrivait pas à s'entendre, un Concile fut convoqué pour le 21 juin 1918. Le parti favorable à l'autocéphalie songea à établir à Kiev un patriarcat à l'image de celui de Moscou, bien que Kiev n'eût jamais été un patriarcat, mais bien une dépendance de celui de Constantinople.

Il ne saurait échapper à un observateur attentif que le parti de l'autocéphalie était mû uniquement par des considérations nationalistes et faisait bon marché du dogme. En effet, il songea à offrir le patriarcat à la personnalité la plus représentative du monde ukrainien, le Métropolitain Kyr André Szeptyckyj, en communion avec le Saint Siège romain! Cet événement, s'il avait pu se réaliser, aurait été gros de conséquences, quand on réfléchit en quoi consiste, selon les principes de l'Eglise orthodoxe, le lien de la communion ecclésiastique. Il repose uniquement sur le chef de l'Eglise particulière, dont les métropolitains et évêques font commémoration solennelle durant les offices: si ce chef suprême est

catholique, l'Eglise entière se trouve par le fait même en communion extérieure avec le Pape. Etant donné que le seul point de doctrine qui compte pour la grande masse du peuple et même le clergé inférieur est la reconnaissance de la primauté d'honneur et de juridiction du Pontife romain, l'élection du Métropolitain André aurait pu d'un seul coup réunir l'Ukraine à l'Eglise catholique. On comprend que cette perspective, pour douteuse qu'elle fût, ait dû lui faire impression. Toutefois, il y avait des conditions essentielles qu'il devait mettre à son acceptation. Il s'en est ouvert dans une lettre à l'archiduc Guillaume, fils de l'archiduc Charles Etienne, candidat de l'Autriche pour un trône éventuel d'Ukraine. Le brouillon de cette pièce fut retrouvé au cours des perquisitions faites postérieurement au palais métropolitain de Léopol par les Polonais, et ils nous ont rendu sans le savoir le service de publier cette lettre et de donner le fac-simile photographique du début et même de la partie essentielle, dans le but de prouver que le Métropolitain se livrait à des intrigues politiques (26). Aucun résumé ne saurait en remplacer le texte:

« J'apprends qu'une partie du Synode général de l'Eglise ukrainienne qui doit s'assembler le 21 de ce mois (la lettre est datée de Léopol, 13 juin 1918) pense m'offrir la dignité de Patriarche ukrainien. Cette démarche serait d'une part l'expression d'une opposition des Ukrainiens contre l'élection d'Antoine comme métropolitain de Kiev, et de l'autre elle affirmerait d'une manière concrète l'autocéphalie de l'Eglise ukrainienne. L'autocéphalie, combattue à outrance par les partis réactionnaires, n'en répond pas moins aux vœux des ukrainiens. L'hetman aurait déclaré qu'au cas où le Synode ne prendrait point de décision à ce sujet, il ne lui resterait qu'à octroyer cette autocéphalie. Je n'ai aucune idée si ma candidature est posée par quelque parti plus significatif, ou si ce n'est qu'une velleité momentanée et sans conséquence. Si la première éventualité venait à se produire, il y aurait lieu à ce que Votre Altesse Impériale en soit informée de ma part, et puisse se rendre compte de ce que serait la position éventuelle que je prendrais à cet égard. Je ne pourrais accepter qu'une élection absolument libre, émanant d'une grande majorité, et qui obtiendrait ainsi une valeur canonique selon les principes de l'Eglise orientale. Il va sans dire qu'une telle élection équivaldrait à l'acceptation de l'Union. Pour le moment, les pouvoirs que j'ai reçus du Pape Pie X pourraient suffire. Naturellement, je devrais de même demander l'assentiment de Sa Majesté.

« Il m'est difficile d'avoir, à Lemberg, quelques informations plus précises. Me sachant depuis longtemps partisan de cette idée, on m'a suggéré de préparer l'élection par quelque propagande. Je ne voudrais pas le faire par principe, et ne le pourrais à cause du peu de temps qui reste. Si Votre Altesse Impériale sait quelque chose à ce sujet ou en était informée, je serais bien reconnaissant d'avoir quelques renseignements... ».

Cette lettre demande à être lue avec beaucoup d'attention. Il en

résulte ceci: c'est que le Métropolitte André était favorable à l'idée de l'autonomie de l'Eglise d'Ukraine, ce qui est tout à fait conforme aux principes de l'Eglise orientale et à la pratique suivie couramment dans l'Eglise catholique, avec le sens différent qu'y a naturellement le mot autonomie. Au XVII^e siècle, il avait été question de l'érection d'un Patriarcat à Kiev, et la Propagande eut à s'occuper de l'affaire: j'en avais trouvé la preuve dans les archives, et la copie que j'en avais tirée était entre les mains du Métropolitte, qui lisait avec la plus grande attention tout ce que je lui envoyais. Sans vouloir, par principe, favoriser en rien le mouvement en sa faveur, il y voit un moyen de ramener toute l'Ukraine à l'Eglise catholique, pourvu que l'élection soit faite à une grande majorité, ce qui aurait eu pour résultat d'en assurer la stabilité. Enfin, dans l'esprit du Métropolitte, une telle demande équivaut à l'acceptation de l'Union, c'est à dire à la reconnaissance de la primauté de juridiction du Pape, qui aurait dû confirmer cette élection. Aucun évêque catholique se trouvant dans la position du Métropolitte n'aurait pu agir avec plus de prudence et en même temps d'opportunité. Quant au fait que Skoropadskyj ait déclaré pouvoir accorder cette autocéphalie, il n'a rien d'étonnant pour qui connaît la pratique de l'Eglise orthodoxe, pour laquelle l'autorité suprême, en dehors du Christ qui n'est plus sur la terre, est le Concile oecuménique: or, un tel Concile ne s'est plus réuni depuis celui de 787 et celui de 869, qui condamna Photius, n'est pas accepté comme oecuménique par cette Eglise. Le Patriarcat roumain, qui date du 4 février 1925, a été érigé par le Saint Synode de l'Eglise orthodoxe roumaine et a reçu la sanction légale du Sénat du royaume dans la séance du 12 février. On demanda après coup l'assentiment du Patriarche de Constantinople, qui ne le refusa pas: l'eût-il fait, que l'on aurait passé outre, comme firent les Bulgares pour leur Exarchat, à l'origine canoniquement rebelle au Patriarcat, et qui n'a cédé que de nos jours. Encore est-il que le Patriarche de Constantinople n'a, selon les principes de l'Eglise orthodoxe, qu'une primauté d'honneur et non de juridiction.

D'ailleurs, pour le cas de Kiev, le parti opposé à une rupture complète avec une Russie régénérée ayant pris le dessus, l'idée de l'autocéphalie de l'Eglise de Kiev fut abandonnée par le Concile. On peut toutefois se demander si elle eût été viable. Certainement non: Kyr André aurait eu les plus grandes difficultés à faire accepter par ses évêques la primauté du Pape, sans parler des autres dogmes controversés, et il en serait résulté tout au plus un schisme intérieur.

* * *

D'ailleurs, les événements politiques allaient faire oublier pour le moment les préoccupations d'ordre ecclésiastique. Une fois proclamé ataman, Petlioura remit en vigueur les « Universals » de la Rada abrogés

par Skoropadskyj. Personnellement, il était plutôt modéré, mais parmi ceux qui l'avaient porté au pouvoir il y avait des partisans d'idées plus avancées, notamment Vinnitchenko. Cette reprise des mesures jadis prises par la Rada eut le même résultat que la première fois: formation de bandes bolchéviques, pillages, incendies, que Petlioura, tout en les désapprouvant, fut impuissant à réprimer.

Les décisions prises par lui, les opinions connues de plusieurs membres de son ministère le firent fortement soupçonner par l'Entente de bolchévisme caché. Une de ses délégations, partie pour Odessa afin de se mettre d'accord avec le commandant des forces françaises, fut de ce chef empêchée de retourner à Kiev. Une deuxième délégation, envoyée en janvier 1919, n'eut pas davantage de résultat. Une troisième ne put s'entendre sur les conditions posées par la France à sa collaboration. Il semble que l'échec des pourparlers ait été causé surtout par le refus du Directoire de Petlioura de mettre en liberté et de faire conduire à Odessa un certain nombre de personnes ayant fait partie du Gouvernement de Skoropadskyj. Parmi elles se trouvait l'ancien ministre Gherbel, le même qui avait eu l'honnêteté de rester à son poste pour assurer la transmission régulière des pouvoirs au Directoire, et que celui-ci retenait sous l'inculpation de haute trahison. Il ne s'agissait pas tant de haute trahison que de rivalité politique. D'ailleurs, les Français quittèrent Odessa en avril 1919. L'Ukraine l'occupa un instant, mais ne put y rester, chassée qu'elle fut par les Bolchéviks. Ceux-ci proclamèrent dès le 27 novembre 1918 un Gouvernement provisoire soviétique en Ukraine, comme préparation à une occupation du pays. Le 3 janvier 1919, ils entraient à Kharkov. Prenant prétexte des pourparlers d'Odessa avec l'Entente, ils déclaraient la guerre à Petlioura le 18-31 janvier. En même temps les Polonais, qui venaient de commencer la reconquête de la Galicie orientale, le menaçaient à l'ouest. Le 3-6 février, Kiev était prise et le Directoire se réfugiait encore une fois à Vinnitsa en Podolie. Des relations furent bien reprises entre le Directoire et la Mission militaire française d'Odessa dans le courant de mars, mais elles n'aboutirent pas devant l'impossibilité de concilier les prétentions des Polonais, alliés des Français, et celles des Ukrainiens au sujet de la Galicie orientale et de la Kholmchénie.

Sur ces entrefaites, l'armée du général cosaque Antoine Ivanovitch Denikine, qui luttait contre les Bolchéviks, mais non pas certes pour l'établissement d'une Ukraine absolument indépendante, conception qui ne sera jamais admise par aucun Russe, faisait des progrès et réoccupait Kharkov le 25 juin. Au début d'août, il prenait Poltava, et, le 23, Odessa. Petlioura, un instant évincé par le Gouvernement provisoire soviétique, rentra à Kiev le 30 août, mais il se trouvait en face d'un nouvel ennemi: Denikine, qui l'en chassa dès le lendemain 31 août. Petlioura reprit le dessus et réoccupa Kiev à la fin de septembre, et en octobre s'emparait d'Orel, à 300 kilomètres au sud de Moscou, pendant

que l'armée de Youdénitch semblait tout près de prendre Pétrograd. Jamais les Bolchéviks n'avaient été aussi bas, pressés qu'ils étaient en plus par les Polonais dans la région de Dvinsk. Mais, comme toujours, le défaut d'entente entre tous ces éléments amena la ruine d'un mouvement qui aurait pu réussir. Les patriotes russes refusaient de rien préjuger de l'avenir et de prendre des engagements au sujet de la constitution future de la Russie reconstituée, les Ukrainiens ne voulaient pas se départir d'un séparatisme absolu, et les Finlandais, malgré les objurgations du général Mannerheim, refusaient de marcher sur Pétrograd pour aller au secours de Youdénitch, qui échoua, tandis que Koltchak essayait à l'est, vers la fin d'octobre une série de revers qui allaient aboutir à sa défaite complète. Denikine annonça bien, à la fin de décembre, qu'il allait ouvrir des négociations avec tous les Etats frontières formés autour de l'ancienne Russie, mais au même moment commençaient ses revers, qui ont fini par aboutir à la dernière tentative avortée du général Vranghel.

En Ukraine, Petlioura reprit l'offensive au début de 1920 avec l'appui des Polonais, qui se sentaient sérieusement menacés par les armées bolchéviques victorieuses de Youdénitch, Koltchak et Dénikine. Il y eut à cette collaboration des conditions qui ne furent connues que plus tard, et qui étaient l'abandon de la Galicie orientale aux prétentions polonaises, conditions consignées dans une convention signée à Varsovie au mois de mars. Presque en même temps, les Bolchéviks, après avoir tenté d'amuser la Pologne par des négociations de paix, attaquaient vigoureusement en Podolie. Le maréchal Joseph Pilsudski, ancien général de l'armée autrichienne qui avait formé avec un autre général autrichien, Joseph Haller, lui aussi Polonais, des légions polonaises distinctes composées de volontaires qui devaient appuyer les forces autrichiennes, répliqua par une contre-offensive qui l'amena en mai aux portes de Kiev. Les Polonais y entraient le 6 mai selon les uns, le 8 selon d'autres, et, le 22, le général Stanislas Szeptycki, le propre frère du Métropolitain André, était nommé commandant de toutes les troupes polonaises sur le front antibolchévik. Mais, le 13 juin, elles étaient forcées d'évacuer Kiev et leur front était définitivement rompu à la fin du même mois. Successivement, elles abandonnaient Minsk, Vilna, Grodno, Novogrodek. A la fin de juillet, une Mission militaire française et une autre anglaise partaient pour la Pologne, pendant que celle-ci demandait aux Bolchéviks un armistice qu'ils accordaient, sans toutefois interrompre leur offensive.

Le succès de celle-ci était dû en grande partie à la tournure qu'avait prise la guerre du côté polonais. Conçue d'abord comme purement défensive contre la République des Soviets, elle n'avait pas tardé, après la prise de Kiev, à viser à la reconstitution de la Pologne d'avant 1772 et même d'avant 1667, alors que Kiev lui appartenait encore. Ces prétentions exagérées avaient réveillé le patriotisme russe, et l'armée des

Soviets jouait pour la première fois le rôle d'une armée vraiment nationale luttant contre l'envahisseur étranger. La présence de Petlioura dans les rangs polonais n'avait pas suffi à lui ramener l'Ukraine, ce qui donne à réfléchir sur la réalité du désir de celle-ci d'être complètement détachée de la Russie, tout en aspirant néanmoins à l'autonomie administrative.

Le 4 août, les Russes passaient le Boug en avant de Brest-Litovsk. Varsovie était sérieusement menacée et avec elle l'indépendance même de la Pologne. Le 10 août, le Conseil national de défense offrit la direction des opérations au général français Weygand, présent à la Mission militaire, tandis que Haller défendait comme il le pouvait Varsovie. La bataille décisive s'engagea le 14: grâce à la savante stratégie de Weygand, le 19 l'armée des Soviets était en pleine déroute, et ceux de ses éléments qui avaient occupé la Galicie orientale jusqu'aux portes de Léopol commençaient peu après, eux aussi, leur retraite. Le front polonais était reporté bien à l'est de Brest-Litovsk.

Le 22 septembre, les négociations de paix s'ouvraient à Riga. Petlioura demanda à y prendre part au nom de l'Ukraine: cette demande fut rejetée, et lui-même, poursuivi en Podolie par les troupes bolchéviques, dut se réfugier en Galicie orientale, où les Polonais l'internèrent à la fin de novembre avec les débris de son armée. L'un de ses lieutenants, Pavlenko, se proclama dictateur de l'Ukraine, mais cette proclamation fut purement nominale, et c'était bien la fin de la République populaire ukrainienne.

L'armistice polono-russe fut signé le 11 octobre et ratifié par la Diète de Pologne le 23. La nouvelle frontière commençait au coude du Zbrucz, qui forme dans la dernière partie de son cours la limite entre la Bessarabie et la Galicie orientale, passait à l'est de Rovno et courait de là en ligne presque verticale, par Sarny et Louminiets, jusqu'à la frontière lettone qu'elle rejoignait à Disna. Le traité définitif est du 18 mars 1921.

La République ukrainienne est tombée pour plusieurs motifs. Elle a beaucoup perdu devant l'Entente par suite de l'habile emploi de la question ukrainienne qu'ont fait l'Autriche et l'Allemagne pour leurs fins politiques particulières. Sa cause était compromise par le fait même de la protection indéniable que lui avaient accordée les Empires centraux. Ensuite, les opinions sociales de la Rada centrale, celles du gouvernement de Petlioura lui-même, en penchant vers le socialisme d'Etat, ont grandement contribué à la discréditer aux yeux des Russes patriotes et de l'Occident européen. Les Polonais, qui sont au fond adversaires de la constitution d'une Ukraine quelconque, ont eu beau jeu de représenter ses organismes comme des organismes bolchéviks cachés. Si la Podcarpathie russe lui a été obstinément refusée par la Conférence de la paix, cela a été par suite du désir d'établir une frontière commune, dans un but de préservation contre le bolchévisme, entre la Rou-

manie et la Tchécoslovaquie. On est de plus porté à se demander si le désir d'union de la Podcarpathie avec l'Ukraine russo-galicienne était aussi vif qu'on l'a dit dans les cercles ukrainiens, lorsque l'on sait qu'aux Etats-Unis, par exemple, où les deux éléments sont confondus, ils n'arrivent que difficilement à s'entendre. Tout comme la Galicie, la Podcarpathie est restée très particulariste. Les diplomates ukrainiens ont ensuite semblé oublier qu'il est parfois nécessaire de faire des concessions quand on ne peut pas obtenir le tout, et ils se sont montrés d'une intransigeance absolue relativement à la Bessarabie et à la Bucovine, pays mixtes, ce qui les a mis en conflit avec la Roumanie. Enfin, la violence de ton de leurs innombrables brochures de propagande, l'exagération manifeste de leurs arguments historiques ne leur ont pas été moins nuisibles.

Petlioura réussit à s'enfuir de la Galicie orientale et se réfugia en France. Il a été assassiné à Paris le 25 mai 1926 par un révolutionnaire du nom de Samuel Schwartz-Bart, très probablement Juif, comme le donnent à croire son nom et son prénom.

TROISIEME PARTIE

L'histoire de la Galicie orientale, ou, comme on l'appela, de l'Ukraine occidentale est beaucoup moins compliquée que celle de la Grande Ukraine ou Ukraine russe. Si j'ai tenu à raconter par le détail l'histoire de celle-ci, c'est à cause de l'épisode du Patriarcat ukrainien que l'on songea un moment à offrir au Métropolitain André, et aussi parce qu'il y eut quelques interférences entre les destinées des deux Ukraines. Toutefois, celle de l'Ukraine occidentale est beaucoup plus mêlée à celle de la Pologne prise dans son ensemble depuis novembre 1917 jusqu'à 1924 et même 1925.

Depuis le premier des trois partages entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, la question polonaise était toujours restée à l'ordre du jour. Les Polonais ont un patriotisme indomptable, ce dont on ne peut que les féliciter toutes les fois que ce patriotisme ne dégénère pas en chauvinisme aveugle et en oppression des minorités. Napoléon avait eu un moment l'idée de ressusciter l'ancienne République, mais il n'avait rien fait. Les traités de Vienne de 1815 allèrent un peu plus loin, mais ce que l'on appela alors le Royaume de Pologne n'en était pas moins une partie de l'Empire des Tsars. Les insurrections de 1831 et de 1863 n'avaient fait qu'aggraver cette situation. Renonçant à un soulèvement par les armes, les patriotes polonais, après avoir essaimé dans divers pays, surtout en France, n'en attendaient pas moins la dissolution de l'Empire des Habsbourg que l'on sentait de plus en plus proche. Déjà dans les dernières années du XIX^e siècle, la Diète de Galicie, malgré le traitement très humain de l'Autriche, manifestait des tendances auto-

nomistes. Il n'est pas étonnant que, tout à fait au début de la première guerre mondiale, les Polonais aient compris de suite que la restauration de leur patrie en dépendait.

L'Allemagne ne leur promit rien parce qu'elle n'avait nullement l'intention de leur accorder quelque chose. Depuis longtemps elle appliquait dans le Grand-Duché de Poznan — Posen en allemand — et en Silésie le système dit « hakatiste », mot formé des premières syllabes des noms de ses trois initiateurs, Hannemann, Kennemann et Tiedemann, c'est à dire la germanisation à outrance, et elle n'entendait pas y renoncer. L'Autriche comptait bien au début que la Galicie lui resterait. Toutefois, dès le début de la guerre, elle procéda à la constitution à Cracovie de légions polonaises, sous le commandement des deux généraux Joseph Pilsudski et Joseph Haller. Des trois Puissances copartageantes, ce fut la Russie, ou mieux le Tsar Nicolas II, qui comprit le mieux tout le parti qu'on pouvait tirer de la situation. Qui le conseilla, je ne saurais le dire, mais peut-être l'idée lui vint-elle sans intermédiaire: il était d'un caractère généreux et foncièrement bon. Toujours est-il que le projet d'un manifeste fut rédigé, sur les indications du ministre des Affaires Etrangères Serge Sazonov, par un des vice-directeurs du ministère, le prince Grégoire Troubetskoj, et traduit en polonais par le comte Sigismond Wielopolski, président du groupe polonais au Conseil de l'Empire. Le manifeste fut lancé par le généralissime, le grand-duc Nicolas Nicolaiévitch, le dimanche 16 août 1914. L'empereur n'avait pas voulu le proclamer lui-même, parce que les deux ministres Gorémykine et Nicolas Alexiéévitch Maklakov, hostiles à la reconstitution de la Pologne, lui avaient fait justement observer que les Polonais de Galicie et de Posnanie étaient encore sous la domination autrichienne et prussienne, et que la conquête de ces deux provinces n'était encore qu'une espérance; aussi le document impérial s'en tenait-il à des promesses très générales: néanmoins, il suscita un enthousiasme immense. Ces promesses auraient-elles été tenues? Il est permis d'en douter, car Nicolas II était trop facilement influençable par le clan réactionnaire qui l'entourait et dont il n'avait pas la force de se dégager.

La France ne fit pas de promesses, mais elle laissa faire un Comité représentant l'« Union des partis » existant dans l'Empire russe, et dirigé par l'éminent professeur Dmowski. Pour le moment, ce Comité ne fit que de la propagande, attendant son heure.

Le 21 novembre 1916 mourait le vieil empereur François-Joseph, l'un des grands responsables de la guerre, à laquelle il n'avait d'ailleurs consenti que dans l'espoir de sauver sa dynastie qu'il sentait menacée. A défaut de l'archiduc héritier François Ferdinand, victime de l'assassinat de Sarajevo, il eut pour successeur le neveu de celui-ci, Charles, qui prit le nom de Charles I en Autriche et Karoly IV en Hongrie. Avant de mourir, François-Joseph, a-t-on dit, aurait promis l'autonomie à la Galicie, probablement par les deux manifestes du 12 août et du 5

novembre 1916, alors que les Puissances centrales étaient déjà aux abois. Elles envisageaient la création d'un Etat polonais, mais sans politique extérieure indépendante et avec une armée commandée par des Allemands ou des Autrichiens: il n'était toujours pas question du grand-duché de Posen, que l'Allemagne entendait conserver.

Le 14 janvier 1917, à deux mois de la Révolution russe, Nicolas II se décida à instituer à Varsovie un Conseil d'Etat provisoire, destiné à administrer la Pologne russe, et aussi de former une armée polonaise distincte. Survint la Révolution: le Conseil subsista, mais les Allemands ne tardèrent pas à mettre la main dessus et aucune armée ne fut réunie. Pilsudski, qui entendait constituer une armée nationale et non des corps à la dévotion des Allemands, se rebella: il fut interné à Magdebourg le 22 juillet 1917 et n'en sortit que pour prendre le pouvoir dans la Pologne ressuscitée par les deux traités de Versailles.

Le Gouvernement provisoire russe, de son côté, forma au cours de 1917 deux corps d'armée composés exclusivement d'officiers et de soldats polonais qui se montrèrent inaccessibles à la propagande bolchévique. De son côté, le Gouvernement français créa en France, par décret du 4 juin 1917, une armée polonaise qui, au moment de l'armistice, comptait près de cent mille hommes. Des volontaires affluaient de toutes parts.

Sous la pression des événements et devant l'insistance des Gouvernements alliés, la Russie comprit que l'indépendance complète de la Pologne devait être inscrite parmi les buts de guerre poursuivis par les Alliés. La proclamation solennelle en fut faite au grand théâtre de Pétrograd le 17 octobre 1917, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Kosciuszko. Il était temps: le 7 novembre le coup d'Etat bolchévique à Pétrograd rendait très précaire l'existence du Gouvernement provisoire. Néanmoins, un Congrès présidé par Lednicki, un grand avocat de Moscou, composé des membres du parti démocrate opposé à l'« Union des partis », mais auquel se joignit presque aussitôt celui-ci, se réunit pendant qu'il en était encore temps vers la fin d'octobre. Il publia un manifeste où il recommandait à tous les Polonais de refuser de servir dans les troupes allemandes, de prendre le parti de l'Entente, d'organiser des corps polonais en Russie en excluant l'idée des comités de soldats qui commençaient à désagréger l'armée russe. L'assemblée réclamait en outre l'indépendance de la Posnanie et de la Galicie, avec accès à la mer, et assurait le Conseil d'Etat de Varsovie, transformé le 14 octobre 1917 en Conseil de régence, de la sympathie de tous les Polonais. Ce Conseil de régence était présidé par le prince Lubomirski, assisté de l'archevêque de Varsovie Alexandre Kakowski, plus tard cardinal, et d'un certain Ostrowski. Cependant, il n'était pas complètement affranchi de la tutelle allemande.

Les Bolchéviks ne pouvaient voir tout cela d'un bon oeil. Ils menaçaient de ne plus pourvoir à l'entretien des troupes polonaises, moyen

indirect de les attirer dans l'armée rouge qu'ils commençaient à former. Ils se heurtèrent à une résistance énergique de la part du général Dowbor Musnicki, qui commandait le premier corps d'armée. Celui-ci menaçait le marin Krylenko, l'un des Commissaires du peuple, de passer aux hostilités s'il prétendait désarmer les détachements polonais, et c'est ce qu'il fit en février 1918. Mais il avait à lutter aussi contre les Allemands, qui avaient dénoncé l'armistice de Brest-Litovsk. Il eut beau se mettre sous la protection du Conseil de régence de Varsovie et signer le 25 février une convention de neutralité, les Allemands la violèrent quelques semaines après et désarmèrent ses troupes. Quant au deuxième corps, commandé par le général Henning-Michaelis, il était en Ukraine et hors des atteintes de Krylenko. Quand fut signé le 3 mars 1918 le second traité de Brest-Litovsk entre les Empires centraux et les Soviétiques, la Pologne ne reçut rien: elle était abandonnée à l'Allemagne et à l'Autriche, qui se réservaient de régler son statut d'accord, disaient-elles, avec les populations. La victoire définitive des Alliés et l'armistice de Rethondes lui rendit la liberté. Quant au général Haller, il parvint, après bien des péripéties, à passer en France pour y prendre le commandement de l'armée polonaise. Avec cinq mille hommes seulement, il avait quitté l'armée autrichienne, s'était frayé un passage jusqu'au Dnieper et s'était embarqué à Mourmansk, sur la mer Blanche, le 2 juillet 1918.

A la veille de la défaite suprême, les Empires centraux combinaient encore le morcellement de la Pologne. La Posnanie devait rester sous le joug de l'Allemagne, la Galicie annexée à l'Autriche, et le Royaume du Congrès de Vienne aurait reçu, sous la suzeraineté de l'Allemagne, un archiduc autrichien comme roi, mais sans armée ni représentation diplomatique. Il n'y avait plus d'armée polonaise en dehors de celle qui existait en France. Le Comité national de Paris réclamait son envoi en Pologne, mais Lloyd Georges, alors premier ministre anglais, qui tenait à ménager l'Allemagne, s'y opposait. Il ne consentit qu'à la fin d'avril 1919, et l'armée Haller put regagner sa patrie soit par mer, soit à travers l'Allemagne désormais hors de combat. Pilsudski s'était échappé de Magdebourg dès le 10 novembre 1918 et était aussitôt rentré à Varsovie. Le 15 novembre, le Conseil de régence avait donné sa démission et lui avait remis ses pouvoirs. En décembre 1918 et janvier 1919, Dmowski, Pilsudski et le grand compositeur Paderewski s'étaient mis d'accord: Pilsudski devenait Président provisoire de la République et Paderewski premier ministre (17 janvier 1919).

* * *

Dans un manifeste du 16 octobre 1918, l'empereur Charles 1^{er} indiquait son intention de transformer la Double Monarchie en une Confédération, reprenant ainsi le projet que François-Ferdinand, poussé

par sa femme, la comtesse Chotek, une Tchèque, aurait peut-être exécuté. Le manifeste s'exprimait ainsi: « L'Autriche doit devenir, conformément à la volonté de ses peuples, un Etat confédéré dans lequel chaque nationalité formera sur le territoire qu'elle occupa son propre organisme constitutionnel. Cela ne veut pas dire que l'on touche déjà à la question de l'union des territoires polonais d'Autriche avec l'Etat polonais indépendant ». Les Alliés venaient de reconnaître, l'Angleterre le 3 septembre, la France le 28 septembre, l'Italie le 3 octobre, le Conseil national tchéco-slovaque comme gouvernement de fait. Le 5 octobre, les représentants yougo-slaves fondaient à Zagreb un Conseil national analogue. Le manifeste impérial n'était donc que la consécration d'un état de fait auquel il était impossible de résister. Le 28 octobre, c'était le tour des députés allemands de Cisleithanie qui se réunissaient à Vienne dans le but de constituer un Etat autonome allemand d'Autriche. La vieille Monarchie austro-hongroise se désagrégeait.

Du moment que chaque peuple se déclarait son maître dans ses frontières ethniques, ce que le Président des Etats-Unis Woodrow Wilson avait préconisé dans son manifeste en quatorze points daté du 8 janvier 1918, la Galicie ne pouvait qu'en faire autant, au moins la Galicie ukrainienne. Mais, étant donnée la répartition inégale des deux éléments polonais et ruthène dans le pays, il était à prévoir que chacune de ses deux moitiés suivrait une politique différente, problème d'autant plus compliqué que dans la partie orientale les deux éléments étaient pratiquement confondus. C'est ce qui arriva. Pendant que la Galicie occidentale, toute entière polonaise sauf les Juifs qui se tenaient à l'écart pour mieux se ranger du côté du plus fort, attendait le mot d'ordre de Varsovie, les députés ukrainiens au Reichsrath de Vienne et plusieurs autres notabilités, mais pas un seul membre de l'épiscopat, se réunissaient à Léopol et proclamaient, les 18-19 octobre, l'indépendance d'un nouvel Etat qui devait comprendre toute la Galicie orientale avec le San comme frontière occidentale, la partie ukrainienne de la Bucovine et le territoire ruthéno-slovaque de la Russie podcarpathique ou Hongrie septentrionale. Le droits des minorités ethniques, polonaise et roumaine, étaient solennellement garantis et un Conseil national élu. Ce Conseil s'adressa au haut commandement de l'armée austro-hongroise pour obtenir la transmission régulière des pouvoirs et demander la concentration en Galicie orientale de toutes les troupes ukrainiennes qui ne s'y trouvaient pas encore et qui jusqu'alors étaient sous les ordres du haut commandement d'Empire. Ce transfert eut lieu dans les derniers jours d'octobre.

Il importait avant tout de s'assurer de la capitale du pays. Léopol, où la majorité relative de la population était d'abord israélite, mais ne comptait pas, ensuite polonaise, et enfin ukrainienne. Le général Pfeffer, commandant militaire, remit les casernes et les armes aux délégués du Conseil national ukrainien dans la nuit du 31 octobre au

1^{er} novembre. Parmi les officiers non ukrainiens d'origine, seuls ceux qui avaient fait un long séjour dans les régiments de Galicie acceptèrent de servir sous le nouveau pouvoir. Les autres préférèrent se retirer dans leur propre région, ce qui était tout naturel. Quant aux fonctionnaires civils, presque tous polonais, ils restèrent en place, mais formèrent un noyau de mécontents qui n'attendait qu'une occasion pour se soulever.

Le 8 novembre, alors que le pouvoir du Conseil national ukrainien était déjà installé, le chargé d'affaires de Pologne à Vienne remit une note du Gouvernement polonais qui déclarait assumer les droits de souveraineté sur toute la Galicie, non pas seulement occidentale, comme c'eût été logique, mais aussi sur l'orientale, et exigeait la remise complète à la Pologne de toute l'administration, des chemins de fer et de l'armée avant le 15 novembre. A cette nouvelle, la population polonaise de Léopol se souleva et proclama son annexion à la Pologne. Un détachement de Polonais venu de Cracovie réussit avec cette aide à pénétrer dans la ville, et, le 21 novembre, les troupes ukrainiennes, n'étant pas en force, se retiraient tout en occupant le reste du pays. Le Métropolitain André, malgré le danger qu'il courait, resta à Léopol. La quitter, c'eût été prendre parti et sortir de la neutralité politique.

La guerre civile polono-ukrainienne était commencée. Pilsudski avait levé en hâte quelques régiments: il les expédia en Galicie au secours de Léopol. C'étaient de tout jeunes gens dont l'enthousiasme et le courage devaient suppléer au manque d'instruction militaire. La ville fut sauvée par cette petite troupe et par ses habitants polonais, parmi lesquels combattaient avec héroïsme les femmes et les enfants. Lorsque j'étais à Léopol en 1924, on vendait dans les magasins ukrainiens un très beau tableau en couleurs édité par la Société Chevtchenko, représentant l'entrée de l'hetman Bogdan Khmielnitskyj à Kiev, reçu à la porte de la cathédrale de Ste Sophie par le métropolitain et faisant fouler aux pieds de son cheval un drapeau polonais à aigle blanche; quelques pas plus loin, un magasin polonais en exposait un autre tout aussi beau, portant la légende *Oborona Lwowa* (« La défense de Léopol »), où l'on voyait au premier plan de jeunes garçons faisant le guet sur les remparts. J'ajoute que je fis l'emplette du premier, mais que je me gardai bien d'acheter le second.

Cette guerre civile fut menée avec acharnement de part et d'autre. Le Gouvernement polonais fit plus tard joindre à l'un de ses mémoires imprimés pour être distribué aux membres de la Conférence de la paix (27), une liste d'un certain nombre d'atrocités qu'il reproche aux Ukrainiens. De son côté, le Conseil national ukrainien, réfugié à Vienne, fit paraître un volumineux rapport sur des faits du même genre imputés aux Polonais (28). Il est évident que, étant donné l'état d'excitation des deux éléments l'un contre l'autre, il y eut des excès commis par les deux partis: reste à savoir celui qui en a commis le plus. Il est

à remarquer, toutefois, que les Ukrainiens n'ont jamais songé à envahir la Galicie occidentale, et que la guerre civile a été bel et bien déclarée par la Pologne. Les dates et les faits sont là. Le but de cette guerre était évident: Léopol est une ville dont les habitants sont en majorité polonais, donc elle doit appartenir à la Pologne, tout comme le reste de la Galicie orientale, parcequ'il s'y trouve, surtout dans la région de Tarnopol, des îlots polonais compacts, et cela bien que tout le pays depuis le San, et même à l'ouest de cette rivière pour la partie montagneuse, soit en immense majorité ukrainien. On a beau ergoter sur les statistiques, le fait est là. Il ne faut pas oublier non plus qu'il y a les puits de pétrole de Boryslaw....

Si les Polonais ont articulé des griefs contre la conduite des troupes ukrainiennes pendant la guerre civile, de leur côté les Ukrainiens mentionnaient des faits précis, dont quelques-uns n'avaient que peu de rapports avec les opérations militaires et cachaient le dessein d'atteindre la vie nationale et religieuse elle-même du peuple ukrainien. Pour m'efforcer d'être absolument impartial, je n'insisterai pas sur les nombreux prêtres emprisonnés ou détenus dans les camps de concentration comme coupables ou prévenus de faire de la propagande politique. Il serait cependant intéressant de savoir avec précision si, comme l'affirmait le Gouvernement polonais (*Documents ruthéno-ukrainiens*, p. 45). il y a eu, dans le district de Tarnopol, « des prêtres ruthènes qui, dans leurs sermons, prêchaient constamment l'idée de l'extermination des Polonais ». Un fait est certain, c'est que, au moment où le pays était entre les mains du Gouvernement ukrainien, un certain nombre de prêtres polonais ayant été mis en prison pour menées politiques, le Métropolitain André intervint pour les faire mettre en liberté, ce que le Conseil des Secrétaires d'Etat de l'Ukraine occidentale autorisa par décision du 9 mars 1919.

Une pièce que j'ai eu jadis sous les yeux, et qui émanait du Métropolitain, envoyée à la Nonciature de Varsovie, énumère exactement 498 prêtres incarcérés par les autorités polonaises, dont 46 religieux basilien, qui d'ailleurs furent plus tard remis en liberté ainsi que bon nombre des prêtres. Mais, dans les doyennés de Rohatyn (éparchie de Léopol, 25 prêtres en 1906) et de Drohobycz (éparchie de Peremyśl, 39 prêtres en 1906), sur un total de soixante prêtres environ, à la suite des exécutions et incarcérations opérées par les Autrichiens au début de la guerre mondiale, par les Russes durant l'occupation, par les Polonais durant la guerre civile, ainsi que des décès, il ne restait plus en 1920 que cinq prêtres à peine pour 53 paroisses.

Après la prise de Léopol, le Séminaire métropolitain fut réquisitionné par les Polonais, sa chapelle transformée en salle de cinéma, ceux de Peremyśl et de Stanislawov supprimés, les dotations des étudiants et théologie abolies, le recrutement du clergé rendu par conséquent impossible. Ces accusations sont précises et émanent de graves

personnalités. La situation s'améliora une fois la guerre terminée, mais on peut se demander ce que ces mesures avaient à faire avec les nécessités militaires. Ce qui s'explique encore moins, c'est la confiscation de la bibliothèque du couvent basilien de St. Nicolas de Krekhov, siège du noviciat et du scolasticat de rhétorique et d'humanités elle ne fut jamais rendue et aurait été transportée à Lublin. A Zolkièw (Jovkva) se trouvait une superbe bibliothèque qui fut d'abord systématiquement pillée d'après un plan préconçu, car les meilleurs ouvrages de théologie furent mis à part et confisqués, le reste abandonné à la soldatesque. Jovkva possédait une magnifique imprimerie appartenant aux Basiliens: elle fut saisie elle aussi et ne fut restituée qu'après interpellation à la Diète polonaise du député socialiste Daszynski, mais les caractères étaient dans un tel état de gâchis qu'il fallut en laisser beaucoup de côté comme inutilisables. Les archives furent emportées, ainsi que plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires de livres classiques en ukrainien, et, a-t-on dit, vingt mille exemplaires de livres de prières dont une partie fut brûlée. A Léopol, l'Imprimerie stavropigiaque fut confisquée et transportée à Varsovie. Ces faits, dont plusieurs datent de la soi-disant « pacification » qui suivit immédiatement la guerre, prouvent deux choses: c'est que les Russes avaient tout le même laissé quelque chose dans le pays, et qu'il semble bien y avoir eu là un dessein prémédité d'atteindre le peuple ukrainien dans ses oeuvres vives: le recrutement de son clergé et l'alimentation de sa vie intellectuelle. Or, durant tout le temps qu'a duré leur pouvoir à Léopol, les Ukrainiens n'ont touché ni à l'Institut scientifique Ossolinski, ni à l'Université.

Il y eut des méfaits plus graves encore commis par les soldats polonais: églises saccagées, iconostases démolis, ornements sacrés du rite oriental employés à des parodies grotesques et sacrilèges, le Corps du Sauveur présent sous les espèces eucharistiques fermentées foulé aux pieds... C'était bien une lutte de races: les Bolcheviks n'ont pas agi autrement au temps de la grande persécution religieuse.

Une fois l'armistice de Rethondes signé, l'armée Haller était disponible. En juillet 1920 elle servit à la défense de Varsovie très menacée par les Bolchéviks, mais dans l'intervalle elle fut utilisée en Galicie orientale contre les Ukrainiens. On comprend que ceux-ci finirent par ne plus pouvoir continuer la guerre. Peremysl était restée entre les mains des Polonais: des trains blindés en partaient fréquemment pour aller porter secours à Léopol. Il fallait se résigner à traiter. D'ailleurs, depuis juillet 1919 la guerre civile était pratiquement finie. Seuls des groupes de partisans ukrainiens résistaient encore.

* * *

Dès le début de 1919, les Puissances alliées avaient essayé de négocier un armistice entre Polonais et Ukrainiens: les négociations eu-

rent lieu du 25 février au 5 mars, mais on ne put s'entendre sur la ligne d'armistice. Les Ukrainiens demandant le San, les Polonais proposèrent le Zbroutch, c'est à dire exactement l'autre extrémité du pays contesté, qu'ils n'avaient nullement l'intention d'abandonner, sûrs qu'ils étaient de la victoire finale. La Mission alliée, sans préjuger des décisions de la Conférence de la paix, proposa alors comme ultimatum une autre délimitation qui passait à l'est de Léopol et par conséquent restait dans les lignes polonaises. Cet ultimatum expirait le 5 mars, et, dès le 1^{er}, les Ukrainiens commirent la faute de rompre les pourparlers sans faire de nouvelles propositions. Le 19 mars, le Conseil suprême des Alliés invita de nouveau les deux partis à conclure une trêve, chacun restant sur ses positions, et les négociations pour l'armistice devant se poursuivre à Paris. Il fut encore impossible de s'entendre. Une nouvelle tentative faite le 12 mai avec l'intervention des Etats-Unis n'eut pas plus de succès. L'impression qui se dégage de la lecture des procès-verbaux est la suivante: si les Polonais manifestaient des prétentions vraiment exagérées, et visaient avant tout à sauver Léopol, les Ukrainiens paraissent avoir été dominés par la crainte de tout perdre s'ils eussent concédé quelque chose, d'où de leur part une opiniâtreté égale à celle des Polonais. Aussi, le 25 juin, donnant comme motif le danger bolchévick, le Conseil suprême autorisait la Pologne à étendre ses opérations jusqu'au Zbroutch. Elle recevait en même temps faculté d'installer dans le pays une administration civile, sans que cela pût préjuger du sort futur de la région quant à son allégeance politique (29).

Il est évident que le Conseil suprême, impuissant à imposer sa volonté au sujet d'une ligne d'armistice, avait pris le parti de s'en remettre à celui des deux éléments qui lui semblait offrir le plus de garanties d'ordre. Ici, il faut voir une des conséquences de la chute de Skoropadskyj qui avait eu lieu au mois de décembre 1918. Malgré tout, l'Entente lui accordait une certaine confiance, ce que l'on ne pouvait pas dire de Petlioura et de Vinnitchenko. Or, le 3-16 janvier 1919, la République de l'Ukraine occidentale, c'est à dire de la Galicie orientale, venait de proclamer son union avec la République populaire de Petlioura, tenue pour suspecte de bolchévisme déguisé. Par contre, la décision du Conseil suprême comblait les vœux de la Pologne, laquelle, se servant de l'armée Haller que les Ukrainiens ne pouvaient vaincre, était désormais virtuellement maîtresse du pays, et comptait bien y rester définitivement une fois qu'on lui aurait permis d'y installer son administration. La Délégation ukrainienne de Paris protesta en demandant neuf garanties dont deux au plus pouvaient prêter à la critique, mais cette protestation ne fut pas écoutée. Ces deux points semblent avoir été les suivants: « 2^e L'intégrité territoriale des parties ukrainiennes de Galicie et de Bucovine doit être respectée; 3^e Le gouvernement de Galicie devra être de langue ukrainienne et la Diète aura toute influence sur sa nomination ». Il ne semble pas qu'il fût très politique de se refuser à tou-

te concession au sujet de la Bucovine, pays mixte dont la Roumanie réclamait une partie, et, au lieu d'un gouvernement ukrainien, on aurait pu en demander un qui fût Slave, mais ni Polonais ni Ukrainien, et que sa nomination fût faite, soit par le Conseil suprême, soit par tout autre organe neutre, la Société des Nations par exemple.

Le 28 juin 1919 la paix était signée à Versailles entre les Empires centraux, la Bulgarie et la Turquie d'une part, les Alliés de l'autre. Le même jour, il y eut signature d'un second traité de Versailles entre les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, l'Italie, le Japon et la Pologne. Les articles 1, 7, 8, 9 regardent les minorités et leur garantissent liberté sans aucune restriction: il en sera question plus tard dans la quatrième partie de cette section. Le préambule dit clairement au sujet de la Galicie orientale, sans la nommer: « Les frontières de la Pologne qui n'y sont pas encore fixées seront déterminées ultérieurement par les principales Puissances alliées et associées ».

Léopol fut définitivement dégagée et le reste du pays suivit. L'armée ukrainienne se retira au delà du Zbroutch, espérant être libre en Podolie: lorsque les Bolchéviks l'en chassèrent, elle dut rentrer sur le territoire galicien où les Polonais la désarmèrent et l'internèrent.

A Paris, la Commission des Affaires polonaises devait s'occuper au début de juillet 1919 du statut intérieur de la Galicie orientale. La Délégation ukrainienne, invitée à se faire représenter, ne le fit pas. Ici les versions diffèrent un peu: d'après une brochure (30), le refus de prendre part à la discussion du Statut aurait été dû au retard que mit le Dr. Sydorenko, chef de la Délégation, à retourner à Paris, revenant de Kiev où il était allé s'entendre avec Petlioura. Mais, d'après une autre brochure (31), le Dr. Sydorenko aurait été alors présent à Paris. Une troisième (32), dit que la Délégation ukrainienne aurait refusé de se faire représenter parce que le Conseil suprême ne voulait pas reconnaître l'annexion de la Galicie orientale à la République populaire de Petlioura. Elle aurait cependant pu comparaître quand même, quitte à déposer une protestation. Les documents cités dans cette brochure accusent nettement les Polonais d'avoir rendu impossible la conclusion d'un armistice. C'est un point qui ne pourra être éclairci que lors de la publication, qui se fera un jour ou l'autre, des documents de la Mission militaire alliée présidée par le général Berthélémy. En tout cas, ce refus laissait le champ libre aux Polonais. Le projet de Statut (33) était cependant beaucoup plus libéral que ne le fut plus tard l'administration polonaise.

Le Conseil suprême montra d'ailleurs beaucoup d'hésitation dans tout ce qui concernait cette question de la Galicie orientale. Le 28 juillet 1919, l'Entente signait avec la Pologne un traité pour la garantie des droits des minorités, dit une de mes sources: il est probable qu'au lieu de « juillet » il faille lire « juin », et ce serait le second traité de Versailles dont il a été question plus haut. L'article 91 du traité de St.

Germain du 11 septembre 1919 conclu avec l'Autriche porte indirectement que les droits des territoires de l'ancienne Monarchie restés en dehors des frontières de la nouvelle Autriche et non encore annexés à un autre Etat passaient aux Etats de l'Entente, c'est à dire à la disposition du Conseil suprême: la Galicie orientale y était évidemment comprise. Le 25 septembre, la ligne de démarcation de la souveraineté polonaise était fixée d'une manière provisoire pour ce qui concernait la Galicie en général; puis le mandat d'administration en Galicie orientale y fut donné à la Pologne pour une durée de quinze ans. La France semble bien avoir penché pour l'attribution définitive du pays à la Pologne, préoccupée qu'elle était de fortifier ce pays et contre l'Allemagne dans l'avenir, et contre les Bolchéviks dans le présent, mais le 7 novembre, Lloyd Georges, qui voulait ménager l'Allemagne, s'y opposait et avec lui tout le Gouvernement anglais. Le 20 novembre, le Statut provisoire de la Galicie orientale était arrêté par le Conseil suprême: le mandat polonais était fixé à vingt-cinq ans, et six districts, dont le pays des Lemkis, établis dans les montagnes à l'ouest du San, étaient adjoints définitivement à la Pologne. Cependant, bien qu'il fût beaucoup moins libéral que celui dont la Délégation ukrainienne de Paris avait refusé la discussion, ce Statut sembla encore trop large à la Pologne qui le rejeta. Le 5 décembre, le Conseil suprême attribua la Galicie orientale à la Pologne, mais n'en traça pas les frontières. Celles-ci furent déterminées dans la séance du 8 décembre: c'est ce que l'on a appelé la « ligne Curzon », du nom du lord anglais qui l'avait proposée.

Au début de 1920, Petlioura attaqua les Bolchéviks avec l'appui des Polonais qui étaient aussi menacés par eux, mais en échange il leur abandonna la Galicie orientale. Comme on l'a vu, l'entrée des Polonais à Kiev eut lieu le 6 mai, et la reprise de Kiev par les Bolchéviks le 12 juin. Le 11 juillet, le Conseil suprême réuni à Spa vota la proposition d'assembler la Conférence de la paix à Londres: la question de la Galicie orientale devait y être résolue avec la participation des délégués de ce pays. Après la délivrance de Varsovie par Weygand, les négociations en vue d'une paix polono-russe s'ouvrirent à Riga, et le 11 octobre un armistice était signé. Le 18 mars 1921, c'était le tour du traité de paix définitif: la Grande Ukraine était abandonnée à la domination bolchévique. Le 23 février précédent, le Conseil de la Société des Nations attirait l'attention du Conseil suprême sur l'opportunité de régler une bonne fois le statut politique de la Galicie orientale, et en mai le Conseil national ukrainien, présidé par le Dr. Eugène Petrouchitch, réfugié à Vienne, présentait un projet intitulé « Principes de l'organisation politique de la République galicienne indépendante » donnant des droits politiques égaux aux trois nations ukrainienne, polonaise et juive, mais l'aggravation des relations internationales au sujet de la Haute Silésie au mois d'août fit que l'on renvoya à plus tard la solution de la question, et pendant ce temps le Gouvernement polonais se mit à appli-

quer de plus en plus énergiquement sa « politique de pacification », dont il sera question plus loin, de manière à démontrer faussement un gros pourcentage de population polonaise, afin d'enlever au Conseil suprême le droit de régler le statut politique de la Galicie orientale. Sur un nouvel appel du Conseil national de Vienne, l'Assemblée générale de la Société des Nations à Genève vota à l'unanimité, le 27 septembre 1921, une résolution exprimant le vœu de voir enfin réglée cette difficile question. Un nouvel appel du Conseil national fut encore lancé le 20 octobre, mais inutilement.

En mars 1923, le Métropolitain André, qui jusqu'alors ne s'était pas mêlé de l'affaire, jugea qu'il était de son devoir d'intervenir dans cette question politique. Il se rendit à Paris, où il venait, je crois, pour la première fois, et vit le Président de la République Raymond Poincaré et le Président du Conseil des ministres Aristide Briand. Il avait une très mauvaise presse: on était toujours sous le coup des accusations du Service des renseignements relativement à son rôle à Stockholm en 1917. Il n'obtint rien et rentra à Rome d'où il était venu. Le Conseil national de Vienne ne se découragea pas et publia vers cette époque un Mémoire intitulé *La Galicie comme Etat indépendant* (34). Ce Mémoire était d'autant plus digne de considération qu'il est écrit sur un ton très calme et très objectif.

De Rome, le Métropolitain se rendit en Belgique où il resta jusqu'en septembre 1923, date à laquelle il rentra à Léopol. Aussitôt le Gouvernement polonais le fit interner à Poznan, mais Pie XI, ancien Nonce à Varsovie, Pape depuis le 6 février 1922, intervint énergiquement et le fit mettre en liberté au début de 1924.

Le 10 février 1925 était signé un Concordat entre la Pologne et le Saint Siège (35). C'eût été l'occasion, à propos d'un remaniement des diocèses latins, de dédoubler au moins l'immense éparchie de Léopol, qui comprenait plus de mille paroisses. Le Saint Siège n'aurait pas demandé mieux, mais c'eût été renforcer l'élément ruthène et le Gouvernement polonais, qui fut certainement interpellé, refusa net. L'article 9 du Concordat porte qu'aucun diocèse nouveau ne peut être érigé sans accord avec le Gouvernement. Pas un mot n'y est dit sur les droits des minorités ni sur les Ruthènes: simplement le *statu quo ante*. Plus tard, Rome devait de ce chef affronter de nouvelles difficultés dont je dirai un mot par la suite.

QUATRIÈME PARTIE

Par le second traité signé à Versailles le 28 juin 1919, la Pologne prenait des engagements très positifs en ce qui regarde les droits des minorités. Pour voir comment elle les a observés, il n'est pas mauvais d'en avoir le texte sous les yeux.

« Art. 1. — La Pologne s'engage à ce que les stipulations contenues dans les articles 2 à 8 du présent chapitre soient reconnues comme lois fondamentales; à ce qu'aucune loi, aucun règlement ni aucune action officielle ne soient en contradiction ou en opposition avec ces stipulations, et à ce qu'aucune loi, aucun règlement ni aucune action officielle ne prévalent contre elles.

« Art. 2. — Le Gouvernement polonais s'engage à accorder à tous les habitants pleine et entière protection de leur vie et de leur liberté, sans distinction de naissance, de nationalité, de langage, de race ou de religion.

« Tous les habitants de la Pologne auront droit au libre exercice tant public que privé de toute foi, religion ou croyance dont la pratique ne sera pas incompatible avec l'ordre public et les bonnes moeurs.

« Art. 7. — Tous les ressortissants polonais seront égaux devant la loi et jouiront des mêmes droits civils et politiques sans distinction de race, de langue ou de religion.

« La différence de religion, de croyance ou de confession ne devra nuire à aucun ressortissant polonais en ce qui concerne la jouissance des droits civils et politiques, notamment pour l'admission aux emplois publics, fonctions et honneurs ou l'exercice des différentes professions ou industries.

« Il ne sera édité aucune restriction contre le libre usage par tout ressortissant polonais d'une langue quelconque, soit dans les relations privées ou de commerce, soit en matière de religion, de presse ou de publications de toute nature, soit dans les réunions publiques.

« Nonobstant l'établissement par le Gouvernement polonais d'une langue officielle, des facilités appropriées seront données aux ressortissants polonais de langue autre que le polonais, pour l'usage de leur langue, soit oralement, soit par écrit, devant les tribunaux.

« Art. 8. — Les ressortissants polonais appartenant à des minorités ethniques, de religion ou de langue, jouiront du même traitement et des mêmes garanties en droit et en fait que les autres ressortissants polonais. Ils auront notamment un droit égal à créer, diriger et contrôler à leurs frais des institutions charitables, religieuses ou sociales, des écoles et autres établissements d'éducation, avec le droit d'y faire librement usage de leur propre langue et d'y exercer librement leur religion.

« Art. 9. — En matière d'enseignement public, le Gouvernement polonais accordera dans les villes et districts où réside une proportion considérable des ressortissants polonais de langue autre que la langue polonaise, des facilités appropriées pour assurer que dans les écoles primaires l'instruction sera donnée, dans leur propre langue, aux enfants de ces ressortissants polonais. Cette stipulation n'empêchera pas

le Gouvernement polonais de rendre obligatoire l'enseignement de la langue polonaise dans les dites écoles.

« Dans les villes et districts où réside une proportion considérable de ressortissants polonais appartenant à des minorités ethniques de religion ou de langue, ces minorités se verront mesurer une part équitable dans le bénéfice et l'affectation des sommes qui pourraient être attribuées sur les fonds publics par le budget de l'Etat, les budgets municipaux ou autres, dans un but d'éducation, de religion ou de charité ».

L'article 110 de la Constitution polonaise du 17 mars 1921 n'est pas moins explicite. Il est à remarquer toutefois que les élections du 26 janvier 1919, d'où devait sortir la Diète constituante, n'eurent lieu qu'en Pologne jadis russe et en Galicie occidentale. La Posnanie était représentée par le même nombre de députés qu'au Reichstag allemand, et ce n'est que le 1^{er} juin que des élections régulières purent avoir lieu dans l'ancienne Pologne allemande. Quant à la Galicie orientale, la guerre civile y sévissait encore et son statut futur n'était pas fixé. Ceci n'a d'ailleurs pas d'importance, car aucune autre Constitution ne fut votée depuis, et celle de 1921 devait s'appliquer à toute la Pologne. Le seul article 110 est à citer :

« Art. 110. — Les citoyens polonais appartenant aux minorités nationales, confessionnelles ou linguistiques ont, à l'égal des autres citoyens, le droit de fonder, de diriger et de contrôler à leur propre compte des institutions charitables, religieuses et sociales, des écoles et d'autres établissements d'éducation, ainsi que le droit d'y faire librement usage de leur langue et d'y satisfaire aux prescriptions de leur religion ». Ce n'était, somme toute, que la rédaction de l'article 8 du second traité de Versailles du 28 juin 1919.

J'ai tenu à rapporter ces textes, car on peut résumer en un mot l'application qui en fut faite avec plus ou moins d'intensité selon les périodes, mais d'une manière continue jusqu'à l'éclatement de la seconde guerre mondiale, en disant que la Pologne les a systématiquement violés à l'égard des Ukrainiens. Les preuves en sont tellement abondantes que l'on ne sait lesquelles choisir.

* * *

Pour commencer par le Métropolitain André lui-même, non seulement il fut constamment l'objet des attaques injurieuses des journaux polonais de partout, mais, dès le soulèvement de Léopol au début de la guerre civile, il fut interné dans son palais. Un piquet de soldats sous les ordres d'un officier montait la garde devant la porte et l'empêchait même de se rendre à la cathédrale située tout en face. Lorsque le maréchal Pilsudski vint à Léopol dans la seconde moitié de 1919, le Métropolitain lui demanda une entrevue qui fut accordée, mais au der-

nier moment il fut empêché de sortir, bien que le jour et l'heure eussent été fixés au préalable. Plus tard, on lui permit cependant de circuler en ville, mais sans pouvoir en franchir les limites. Ce ne fut que dans le courant de l'hiver 1918-1919 qu'il reçut plus de liberté.

* * *

Après Pâques de 1919, il se produisit un épisode piquant qui peint Kyr André tout entier et à ce titre mérite d'être rapporté. J'ai raconté plus haut comment l'archevêque orthodoxe de Vladimir sur la Kliazma, Alexis, fuyant les violences des bolchéviks, vint de lui-même se réfugier en Galicie et fut traité par le Métropolitain comme un frère. A la même époque, Antoine (Khrapovitskij), métropolitain de Kiev, et Euloge, ancien évêque de Kholm et ensuite de Zytomir, le principal artisan avec le comte Bobrinskij de la propagande orthodoxe, fugitifs eux aussi, ne sachant où aller, reçurent de quelqu'un le conseil de se rendre à Stanislavov et de demander asile à l'évêque catholique Kyr Grégoire Kholmshin. Euloge se présenta le premier et sollicita une audience. Au bout de quelques instants, le domestique revint et répondit que l'évêque était occupé et ne pouvait le recevoir. Très embarrassé, Euloge insista, demandant quand Kyr Grégoire serait libre et quand il pourrait le voir. La réponse fut que l'évêque ne le savait pas lui-même. De nouvelles instances furent inutiles: il était évident qu'il ne voulait pas voir ce malheureux.

Tous les deux se dirigèrent alors sur Léopol, où on les envoya chez le Métropolitain. Ils n'eurent même pas le temps de se faire annoncer: Kyr André les avait vus venir et fit les premiers pas sur l'escalier. « Venez donc, venez donc, », dit-il affablement. « J'ai des chambres libres et vous serez mes hôtes ». On les fit entrer dans l'appartement et à chacun fut assignée une chambre. Lorsque vint le moment du repas, on vint les inviter à la table du Métropolitain. Il fut très aimable, très hospitalier, s'excusant de n'avoir pas pu faire préparer quelque chose de plus convenable, étant donnée la surprise de leur arrivée. Néanmoins, raconta plus tard Euloge, tout fut très bien. Après le repas, Kyr André leur dit: « Faites comme il vous convient le mieux. Si vous voulez manger avec moi, vous êtes les bienvenus. Si au contraire vous désirez rester seuls, faites comme il vous plaira ». Ils s'excusèrent en disant que c'était le carême des apôtres — on était donc en juin, d'après le calendrier julien — et désormais ils mangèrent seuls. Mais dès le lendemain il les fit inviter à venir prendre le café, et à assister ensuite à la Liturgie dans sa chapelle privée. Il ne célébra pas lui-même, parce que ses jambes lui faisaient mal, mais resta presque tout le temps à genoux.

Ainsi se passèrent plusieurs jours. De temps en temps ils causaient ensemble. Il leur fit visiter son Musée, et ils restèrent émerveillés de la quantité d'objets qu'il y avait rassemblés, en provenance de tous

les coins de la Russie, comme de tous ceux de style byzantino-russe qui ornaient son palais. Il leur raconta comment il s'était rendu plusieurs fois en Russie, déguisé en homme d'affaires chez son ami le comte Krassinski dans le gouvernement de Vitebsk, et comment de là il envoyait des gens dans différentes directions pour acheter des objets anciens. Au cours de leurs conversations, il leur révéla qu'il n'était pas de famille polonaise comme ils le croyaient, mais d'une ancienne lignée de seigneurs russes devenus Latins et Polonais au XVII^e siècle. « Mes ancêtres, dit-il, ont trahi le nom de Russes, mais moi je corrige leurs défauts ». Il leur montra le petit monastère studite situé tout à côté — dans la rue Pierre Skarga — et leur expliqua comment il avait fondé ces Studites pour réagir contre l'occidentalisme exagéré des Basiliens. Ils n'en revenaient pas de voir des moines complètement semblables aux leurs, portant la barbe et le *klobuk* ou coiffure monastique orientale!

Un jour, on les convoqua chez le commandant polonais, qui leur demanda où ils habitaient. Quand il sut qu'ils étaient chez le Métropolitain, il s'écria: « Comment! Chez cet ennemi du peuple polonais! Je vous ferai conduire chez l'archevêque latin et polonais ». C'était alors Mgr. Joseph Bilczewski. Ainsi fut fait, mais l'archevêque les fit reconduire chez le Métropolitain.

Celui-ci les aida à écrire au ministre français Clémenceau à Versailles, pour obtenir leur élargissement. La réponse tarda, et ils furent emmenés à Cracovie. Finalement, ils purent se rendre en Serbie. Antoine Khrapovitskij devint le chef du Synode des évêques russes à l'étranger, réfugié à Sremski Karlovci, et il occupa cette charge jusqu'à son remplacement par Anastase, ancien archevêque de Kichinev en Bessarabie. Quant à Euloge, il passa en France où pendant longtemps il fut le chef de la hiérarchie qui se réclamait du Patriarche de Constantinople. Sur la fin de sa vie, il dicta ses Mémoires à l'une de ses fidèles, M^{me} T. Manoukhina, Mémoires qui furent ensuite publiés par l'YMCA à Paris en 1947. Il y raconte l'accueil peu bienveillant de Kyr Grégoire Khomyshin et ne consacre pas moins de sept pages au Métropolitain André, dont il ne parle pas sans émotion (36).

* * *

Il tardait au Métropolitain de pouvoir se rendre à Rome: il y arriva le 16 décembre 1920, et, le Collège ruthène étant encore occupé, descendit au grand couvent des Rédemptoristes de St. Alphonse sur la via Merulana. Il se savait l'objet de nombreuses attaques, toutes de la part des Polonais, qui l'accusaient d'avoir outrepassé ses droits en ordonnant évêque Kyr Joseph Bocian et en constituant un Exarque en Russie dans la personne de Léonide Fedorov. Je raconterai plus tard comment il se justifia pleinement, et se vit confirmer par Benoît XV les facultés exceptionnelles qu'il avait reçues de Pie X. Le Pontife ne se borna pas

là: il assura la dotation que servait jadis le Gouvernement autrichien au profit du Collège ruthène, en compensation des revenus de la ville de Dublany, ancienne propriété du Collège arméno-ruthène de Léopol incamérée par Joseph II, ce qui permit sa réouverture en 1921, et donna en plus à Kyr André une royale aumône qui facilita le développement de l'orphelinat fondé par celui-ci dès octobre 1917, à son retour de Russie. Il resta à Rome très longtemps: le 17 février 1921 il fit à l'Institut pontifical oriental une conférence très remarquée sur « La mission du monachisme dans la question de l'Union des Eglises » (37). En avril il partait pour la Belgique et la Hollande: jusqu'en août 1923 il fut constamment en voyage et ne revint à Léopol que vers septembre. A l'aide de ses lettres, car il m'écrivait souvent, j'ai pu reconstituer assez exactement tout son itinéraire. En avril-mai 1921, à Bruxelles et à Amsterdam, puis à Paris et à Londres pour la cause de la Galicie, et de là aux Etats-Unis pour trois ou quatre mois; de là au Canada en juillet; en mars 1922 au Brésil et en Argentine pour faire la Visite apostolique des colonies ruthènes, puis de nouveau aux Etats-Unis, où il dut attendre longtemps à New-York un visa qu'il était difficile d'obtenir. En février 1923 il était à Rome; après un court voyage à Paris pour plaider de nouveau la cause de la Galicie en mars, il revint à Rome et passa une bonne partie de 1923 en Belgique pour ne retourner à Léopol qu'en septembre 1923 et être de suite interné à Poznan, comme je l'ai dit précédemment.

Ces nombreux voyages étaient loin d'être des excursions d'agrément. Partout il quêtait pour son peuple mourant de misère et de faim, sans oublier pour cela la cause de la réunion des dissidents. Il aurait voulu que les évêques de Belgique et de Hollande s'entendissent pour établir une Ecole apostolique destinée à former des missionnaires pour l'Orient slave: il ne put y réussir et recruta en tout que deux candidats. L'un d'eux, Théodore Strotman, Hollandais, se sentit attiré par la lecture d'une des conférences du Métropolitain. Admis au Collège Grec de Rome, où le P. Michel d'Herbigny S.J. avait déjà fait placer plusieurs étudiants russes, il apprit la langue avec eux, y fut ordonné prêtre et ouvrit plus tard une petite église russe catholique à Prague, mais il mourut quelque temps après victime d'un absurde accident: asphyxié par le gaz de cuisine qu'il avait oublié de fermer. L'autre, Jacques Peridon, Hollandais lui aussi, apprit l'ukrainien et le rite en Galicie: il est aujourd'hui vicaire du Visiteur des Ukrainiens de l'Europe occidentale, pour la Belgique, la Hollande et les pays scandinaves.

* * *

Il importait que le Saint-Siège fût exactement renseigné sur la situation en Galicie. Les rapports étaient contradictoires: le Conseil national de Vienne en envoyait avec nombre de détails, mais la diplo-

matie polonaise à Rome niait les faits et en présentait d'autres exactement dans le sens contraire. Des informateurs privés en faisaient autant de leur côté. Le Nonce de Varsovie, alors Mgr. Achille Ratti, ne put jamais aller constater sur place le véritable état des choses. Il fallait de toute nécessité une Visite apostolique, et elle fut provoquée par les Ukrainiens eux-mêmes. Le 31 août 1919, le conseiller de la légation de Petlioura à Constantinople, Jean de Tokary Tokarzewski, alla trouver le Délégué apostolique Mgr. Angelo Dolci pour lui demander d'en provoquer une qui s'étendrait à la Grande Ukraine, ce qui, disait-il, serait très agréable à son Gouvernement, qui avait chargé son représentant d'entrer en pourparlers avec le Patriarcat oecuménique du Phanar, pour faire reconnaître l'autocéphalie de l'Eglise nationale d'Ukraine: le Saint Synode avait naturellement fait la sourde oreille. Les Ukrainiens se plaignaient de ce que le Saint Siège, qui avait donné tant de bonnes paroles pour les peuples opprimés, n'eût encore rien fait pour le leur, tandis qu'ils avaient demandé des médicaments et des secours contre la fièvre typhoïde qui sévissait dans le pays. Le Délégué transmit la requête à la Congrégation Orientale, et dans l'audience du 28 janvier 1920 l'Assesseur, Kyr Isaïe Papadopoulos, en fit relation à Benoît XV. C'est ainsi que fut décidée la Visite, qui profiterait d'une expédition de la Croix Rouge dont le départ était proche.

Comme Visiteur, Benoît XV choisit un religieux de grande réputation à Rome, le Père Giovanni Genocchi, des Missionnaires du Sacré-Coeur d'Issoudun, exégète, orientaliste, qui avait séjourné plusieurs années à Beyrouth et à Constantinople pour être ensuite chargé d'une difficile mission au Pérou, où il s'agissait de remédier dans la mesure du possible, par l'établissement d'une Mission catholique, aux abus révoltants que commettaient les négociants espagnols de caoutchouc, abus dont toute la presse européenne s'était occupée. La nomination eut lieu le 13 février 1920: au Visiteur était adjoint un Rédemptoriste, le P. Joseph Schryvers, qui avait séjourné plusieurs années en Galicie, connaissait bien le pays et en parlait couramment la langue. Au dernier moment, celui-ci ne put partir: le P. Genocchi, malgré ses soixante ans déjà sonnés, accepta néanmoins et se mit courageusement à l'étude de l'ukrainien, servi en cela par une extraordinaire facilité pour les langues: il en connaissait une dizaine dont le canaque, car il avait été durant trois ou quatre ans missionnaire en Nouvelle Guinée ou Papouasie. Toutefois, il ne put aller plus loin que Varsovie et Vienne, se mettant en contact avec les cercles ukrainiens, et finalement était revenu à Rome en janvier 1921 sans avoir rien pu faire.

Lorsque l'ancien Nonce de Varsovie, Achille Ratti, fut devenu Pape sous le nom de Pie XI, il n'oublia pas la Galicie et nomma derechef le Père Genocchi Visiteur, en février 1923. Pour le laisser plus libre, le Métropolitain, qui était alors à Rome, se borna à lui remettre un rapport dont j'ai cité plus haut deux longs passages à propos de l'antipathie

réci-proque entre Polonais et Ruthènes (38) et de la conduite qu'il avait constamment tenue vis-à-vis des divers partis politiques ukrainiens (39). Le biographe du Père Genocchi (40) ne dit pas grand chose de substantiel au sujet de cette Visite sur laquelle je n'ai pas d'autres renseignements. Je sais seulement que le P. Genocchi passa un mois entier à Léopol et se rendit de là à Peremysl et à Stanislavov, très bien accueilli partout.

* * *

Que le Métropolitain ait été particulièrement visé par les Polonais, qui n'avaient pu obtenir de Rome sa destitution pour avoir ordonné évêque Kyr Joseph Bocian, cela est prouvé par de nombreux faits et documents. Dès la fin de 1918, des perquisitions rigoureuses furent faites dans la cathédrale de St. Georges et les bâtiments avoisinants dans le but d'y découvrir des armes et une ligne téléphonique secrète qui aurait relié l'église à l'Etat-major de l'armée ukrainienne qui assiégeait la ville. Naturellement on ne trouva rien. Le palais métropolitain fut de même fouillé et la correspondance du Métropolitain saisie. Le général polonais Rozwadowski, qui commandait la place de Léopol, fit insérer dans les journaux un communiqué officiel qui rendait le clergé ruthène responsable de la manière dont la guerre était conduite: violences contre la population sans défense, contre des otages et contre le personnel sanitaire polonais. Il aurait voulu que Kyr André intervint personnellement pour « mettre un frein à la haine artificielle des Ukrainiens contre les Polonais, inoculée pendant de longues années par la perfidie du Gouvernement austro-allemand ». Ce communiqué était daté du 1^{er} janvier 1919. Sans plus tarder, le Métropolitain répondit longuement et communiqua sa lettre à la presse, qui ne la publia que plus tard, lorsque la chose était devenue inutile. Il rappelait les persquisitions multipliées chez tous les prêtres, dans toutes les institutions ecclésiastiques et dans tous les couvents, niait la possibilité même de communications entre le clergé ruthène de Léopol et l'armée ukrainienne opérant en dehors de la ville, et faisait remarquer que la guerre n'avait pas atteint jusqu'au moment où il écrivait plus d'un centième des paroisses de l'éparchie. Il s'offrait à se rendre dans les lignes ukrainiennes pour visiter tous les endroits où se trouvaient des prisonniers ou des otages polonais, et à faire appel au clergé et à la population sur la base de ses constatations personnelles (41).

Le hasard a fait tomber entre mes mains une circulaire du voïévode de Stanislavov datée du 1^{er} décembre 1921 et adressée à tous les starostes de district, prescrivant, par ordre du Ministère des Affaires Etrangères de Varsovie, de recueillir tous les témoignages relatifs à l'action antipolonaise du Métropolitain, et cela sur demande de l'ambassadeur de Pologne auprès du Saint Siège, alors Wladyslaw Skrzynski. Le document est authentique: je possède une photographie signée du voïévode

Jurystowski, une copie à la machine et une traduction latine (voir cette traduction aux Documents annexes, N° 3).

Il y eut des faits absolument révoltants. Dans une Note verbale remise par le comte Michel Tyszkiewicz à la Secrétairerie d'Etat en juillet 1919, est mentionné, d'après une lettre du Métropolitain, ce qui arriva au village de Czercze, district de Rohatyn: Les soldats polonais ont incendié le village et jeté dans les flammes les petits enfants, pour exterminer « l'engeance ruthène ». C'était bien, encore une fois, une guerre de races.

* * *

La politique polonaise visait à détruire aussi les institutions ecclésiastiques. Le 25 juillet 1922, le Recteur du Collège ruthène à Rome, P. Lazare Berezovskyj, communiquait à la Secrétairerie d'Etat la traduction d'une notification du gouverneur de Léopol à l'Ordinariat métropolitain, portant que le bâtiment du Séminaire, encore occupé en partie par la troupe polonaise, était désaffecté par ordre du Ministère des postes et des télégraphes, pour servir de siège à la direction centrale, alors que cette direction était déjà pourvue d'un siège propre en ville. Le Séminaire aurait été installé dans un nouvel édifice à construire près de la cathédrale, alors que cela était impossible parce que tout le terrain était occupé, soit par les dépendances de l'église, soit par des maisons privées qu'il aurait fallu démolir, et cela à un moment où le marc polonais était tombé à presque rien. Le Gouvernement aurait donné une indemnité, mais absolument dérisoire. Pour être juste, j'ajoute que cette mesure odieuse ne fut pas mise à exécution.

J'ai raconté tout au long (42) ce qui advint à propos des cours en ukrainien à l'Université de Léopol et des tentatives désespérées pour créer une Université ukrainienne libre. Cette affaire commença dès la fin de la guerre civile et dura jusqu'en 1927, sans aucun résultat, comme on l'a vu. On n'osa pas toucher plus tard à l'Académie ecclésiastique fondée par le Métropolitain en 1928, mais la diplomatie polonaise à Rome réussit à faire refuser le droit de conférer les grades académiques. Il est inutile de le répéter ici.

La Société pour la propagation de l'instruction publique « Prosvita » ne fut pas davantage épargnée. Les organes d'administration locale fermaient les Maisons du peuple ouvertes par la Société, invoquant des détails insignifiants et purement formels. On refusait la permission de fonder des salles de lecture populaires pour le motif qu'elles pouvaient devenir des foyers d'agitation politique. Tout cela était fait sous prétexte que la Galicie orientale ayant une division administrative nouvelle, les statuts déposés jusqu'alors n'étaient plus valables: quand on les remaniait pour satisfaire à cette exigence, le dépôt ne recevait aucune réponse. Un arrêté ministériel de 1923 accordait à toutes les institutions culturelles la dispense de l'impôt du timbre: le gouverneur

du district de Léopol la refusa en donnant pour raison que la « Prosvita » était une institution économique. Dans d'autres cas, on prétendait fermer les Maisons du peuple qui existaient bien avant la guerre en exigeant des preuves qu'elles avaient le droit de fonctionner, alors qu'il suffisait de se reporter aux dates et aux numéros des autorisations accordées. L'organisation centrale de la « Prosvita » en dressa une liste complète d'après ses livres: on contesta les preuves évidentes de l'état légal de ces autorisations. On alla jusqu'à interdire les théâtres d'amateurs de pièces populaires pour les paysans, en confisquant l'argent de la caisse pendant les représentations, parce que, disait-on, les organisateurs n'avaient pas l'autorisation nécessaire. On interdisait l'ouverture de Maisons du peuple parce que le cachet de la Société portait l'image du lion, qui était l'emblème des Ukrainiens en Galicie, ou parce que, au lieu d'un livre, on avait mis simplement l'inscription « Maison du peuple ukrainien à Busk » (près de Kamionka Strumilova). Un appel présenté à la Société des Nations par le Conseil national de Vienne en 1924 indique nommément une foule d'abus de ce genre.

Les écoles élémentaires n'étaient pas épargnées. Beaucoup d'instituteurs ukrainiens furent destitués sans droit à la retraite. En 1920 on avait déjà supprimé 682 écoles primaires ukrainiennes, pendant que les écoles polonaises passaient de 1.537 en 1911 à 1872. Dans toute la Galicie orientale, il y avait à la même date près de 7.211 classes polonaises contre seulement 2.645 ukrainiennes.

Le nombre des Séminaires d'Etat ou Ecoles normales pour la formation des instituteurs fut pareillement diminué en ce qui regardait les établissements ukrainiens. On arriva à la proportion suivante en 1924: vingt polonais et six ukrainiens.

Les écoles privées étaient à peine tolérées, et souvent fermées pour motif de visées politiques. Les élèves des Ecoles normales ukrainiennes privées devaient se présenter à la fin des études devant la commission des Ecoles polonaises, et subir un examen où souvent ils échouaient sous le prétexte de ne pas connaître suffisamment la langue polonaise. Les lycées privés — et les Ukrainiens n'en avaient que cinq qui fussent bien à eux — étaient persécutés par un moyen assez simple: pour enseigner, chaque professeur devait être pourvu d'une licence spéciale délivrée par le Ministère; il suffisait d'être noté par la police locale comme suspect pour des raisons politiques pour être mis sur la liste des proscrits. Quand une école ukrainienne voulait confier un poste d'instituteur à un Ukrainien émigré de l'ancien territoire russe, elle se heurtait à un refus formel, bien que les écoles polonaises eussent une foule de maîtres pourvus de diplômes étrangers. Pour paralyser l'activité des écoles ukrainiennes, on transférait les maîtres dans des provinces purement polonaises, séparés de leurs familles; quand le mari et la femme exerçaient tous deux la profession d'instituteur, l'un était ainsi séparé de l'autre, de sorte que beaucoup se trouvaient dans une alter-

native tragique: ou quitter sa maison et sa famille, ou renoncer à sa carrière. Inversement, des instituteurs polonais étaient nommés dans des écoles ukrainiennes et passaient leur temps à enseigner les idées nationales polonaises au lieu de rester neutres. La langue polonaise était rendue obligatoire pour toute l'administration scolaire. Il n'y avait pas une seule école professionnelle qui fût purement ukrainienne. Dans toutes les écoles l'emblème national polonais, l'aigle blanc, devait être mis à la place d'honneur, pendant que l'on faisait disparaître les portraits des écrivains ukrainiens et même les reproductions d'ornements et de broderies non polonais. Dans un certain nombre d'écoles ukrainiennes, la langue polonaise fut imposée comme unique langue d'enseignement, d'autres étaient fermées purement et simplement ou réquisitionnées pour loger des soldats et des gendarmes.

* * *

Sous le régime autrichien, il y avait un bon nombre de fonctionnaires publics ukrainiens: on les destitua au nombre de plus de mille, sans aucune retraite ni indemnité, même quand ils étaient ensuite rappelés au service, et cela dans tous les ministères, surtout dans les chemins de fer, ou on les transférait dans des provinces lointaines sans l'indemnité de déplacement prévue par la loi. C'était former un prolétariat intellectuel désœuvré, mûr pour toute espèce d'agitations sociales.

Mieux que cela: on appliqua en Galicie orientale le système dit « hakatiste » qui avait fleuri en Posnanie au profit des Allemands de race: la colonisation. On calculait la superficie de la Galicie orientale en terres cultivables à 5.530.000 hectares, dont 2.089.000 appartenaient à 1.961 grands propriétaires; le reste, d'après une statistique de 1902, était possédé par 646.000 familles de paysans. Beaucoup de prolétaires agricoles ne pouvaient gagner leur vie comme agriculteurs indépendants, faute de terre. Certains districts, comme ceux de Stanislavov, Kolomea, Peremyśl, comptaient environ 160 habitants par kilomètre carré. Il y avait un surplus de travailleurs agricoles au nombre de 1.220.000 individus. Il est évident qu'une réforme agraire s'imposait: l'émigration ne pouvait absorber tout ce surcroît de population.

Elle était cependant assez forte. Avant la guerre, l'émigration transatlantique comptait environ 47.000 personnes par an; celle en Allemagne et en France environ 300.000. Après la guerre, au moins dans les premières années, elle était devenue impossible. On comptait, en laissant cent hectares à chaque grand propriétaire, 700.000 hectares qui auraient pu être expropriés au profit des familles paysannes ne possédant qu'une chaumière et d'un demi-hectare à deux, les petites propriétés paysannes moyennes ayant de deux à cinq hectares. Avant la guerre, tous les prolétaires agricoles fournissaient une main d'oeuvre

à bon marché à la grande propriété, mais avec une vie d'ilotes et de sous-alimentés. Il n'y avait pas de place pour des colons venant de régions autres que la Galicie orientale. C'était donc une absurdité économique que d'en faire venir: néanmoins, le Gouvernement polonais y procéda dans le but de changer le caractère ethnographique du pays. Dans les quatre premières années de son administration, il avait colonisé ainsi environ 200.000 hectares, bien plus proportionnellement que les Prussiens en Posnanie.

Pendant la guerre, on avait institué en Autriche des commissions de contrôle pour les transactions concernant l'achat et la vente des terrains agricoles: ces commissions comprenaient à la fois des Polonais et des Ukrainiens. Après la guerre, elles furent abolies et le contrôle remis aux fonctionnaires polonais seuls, et toujours aux plus chauvins. On visait surtout les biens d'Eglise, car la dotation des paroisses ruthènes consistait surtout en terres dans la proportion de 85%, tandis que celle des paroisses polonaises n'était que de 29%.

Les partis politiques polonais avaient fini par se mettre d'accord pour décider que 220.000 hectares par an devaient être expropriés, et en premier lieu sur le territoire ukrainien. En Volhynie et ailleurs, le Gouvernement eut recours à la colonisation militaire, qui servait à la fois de moyen d'expansion polonaise en territoire habité par des Ukrainiens et d'entretien de formations militaires, comme dans l'antique époque romaine. Or, une loi de réforme agrarie du 15 juillet 1920 défendait toute colonisation et n'admettait que le partage entre les habitants mêmes du pays. On n'en tenait aucun compte, bien que la colonisation militaire, de l'aveu des Polonais eux-mêmes, n'eut donné aucun résultat appréciable.

Toutes ces mesures, réquisitions, colonisation, étaient accompagnées de violences qui font de suite penser aux descriptions de Victor Andréiévitich Kravtchenko dans son livre célèbre *J'ai choisi la liberté*, où il raconte la collectivisation forcée de la Russie et l'anéantissement des *koulaks* ou paysans riches, ainsi que le prélèvement des denrées alimentaires au profit de l'Etat durant les deux premiers plans quinquennaux (43). J'ai sous les yeux un exposé datant de novembre 1930, que je m'abstiens de reproduire et même d'analyser, car le récit de Kravtchenko en tient parfaitement lieu.

* * *

La polonisation forcée ne respecta même pas toute une catégorie de gens qui n'étaient plus Ukrainiens que de nom, sinon de sentiments, ayant perdu l'usage de leur langue pour ne plus parler que polonais. Ils avaient conservé leur rite, et cela suffisait. On se rappelle que le Métropolitain André leur avait adressé, en 1904, une lettre pastorale tirée à 3000 exemplaires. J'ai entre les mains le texte polonais d'une circu-

laire datée de Léopol, 11 juin 1921, émanant d'un comité de nationalistes et adressée à tous les curés polonais, pour leur recommander de faire passer au rite latin, surtout dans les villes, les élèves des écoles, les enfants nés de mariages mixtes — auxquels mariages on devait apporter toutes les difficultés possibles — ceux dont les ancêtres avaient été catholiques romains (c'est à dire Latins), les Ukrainiens qui voulaient acheter un terrain à un Polonais, obtenir un emploi, une aide quelconque du commissaire préposé à l'agriculture ou à la reconstruction, avoir un Polonais pour parrain au baptême d'un enfant. Le changement de rite serait fait gratuitement par la préfecture de district, et si la préfecture tardait, le curé procéderait sans elle au changement, rédigerait un certificat de baptême en rite latin et conserverait par devers lui le certificat de baptême en rite oriental. La préfecture n'acceptant pas les changements de rite pour les enfants âgés de sept à quatorze ans, ce serait le prêtre seul qui procéderait au changement. Si le curé ruthène, prévoyant un changement de rite, refusait de donner un extrait de baptême, on devait porter plainte à la préfecture. Il était bon de se servir de quelque militaire pour effrayer par des menaces le curé ruthène, ou encore un parent ou une personne connue. Les prêtres polonais devaient délivrer les certificats de baptême sans tenir compte des certificats ruthènes, mais alors d'après d'autres documents ou d'après le témoignage de personnes connues. Si quelque prêtre ne voulait pas le faire lui-même, il devait renvoyer le demandeur à la paroisse latine de St. Marie aux Neiges, à Léopol, place Krakowski. Par le moyen de ceux qui avaient procédé au changement de rite on devait en gagner d'autres, surtout lorsqu'il s'agissait d'enfants qui, ayant terminé les classes élémentaires, voulaient entrer au gymnase, ou ceux qui ne voulaient pas changer de professeur de religion au cours de l'année scolaire. On prie de fournir le nombre de ceux qui ont changé de rite depuis l'époque de la résurrection de la Pologne. Cette circulaire est signée du vice-président et du secrétaire de l'« Alliance des organisations nationales de la Petite Pologne orientale » (nom polonais de la Galicie).

Toute cette campagne, qui se prolongea jusqu'au début de la seconde guerre mondiale, était menée par des sociétés privées d'officiers de réserve, d'anciens combattants, ou encore par des fonctionnaires subalternes ou d'autres qui cherchaient à faire carrière en faisant montre de chauvinisme nationaliste, etc.

Non seulement on s'en prenait aux catholiques, mais à partir de 1937 les orthodoxes ne furent pas épargnés. En Volhynie, il y avait une zone de trente kilomètres de large tout le long de la frontière où l'on opérait de préférence des conversions forcées, sous la menace, qui pouvait être exécutée d'un moment à l'autre, d'expulsion pure et simple. L'affaire qui fit le plus de bruit et suscita même une interpellation à la Diète de Varsovie fut celle du village orthodoxe de Hrynycki au dis-

trict de Kremieniec. Le cas est typique et se répéta ailleurs. On commença par répandre la légende que ce village avait été anciennement catholique romain, c'est à dire latin, et que c'étaient les Russes qui l'avaient contraint par la force à se déclarer orthodoxe. Le Métropolitaine m'écrivait le 2 avril 1938, en me parlant de cette affaire et de ses victimes: « Il faut avouer qu'ils ont été prévenus, car dès le premier moment on leur a déclaré qu'ils pouvaient être libérés des graves peines qu'ils auraient à subir s'ils voulaient « librement » se convertir et que cette « libre » conversion était le seul moyen de sauver leur bien et de ne pas être forcés de quitter le village natal; qu'ils devaient donc la faire, mais la faire « librement ». Le Père Clément, frère du Métropolitaine, me racontait toute la scène dans une lettre séparée que je transcris textuellement: « Le capitaine des KOP (gardes militaires de la frontière) convoqua les orthodoxes et leur tint ce langage: « L'Etat a besoin de sujets sûrs et fidèles. Sûrs et fidèles, pour l'Etat, sont seulement les catholiques latins; donc, vous devez passer au catholicisme latin, sinon nous vous expulserons du territoire limitrophe ». Consternation chez les paysans: c'est pour eux la ruine: expulsion de leurs chaumières, de leurs propriétés qu'ils cultivent, etc. Ils demandent: « Comment! Est-ce donc absolument nécessaire? ». Réponse du capitaine: « Oui, vous devez le faire, mais " de bon gré „ — C'est typique pour les autres " conversions „ qui ont suivi celle de Hrynycki. Les autorités font leur possible pour ne laisser pénétrer personne sur le terrain de leur " mission „. A Hrynycki on n'a même pas laisser venir le délégué du Consistoire orthodoxe de Krzemieniec ».

C'en était trop. Le Métropolitaine estima qu'il était de son devoir, pour le bon renom de l'Eglise catholique, de protester publiquement. Il le fit dans une lettre pastorale (44) datée de sa villégiature de Pidluty, 20 juillet 1938, adressée aux autres évêques et à tout le clergé de Galicie. Elle est un peu longue, mais elle mérite d'être lue entièrement.

Il y est fait allusion à un autre cas, qui eut lui aussi un grand retentissement. En 1928, le Gouvernement polonais revendiqua les églises et les biens ecclésiastiques orthodoxes de Volhynie, Kholmitchénie, Podlachie et Polésie qui avaient été confisqués par le Gouvernement russe lors de la suppression de l'éparchie catholique de Kholm en 1875, et, par le moyen de sa légation à Rome, il finit par obtenir du Saint Siège l'attribution de ces biens aux églises latines. Régulièrement, ils auraient dû, sinon être respectés jusqu'au moment du passage déjà commencé et cette fois parfaitement libre, d'un certain nombre de villages à l'Union, ou à tout le moins faire retour à l'Eglise catholique du rite oriental. Il est impossible de savoir, au moins tant que les archives ne seront pas ouverts, comment le Saint Siège a pu être à ce point trompé et comment il put se résigner à une attribution semblable. Je renonce à faire des conjectures.

Il est évident que tous ces changements arbitraires de rite étaient

nuls de plein droit, car pour tout changement de ce genre il faut l'autorisation du Saint Siège. A part quelque cas isolés, le clergé polonais n'intervenait pas d'abord dans ces « conversions », mais quand tout était fini, il venait prendre possession des églises, des registres et chanter le *Te Deum*.

* * *

J'en ai fini avec ces tristes histoires, mais je ne puis m'empêcher de rappeler les engagements solennels pris par la Pologne lors du second traité de Versailles du 28 juin 1919, et par l'article 110 de la Constitution de 1921. Elle a fait exactement le contraire — et de quelle manière! — de tout ce qu'elle avait promis.

Les Polonais sont très catholiques, tout le monde le sait, mais chez la grande majorité ce catholicisme est gâté par le chauvinisme national. Il faudrait que des âmes dévouées s'emploient en plus grand nombre à les persuader, comme le fit durant plusieurs années le P. Jan Urban S.J. avec sa revue *Oriens*, très bien rédigée, scrupuleusement exacte dans ses informations et artistiquement illustrée, que les catholiques de rite oriental sont des catholiques comme les autres et leurs égaux en tout. En attendant, on ne peut que répéter pour eux la prière du Christ en croix: « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font ».

VII.

L'action du Métropolitain en Russie L'Exarchat et Léonide Fëdorov

L'action du Métropolitain André Szeptyckij en Russie est l'un des côtés les plus attachants de son existence. J'y ai déjà fait une brève allusion en racontant l'ordination épiscopale de Kyr Joseph Bocian en 1917. Cette action est restée secrète jusqu'à cette date, et elle devait l'être, mais depuis la lumière complète s'est faite, et cette fois sans danger. Déjà, dans ma première biographie, imprimée en 1919, j'en avais dit quelque chose: tout ce que l'on pouvait révéler à cette époque. En 1930, le prince Pierre Volkonskij, qui travaillait à une Vie de l'Exarque Léonide Fëdorov qu'il n'a pas eu le temps d'achever, en dit un peu plus dans un article assez long intitulé « *Aperçu sur l'origine de l'Eglise catholique byzantino-slave en Russie vers la fin du XIX siècle* », article paru dans la Revue *L'Unité de l'Eglise* (45), où il dévoile à peu près tout. Moi-même, en 1942, dans la traduction italienne accompagnée d'additions considérables d'un ouvrage français du P. Raymond Janin, Assomptionniste, faite en collaboration avec Don Carlo Gatti († 19 septembre 1947), j'y ai encore ajouté beaucoup de détails, sans tout révéler cependant (46). Je n'avais même accepté d'y travailler qu'à la condition de pouvoir développer à ma guise tout ce qui regardait les Russes. Aujourd'hui, douze ans après la mort du Métropolitain, après la ruine complète, momentanée il faut l'espérer, de tout ce qu'il avait entrepris et commencé à réaliser, on peut tout dire sans inconvénient, car ce qui s'est passé est désormais connu de tous ceux qui s'intéressent à la question religieuse russe.

* * *

On peut dire que le Métropolitain a toujours pensé à la Russie. Que l'on se rappelle les réflexions qu'il faisait en octobre-novembre 1887, lors de son premier voyage dans ce pays (47): la séparation accomplie par Michel Cérulaire au XI^e siècle, devenue définitive en Russie au XV^e, est comme un mauvais arbre dont il est inutile de couper sans cesse les rameaux tant qu'on ne déracinera pas le tronc lui-même, car ils repous-

seront toujours. Jeune religieux, il avait eu un moment l'idée de fonder une mission basilienne en Bulgarie, très probablement parcequ'il croyait que ce pays serait une porte ouverte sur la Russie plus largement que la Galicie, étant donnés les liens de sympathie qui unissent Bulgarie et Russie, alors que les Ukrainiens, divisés en plusieurs partis dont l'un était résolument antirusse, y sont peut-être moins propres. Lorsqu'il conduisit en Terre Sainte, en 1906, un grand pèlerinage ruthène qui fut le premier et le dernier, il songeait encore à la Russie. Je le sais positivement, car il avait chargé un prêtre melkite que j'ai fort bien connu de s'enquérir si les Grecs ne consentiraient pas à vendre quelque vieux couvent en ruines, que l'on aurait restauré et où il aurait pu installer un jour ses Studites si ceux-ci arrivaient à se développer. On aurait pu atteindre ainsi les milliers de pèlerins russes de toute classe sociale qui visitaient chaque année la Palestine. Au projet bulgare s'était opposée la Propagande, vu qu'il y avait assez à faire en Galicie et que les Bulgares étaient déjà aidés par trois Congrégations religieuses: les Résurrectionnistes polonais et les Assomptionnistes à Andrinople et en Thrace, les Lazaristes à Salonique et environs. Son désir d'acheter un vieux couvent aux Grecs n'aurait pu se réaliser, car ceux-ci ne voulaient rien vendre, surtout à des Slaves. Il fallait songer à autre chose.

Depuis la consommation du schisme en Russie jusqu'à la fin du XIX^e siècle, tous les retours à l'unité catholique s'étaient faits par l'intermédiaire du rite latin, et le rite latin n'est pas celui qui convient à la Russie. On ne peut guère citer qu'un seul exemple contraire: celui du diacre Pierre Artémiev (48). Il s'était fait catholique à Venise au cours d'un long séjour, entre les années 1688 et 1691, alors qu'il accompagnait le Grec Joannice Litkhoudis, chargé de négocier une alliance secrète entre Moscou et la Sérénissime République contre les Turcs. Il mourut martyr à Solovets le 30 mars 1700. Tous les autres, y compris, au milieu du XIX^e siècle les Jésuites bien connus Ivan Gagàrin et Ivan Martynov, se sont faits Latins, car les Constitutions de la Compagnie de Jésus ne prescrivaient pas encore aux Orientaux qui voulaient entrer au noviciat de garder leur rite, alors qu'aujourd'hui c'est la règle.

Le premier prêtre russe catholique de rite oriental fut le Père Nicolas Tolstòj, fils de Nicolas Aléxiévitch Tolstòj, *ghofmeister* ou maître des cérémonies de la cour impériale, mais d'une autre famille que le célèbre écrivain Léon Tolstòj. Dès la prime jeunesse, Nicolas s'était senti invinciblement attiré vers le sacerdoce, et, malgré l'opposition de sa famille, avait fini par entrer à l'Académie ecclésiastique de Moscou, dont le Recteur était Antoine Khrapovitskij, alors sympathisant pour le catholicisme, depuis de sentiments tout contraires, mort il y a une dizaine d'années comme Président du Synode de la hiérarchie dite de Sremski Karlovci. En réalité, les études de Nicolas étaient dirigées par le célèbre Vladimir Soloviev, qui lui avait inculqué sa théorie sur la position de l'Eglise russe orthodoxe: celle-ci d'après lui, n'est séparée

que de fait: on peut continuer à lui appartenir tout en professant la doctrine catholique intégrale.

Ordonné prêtre en 1893 au titre de l'éparchie de Nijnij-Novgorod et Arzamaz, il mit immédiatement ses principes en pratique, se rendit à Moscou et entra en contact avec le clergé de l'église nationale de St. Louis des Français. Il y avait alors à Moscou l'évêque titulaire de Roséa, Mgr. Félix Julien Xavier Jourdan de la Passardière, le même qu'avait accompagné à Biélakrinitza en Bucovine en juin 1891 le Frère André Szetpycky, alors étudiant en théologie à Cracovie, comme je l'ai raconté plus haut (49). Bien que son nom ne soit pas indiqué dans la pièce que j'ai sous les yeux, il ne peut s'agir que de lui et non d'un évêque polonais, parceque jamais le Père Nicolas n'aurait remis à un prélat polonais, lequel d'ailleurs n'aurait pas osé l'accepter de crainte d'un sévère châtiement s'il était découvert, la profession de foi qu'il consigna en présence de deux ecclésiastiques français qui devaient servir de témoins, à l'évêque, avec prière de la déposer aux pieds du Souverain Pontife. Il y rétractait explicitement tout ce qui, dans l'enseignement de l'Eglise d'Etat, était contraire à la doctrine catholique, acceptait nommément les Conciles de Florence et du Vatican, et demandait des dispenses et des instructions particulières pour le but qu'il se proposait: « conserver à la fois le plus ferme et le plus inébranlable attrait de demeurer dans le rite de son Eglise et de se servir des moyens que lui donnaient son sacerdoce, ses relations civiles et sa nationalité pour dissiper les préjugés qui l'entouraient et conduire plus facilement les âmes vers l'unique berceau ». Il joignait à cette profession de foi un peu générale pour une mentalité occidentale, mais en soi suffisante, des notes explicatives qui ne me sont pas parvenues, mais qui devaient être un exposé complet de la théorie de Soloviev.

Cette pièce, écrite sur papier à en-tête de l'église St. Louis des Français, est datée du 28 juillet 1894, correspondant au 9 août du nouveau style. Elle fut certainement remise à Léon XIII, car la traduction qu'en fit le théologien chargé de l'examiner fut retrouvée, avec le rapport de celui-ci, de longues années après, dans une quantité de papiers que Léon XIII conservait par devers lui dans son secrétariat privé, parcequ'il s'y traitait d'affaires auxquelles il s'était particulièrement intéressé, regardant surtout l'Orient, et que je fus un jour à même d'examiner.

J'ignore quelle réponse fit donner le Pontife. Le théologien en question, après avoir rappelé les principes généraux touchant ce que l'on appelle en langage théologique la « communication *in divinis* », fait mention de plusieurs cas analogues émanant, il est vrai, de protestants qui n'ont pas le sacerdoce et non de dissidents orientaux qui le possèdent, et concluait par une réponse négative: ou entrer coûte que coûte dans l'Eglise russe catholique — laquelle n'existait pas encore — ou émigrer dans un autre pays. Réponse plus facile à donner qu'à exécuter.

Toujours est-il que le Père Nicolas vint à Rome quelques mois plus tard et eut une audience privée de Léon XIII, entre les mains duquel, dit-on, il renouvela sa profession de foi. Il ne paraît pas qu'il ait été question de sa demande de pouvoir demeurer « cryptocatholique », mais un fait est certain, c'est que le Pontife l'admit à la communion de l'Eglise. Il fallait le faire dépendre d'un évêque, et il était impossible de songer à un évêque polonais, le seul que l'on pût trouver en Russie. La chose ne pouvait rester secrète, et l'évêque qui aurait eu le courage de le faire se serait certainement exposé, étant données les lois restrictives d'alors, au moins à la déportation. Léon XIII eut une idée. On était au moment des Conférences patriarcales du Vatican qui ont préparé la Constitution *Orientalium*, et le Patriarche d'Antioche des Melkites, Grégoire II Sayyour, dit aussi Youssef, y participait. Le Pape lui demanda d'incardiner le Père Nicolas à son Patriarcat, dépendance plus nominale que réelle, mais qui arrangeait tout: ce fut fait, antérieurement au 8 novembre 1894, date de la dernière Conférence à laquelle le Patriarche prit part, avant de partir pour Paris et de rentrer ensuite en Syrie.

Muni d'un *celebret* délivré par Kyr Grégoire et dûment visé par le Vicariat de Rome, le Père Nicolas y resta quelque temps célébrant librement dans diverses églises. Une fois, aux Catacombes, il fit un petit discours qui parvint aux oreilles du Ministre de Russie près le Saint Siège: celui-ci en profita pour demander au cardinal Rampolla, Secrétaire d'Etat, de le faire partir. De son côté, le Procureur du Saint Synode, Constantin Pétrovitch Pobiédonostsev, fit instruire par l'archevêque de Nijnij-Novgorod un procès en règle contre lui, sous huit chefs d'accusation. La sentence, publiée par l'organe officiel du Saint Synode les *Tserkovnyja Viédomosti*, et reproduite par d'autres périodiques, notamment par les *Novisti*, du 26 août 1895, portait la peine de la dégradation et de l'exclusion de tout ministère ecclésiastique, pour avoir reconnu le Concile de Trente, l'Immaculée Conception, le *Filioque*, avoir publiquement prié pour le Pape même dans la chapelle de la Légation, demandé et obtenu sa bénédiction, etc. La sentence n'était pas encore rendue que le Père Nicolas était déjà parti pour Paris, où les Assomptionnistes, probablement sur la demande de Mgr. Jourdan de la Passardière, lui donnèrent asile. Je calcule qu'il resta chez eux durant deux ans, de la fin de 1894 à 1896.

Je me rappelle très nettement que je le vis une fois célébrer à Paris dans l'église des Melkites. J'étais alors jeune étudiant universitaire et j'y allais très souvent. Je ne le connaissais nullement, mais son extérieur m'avait frappé, et aussi le fait qu'il célébrait en slave, tenant à la main une Liturgie en très petit format, chose habituelle en Russie. Ce que je n'arrive pas à combiner, c'est l'époque à laquelle il fit un long voyage à travers le monde, voyage qu'il raconta sans signer de son nom dans la Revue illustrée de l'Oeuvre des Ecoles

d'Orient, *La Terre sainte*, qui m'est actuellement inaccessible, mais que je me rappelle fort bien avoir lue. En janvier ou février 1896 il obtint de pouvoir rentrer en Russie et alla s'installer à Moscou (50).

A Moscou, il retrouva ceux de ses fidèles qui n'avaient pas fait défection. Dans une note en français, provenant probablement d'un prêtre de St. Louis et qui est jointe à celle dont j'ai parlé précédemment, on dit qu'il en avait pas plus de six, dont quatre à Moscou même et deux à Tambov: une sienne cousine et une nièce. Ceux-là étaient catholiques décidés et ne fléchirent pas, s'abstenant de fréquenter les églises orthodoxes. Les autres, une cinquantaine environ, changeaient souvent, professant la foi catholique, mais ne se privant pas de recevoir les sacrements chez les dissidents. C'était tout à fait la théorie de Soloviev. Néanmoins, l'idée d'Union se développait peu à peu. L'auteur de la note donne certains détails que le Prince Volkonskij attribue à une autre période, mais en rapportant des faits qui doivent certainement être vrais. D'après lui, à une époque que je ne puis préciser, la police donna tant d'ennuis au Père Nicolas qu'il prit le parti de s'enfuir à Pétersbourg, chez son oncle A. Ouchakov, ami de la princesse Elisabeth Volkonskij (1838-1897) et de Michel Dimitrievitch Gherebtsov, le premier catholique de coeur, l'autre plus décidé. On le persuada d'adresser une supplique à l'Empereur Nicolas II, bon et tolérant au fond quand il n'était pas sous l'influence des réactionnaires. La supplique fut remise, et, d'après ma note, obtint son effet. Non seulement le Tsar ne la transmit pas au Saint Synode, mais il fit inviter le grand-duc Serge Alexandrovitch, Gouverneur général de Moscou, à donner ordre à la police de laisser le Père Nicolas tranquille.

De fait, le policier qui le persécutait finit par lui avouer qu'il n'agissait ainsi que par ordre du métropolite de Moscou, qui voulait absolument qu'il ne célébrât plus chez lui, qu'il cessât de porter le costume ecclésiastique et qu'il ne fit plus aucune propagande, mais qu'ayant consulté ses chefs il avait appris la décision de l'empereur. C'est lui qui reçut officiellement Vladimir Soloviev dans l'Eglise catholique le 16 février 1896.

Je n'en dirai pas davantage pour le moment sur le Père Nicolas Tolstòj.

Il est intéressant de savoir si et quand il fut en rapports avec le Métropolite André. Ce ne peut être en 1896, car jusqu'en juillet de cette année le Père André Szeptyckyj était maître des novices à Dobromil et le Père Nicolas séjournait encore à Paris, Cependant, en rapprochant un passage de la note française que j'ai citée plus haut avec ce que me raconta une fois le Métropolite, je crois pouvoir dire que ce fut en 1907, car cette note, que je crois pouvoir dater du début de 1898, parle des relations qu'il avait entamées avec les Vieux Croyants ou Starovères et qui durent se développer par la suite.

En 1907, comme le raconta le Métropolite lui-même, et comme la date est précisée par un de ses biographes sans autres détails, Kyr André entreprit un voyage incognito en Russie. Il se procura le passeport d'un ami qui lui ressemblait physiquement et se fit passer pour l'homme d'affaires du Métropolite, ce qui au fond était parfaitement vrai. Il se rendit à Moscou et entra en contact avec un évêque starovère Innocent Usov, qu'il engagea à se déclarer pour l'Union. Il avait déjà fait aménager à Léopol, dans une ancienne *bursa* ou école de *diaks*, c'est à dire de chantre d'église, une chapelle disposée selon toutes les traditions des Starovères, et espérait pouvoir commencer un apostolat parmi eux. L'évêque lui répondit que, à part lui, il ne voyait pas d'hérésie dans le catholicisme, mais qu'il ne serait certainement pas suivi par son peuple, dont il ne voulait pas se séparer. Il aurait pu le faire cependant, car depuis 1905 la liberté de conscience avait été accordée en Russie, et les premiers à en profiter furent précisément les Starovères. Qui l'avait mis en relations avec cet évêque? Je conjecture que ce fut le Père Nicolas Tolstòj, avec lequel il avait dû entrer en rapports au moins épistolaires, sur les indications fournies par Mgr. Jourdan de la Passardière, qui lui avait conservé une fidèle amitié depuis le voyage en Bucovine de juin 1891.

Ce fut probablement aussi par le moyen du Père Nicolas que le Métropolite s'aboucha avec deux évêques de l'Eglise d'Etat au monastère de la Nouvelle Jérusalem, situé à peu de distance de Moscou. L'un deux était un ancien archevêque de Smolensk, Pierre, qui y vivait retiré et était connu pour ses tendances catholicisantes, tendances dues à la fréquentation d'une église catholique dans sa jeunesse. Kyr André, qui était naturellement en costume civil, se fit passer pour un avocat galicien qui visitait la Russie pour son plaisir: rôle qui lui était d'autant plus facile qu'il était lui-même docteur en droit. L'entreprise était hardie: le gouverneur de la province était alors présent au monastère, et l'archevêque Pierre hésitait à recevoir la visite qu'on lui annonçait. Découvrant son jeu sans hésiter, le Métropolite lui fit passer un billet sur lequel il avait écrit: « Je suis le Métropolite Szeptyckyj et je vous offre mon intermédiaire pour entrer en relation avec Rome ». L'archevêque n'osa pas le recevoir, mais ne le trahit pas. Dix ans plus tard, lorsque le tsarisme était tombé et la pleine liberté de conscience acquise, Kyr André profita des quelques jours qu'il passa à Moscou après le séjour à Kiev dont j'ai parlé plus haut pour revoir le vieil archevêque, qui vivait encore. Cette fois, les circonstances étaient changées: l'archevêque Pierre reçut avec plaisir le Métropolite, mais celui-ci se rendit compte que les tendances catholiques de son interlocuteur, bien que sincères, étaient étouffées par une grande crainte de se déclarer ouvertement. L'archevêque demanda des nouvelles de tous les cardinaux dont il avait entendu parler, Agliardi, Rampolla, Vincenzo Vennutelli,

Oreglia di Santo Stefano... Bien que se référant à une période déjà ancienne, ces souvenirs montraient du moins tout l'intérêt qu'il prenait aux choses de l'Eglise romaine.

Je crois que ce fut encore en 1907 — le Métropolitain, en me racontant tout cela, ne précisa pas la date — qu'il vit un autre prélat retiré dans ce même monastère de la Nouvelle Jérusalem, Tryphon, ancien évêque-vicaire, c'est à dire évêque auxiliaire. Il lui fit de même des ouvertures en vue d'un passage éventuel à l'Union, mais il se rendit compte encore cette fois que les relations qui lui avaient été faites des dispositions catholiques de Tryphon étaient assez exagérées. Il avait l'intention de lui proposer de devenir le premier évêque catholique de rite oriental en Russie, mais, devant son attitude, il ne lui dit rien: l'évêque Tryphon était encore trop loin du catholicisme.

* * *

Je ne sais pas exactement en quel mois de 1907 eut lieu ce voyage secret en Russie, mais, sans s'en douter, le Métropolitain approchait du but. Le Père Nicolas Tolstoj ne dépendait pas de lui, et la théorie de Soloviev sur la situation canonique de l'Eglise russe ne pouvait plaire à un esprit aussi précis, et, de plus, au juriste qu'il était. Dès 1902, alors qu'il n'était Métropolitain que depuis deux ans, il crut un moment avoir trouvé le moyen d'avoir des prêtres en Russie.

Il y avait alors à Pétersbourg un jeune homme descendant d'une famille assez haut placée dans le *tchin* (fonctionnaires d'Etat, ecclésiastiques, militaires, en un mot tous les ordres sociaux, car c'est le sens du mot *tchin* = « ordre, rang »), Ivan Deubner. Celui-ci avait fait ses études de droit, et, durant sa dernière année d'Université, s'était lié avec un cercle qui gravitait autour de Vladimir Soloviev et était imprégné des idées de celui-ci. Caractère mystique et exalté, mais en même temps doué d'un esprit scrutateur, sachant le latin, incliné par les théories de Soloviev vers le catholicisme, mais en même temps, étant donnée sa formation juridique, ami des solutions nettes et précises, il avait compris que l'on est catholique ou on ne l'est pas, et que, si on est catholique, on ne peut rester dans une Eglise qui n'est pas en communion avec Rome. En 1899, il passa clandestinement à la véritable et se mit à approfondir ses connaissances religieuses, en même temps qu'il épousait une Française très croyante et très pratiquante. Son confesseur, probablement un prêtre français de Ste Catherine, l'encourageait dans cette voie, guidait ses études et le confirmait dans la vocation sacerdotale qu'il sentait en lui. Mais, avec les lois restrictives en vigueur, qui défendaient sévèrement tout changement de confession sauf en faveur de l'orthodoxie officielle, comment se faire ordonner et se faire reconnaître? Cela lui était d'autant plus difficile qu'il faisait son service civil auprès de Pierre Arcadiévitch Stolypine, alors gouverneur de Saratov. Son confesseur lui suggéra de se mettre en rapport avec le nou-

veau Métropolitain de Léopol, dont la réputation commençait déjà à se répandre. Il suivit ce conseil, obtint sans difficulté de pouvoir faire un voyage à l'étranger, et se rendit de suite à Léopol. On était en 1902: après l'avoir examiné, le Métropolitain accéda à son désir et l'ordonna secrètement prêtre, bien que ses études eussent été nécessairement assez incomplètes. Comme Kyr André pensait constamment à la Russie, peut-être voyait-il dans cette ordination le moyen de faire quelque chose. Il incardina purement et simplement Ivan Deubner à son éparchie de Léopol, mais toujours en secret, de sorte que le nom du nouveau prêtre ne figura jamais dans les *Schematismi* ou Annuaires officiels du clergé.

Revenu en Russie, il continua son service auprès de Stolypine, tout en célébrant en cachette dans sa maison. Deux personnes seulement, outre sa femme, le savaient: son confesseur et Mgr. Edouard, baron de Ropp, évêque de Tiraspol mais en résidence à Stratov, transféré à Vilna le 9 novembre 1903, ou le successeur de celui-ci, Mgr. Joseph Kessler.

Le service civil lui pesait: il voulait être plus libre de son temps pour pouvoir continuer à étudier. Un beau jour, n'en pouvant plus, il demanda à être transféré dans quelque province éloignée, et ce à la stupéfaction générale. Il obtint le poste modeste de *mirovoy soudjà* ou juge de paix en Sibérie, dans le district de Tjoumen, gouvernement de Tobolsk, habitant à la campagne et limitant son activité sacerdotale à sa propre famille.

Après les ukases de 1905 qui accordaient la liberté de conscience, il revint à Pétersbourg et reçut un emploi à l'intendance des établissements d'éducation dits « de l'Impératrice Marie ». Il pouvait désormais se déclarer ouvertement catholique, mais par prudence il continua à cacher qu'il était prêtre, ne le dévoilant qu'à deux personnes sûres: le Père Alexis Zertchaninov dont il va être question, et M.lle Nathalie Serghiéevna Ouchakova, parente de Stolypine, du Père Nicolas Tolstoj et de Michel Dimitriévitch Gherebtsov, elle aussi fervente catholique. Cette parenté avec Stolypine fut très utile au petit groupe qui commençait à se former. Personnellement plutôt tolérant, Stolypine était en butte aux pressions de l'élément réactionnaire qui cherchait à reprendre en sous-main les concessions faites en 1905, tandis que M.lle Ouchakova aurait voulu que la communauté de rite oriental fût reconnue sur la base du manifeste impérial promulguant la liberté des cultes. Stolypine disait toujours: « Continuez à exister comme vous avez existé jusqu'à présent, continuez à faire ce que vous faites, je fermerai les yeux ». Ivan Deubner ne manifesta publiquement son sacerdoce que plus tard.

* * *

Quelques années après l'ordination du Père Deubner, le Métropolitain fit une nouvelle recrue: celle d'un prêtre de l'éparchie de Nijni-Novgorod et Arzamaz, Alexis Evgraphovitch Zertchaninov.

Né vers 1850, fils d'un prêtre ayant conservé les meilleures traditions de l'ancien clergé russe, il avait fait ses études au séminaire de Nijnij-Novgorod, à une époque où l'enseignement de la théologie se faisait encore en latin. Il aurait pu entrer à l'Académie ecclésiastique de Moscou: il ne le fit pas, afin d'être ordonné plus tôt prêtre, car le sacerdoce l'attirait. Il avait à exercer son ministère dans une région où la population orthodoxe est entremêlée de sectaires et de Starovères. Afin de pouvoir mieux tenir tête aux plus instruits de ceux-ci, il poursuivait ses études d'après les meilleurs livres qu'il trouvait. Ces études et d'incessants conflits avec le Consiséparchial amenèrent des doutes dans son âme au sujet de la vérité de l'orthodoxie officielle. Il poursuivit ses recherches, et petit à petit, sans aucune influence du dehors, ce qui est remarquable, il arriva à la conviction que l'Union avec l'Eglise de Rome était nécessaire. Il se mit en rapports avec le curé latin de Nijnij, Joseph Führman, Polonais d'origine allemande, plus tard évêque de Włocławek ou Cujavie, et fut secrètement reçu par lui dans l'Eglise catholique en 1896. Il ne pouvait dissimuler ses nouvelles convictions: dénoncé, soumis à un procès il fut interné le 3 juillet 1898 au monastère-prison de Souzdal et y resta jusqu'au 21 février 1901, avec interdiction d'écrire. Néanmoins, avec de l'encre de son invention, une plume d'oie et tous les morceaux de papier qu'il pouvait se procurer; il rédigea un long exposé des motifs qui l'avaient porté à se faire catholique, motifs basés uniquement sur ce qu'il avait lu dans les publications religieuses russes. Il revit et compléta plus tard ce travail, que le P. Jan Urban S.J., lui-même missionnaire clandestin auprès des anciens Uniates de la Podlachie et de la Kholmchtchénie, emprisonné durant un certain temps pour ce motif et finalement expulsé de Russie, mais qui durant toute sa vie s'occupa de promouvoir l'Union des Russes et la réforme de la mentalité polonaise à ce sujet, fit imprimer à Jovkva par les Basiliens en douze fascicules. Le titre général est *Tsarstvo Bozie v miré* (« Le règne de Dieu dans le monde »), et le sous-titre *Compilation de matériaux lus par un dilettante rural*: le tout parut à Cracovie en 1904. Ce « règne de Dieu » est l'Eglise; il y traite de sa fondation, de son gouvernement, du schisme et de son action, avec de nombreuses considérations mystiques, le tout sans aucune prétention scientifique. Il n'y mit pas son nom, car il y aurait risqué de nouveau sa liberté.

En février 1901, l'intervention de Nathalie Serghievna Ouchakova auprès du Procureur synodal Pobiédonovtsev lui valut une commutation de peine. Il reçut la permission de se retirer dans une ferme qu'il avait achetée de ses économies peu avant son arrestation, mais avec défense d'en sortir. Sa femme devait rester à Borisovo, qui était le village où il avait exercé d'abord son ministère, dans la condition de veuve de prêtre. Dans sa ferme, le Père Alexis installa une chapelle, une école clandestine, et fit venir près de lui l'un de ses fils, Jules, qu'il gagna au catholicisme mais qui mourut de phtisie quelque temps après.

Ni sa femme ni ses autres enfants ne le suivirent dans l'Union avec Rome. En 1907, il fut condamné par le Consistoire de Nijnij-Novgorod à l'expulsion du corps sacerdotal, mais les édits de tolérance de 1905 étaient toujours en vigueur et il ne fut pas autrement inquiété: la même année la police lui donna un passeport valable pour toute la Russie.

Ce fut vers cette époque que, je ne sais exactement par quel intermédiaire, il se mit en rapports avec le Métropolitain André. Celui-ci l'accepta et l'incardina, non plus à l'éparchie de Léopol, mais à celle de Kamenets-Podolsk dont il portait le titre. Ce changement demande quelques explications.

A force d'y réfléchir, le Métropolitain avait fini par se convaincre qu'il avait le droit d'exercer sa juridiction au moins sur une petite partie de la Russie, puisque Kamenets était alors sur le territoire russe. Il est vrai que la bulle *In universalis Ecclesiae regimine* du 22 février 1807, qui restaure l'antique métropole de Halyc et la substitue à celle de Kiev pour les pays sous la domination de l'Autriche, n'en dit pas un mot et se borne à lui donner pour suffragants les sièges de Léopol, Peremysl et Kholm, ce dernier n'ayant été détaché de la couronne autrichienne que par les traités de Vienne de 1815. Kamenets — Kamieniec en polonais — était un évêché latin depuis le XIV^e siècle, mais elle avait été aussi le siège d'un évêque ruthène: au moins ceci est-il affirmé par une ancienne chronique russe, bien que l'on ne connaisse pas le nom de l'évêque qui l'occupait alors. Kamenets figure encore dans les cadres de la hiérarchie latine comme suffragant de Mohilew, même dans l'annuaire pontifical officiel le plus récent, bien que le Concordat de 1925 avec la Pologne n'en fasse pas mention. Dans les Annaires antérieurs à la révision générale faite en 1925-1927, ou bien le titre de Kamenets ne se trouve pas, ou il est joint au siège latin de Léopol: ce n'est que depuis 1928 qu'on le voit constamment réuni au siège ruthène. C'est d'ailleurs depuis cette date que *l'Annuario pontificio*, jusque là simplement officieux, est devenu officiel.

Toujours est-il que depuis 1807, date de la restauration de la métropole de Halyc et de son union au siège de Léopol, les métropolitains ruthènes ont usé du titre de Kamenets, sans qu'il y ait eu jamais de réclamation de la part de qui ce soit, et que le siège ruthène n'a jamais été canoniquement supprimé. Kyr André pouvait donc très régulièrement le porter et se considérer comme le pasteur légitime de l'éparchie de ce nom, bien que pratiquement il n'y comptât pas un seul fidèle. C'est ce qui explique pourquoi il incardina le Père Alexis Zertchaninov à Kamenets et non à Léopol.

Je n'avais jamais eu l'occasion d'étudier cette question embrouillée ni d'élucider le paragraphe 4 de la Bulle *In universalis*, qui confond à propos de Halyc et de Léopol les sièges ruthènes avec les sièges latins du même nom, lorsqu'en 1931 l'ambassade de Pologne, toujours prête à causer des ennuis au Métropolitain, fit une réclamation à la Congrè-

gation Orientale dans le but d'obtenir qu'on l'obligeât à s'intituler simplement « archevêque de Lwow ». Le cardinal Luigi Sincero, Secrétaire, me prescrivit d'examiner la question à fond, ce que je fis non sans peine. Je découvris alors que certainement le responsable de toutes ces omissions, transpositions et confusions ne pouvait être que celui qui avait négocié immédiatement avant 1807 la restauration de la métropole, le chanoine ruthène Michel Harasievyc, ardent défenseur de son Eglise et de son rite, grand ennemi des Polonais et des Basiliens, mais très féru d'une érudition historique réelle, quoique confuse et désordonnée. Je mis les choses au clair et le Métropolitain ne fut pas inquiet davantage.

* * *

Avant de confier une mission quelconque à Zertchaninov, Kyr André, quoique convaincu de son bon droit, ne voulut cependant rien faire avant d'avoir consulté Pie X. Dans une longue note qu'il rédigea plus tard en février 1921, adressée à l'Assesseur de la Congrégation Orientale, Kyr Isaïe Papadopoulos pour justifier l'érection de l'Exarchat et destinée à être mise sous les yeux de Benoît XV, il raconte tout par ordre chronologique, mais malheureusement n'indique pas toujours avec précision les mois et les jours. Kyr André me chargea de recopier cette note à la machine, et me laissa conserver la minute originale autographe. Je la suis point par point en essayant d'indiquer plus exactement quelques dates importantes pour montrer qu'il n'avait pas voulu agir de son propre chef. Il me donna une autre date tout aussi importante de vive voix, et je la notai soigneusement.

Dans la première moitié de 1907 — que ce fût avant ou après son voyage secret en Russie, je ne saurais le dire — Kyr André se rendit à Rome. Reçu en audience privée par Pie X, il lui exposa en détail « tout ce que l'on pouvait faire en Russie si on commençait à agir secrètement sans que les évêques latins, qu'une telle action aurait compromis, ni la Secrétairerie d'Etat qui, à cause des rapports du Saint Siège avec le Gouvernement russe, ne pouvait approuver aucune action secrète dirigée contre l'orthodoxie, en eussent eu connaissance: ordonner des prêtres, consacrer des évêques pour les diocèses unis vacants, tout comme les Vieux Croyants qui, malgré les persécutions du Gouvernement, sont parvenus à organiser leur Eglise, était, comme je le pensais, le seul moyen d'agir. Je pensais que comme Métropolitain de l'Eglise unie j'avais le droit de le faire ». Et ici il dut certainement parler du siège de Kamenets. Le Pape lui répondit: « Utere iure tuo »: usez de vos droits.

« Je me mis à l'oeuvre. Un seul prêtre russe converti, l'abbé Zertchaninov, avait (*sic*) passé sous ma juridiction, se considérait pour prêtre de mon diocèse (*de Kamenets*). Je l'invitai à s'installer à Pétersbourg et à commencer un travail systématique. Il le fit, muni d'un

document que je lui donnai ». — Ce document, que je n'ai jamais vu, était une nomination de Vicaire général pour l'éparchie de Kamenets.

« Revenu à Rome au mois de février 1908, j'étais prévenu que les rapports avec le Gouvernement russe (*étaient*) devenus plus difficiles: la réaction de Stolypine sévissait alors. En audience, le 14 février 1908, je n'osais rien dire. Encouragé par la bonté du Saint Père, vers la fin de l'audience, j'osai dire: « Vous vous souvenez, Très Saint Père, de m'avoir dit il y a un an, en parlant de ce qu'on pourrait faire en Russie, ce mot: *Utere iure tuo*. — Mais certainement, répondit le Saint Père, je vous l'ai dit et le redis, servez-vous de vos droits ». Tirant alors de ma poche une copie du document donné à l'abbé Zertchaninov: « Voici, dis-je, Très Saint Père, ce que j'ai fait ». Le Saint Père lut avec attention tout le document. « C'est bien. — Mais, Saint Père, il y a des gens qui ne veulent pas me croire, daignez signer de document ». Alors le Saint Père prit le document en disant: « Ah! Bene per quelli che non vogliono credere ». Puis il prit la plume et écrivit de sa main ces paroles: « *Cuncta vidimus et adprobamus, fausta quaeque et salutaria venerabili Archiepiscopo eiusque Vicario in spiritualibus generali, et cunctis fidelibus ex clero et populo cum Apostolica benedictione a Domino adprecantes. Ex aedibus Vaticanis, die 14 februarii 1908. PIUS PP. X* ». Et il signa de sa main. Par cette approbation, j'étais devenu administrateur des diocèses unis supprimés par le Gouvernement, mais existant canoniquement.

« Que faire dans cette position peu commune où je me trouvais? Quelles facultés demander? La Propagande n'avait rien à faire en Russie. La Secrétairerie d'Etat ne pouvait rien décider. Le Saint Père avait approuvé un travail secret dont lui seul s'était réservé la direction. Je me préparai huit jours... ».

A la fin du paragraphe précédent, le Métropolitain écrit au pluriel « administrateur des diocèses ». C'est un *lapsus calami*, car il n'était encore administrateur que de l'unique éparchie de Kamenets. Ce n'est que quelques jours après qu'il le devint de plusieurs éparchies vacantes et de toute la Russie.

Il alla consulter le meilleur canoniste de Rome à cette époque, le Père Franz-Xavier Wernz, qui fut Général de la Compagnie de Jésus de 1906 à 1914, et dont le grand ouvrage, *Ius Decretalium*, dans sa nouvelle édition mise d'accord avec le Code de Benoît XV, est toujours classique. Le Père Wernz lui répondit que la source la plus authentique, au sens juridique du mot, du droit canonique oriental catholique était le célèbre Synode libanais des Maronites de 1736, rédigé à Rome, voté par les évêques, et approuvé solennellement *in forma specifica* par Benoît XIV, et lui conseilla de demander toutes les facultés, très étendues à la vérité, qui y sont accordées au Patriarche, et toutes les plus amples qui pouvaient être nécessaires, qu'il lui indiqua.

Le 18 février, il fut de nouveau reçu en audience et s'expliqua à

Pie X comment il avait compris sa décision. Ordinairement, dit-il, les administrateurs des diocèses sont tenus de prêter le serment de fidélité au Saint Siège et de faire leur profession de foi. N'ayant pas la possibilité de le faire autrement que devant le Pontife, il lui en demanda la permission. L'ayant reçue, il se mit à genoux et lut la formule qu'il avait lui-même écrite et la remit signée. Puis il commença à présenter ses demandes.

La première était de pouvoir, au nom de Sa Sainteté, consacrer toutes les éparchies anciennement unies et toute la Russie au Sacré Coeur. Comme le Pape prenait la plume pour signer, il l'arrêta en lui disant: « J'ai peur, Saint Père, que vous n'ayez trop de documents à signer. Pour cette première faveur, un mot de vous me suffit. « Bene », répondit le Pape. Puis il passa à la première demande, dont je donne simplement le sens, ainsi que pour celles qui suivirent. Après avoir renoncé explicitement à tous les honneurs, privilèges, dignités possibles, qu'il pût obtenir un pouvoir et une juridiction déléguée, mais seulement au nom du Siège apostolique, sur tout le territoire de l'Empire russe, identiques à ceux ordinaires que le Patriarche maronite possédait pour toute l'étendue de son Patriarcat. Pie X lut le document, assez long, et demanda pourquoi. Alors le Métropolitain exposa ses arguments l'un après l'autre, tels qu'ils les avait écrits auparavant: il fallait avoir la possibilité d'ordonner des évêques qui eussent toute la juridiction épiscopale, sans que la Secrétairerie d'Etat en sût quoi que ce fût. L'odieux de la chose ne pouvait retomber sur le Saint Siège. Il fallait ensuite que l'action à entreprendre pût dépasser les limites des anciennes éparchies unies. Enfin, il fallait se servir des mêmes armes dont se servaient les Russes: agir d'après le droit canonique de l'Eglise orientale. « Ha ragione », répondit le Pape; il signa ainsi la demande: « Placet », et dit en rendant le document: « C'est la forme canonique dont on se sert dans les questions les plus graves et les plus solennelles de l'Eglise ». Mgr. Giambattista Bressan, Secrétaire privé de Pie X, apposa sur la pièce le sceau du Saint Père; ce qu'il fit aussi pour les autres.

Vinrent ensuite des facultés d'ordre secondaire: celles dites triennales et quinquennales, de pouvoir ordonner des prêtres au simple titre de la mission et sans observer les interstices; celles d'obtenir les privilèges dont avait joui le Provincial de la Compagnie de Jésus en Galicie pour l'assistance spirituelle des anciens catholiques de rite oriental de Podlachie; celle de pouvoir conserver le Saint Sacrement de la manière la meilleure possible, de pouvoir consacrer le chrême et les antimensia en dehors du Jeudi-Saint; de pouvoir donner aux prêtres le pouvoir de dispenser au for interne de toutes les lois purement ecclésiastiques; de se contenter, pour les fidèles peu instruits, d'une profession de foi comprenant simplement le Symbole de Nicee-Constantinople avec une brève formule de soumission au Souverain Pontife.

Trois autres facultés demandent quelques mots d'explication. Par la première, la Constitution *Orientalium* de Léon XIII contre la latinisation était étendue à la Russie. Le Pape écrivit au dessous de la demande: « Confirmatur et observantia imponitur ». Il faut dire que, lorsque la Constitution fut promulguée, les évêques de l'Empire austro-hongrois exposèrent que, pour ce qui concerne les enfants issus d'un mariage de rite mixte — entre Latin et Orientale ou vice-versa — alors que la Constitution porte qu'ils doivent suivre le rite de leur père exclusivement, ils avaient un système différent dont tous étaient satisfaits: les garçons étaient élevés dans le rite du père et les filles dans celui de la mère: c'était la règle qui avait été adoptée en 1863 dans la *Concordia entre Latins et Ruthènes*. Pouvaient-ils conserver cette manière d'agir? La Propagande avait répondu le 23 décembre 1898 que la Constitution n'était pas applicable à l'Empire. Cette réponse était passée dans la jurisprudence pratique. Les Polonais y ajoutaient que toutes les accessions au catholicisme devaient se faire par le canal du rite latin, alors que la Constitution dit le contraire. Déjà dans une réponse au curé grec de Cargèse en Corse datée du 8 février 1895 il avait été dit que la Constitution avait été émanée pour les Orientaux qui sont en Orient, non pour les Italo-Grecs, qui restaient soumis à l'*Etsi pastoralis*. Une demande de retour au rite oriental de la part de douze de ceux-ci, dont les ancêtres avaient été anciennement latinisés, avait été pour ce motif rejetée. Il importait de faire cesser à la fois cette anomalie et les abus des Polonais: d'où la demande du Métropolitite.

La deuxième faculté était celle de pouvoir convoquer, au nom du Saint Père, un Conseil de théologiens compétents en droit canonique oriental, évidemment pour leur soumettre le cas échéant certaines questions. Au dessous, le Pape écrivit: « Sub secreto sub paena excommunicationis Papae reservatae ». Je sus plus tard qu'à ma connaissance une seule personne avait joui de cette faveur; le regretté Père Dom Placide de Meester, Bénédictin de Maredsous en Belgique, pendant de longues années attaché au Collège Grec de Rome et mort dans cette ville le 28 novembre 1950, très versé dans le droit monastique byzantin et slave. Il me le dit plus tard lorsque l'on put parler. J'avais été mis au courant de tout en 1912, comme je vais le dire; bien de fois nous nous étions entretenus du Métropolitite, mais ni l'un ni l'autre n'avions jamais pu soupçonner que nous étions réciproquement dans le secret.

La troisième et dernière faculté regardait ce que l'on appelle en langage théologique « *communicatio in sacris* », à savoir le pouvoir de dispenser les fidèles de l'interdiction de recevoir les sacrements des non-catholiques et de participer à leur culte. Pie X écrivit au dessus de la demande cette phrase surprenante au premier abord: « Tollerari potest ».

En réalité, cela n'a rien d'étonnant, comme je m'en aperçus plus tard en étudiant tous les documents concernant cette fameuse « *communnicatio in sacris* » depuis le temps de Martin V, dans sa Constitution *Ad evitanda* de 1418, ce qui me donna l'occasion de faire quelques découvertes curieuses. Certains documents étaient déjà connus, émanant de Léon X, de Clément VII, de Paul III, sans parler des permissions de quêter données par Clément VIII à des moines de l'Athos qui certainement n'étaient point catholiques. Aujourd'hui, le Pape ne donnerait pas le titre de *Vénérable Frère* à un évêque qui ne fût pas en communion avec lui, et cependant la Propagande avait décidé le contraire en 1632 (51). Mieux que cela: en 1548, Prochore, archevêque d'Ochrida, recommande au cardinal Marcel Cervin, Protecteur de la nation grecque, un certain Paphnuco, nommé par lui Métropolitaine d'Italie (52). En 1553, Jules III confirme au même Paphnuce la mission auprès des Grecs d'Italie qui lui avait été confiée par les archevêques d'Ochrida Prochore et Néophyte (53). En 1566, Paisios, archevêque d'Ochrida, nomme l'évêque de Coritza, Timothée, métropolitaine d'Italie, des îles voisines, de Dalmatie et de tout l'Occident (54). La même année, le même Paisios règle les droits d'étole à percevoir des Grecs et Albanais d'Italie et de Dalmatie (55). Il est certain que tous ces prélats n'étaient pas catholiques.

Evidemment la discipline était, dans le passé, moins rigoureuse qu'elle ne le devint depuis. Les missionnaires Jésuites et Capucins du Levant avaient adopté au XVII^e siècle la méthode des conversions clandestines, permettant à leurs nouveaux adeptes, pour éviter des maux plus grands, de communiquer avec les non-catholiques dans toutes les choses qui ne sont pas contraires à la fois. Ils les confessaient, demandant même les pouvoirs aux métropolitains et évêques grecs, mais les laissaient recevoir les autres sacrements dans leurs églises respectives. Les textes le prouvant abondamment. Cette tolérance subsista jusqu'au XVIII^e siècle. En 1719, le Saint Office interdisait seulement ce dont aucune autorité, pas même celle du Pape, ne peut dispenser: la profession d'un faux dogme, la communication à un rite schismatique et hérétique (*en soi*: c'est moi qui l'ajoute), le danger de propre perversion et l'occasion de scandale (et j'ajoute: non seulement des catholiques, mais aussi des dissidents). Cette Instruction se trouve, avec la date erronée de 1723, dans un des volumes des Archives de la Propagande (56). Un lettré bien connu des hellénisants, Angelo Maria Quirini (1680-1755), Vénitien, Bénédictin du Mont Cassin, archevêque latin de Corfou de 1723 à 1727, raconte, soit dans un ouvrage purement archéologique (57), soit dans ses Mémoires (58) des épisodes des rapports très cordiaux et frisant la « *communicatio in divinis* » qu'il eut avec les Grecs de l'île, donnant le texte de trois pièces élogieuses y relatives, dont un bref de Benoît XIII et une lettre de la Congrégation du Concile du 22 mars 1727 contresignée par le Secrétaire, « P. Archiep, Episc.

Anconae », c'est à dire Prosper Lambertini, le futur Benoît XIV (59).

Ce sont les controverses parfois âpres entre missionnaires, et surtout la recrudescence des disputes à propos des Lieux Saints surveuées aux XVI^e-XVII^e siècles, qui amenèrent la rigide Intruction *Cum saepe ac diu* de la Propagande aux missionnaires d'Orient de 1729, laquelle régit toujours la matière et pratiquement a été souvent exagérée par le clergé latin. La réponse de Pie X à la demande du Métropolitte André est somme toute un retour à la discipline beaucoup plus large qui a été en vigueur jusqu'en 1719-1729, et qui semble bien justifier la théorie de Vladimir Soloviev dont il a été question plus haut. A mon avis, il serait vraiment opportun d'y revenir.

* * *

Je me suis volontiers étendu sur ce point et n'ai pas été avare de détails parceque cette matière est peu connue et à cause de son importance pour le développement des relations futures avec les dissidents orientaux. J'ajouterai seulement que je l'ai longuement exposée, avec toutes les preuves à l'appui, dans un travail qui n'a pas encore été mis dans le domaine public et dont le dernier document en date est précisément la réponse de Pie X, que l'on n'accusera pas certainement de laxisme doctrinal, à la demande du Métropolitte André. Je reviens maintenant à celui-ci.

Il obtint encore, le 28 décembre 1908, la communication des facultés très amples que le Saint Siège donnait aux Délégués apostoliques des deux Amériques. J'ajoute que toutes ces facultés lui furent de nouveau confirmées par Pie X en 1909, 1910 et 1914. En 1909 ou 1910, le Métropolitte ne put se rappeler exactement la date, le Saint Père lui dit: « Je vous confirme encore une fois toutes les facultés que je vous ai données, mais je vous prie de ne pas vous en servir. Le Gouvernement russe fait des difficultés, il pourrait en faire de plus graves encore; donc, je vous prie, abstenez-vous pour le moment de vous servir des facultés que je vous ai données. Le temps viendra où elles vous serviront ». En 1914, Kyr André demanda qu'elles pussent passer à ses successeurs non plus « iure delegato », mais, « iure ordinario et proprio ». Le Pape lui répondit: « A vous, oui, je vous les donne, qu'elles vous servent iure ordinario et proprio, mais pas à vos successeurs ».

Pie X n'était certainement pas le premier souverain qui ait eu une politique personnelle à l'insu de ses ministres, et il ne sera pas non plus le dernier. Toutefois, il avait déjà pris ses précautions: un décret de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires du 22 mai 1908, rendu de toute évidence sur son ordre, avait nommé le Père Alexis Zertchaninov Supérieur des catholiques du rite byzantin en Russie, et lui avait conféré à cette fin les facultés nécessaires. De cette façon le cardinal Secrétaire d'Etat, alors Raphael Merry del Val, et à

partir de 1914 le successeur de celui-ci, Pietro Gasparri, pouvaient répondre en toute sincérité aux réclamations éventuelles du Ministre de Russie près le Saint Siège que le Métropolitte André n'avait aucune juridiction en Russie, puisqu'ils ignoraient que Pie X la lui avait donnée, et c'est ce qui explique comment Benoît XV, au début de son pontificat, l'ignorait aussi. C'était certainement habile: ces procédés sont licites en diplomatie et tous les Gouvernements en usent (voir Document 5).

Rentré à Léopol, le Métropolitte fit imprimer à dix exemplaires, par les Basiliens de Zovkva, le texte de ses demandes et des réponses qu'y avait fait Pie X. De ces exemplaires il en fit authentifier un par le cardinal Georges Kopp, archevêque de Breslau, ce qu'il fit aussi plus tard pour deux ou trois « oracula vivae vocis » qu'il obtint: en effet, d'après un principe du droit canonique conservé par le Code de Benoît XV (Canon 239, 17^e), la parole d'un cardinal constitue une preuve juridique au for externe. Ces « oracles » étaient une nouvelle confirmation des facultés déjà obtenues, nonobstant la juridiction accordée au Père Zertchaninov le 22 mai 1908 et une lettre de la Secrétairerie d'Etat de la même année dans laquelle on faisait savoir au Métropolitte qu'il n'avait aucune juridiction en Russie, notification qui lui fut répétée encore au moins deux fois, ainsi que le pouvoir de subdéléguer les facultés qu'il avait obtenues. Il fit en outre authentifier ces mêmes « oracles » par le cardinal Désiré Mercier, archevêque de Malines, et authentiqua lui-même les autres exemplaires imprimés, avec sa signature et son cachet. C'était une précaution, car plus tard Pie X lui retira trois des documents originaux, tout en lui déclarant expressément qu'il lui laissait les facultés qu'ils contenaient. L'un de ces documents était celui où il lui permettait d'élire et d'ordonner des évêques. Le Patriarche des Maronites jouit de cette faculté, mais seulement en Synode, tandis que le Métropolitte pouvait se dispenser du Synode et élire seul les évêques de Russie.

En 1912, j'étais à Léopol. Un soir, après une longue conversation sur les affaires de Russie, Kyr André ouvrit tout à coup le tiroir de son bureau, en tira un épitrachile, me le passa autour du coup et me présenta une feuille imprimée en me disant de la lire à haute voix. Je m'exécutai, ne soupçonnant pas où il voulait en venir, mais dès les premiers mots je m'aperçus que c'était la formule de serment du Saint Office, qui oblige sous peine d'excommunication dont l'absolution est réservée au Souverain Pontife lui-même. Lorsque j'eus fini, il me remit un exemplaire complet de toutes les facultés imprimées, en ajoutant qu'il me communiquait celle relative à la communication *in divinis*: j'avoue que celle-ci ne me servit jamais. Il me raconta alors en détail tout ce qui s'était passé entre lui et Pie X. J'étais désormais au courant de tout.

Lorsque la guerre devint imminente en 1914, il dut se préoccuper de mettre en lieu sûr les originaux de toutes ces pièces et les copies

imprimées qui lui restaient. Cela d'autant plus qu'il était convaincu — il me le dit précisément en 1912 — qu'un jour les Russes viendraient en Galicie et qu'ils y resteraient. Qu'en fit-il, je ne saurais le dire avec exactitude, mais je crois qu'il les porta ou les fit porter à Vienne et déposer chez son notaire, un certain Fuchs. Il dut cependant en conserver un exemplaire, car il le produisit au Synode de Pétrograd de 1917, dont j'aurai à parler par la suite, exemplaire qu'il retrouva parmi un certain nombre de papiers qui avaient été saisis chez lui en septembre 1914. Il y eut certainement là une protection toute particulière de la Providence, car, dans les perquisitions qui furent faites par ordre du comte Bobrinskji en 1914 et plus tard en 1918 lors de celles opérées par les Polonais après son retour à Léopol, rien ne fut découvert: autrement on l'aurait immédiatement su.

J'ai raconté plus haut comment, ainsi que le lui avait prédit Pie X, il utilisa celle qui lui permettait d'élire et d'ordonner des évêques, en conférant le caractère épiscopal au Recteur de son Séminaire, Joseph Bocian, le 21 septembre 1914, dans la chambre qu'il occupait à l'Hôtel Continental de Kiev (60), comment il fut emprisonné ou interné jusqu'en mars 1917, s'était ensuite rendu à Pétrograd, puis à Kiev et Moscou, et avait séjourné quelque temps en Suisse avant de revenir à Léopol vers octobre de la même année. Avant de reprendre mon récit à cet endroit, il me faut dire ce qui était advenu de la petite communauté russe catholique de Pétersbourg depuis l'arrivée du Père Alexis Zertchaninov en 1908, et comment la Providence lui avait déjà préparé celui qui devait être le premier Exarque russe, Léonide Fëdorov.

* * *

Ici, je ne suis pas d'accord, pour la chronologie, avec ce que raconte le Prince Pierre Volkonskij dans ses souvenirs publiés en 1930. Le Prince écrivait de mémoire et a confondu les dates. Il dit que peu de temps avant la demi-révolution de 1905, le Père Alexis avait passé plusieurs mois à Léopol, hôte du Métropolitain, et qu'il s'était ensuite rendu à Rome où il aurait été admis en audience par Pie X. Cela est impossible. Depuis 1901, le Père Alexis était confiné dans sa ferme et n'aurait certainement pas reçu un passeport pour l'étranger. Qu'il ait passé plusieurs mois à Léopol, je le crois volontiers, car c'est certainement là qu'il prit l'habitude du rite altéré alors observé en Galicie, et qu'il chercha plus tard à introduire à Pétrograd. Qu'il ait été à Rome, j'en doute fort, car le Métropolitain n'en dit rien dans son apologie qu'il présenta en février 1921 et à laquelle j'ai emprunté beaucoup des détails qui précèdent. N'oublions pas non plus que ce fut en 1907 que le Père Alexis fut condamné par le Consistoire de Nijnij-Novgorod à l'expulsion du corps sacerdotal, condamnation que les ukases de tolérance de 1905 rendirent inopérante. En tous cas, le Métropolitain dit formelle-

ment que ce fut en 1907 qu'il l'invita à se fixer à Pétersbourg. Le Père Alexis n'y alla qu'en 1908, mais il est fort possible qu'il ait séjourné à Léopol en 1907.

Toujours est-il qu'à son arrivée à Pétersbourg il n'osa pas tout d'abord rester dans la capitale. M.lle Ouchakova le cacha dans une *dacha* ou maison de campagne qu'elle possédait aux environs, à Biéloostrov, près de la frontière de Finlande. Ce ne fut qu'un peu plus tard qu'il vint habiter en ville, au numéro 12 de la Polozovaja, dans une maison appartenant à une autre catholique russe, Barbe Timoféevna. Il célébrait dans une chambre, ayant pour fidèles quelques descendants des anciens catholiques ruthènes, demeurés officiellement Polonais, et un petit nombre de catholiques russes, toujours enregistrés comme orthodoxes, mais auxquels on ne disait rien depuis les édits de tolérance.

Dans ces premiers temps, le clergé latin de la capitale se comporta d'une manière vraiment fraternelle. Ce ne fut qu'après, lorsque la communauté se développa, que l'incompréhension polonaise reprit le dessus et prétendit que toutes les accessions au catholicisme devaient se faire dans le rite latin. On cite quelques noms: le Père Lagrange, Dominicain français, ancien colonel de cavalerie, chargé particulièrement de ses compatriotes à la paroisse commune de Ste Catherine, le Père Schupp, qui remplissait le même ministère auprès des Allemands, le Père Joseph Führman, Polonais d'origine allemande, Mgr. Etienne Denisewicz, vicaire capitulaire de Mohilew et devenu évêque auxiliaire en 1908, le curé en titre de Ste Catherine Jan Szyslawski, que l'on retrouvera tout à l'heure.

Au début de 1908, un prêtre starovère, Astafij ou Eustache Sousalev, de Bogorodsk aux environs de Moscou, ancien aumônier de l'église de l'usine Morozov à Moscou, passa au catholicisme dans des circonstances qui me sont inconnues. Il vint se fixer à Pétersbourg et entra en rapports avec le Métropolitain André, qui l'accepta volontiers. Je ne saurais dire si, comme le rapporte le Prince Volkonskij, son cas particulier fut vraiment soumis à Rome, et ne sais pas davantage ce qu'il advint de lui par la suite. Toujours est-il que ce fut son arrivée durant l'hiver 1908-1909 qui donna occasion à l'ouverture de la première église. A l'étage supérieur de la maison où habitait le Père Alexis, on loua pour 25 roubles par mois un petit appartement de trois pièces. L'une fut laissée à la disposition du Père, on abattit la cloison qui séparait les deux autres et on y érigea l'église, avec une iconostase très simple en bois recouvert de papier doré, et quelques icônes venues, soit d'une boutique starovère, soit peintes par une des catholiques, Ljubova Dimitrievna, Grecque d'origine, la propre mère du futur Exarque Léonide. La première Liturgie fut concélébrée le 29 avril 1909, jour de Pâques selon le calendrier julien, par les trois prêtres présents: Alexis Zertchaninov, Ivan Deubner et Eustache Sousalev. La Liturgie terminée, celui-ci émit l'idée d'envoyer un télégramme de vœux au Tsar. Il fut

rédigé ainsi: « En ce jour radieux de Pâques, les Starovères russes en communion avec le Saint Siège adressent à Dieu leurs prières pour la prospérité de Votre Majesté Impériale et de Son Altesse le Grand-Duc héritier ». Bientôt arriva la réponse, signée par le baron Vladimir Borisovitch Freedericks, Ministre de la Cour: Sa Majesté remerciait les Starovères « en communion avec le Saint Siège » de leurs prières. La police, alarmée par le nombre de personnes qui fréquentaient cette église inconnue et soupçonnant une réunion révolutionnaire, fit une enquête. On montra au *pristav* ou commissaire le télégramme venu du palais impérial et il ne trouva rien à objecter: les Starovères étaient laissés tranquilles depuis 1905, et peu importait au policier qu'ils fussent en communion avec un Saint Siège quelconque; peut-être ne comprit-il pas bien de quel Siège il s'agissait.

L'Eglise était donc ouverte. Généralement, c'était le Père Deubner qui prêchait; chacun célébrait à son tour, le Père Sousalev avec ses rubriques un peu particulières. Le choeur était composé d'amateurs; l'assistance comprenait une cinquantaine de personnes, ouvriers, artisans, l'une ou l'autre dame de l'aristocratie déjà gagnée, quelque Ruthène de Kholm qui retrouvait là son rite natal. En avril 1911, le ministre Pierre Arcadiévitch Stolypine, poussé par Nathalie Ouchakova, fit parvenir une autorisation en règle. Quelques mois plus tard, le 1-14 septembre, il était assassiné au Grand Théâtre de Kiev, sans que l'on ait jamais pu savoir qui, des révolutionnaires ou des réactionnaires à outrance, était le coupable.

Désormais le secret du Père Deubner était connu: on le voyait officier et on l'entendait prêcher, ce dont il s'acquittait assez bien. Ses chefs du service civil ne tardèrent pas à l'apprendre et il courait le risque de perdre sa place, qui lui était cependant nécessaire pour faire vivre sa famille. Le cas fut soumis à Nicolas II, qui, très gracieusement et de sa propre initiative, le destitua de ses fonctions, mais en lui assignant une pension annuelle de 960 roubles. Après la Liturgie dominicale, on passait régulièrement prendre le thé chez le Père Alexis. C'étaient alors des discussions sans fin sur le catholicisme entre gens de toutes les classes, dont beaucoup n'étaient que de simples curieux. En semaine aussi, le Père Alexis recevait de nombreuses visites, et petit à petit l'idée catholique faisait des progrès: on venait à la rue Polozovaja de partout, même de la province, de Moscou et d'ailleurs.

Ce n'était cependant pas sans complications et difficultés. D'abord, la situation de ce noyau catholique était précaire. En théorie, les ukases de 1905 étaient toujours en vigueur; en pratique, la réaction relevait la tête et n'allait pas tarder à se manifester. Il y avait aussi le préjugé qu'en se faisant catholique on devenait Polonais et que bientôt on se ferait Latin. Le Père Alexis était toujours sous le coup de la sentence portée contre lui. Malgré la feuille de pouvoirs délivrée par Rome en 1908, on pouvait difficilement cacher que le chef de la communauté

n'était pas seulement le Pape de Rome, mais un prélat autrichien, le Métropolitain André. Le clergé latin se ressaisissait et voyait que le monopole du catholicisme en Russie ne pouvait pas tarder à lui échapper. D'où jalousies et contradictions. Pour comble de malheur, les prêtres n'étaient pas d'accord entre eux. Pendant que le Père Eustache Sou-salev, M.lle Ouchakova et d'autres ne voulaient entendre parler que d'un rite pur, Zertchaninov et Deubner penchaient de plus en plus vers l'*uniatisme* galicien avec toutes ses altérations. Au cours d'un voyage à Rome, M.lle Ouchakova obtint une audience de Pie X et lui exposa la situation: fallait-il tenir ferme au sujet du rite synodal? Il paraît que le Pape aurait répondu par ces quelques mots latins: « Nec plus, nec minus, nec aliter »: ni plus, ni moins et pas autrement. La question était tranchée.

La chapelle de la Polozovaja — car ce n'était qu'une petite chapelle — devenait trop étroite. En 1912, le Père Alexis, désormais vieux et fatigué, désira conduire une vie plus retirée. Le Père Deubner prit un autre appartement dans une rue voisine, la Barmaljeva, au numéro 2, et on inaugura le nouveau local le 1-14 octobre, fête du *Pokrov* ou Protection de la sainte Vierge. Tous les matins on célébrait la Liturgie, et le soir les Vêpres suivis d'un Acatliste; le samedi soir, on faisait la vigile nocturne (*vsenotchnoe*), comprenant les Vêpres, les Matines, Laudes et Prime, selon l'usage russe; les dimanches et jours de fête, Liturgie, prédication et *moleben* ou office occasionnel en l'honneur de la sainte Vierge ou d'un Saint, et le soir prédication et Acatliste. Un paysan avait un jour écrit à la craie sur la porte: « Eglise orthodoxe-catholique ». Cette dénomination plut, parcequ'elle correspondit à une réalité: l'antique orthodoxie orientale complétée par le développement postérieur des dogmes opéré par les catholiques. Elle devint la dénomination caractéristique du groupe. En janvier 1913 fut publié, le premier numéro d'un petit périodique mensuel, *Slovo istiny* (La parole de vérité), bien rédigé et bien imprimé. Il continua sa publication même après la fermeture de la petite église, c'est à dire jusqu'en août 1918; il y eut en tout 68 numéros, dont quelques-uns doubles. Ce progrès continu ne devait pas durer longtemps.

A l'occasion du troisième centenaire de la dynastie des Romanov, le Procureur du Saint Synode, Vladimir Karlovitch Sabler, prononça à la Douma un discours agressif contre la liberté de conscience; le ministre de l'intérieur, Nicolas Alexéievitch Maklakov — qu'il ne faut pas confondre avec son frère Vasilij, avocat et membre en vue du parti K. D. ou des constitutionnels-démocrates — était entraîné par l'esprit de réaction et Stolypine n'était plus là. Ce ne furent d'abord des ennuis à propos du transfert de l'église, soit-disant contraire aux règlements de l'édilité urbaine, puis, le dimanche 10-23 février 1913, un des évêques-vicaires du métropolitain de Pétesbourg, Nicandre, se présenta, accompagné d'un protopâtre, de quatre agents de police en uniforme

et de deux en civil, et cela vers la fin de la Proskomidie ou préparation des oblats: il intima la fermeture immédiate, sous l'imputation de contrevention à l'ukase de 1839 qui abolissait la confession « uniate », ukase cependant aboli par les manifestes de tolérance de 1905. Il apposa les scellés sur la porte: la persécution recommençait.

Dès l'ouverture de la chapelle de la Polozovaja, le Saint Siège jugea opportun de donner un conseiller au Père Alexis, pour éviter toute difficulté avec le clergé latin de la capitale. On avait fait choix du Père Jean Bois, Assomptionniste, chapelain des religieuses du Bon Pasteur, connaissant bien le russe et très au courant de la question religieuse orientale. Mais il n'était pas Russe et avait peut-être un caractère assez difficile. Au bout de quelques mois, les prêtres russes demandèrent d'eux-mêmes de pouvoir dépendre de l'Ordinaire latin. On ne les écouta qu'en juin 1911, lorsque le Père Alexis abandonna la direction de la petite communauté, et le nouveau conseiller fut l'archevêque de Mohilew en résidence à Pétersbourg, Vincent Kluczynski, mais à titre personnel ne devant pas passer à ses successeurs. Le Métropolitain André le sut, mais n'intervint pas auprès de Pie. X, tant parcequ'il n'avait aucune autre personne à proposer que pour ne pas compliquer les choses avec la Secrétairerie d'Etat.

La situation était certes critique: on ne pouvait célébrer que d'une manière tout à fait privée et en secret. Le Père Deubner semble s'être un moment découragé et partit faire un voyage en Europe occidentale. Le Père Sousalev resta seul. Lui aussi se découragea et abandonna plus tard, mais je ne saurais dire en quelle année, l'Eglise catholique pour se joindre à l'Eglise officielle. Je crois toutefois que ce fut après 1917, à cause d'un détail que je rapporterai plus loin.

* * *

Tout semblait perdu, mais c'est précisément lorsqu'il n'y a plus d'espérance du côté des hommes que la Providence se prépare à agir.

Le 8 mai 1880 naissait à Lille le cinquième enfant de la famille d'Herbigny, qui a donné à l'Eglise deux Jésuites dont l'un fut missionnaire en Chine et une Carmélite. Michel, c'est le nom de l'autre, après ses études classiques au collège de Lille, entra au noviciat de la province de Champagne à St. Acheul, près d'Amiens, en 1897. Prêtre en 1910, il enseigna d'abord dans divers collèges avant son ordination, comme cela arrive souvent dans la Compagnie, et finit par devenir professeur de théologie au scolasticat d'Enghien, en Belgique, au SO de Bruxelles, où sa province, sentant venir l'orage de la persécution religieuse en France et de la dispersion des Congrégations, avait de bonne heure transféré son noviciat et son scolasticat. Il s'était mis dès le temps de ses études aux langues slaves et avait bien appris le russe.

Son premier ouvrage fut *Un Newman russe: Vladimir Soloviev*, Paris 1912, qui eut plusieurs éditions et traductions. La primeur de son enseignement théologique furent les deux volumes *Théologica de Ecclesia*; Paris 1920-1921, qui en sont aujourd'hui à la troisième édition. Il est le premier à avoir attiré l'attention de l'Occident sur les travaux des théologiens russes, et toute son activité postérieure, on peut le dire, a été consacrée à la Russie et à son retour à la communion catholique. Il avait visité la Galicie et était en rapports suivis avec le Métropolitain André. Comprenant qu'il fallait avant tout former des prêtres pour la Russie, plus capables que ceux qui pourraient venir un jour de l'Eglise dissidente et surtout ayant reçu une véritable éducation sacerdotale, il eut l'idée d'ouvrir à Enghien, dans une maison voisine du scolasticat, un Séminaire russe, dont les élèves suivraient les mêmes cours que les jeunes Jésuites, mais auraient une chapelle séparée et observeraient exactement leur rite. Cette oeuvre, consacrée aux saints Anges, pour lesquels il avait une dévotion particulière, débuta précisément en 1912 et dura jusqu'au début de la première guerre mondiale. Il fallait un prêtre russe, et celui-ci fut le Père Deubner. Le Père Michel d'Herbigny a raconté la brève histoire de ce premier Séminaire russe dans un article des *Etudes* (61), sans donner les noms de tous ceux qui en sortirent ou en ne les donnant qu'en abrégé. Quelques-uns étaient du rite latin et le sont restés, mais deux furent du rite oriental. En parlant de la captivité du Métropolitain André à Souzdal, j'ai déjà fait mention de l'un d'eux, Trophime Ivanovitch Chematskij, né en 1859 dans le gouvernement de Grodno, d'abord négociant, puis incliné vers le monachisme par un hiéromoine orthodoxe très pieux auquel il servait de lecteur et de chantre durant la célébration presque quotidienne de la sainte Liturgie, devenu catholique en 1909, ordonné prêtre à Constantinople en juillet 1924 par l'archevêque bulgare Kyr Michel Mirov et mort vers 1940. Le second prêtre oriental fut Gleb Evhenievitch Verkhevskij, né à Pétersbourg en 1888, élève de l'Académie de peinture, catholique en 1909 puis étudiant à Innsbrück, chargé après la guerre mondiale d'ouvrir à Prague la première église russe catholique, parti ensuite pour les Etats-Unis, devenu curé d'une paroisse ruthène et mort vers 1940 à Voonsocket dans l'Etat de Rhode Island. Les autres, étant du rite latin, n'ont pas eu de rapports avec le Métropolitain André et sont d'ailleurs aujourd'hui tous morts.

Le Père Michel d'Herbigny fut surpris par l'invasion soudaine de la Belgique au début de la première guerre mondiale, gardé comme otage jusqu'à la fin de la guerre, mais put continuer ses cours. Tous ses élèves russes étaient en vacances au moment où les hostilités éclatèrent, mais après l'armistice cet embryon de Séminaire ne fut pas repris, et en 1921 le Père était appelé à Rome pour prendre à l'Université grégorienne la charge de Recteur du *magisterium* ou cours supérieur de théologie destiné aux futurs professeurs de cette science dans

les maisons de la Compagnie. En réalité une nouvelle fonction l'attendait et devait changer toute sa destinée.

Pie X était mort le 20 août 1914, et dès le 3 septembre Benoît XV lui avait succédé. Ancien secrétaire du cardinal Rampolla avant de devenir archevêque de Bologne, il était imprégné des idées de Léon XIII et de son ministre, donc tout prêt à faire quelque chose pour l'Orient chrétien si l'occasion s'en présentait. Il y avait alors à Rome deux personnes qui y pensaient aussi: l'un était un prélat romain de carrière, selon l'expression consacrée, Mgr. Niccolò Marini, Substitut de la Secrétairerie des Brefs, humaniste, orateur disert, s'occupant d'oeuvres de jeunesse féminine, qui tout d'un coup s'était découvert une vocation d'orientaliste non au sens propre du mot, car il ne savait aucune langue orientale et n'avait jamais visité l'Orient sinon en touriste, mais s'était pris d'un zèle sincère pour la cause de la réunion des dissidents orientaux. Cela l'avait amené à fonder en 1896, une revue le *Bessarione*, du nom du célèbre cardinal byzantin du temps du Concile de Florence. Tant que Léon XIII vécut, il soutint de ses subsides le périodique qui servait une cause chère à son coeur, mais lorsqu'il mourut, Pie X, qui avait d'autres préoccupations, lui supprima toute allocation. Le prélat n'en continua pas moins la publication à ses propres frais, et, lorsque Benoît XV fut devenu Pape, il comptait bien que le nouveau Pontife reprendrait les projets abandonnés du temps de son prédécesseur. L'autre personne qui songeait à l'Orient était le Vice-Procureur de la Société des Missionnaires d'Afrique ou Pères Blancs d'Alger, le Père Antoine Delpuch, durant longtemps professeur au Séminaire melkite de Ste Anne de Jérusalem dirigé par des membres de sa Société, bien plus instruit dans ces matières que Mgr. Marini, mais n'ayant pas comme celui-ci ses entrées presque libres chez le nouveau Pape. Le Père Delpuch et Mgr. Marini étaient liés d'amitié, et le premier sut se servir du second pour faire arriver en haut lieu ses idées et les projets qu'il nourrissait et qui se développaient peu à peu dans son esprit. Le vrai promoteur de la fondation de la Congrégation pour l'Eglise Orientale le 1^{er} mai 1917 et de l'Institut pontifical oriental le 25 octobre 1917 est le Père Antoine Delpuch; Mgr. Marini, fait cardinal pour devenir le premier Secrétaire de la nouvelle Congrégation dont le Pape se réservait la préfecture, ne fut jamais qu'un intermédiaire plein de bonne volonté, certes, mais rien de plus.

Le nouvel Institut était atteint d'une faiblesse congénitale qui faillit causer sa perte. Il avait été entendu que le corps enseignant serait recruté un peu partout, sans considération d'appartenance à tel ou tel Ordre religieux ou à telle ou telle nationalité. Cela avait amené durant les trois premières années des tiraillements qui firent sur Pie XI, élu Pape le 6 février 1922, une pénible impression: il songea à supprimer tout doucement l'Institut, jugeant sa fondation prématurée. Pour cela, il décida de le réunir à l'Institut Biblique, tout en lui conservant pro-

visoirement son Président propre, et il appela à ce poste le Père Michel d'Herbigny, en confiant la direction et l'enseignement, au moins pour les matières vraiment importantes, exclusivement à la Compagnie de Jésus. Il avait trouvé la solution: le Père d'Herbigny vit tout de suite le profit que l'on pourrait tirer de l'Institut pour la cause de la Russie, et n'eut pas une peine trop grande à persuader le Pontife. Au prix d'un travail acharné, il trouva des professeurs, recruta des élèves, commença et poursuivit inlassablement la formation d'une bibliothèque unique en son genre qui manquait complètement à Rome et qui compte aujourd'hui en chiffres ronds 70.000 volumes. Toujours sous l'impulsion non exclusive à la vérité, mais principale, du Père d'Herbigny, Pie XI érigea au sein de la Congrégation Orientale, le 20 juin 1925, une Commission spéciale pour les affaires russes, dont il fut, après un premier voyage en Russie soviétique en 1925, le Rapporteur et plus tard, en 1930, le Président autonome. Consacré évêque en secret à Berlin le 29 mars 1926, Mgr. d'Herbigny fit derechef deux autres brefs séjours au pays des Soviets pour essayer d'y rétablir une hiérarchie catholique, car il n'y restait plus qu'un seul évêque résidant. Comme bien on le pense, cette élection et cette consécration ne furent connues que plus tard, lorsque les Bolchéviks le savaient déjà et avaient eu le temps d'emprisonner ou d'expulser les nouveaux évêques.

Ces détails peuvent paraître superflus: ils sont cependant indispensables pour comprendre les événements dont le récit va suivre.

* * *

Pendant ce temps, la Providence préparait celui qui allait succéder au Père Alexis Zertchaninov dans la direction de la communauté russe et devenir le bras droit du Métropolitain André.

Né à Pétersbourg le 4 novembre 1879 d'une famille orthodoxe assez aisée, Léonide Ivanovitch Fëdorov perdit son père encore en bas âge, après un sérieux revers de fortune. Il fut élevé par sa mère, Ljubova Dimitrievna, dont on a déjà rencontré le nom à propos de la chapelle de la Polozovaja, et qui n'épargna rien pour lui faire donner une bonne éducation. En automne 1890, il entra au second gymnase impérial de Pétersbourg, et, lorsqu'il eut fini ses études classiques, se fit inscrire en 1901 à l'Académie ecclésiastique orthodoxe. C'était déjà une chose extraordinaire, car on comprenait difficilement alors en Russie que l'on pût songer au sacerdoce sans être fils de prêtre, au moins au sacerdoce séculier, car il y eut toujours des moines qui devenaient tels par une vocation. Il ne resta que deux ans à l'Académie: sa vive intelligence le portait à approfondir toutes les questions. L'étude de l'histoire ecclésiastique et de certains écrits des Pères l'inclinaient de plus en plus vers le monachisme, le sacerdoce et aussi le catholicisme, car il était un lecteur assidu des oeuvres de Vladimir Soloviev. Ses ten-

dances catholiques étaient parfaitement connues de ses professeurs et de ses collègues, surtout lorsqu'on le vit aller de temps en temps écouter les prédications qui se faisaient en plusieurs langues dans l'église catholique de Ste Catherine, paroisse internationale. Le curé était alors (1901-1905) un ancien chanoine de Zytomyr, Jan Szyslowski, que l'archevêque de Mohilew, Apollinaire Wnokowski, avait conduit avec lui dans la capitale et nommé à l'église la plus importante. C'était un homme aux vues larges, très aimable, possesseur d'une belle bibliothèque qu'il ouvrait volontiers aux chercheurs et aux curieux. Léonide avait choisi pour sujet de thèse une question qui touchait le dogme catholique: il se fit présenter à Szyslowski et devint un de ses familiers assidus. Ces relations firent naître en lui le désir d'aller à l'étranger compléter sa formation scientifique, en même temps que les doutes dont il était assailli se faisaient plus pressants. Quand il en demanda la permission à l'archimandrite Théophane, recteur de l'Académie, celui-ci, déjà vieillard vénérable, lui répondit: « Je sais où tu veux aller et pourquoi. Va, et que Dieu soit avec toi! ». Théophane était intimement convaincu de la vérité du catholicisme, mais comme un certain nombre d'autres ne pouvait se résigner à faire le pas définitif.

Au début de l'été de 1902, Léonide partit avec Szyslowski qui se rendait à Rome. Il n'était pas encore complètement décidé, mais il eut l'idée de passer par Léopol et de s'entretenir avec le Métropolitain André, dont il avait entendu parler en termes élogieux. Il ne resta que huit jours à Léopol, hôte du Métropolitain, mais il lui ouvrit son âme, et Kyr André put apprécier l'élévation des sentiments de ce jeune homme et la droiture de ses intentions. Il lui donna rendez-vous à Rome pour le mois d'août et lui remit des lettres de recommandation. Léonide était déjà catholique plus qu'à moitié: ses entretiens avec le Métropolitain achevèrent de le convaincre. Le 31 juillet, fête de St. Ignace de Loyola, il s'unissait à l'Eglise catholique dans l'église du Gesù. Kyr André et Szyslowski le présentèrent à Léon XIII. Grâce à la protection du Métropolitain, il obtint son admission au Collège pontifical d'Anagni, sorte de Séminaire régional dans le genre de ceux que Pie X institua plus tard en diverses régions d'Italie. Léon XIII avait la libre disposition de plusieurs bourses: il lui en donna une et il fut inscrit sous le nom de Léonide Pierre, afin de ne pas trop susciter de soupçons. Il ne savait pas un mot d'italien et n'était pas habitué à s'exprimer en latin, mais au bout de quatre ans il arriva à se rendre maître de cette langue au point de pouvoir l'écrire avec la plus grande facilité et même avec élégance. En 1903, le 9 août, il assista au couronnement de Pie X à St. Pierre. En 1905 il devint Docteur en philosophie et en 1907 bachelier en théologie. Durant l'été de la même année il prit part au premier Congrès de Velehrad sous le nom de Théodore Leonini, et commença sa collaboration à la Revue de Grottaferrata *Roma e l'Oriente* et aux *Slavorum litterae theologicae* de l'Académie de Velehrad.

Il assista à tous les Congrès tenus dans ce village auprès du tombeau de saint Méthode, jusqu'à son retour en Russie en 1914.

Le Ministre de Russie près le Saint Siège était alors Serge Dimitrievitch Sazanov, le futur ministre des Affaires Etrangères, qui détestait tous ceux qu'il appelait dédaigneusement les « Uniates », et voyait naturellement d'un mauvais oeil le séjour de Léonide Feodorov à Anagni, dans un collège dirigé par les Jésuites. Pour ne pas trop se l'aliéner, Léonide passa le 2 novembre à celui de la Propagande où il resta un an. Le 12 février 1908, il prit part comme ministre inférieur à la solennelle Liturgie pontificale byzantine concélébrée en présence et avec la participation de Pie X dans ce que l'on appelle la Salle des Bénédiction, au dessus de l'entrée de St. Pierre, par le Patriarche d'Antioche des Melkites Cyrille VIII Géhâ et un nombreux clergé, à l'occasion du quinzisième centenaire de la mort de St. Jean Chrysostome. C'est alors que je le connus, mais, comme il ne resta pas longtemps à Rome après cette date, nous ne nous sommes plus revus.

Ce fut vers la fin de 1907 qu'il se brouilla avec son ancien ami, le curé de Ste Catherine Jan Szyslowski, avec lequel il était resté en relations suivies. Le motif était toujours le même: tandis que Léonide excluait le clergé polonais de tout apostolat en Russie à cause de l'éternelle confusion entre Polonais et Latins et de l'antipathie qu'elle créait au détriment du catholicisme, Szyslowski voulait au contraire que la partie principale de cet apostolat fût confiée au clergé polonais et se fit par le moyen du rite, les tenants du rite oriental n'étant que tolérés et considérés comme des catholiques de second ordre, en attendant que l'on pût les latiniser purement et simplement. Cette divergence de vues devait empoisonner toute la vie de Léonide comme elle gênait toute l'action du Métropolitte André: il fallait s'y résigner tout en combattant énergiquement cette idée néfaste, mais l'immense majorité des Polonais pensait ainsi et pense encore ainsi.

En novembre 1908, comme Sazonov continuait à lui faire des difficultés et le menaçait de lui retirer son passeport pour l'empêcher de retourner en Russie, Léonide prit le parti de s'expatrier encore et d'aller terminer ses études théologiques à l'Université de Fribourg en Suisse, dirigée par les Dominicains. Il s'y fit appeler Antonio Cremoni. Le 18 juin 1909, il passa brillamment son examen de Docteur, et, après un bref séjour à Rome, partit pour Léopol.

Le Métropolitte lui donna les ordres de lecteur et de sous-diacre et le mit à la tête du Stoudion de Léopol, ancienne école de chantres d'église située tout à côté de la cathédrale, rue Pierre Skarga, où il avait aménagé une belle chapelle dans le style des Starovères et réuni une quantité de livres, dans le but d'en faire un petit monastère qui aurait été le pied à terre de ses moines studites destinés au sacerdoce, et d'où ils auraient suivi les cours de son Académie ecclésiastique tout en menant dans la mesure du possible leur vie monastique. Léonide Feodorov

fut à la fois leur Préfet et leur professeur. En 1910, il alla passer tout le mois de janvier en Russie pour se mettre au courant du mouvement intellectuel, et y retourna du 13 février au 9 mars 1911.

Il fallait songer au sacerdoce. Kyr André pensa qu'il était préférable, en vue de son futur apostolat, de ne pas le faire ordonner par un évêque ruthène ni même de l'ordonner lui-même. Il l'adressa à Constantinople à l'archevêque bulgare Kyr Michel Mirov, représentant de sa nation auprès de la Porte ottomane, le même qui avait déjà ordonné Trophime Chematskij. C'est ainsi que Léonide reçut successivement le diaconat le 22 mars 1911 et le sacerdoce le 26 suivant, dans la petite église bulgare de la Ste. Trinité dans le quartier de Galata. Revenu à Léopol, il en partit en novembre pour un troisième voyage en Russie, y restant jusqu'en avril 1912.

La vie monastique l'avait toujours attiré, et cela depuis l'âge de quatorze ans, mais la vie monastique pure et non le genre de vie des Basiliens, qui sont en réalité des clercs réguliers. Il n'aurait pu non plus se résigner à leur rite hybride. Or, le Gouvernement autrichien avait installé depuis des années en Bosnie quatre colonies ruthènes, le Métropolitain avait acheté un terrain non loin de là, dans un village appelé Kâmenitsa, et y avait fait élever un très modeste petit monastère en bois, que j'ai eu occasion de visiter en 1924. Léonide y arriva le 20 mai 1912 et commença son noviciat sous la guide du *starets* ou « ancien » Josaphat: le 12 février 1913 celui-ci lui donnait la tonsure monastique et l'admettait au premier degré du monachisme oriental restauré d'après les anciennes traditions et la pratique conservée par le monachisme orthodoxe: celui d'*archaire rassophore*, qui ne correspond nullement aux vœux simples des Ordres occidentaux modernes, mais est un état préparatoire à la profession du « petit habit » ou *microschème*, laquelle est définitive, tandis que le rassophore peut toujours se retirer, au moins chez les Russes, tandis que les Grecs le regardent comme un état qui oblige durant toute la vie. A cette occasion il prit le nom de Léonce, mais on a continué à le désigner sous celui de Léonide et je le lui conserverai.

En décembre, les Serbes, qui supportaient mal la présence d'un monastère catholique, si humble fût-il, firent tellement de difficultés qu'il fallut l'abandonner. Lorsque je le visitai en 1924, il n'y avait plus personne, bien que la propriété fût toujours du Métropolitain. Léonide revint au Stoudion de Léopol, mais passa les mois de février à mai de 1914 en Russie: c'était la quatrième fois qu'il s'y rendait. Il était déjà de retour en Galicie lorsque survint, le 28 juin, l'attentat de Sarajevo. En juillet, la paix était déjà tellement compromise qu'il jugea bon, tant pour sa sûreté personnelle qu'en vue de son apostolat futur, de rentrer en Russie. Pour ne pas exciter de soupçons, il prit la voie de Constantinople. Il n'était pas plutôt arrivé à Pétersbourg qu'il était

arrêté comme « secrétaire du Métropolitaine Szeptyckyj » et envoyé en exil à Tobolsk, au delà de l'Oural. Il devait y rester trois ans, jusqu'en mars 1917.

* * *

J'ai narré au chapitre précédent tout ce qui regarde la personne même du Métropolitaine André depuis son arrestation par les Russes en septembre 1914 jusqu'à son retour à Léopol vers octobre 1917.

Je n'ai dit que peu de chose sur ce qu'il fit à Pétrograd même, tant pour ne pas interrompre la suite chronologique de mon récit que parce que je me réservais d'en parler plus en détail ici même. Sans les pages que je viens de consacrer à l'origine et au développement de la communauté de Pétrograd ce que je vais dire maintenant serait incompréhensible, et je serai obligé plus tard d'en faire autant pour le groupe de Moscou, qui a mené une vie à part jusqu'à son complet anéantissement par les Soviets. Je fais un peu l'histoire de tout le catholicisme russe de rite oriental, mais elle est tellement dispersée dans une foule de sources dont plusieurs sont actuellement perdues ou du moins pratiquement que l'on ne saura gré d'avoir tout réuni en un seul corps, d'autant plus que personne jusqu'ici n'a songé à faire ce travail.

Le Révolution est du 12 mars. Dès le 16/29, le Gouvernement provisoire du Prince Georges Evgheniévitch Lvov proclamait une amnistie complète pour tous les délits d'ordre politique ou religieux. Sans perdre un instant, les six prêtres présents à Pétrograd et qui constituaient tout le clergé russe catholique brisèrent les scellés apposés par l'évêque Nicandre et rouvrirent la petite église de la Barmalieva. Aux quatre dont il a été question jusqu'ici, à savoir Alexis Zertchaninov, Ivan Deubner, Eustache Sousalev et Trophine Chematski, était venu se joindre, je ne sais par quelles voies, Gleb Verkhovskij, sans compter une nouvelle recrue, le Père Diogore Kolpinskij, lequel d'ailleurs ne persévéra pas longtemps, pas plus qu'Eustache Sousalev. Quelques jours après, venant de Yaroslavl, arrivait le Métropolitaine André. La date exacte m'est inconnue, mais il ne devait pas encore être là pour Pâques, qui tombait cette année, selon le calendrier julien, le 2 avril. On la fêta cependant par une concélébration à la Barmalieva. Le 28 mai, premier dimanche après la Pentecôte et mémoire de tous les Saints dans le rite byzantin, on en fit une autre dans l'église des Chevaliers de Malte, fondée par le Tsar Paul I. Le Métropolitaine pontifia, ayant cette fois parmi les concélébrants le Père Léonide, qui avait été rappelé de Tobolsk aussitôt l'amnistie proclamée, et il ordonna prêtre Vladimir Vladimirovitch Abrikosov, de Moscou, dont j'aurai à parler par la suite. Il avait déjà communiqué à ses prêtres la nomination du Père Léonide à la dignité d'Exarque, car j'ai eu entre les mains une photographie prise durant la procession solennelle du Très Saint Sacrement dans les rues de Pétrograd le 25 mai, jour du *Corpus Domini*: au milieu du clergé latin on y voyait l'Exar-

que, couronne en tête, ce qui prouve que la nomination avait déjà été faite. Malheureusement, cette photographie n'est plus en ma possession et je ne sais ce qu'elle est devenue.

Le lendemain, 29 mai, eut lieu l'ouverture d'un Synode présidé par le Métropolitain, et qui dura trois jours. Y assistèrent, outre les membres du clergé oriental, mais sans voix ni délibérative ni consultative, les principaux dignitaires latins de la capitale: Mgr. Jan Cieplak, évêque titulaire d'Evarie et auxiliaire de l'archevêque de Mohilew, Mgr. Edouard de Ropp, alors évêque de Vilna, le chanoine Auguste Lozynski, curé de l'église de Malte et plus tard évêque de Kielce, d'autres encore; le professeur académique Tszeciak, directeur du gymnase Cybulski, et plusieurs autres séculiers de marque. Le Métropolitain fit voir à tous la copie authentiquée du document pontifical qui l'autorisait à exercer sa juridiction en Russie, notifia la nomination de l'Exarque avec juridiction épiscopale, se réservant de la faire confirmer par Benoît XV dès son retour à Rome, et lui assigna les limites de son autorité. Elle ne s'étendait qu'à la Grande Russie, à l'exception par conséquent de la Biélorussie pour laquelle il se réservait de nommer un autre Exarque, et de l'Ukraine pour laquelle il en avait déjà désigné un dans la personne du prêtre Michel Cehelskyj.

Il prévoyait que des difficultés se seraient certainement produites par suite de l'esprit séparatiste de ces deux régions, qui auraient vu de mauvais oeil un Russe à leur tête. C'est sans doute aussi pour cela qu'il ne conféra pas à Léonide le caractère épiscopal, ce que Mgr. d'Herbigny regretta plus tard, car il l'aurait fait s'il avait pu se rencontrer avec l'Exarque. Cette nomination fut de suite reconnue par le Gouvernement provisoire. Une autre de mes sources dit que ce fut Léonide qui refusa instamment l'épiscopat tant qu'il n'aurait pas été confirmé par le Saint Siège.

Le Synode discuta ensuite et promulga soixante huit articles de discipline, qui furent plus tard envoyés à Rome, et lecture publique en fut donnée le dernier jour dans la grande salle attenante à l'église Ste Catherine. Ils ne contiennent rien de bien différent de ce que l'on trouve dans les documents de ce genre, sauf quelques points plus saillants: les dévotions nouvelles recommandées par le Saint Siège et demandées par la majorité des fidèles sont acceptées, mais la forme doit être rigoureusement conforme au rite oriental. Pour les Saints locaux honorés de ci et de là en Russie, et qui ont une date ancienne, on reconnaît leur culte populaire, vu qu'anciennement c'était la seule forme connue de canonisation. Leurs actes seront transmis à Rome pour obtenir l'approbation régulière, et aucun culte liturgique ne leur sera rendu avant cette autorisation. Comme droit canonique, on observera les prescriptions des anciens Conciles dans la mesure où elles sont obligatoires et praticables dans les circonstances actuelles. Le droit latin n'oblige pas l'Eglise orientale à moins qu'il ne soit fait men-

tion expresse. La juridiction de l'Exarque ne s'étend ni à la Petite ni à la Blanche Russie considérées dans leurs limites ethnographiques. Il jouit des facultés dites triennales et quinquennales. Jusqu'à une disposition spéciale du Saint Siège, les lois éparchiales doivent être approuvées par le Métropolitain de Halyc. Pour la solution des cas douteux, on peut profiter des dispositions des autres Eglises, catholiques ou non, ainsi que de celles de l'Eglise latine. On peut appeler des décisions de l'Exarque au Métropolitain de Halyc en première instance, au Saint Siège en seconde. Le rite doit être celui actuellement en usage en Russie, soit celui dit synodal, soit celui des Starovères, mais il faut viser dans l'un et l'autre cas à l'uniformité. On accepte toutes les Confréries approuvées par l'Eglise Romaine, pourvu que la forme extérieure du rite oriental soit observée. Le droit de patronage des séculiers n'est pas reconnu. Le baptême se fait par immersion, il est aussitôt suivi de la Confirmation et de la Communion. Les questions matrimoniales entre fidèles de rite mixte sont subordonnées aux décisions futures du Saint Siège. On conserve les jeûnes et abstinences traditionnels, mais les prêtres peuvent en dispenser en confession dans les cas de vraie nécessité. L'Office divin n'est pas obligatoire en dehors du service liturgique, mais le prêtre qui désire célébrer la Liturgie doit lire auparavant None, Vêpres et les Matines, ou réciter à la place le Psautier ou le Rosaire. On recommande de porter tout le peuple à chanter durant les offices. L'habit ecclésiastique est celui de coupe russe, avec la croix pectorale en argent pour les solennités, le port de la barbe mais non celui des cheveux longs. Enfin, il est défendu au clergé de fumer.

Dans ces prescriptions on sent la réaction contre les usages galiciens que voulaient introduire les Pères Zertchaninov et Deubner. Quant à la défense de fumer, elle venait certainement du Père Eustache Sousalev et de l'observance des Starovères, ce qui prouve qu'il faisait encore partie de la communauté catholique. Je me rappelle que lorsque je visitai le monastère de Biélakrinitza en 1924, on me permit de fumer, mais seulement dans le corridor.

La constitution de l'Exarchat avait été communiquée au Gouvernement provisoire dans une visite que le Métropolitain fit au Président Georges Evgheniévitch Lvov, et une Commission fut nommée pour l'élaboration d'un Règlement organique de l'Eglise catholique en Russie. L'Exarque devait y représenter les Orientaux, l'évêque Jan Cieplak les autres. Toute l'ancienne législation restrictive était abolie, et en octobre, à la veille du coup d'Etat bolchévique du 7 novembre, le Ministre des Cultes Antoine Vladimirovitch Kartachév reconnaissait formellement l'existence de l'Eglise catholique de rite byzantin, jusque là rigoureusement proscrite. Il semblait bien qu'une ère religieuse nouvelle allait commencer pour la Russie. Néanmoins on devait voir se vérifier ce que Léonide dit un jour à un de ses compagnons à Anagni: « La

Russie ne se convertira qu'à travers la Mer Rouge de sang de ses martyrs et des nombreuses souffrances de ses apôtres ». Le coup d'Etat du 25 octobre / 7 novembre en était le prélude.

* * *

J'ai raconté précédemment comment, en quittant Pétrograd, le Métropolitain s'était rendu à Kiev et à Moscou, en route vers Rome par Stockholm, l'Allemagne et la Suisse, comment il avait été empêché de passer en Italie et était revenu à Léopol. Du monastère d'Einsiedeln il écrivit à Benoît XV le 17 août 1917 pour demander la confirmation de Léonide comme Exarque, en priant que dans la confirmation on ne fit aucune mention des limites de l'Exarchat par crainte de difficultés avec le Gouvernement de Pétrograd, et en même temps que l'Exarchat ne fût pas déclaré immédiatement soumis au Saint Siège avant qu'il ait pu se retirer de l'oeuvre que lui avait confiée Pie X. Cette oeuvre n'était pas encore assez bien assise, son intervention pouvait encore être utile; lui en retirer la possibilité serait un acte contraire aux droits que lui avait conférés Pie X; la guerre n'était pas finie et la situation politique était encore trop incertaine; il suffisait d'obtenir la reconnaissance du Gouvernement russe, et d'ailleurs, une fois que la chose deviendrait plus nette, il serait le premier à solliciter cette indépendance de sa juridiction.

Il semble bien que Benoît XV n'ait rien répondu à cette lettre. Était-il au courant de ce qu'avait fait Pie X? Je ne le crois pas, tellement le secret avait été bien gardé. Cependant, on en savait déjà quelque chose, sans doute à cause de ce que Kyr André avait communiqué au Synode de Pétrograd: en tout cas, le 27 janvier 1919, le Nonce de Varsovie, qui était encore Achille Ratti, demandait au Secrétaire d'Etat, cardinal Gasparri, ce qu'il fallait penser au juste de cette juridiction sur la Russie d'autant plus que non seulement des individus, mais des paroisses entières avec leurs prêtres, dans les diocèses de Vilna et de Minsk, demandaient l'Union avec l'Eglise catholique. On n'avait jusqu'ici comme preuves de cette juridiction que l'affirmation du Métropolitain et l'attestation du cardinal Kopp. Tant l'archevêque de Varsovie, Alexandre Kakowski, que l'archevêque arménien de Léopol, Joseph Teodorowicz, exprimaient des doutes. Le Nonce avait eu vent de l'offrande du Patriarcat ukrainien au Métropolitain, connaissance de la lettre de celui-ci à l'archiduc Guillaume, des missionnaires ou soit-disant tels du Métropolitain s'étaient présentés dans des régions éloignées comme Bialystok, et Mgr. Kakowski donnait pour certain que Kyr André avait déjà ordonné trois évêques en vue de la propagation de l'Union.

Il aurait fallu que le Métropolitain se rendit immédiatement à Rome: il en fut empêché par la guerre civile polono-ukrainienne, qui éclata en novembre 1918 et dura jusqu'en juillet 1919, par son internement dans

son palais jusque vers la fin de l'hiver 1918-1919 et par toutes les vexations qui suivirent. Il ne put être à Rome, comme je l'ai dit, que le 16 décembre 1920.

Je l'entendais attaquer de tous côtés et ne pouvais le défendre, lié que j'étais par mon serment. Enfin je me décidai et dis à l'Assesseur de la Congrégation Orientale, Kyr Isaïe Papadopoulos, que j'aurais quelque chose à révéler sur le compte du Métropolitain, mais que je ne pouvais le faire, empêché que j'en étais par un secret duquel le Pape seul pouvait me dispenser. Benoît XV, averti, le fit et je rédigeai une note dans laquelle je dévoilais tout.

Quelques jours après, le Métropolitain arrivait à Rome. En passant par Vienne il avait retiré de chez le notaire Fuchs les originaux des concessions faites par Pie X. Reçu en audience avec tous les égards dus à l'ancien prisonnier de Souzdal, il se mit au travail et écrivit une longue apologie de six pages qu'il me fit recopier à la machine en corrigeant quelques légères impropriétés de langue et la porta au Saint Père avec les documents à l'appui. Mgr. Giambattista Bressan, ancien Secrétaire privé de Pie X, vivait encore et était chanoine de St. Jean de Latran. Il se rappelait parfaitement la scène de la concession des facultés; l'écriture de Pie X était bien la sienne et le sceau pontifical authentique. Le Métropolitain sortit de l'audience complètement justifié, et, le 1^{er} mars, Benoît XV faisait envoyer à l'Exarque Léonide le Bref *Ex amplissimo*, qui ne faisait aucune mention des facultés concédées auparavant à Kyr André ni de sa dépendance vis à vis de celui-ci, mais disait expressément qu'il avait été *rite nominatum Exarcham pro catholicis ritus slavonici in Russia* et lui conférait la dignité de Proto-notaire apostolique *ad instar participantium*, la plus haute dignité que le Pape pût lui donner en dehors de l'épiscopat. Par mesure de prudence, ce Bref ne fut pas publié par les *Acta Apostolicae Sedis*: ce n'est d'ailleurs pas l'usage pour les documents de ce genre qui ne concernent que des nominations à des prélatures. J'ai eu l'original entre les mains et j'en ai pris une copie exacte (62).

Restait à régler la situation de Kyr Joseph Bocian. A une date que je ne saurais préciser, mais certainement pas avant la fin de la guerre civile polono-ukrainienne, il revendiqua la cathédrale de Loutsk, de laquelle les prêtres orthodoxes s'étaient retirés, et les biens de celle-ci. Depuis le traité de Riga du 18 mars 1921 entre la Pologne et les Soviets, la ville de Loutsk (Luck en polonais) était en territoire polonais. L'évêque se heurta à un refus absolu de la part du Gouvernement bien qu'en plusieurs endroits la population demandât déjà l'Union avec l'Eglise catholique, mais à la condition de garder son rite. Toutes les instances, toutes les démarches furent vaines. Loutsk n'était pas dans la région frontière où les Polonais opérèrent plus tard tant de conversions forcées au catholicisme dans le rite latin: tout ce que le Saint Siège put obtenir pour les régions en dehors de la

Galicie, c'est que les paroisses orientales qui se formèrent peu à peu dépendraient des évêques latins, parfois même des doyens latins, avec un évêque rituel décoré du titre de Visiteur apostolique, mais sans aucune autre faculté que celles qui lui seraient concédées bénévolement par les évêques locaux. Pour ne pas envenimer les choses, Rome n'insista pas davantage en faveur de Kyr Joseph Bocian.

Il y aurait eu cependant un moyen d'arranger les choses pour sauvegarder son honneur: il suffisait de lui conférer un titre quelconque comme ceux que l'on donne aux coadjuteurs ou aux évêques missionnaires. En tout cas on aurait certainement trouvé une combinaison: la diplomatie pontificale est habituée à résoudre des situations plus compliquées. Par un trait de caractère qui est bien dans le tempérament ruthène, ce fut Kyr Joseph qui n'accepta pas. Il était évêque de Loutsk, son élection avait été reconnue régulière, il entendait jouir de tous ses droits. Ce n'était pas l'avis du cardinal Gasparri, qui aurait voulu une conciliation pour ne pas susciter de nouvelles difficultés avec les Polonais. Le nom de Kyr Joseph ne figura jamais sur l'*Annuario pontificio* officiel. Il resta à Léopol comme auxiliaire du Métropolitain, sans toutefois en avoir le titre, et à sa mort, survenue le 21 novembre 1926, les *Acta Apostolicae Sedis*, qui donnent régulièrement le nécrologe de l'épiscopat, ne firent pas mention de lui.

Son affaire eut cependant deux conséquences, dont la seconde n'est qu'anecdotique. Conformément au Code promulgué en 1917, canon 329 § 2, c'est le Pontife Romain qui nomme librement les évêques dans tout l'univers. Or, dans l'Orient asiatique, certaines Eglises élisent leurs évêques en Synode présidé par le Patriarche sans que Rome intervienne, ce qui n'empêche nullement les nominations directes qui ont toujours été en usage et le sont encore dans certains cas. C'est ce qui explique comment, dans les *Annuaire*s du XVIII^e siècle, qui n'étaient pas officiels et portaient des titres variés, dont celui de *Gerarchia catholica* fut le plus en usage au XIX^e, on chercherait en vain les noms des évêques de certains Patriarcats orientaux: ils n'y ont été introduits qu'à une époque relativement récente et par la bonne volonté des éditeurs: ils n'étaient pas non plus préconisés en Consistoire. A propos de l'affaire Bocian, Benoît XV décida que cette préconisation aurait toujours lieu sous la forme d'une ratification de l'élection faite par le Synode patriarcal: c'est ce qui se pratique aujourd'hui, et l'origine en est dans le cas de Kyr Joseph.

La seconde conséquence est du ressort de l'anecdote. Avant l'impression de l'*Annuario*, les épreuves en sont toujours revues par les Congrégations intéressées: Consistoriale, Propagande, Congrégation Orientale, et finalement par la Secrétairerie d'Etat. Lors de l'impression de l'*Annuario* de 1922, le *minutante* ou Officier de l'Orientale chargé de ce travail y inséra le nom de Kyr Joseph Bocian avec son

titre de Loutsk. Le cardinal Gasparri le fit effacer, toujours pour ne pas provoquer de la part des Polonais une protestation qui n'aurait pas manqué de se produire. Le *minutante*, qui était un grand ami des évêques ruthènes et roumains, le fit rétablir une première et, je crois une deuxième fois: le cardinal Gasparri fit recommencer le tirage du folio typographique déjà imprimé et priva l'Officier trop zélé de son titre de Monsignore, qu'il lui rendit d'ailleurs quelque temps après. Seuls les initiés furent au courant de l'incident.

* * *

Dûment confirmé, l'Exarque n'eut la possibilité d'exercer son apostolat que durant cinq ans, et encore non sans difficultés. Les Bolcheviks s'étaient emparés exclusivement du pouvoir en octobre 1917, le décret de séparation de l'Eglise et de l'Etat fut promulgué le 23 janvier 1918, et la première Constitution soviétique, celle de Lénine, est du 5 février de la même année. La persécution violente ne commença qu'en 1922.

La première difficulté de l'Exarque lui vint de son propre clergé, qui comptait une dizaine de personnes, tant prêtres que diacres, mais était peu homogène tant du fait de l'origine de ses membres que de celui de leur instruction et de leur formation spirituelle. L'Exarque était le seul qui eût reçu une éducation ecclésiastique complète et bien ordonnée. Les autres, ou bien venaient de l'Eglise dissidente et auraient eu besoin d'un complément de formation et d'instruction, ou bien, ordonnés dans l'Eglise catholique, étaient plus ou moins des autodidactes, n'ayant fait d'études que par intervalles, et n'avaient jamais été l'objet de la lente formation que l'on ne trouve que dans des Séminaires bien dirigés. La guerre avait dispersé le petit embryon d'Enghien et il n'y avait alors aucun Institut pour la préparation d'un clergé russe ni possibilité d'en avoir un. L'un ou l'autre des collaborateurs de l'Exarque étaient de véritables héros, mais par exemple le Père Alexis Zertchaninov était trop vieux, trop fatigué et trop latinisant; le Père Ivan Deubner était d'un tempérament excessivement nerveux et volubile, changeant d'opinion à tout moment, fulminant sans cesse contre le clergé orthodoxe et ses vices vrais ou supposés, en un mot faisant souvent plus de mal que de bien avec les meilleures intentions, et de plus aussi latinisant que son confrère. L'Exarque, malgré toutes ses brillantes qualités, était l'un des prêtres les plus jeunes: il n'avait guère que trente deux ans, et cela suscitait naturellement quelque jalousie.

La seconde difficulté, et peut-être la plus grave, était dans le concept que tout le clergé latin de Russie se faisait de l'apostolat auprès des dissidents. La bienveillance du début avait fait place à une divergence de vues qui ne tarda pas à se changer en hostilité à peine déguisée. Presque entièrement composé de Polonais, ce clergé était convaincu

que ce que l'on appelait l'Union des Eglises était un rêve irréalisable, que le vrai catholicisme était le catholicisme latin, et n'entendait nullement perdre son prestige de représentant de la foi véritable en Russie. Il ne faisait rien, tout au contraire, pour combattre le préjugé si répandu dans les âmes russes, que l'Eglise catholique est avant tout une Eglise polonaise et une Eglise de rite latin. Tout au plus aurait-il permis que le simple peuple conservât son rite oriental, mais il posait comme un axiome que l'accession à l'Eglise catholique de la classe plus élevée ne devait se faire que dans le rite latin.

S'il devait se produire un mouvement vers le catholicisme, c'était à la condition que la direction en resterait entre les mains du clergé latin: au moins entendait-il agir indépendamment de l'Exarque et selon ses propres vues. Mgr. Edouard de Ropp, ancien évêque de Tiraspol, puis de Vilna, devenu en juillet 1917 archevêque de Mohilew et métropolitain de toute la Russie, admettait bien la possibilité d'une pénétration catholique dans cet immense pays, mais il avait un système à lui, qu'il présenta à Rome et que la *Civiltà cattolica*, la grande Revue des Jésuites italiens, reproduisit tel quel à titre de document et sans aucun commentaire, dans son numéro du 29 mai 1920 (63). Ce système était le suivant: le Russe ne comprend pas la possibilité d'une même foi sous diverses formes extérieures. S'il est cultivé et ami du progrès, le rite oriental n'a aucun attrait pour lui: il est le synonyme d'une religion asservie à l'Etat, sans efficacité civilisatrice et moralisatrice, avec ses longs et ennuyeux offices, la communion sous une forme répugnante, sans un vrai culte eucharistique, sans les mois consacrés aux défunts, à la sainte Vierge, au Sacré Coeur. Il ne se sent vrai catholique que lorsqu'il est du rite latin. D'autre part, le peuple n'abandonnera jamais son rite oriental: il s'ensuivra ce qu'il faut éviter à tout prix, que la classe aristocratique et intelligente soit du rite latin, le vulgaire du rite oriental. Le seul moyen d'y parer, c'est que tout prêtre catholique appelé à travailler en Russie puisse le faire dans les deux rites sans autre restriction que la nécessité ou la convenance. Surtout pas de double juridiction: il faut absolument démembler le monstre imaginé par Catherine II, cet archevêché de Mohilew qui s'étendait depuis la frontière polonaise jusqu'à la mer du Japon. Il faut diviser ce territoire en diocèses ou en vicariats apostoliques, et le titulaire aura sous sa juridiction unique à la foi Latins et Orientaux, avec la possibilité d'officier dans l'un ou l'autre rite. Il ne dit pas, mais c'est bien le fond de sa pensée, que cet évêque unique doit toujours être un évêque latin.

C'est la théorie du *biritualisme*, séduisante au premier abord, susceptible de rendre des services dans certains cas bien délimités, mais souverainement dangereuse si elle devient un système général appliqué dans un pays tout entier ou concédé à trop d'individus: on le vit bien par la suite lorsque les concessions de ce genre devinrent fréquentes et souvent sous des prétextes en réalité futiles allant jusqu'à la satisfac-

tion d'une dévotion privée ou du moins restreinte à un petit cercle de personnes. C'est surtout ce qu'un Russe vraiment Russe et non pas demi-occidental ne comprendra jamais.

Le Saint Siège ne se prononça pas sur le système en lui-même et jusqu'à présent n'a pas entrepris de le réglementer. La seule chose que Mgr. de Ropp obtint, ce fut l'érection du diocèse de Vladivostok le 2 février 1923, diocèse purement latin qui n'eut jamais qu'un seul titulaire, un Polonais, et que bientôt les Bolchéviks détruisirent. Mgr. de Ropp annonça qu'il allait ouvrir un Séminaire de « missionnaires » pour la Russie — rien que cette expression blesse profondément l'âme russe, qui voit son pays assimilé aux missions près des païens ou des musulmans — et cela dans la ville polonaise de Lublin.

La troisième difficulté provenait de l'imprécision d'une partie de la législation canonique regardant les rites. On se rappelle l'impression défavorable qu'avait produite aux Etats-Unis la Lettre apostolique *Ea semper* du 14 juin 1907, basée sur les restrictions archaïques de l'*Etsi pastoralis*; l'obstacle fondamental qu'elle mit à l'activité du premier évêque ruthène des Etats-Unis, Lettre appliquée un moment au Canada mais que le Métropolitain André réussit presque aussitôt à faire abroger. Un prêtre orthodoxe qui avait été en Amérique et avait vu les choses de près, manifestait une certaine tendance vers le catholicisme, mais opposait toujours ce document à l'affirmation de l'Exarque, que le Saint Siège voulait sincèrement la conservation intégrale du rite et de la discipline orientale. L'abrogation de l'*Ea semper* n'était pas connue en Russie, parce que la guerre mondiale avait interrompu les informations régulières. Même l'*Orientalium dignitas* de 1894 n'y était pas observée: le clergé latin objectait qu'elle n'avait pas force de loi en dehors de l'Orient asiatique, et on a vu que c'était vrai par suite d'une malheureuse extension d'une concession faite à l'Empire austro-hongrois, qui avait déjà un système dont les évêques des deux rites se déclaraient satisfaits, la *Concordia* de 1863, concession qui avait fait jurisprudence. Il est vrai que Pie X l'avait étendue à la Russie à la suite de la demande du Métropolitain André, mais cette extension, faite en audience privée, n'avait jamais reçu aucune publicité. Même dans cette Constitution, l'article II, à la pratique, ne s'était pas révélé assez clair: il permettait aux individus, familles ou communautés de rester temporairement dans le rite latin, lorsqu'ils avaient mis cette condition à leur passage au catholicisme. Or, l'*Orientalium* était inconnue des Russes qui voulaient se faire catholiques; le clergé latin, hostile par principe au rite oriental et vaincu par ailleurs que l'*Orientalium* ne s'appliquait pas à la Russie, n'en parlait jamais. Bien plus, il disait que la Constitution ne s'appliquait qu'aux catholiques et qu'il était toujours licite de faire passer au rite latin tous ceux qui désiraient le devenir, ce qui était diamétralement le contraire de ses dispositions. Il résultait de tout cela que la latinisation était une pratique courante, et souvent l'abjuration du schisme

était reçue en grande pompe. A Pétrograd on comptait plus de cent cas de ce genre, à peu près tous de femmes d'origine polonaise.

Il y avait un quatrième obstacle, dont l'Exarque ne parle pas dans ses lettres mais qui n'en est pas moins réel: le caractère russe lui-même. Le Russe est avant tout un sentimental: la logique a peu de prise sur lui, surtout chez les gens simples qui raisonnent peu mais ont un très bon coeur. C'est avec le coeur, avec l'amour qu'il faut aller à lui. Tous ceux qui ont eu affaire au peuple russe durant les deux guerres mondiales, même si c'étaient des adversaires, ont été frappés de la bonté de coeur foncière qu'ils ont rencontrée chez lui, de sa compassion pour quiconque est malheureux ou souffre. C'est une très grande qualité, mais qui dégénère facilement en versatilité de caractère, lorsqu'une impression contraire au premier sentiment prend le dessus: le Russe est changeant, et l'on n'est sûr de sa constance que lorsqu'on l'a bien éprouvé et pendant longtemps. De plus, il est très porté aux extrêmes, soit en bien, soit en mal, et c'est là une conséquence du climat du pays: en été, la chaleur est parfois insupportable et en hiver les froids sont excessifs. Le Russe du sud, l'Ukrainien, est plus positif, plus persévérant, mais il est aussi plus entêté, et cet entêtement est parfois incroyable.

Pour porter remède à toutes ces difficultés, l'Exarque, dans deux longues relations à Benoît XV dont je possède une copie et qui sont de 1922, propose certaines mesures que l'on peut résumer en trois points: 1° L'apostolat en Russie doit dépendre exclusivement de l'Exarque; aucun prêtre latin ne peut s'y livrer sinon sous sa direction, et la hiérarchie latine doit s'occuper exclusivement des Latins. - 2° Tous les Russes qui se font catholiques doivent obligatoirement être reçus dans le rite oriental et enregistrés comme tels, à moins qu'il ne s'agisse de femmes mariées à des Latins ou de concessions individuelles faites par le Saint Siège seul et après demande expresse. - 3° Aucun prêtre ou religieux latin ne doit être envoyé en Russie pour travailler à l'apostolat auprès des dissidents s'il n'est pas passé au préalable au rite oriental.

Tout laissait prévoir que le Saint Siège aurait donné des instructions conformes aux demandes de l'Exarque, mais la persécution violente qui survint en 1922 conseilla d'attendre.

Il y a en effet deux manières de gagner les dissidents, et deux seules. La première est celle de chercher les âmes une à une, en un mot de faire ce que l'on appelle des conversions individuelles: c'est celle que l'on applique constamment dans les missions proprement dites, celles auprès des païens. On arrive ainsi à fomer petit à petit des chrétientés respectables. La deuxième méthode est plus longue, mais aussi plus efficace lorsqu'il s'agit de dissidents orientaux. Elle peut d'ailleurs être employée concurremment avec la première, mais celle-ci doit passer au second rang. Ne pas rechercher exclusivement les retours individuels, tout en ne négligeant pas l'enseignement de la vérité et en acceptant

avec joie, mais sans bruit, ceux qui se déclarent convaincus et se présentent individuellement. Mais ce à quoi il faut tendre principalement, c'est à faire bien connaître le catholicisme et à créer en sa faveur un mouvement d'opinion, une ambiance propice. Cela peut se faire surtout par des oeuvres de charité, par des contacts fréquents, de bonnes relations, sans laisser voir un prosélytisme qui irrite. Petit à petit, pourvu qu'il existe une liberté religieuse suffisante, ces relations se multiplient et les âmes de bonne foi en viennent à se demander pourquoi l'Union n'aurait pas lieu. C'est alors une question d'opportunité, de voir si un mouvement unioniste auquel on ferait bon accueil dans des cas isolés ne provoquerait pas plutôt une réaction violente qui compromettrait tout. C'est la seule politique à suivre avec les Grecs, par exemple, et aussi avec les Russes. Surtout, éliminer radicalement toute idée de supériorité de race et de culture, d'influence proprement politique, le protectorat déguisé ou non. Si le clergé polonais n'a jamais rien récolté en Russie, c'est parcequ'il n'y a jamais rien semé, et on pouvait semer même lorsque la liberté de conscience n'existait pas. Les protectorats français ou autrichien dans l'Orient asiatique et en Extrême Orient a certes rendu des services éminents dans le passé et souvent il était nécessaire, mais son temps est périmé, et c'est pourquoi il devint un mal lorsque la Turquie d'un côté, la Chine de l'autre, cherchèrent à établir des relations directes avec le Saint Siège, tentatives auxquelles la France, même anticléricale et irréligieuse, s'opposa constamment dans des vues purement politiques. C'est au fond la même question que pour le clergé indigène et l'épiscopat indigène: que de résistances de la part des missionnaires européens le Saint Siège n'a-t-il pas rencontrées lorsqu'il s'est agi d'établir l'égalité de traitement entre les deux éléments aux Indes, par exemple, et lorsque Pie XI nomma et consacra lui-même les premiers évêques chinois? Aujourd'hui, nous avons des évêques chinois, indiens, japonais, malgaches, nègres du Centre africain, personne ne s'en étonne plus, mais combien de temps, combien de luttes n'a-t-il pas fallu pour en arriver là?

L'Exarque était résolument pour la seconde méthode. C'est pourquoi, sortant de l'isolement dans lequel se tenait habituellement le clergé latin, cherchait-il à maintenir le contact avec le clergé dissident, sans en exclure la hiérarchie. Il faisait et rendait des visites à ses membres, les invitait aux conférences publiques, organisait des protestations en commun contre les violences des Soviets. Le métropolite de Pétrograd, Benjamin, homme intelligent, pieux et ayant conscience de son devoir, condamné à mort en 1925 et interné dans un camp de concentration où il mourut, se prêta d'abord volontiers à ces relations fraternelles; mais devant le spectacle des bruyantes conversions au rite latin qui avaient lieu dans l'église Ste Catherine, il soupçonna un traquenard et rompit toute relation avec les catholiques. A Moscou s'organisèrent des conférences d'étude et de libre discussion entre prêtres catholiques et dissidents.

dents, avec la permission et même la bénédiction du Patriarche Tykhon, le Patriarcat ayant été restauré dès la fin de 1917. Quand l'Exarque allait à Moscou, et il s'y rendait à peu près une fois tous les deux mois pour y faire quelque conférence, il ne manquait pas d'aller le visiter pour parler ensemble des intérêts communs. Comme on le verra plus loin, Moscou était le vrai centre de l'apostolat catholique.

Quelques chiffres ont été conservés. En 1922, à Pétrograd, on comptait environ 70 fidèles, à Moscou une centaine, à Sàratov une dizaine, en divers autres villes environ 200. C'était encore peu, mais le but de l'Exarque, comme je viens de le dire, était surtout de créer un mouvement de sympathies qui plus tard aurait donné ses fruits. Avec le peu de prêtres dont il disposait et avec leur instruction incomplète, il ne pouvait faire davantage. A Moghilëv (en polonais Mohilew), le mouvement s'annonçait plus vaste et plus promettant, mais tout fut arrêté par la persécution.

* * *

Le Patriarche Tykhon, jusque là métropolitaine de Moscou, élu le 5 novembre 1917, était à peine intronisé et le Concile de toute la Russie continuait encore, que les Bolchéviks devenaient les maîtres dans la ville. Pour eux, la religion était un résidu du régime capitaliste, ennemie du socialisme, et comme telle devait être anéantie. Il fallait le faire afin d'éviter que la bourgeoisie ne s'en servit pour reprendre le dessus. L'Eglise d'Etat, avilie durant les dernières années du règne de Nicolas II par les scandales de la clique de Raspoutine, s'était montrée assez passive et tout d'abord n'avait pas réagi comme elle aurait dû le faire. Mais, à partir de 1921, les bons éléments de la société, mécontents du régime soviétique, se groupèrent autour de l'Eglise, voyant en elle leur force, le rempart de tout ce qu'il y avait de mieux en Russie. Elle devint pour ainsi dire le centre national; en elle les âmes, succombant au milieu d'effondrements et de drames de toute sorte, cherchèrent appui et consolation. Beaucoup arrivèrent à la conclusion que la libération et le salut ne se trouvent que dans la religion et dans l'Eglise, d'où ils jugèrent répréhensible de se moquer d'elle et du clergé. Ceux qui ne fréquentaient pas les offices divins y vinrent assiduellement, les églises étaient comblées, le résultat des quêtes considérable, malgré la pauvreté et la misère qui sévissaient déjà. Cette fois, l'Eglise répondit au rôle que lui assignait la société. Elle développa encore la magnificence de ses offices avec des chœurs splendides dans toutes les églises, les évêques célébrant fréquemment. Cela contribua à augmenter encore l'attachement au rite oriental comme à l'expression de la tradition nationale, et et cela dans la meilleure partie de la société. On vit d'anciens propriétaires, d'anciens militaires entrer dans les Ordres, y trouvant l'unique moyen de servir la patrie, de sauver le peuple russe, et cela non seulement en Russie, mais aussi à l'étranger parmi ceux qui avaient

pu émigrer. On voyait beaucoup de jeunes prêtres se dévouer au développement de la vie de paroisse, à l'organisation de conférences, de congrégations, etc.

Cet accroissement de vie paroissiale suscita des faits qui donnèrent à réfléchir aux représentants plus âgés et plus pondérés du clergé russe et leur fit tourner les yeux, quoiqu'avec précaution et bien timidement, vers Rome. D'abord, une tendance prononcée de tous les jeunes prêtres d'un côté vers le protestantisme, de l'autre vers une complète liberté d'action dans leurs paroisses, sans souci de la hiérarchie. Ensuite, l'importance de plus en plus grande du rôle que jouaient les séculiers dans les affaires ecclésiastiques. Ils venaient largement en aide aux églises, donnaient des aumônes très considérables pour les circonstances où l'on se trouvait, mais en même temps voulaient être les maîtres: choisir leur curé, appuyer celui des prêtres qui leur convenaient le mieux, etc. Enfin, l'activité et le succès colossal de la propagande de toute sorte de sectes protestantes, avec leurs représentants venus d'Amérique dans le but de venir en aide aux affamés: baptistes, quakers, mennonites. Le pire était l'incrédulité toujours croissante, et la pire de toutes, celle des enfants, habilement accaparés par les bolchéviks athées: ou l'ignorance ou l'athéisme; pas de milieu avec le monopole de l'enseignement réservé à l'Etat.

De la part des prêtres orthodoxes bien disposés, beaucoup d'hésitation. « Rome, disaient-ils, veut nous soumettre et nous humilier », et cette idée n'était que trop justifiée par l'attitude des Polonais, par ce qu'ils faisaient tous les jours, par des actes malheureux comme l'*Ea semper*. On ne voulait pas croire à la bienveillance du Pape pour la mission de rite oriental, ni aux affirmations de ceux qui disaient parler en son nom. Pourquoi, par ordre de Mgr. Cieplak, introduisait-on dans toutes les églises polonaises des prières supplémentaires en langue russe, avec une traduction insupportable à force d'être incorrecte, et en plus le rosaire, les litanies, etc... N'était-ce pas l'imposition de coutumes et d'usages polonais, la perte du rite traditionnel et cher? Aux paroles de l'Exarque et de ses prêtres, on opposait des faits publics et continuels. On en vint, à Pétrograd, à fonder une « Société pour la lutte contre le catholicisme ». Un jour que l'Exarque voulait démontrer au Père Paul Chodkiewicz, la principale cheville ouvrière de ce qui se passait à Ste. Catherine, le mal que l'on faisait en attirant peut-être une centaine d'âmes, au risque de perdre toutes les autres, ce prêtre lui répondit par la phrase classique qui démontre la mentalité du Polonais dans ces questions: « Cela ne nous regarde pas, elles n'ont qu'à se perdre ». L'Exarque en référa à Mgr. Cieplak et celui-ci avoua que la latinisation avait fait un tort considérable à Pétrograd dans la question de l'Union; mais en même temps il envoya au Père Rutkowski à Yaroslav l'ordre d'y introduire les prières supplémentaires en Russe.

J'ai sous les yeux la copie de deux lettres écrites en 1921, l'une au

Métropolitaine André, l'autre à l'archevêque de Zagreb, Mgr. Antoine Bauer par un des prêtres canadiens qui avait reçu l'usage du rite oriental avant l'arrivée de Kyr Nikita Budka et que celui-ci jugea à propos de renvoyer à leurs évêques. Ukrainisé à fond et ne voulant pas reprendre le rite latin, il s'était fait Basilien. C'est le Père Josaphat Jean: né en 1885, il est âgé de 72 ans. Connaissant son caractère ardent et son amour extrêmement vif de l'Ukraine, j'hésite un peu à le citer, car les faits qu'il rapporte sont très graves, quoique bien d'accord avec la triste mentalité polonaise. Il se trouvait à Varsovie en 1919-1920 et recevait souvent des demandes de gens de la Kholmochtchénie et d'ailleurs, manifestant leur désir de passer à l'Union, mais à la condition de garder leur rite. Dans le diocèse de Varsovie l'absolution du schisme était un cas réservé. Il demanda au Vicaire Général L. Lisikowski la faculté nécessaire, et celui-ci lui répondit au nom du Cardinal Kakowski: « La faculté a été donnée aux seuls curés de Varsovie, si quelques Ukrainiens veulent devenir catholiques, qu'ils aillent à eux ». Le Père Jean fit observer que c'était les obliger à rester dans le schisme, et le Vicaire général répondit; « Que cela soit », et, sur de nouvelles instances donna la même réponse, ajoutant que c'étaient les propres paroles du Cardinal! Le Père Jean rapporta le tout au Nonce Achille Ratti, le priant d'obtenir de Rome où il se rendait la faculté d'absoudre de ces cas à titre personnel. Lorsque Mgr. Ratti revint, le Père Jean lui demanda ce qu'il en était. Le Nonce répliqua: « La prise de Kiev vous donne la réponse ». De fait, Kiev venait d'être occupée pour un peu de temps par les Polonais. Une autre fois le Père Jean conduisit deux délégations de gens de Kholm et de Volhynie au Visiteur Apostolique Giovanni Genocchi, qui les présenta au Ministre polonais des Cultes. Celui-ci répondit qu'il préférerait en Kholmochtchénie et en Volhynie les prêtres orthodoxes aux prêtres uniates. Le Ministre des Affaires étrangères de Pologne, le Prince Sapieha, disait en 1921 à un fonctionnaire du Quai d'Orsay à Paris, Mr. Canet, bon catholique quoique fort peu favorable à Benoit XV: « La Pologne doit soutenir de toutes ses forces l'orthodoxie en Ukraine et en Russie. C'est de la vraie politique, car il faut absolument séparer le peuple de Galicie de celui de l'Ukraine, et la différence de croyance est le meilleur moyen pour atteindre ce but ».

De tels faits en disent long et expliquent pourquoi l'action de l'Exarque eut si peu de résultats réels. La cause n'en est ni dans le schisme, ni dans l'esprit de schisme, mais dans la conduite du clergé catholique de Russie et de Pologne.

* * *

Les Bolcheviks n'avaient pas plus tôt pris le pouvoir que commencèrent les mesures contre la religion. J'aurai l'occasion, en parlant de la destruction de l'Eglise ruthène, d'exposer les traits les plus im-

portants de la persécution religieuse des Soviets de 1917 à 1950, je renvoie donc le lecteur à ce chapitre. Je me bornerai ici à signaler une très bonne relation d'ensemble faite par le Père Auguste Manigler, Assomptioniste: *L'Eglise orthodoxe dans la tourmente, 1917-1922*. L'auteur était curé de la colonie française d'Odessa et il continue son récit jusqu'au moment où il fut expulsé de Russie. Cette étude très complète et conduite méthodiquement, parue dans une Revue documentaire d'intérêt général, la *Documentation catholique*, publiée par la Maison de la Bonne Presse à Paris, mériterait d'être réimprimée en volume: au point de vue historique elle n'a rien perdu de son actualité (64). On peut y ajouter une autre bonne étude du prêtre polonais Wlclaw Tworkowski, *Législation bolchévique et traitement indigne infligé aux évêques catholiques en Russie* (65). Outre la partie juridique, on peut y lire des notices sur onze prélats polonais, la plupart des évêques, victimes de la persécution.

Les deux communautés russes catholiques de Pétrograd et de Moscou ne pouvaient échapper à toutes ces mesures. Dès 1918 le petit journal *Slovo Istiny* dut cesser sa publication pour n'avoir pas voulu se plier aux exigences des Soviets. Puis commencèrent les arrestations de prêtres, le vieux Père Alexis Zertchaninov resta un mois en prison, le Père Vladimir Abrikosov fut incarcéré deux fois et la seconde fois pour un mois, l'Exarque ne fut emprisonné que pour deux jours, au moins pour cette fois. La grande famine causée par l'absurde politique économique de Lénine, qui donna occasion à diverses missions d'assistance: celle envoyé par le Saint-Siège qui poursuivit son activité jusqu'en 1924, moment où les Soviets la firent partir, celle de la *Relief Expedition* américaine du général D. W. Haskell, catholique lui aussi, celles de diverses oeuvres protestantes, fit sentir ses effets chez les catholiques comme chez les autres où elle causa la mort de millions d'êtres humains. Pour les deux communautés, les années 1918 et 1919 furent terribles; en 1921 et 1922 leur situation s'améliora un peu grâce à l'aide de catholiques anglais et de Mgr. François Karewicz, évêque de Kovno ou Kaunas, en Lithuanie.

Si les Bolchéviks persécutaient de toute manière l'Eglise patriarcale, donnant même pour l'affaiblir leur appui à des schismes intérieurs comme celui du protoprêtre Alexandre Vvedenskij, l'« Eglise vivante », qui acceptait le mariage, même pour les évêques, ou l'Eglise autocéphale ukrainienne de Basile Lipkivskyj, qui ne tarda pas à ne plus avoir même le sacerdoce, puisque son chef, ne trouvant personne qui voulait lui donner le caractère épiscopal, se fit ordonner par douze prêtres, ils comprenaient bien que la plus grande force de résistance était dans l'Eglise catholique. Malgré leurs divergences de vues sur la manière de conduire l'apostolat auprès des dissidents, les prêtres catholiques s'étaient maintenus unis dans leur opposition aux maximes du bolchévisme, et avaient continué à enseigner la doctrine chrétienne

bien qu'il fût défendu de le faire à des sujets qui n'avaient pas atteint l'âge de dix-huit ans. Le 5 décembre 1922, les scellés furent apposés sur toutes les églises catholiques de Pétrograd, et, en janvier 1923, l'auxiliaire de Mohilew, Mgr. Jan Cieplak, arrêté en même temps que quatorze prêtres, parmi lesquels l'Exarque, et un jeune Lithuanien de dix-sept ans. Dans la nuit du 2 au 3 mars, ils furent avisés de leur transfert à Moscou pour y être soumis à un procès.

Le 5 mars ils étaient à Moscou, dans la prison de Butyrki, comme détenus politiques, donc non encore soumis à toutes les restrictions qui frappaient les prévenus de droit commun. L'Exarque en profita pour écrire plusieurs lettres, communiquer avec ses prêtres et avec les autres détenus. La prison était remplie d'ecclésiastiques de tout genre: les Latins à l'étage supérieur, ceux des autres dénominations en dessous. Léonide alla les visiter, fut accueilli par eux comme un frère et put ainsi exercer un véritable apostolat. L'instruction, conduite en hâte, ne dura pas moins de deux semaines.

Les audiences publiques se déroulèrent du 21 au 25 mars dans la grande salle de ce qui avait été le Club de la noblesse, absolument bondée, étant donnée la qualité des imputés (66). A la grande surprise des spectateurs, au milieu des soutanes latines et des visages caractéristiques des évêques et prêtres polonais, se détachait la figure de l'Exarque Léonide, enveloppé dans sa *rjasa* orientale. Rien que cela était une prédication: beaucoup se demandaient pourquoi ce prêtre à barbe, évidemment un catholique, n'était pas habillé comme les autres: ils apprenaient ainsi l'existence de Russes catholiques du rite oriental. L'acte d'accusation était assez long: la prévention commune à tous était celle d'opposition à la Révolution et la résistance aux lois soviétiques, mais pour l'Exarque on en avait ajouté une autre: celle d'avoir, durant les années 1918-1919, organisé des protestations contre les mesures de confiscation des objets précieux des églises, et cela d'accord avec le clergé orthodoxe. Dans son réquisitoire, le ministère public, le fameux Nicolas Vasiliévitch Krylenko, surnommé le « camarade Abraham », le dépeignit comme un fanatique organisateur d'un front unique contre le communisme. Le verdict fut la mort pour Mgr. Jan Cieplak et le prélat Constantin Budkiewicz, curé de Ste Catherine à Pétrograd, de trois ou dix ans de prison pour les autres. L'Exarque eut pour sa part dix ans de prison et le jeune homme six mois.

Tout Moscou attendait le résultat des débats. A peine la sentence fut-elle rendue que les diplomates s'efforcèrent d'obtenir des commutations de peine pour les condamnés à mort, car l'exécution devait avoir lieu le 29 mars. Ces interventions ne réussirent que pour Mgr. Cieplak: il fut libéré un an après, échangé contre trois bolchéviks de marque et expulsé pour toujours de la Russie. Craignant que ces interventions, qui avaient déjà obtenu un délai pour l'exécution, n'eussent à réussir aussi en faveur du prélat Budkiewicz, les plus acharnés parmi les bol-

chéviks l'entraînèrent dans le sous-sol de la prison durant la nuit du 31 mars et le tuèrent à coups de revolver pendant qu'il bénissait ses assassins: c'était la nuit de Pâques, selon le calendrier grégorien.

Les autres condamnés restèrent trois ans en prison. En 1926, les prêtres latins furent échangés contre un nombre égal de communistes détenus en Pologne et ailleurs. On en prit occasion pour demander aussi la mise en liberté de l'Exarque. Deux mois après on eut la réponse; au lieu de la libération complète, on lui accordait ce que l'on appelait en Russie le « moins six », c'est à dire la mise en liberté sous réserve de ne pas résider dans les six villes principales: Pétrograd, Moscou, Kiev, Kazan, Nijnij-Novgorod, anciennement Varsovie, et dans toutes les villes maritimes. L'Exarque fixa sa résidence à Kalûga, où il fut accueilli comme un frère par le curé latin Jan Pawlowicz. Au moins pouvait-il célébrer la divine Liturgie, ce dont il était privé depuis si longtemps, mais il fallut toute l'autorité du curé pour faire accepter des cinquante fidèles qui constituaient son troupeau le spectacle d'une célébration en rite oriental!

Trente huit des anciens paroissiens de l'Exarque étaient restés en prison, internés dans les îles de Solovets sur la Mer Blanche, ou déportés en Sibérie: tous dans la misère et quelques-uns en proie au scorbut et à la tuberculose: il ne pouvait rien faire pour eux. Je dirai plus loin ce qu'il advint du père Vladimir Abrikosov et du groupe de Moscou.

* * *

Ce qui tenait le plus à coeur à l'Exarque était de revoir Moghilëv, où il avait été si bien reçu en 1922 et où il était appelé avec instance par la population catholique privée de prêtre. Ces bonnes gens de la Biélorussie, anciennement catholiques, précipitées de force dans le schisme par l'apostat Siemaszko en 1839, seraient revenues facilement à leur ancienne foi sous la direction de celui qui aurait su agir prudemment. Finalement, Léonide se décida, mais il commettait précisément le délit pour lequel il avait été condamné: la propagande de l'idée d'Union parmi les dissidents. L'un des abus que l'on reprochait le plus amèrement au régime tsariste était la « déportation par mesure administrative », sans procès et sans jugement, mais les Bolchéviks l'avaient conservé et en faisaient un large usage. L'Exarque fut arrêté et déporté au bagne central de Solovki, pour y passer le reste des dix ans de prison auxquels il avait été condamné.

Depuis juin 1924 se trouvaient déjà à Solovki le Père Nicolas Alexandrov, successeur du Père Vladimir Abrikosov expulsé de Russie, et trois autres catholiques de Moscou. Solovki est un grand monastère très célèbre dans l'histoire russe, où il y avait encore un certain nombre de moines. Les bâtiments en sont considérables. Il avait été transformé en grand pénitencier, mais les Bolchéviks n'avaient pas tout

occupé. Tout près du *krem* ou citadelle, dans le cimetière, il y avait une église où les moines pouvaient célébrer leurs offices et qui était fréquentée par une centaine d'ecclésiastiques détenus appartenant à l'Eglise dissidente. Le Père Nicolas obtint des autorités du camp de pouvoir faire usage de l'église en faveur des catholiques; les moines, avisés au préalable, s'y refusèrent courtoisement, mais résolument, même si on observait un autre horaire. Il fallait trouver un autre local: on choisit une chapelle à trois kilomètres du *krem*, suffisamment dissimulée. Le chef de l'administration pénitentiaire, homme dur, mais qui se tenait correctement lorsqu'il avait affaire à des catholiques, donna la permission à certaines conditions pour les dimanches et jours de fêtes. A Noël 1924 tous s'y réunirent pour la première fois. Par un scrupule liturgique qui est bien dans le caractère russe, le Père Alexandrov n'osait pas encore célébrer parcequ'il n'avait pas d'*antimension* ou carré de toile consacré par l'évêque comme la pierre sacrée des Latins, orné de dessins et contenant des reliques. Il avait pu se procurer, probablement auprès des moines, un ornement et l'un ou l'autre livre liturgique. Je ne sais par quel moyen on réussit à consulter Rome à ce sujet: la réponse fut que l'*antimension* n'était pas indispensable et qu'il suffisait de se munir d'un corporal latin et de s'unir par intention aux reliques de l'église la plus voisine... autre échantillon d'une mentalité qui n'est certainement pas orientale: un canoniste syriaque du Moyen Age disait que dans un cas pareil on pouvait se contenter d'un feuillet d'Evangile, car l'Evangile, toujours déposé sur l'autel, représente le Christ. Le Saint Siège avait d'ailleurs donné les plus larges dispenses: on conserve à l'Institut Oriental de Rome quelques objets qui proviennent de Solovki et ont servi dans des circonstances pires: la patène est une petite boîte en fer-blanc légèrement bombée, le calice un demi petit verre, et la cuiller pour distribuer la sainte Communion une de celles que l'on joint quelquefois aux boîtes de sardines!

Le Père Nicolas finit par surmonter ses scrupules et se mit à célébrer. Le vin vint à manquer, bien que les parents des détenus, restés en liberté, eussent soin d'en envoyer de temps à autre, mais parfois les gardiens le buvaient. On se rappela alors qu'on pouvait faire du vin avec des raisins secs, et on s'en fit envoyer. Tantôt l'un, tantôt l'autre célébrait, de très bonne heure à cause du travail dont personne n'était exempt, mais presque chaque jour il y avait une Liturgie ou une Messe. L'Exarque, quand il y fut venu, y tenait beaucoup, disant que c'était peut-être le seul sacrifice offert en Russie pour la Russie...

Petit à petit, avec les pauvres moyens dont on disposait, on répara la chapelle et on l'orna du mieux qu'on put. On finit par avoir quatre ornements complets. On obtint de pouvoir célébrer encore le *vsenotchnoe bdenie* ou vigile nocturne: Vêpres, Matines, Laudes et Prime, le samedi soir, et tous recevaient la sainte Communion chaque fois qu'ils assistaient à la Liturgie. On prêchait aussi, et il y eut même une

adhésion à l'Eglise catholique de la part de l'ancienne directrice d'une institution féminine, déportée à cause de son attachement à la religion, et qui resta catholique zélée. On se confessait en route ou même publiquement, sous forme de conversation privée, sans donner aucun signe extérieur de religion.

Durant l'été de 1929 arriva le premier prêtre latin, Léon Baranowski, doyen de Vitebsk, mort depuis en exil à Narym en Sibirie. Après beaucoup d'hésitations il consentit à célébrer, et en peu de temps on put confectionner les objets nécessaires, et même une forme pour faire les hosties. A partir de ce moment il y eut donc aussi une Messe latine, et même plusieurs lorsqu'augmenta le nombre des prêtres déportés. Ce fut au mois d'octobre 1926 que vint l'Exarque: il profita naturellement de la chapelle pour célébrer et prêcher. Le petit groupe s'accrut de deux prêtres de rite oriental, dont un Géorgien, ancien élève du Collège Grec de Rome, le Père Chio Batmanichvili, membre de la petite Congrégation bénédictine de l'Immaculée Conception, qui avait son centre à Constantinople: je l'ai parfaitement connu. Vinrent petit à petit une vingtaine de prêtres latins: on commença alors à célébrer en secret dans les chambres, de très bonne heure. Le dimanche on chantait la Liturgie ou la Messe, alternativement, dans la chapelle, et on prêchait soit en russe, soit en polonais. En 1927 il fut possible de se procurer un autel portatif et quelques ornements; le vin était toujours envoyé par les familles des détenus, et en 1931 une femme paya ces envois de sa liberté.

En juillet 1928 arriva à Solovki Mgr. Boleslas Sloskans, consacré secrètement à Moscou le 10 mai 1926 par Mgr. Michel d'Herbigny, nommé administrateur apostolique de Minsk, et qui avait été emprisonné en 1927. Comme il était évêque, il fit en secret, au mois de septembre, l'ordination au diaconat et au sacerdoce d'un Russe que l'Exarque avait déjà élevé au sous-diaconat. On eut ainsi un prêtre oriental de plus.

Tout cela finit par arriver aux oreilles du GPOU de Solovki (GPOU est l'abréviation des mots *Gosoudarstvennoe polititcheskoe Oupravlenie* Administration politique d'Etat), qui voyait avec colère que les catholiques, au lieu de se laisser abattre et de s'abrutir comme tant d'autres détenus, se maintenaient dignes, calmes, en pleine possession de leurs facultés intellectuelles. Les espions ne manquaient pas et il y eut même l'un ou l'autre traître. L'ordination de septembre servit de prétexte: en novembre 1928 l'usage de la chapelle fut retiré. Il ne restait plus que la célébration secrète dans les chambres; et, pour pouvoir communier les femmes, qui étaient séparées des hommes, on recourut aux stratagèmes en usage dans la primitive Eglise dans les temps de persécution violente. Le soir du 19 janvier 1929 il y eut une perquisition générale: beaucoup d'objets servant au culte furent confisqués, mais on réussit à sauver le strict nécessaire. Les catholiques furent dispersés dans diverses chambres, mélangés à d'autres détenus

politiques et même à des condamnés de droit commun. Néanmoins, les prêtres continuèrent à célébrer comme ils pouvaient: l'un dans le musée dont il était le gardien, après avoir obtenu d'y faire le service de nuit; l'autre dans les ateliers où il avait accès durant la nuit comme électricien; un autre dans le laboratoire de menuiserie, ou encore dans la salle de désinfection, dans un moulin, dans une cave, ou à ciel ouvert dans la forêt, se servant d'une pierre plate en guise d'autel. L'Exarque continuait à dire qu'il fallait faire l'impossible pour arriver à célébrer au moins une fois chaque jour.

A Pâques 1929, le GPOU ayant permis aux dissidents et aux Juifs de solenniser leur fête, n'osa pas refuser la même faveur aux catholiques orientaux, mais il la dénia aux Latins, parceque la Pâque grégorienne était déjà passée. Un agent du GPOU surveillait, mais vers la fin des Matines il s'en alla et l'Exarque put concélébrer en paix avec deux autres prêtres. Ce fut la dernière fois que la Liturgie put avoir lieu en public. Les prêtres, jusque là détenus au pénitencier central, furent l'un après l'autre transférés dans l'île d'Anzer. Il y eut une perquisition, et l'auteur de la relation que je suis, Donat Novicki, celui-là même qui avait été ordonné par Mgr. Sloskans, avoue qu'il ne réussit pas à s'expliquer comment l'essentiel pour pouvoir célébrer put être dissimulé: cela fut cependant, et pendant deux ans encore on ne fut pas privé de l'Eucharistie. Pour le saint Sacrifice on n'employait pas plus de sept ou huit gouttes de vin et une d'eau. On avait la dispense de se passer d'ornements. Les détenus étaient devenus extrêmement habiles pour cacher tout aux commissaires soviétiques, lesquels avaient surtout un but: empêcher les célébrations; mais ils n'y réussirent jamais complètement.

En juillet 1932, presque tous furent groupés ensemble, conduits à Péetrograd - devenue Léninegrad en 1924, après la mort de Lénine - et échangés avec la Pologne. Par la suite, d'autres prêtres catholiques furent internés à Solovki, mais je n'ai aucun détail sur ce qu'ils y firent.

Cette longue détention d'ecclésiastiques des deux rites, l'aide mutuelle qu'ils s'étaient prêtée, eut un résultat que l'on peut comparer avec celui qui fut obtenu au XVIII^e siècle dans les cachots de la Chine, entre défenseurs et adversaires des fameux « rites chinois », en grande partie honneurs purement civils rendus aux ancêtres et à Confucius. Cette querelle célèbre, qui dura longtemps, avait fini par monter les uns contre les autres les missionnaires des différents Ordres et à compromettre gravement l'avenir de la propagande chrétienne. Dans la communauté catholique de Solovki, tout était mis en commun: elle passait aux yeux des autres détenus pour un modèle de parfaite organisation, ce qui irritait au plus haut point les autorités soviétiques, impuissantes à en venir à bout. Les divergences de vues au sujet de la ligne de conduite à tenir vis à vis des dissidents avaient disparu: tous étaient unis dans la même charité.

Ici je ne puis mieux faire que de citer, en les traduisant littéralement, quelques réflexions du Père Donat Novicki, auteur de la relation que je suis fidèlement, relation qu'il écrivit après sa libération, et d'autant plus précieuse qu'elle émane d'un prêtre polonais :

« Ce fut vraiment une bonne fortune qu'un certain nombre de prêtres catholiques latins aient eu l'occasion de connaître de près des catholiques russes du rite oriental, et qu'il aient vécu avec eux soit en prison, soit en liberté. Je suis maintenant en mesure de leur rendre témoignage et de confirmer ce que je dis. Je regarde ce témoignage comme très important, car bien souvent nous avons entendu dire, nous autres catholiques de Russie, que le catholicisme ne peut réussir à exercer une influence profonde et stable sur l'âme russe, et qu'à la première épreuve sérieuse elle abandonne les principes de la foi, comme cela arrive chez les dissidents.

« Voici comment on pourrait considérer la mentalité des catholiques russes avant leur incarcération en 1923 et durant les neuf années d'épreuve qui ont suivi, de 1923 à 1932. Ils s'efforçaient de voir tant la persécution de la sainte Union que leurs souffrances personnelles à un point de vue strictement objectif et dans le plus pur esprit de foi. Il est évident, se disaient-ils, que le pouvoir soviétique cherche à empêcher une influence directe de l'Eglise catholique sur le peuple russe, mais tout au contraire Dieu fait voir d'une manière non moins évidente qu'il veut la conversion de la Russie. Il s'ensuit que, malgré l'état d'esclavage où se trouve la Russie par suite de l'action des ennemis de l'Eglise, c'est pour nous un devoir que de travailler à sa renaissance spirituelle. Les moyens de travailler pour Dieu en Russie sont très réduits; pour le moment il est impossible de penser à un travail direct de propagande et pas davantage à la lutte, et il est difficile de prévoir quand viendra le moment de pouvoir commencer cette propagande directe (*Ceci était écrit en 1934*). Cependant les catholiques russes sont persuadés que, même dans les circonstances actuelles, leur devoir est de rester fermes à leur poste, de souffrir et de prier, même, disent certains, si Dieu voulait faire profiter de toutes ces souffrances et de tous ces sacrifices d'autres peuples que le peuple russe.... Les prêtres latins qui, durant ces années d'épreuve, ont eu l'occasion d'entrer en contact avec des catholiques russes du rite oriental, prêtres, religieux ou séculiers, sont unanimes à reconnaître la profondeur de leurs convictions chrétiennes, leur courage, leur inépuisable énergie et leur disposition à souffrir en esprit de sacrifice jusqu'à la dernière limite....

« Mon désir est de répondre à ces plaintes si souvent exprimées, que le Russe est incapable de se diriger dans les circonstances plus ou moins compliquées de la vie selon les principes de la morale et encore plus de la morale surnaturelle. On dit que les conséquences du schisme ont laissé dans l'âme russe une trace si profonde, qu'elle est devenue rebelle à tout remède qui pourrait la guérir. Je voudrais aussi

insister sur une vérité simple qui s'est toujours réalisée dans la vie des catholiques russes, à savoir, que le zèle d'un prêtre à l'égard de ses ouailles et ses soins pour leur donner une formation vraiment catholique sont le moyen le plus radical qui permet, dans un temps relativement court, d'opérer une transformation dans l'âme des convertis et même de les rendre capables d'héroïsme ».

* * *

Je reviens à l'Exarque. Il ne fut pas compris dans l'échange de 1932 et d'ailleurs n'aurait pas accepté d'abandonner la Russie. Par ailleurs, il n'y a guère de possibilité de fuir loin du groupe des îles de Solovki, sous le Cercle polaire. Au pénitencier, la mortalité atteignit un moment 60% de l'effectif des détenus.

Pour arriver à s'en échapper, il fallait une endurance particulière et l'expérience des évasions. Celles de Youri Bezsonov sont connues de tous les Russes de l'émigration (67). Quoique encore jeune, Exarque n'aurait pu y réussir: il n'y songeait d'ailleurs pas.

Brutalement dépouillé de son costume ecclésiastique, vêtu de hailons, enfermé pendant la nuit dans une baraque qui en temps normal pouvait contenir de 400 à 500 hommes, mais qui à certains moments en compta jusqu'à 2.000, en continuel contact avec des gens de toute classe, y compris la plus basse et la plus vulgaire, il devait passer ses journées occupé à des travaux forcés extrêmement fatigants: abattre et transporter de gros arbres, les scier en morceaux, les pousser vers le rivage et les disposer en radeaux en vue du transport par eau, ou manier de lourdes poutres, et cela par tous les temps, sous le neige et avec un froid intense. Tous les grands travaux que les agents bien stylés de l'*Intourist* faisaient admirer aux naïfs venus en excursion dans la Russie soviétique ont été exécutés grâce à la main d'oeuvre gratuite de condamnés en grande partie politiques et innocents, tout comme les Pyramides d'Égypte et les palais grandioses des rois assyriens. Avec cela, une nourriture insuffisante et grossière. Quand on célébrait la Liturgie pendant la nuit, sous le toit, tout le monde devait se tenir constamment à genoux, y compris le prêtre officiant.

Néanmoins, à peine avait-il un moment libre, Léonide écrivait, sur n'importe quel morceau de papier. Presque tous ces écrits étaient ensuite confisqués par le GPOU, tellement que ses compagnons l'avaient surnommé « l'écrivain du GPOU ». Deux seulement ont pu échapper à la confiscation, dissimulés qu'ils étaient dans une caisse de bois à double fond. Ils furent sauvés par un prêtre de l'Église dissidente, mais que sont-ils devenus, je ne saurais le dire. L'un deux est intitulé: « Le Christ comme personnalité historique ». Bien souvent il était distrait de ces travaux par ses compagnons, qui le priaient de rédiger pour eux

quelque demande à l'administration. Il se mettait immédiatement à l'ouvrage, même au milieu de l'obscurité. On sait que l'une des marottes des détenus est d'adresser des suppliques la plupart du temps inutiles à l'autorité supérieure.

Le 6 août 1929, Léonide fut changé de local. Il fut transféré du pénitencier central de Solovki dans un petit village près du bourg de Pinega, toujours dans la province d'Arkhanghelsk, et logé dans une *isba* ou maisonnette en bois, où était déjà un prêtre orthodoxe exilé, Parthène Kruglikov. Il n'était pas complètement exempté de travail et devait fabriquer du charbon de bois, mais il était un peu plus libre pour la correspondance. A Solovki on lui permettait d'écrire deux lettres par mois: maintenant cette restriction n'existait plus. S'étant mis en contact avec le prêtre de Pinega, il pouvait profiter de la modeste bibliothèque de celui-ci, faire aussi un peu la classe aux petits garçons et catéchiser les plus grands. Tous ce zèle ne plaisait pas au Père Parthène: il disait que de semblables occupations étaient dangereuses non seulement pour les Bolchéviks, mais aussi pour l'Eglise, et il ajoutait que Léonide avait même réussi à ébranler ses convictions; néanmoins il l'admirait. En voyant cette activité, les Bolchéviks le transférèrent d'abord à Arkhanghelsk même, puis à Kotlas, petite ville de la province de Vologda, et finalement dans un village appelé Poltava, à quinze kilomètres de Kotlas.

La dernière heure approchait. Après tant de fatigues et de souffrances, sa robuste santé était ruinée. Déjà à Pinega il se sentait mal: il lui vint de l'asthme cardiaque, la toux, la difficulté de parler, la gastrite. Le GPOU le déclara invalide et l'exempta des travaux forcés, d'autant plus qu'en août 1932 se terminait sa peine. Il réclama au GPOU une pièce attestant qu'il l'avait bien finie, et de fait la reçut en novembre 1933, mais c'était une prolongation d'exil pour trois ans, sous la forme d'interdiction de résidence non plus seulement dans les six villes principales, mais dans douze, le « moins douze ». Il choisit Vjätka, ville où les exilés allaient souvent habiter sous le régime tsariste. Il espérait d'y trouver des secours et des compagnons libérés. Il se sentait tellement faible qu'il ne pouvait rien entreprendre. Il mourut le 7 mars 1935, dans la misère la plus profonde, abandonné, sans avoir même un prêtre pour l'assister dans ses derniers moments. Quelques bons paysans lui donnèrent la sépulture. Sa biographe, Sophie Likharëva, à laquelle je dois beaucoup des détails qui précèdent (68), dit que l'endroit où on l'ensevelit est connu.

Ainsi finit le premier Exarque catholique russe. Il mérite certainement de prendre place parmi les *ispovièdniki* ou « confesseurs » de notre liturgie, c'est à dire ceux qui sous Constantin Copronyme et autres empereurs iconoclastes ont confessé la foi dans les prisons de Byzance. Il n'avait que cinquante-cinq ans!

Le groupe de Moscou mérite une attention à part, à cause de la manière curieuse dont il fut constitué, indépendamment de celui de Pétrograd. On se rappelle que le premier en date des prêtres russes catholiques fut le Père Nicolas Tolstòj. Que fit-il après son retour à Moscou en 1896? On ne le sait pas trop. On n'a aucune preuve qu'il ait jamais abandonné la foi catholique, mais deux choses sont certaines. La première est qu'il ne tarda pas à être atteint de troubles mentaux causés par les vexations dont il avait été l'objet. Vers 1910, il fut mis en demeure de déclarer positivement s'il était catholique ou non. Il répondit par une série d'articles publiés par un journal ultra-libéral, le *Rousskoe Slovo*, auquel il collaborait. Ces articles excitèrent une tempête dont la première victime fut un Père Jésuite originaire de la Pologne allemande, nommé Felix Wierczynski, qui était entré secrètement en Russie, avait fini par devenir vice-doyen de Moscou, passant pour prêtre séculier, et qui dut s'éloigner. L'autorité ecclésiastique fut obligée de prendre des mesures contre To'stòj, qui dès lors ne célébra plus et vécut comme un laïc. La deuxième chose certaine, c'est qu'il revint à de meilleurs sentiments vers 1923 ou 1924, alors que la persécution bolchévique était déjà commencée, et qu'il alla habiter Kiev, dans la rue Théatralna, N° 10, logement 13. Il y mourut vers 1926 ou peu après. Il avait publié sur une éventuelle réforme de l'Eglise russe un livre curieux que j'ai vu, mais dont je ne me rappelle pas le titre.

L'origine du groupe de Moscou remonta à l'apostolat d'une femme, Anna Ivanovna Abrikosova, née dans cette ville le 23 décembre 1882, d'une famille de la riche bourgeoisie. Elle reçut une éducation très soignée, qu'elle alla compléter à Cambridge où elle resta quatre ans, au collège féminin de Gurton. Revenue à Moscou en 1903, elle épousa son cousin, Vladimir Vladimirovitch Abrikosov, propriétaire de la plus grande confiserie de la ville et lui aussi très riche. Elle avait vingt et un ans, et était très liée avec la princesse Marie Mikhailovna Volkonskaja, déjà catholique. Sauf un séjour de quelques mois à Moscou en 1905, elle voyagea continuellement avec son mari jusqu'en 1910, en Italie, en Suisse et à Paris. Tout en voyageant, elle étudiait beaucoup. Très religieuse, elle lut un certain nombre de livres catholiques, en particulier les *Dialogues* de sainte Catherine de Sienna qui l'enthousiasmaient, et conçut sur la vérité de l'orthodoxie officielle des doutes qui allaient en se précisant de plus en plus. A la fin, elle s'adressa au curé de la grande église aristocratique de la Madeleine à Paris, Maurice Rivière, qui devint ensuite évêque de Périgueux. Celui-ci la fit instruire et la reçut dans l'Eglise catholique le 20 décembre 1908. Chose extraordinaire pour cette époque, il lui déclara que, bien que reçue dans le rite latin, elle appartenait toujours en droit au rite oriental. Continuant ses lectures de prédilection, elle se mit à préférer la spiritualité dominicaine et des

Vies comme celle de saint Dominique par Lacordaire. Sans cesser de penser à la Russie, elle croyait comme bien d'autres que des prêtres latins seuls étaient capables d'agir sur des âmes russes.

Petit à petit, elle avait gagné son mari à ses convictions religieuses. Le 23 décembre 1909, Vladimir était reçu à son tour dans l'Eglise catholique. Ils pensaient tous les deux rester toujours à l'étranger, où ils auraient joui de plus de liberté religieuse, et nourrissaient le vague projet d'entrer l'un et l'autre dans quelque Ordre ou Congrégation. Comme ils savaient qu'ils étaient restés en droit du rite oriental, ils demandèrent à Pie X, par l'intermédiaire d'un prélat romain, la permission de passer au rite latin, regardant cette démarche comme une pure formalité. A leur grande surprise, le Pape, se souvenant de ce qu'il venait de concéder au Métropolitain André, refusa net et leur fit rappeler les dispositions de la Constitution *Orientalium*. Ils avaient à peine reçu cette réponse qu'un télégramme les rappelait à Moscou pour raison de famille.

Pour le moment, les idées de Anna Ivanovna relatives à l'apostolat en Russie, apostolat auquel elle pensait toujours, n'avaient pas changé: elle restait persuadée que seuls des prêtres latins pouvaient s'en occuper avec fruit. Malgré son éducation et sa jeunesse passées presque entièrement hors de la Russie, elle avait conservé l'amour de son pays et commençait à percevoir de jour en jour plus nettement une des grandes caractéristiques de l'âme russe: ne pas comprendre ni admettre que l'on ne s'intéresse à la Russie que par zèle et par sentiment du devoir, ou encore par pitié; le Russe, si porté qu'il soit à tout écouter, à tout approuver et finalement à ne rien conclure, ne se livre que si l'on vient à lui par amitié, par amour, et non par un calcul, même généreux. En écrivant ces lignes, je pense à un religieux que j'ai fort bien connu, qui toute sa vie a travaillé pour le bien des Russes, mais poussé uniquement par une idée de zèle: il n'avait jamais compris l'âme russe et était psychologiquement incapable de la comprendre.

Elle et son mari avaient fait le voeu de chasteté, comme préparation à la vie religieuse qu'ils comptaient bien embrasser un jour.

En 1911, Anna Ivanovna se fit recevoir dans le Tiers-Ordre de saint Dominique par le Père Libercier, curé de l'église française de St. Louis, et l'année suivante son mari l'imitait. Après leur noviciat d'un an, ils se rendirent à Rome en 1913 pour faire leur profession, furent reçus en audience par Pie X, et eurent de lui une bénédiction spéciale pour l'apostolat qu'ils voulaient entreprendre: on pouvait le faire discrètement depuis 1905. Anna prit le nom de soeur Catherine, en souvenir de Ste Catherine de Sienne à laquelle, comme on l'a vu, le Métropolitain était si dévot depuis sa jeunesse.

Quelques retours commencèrent à se produire, surtout dans le milieu féminin. Certaines jeunes filles étaient dans une situation difficile au point de vue de la famille, et, pour être libres, devaient quitter cel-

le-ci: l'une d'elle en fut même chassée. Les deux époux se trouvaient là pour leur donner asile, et ils avaient les moyens financiers nécessaires. Petit à petit une vraie communauté se forma, bien que sans autre caractère canonique que la profession du Tiers-Ordre dominicain.

Tout était encore latin, mais déjà les idées évoluaient. Vladimir Vladimirovitch, sa femme et leurs pupilles comprenaient que les âmes russes, si jalouses de leur patrimoine national, ne viendraient jamais en masse à l'Eglise catholique si leur authentique tradition orientale n'était pas conservée intégralement. Les nouveaux catholiques répugnaient à se mettre sous la direction de prêtres polonais, à lire des livres ascétiques polonais. Vladimir et sa femme connaissaient bien la pensée de Pie X à ce sujet. L'influence de Léonide Fëdorov fit le reste. Comme on l'a vu, presque chaque année avant la première guerre mondiale, il venait en Russie en secret. Son centre était Péterbourg, mais il allait aussi à Moscou et descendait chez les Abrikosov. Or, Léonide n'avait jamais été que du rite oriental et ne voulait entendre parler d'aucun autre. Il était partisan de la méthode apostolique à longue échéance: une lente et patiente action en vue du retour en masse de toute la Russie à l'unité catholique: donc, ne pas chercher systématiquement les accessions individuelles. De tout cela on causait avec passion, Léonide était compris et écouté, et par lui on apprenait à connaître, sans l'avoir jamais rencontré, le Métropolitain André, qui avait su abattre toutes les barrières qui s'opposaient à sa vocation et à la mission qu'il avait conscience de devoir exercer. Issu d'une antique famille ruthène, depuis longtemps polonisée, il avait repris le rite de ses lointains aïeux. Puisque parmi ses ouailles se développait de plus en plus un très fort sentiment national ukrainien, il avait pris la direction spirituelle de ce mouvement pour l'empêcher de dévier. Comprenant que le rite altéré en usage en Galicie était devenu un obstacle au retour des dissidents, il avait conçu le projet de le réformer, et quelques années après il se mit à l'oeuvre malgré la résistance de ses deux évêques suffragants, d'une bonne partie de son clergé séculier et des Basiliens auxquels il s'était donné dans sa jeunesse.

Dans une lettre de 1917, Anna Ivanovna avoue qu'elle avait longtemps nourri de fortes préventions contre le Métropolitain, malgré tout le bien que Léonide disait de lui, et de son côté Kyr André regardait les Abrikosov comme des ennemis jurés du rite oriental. Les vit-il lors de son voyage secret de 1907? Ce n'est pas probable, car c'était trop tôt. Mais Vladimir désirait le sacerdoce et dès 1911 il en avait fait la confiance à Léonide, qui n'avait pas manqué d'en informer le Métropolitain. Il fallait un prêtre de rite oriental à Moscou, puisque le Père Tolstòj avait cessé tout ministère et d'ailleurs n'avait pas des idées très saines avec son adoption des théories de Soloviev. Vladimir n'avait pas fait d'études théologiques proprement dites, mais une vie spirituelle de plus en plus intense y suppléait chez lui. Sans hésiter, après quel-

ques jours d'entretien à Pétrograd, Kyr André l'ordonna prêtre le 29 mai 1917 dans l'église du Collège des Pages. Il aurait bien voulu pouvoir s'arrêter à Moscou: il ne put le faire, mais un passage d'une lettre d'Anna Ivanovna laisse entendre qu'elle avait accompagné son mari à Pétrograd. Si ce passage est exactement rapporté (69), la rencontre paraît certaine: « C'est un saint et au plus haut point un homme d'Eglise. Nous avons été complètement trompés sur son compte ». Pour pouvoir parler ainsi, il faut que les deux se soient rencontrés pendant plusieurs jours. C'est ainsi que le Père Vladimir prit part au Synode de Pétrograd, qui commença le jour même de son ordination.

Le nombre des jeunes filles qui vivaient chez les Abrikosov avait augmenté. Plusieurs venaient, non à cause de difficultés de famille, mais attirées par la vie sainte de la petite communauté. Elles étaient six en 1917 qui résolurent de constituer un Tiers-Ordre menant une vie commune. Ce fut fait, et elles élurent leur Supérieure, qui fut naturellement celle que j'appellerai désormais la Mère Catherine. Plus tard, en 1922, le Père Louis Theissling, Maître général des Frères Prêcheurs, leur envoya l'acte canonique d'agrégation à l'Ordre dominicain. En 1922, elles étaient dix-sept; un an plus tard, au moment de leur arrestation, vtngt-quatre. Les âges s'échelonnaient entre vingt et quarante ans, les conditions sociales aussi. Il y avait quelques filles de paysans, mais en général des personnes douées d'une solide culture; trois étaient candidates à des chaires universitaires. Presque toutes venaient de l'orthodoxie, et parfois il leur avait fallu d'héroïques sacrifices pour suivre leur vocation. L'une, fille d'un diacre orthodoxe, avait été séquestrée par son père et privée de nourriture, mais sa fermeté dans la foi avait eu raison de ces mauvais traitements. Il y avait aussi deux Polonaises catholiques de naissance et de rite latin, séduites par l'apostolat oriental; l'une d'elles avait refusé de suivre sa famille en Pologne, se consacrant volontairement à toutes les horreurs de la vie en Russie pour le salut de ce pays que dès l'enfance on lui avait appris à détester.

Elles étaient parfois contraintes, pour gagner leur vie, de passer une bonne partie de la journée dehors, même durant le noviciat, mais le soir elles se retrouvaient toutes dans leurs trois chambres: une servait de salle de réception le jour, le soir de salle de réunions paroissiales et la nuit de dortoir commun. Elles menaient une vie liturgique selon le rite oriental, avec la méditation journalière, l'examen de conscience, le rosaire, l'adoration perpétuelle, les jeûnes et abstinences orientaux, d'autres pratiques de tradition dominicaine, et chacune portait le nom d'une sainte dominicaine: curieux mélange d'observances orientales et occidentales. La Mère Catherine faisait les exhortations spirituelles, et, comme il n'existe pas en russe d'autres ouvrages que des versions de certains écrits des saints Pères, elles se mirent à traduire, du français principalement, pour elles et pour leurs

paroissiens, quelques-uns des principaux ouvrages de spiritualité: oeuvre immense que la tourmente bolchévique devait anéantir. Quelques-unes, les plus ferventes, demandèrent et obtinrent de prononcer, en faveur de la Russie, l'acte d'immolation de leur vie: mérites, prières, bonnes oeuvres. Toutes bientôt suivirent cet exemple, et vingt ans plus tard, un témoin déclarait avoir éprouvé la plus forte émotion religieuse de sa vie en entendant l'une des soeurs polonaises formuler à voix haute son acte d'immolation pour la Russie, réparant ainsi d'intention pour sa patrie toute entière.

Au point de vue matériel, elles avaient soin de la chapelle, veillaient au bon ordre durant les offices, préparaient toujours les adultes et souvent les enfants, dirigeaient une Confrérie du *Pokrov* ou Protection de la sainte Vierge, soignaient les malades et les pauvres de la Conférence de St. Vincent de Paul. Elles recueillirent même cinq malheureux orphelins.

Le grand obstacle était toujours la malheureuse question polonaise. Comme à Pétrograd, les Polonais se considéraient comme les seuls vrais catholiques et le faisaient parfois sentir, tandis qu'un certain nombre d'orthodoxes de bonne foi, prêts à s'unir à Rome, hésitaient ou se dérobaient, parcequ'ils ne voulaient pas de la main-mise polonaise et croyaient que Rome les traiterait toujours en parents pauvres, en catholiques de second ordre. Certains disaient que tous ces noms dominicains donnés aux Soeurs à l'exclusion des noms orientaux seuls connus en Russie, ce mélange de la vie liturgique orientale avec de nombreuses pratiques privées de dévotion latine en étaient une preuve. Une adaptation plus poussée était évidemment nécessaire, surtout avec un caractère comme celui de la Mère Catherine, très rigide quand elle croyait qu'il s'agissait de la doctrine, ne comprenant pas que quelques-unes des Soeurs trouvassent du plaisir à aller assister quelquefois aux offices orthodoxes, autrement solennels que ceux de leur pauvre petite chapelle, alors qu'à Pétrograd on ne s'en faisait pas scrupule pourvu que l'on n'allât pas jusqu'aux sacrements.

Soudain, dans la nuit du 17 août 1922, alors que les Matines étaient déjà commencées, le Père Vladimir fut de nouveau arrêté, ainsi que l'un des paroissiens, homme influent, venu depuis peu au catholicisme et qui plus tard devint prêtre. Un procès fut ouvert et le verdict fut une sentence de mort, qui fut toutefois commuée en exil perpétuel: tous deux durent quitter la Russie. Il y avait bien un autre prêtre, le Père Nicolas Alexandrov, mais il n'avait pas un tempérament de chef et toute la direction retombait sur la Mère Catherine, dans la paroisse aussi bien que dans la communauté. L'activité extérieure dut être réduite à rien, et cependant de nouvelles adhésions venaient, la Mère songeait à organiser une Fraternité de tertiaires hommes. Des postulantes se présentaient, mais un jour l'une d'elles, après avoir édifié tout le monde pendant un mois, s'enfuit un matin sans prévenir, quitte

à revenir peu près toute repentante. Ses parents, des catholiques pourtant, n'hésitèrent pas à recourir à la police bolchévique pour la réclamer, disant qu'on la retenait de force. Devant les policiers, la malheureuse n'eut pas un regard pour la Mère Catherine et les suivit docilement: exemple significatif de cette versatilité qui est un des grands défauts du caractère russe. La Mère, croyant qu'il est de son devoir de traiter ses filles rudement, les empêche de voir l'Exarque quand il vient à Moscou, tout en le voyant longuement elle-même, en ayant pleine confiance en lui et en le considérant comme un saint, et l'Exarque, qui comprend bien cette psychologie, n'ose même pas demander de voir les Soeurs. L'occasion se présente pour la Mère d'accompagner sa belle-mère, qui a obtenu de pouvoir quitter la Russie et d'aller rejoindre le Père Vladimir. Elle y renonce, car, dit-elle dans une de ses lettres qu'elle faisait passer par le moyen d'une ambassade étrangère, « je veux vivre d'une vie uniquement surnaturelle et accomplir *jusqu'au bout* — c'est elle qui souligne — mon voeu d'immolation pour les prêtres et la Russie ».

Dans la nuit du 11 au 12 novembre 1923, un peu plus d'un an après l'arrestation du Père Vladimir, la police vient faire une minutieuse perquisition et emmène la Mère et sept ou huit Soeurs à la prison centrale de la Loubianka; le lendemain, le Père Alexandrov, une autre Soeur et beaucoup de paroissiens les suivent. Au mois de mars 1924, presque toutes sont incarcérées: ne sont laissées en liberté provisoire que deux malades et deux autres Soeurs comme gardes, en raison de leur utilité sociale. Quatre mois après, en août, toutes se trouvent à la prison de Butirki, mélangées aux criminelles. On les accusait d'appartenir à une association illégale, d'enseigner la religion, de diriger une école non autorisée et d'y faire de la propagande religieuse parmi des mineures. Les interrogatoires à la Lubianka furent ce que l'on peut imaginer, mais on leur promettait la liberté et une carrière que l'on dépeignait comme brillante si elles voulaient abandonner leur vocation dominicaine et le catholicisme de rite oriental. Elles passèrent ainsi deux mois à Butirki, mais elles étaient toutes réunies dans une grande chambre et pouvaient faire en commun leurs exercices de piété: méditation, une partie de l'office et le rosaire. Le dimanche, on chantait la Liturgie à mi-voix. Pâques de 1925 arriva, puis, le 30 avril, la fête de Ste Catherine de Sienna selon le calendrier dominicain, avec la dernière rénovation des voeux.

En mai, l'arrêt du tribunal fut connu: elles n'avaient même pas été jugées et étaient condamnées par contumace. On voulait remettre à chacune sa sentence: elles refusèrent de les accepter sinon de la main de leur Supérieure, comme une ultime obéissance, et la Mère Catherine fit elle-même la distribution. Elle était condamnée au maximum de la peine, dix ans de prison, ainsi qu'une autre Soeur, les Pères Alexandrov et Ivan Deubner, qu'on avait transféré de Pé-

trograd, et trois ou quatre des fidèles. Une autre Soeur en avait pour huit ans de prison, deux autres pour cinq; celles qui restaient devaient faire trois ans d'exil en Sibérie. La Mère Catherine devait subir sa peine à Tobolsk, donc aussi en Sibérie. Elles furent donc dispersées, mais dans les débuts purent rester en communication épistolaire avec leur Supérieure. Trois Soeurs étaient restées libres à Moscou: une devait mourir bientôt, les deux autres furent successivement arrêtées pour avoir organisé les secours aux prisonnières exilées.

Pour ne pas être absolument seules au milieu de condamnées de droit commun, elles avaient toujours prié avec instance pour rester au moins deux ensemble, et généralement elles furent exaucées, bien qu'on les changeât souvent de compagnes. Deux, à Obdorsk, convertirent quatre familles de pêcheurs. Deux autres, les plus jeunes, qui venaient à peine de commencer leur noviciat, menèrent à Krasnodar une vie tellement apostolique qu'un prêtre arménien, qui les suivit durant trois ans, assura plus tard qu'il n'avait jamais rien trouvé de plus édifiant. Une autre, à Yaroslavl, avait été condamnée à dix ans de prison dont neuf en cellule: un prêtre, sur le point de perdre la raison après trente deux jours d'interrogatoires presque continus, affirma avoir été par elle sauvé du désespoir.

Il reste de la Mère Catherine toutes ses lettres assez fréquentes à son mari de 1924 à 1926, interrompues ensuite par la rigueur de l'administration pénitentiaire, qui reprennent pendant la courte période de sa libération, de 1932 à 1933, pour cesser ensuite définitivement, et les relations de personnes qui partagèrent sa réclusion, notamment de la Soeur Lucie, Polonaise, de la Congrégation des Missionnaires de la Sainte Famille, qui l'accompagna de Butirki à Tobolsk.

Quelques jours après la sentence, les condamnées avaient été réparties en divers groupes. La Mère Catherine et la Soeur Lucie dont il vient d'être question étaient désignées pour Tchéljabinsk, où elles se rendirent par étapes, mais, comme la prison était surpeuplée, on les renvoya à Ekaterinenbourg, et finalement à Tobolsk. Elles y arrivèrent le 7 septembre 1926 et y restèrent deux ans, d'abord dans une chambre commune, mêlées aux criminelles, puis dans la « isolatoire », c'est à dire seules, et cela parce que la Mère Catherine s'efforçait trop de retirer ses tristes compagnes de leur état d'abjection, leur lisant en outre des oeuvres susceptibles de leur remonter le moral, comme Pouchkine, Gogol, l'*Anna Karénine* de Tolstoj, leur apprenant à lire et à écrire. Elles lui témoignaient leur reconnaissance à leur façon, s'efforçant de ne pas blasphémer en sa présence ou en remplissant sa chambre de fleurs. Bientôt on lui enleva sa compagne polonaise et elle resta absolument seule et inactive, mais ne cessant de montrer dans ses lettres sa jubilation intérieure. Par une grâce toute spéciale, elle demeurait constamment unie à Dieu, comme elle

l'avoue dans une lettre de 1932, après sa libération. Elle pouvait recevoir quelques rares lettres, mais n'avait la permission d'en expédier aucune. Une dame de la Croix Rouge réussissait à lui faire passer quelques nouvelles et à en donner d'elle. Finalement elle eut un co-détenu, un prêtre polonais nommé Skalski, qui fut ensuite libéré et renvoyé en Pologne, mais auquel elle pouvait parler et se confesser. D'autres détenus lui demandaient des leçons d'anglais qu'elle ne pouvait donner que pendant les promenades, et elle ne les refusait jamais. Elle éprouva une grande peine lorsqu'elle apprit que son frère, profitant des faciles lois bolchéviques, avait abandonné sa femme et s'était remarié avec une autre.

Sa santé s'affaiblissait. Dès 1931, il devint évident qu'elle était atteinte d'un cancer au sein. Transportée à Moscou, elle y fut opérée à l'infirmierie de la prison en juillet 1932, puis finalement il lui fut fait grâce de la dernière année de sa peine. Elle en profita pour aller aussitôt à l'église française et recevoir la sainte Communion, dont elle était privée depuis neuf ans. Elle ne pouvait aller demeurer dans les grandes cités, mais elle choisit Kostroma. A cause de son cancer, elle devait aller de temps en temps passer une quinzaine à Moscou, et alors elle pouvait communier à son aise, car à Kostroma il n'y avait plus depuis longtemps d'église catholique. Elle revit quelques-unes de ses Soeurs, alors que le GPOU lui avait affirmé que toutes avaient lâché, et même vit quelques nouvelles soeurs qu'elle n'avait jamais connu que par correspondance. L'une restait avec elle, car depuis son opération elle était devenue une infirme.

Sa dernière lettre est du 4 juillet 1933. Peu après, elle fut de nouveau arrêtée pour avoir tenu des conversations religieuses avec quelques jeunes filles au service du parti communiste. Cela lui valut une condamnation à cinq ans d'isolement à Yaroslavl. Elle y resta trois ans, absolument coupée de tout le monde. En 1935 ou 1936, le cancer reparut et cette fois gagna le visage. Peu avant sa mort, on la transporta à Moscou et là elle rendit sa sainte âme à Dieu dans l'infirmierie de la prison de Butirki, le 23 juillet 1936, sans prêtre et sans sacrements, sans un visage ami auprès d'elle. Les circonstances de sa mort sont restées inconnues. Son corps fut brûlé au four crématoire: le sacrifice était complet. C'est ainsi que se vérifiait en elle ce qu'elle dit une fois à ses Soeurs dans la prison de Butirki: « Qui de vous, dans un moment de ferveur, n'a pas demandé au Christ la grâce de participer à ses souffrances? » Elle l'avait fait bien des fois, et elle avait été exaucée.

* * *

Le groupe de Péetrograd n'avait plus de prêtre: il disparut petit à petit. Le Père Alexis Zertchaninov avait été arrêté en juillet 1924 et condamné à trois années de déportation en Sibérie. Il resta à Ekate-

rinburg durant la première année et durant la seconde à Tobolsk, où il chercha à organiser un noyau catholique. Le 27 mai 1927, il fut soumis à une sévère perquisition et envoyé à Obdorsk, en Sibérie orientale, exactement sur le Cercle polaire. Lorsqu'il eut fini son temps d'exil, il put retourner à Nijnij-Novgorod et y mourut le 23 septembre 1933.

On a vu que le Père Ivan Deubner avait été arrêté et conduit à Moscou, dans la prison de Butirki: on n'a plus rien su de lui et il est mort à une date inconnue. Son fils Alexandre avait été admis par l'intermédiaire d'un des Assomptionnistes qui se trouvaient alors en Russie comme aumôniers de colonies françaises, probablement le Père Jean Bois qui avait été donné comme conseiller au Père Zertchaninov lors de l'installation de celui-ci à Pétersbourg, au Séminaire St. Léon de Kadi-Qöi ou Chalcédoine, dans la banlieue de Constantinople, Séminaire destiné aux Grecs et aux Bulgares. Il y fit ses études et y fut ordonné prêtre par l'archevêque bulgare Kyr Michel Mirov, surtout en considération des mérites de son père. Ce dut être peu avant la fin de 1914, date à laquelle le Séminaire dut se disperser par suite de l'entrée de la Turquie dans la première guerre mondiale et du départ consécutif des Assomptionnistes français. Bien que fils d'un père nerveux à l'excès et très original, il ne paraissait atteint d'aucune tare mentale. Je ne sais trop ce qu'il devint ensuite, mais vers 1924 ou 1925 on le retrouve à Nice, attaché à une oeuvre en faveur des Russes dont il sera question plus loin. Il n'y réussit pas à cause de son caractère fantasque et vint à Rome après la dissolution du groupe de Nice, en 1927. Mgr. d'Herbigny le recueillit par charité et le fit travailler, mais sans en faire son secrétaire comme l'a dit par la suite. L'ouvrage *Evêques russes en exil* (70), quoique signé de lui, est en réalité l'oeuvre de Mgr. d'Herbigny. Il ne tarda pas à donner des signes de grave désordre mental, et à la fin de juin 1933 il fut décidé qu'il quitterait Rome. Il reçut l'argent du voyage et le dépensa aussitôt. On le lui paya une seconde fois et il partit pour la Tchecoslovaquie: je ne sais exactement ce qu'il devint par la suite.

A 200 kilomètres au delà de Makiévka, dans la région du Don, un village, Bogdanovka, s'était déclaré presque entier catholique à la suite de son prêtre, Patapij Emilianov, et cela en 1924. Deux ans après, on apprit par hasard qu'il était encore en liberté, mais depuis on perdit ses traces.

L'un des quatre évêques consacrés secrètement par Mgr. d'Herbigny en 1926, Mgr. Pie Neveu, Assomptionniste, que j'ai connu en 1906 en Bulgarie, passé ensuite en Russie comme curé de Iuzovka, l'actuelle Stalino, près de Mekiévka, dans le bassin industriel du Donets, où se trouvaient de nombreux ouvriers français, nommé par Mgr. d'Herbigny administrateur de Moscou gagna à la foi catholique un évêque russe, Barthélémy, ancien membre du Saint Synode, et en fit son confesseur. Arrêté par les Soviets, Kyr Barthélémy mourut en prison

en 1935. En 1921, le curé de St. Louis des Français à Moscou, Jean Vidal ayant été expulsé de Russie après avoir fait trois mois de prison, l'église fut mise sous la protection de l'ambassade de France et reçut ainsi un caractère diplomatique qui la mettait à l'abri, sinon des vexations, au moins de la fermeture. Le Père Pie Neveu en fut nommé curé et en même temps bibliothécaire de l'ambassade. Très zélé, sachant parfaitement le russe, il put s'occuper en secret des quelques catholiques restés à Moscou après l'arrestation du Père Vladimir Abrikosov et celle du Père Nicolas Alexandrov. Il réussit même à leur trouver un prêtre, Serge Soloviev, de la famille du grand historien du même nom et de Vladimir Soloviev. Par le moyen de l'ambassade de France, le Père Serge put faire parvenir à Rome une partie autographe de l'un des ouvrages de Vladimir, *Théocratie*, que je fus appelé à remettre en ordre à l'aide du texte complet imprimé à Zagreb et qui se trouve aujourd'hui parmi les manuscrits slaves de la Bibliothèque Vaticane. Mgr. Neveu eut la possibilité de conserver des contacts avec quelques membres de la hiérarchie dissidente et d'amasser une bibliothèque russe assez considérable qui est déposée actuellement à la Maison généralice de sa Congrégation, via Tor di Nona à Rome. Tous les Russes qui venaient le voir étaient espionnés et surveillés par la police, et quand en 1942 il dut se rendre en France pour y subir une opération chirurgicale, il ne put obtenir le visa de retour: il est mort à Paris le 17 octobre 1946.

Quant au Père Serge Soloviev, li fut arrêté le 15 février 1931, sous l'imputation d'être en relation avec Mgr. Neveu, d'avoir reçu de lui des subsides destinés aux catholiques emprisonnés et à leurs familles, d'avoir exercé le ministère paroissial alors que sa communauté n'avait pu fournir les vingt garants du paiement des taxes déjà énormes imposées par la loi soviétique, d'avoir célébré dans des maisons privées, confessé et finalement baptisé trois Juifs. Avec lui furent mis sous les verroux huit femmes, toutes de culture supérieure et très actives au milieu des catholiques orientaux: l'une d'elles, restée toujours croyante, avait même pu continuer à enseigner dans les écoles supérieures soviétiques. On arrêta aussi le recteur de l'une des plus importantes églises de Moscou, catholique en secret, mais qui avait si bien pu le dissimuler que ni ses paroissiens, ni les catholiques russes le savaient: toutefois, le GPOU en avait eu connaissance on ne sait comment. On lui proposa la liberté à condition de retourner au schisme: il refusa et fut condamné à dix ans d'internement dans un camp de concentration. L'instruction avait duré sept mois, avec le système employé habituellement par les Soviets pour abrutir les accusés: violent éclairage de la cellule, jour et nuit, interrogatoires interminables, toujours à l'improviste et pendant la nuit, ainsi que d'autres moyens du même genre: exactement comme on fit pour le cardinal Mindszenty. Le pire, c'est que le Père Serge sut qu'il avait été trahi par un de ses paroissiens

en qui il avait toute confiance: probablement celui-là même qui l'avait dénoncé. Il ne résista pas à ce dernier coup et en perdit la raison. On le mit dans une maison de fous et on le condamna à dix ans de déportation dans le Turkestan, puis finalement le GPOU consentit à le remettre en liberté sous caution. Une Société littéraire accepta de se porter garante, mais personne n'osait le recevoir, tant par manque de ressources que par peur du pouvoir soviétique. De lui non plus on n'a eu ensuite aucune nouvelle.

Après son arrestation et son expulsion en août 1922, le Père Vladimir Abrikosov se rendit à Rome, où il resta plusieurs mois. De Rome il alla à Paris où il connaissait beaucoup de monde, et il y est resté.

L'oeuvre du Métropolitain André et de l'Exarque Léonide était ruinée en Russie. Il est impossible d'y pénétrer sans courir le risque certain d'être bientôt découvert et emprisonné. Le régime bolchévique est plus fort que jamais: il n'y a qu'à attendre et à prier Dieu qu'il ouvre enfin les voies.

* * *

Je devrais m'arrêter ici, mais ceux qui me liront désireront certainement savoir ce que l'on a pu faire pour les Russes en dehors de la Russie, car on a essayé ce qui était possible.

Un prélat français dont la famille possède de grandes filatures dans le Nord, Mgr. Jules Tiberghien (1867-1923), résidant habituellement à Rome comme chanoine de St. de Latran, était allé en 1910 participer au 21^e Congrès eucharistique international à Montréal, au Canada, et avait fait retour par Vladivostok, le Transsibérien et la Russie, visitant quelques villes principales et conservant un vif souvenir de tout ce qu'il avait vu. Homme très charitable et très généreux, il aidait secrètement plusieurs Russes émigrés depuis la Révolution bolchévique et surtout depuis le désastre final de l'armée du général Pierre Nicolaévitch Vranghel (novembre 1920). Mû par le désir de faire davantage et mieux, il poussa l'Assesseur de la Congrégation Orientale, alors Kyr Isaïe Papadopoulos, à réunir quelques personnes bien intentionnées pour concrétiser un projet. Dans la première rencontre, en mars 1921, on parla de fonder une oeuvre spéciale dans un but charitable et apologétique. On fit une première démarche auprès de Benoît XV, qui vers la fin de la même année éleva Mgr. Tiberghien à l'épiscopat, le nommant en même temps son aumônier secret.

La mort du Pontife, arrivée le 22 janvier 1922, fit suspendre les réunions, mais elles furent reprises dès l'élection de Pie XI. A Constantinople, à Paris, à Berlin, on avait déjà fait quelque chose pour les émigrés russes, et se vérifiaient des adhésions au catholicisme. Durant ce temps, les non-catholiques de la *Diaspora* allaient s'organisant de plus en plus: un Synode d'évêques exilés ou fugitifs s'était réuni à Belgrade; l'Europe et l'Amérique du Nord furent divisées en éparchies: on sentait la nécessité de coordonner l'action catholique en faveur

des Russes, et de pourvoir à l'assistance rituelle de ceux qui étaient passés au catholicisme ou manifestaient l'intention de le faire en conservant leur rite. Tout manquait: on n'avait que deux ou trois prêtres disponibles, pas d'ornements ni de livres liturgiques. L'unique sanctuaire catholique était la petite église de San Lorenzo ai Monti, près du Forum de Trajan, aujourd'hui démolie pour tracer la Via del Mare, confiée dès 1910 à un prêtre exemplaire, mais très peu porté à un apostolat actif, le Père Serge Vérighin, ancien desservant des églises russes orthodoxes de Pau et de Biarritz, venu au catholicisme par conviction, et qui avait obtenu cette église grâce à l'intervention de Mgr. Tiberghien. Il n'avait pas plus d'une dizaine de fidèles.

Tout le monde était d'accord pour penser que la direction du mouvement qui semblait commencer fût confiée à la Congrégation Orientale, avec un minutante ou Officier spécial qui aurait su le russe et serait au courant des conditions particulières de la Russie. Dans l'audience du 26 avril 1922, l'Assesseur de l'Orientale, après avoir épuisé les matières dont il avait à référer au Pape, lui parla de la Russie et lui présenta quelques notes rédigées par deux des assidus aux réunions de Mgr. Tiberghien. L'un était le Père Michel d'Herbigny dont il a été question plusieurs fois. Il n'était pas connu de Pie XI: l'Assesseur l'avait conduit avec lui et il attendait dans l'antichambre. Par ordre du Pontife, on le fit entrer et dans la dernière partie de l'audience, longue comme la donnait parfois Pie XI lorsqu'un sujet l'intéressait particulièrement, on jeta les bases de la Commission pontificale pour la Russie. Elle fut instituée plus tard, le 20 juin 1925, et chargée de tout ce qui regardait la Russie et était jusque là de la compétence de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, qu'il s'agit de Latins ou d'Orientaux. Le Président était le cardinal Luigi Sincero, Secrétaire de l'Orientale, le Relateur le Père Michel d'Herbigny et le Secrétaire Mgr. Carlo Margotti, l'un des Officiers de la Congrégation; en outre, trois membres et trois Consultants. Elle fut rendue autonome le 4 avril 1930, et Mgr. d'Herbigny, élevé à l'épiscopat en 1926, en devint le Président, en même temps qu'il le restait de l'Institut Oriental. Il en fut la cheville ouvrière et finit par y user complètement sa santé, allant jusqu'à se priver bien des fois de sommeil afin de pouvoir continuer à travailler de nuit. Son activité était incroyable: je l'ai vu de mes propres yeux continuer son immense correspondance même en autobus, appuyant la feuille de papier sur sa main gauche, ce que font souvent les scribes arabes, mais ils sont assis et non sur un véhicule en mouvement.

Le mouvement d'Union se développait en Volhynie, en Podlachie et en Polésie: il aurait fallu de toute nécessité y ériger une éparchie, puisque le Métropolitain Kyr André, après le Concordat polonais de 1925, ne pouvait y avoir aucune autorité. Ce fut impossible, et toujours pour la même raison: l'opposition du Gouvernement polonais et même la résistance de certains évêques, qui ne voulaient pas admettre une

double juridiction sur leur territoire, tandis que la condition absolue que mettaient ceux qui désiraient embrasser l'Union était de conserver leur rite et de ne dépendre en rien des évêques polonais. On finit par trouver une solution, bâtarde il est vrai, celle d'un évêque purement rituel qui n'aurait eu d'autres facultés que celles concédées par les prélats latins. L'élu fut un Rédemptoriste ruthène, citoyen polonais, donc moins suspect au Gouvernement: le Père Nicolas Czar-netskyj, attaché à la mission provisoire de Kovel. Nommé évêque titulaire de Lebedos le 16 janvier 1931, il fut ordonné à Rome dans l'église de St. Alphonse attendant à la Curie généralice des Rédemptoriste, le 8 février suivant, par Kyr Grégoire Khomyshyn, évêque de Stanislavov. On finit par pouvoir organiser une quarantaine de paroisses de rite oriental, pendant qu'un Séminaire déclaré pontifical était ouvert à Dubno en 1931, sous la direction des Jésuites de rite byzantin. Toutes ces paroisses et le Séminaire lui-même furent ruinées plus tard lors de l'invasion bolchévique de septembre 1939.

Tant de soucis, tant de travaux et aussi le peu de soin qu'il prenait de lui-même avaient fini par ruiner la trempe pourtant robuste de Mgr. d'Herbigny. Le 30 mars 1934 il dut donner sa démission, que Pie XI accepta. Un remaniement s'imposait dans la Commission russe: le 21 décembre 1934 elle était rattachée de nouveau à la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, mais ne devait plus s'occuper que des Latins de Russie, tandis que les Orientaux continuaient à dépendre de la Congrégation Orientale. Elle ne figure déjà plus, même sous cette forme, dans l'*Annuario pontificio* de 1937.

L'un des lieux préférés par l'aristocratie russe du temps des Tsars était Nice, où avait été élevée une somptueuse église, et ses environs sur la Côte d'Azur. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, après la Révolution de 1917 et surtout après la venue des Bolchéviques au pouvoir, beaucoup d'autres Russes s'y soient réfugiés, espérant une assistance de leurs compatriotes plus fortunés et peut-être la possibilité de gagner leur vie. Ils furent bientôt des milliers. L'évêque de Nice, Mgr. Henri Chapon, son auxiliaire Mgr. Louis Ricard évêque titulaire de Marciana, désiraient vivement les aider. Précisément se trouvait au repos, tout près de Nice, au Cap d'Antibes, un autre prélat qui, du temps de Léon XIII, s'était beaucoup intéressé à la question religieuse orientale, Mgr. Gérard Van Caloen, ancien moine de Maredsous, puis préfet des clercs à l'abbaye-collège de St. Anselme à Rome. Il avait publié jadis quelques articles remarquables sur ce sujet, et on s'attendait que Léon XIII l'appelât à faire partie, à titre de Consultant, de la Commission pour le retour des Eglises dissidentes. Il n'en fut rien cependant, car le Pontife le destinait à une autre oeuvre. La Congrégation bénédictine du Brésil se mourait faute de sujets. Léon XIII le chargea de la relever, lui disant qu'il le rappellerait, mais de fait il ne le rappela jamais. Grâce à

l'aide des moines belges, le Père Gérard vint à bout de sa mission, fut d'abord prieur, puis abbé d'Olinda, ensuite de Monserrato à Rio de Janeiro et Vicaire général de la Congrégation Brésilienne. Pour qu'il fût plus libre de traiter avec les évêques du pays, il fut nommé titulaire de Phocée en 1906 et devint deux ans plus tard Abbé général de la Congrégation. A l'âge de 62 ans, se sentant fatigué, il donna sa démission et alla essayer de refaire sa santé compromise par le climat trop chaud du Brésil au Cap d'Antibes, dans une villa qu'il avait louée. Etant données ses premières préoccupations, il entra facilement en relations avec des Russes et seconda l'évêque de Nice dans ses projets charitables. Ce fut l'origine, en octobre 1923, d'une Oeuvre diocésaine. On bâtit une école destinée aux enfants russes qui désiraient apprendre la français, on organisa toute une assistance et on installa une chapelle pour faire connaître l'Eglise catholique sous son vrai jour d'universalité.

Le malheur était que l'on n'avait pas de prêtre du rite oriental. La Congrégation Orientale fit alors venir de Macédoine deux prêtres bulgares, dont l'un était désigné pour Nice et l'autre pour Lille, où les Dominicains de la province de France initiaient une oeuvre d'un caractère différent, dont il va être question. Cette oeuvre de Nice, soutenue par des personnes charitables et par le prestige de Mgr. Van Caloen, fonctionna d'une manière à peu près satisfaisante de 1923 à 1928; sans que l'on voulût faire le moindre prosélytisme, se forma peu à peu un petit noyau catholique. Mais le prêtre bulgare se fatigua à ce ministère pourtant peu accablant et désira rentrer dans son pays. Il fallait lui trouver un successeur: on envoya à Nice le Père Alexandre Deubner dont il a déjà été question: au moins il était Russe, mais avec tous les défauts des Russes plus ceux qu'il avait hérités de son père Ivan. En 1927 il fallut se débarrasser de lui: à sa place on fit appel à un hiéromoine qu'il vaut mieux ne pas nommer, car il vit encore, et qui, bien que d'origine française et par conséquent catholique, apostasia et devint orthodoxe, je ne sais par quelle aberration de jugement. Ce fut la fin de l'Oeuvre de Nice, qui aurait certainement continué et peut-être prospéré si on avait eu un prêtre capable et digne. Cette ruine affecta vivement Mgr. Van Caloen, qui mourut à Antibes le 16 janvier 1932. (71).

L'autre Oeuvre, à laquelle j'ai fait allusion tout l'heure, est de la même époque. Se trouvait alors à Lille Georges Maklakov, neveu de l'ancien ministre du Gouvernement provisoire Nicolas Alexiévitich Maklakov, qui voulait fonder un Institut d'études russes dépendant de l'Université catholique: il avait pu grouper et maintenir quelques étudiants auxquels s'étaient joints des Français. Les Dominicains de la province de France eurent alors l'idée d'ouvrir un Séminaire, puisque l'on manquait toujours de prêtres et qu'il n'y avait aucun établissement pour en former. Ce fut l'origine du Séminaire St. Basile, ouvert la

même année que l'Oeuvre de Nice, en 1923. On fit appel pour les offices au second des prêtres bulgares envoyés par la Congrégation Orientale. Il y avait sept ou huit élèves qui suivaient les cours de l'Université. Quatre purent être ordonnés prêtres; deux vivent encore et l'un se trouve à Berlin-Ouest à la tête d'un petit noyau de catholiques. Ce Séminaire fut fermé en 1929 quand fut fondé le *Russicum* de Rome. Il se transforma en Institut d'études russes qui depuis s'est transporté à Boulogne sur Seine, aux portes de Paris, 25, boulevard d'Auteuil, et qui existe toujours. A partir de 1934 il a édité une Revue, *Russie et Chrétienté*, d'abord en petit format, puis de la dimension ordinaire des publications de ce genre. Elle paraît quatre fois par an comme organe de l'Institut, qui a pris le nom d'*Istina* (« La Vérité ») et a toujours contenu des articles de fond très intéressants, avec des documents et une analyse régulière du *Journal* du Patriarcat de Moscou. Aujourd'hui, elle s'adonne aussi à l'oecuménisme et lui consacre la moitié de ses numéros, dans le même esprit scientifique. L'Institut publie aussi un bulletin mensuel, *Vers l'Unité chrétienne*, plus spécialement consacré à l'oecuménisme.

Le côté le plus intéressant de l'Institut *Istina* est qu'il est devenu le centre de contacts fréquents avec le clergé orthodoxe des trois hiérarchies rivales de l'émigration: celle du Patriarcat de Moscou, celle de Constantinople et celle de Sremski-Karlovci, dont le centre est aujourd'hui aux Etats-Unis. Poursuivis dans un esprit de loyauté absolue, ces contacts sont toujours très cordiaux; d'ailleurs, à Paris, le clergé orthodoxe est très bien traité et ses membres se font un plaisir d'assister à certaines solennités, comme par exemple à l'intronisation de l'archevêque Mgr. Maurice Felin, aujourd'hui cardinal. C'est tout à fait l'esprit et la méthode de l'Exarque Léonide.

A Paris, quartier d'Auteuil, 25, rue François Gérard, dans la maison du peintre de Napoléon I^{er} qui portait ce nom, a été installée une paroisse russe aujourd'hui de plein exercice, dont l'origine remonte au 8 septembre 1927. Elle a été inaugurée par un ancien diplomate, devenu catholique à Constantinople le 27 décembre 1905, aujourd'hui Kyr Alexandre Evreinov, archevêque titulaire de Paro et Prélat ordonnant pour le rite byzantin à Rome. On ne saura sans doute gré de lui consacrer quelques lignes, avant de revenir à la paroisse.

Alexandre Nicolaévitch Evreinov, fils du général d'artillerie Nicolas Danilovitch Evreinov, est né à Pétersbourg le 8 mars 1877. Elève du lycée impérial Alexandre de 1891 à 1897, *iunker-kammer* (sous-officier noble), il fut d'abord attaché au Ministère des Affaires Etrangères de 1897 à 1900, puis à la chancellerie du ministre comte Lamsdorf de 1900 à 1902, secrétaire d'ambassade à Constantinople de 1902 à 1906, puis à Rome près le Quirinal de 1906 à 1909. C'est à Constantinople qu'il fut amené au catholicisme par le célèbre Barnabite Cesare Tondini de Quarenghi. Reçu dans l'Eglise par le Père Albert André S. J., supérieur

de la Procure des missions d'Arménie, il se sentit la vocation ecclésiastique, et, comme il était trop âgé pour entrer au Collège Grec, qui n'était pas d'ailleurs le milieu qui lui convenait, il fut admis au Séminaire français de Rome en 1909 et y fit toutes ses études jusqu'au grade de Docteur en droit canonique. Se décidant pour le rite oriental bien que jusqu'alors, depuis 1905, il ne suivit que le rite latin, il reçut tous les Ordres dans l'église du Collège Grec, des mains de Kyr Lazare Mladenov, évêque titulaire de Satala et ancien Vicaire apostolique des Bulgares de Macédoine, retiré à Rome et faisant fonctions de Prêlat ordonnant, à savoir le lectorat et le sous-diaconat le 11 juin 1911, le diaconat le 22 décembre 1912, le sacerdoce le 7 décembre 1913. Il continua à séjourner à Rome, d'abord préparant ses examens de Docteur, puis travaillant comme surnuméraire à la Secrétairerie d'Etat de 1906 à 1921, secrétaire particulier du Substitut Mgr. Bonaventura Cerretti en 1918, donnant entre temps des leçons dans quelques familles. Professeur de russe et de slave à l'Institut Oriental de 1918 à 1921, il partit pour Paris en juillet comme secrétaire de nonciature, accompagnant le nouveau Nonce Mgr. Cerretti et fut fait à cette occasion camérier honoraire le 4 juillet 1921, puis camérier secret le 5 mai 1922, protonotaire apostolique le 26 mars 1928, nommé archimandrite le 3 avril par la Congrégation Orientale pour lui permettre de faire la Visite apostolique des Russes en France, Visite qui n'eut pas lieu par suite de difficultés de tout genre. C'est lui qui inaugura le service religieux des Russes à Paris, le 8 septembre 1927, d'abord dans la crypte de l'église de la Madeleine, et les jours de grande fête dans la chapelle des étrangers à la rue de Sèvres, service transféré dès novembre dans une chapelle provisoire à l'avenue de la Soeur Rosalie N° 10, et en janvier 1934 dans son siège actuel.

La paroisse est dédiée à la sainte Trinité; après le départ de Mgr. Evreinov en 1936, elle fut régie par le Père Christophore Dumont, Dominicain, Directeur du Centre d'études russes *Istina*, et finalement par le Père Paul Gretchichin, devenu catholique à Vienne en 1933 et qui dut quitter cette ville peu après parce que les Soviets, qui occupaient alors l'Autriche, avaient formé le projet de l'enlever pour le déporter en Russie, ce qu'il sut heureusement à temps. Elle peut compter quelque 200 fidèles dispersés dans toute la ville.

Pour en revenir à Mgr. Evreinov, il fut élu évêque titulaire de Pionia et député Prêlat ordonnant pour le rite byzantin à Rome, poste traditionnel dans la Curie depuis la fin du XVI^e siècle et qui se trouvait vacant depuis longtemps. Il fut ordonné évêque dans l'église du *Russicum* le 6 décembre 1936 par Kyr Nicolas Czarnetskyi. Nommé Consultant de la Congrégation Orientale le 17 mai 1937 et continuant à travailler à la Secrétairerie d'Etat comme chef du service de la presse, il dirigea de 1939 à 1946 l'important Bureau de renseignements au sujet des prisonniers de guerre institué par Pie XII et qui compta un mo-

ment environ 200 employés, ce qui lui valut la promotion au siège titulaire archiépiscopal de Pario le 18 mars 1947. Il est le premier évêque russe nommé par le Saint Siège et à ce titre méritait ici une mention spéciale. Il faut ajouter à sa louange que l'aménagement de la chapelle de l'avenue de la Soeur Rosalie à Paris fut payé en bonne partie par la vente de la bibliothèque qu'il avait laissée à Rome en 1921, et par une généreuse offrande d'un noble Ecossais, Sir Stuart Coats: on y dépensa 18.000 francs d'alors dont 6.000 fournis par Mgr. Evreinov lui-même. Particularité intéressante: de tous les Prélats ordinants qui se sont succédés à Rome, la plupart des Grecs réfugiés dans cette ville à la suite de leur adhésion au catholicisme, il est le seul qui ait pu officier indifféremment en trois langues: slave, grec et roumain.

En 1921, deux Pères Jésuites se trouvaient à Constantinople en partance pour la Géorgie, à un moment où s'était déclaré dans ce pays un mouvement en faveur du catholicisme qui aurait pu obtenir à l'Union l'adhésion de tout un peuple qui n'avait jamais été séparé de Rome que matériellement, comprenait un certain nombre de catholiques des deux rites latin et arménien, et désirait échapper définitivement, à la suite de son indépendance proclamée en 1917, à l'emprise politique et religieuse de la Russie. L'invasion subite des Soviets vint les empêcher de rejoindre leur destination, et ils se mirent à s'occuper des émigrés russes qui affluaient dans la ville à la suite du désastre de l'armée Vranghel. Ils recueillirent un certain nombre d'enfants et commencèrent un petit collège dédié à St. Georges. Ce collège se transféra à Namur en Belgique en 1923. Avec les Pères partit un prêtre du diocèse latin de Tiraspol, Alexandre Sipjaghin, né à Tiflis en 1875, ancien professeur à l'Université de Kharkov et député à la première Douma, celle d'avril 1906, venu au catholicisme je ne sais sous quelles influences, mais qui, se sentant la vocation sacerdotale, s'était décidé pour le rite latin et, après ses études à l'Université d'Innsbrück, était devenu professeur de sciences naturelles au séminaire de Saratov où la Révolution le surprit. Venu à Constantinople, il assuma la direction intérieure du collège naissant et l'accompagna en Belgique. Par ordre exprès de Pie XI, il reprit le rite oriental le jour de Pâques 1925 et fut le chapelain du collège jusqu'au jour où un Jésuite de rite oriental put le remplacer. Il vint alors à Rome vers 1928 et fit partie de la Commission de codification canonique orientale tout en enseignant le russe à l'Institut oriental et au *Russicum*. Il y est mort le 17 janvier 1941 et fut enseveli au Verano dans le caveau du Collège Grec, mais le bombardement du 19 juillet 1943 détruisit complètement son cercueil et dispersa les ossements.

Le collège St. Georges ne resta que quelques années à Namur et se transféra à Meudon aux environs de Paris. Il compte aujourd'hui un peu plus de cent élèves, tous Russes, qui suivent les cours d'un collège voisin avec un enseignement supplémentaire en russe. Plusieurs Pères

Jésuites du rite oriental et deux ou trois prêtres russes séculiers y sont occupés.

La question primordiale était toujours d'avoir des prêtres: on ne pouvait rien entreprendre sans cela. Il fallait ouvrir un Séminaire russe. Mgr. d'Herbigny, qui avait jadis réalisé quelque chose à Enghien, y pensait certainement, et Pie XI aussi, mais la même idée était aussi venue à d'autres, dont le cardinal Antonio Vico, Préfet des Rites, qui avait été secrétaire de la Délégation apostolique de Constantinople en 1880-1883, et une Russe catholique du rite oriental, Vera Soussaleva, mariée à un journaliste français. Ces coïncidences frappèrent Pie XI, qui donna son approbation au projet le 21 mai 1923.

Un îlot de bâtiments situés près de la place de Ste Marie Majeure, donc dans une position très centrale et sans servitudes de voisinage, avait pu être acheté dans de bonnes conditions par le Saint Siège, qui entendait y transporter plusieurs Instituts: celui d'archéologie, l'Oriental, le Collège Lombard: il restait de l'espace disponible pour le futur *Russicum*, ainsi dénommé par parallélisme avec le *Germanicum* ou Collège Germanique. C'était un ensemble de vieilles constructions aux gros murs restés robustes, jadis siège de l'Ordre hospitalier des Antonins, qu'il fallait jeter presque complètement à terre. Mais il y avait une grande église de belles proportions, désaffectée depuis 1871, quoique d'un aspect extérieur nullement oriental, dédiée à St. Antoine l'Egyptien, et qui pouvait très facilement être transformée en une véritable cathédrale russe. Il fallut trois ans de travaux, mais en novembre 1929 le *Russicum* fut ouvert avec sept élèves ou hôtes de l'Institut Oriental. La Constitution apostolique de fondation, *Quam curam*, du 15 août 1929 (72), le dédiait à Ste Thérèse de Lisieux, que Pie XI avait canonisée, pour laquelle il avait une grande dévotion, attribuant à son intercession le fait d'avoir pu réunir la somme considérable nécessaire par cette nouvelle fondation. Il était confié à la Compagnie de Jésus et destiné en premier lieu aux candidats russes au sacerdoce, et ensuite à tous les jeunes gens de n'importe quelle nation qui voudraient se consacrer au même apostolat, à la condition d'embrasser en temps opportun le rite oriental. C'était le premier Institut de ce genre jouissant de cette prérogative. Pour donner plus de solennité aux offices et en même temps pour exercer les élèves à toutes les fonctions sacrées, Mgr. d'Herbigny fit nommer évêque titulaire d'Olympe un religieux d'une petite Congrégation dont le centre était à Druza en Lithuanie, le P. Pierre Bucys, ancien professeur à l'Académie ecclésiastique catholique romaine de Pétersbourg, puis à l'Université de Kovno, restaurateur de son Institut que Mgr d'Herbigny voulait pousser vers l'apostolat en Russie, Supérieur général de celui-ci depuis 1927, et qui disait volontiers que sa vocation était de détruire l'oeuvre néfaste accomplie par l'apostat Joseph Siemaszko en 1839, lors de la destruction de l'Union ruthène dans l'Empire russe. Il connaissait à peine le rite

oriental, mais Mgr. d'Herbigny comptait bien qu'il s'y mettrait résolument. Il fut ordonné évêque à St. Clément de Rome le 6 juillet 1930, par Kyr Cyrille Kourtev, Exarque des Bulgares de rite oriental. Je dois dire que, resté Latin de mentalité et même en bonne partie de rite, puisqu'il pratiquait le système du biritualisme, il ne put s'habituer à ses nouvelles fonctions d'ailleurs purement décoratives, puisqu'il n'avait aucune juridiction, et cessa presque complètement de les exercer. Il fit néanmoins la consécration de l'autel le 30 octobre 1932.

En 1949, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'ouverture du Russicum, on fit une statistique qui permit d'en apprécier les résultats. On avait reçu en tout 123 candidats, dont 60 s'étaient retirés d'eux-mêmes ou avaient dû être éliminés. Il en était venu d'un peu partout: Russes, Slovaques, Slovènes, Allemands, Hollandais, Français, Italiens, même un ou deux Polonais de bonne volonté. Seize Russes de naissance avaient été ordonnés prêtres, plus dix-sept Russes d'adoption dont six Slaves, et deux Bulgares. En outre, dix-huit autres, formés en tout ou en partie au Russicum, mais presque tous d'origine latine et restés du rite latin, avaient été ordonnés ailleurs. C'était somme toute une réussite de 50%, ce qui est un beau chiffre si l'on considère l'immense difficulté de transformer un Latin en Oriental non seulement de rite, mais aussi et surtout de mentalité.

Sur le nombre, il y a eu des confesseurs de la foi et même des martyrs, comme l'évêque administrateur de Munkatchevo (Munkács) Kyr Théodore Georges Romza, Ruthène de Podcarpathie, qui sut maintenir tout son peuple dans la foi jusqu'à sa mort. Assailli par les Bolchéviks le 27 octobre 1947, frappé à coups de barre de fer et blessé gravement à la tête, transporté néanmoins à l'hôpital, il allait un peu mieux: il est très probable qu'il fut empoisonné au gaz par une infirmière envoyée spécialement pour lui, avec la complicité du directeur de l'hôpital, un Juif installé là par les Bolchéviks. Il mourut ainsi le 1^{er} novembre 1947 peu après minuit. Un autre, Franz Josef Helwegen, d'origine hollandaise, envoyé à Kaunas (Kovno) en Lithuanie, qui réussissait très bien surtout auprès des ouvriers, put pousser jusqu'à Moscou en juin 1940 lors de l'invasion russe et songea un moment à s'y fixer. En 1942 il dut partir de Kaunas et rentra en Hollande, alors occupée par les Allemands: arrêté par eux comme coupable de propagande bolchévique, il fut interné au fameux camp de concentration de Buchenwald près Weimar et y mourut le 5 février 1945.

On pourrait en citer d'autres, dont on n'a plus eu de nouvelles et que l'on croit avoir péri victimes des Bolchéviks ou d'une autre manière.

Lorsque Pie XI fonda le Russicum, il fit avant tout un acte de foi dans la Providence. Il fallait se tenir prêt pour le moment où l'on pourrait pénétrer en Russie. Tout le monde, et lui-même aussi, était persuadé que le régime des Soviets, devenu le Gouvernement perma-

ment de ce pays, ou tomberait sous l'emprise des lois économiques dont il est la contradiction, ou évoluerait petit à petit dans un sens plus libéral. Cela ne s'est pas vérifié: il faut attendre l'heure de Dieu et d'une liberté de conscience qui pour le moment n'existe nullement, et dans l'intervalle utiliser pour le mieux ceux que l'on aurait ainsi formés et ordonnés. Quelques uns ont été envoyés de ci et de là soit dans un centre plus important, comme par exemple l'Argentine, où le Père Philippe de Régis, ancien Recteur du Russicum, mort prématurément le 19 février 1955, a pu, au prix de bien des difficultés, établir au profit des Russes émigrés une mission appelée peut-être à se développer, ou dans l'un ou l'autre endroit susceptible de maintenir un prêtre. D'autres ont été attachés pendant parfois plusieurs mois de suite ou le sont encore, à des camps de concentration de réfugiés, en Italie d'abord, ensuite en Autriche ou en Allemagne: ils s'y occupent principalement d'assistance sociale et charitable tout en prenant soin des quelques catholiques qu'ils peuvent rencontrer. Les autres, ou bien enseignent provisoirement dans quelque Séminaire, ou sont renvoyés à leur évêque d'origine tout en restant à la disposition de la Congrégation Orientale: ils doivent alors reprendre par la force des choses l'usage du rite latin: situation assez instable et qui ne correspond pas à l'idéal qu'ils avaient embrassé, mais il n'y a pas moyen de faire autrement.

Les Mariens de Druza, sous l'impulsion de Mgr. d'Herbigny et de Kyr Pierre Bucys, avaient pu établir à Kharbin en Mandchourie, du temps où le Mantchoukouo existait encore, une mission qui a existé au moins de 1936 à 1943 et qui a été le groupe russe catholique le plus important, comptant quelque 300 fidèles, avec un Lycée dit de St. Nicolas pour la jeunesse d'une population russe très considérable. Lorsque les Bolchéviks eurent conquis le pays, ils détruisirent ce Lycée et les catholiques se replièrent sur Shanghai où le Père Wilcock leur assura le service religieux pendant un certain temps. Lorsque les communistes chinois de Mao Tse Toung envahirent la ville au printemps de 1949, ils durent émigrer de nouveau: les uns se rendirent en Australie, qui était le continent le plus proche et où on a pu leur envoyer deux prêtres, d'autres allèrent jusqu'en Argentine: comme on le voit, ce sont des exodes continuels.

J'aurai fini cette énumération en mentionnant quelques autres endroits moins importants. A Berlin-Ouest il y a un petit groupe avec un prêtre ancien élève du Séminaire de Lille. A Prague tout a dû cesser depuis la prise du pouvoir par les communistes. En Finlande, un ancien élève du Russicum s'était installé à Terioki, en Carélie, en 1938: devant l'invasion lors de la guerre russo-finlandaise, il dut s'enfuir et rendit beaucoup de services aux fugitifs; depuis, il est retourné à Helsinki et a obtenu une chaire à l'Université, vu sa connaissance des langues: hollandais, allemand, italien, français, russe; il a appris la difficile langue finnoise et est devenu citoyen du pays. Un sien cousin, Hollan-

dais comme lui et aussi ancien élève du Russicum, peintre de talent, l'a rejoint et décoré des églises. A New-York un autre ancien du Russicum a ouvert une petite chapelle et dessert quelques familles catholiques tout en prêchant dans les églises américaines et en étant Secrétaire général de la « Catholic Near East Welfare Association », charge importante qui suffirait à occuper tout son temps. Dans la banlieue de New-York, le Père Wilcock, Jésuite, a fondé il y a quelques années, après son départ de Shanghai, un Centre russe qui édite des brochures, des reproductions d'icônes, et fait des conférences en divers endroits.

En Allemagne, à Munich, il y a un autre petit centre où s'occupent un ou deux Pères Jésuites et autant de prêtres séculiers anciens du Russicum. A Bruxelles en Belgique, du temps où Mgr. d'Herbigny était encore Président de la Commission russe, lui et le cardinal Joseph Van Roey, archevêque de Malines, avaient initié des négociations pour donner aux Orientaux de Belgique, Ukrainiens et Russes, une organisation centrale. Un prêtre déjà très vieux, le Père Dimitri Artemiev, ancien professeur universitaire, devait s'en occuper. Un Comité se forma et obtint la jouissance d'une partie d'un magnifique immeuble de la rue de la Loi: grande salle transformée en église, une autre pour les réunions et habitation pour le prêtre. Rien ne se fit cependant, et le Comité, découragé, profita des circonstances internationales pour reprendre possession de la chapelle et des locaux. Le Père Artémiev fut placé chez des religieuses et reçut une petite pension. J'ignore s'il vit encore. Dernièrement (1955) la Congrégation Orientale a envoyé un prêtre à Bruxelles, où il y a deux belles églises orthodoxes et quelques catholiques russes.

C'est aussi à Bruxelles que vit dans la retraite un confesseur de la foi, Kyr Paul Meletiev, ancien archevêque de Brjansk du temps des Tsars. Arrêté par le GPOU en 1921, battu jusqu'au sang, il passa douze ans dans une obscure cellule de prison. Réfléchissant à l'unité de l'Eglise voulue par le Christ, il prit la résolution de se faire catholique s'il recouvrait la liberté, et vint à l'Union en 1946, avec sa soeur religieuse. Tous deux ont séjourné plusieurs mois à Rome et sont aujourd'hui, l'un chez les Salésiens, l'autre dans un couvent de Soeurs. Né à Arkhangelsk le 2 novembre 1880, il a donc 76 ans sonnés.

C'est tout ce que j'ai pu réunir sur le catholicisme russe, comme appendice à ce que j'ai raconté sur l'action du Métropolitte André et de l'Exarque Léonide. Dans le neuvième chapitre de la présente biographie. j'aurai l'occasion de donner encore quelques détails concernant plus particulièrement des religieux et un petit couvent de moniales inauguré en 1947 et 1949 en Suisse, à Cureglia, dans le Tessin.

Combien sont actuellement les catholiques russes? Il est très difficile de le dire, puisque je ne connais pas le nombre de ceux qui composent tous ces petits groupes. En 1946, j'ai essayé de faire une petite

statistique et suis arrivé à un total d'*environ un millier*: je ne crois pas qu'il ait augmenté depuis.

Ce qui manque le plus à ce catholicisme, c'est une direction centrale en plus de la Congrégation Orientale, qui est actuellement le seul lien, mais qui ne peut intervenir partout et toujours, à cause de la trop grande dispersion. Si on ne peut avoir un chef unique qu'il resterait à trouver, il faudrait au moins des chefs régionaux. Je sais que la Congrégation Orientale n'est pas sans s'en préoccuper. En attendant, Mgr. Boleslas Sloskans, évêque titulaire de Cillio, résidant au monastère du Mont César à Louvain, a été nommé en 1954 Visiteur apostolique pour les Russes et les Biélorusses de l'Europe occidentale, mais il ne peut intervenir que lorsque la Congrégation Orientale lui en donne le mandat exprès pour chaque cas individuel, mais il est de rite latin, ce qui pour les Russes sera toujours une difficulté, si apprécié et admiré qu'il soit de tous ceux qui le connaissent. Au moins, en attendant mieux, c'est déjà un commencement.

VIII.

Le Métropolite André restaurateur de la vie monastique orientale pure Les Studites

J'ai dit au début de ma Préface que le Métropolite André est certainement le Hiérarque ayant eu la plus grande influence dans l'Eglise catholique de rite oriental durant la première moitié du XX^e siècle. Il est temps d'en donner une nouvelle preuve en parlant de la tentative qu'il a faite de restaurer la vie monastique pure. Il y a un moment réussi, et si les Bolcheviks sont parvenus à ruiner presque tout ce qu'il avait fait, au moins de côté en reste-t-il encore quelque chose: l'arbre n'est pas mort et il peut encore refleurir. Le Métropolite me dit un jour — je crois que ce fut en 1932, la dernière année où sa santé lui permit de revenir à Rome — ces paroles précises: « Les Studites sont passés à travers la première guerre mondiale. Il y en aura une autre et ils lui survivront ». Faisait-il sans s'en douter une prophétie? L'avenir le dira.

Voici comment il s'exprimait le 6 février 1921, dans une lettre aux cardinaux de la Congrégation Orientale par laquelle il demandait une première confirmation des Constitutions des Studites. La lettre est en latin: je traduis littéralement.

« Lorsque j'étais encore dans les monastères basiliens et que j'eus successivement les charges de Maître des novices au monastère de Dobromil (1893-1896) et d'Higoumène de Léopol (1896-1898), je pus constater que la Congrégation de Dobromil ne répondait pas à toutes les vocations qui se rencontrent dans notre peuple. En effet, cette Congrégation, conçue sur le type d'une Congrégation religieuse de clercs, ne reçoit pas les jeunes gens qui ne connaissent pas un métier quelconque ou qui n'ont pas fait d'études. Un cultivateur n'est pas admis, où, s'il est admis pour une raison quelconque, la plupart du temps il perd la vocation, parcequ'il ne trouve pas au monastère un genre de vie qui convienne à son état. Dans les monastères, ou bien on s'adonne aux études, ou l'on exerce quelque métier, mais les travaux manuels, surtout l'agriculture, ne sont le partage que d'ouvriers séculiers, alors

que pourtant la plus grande partie de notre peuple, et cela de beaucoup, s'adonne à la culture des champs et n'est bonne qu'à un travail de ce genre.

« Devenu évêque, j'ai pensé que mon obligation était de rendre plus facile à mon peuple la pratique des conseils évangéliques. Mû par cette considération, j'ai institué une Congrégation monastique qui, après bien des vicissitudes, renaît dans la Laure d'Univ. Elle comprend environ trente moines et l'on désire l'approbation du Saint Siège. C'est pourquoi je demande très humblement que les Constitutions de ladite Laure ou plutôt de cette Congrégation monastique soient approuvées ».

« ...Je sais parfaitement que le Code de droit canonique n'oblige pas les Orientaux, mais il y a bien des raisons pour lesquelles j'ai jugé opportun de prendre dans le Code tout ce qui se rapporte à l'essence même de l'état religieux. Tout d'abord parce que ces dispositions s'accordent parfaitement avec le monachisme oriental; bien plus, ce sont les mêmes que prescrit le droit oriental.

« La Congrégation ruthène de l'Ordre de saint Basile le Grand est régie par le droit occidental; les moines de cette Congrégation et beaucoup de prêtres sont de l'opinion qu'il ne peut y avoir chez nous un Ordre monastique qui ne correspondrait pas à ce que dit le Canon 488 et les suivants. Une Congrégation qui ne serait pas conforme aux dispositions essentielles du Code serait très facilement méprisée...

« C'est pourquoi j'ai jugé nécessaire de combiner les prescriptions du Code avec la législation monastique orientale, afin que notre Congrégation tienne à la fois des unes et de l'autre et qu'elle soit en même temps un vrai Ordre monastique, qui conserve tout ce qui constitue l'essence d'un Ordre religieux selon le Code, et aussi ce qui existe dans toutes les Eglises de l'Orient selon la tradition des Orientaux ».

Dans ces quelques lignes il y a à la fois tout ce qui forme l'originalité propre des Studites et ce qu'il faut conserver pour être d'accord avec les dispositions fondamentales du Code de Benoît XV touchant une vie religieuse de quelque espèce soit-elle. Avant d'aller plus loin, il me faut préciser en quelques mots ce qui donne au monachisme oriental tel qu'il existe depuis des siècles sa caractéristique, la seule connue jusqu'aujourd'hui chez les Grecs, les Roumains, tous les Slaves, et qui se retrouve sans grandes modifications chez les autres peuples d'un rite oriental quelconque, car en Occident cette caractéristique a plus ou moins évolué pour arriver à cette floraison d'Instituts religieux correspondant à tous les besoins, que l'on trouve dans l'Eglise latine. Ceux de l'Orient catholique ont évolué de la même façon, se modelant parfois dès leur origine sur ceux de l'Occident, de sorte que l'on en est à se demander combien il en restera qui consentiront, maintenant qu'il leur faut se mettre d'accord avec la partie déjà promulguée du Code canonique oriental, à mener la vie monastique pure, simplement avec les oeuvres extérieures compatibles avec elle.

Saint Basile est considéré à bon droit comme l'un des principaux législateurs de la vie monastique, bien qu'il n'ait jamais composé une Règle proprement dite comme l'a fait saint Benoît. Les plus importants de ses écrits ascétiques, dénommés *Règles brèves*, *Règles longues*, ne sont pas des Règles au sens reçu depuis le Moyen Age et dans le langage d'aujourd'hui. Ce sont seulement des réponses à des questions posées par ses disciples. Les moines du monde byzantin, et sous ce vocable il faut entendre tous les peuples qui suivent le rite de Constantinople, vénèrent saint Basile exactement comme ils vénèrent tous les autres écrivains ascétiques de l'époque patristique, St. Macaire l'Egyptien, Jean et Barsanuphe, St. Grégoire le Sinaïte, St. Ephrem d'Edesse, St. Isaac de Ninive, Jean Cassien, St. Maxime le Confesseur, St. Théodore Studite, pour ne citer que les plus connus, dont les écrits forment aujourd'hui encore l'aliment spirituel des moines grecs et russes. Dans la véritable conception orientale, chaque monastère est indépendant des autres, sous l'autorité de l'évêque du lieu. Les exemptions et les fédérations ne sont venues que plus tard, sans jamais arriver à la conception d'Ordre et de Congrégations, qui est propre à l'Occident et ne s'est introduite en Orient que chez les catholiques et encore à une époque relativement récente. Chaque monastère a sa Règle ou *Typique*, souvent rédigée par le fondateur lui-même, et dans lequel les dispositions disciplinaires sont mêlées à des prescriptions liturgiques. Dans d'autres cas, les deux espèces sont séparées, et l'on a alors le *Typique de fondation* et le *Typique liturgique*; ce dernier, dans le monde byzantin, est aujourd'hui identique pour tous, avec des variantes sans grande importance.

Le monachisme byzantin a eu son origine dans des associations de fidèles des deux sexes portant des noms divers, de pieux séculiers qui se consacraient à des oeuvres de piété, notamment au service des églises, sans faire de voeux de religion proprement dits, mais en conduisant néanmoins une vie assez retirée. Puis, sous l'influence du monachisme égyptien, vinrent les ermites isolés, les solitaires, qui finirent par se grouper le plus souvent en *laures*, c'est à dire dans des habitations voisines les unes des autres, avec une église commune. Des laures on passa insensiblement à la vie cénobitique proprement dite, sans pourtant abandonner jamais complètement les ermitages. Parfois ces cénobies, vrais monastères au sens moderne du mot, s'unissaient en fédération sous l'autorité des *higoumènes* ou supérieurs, avec la présidence de l'un d'entre eux. Le monastère bâti par le consul Studius en 463 et auquel on a donné le nom de *Stoudion*, était le centre, à Constantinople, de l'une de ces fédérations. La plus célèbre est celle du mont Athos, qui existe encore bien que dans une décadence qui empire de jour en jour. Les liens qui unissaient ces fédérations n'étaient

toutefois pas tellement rigides qu'ils faisaient perdre à chaque monastère son autonomie. Le type occidental qui s'en rapproche le plus est celui des Congrégations bénédictines d'aujourd'hui.

Le supérieur d'un monastère est dit *higoumène*, littéralement « celui qui conduit », ou encore *archimandrite*: anciennement les deux dénominations étaient synonymes; aujourd'hui on réserve le second au chef d'un couvent plus important. Par abus, les Grecs donnent aussi ce dernier titre à un dignitaire du clergé séculier célibataire, ce que ne font jamais les Russes. Les modernes Ruthènes réservent le titre d'archimandrite au Supérieur général de leur Ordre.

Le monachisme byzantin diffère aussi du concept occidental dans sa constitution intérieure. Après un certain temps de noviciat, anciennement d'un à trois ans, aujourd'hui un peu plus d'un an, le candidat reçoit l'habit monastique simple, qui consiste en une tunique descendant jusqu'aux pieds et croisée sur la poitrine, maintenue dans cette position par une ceinture de cuir, un manteau à larges manches dit *rasso* ou *rjasa*, et en un haut bonnet cylindrique dit *kamelavkion* ou, en slave *kamilavka*, souvent couvert d'un voile noir qui retombe par derrière sur les épaules. C'est aussi le costume des évêques, toujours pris parmi les moines ou assimilés chez les dissidents, puisque le clergé séculier est marié. Le seul distinctif de l'évêque est une croix pectorale très ornée ou un médaillon contenant des reliques appelé *panaghia*, parcequ'il porte une image de la sainte Vierge, la « Toute sainte ».

Cette vêtue ne devient définitive qu'au bout de deux ou trois ans, et alors le moine est dit *archaire rassophore* chez les Grecs, c'est à dire « commençant porteur du rasso »; les slaves disent *poslouchnik*, « celui qui écoute (les enseignements) ». Selon la législation russe, l'archaire peut encore se retirer et rentrer dans le siècle, tandis que les Grecs considèrent ce premier degré de la vie monastique comme définitif, car l'archaire peut, s'il le désire, rester tel durant toute sa vie. Le plus souvent, après un certain espace de temps, l'archaire rassophore peut demander de passer au second degré, qui est chez les Russes la profession proprement dite, et devenir ainsi *microschème* ou *skimnik*, ou encore *stavrophore*, c'est à dire « moine du petit habit » ou schème, « porteur de la croix »: de fait, il reçoit une croix de bois qu'il portera toujours sous ses habits, une espèce de scapulaire qui est le schème proprement dit, et le manteau monastique dit *mandyas*, qui chez les évêques et certains archimandrites est de couleur violette, orné de larges bandes transversales blanches et traînant à terre par derrière. Désormais, pur tous, Grecs comme Russes, le moine est lié pour toujours à la vie monastique et à son propre monastère: il ne peut rentrer dans le siècle sans apostasie, mais il lui est licite de rester tel sans jamais recevoir les Ordres: ce qui n'est pas considéré comme une situation inférieure et n'empêche pas, au moins chez les dissidents, d'avoir accès aux dignités du monastère. Les rubriques laissent même entendre que

l'higoumène pourrait ne pas être prêtre. Le plus grand nombre des moines du type byzantin pur restent rassophores ou stavrophores durant toute leur vie. Les ordinations au diaconat et au sacerdoce sont rares et généralement limitées aux besoins du monastère: celui qui a été ainsi ordonné est dit « hiérodiacre » ou « hiéromoine », pour le distinguer du clergé séculier.

Ce n'est qu'après de longues années que le moine stavrophore peut devenir *mégaloschème* ou « porteur du grand et angélique habit »; il est alors dispensé des travaux manuels, mais en revanche doit mener une vie plus austère et plus parfaite. Comme distinctif il porte, par devant seulement, un large scapulaire orné de croix et d'emblèmes de la Passion. C'est comme une seconde profession, qui n'a rien de commun avec les « profès jubilés » des Bénédictins et autres Ordres occidentaux.

Cette conception du monachisme ignore la distinction entre profès temporaires et profès perpétuels, ce qui ne veut pas dire que la discipline occidentale sur cette matière, très prudente et très sage, ne puisse s'adapter au concept oriental, mais tout parallélisme avec les degrés du monachisme occidental serait inexact. L'archaïque rassophore ne correspond pas au novice des Occidentaux; le stavrophore n'a pas son équivalent dans le profès des vœux temporaires, ni le mégaloschème dans celui des vœux perpétuels. La distinction entre religieux à vœux simples et à vœux solennels est aussi chose inconnue. Une des différences fondamentales entre les deux concepts, au moins dans leur aspect moderne, est l'absence de distinction entre religieux de chœur et frères convers, si marquée dans les Ordres occidentaux chez lesquels tous les religieux de chœur deviennent prêtres. Tous les moines orientaux purs, qu'ils soient ordonnés ou non, assistent aux mêmes offices qu'ils écoutent en silence, y participant seulement par les nombreux signes de croix et les prostrations petites ou grandes, les « métanies »: les chantres seuls exécutent les parties chantées; la simple « récitation » tous ensemble et à haute voix, si commune chez les Occidentaux, n'est pas en usage. Les Heures mineures, ce que les Latins appellent les Petites Heures, sont lues par un seul moine assisté du prêtre de semaine, et parfois sans prêtre, sur un pupitre dressé au milieu d'un atelier, par exemple.

Il y aurait encore beaucoup de petites divergences à signaler. Aujourd'hui, dans l'Eglise catholique, le pur type byzantin n'est représenté, peut-on dire, par personne. On croirait volontiers que les Basilien des différentes Congrégations: Italo-Albanis de Grottaferrata, Melkites et surtout Ruthènes, font exception: c'est une erreur profonde. Tous ont retenu l'essentiel de la vie monastique, c'est à dire la vie commune et l'office divin célébré — parfois simplement récité — avec plus ou moins de solennité, et l'observation des trois vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, sans lesquels il n'y a pas de vie religieuse. Mais avec cela, dans les Instituts modernes sur lesquels tendent de

plus en plus à se modeler les soit-disant moines basilien, quelle variété de buts et de régimes de gouvernement!

* * *

Dans un Prologue qui date de la même époque, c'est à dire de 1921, le Métropolitain résume en dix points les caractéristiques de l'Ordre studite, et les fait suivre de deux considérations un peu longues, qui expliquent comment il a voulu concilier l'ancien et le nouveau, c'est à dire la vieille organisation du monachisme oriental et les dispositions plus récentes du Code oriental. Il n'en avait pas le texte, il est vrai, puisque cette partie du Code n'a été promulguée qu'en 1952, soit huit ans après sa mort, et que la première discussion en Commission est de 1932. Mais, dès 1933 le schéma en avait été envoyé aux évêques, et j'avais eu soin de lui en faire parvenir un second exemplaire pour être mis à la disposition de son frère le Père Clément. Le Typique envoyé à Rome en 1921 n'était qu'une première rédaction, qui fut par la suite refondue et sans cesse corrigée, comme je le dirai. On voit néanmoins comment dès cette époque, c'est à dire une quinzaine d'années après le début de la communauté studite, il en avait déjà saisi les lignes maîtresses, qu'il n'y eut plus qu'à retoucher pour les mettre d'accord avec le Code qui s'élabora plus tard à Rome. Je traduis littéralement la partie dispositive de ce Prologue et les deux considérations qui l'accompagnent.

« Les principes sur lesquels je me suis basé pour donner ma confirmation aux Constitutions, par autorité épiscopale, sont les suivants:

« 1. — La vie contemplative (de prière et de travail manuel) est combinée dans la Congrégation avec la vie active (éducation, missions, oeuvres de charité); de manière que la maison-mère soit une Laure dans laquelle, selon toutes les traditions orientales de l'Ordre monastique, l'office entier est célébré au choeur, en même temps qu'une distribution du temps entre travaux manuels et prière. A la Laure seront annexés des monastères et des résidences de missions, dans lesquels seront occupés les prêtres dédiés à la vie apostolique, à l'éducation de la jeunesse, aux missions populaires, à une action chrétienne de miséricorde.

« 2. — Selon la manière orientale, les moines ne porteront pas le nom d'un Père législateur quelconque, mais ils prendront leur nom de celui du monastère (auquel ils appartiennent) ou de la Laure elle-même.

« 3. — Il n'y aura aucune distinction entre (frères) laïcs et clercs, mais les moines seront distingués simplement par les catégories reçues dans le droit oriental, à savoir: rassophore, moines du petit habit, moines du grand et angélique habit.

« 4. — Les mégaloschèmes ou profès des voeux solennels seront

peu nombreux. Ne seront admis à cet état que les moines les meilleurs et d'un âge avancé. Ils constitueront le Conseil suprême de la Congrégation, auquel est réservé le gouvernement de toute la Fraternité.

« 5. — La Fraternité toute entière ou (mieux) l'ensemble de la Congrégation monastique correspondra au concept d'Ordre monastique, selon le canon 488 du Code de droit canonique. (= celui de Benoît XV).

« 6. — La Congrégation suivra la Règle de saint Basile le Grand.

« 7. — La manière de vivre, d'après l'esprit monastique, l'ordre (de la journée) dans la Laure et dans tout autre monastère ou maison, qui devra être observé selon les circonstances de temps, de travail et de lieu, sera décrit à la manière orientale dans les Typiques: il y aura donc autant de Typiques que de divers rameaux de la Congregation ou d'espèces de travaux.

« 8. — Tous les moines seront obligés d'observer seulement ce qui concerne l'essentiel des voeux de religion. Il leur sera licite de choisir, du consentement de leur Supérieur, telle ou telle forme de vie religieuse observée à la Laure ou dans les diverses branches de la Congrégation, selon les diverses occupations; ils pourront, avec le consentement du Conseil suprême, passer d'une maison à l'autre.

« 9. — Pour les Constitutions annexes on empruntera au Code toutes les prescriptions qui se rapportent aux Ordres religieux, en y faisant les changements nécessaires pour que le caractère oriental de l'Ordre monastique soit respecté.

« 10. — On pourra admettre dans la Congrégation même des fidèles de rite latin, qui passeront au rite grec par le fait même de la profession monastique, c'est à dire lors de l'émission des voeux perpétuels...

« Il n'y a qu'une seule chose que l'Eglise catholique orientale ne saurait accepter, comme on le voit par l'expérience des Ordres et des Congrégations religieuses en Occident: il est à souhaiter qu'il ne se vérifie pas de ces dissensions et de ces discordes que l'on a vu se produire par suite de la fragilité humaine entre les diverses familles religieuses. Si l'on se demande comment on pourra obtenir que des moines voués à la vie contemplative puissent former un seul corps avec tous les moines adonnés à la vie active, et cela dans une seule Congrégation monastique? Je réponds: il faut évidemment que, d'après leur institution même de la vie selon les conseils évangéliques, ils fassent montre de la plus grande tolérance dans tout ce qui ne se rapporte pas à l'essence même de la vie religieuse; qu'ils comprennent qu'en cela aussi un religieux doit « penser comme l'Eglise catholique »; c'est à dire qu'il peut y avoir également de bons religieux parmi tous ceux qui suivent vraiment les conseils évangéliques; même si, par exemple, les uns mangent de la viande et n'ont pas l'observance du choeur, tandis que les autres s'occupent seulement de la culture des champs. Bien plus, dans cette combinaison, l'un doit estimer l'autre comme son supérieur, le contemplatif l'apôtre, l'apôtre le

contemplatif. Il faut inculquer cette largeur d'esprit aux novices dans le même Institut, afin que chacun se juge seulement lui-même et laisse à son Supérieur ou au Conseil suprême de l'Ordre tout jugement au sujet de son frère. Pour arriver à cette largeur d'esprit, nous employons le moyen suivant: nous n'appellerons personne notre Père par excellence, mais nous dirons que nos Pères sont tous les saints religieux qui ont existé dans l'Eglise. En honorant saint Benoît nous nous efforcerons de rivaliser avec les Bénédictins, de même pour saint François avec les Frères Mineurs, pour saint Dominique avec les Frères Prêcheurs.

« Il nous faut pareillement arriver à ce caractère spécifique de notre Congrégation monastique, que les moines voient dans la pratique des conseils évangéliques la loi même de l'Evangile telle qu'elle existe pour les divers genres de vie et de travaux, bien plus qu'une loi humaine déterminée: qu'ils s'attachent davantage à l'esprit de l'Evangile bien plus qu'à la lettre d'une loi humaine. On voit dans la Règle de saint Basile, cette Règle qui est plutôt une description de l'esprit monastique (qu'une Règle), qu'elle est davantage l'image d'une âme qui suit les conseils du Christ bien plus qu'un code monastique. L'union de la vie contemplative avec la vie active, telle qu'elle est proposée dans notre Congrégation, aura aussi ce bon résultat pour les moines, que le missionnaire trouvera dans la Laure l'esprit de recueillement; le maître de la jeunesse rencontrera dans l'oeuvre du missionnaire une sorte de repos et de récréation; il en sera de même pour le contemplatif dans l'association de travaux avec les missionnaires, de sorte que l'un pourra aider l'autre. Enfin, et ceci n'est pas le moins important, des moines unis de la sorte pourront donner aux moines orientaux dissidents un exemple de monachisme oriental, et attirer ainsi à l'Union des moines orientaux qui sont de vrais moines. Quant aux objections que pourront faire les moines dissidents, à savoir que la vie contemplative et l'office divin sont négligés par les moines catholiques, ces objections seront réfutées par (le spectacle) de la vie même de l'Institut. Ils pourront ainsi à la fois prêcher les conseils évangéliques, rendre leur observance plus facile pour les fidèles, organiser des Laures et instituer (à leur tour) diverses branches selon les divers genres de vie monastique d'après les nécessités des lieux.

* * *

L'origine des Studites remonte tout à fait au début de l'épiscopat de Kyr André à Léopol, donc à l'année 1901. Il y avait alors au village de Olesko, au nord-est de la Galicie, non loin de Krasne et de Zolozòw, cinq ou six paysans qui désiraient mener la vie religieuse. Ils ne pouvaient se faire admettre chez les Basiliens, l'unique Ordre ou

Congrégation existant alors chez les Ruthènes, parcequ'ils ne connaissaient que l'agriculture, abandonnée chez les Basiliens aux paysans du lieu ou tout au plus à quelques serviteurs laïcs: ne sont admis au noviciat des frères convers que ceux qui connaissent un métier quelconque. Ils n'avaient d'autre directeur spirituel que le curé du lieu. Le Métropolitain étant venu à Zoloczów pour une cérémonie quelconque, ils furent présentés et lui exposèrent leur intention. Kyr André les encouragea à la persévérance et songea aux moyens de les satisfaire. Dès l'année suivante il les transféra à Vulka, tout près de Léopol, et leur donna un petit règlement comportant deux points fondamentaux: prière et travail manuel. Ils commencèrent ainsi une espèce de vie monastique, tout en se louant aux environs pour les travaux des champs.

En 1903, il leur donna un terrain à Sknilov, non loin de Léopol, et commença la construction d'un petit monastère: quelques maisonnettes en bois. Comme il n'y avait pas de prêtre parmi eux, ils fréquentaient l'église paroissiale voisine. Ce ne fut qu'en 1908 qu'il se décida à ordonner prêtre l'un d'entre eux, après une formation sommaire.

La même année se présenta une occasion de faire un essai de fondation nouvelle, ou du moins de préparer le terrain pour l'avenir. Pour mieux tenir en bride les Serbes de Bosnie et modérer leurs tendances à l'union avec la Serbie, le Gouvernement autrichien n'avait rien trouvé de mieux que d'implanter dans le pays de nombreuses colonies de Croates, espérant que la double différence de confession religieuse et de rite susciterait des divisions dont l'administration profiterait.

Dans le même ordre d'idées, il entreprit de détourner à l'avantage de ses projets en Bosnie le courant d'émigration qui emportait chaque année un nombre croissant de Ruthènes vers les deux Amériques. C'est ainsi que, dans l'éparchie serbe de Krizevci, qui depuis longtemps, malgré son rite byzantin, se dit volontiers croate et veut même être considéré comme tulle, furent formés divers villages peuplés d'ukrainiens de Galicie. Cinq colonies furent successivement implantées dans les environs de Banjaluka, à Prinjavor, Devjetina, Dubrava Stara, Kozarac et Zavidovic, et une administration ecclésiastique spéciale constituée. En 1908, le Métropolitain put acheter un terrain assez vaste à Kamenica, à peu près au centre des colonies, à une trentaine de kilomètres de Banjaluka. On y édifia une petite église en bois et en terre battue, et tout à côté une maisonnette qui aurait pu servir d'embryon à un monastère dédié à St. Joseph. Je dis tout de suite que cette fondation, que j'ai visitée en 1923, fut provisoirement abandonnée en 1919, puis reprise en 1921, et qu'enfin, par suite des menées d'un malheureux passé à l'Eglise orthodoxe non catholique, défini-

tivement anéantie par les Serbes en janvier 1925. C'est là, comme je l'ai dit plus haut, que le futur Exarque Léonide Fëdorov, déjà prêtre, vint en 1912 commencer son noviciat de Studite.

Le Métropolitain s'était réservé l'higouménat de la laure de Sknilov, dédiée à St. Antoine de Kiev. Les grandes lignes de son projet d'une institution monastique basée sur les traditions de St. Théodore Studite (759-826) et sur son Typique (73) ainsi que sur les Règles de St. Basile et sur les observances monastiques de l'Orient, s'étaient développées et affermies. En 1906, il rédigea un Typique de fondation conçu à la manière des documents similaires que nous a transmis l'Orient byzantin, c'est à dire un premier essai de Constitution monastique. Rédigé en ukrainien, ce Typique a été imprimé à Zovkva en 1910.

Toutefois, ses multiples occupations ne lui permettaient pas de s'occuper de son monastère autant qu'il l'aurait désiré: l'oeuvre n'aurait pas été viable sans un généreux dévouement. Il le trouva dans sa propre famille. Son frère Casimir, né en 1869, ne s'était jamais marié. Il avait fait ses études classiques au collège Ste Anne à Cracovie, puis, je crois, celles de droit. Toujours est-il qu'à quarante trois ans, en 1911, décidé à aider le Métropolitain dans son essai de restauration de la vie religieuse orientale, il alla faire son noviciat à l'abbaye bénédictine de Beuron, en Allemagne, dans la principauté de Hohenzollern-Sigmaringen. Il passa ensuite à l'Université de Innsbrück pour la philosophie et la théologie, et fut ordonné prêtre en 1915 par l'évêque de Krizevci Kyr Dionisije Njaradi. Il prit aussitôt la direction immédiate de la communauté, qui comptait déjà une quarantaine de moines, avec le titre d'higoumène, Kyr André se réservant l'archimandritat.

Désireux de pousser les mieux doués de ses religieux vers les études, afin de ne pas avoir un monastère composé presque exclusivement de laboureurs, le Métropolitain avait mis à la disposition de ses Studites — ils portèrent ce nom dès 1906 — une fondation faite par lui à Léonide même, dans la petite rue Pierre Skarga, tout à côté de la cathédrale. Elle était primitivement destinée à la formation de *diak* ou chantres des églises de campagne. Des transformations successives avaient fait envisager la possibilité d'y arbriter quelques Starovères russes, déjà en communion avec l'Eglise catholique ou désireux de le devenir. Une chapelle conçue selon toutes les traditions rituelles et artistiques des Starovères, c'est à dire dans le vieux style russe, y avait été aménagée. En même temps, le Métropolitain destinait une somme importante à la formation d'une vaste bibliothèque orientale, principalement russe. Les moines destinés au sacerdoce suivaient les cours du Séminaire métropolitain: plus tard, en 1928, ils passèrent à l'Académie théologique fondée cette année même.

Le Père Clément — c'est le nom qu'il avait pris lors de l'émission

de ses vœux — était à peine installé dans sa charge que l'épreuve vint fondre sur sa communauté. Un officier polonais dénonça les moines comme russophiles: tous furent arrêtés par une troupe hongroise et durent quitter Sknilov au milieu des insultes de la populace et des Juifs, frappés à coups de crosse de fusils par les soldats. Treize furent déportés à Esztergom en Hongrie, et durent, jour et nuit, se tenir parqués dans un pâturage, sans abri suffisant par les nuits très froides. Le choléra survint et fit des victimes. D'autres furent incorporés dans l'armée; enfin, le plus grand nombre fut interné dans divers camps de concentration, notamment à Tallerhof en Styrie. On finit par les diriger sur la résidence des Jésuites à Sankt Andreas en Carinthie, puis sur l'abbaye bénédictine de Martinsbüttel. Ce n'est que plus tard qu'ils purent revenir à Sknilov, pour y trouver leur monastère saccagé. Quant à la maison de Léopol, elle abrita un hôpital durant l'occupation russe de la Galicie; elle dut à cette circonstance de n'être pas endommagée, et les collections de livres échappèrent au pillage.

Après la retraite de l'armée russe, les moines purent se remettre à la restauration de leur monastère. Mais la trêve ne fut pas de longue durée. Survint, en novembre 1918, la guerre civile polono-ukrainienne. Durant les combats qui se déroulèrent autour de Léopol, Sknilov fut entièrement brûlé: il n'en resta plus qu'une maisonnette.

Le Métropolitain ne put donner pour refuge à ses moines que la résidence d'été de Uniov, près Przemyslany, en 1919. C'était un ancien rendez-vous de chasse transformé tant bien que mal en maison de campagne. Rien n'était moins propre à former un monastère, surtout un monastère qui ne tarda pas à compter une soixantaine de personnes, car les demandes d'admission ne se ralentissaient pas. J'ai séjourné quelques jours à Uniov en 1924 et ai partagé pendant ce temps la vie des moines. Les chambres, qui ouvraient l'une sur l'autre, furent transformées en dortoirs; un peu partout, dans les angles des corridors, des paravents dissimulaient d'humbles couchettes. Une salle plus grande devint la chapelle; on pendit au mur les vieilles icônes rapportées de Kamenica, et dans un enfoncement on installa le sanctuaire. Malgré une propreté scrupuleuse, tout respirait la gêne et la pauvreté. Le dimanche, les moines desservaient l'église du village, qui en hiver était une véritable glacière, comme d'ailleurs toutes celles du pays. Ils travaillaient la terre pour assurer leur subsistance, et, dans quelques petites maisons en torchis, ils avaient installé une école d'arts et métiers pour quelques quarante orphelins des deux guerres européenne et polono-ukrainienne. Malgré la surveillance active et soupçonneuse d'une administration qui voyait partout des agitations politiques, on vivait, en s'en remettant à la Providence.

Dans les premiers temps, on considérait Uniov comme une installation provisoire, mais petit à petit elle devint définitive. En 1918, le

Métropolite avait été assez heureux pour pouvoir acquérir à Zarvanica, dans le district de Podhaice, près de Berezany, dans la région de Tarnopol, un assez vaste terrain propice à l'établissement d'une vraie laure dont les plans avaient été dressés à Léopol. Petit à petit, on y construisit une série de maisonnettes à quatre cellules pour chacune, autour d'une petite église en bois, selon l'usage du pays. Zarvanica fut occupé en partie en 1921. C'était un lieu de pèlerinage à une célèbre icône miraculeuse de la Madone. En même temps on remettait en culture agricole des terrains complètement dévastés par la guerre mondiale. Quant à Sknilov, il ne fut pas rebâti et la propriété fut vendue.

* * *

On arriva ainsi à l'année 1923. De mars à mai le Métropolite resta à Rome, et il en profita pour solliciter derechef l'approbation au moins provisoire du Typique déjà imprimé en 1910, complété par diverses additions. Comme on le sait, l'approbation par le Saint Siège d'un Institut religieux passe régulièrement par trois phases: un décret de louange, qui n'est pas une approbation proprement dite, mais plutôt un encouragement à continuer et à perfectionner encore davantage les Constitutions déjà élaborées; vient ensuite une approbation temporaire, généralement pour sept ans, et enfin l'approbation définitive. Le Métropolite était trop au courant de cette manière de procéder pour ne pas espérer autre chose qu'un décret de louange: il l'obtint en effet sous la forme d'une lettre datée du mois de mai 1923, signée du Secrétaire de la Congrégation Orientale Giovanni Tacci et contresignée par l'Assesseur Kyr Isaie Papadopoulos. Le mot « louange » y figure expressément, mais, par distraction du copiste, l'indication du jour du mois fut omise, ce qui devait ensuite causer des difficultés (74). L'importance de ce document réside surtout dans le fait que deux principes directeurs y sont affirmés, et c'était ceux auxquels le Métropolite tenait le plus.

L'idée de Typiques séparés pour chacune des formes que peut revêtir la vie monastique: office liturgique et contemplation, enseignement, missions, y est mentionnée, mais, en recommandant l'élaboration de Constitutions plus explicites, il est dit qu'« elles doivent être en tout conformes aux lois et usages de l'Eglise orientale, avec seulement les modifications ou additions réclamées par les circonstances des temps modernes. La Sacrée Congrégation loue donc votre intention de vouloir donner à cet Institut naissant un cachet tout priental, en évitant de vouloir y greffer des normes prises d'Instituts latins analogues, soit pour ce qui concerne la discipline intérieure, l'organisation des communautés monastiques et la dépendance entre les diverses Laures et l'autorité épiscopale. C'est aussi la volonté de cette Sacrée Congrégation, que les moines Studites observent en tout

le rite byzantin, soit dans l'office choral, soit dans la pratique de la Divine Liturgie, en éliminant toutes les altérations ou innovations qui se sont introduites dans le rite en usage chez les Ruthènes, sans en exclure celles qui ont été établies par le Synode de Zamosc ».

C'était très important, car le Synode de Zamosc avait été confirmé *in forma specifica* par Benoît XIV et n'avait pas fait l'objet d'une simple révision. Les modifications de Zamosc étaient d'ailleurs peu nombreuses, et il y en avait bien d'autres qui n'avaient leur origine que dans des initiatives privées.

Le Métropolitain avait en outre témoigné son désir d'être aidé, pour la formation spirituelle de ses moines, et cela au moins au début par quelques Pères Bénédictins. Il en avait été référé à Pie XI, qui bénissait ce projet et souhaitait qu'il pût se réaliser.

A peine cette lettre fut-elle connue qu'elle suscita des réclamations. Les deux évêques suffragants du Métropolitain, Kyr Josaphat Kocylovskij de Peremysl et surtout Kyr Grégoire Khomyshyn de Stanislavov, n'étaient pas partisans des tentatives d'orientalisation, particulièrement en matière de rite liturgique. Le second surtout, homme zélé mais d'un esprit très étroit, était ouvertement latinisant et ne cessa jamais de créer des difficultés à Kyr André: on en verra des exemples lorsque j'aurai à parler dans un chapitre ultérieur de la réforme liturgique, voulue cependant par Rome et vivement poussée par le Métropolitain. Kyr Grégoire alla jusqu'à nier l'authenticité de la lettre, parce que l'indication du jour précis du mois de mai avait été oubliée. Elle avait pourtant été régulièrement signée par le cardinal Secrétaire et son Assesseur et portait son numéro au protocole officiel: 9921-23. Un peu plus tard, on tenta même de la faire retirer, mais j'eus vent de la chose et ne manquai pas d'en prévenir le Métropolitain et le Père Clément. Il était d'ailleurs difficile de revenir en arrière: on le comprit et l'incident n'eut pas de suites.

Précisément Pie XI songeait à reprendre une idée qui avait déjà été celle de Léon XIII: se servir des Bénédictins pour l'Orient. Le 21 mars 1924 paraissait le Bref *Equidem verba*, qui prescrivait au Primat de l'Ordre, Dom Fidelis von Stotzingen, de s'entremettre auprès de tous les Abbés pour faire désigner dans chaque Congrégation ou au moins dans chaque nation une abbaye où l'on s'adonnerait spécialement à l'étude des questions religieuses orientales, en envoyant les plus capables suivre les cours de l'Institut Oriental à Rome. Le Pape déclare qu'il vise spécialement la Russie, et il exprime le vœu que vienne à se fonder un jour une Congrégation monastique de rite byzantino-slave, dont le centre serait un monastère établi à Rome même et qui se proposerait la fondation de monastères en Russie le jour où ce serait possible.

Ce Bref avait été inspiré en réalité, non par un projet à peu près analogue visant les Grecs, présenté en 1883 à Léon XIII, et qui avait fait sur celui-ci une très vive impression, mais par les conférences que

fit en Belgique, en 1923, le Métropolitain André au sujet du rôle que le monachisme serait appelé à jouer dans la question de la réunion des Eglises dissidentes. Le projet présenté à Léon XIII avait été conservé par celui-ci dans son secrétariat privé et ne fut mis au jour que beaucoup plus tard, vers 1930, lorsqu'on fit un classement méthodique des papiers regardant principalement l'Orient et qu'il gardait par devers lui. Mais, en 1923, Kyr André, dans ses conférences, avait fait explicitement appel à l'Ordre bénédictin. Un moine de l'abbaye du Mont César à Louvain, Dom Lambert Beaudouin, en avait été frappé. Très actif, il avait été l'initiateur d'oeuvres sociales et du Mouvement liturgique qui n'a cessé de se développer en Belgique, en Allemagne, en France et ailleurs. Grand lanceur d'idées, il entreprit de réaliser le programme tracé par le Métropolitain. Il adressa à cet effet un mémoire à Pie XI et en donna connaissance au Métropolitain lui-même, au cardinal Mercier et à Mgr. d'Herbigny. C'est ce mémoire qui est à l'origine du Bref *Equidem verba*.

Lorsque celui-ci parut, il ne fut pas publié dans les *Acta Apostolicae Sedis*, mais le grand journal catholique de Belgique, *La Libre Belgique*, en eut vent, réussit à se le procurer et le publia deux mois après dans son numéro du 19 mai 1924. Je le reproduisis dans la petite Revue que j'avais inaugurée, le *Stoudion* (75), en l'accompagnant d'un assez long commentaire. Lorsque j'allai offrir ce dernier au Primat von Stotzingen, je ne fus pas peu surpris de l'entendre me dire: « Ah! J'aurais donné beaucoup pour que ce Bref ne paraisse pas ». Et il me développa son idée, que les Bénédictins sont avant tout des moines latins et ne sont pas faits pour l'Orient. C'était exactement le contraire de la vérité: la forme de vie, l'esprit avant tout liturgique, les observances, la spiriualité sont tellement conformes à l'esprit oriental qu'aucun Ordre latin, surtout s'il est voué à la vie purement active, ne peut lui être comparé. Personnellement, tant qu'il fut Primat, Dom Fidelis von Stotzingen ne fit jamais rien dans le sens voulu par le Pape: c'est ainsi que Procureur apostolique du Collège Grec comme successeur de Dom Hildebrand de Hemptinne auquel Léon XIII l'avait confié et dont celui-ci s'occupait avec zèle, il n'a jamais envoyé un seul de ses jeunes religieux de St. Anselme, qui y viennent de toutes les parties de l'Ordre, suivre les cours de l'Institut pontifical oriental.

Il fallait cependant faire quelque chose. Durant l'été de 1925, les Abbés de l'Ordre, réunis à Rome pour la réélection du Primat, chargèrent l'Abbé du Mont Cesar Dom Robert de Kerkhove, qui avait transmis à Pie XI le mémoire de Dom Lambert Beaudouin, de réaliser le programme tracé par le Bref. Celui-ci avait déjà fait au printemps un voyage à Léopol. A la fin de l'année, il publia une brochure-programme intitulée *Une oeuvre monastique pour l'Union des Eglises*, tout à fait dans le sens du Bref. En même temps ses frères, dont l'un était le principal actionnaire d'une grande raffinerie du sucre à Tirlemont, achetè-

rent pour lui un ancien Carmel à Amay sur Meuse, pour y installer le premier monastère de l'Union. Le noviciat fut érigé canoniquement par la Congrégation Orientale le 20 octobre 1926.

Cependant Dom Lambert n'était nullement un spécialiste de la question orientale: il ne vit l'Orient, et simplement en touriste, qu'en 1932. Ses préférences étaient pour le problème anglican, qu'il connaissait très bien. On le vit bien lorsqu'en avril 1926 parut le premier numéro de *l'Irénikon*, qui devait être l'organe des moines de l'Union. Ce titre, emprunté à un ouvrage du célèbre Edward Bouverie Pusey, bien connu dans l'histoire du Mouvement d'Oxford, est symptomatique. En collaboration avec Dom Constantin Bosschaerts, de la branche bénédictine de Subiaco, plus tard des Olivétains ou Bénédictins blancs, il commença la fondation d'un second monastère à Schootenhof, au nord d'Anvers, pour « intéresser les pays du nord de l'Europe: Hollande, pays scandinaves, Angleterre, à l'oeuvre de l'Union » (76). De plus en plus son orientation était vers la question anglicane. Le Métropolitite s'en aperçut: et renonça à regret à une collaboration. D'ailleurs, le monastère d'Amay, transféré en 1939 à Chevetogne, est un monastère birituel, dans le sens que les deux rites, latin et byzantin, y sont observés, naturellement avec chapelles séparées: ce n'était pas du tout la conception du Métropolitite et du Père Clément. Ils auraient bien voulu avoir quelques Bénédictins: un seul se présenta, devint Studite mais ne persévéra pas.

Livrés à eux-mêmes, Kyr André et son frère ne se découragèrent pas. Le Typique général, constamment revu, finit par être prêt et en 1937 le Père Clément l'apporta à Rome, en me chargeant de le faire imprimer et de le présenter à la Congrégation Orientale pour examen et approbation temporaire. Une certaine somme fut mise de côté pour les frais d'impression, que l'on ne pouvait mettre à la charge du Saint Siège. On fit venir les lettres testimoniales des évêques des éparchies ou diocèses latins dans lesquels se trouvaient déjà des maisons de Studites, pour les joindre à la demande du Métropolitite et au Typique lui-même. On ne s'attendait pas à des difficultés: elles surgirent cependant. L'évêque de Stanislavov, Kyr Grégoire Khomyshyn, peu sympathique comme d'habitude aux entreprises du Métropolitite, répondit simplement au Père Clément: « ce n'est pas l'usage de remettre des certificats de ce genre au solliciteur, mais on les envoie directement à Rome. Si donc le Siège Apostolique réclame cette attestation, on l'enverra volontiers ». C'était, sous une forme polie, un refus déguisé.

Le Typique avait été rédigé en ukrainien et devait être traduit dans une langue plus facilement accessible tant à la Congrégation qu'aux membres de la Commission d'examen et aux cardinaux qui devaient se prononcer en dernier ressort. Ne pouvant pas se charger de ce travail long et délicat, le Père Clément avait eu recours à l'obligeance d'un ami polonais qui savait bien l'ukrainien, mais connaissait très peu les rè-

gles de la syntaxe et de la construction françaises. Il avait exactement, servilement même, rendu le sens littéral, mais aucune page ne pouvait être exempte de nombreuses corrections, et il y en avait un peu plus de quatre cents. Pour être décentement présentable et surtout imprimée, cette traduction devait être presque entièrement refaite, recopiée, collationnée, et cela au moment où la préparation des éditions liturgiques slaves me prenait tout mon temps. Tout ne fut fini qu'au début de 1939.

A la fin, je pris parti de déposer à la Congrégation Orientale l'original de la traduction avec toutes mes corrections et la copie au net. Les choses en sont restées là: deux ou trois autres copies ont été exécutées et le texte français retraduit en ukrainien pour les quelques Studites qui ont pu échapper à la tourmente. Au moins, rien n'est perdu.

Le texte de ce Typique général est très développé. Le Métropolitain pensait que ses moines, pour la plupart peu instruits devaient y trouver la somme de leurs obligations et des considérations sur les vertus qu'ils devaient pratiquer, sans être obligés de recourir à des ouvrages d'un style trop élevé ou trop archaïque pour être à leur portée. Le monastère est comme un petit monde qui doit se suffire à lui-même, et c'est pourquoi toutes les fonctions que les moines peuvent être appelés à remplir y sont énumérées avec les détails techniques et les considérations appropriées. Je crois reconnaître dans celle-ci la manière et le style du Métropolitain lui-même, tandis que les détails d'organisation sont plutôt du Père Clément, et se ressentent un peu de la précision et de la minutie des règlements de Beuron. Il y a un volume entier de notes avec les références aux textes grecs, slaves et aux monographies russes sur la vie monastique qui ont été consultées. Ce n'est guère le genre des Constitutions occidentales, qui sont purement législatives, mais c'est tout à fait dans la manière des anciens Conciles et des Pères.

* * *

De fait, depuis 1921 les studites s'étaient passablement développés. Aux deux Laures d'Uniov et de Zarvanica, dont la première comprenait déjà un orphelinat, était venue s'ajouter une troisième Laure, à Léopol même, dans la banlieue de Lyczakow, dédiée à St. Jean Baptiste. Elle avait débuté en 1927 par un second orphelinat de vingt-cinq garçons, et petit à petit, au cours des années 1929-1931, s'était formée la Laure. En 1931 on y avait transporté des Carpathes galiciennes et reconstruit une des plus intéressantes églises en bois du vieux style ukrainien, dit *bojkivskyj*, du nom des Boiki, groupe de montagnards ruthènes de la Galicie. Depuis 1928 il y avait au Stoudion de Léopol une école monastique d'iconographie religieuse dans un style que certains trouvaient un peu archaïque, sans compter la bibliothèque sauvée pendant la guerre et qui allait sans cesse s'enrichissant. Durant l'automne de 1931, deux petites communautés de trois moines chacune: un hié-

romaine, un hiérodiaque et un simple moine artisan, étaient allées s'établir au milieu de la population orthodoxe, l'une à Khutore-Morlynski, près de Dawidgrodok, dans le diocèse latin de Pinsk, l'autre à Zablotie près de Koden, sur le Boug, dans le diocèse latin de Sieldce. Cette dernière fut bientôt supprimée, parcequ'il était impossible de la transformer un jour en monastère, les Studites ayant pour principe de n'accepter des pasoisés qu'à titre temporaire. A Dora, dans l'éparchie de Stanislavov, au milieu des montagnes des Hutzules, se trouvait une dépendance d'une fondation faite par Elie et Jeanne Kokorutz, le mari ancien directeur du gymnase ukrainien de Léopol, où les garçons de l'endroit apprenaient différents métiers. En 1935, à Florynka, dans l'Administration apostolique de la Lemkivchtchina, démembrée de l'éparchie de Peremysl, il y avait un petit monastère en formation, dont l'église, par décision de Rome, servait de paroisse. Enfin, à Podlute, près Pehinsko, dans les Carpathes, on avait commencé en 1937 une *skite*, c'est à dire une habitation pour deux ou trois moines, dédiée à St. André: c'était une mission en faveur des bûcherons dont quelques centaines ne quittaient jamais les montagnes et étaient restées jusque là privées de prêtre. Le Métropolitain possédait dans l'endroit une petite maison où il venait parfois passer quelques semaines durant l'été: c'est là que nous avons fait connaissance en 1906.

J'aurai fini cette énumération en ajoutant qu'en 1921 Kyr André avait entrepris à Jaktorow, près d'Uniov une fondation féminine de Studitines, menant une vie de travail et de prière, avec l'office au chœur et une crèche pour une trentaine de petits enfants, reçus jusqu'à l'âge de sept ans, et un patronage (*zakhoronka*) pour les autres enfants du village. En outre il y avait deux petites communautés de moniales à Uniov même et à Hali près de Tarnopol, chacune comprenant quatre Soeurs qui tenaient un patronage. En mai 1932 il y avait en tout 50 Studitines, dont 15 stavrophores, 23 archaires rassophores et 12 *posluchnitsy* ou novices proprement dites. En 1942, malgré les circonstances défavorables créées par la guerre, la première occupation russe de 1939-1941 et l'occupation allemande qui suivit, il avait été possible d'ouvrir deux autres petits monastères à Broukhowczy près de Léopol et à Léopol même, rue Ubocz, et étaient restées en tout 42 moniales dont 30 stavrophores, 2 rassophores et 10 novices. Sur ce nombre, 27 avaient leur diplôme d'infirmières, de directrices de patronage ou de maîtresses d'école. Certaines travaillaient dans les hopitaux de Léopol, et 215 enfants en tout profitaient des oeuvres conduites par elles. Le noviciat était à Jaktorow, et là seulement on récitait l'office en entier: ailleurs, seulement autant que le nombre des Soeurs et le genre de travail le permettait.

Je n'ai que deux statistiques d'ensemble pour les moines, en dehors des candidats ou novices qui ne portaient pas encore l'habit monastique: en mai 1932 ils étaient 131 de divers degrés, sauf celui de mé-

galoschème ou du grand habit. En 1942, malgré les événements, il y avait encore 117 moines sans les novices proprement dits. Les Bolchéviks les laissaient encore relativement tranquilles, mais la police venait souvent voir si les monastères n'abritaient pas des sans-travail. Cette accalmie ne devait pas durer longtemps, comme on le verra, mais rien que tous ces chiffres montre que les vocations ne manquaient pas et que Kyr André avait été bien inspiré.

* * *

Pour donner une idée de la vie monastique des Studies, j'ajoute quelques détails qui pourront intéresser.

Le genre de vie est quelque chose de moyen-terme entre le régime bénédictin et celui des Trappistes: un peu plus austère que le premier, mais moins que le second.

L'Archimandrite, qui est le chef de toute la fédération des monastères, est élu à vie, mais peut se démettre ou être déposé dans certaines conditions. Les higoumènes doivent tous être prêtres et avoir un certain nombre d'années de schème. Ils ne sont pas élus, mais nommés par l'Archimandrite. Toutes les charges entraînant une responsabilité spirituelle ne peuvent être confiées qu'à des prêtres.

L'habit est assez semblable à celui des Bénédictins: une tunique fermée par devant ou largement croisée sur la poitrine à la manière orientale, une ceinture de cuir et une sorte de scapulaire. Par dessus, la *rjasa* ou manteau à manches un peu larges. Comme coiffure, la *kamilavka*, ou, au dehors, un bonnet quelconque, de fourrure lorsqu'il fait trop froid. Les postulants et les novices ne prennent l'habit monastique que lorsqu'ils deviennent archaires, c'est à dire parviennement au premier degré de la vie monastique. Ils peuvent, s'ils le désirent, rester archaires durant toute leur vie, mais les charges de responsabilité supposent l'accession au second degré, c'est à dire au schème ou petit habit. Il n'y a pas de formule de voeux: la fonction liturgique en tient lieu, vu que ses expressions les comportent.

La nourriture est celle des paysans du pays, c'est à dire composée presque exclusivement de légumes cuits ou secs, du poisson quand il y en a, moins de viande que chez les Bénédictins. Il va sans dire que l'on observe tous les jeûnes et abstinences des quatre carêmes orientaux, du mercredi et du vendredi de chaque semaine. Le supérieur peut toujours dispenser en cas de nécessité. Ce régime est donc un peu moins sévère que celui qui est indiqué dans les livres liturgiques, qui ne permettent le poisson et l'huile qu'à certains jours. Comme boisson, de l'eau ou du thé.

L'Office de la nuit est célébré par un seul prêtre avec quelques moines non prêtres pour assistance: ils se relayent selon les divers

jours de la semaine. Ceux qui sont trop faibles en sont complètement dispensés.

Le lever a lieu à 4 heures ou 4 1/2, selon les jours, puis vient une méditation qui est pratiquement une lecture méditée, et ensuite Matines, Laudes et Prime. L'usage russe est de faire ces offices la veille au soir pour les jours de fête et tous les samedis soirs: c'est ce que l'on appelle la « vigile nocturne », bien qu'elle ne dure que de deux à trois heures seulement. Les Ruthènes sont restés fidèles à la tradition grecque qui met cette célébration toujours le matin de bonne heure. La stichologie du psautier est abrégée: on ne lit que quelques versets. Pour le Canon, les Ruthènes ne chantent que le premier tropaire de chacune des huit odes — neuf en carême — et omettent tout le reste: les Studites ajoutent un tropaire de plus par ode. Pratiquement, on chante tout ce que l'on peut: tous les moines chantent en chœur à l'unisson, avec une légère polyphonie, selon les mélodies traditionnelles chez le peuple ukrainien; ceux qui ne savent pas bien chanter font l'accompagnement. Tout cet office dure environ une heure et demie; suit la Liturgie à laquelle tous les prêtres concélébrent; les moines répondent ensemble, et quelques morceaux sont toujours chantés. Le dimanche c'est naturellement plus solennel, et le diacre remplit son office. On tient beaucoup à ce que tout le monde chante d'une manière ou d'une autre, et non seulement les chantres attitrés, comme cela se pratique chez les Grecs et les Russes, afin d'obtenir que l'on soit plus attentif. La Liturgie terminée, petit déjeuner au réfectoire, composé de soupe et de pain, quelquefois du café au lait. Viennent ensuite les travaux, chacun selon sa spécialité. Tierce se dit à l'église, avec le prêtre de semaine et quelques moines se relayant comme pour l'office de la nuit. Sexte, précédée d'un bref examen de conscience, se dit en commun avant le dîner, pendant lequel on lit. L'ordinaire comprend une soupe avec un ou deux plats et pain à discrétion. Une brève récréation d'une demie-heure suit; elle est prolongée les dimanches et fêtes. Ensuite, les travaux. L'Heure de None est dite par l'hebdomadaire, comme Tierce. Au milieu de l'après-midi, petite collation pour ceux qui le désirent. A 17 heures, catéchisme ou chant liturgique pour tous, puis les vêpres en commun, sans solennité les jours ordinaires. Ensuite, lecture en commun dans celles des oeuvres des Pères qui sont traduites en ukrainien: le Métropolitain en a fait plusieurs, tirées des écrits de saint Basile. Parfois l'higoumène fait à la place une catéchèse. Le souper est à 6 h. 30, un peu moins abondant que le dîner. On y lit comme à midi, puis on termine en silence. Le soir, Apodipnon ou Complies, suivie d'un *moleben* ou office occasionnel en l'honneur de la sainte Vierge ou d'un Saint. Puis, examen de conscience et lecture des points de méditation pour le lendemain. Chacun est alors libre de se retirer ou de rester à prier à l'église selon sa dévotion. A 21 heures, extinction des feux.

Le dimanche, le temps libre est occupé par des lectures privées. A 17 heures, conférence, dans laquelle chacun, parmi les plus âgés, doit dire quelque chose pour l'édification de la communauté. Le soir, vêpres solennelles, selon l'usage de Galicie emprunté évidemment aux Latins.

Tel est l'ordre de la journée. Comme on le voit, elle se passe presque entièrement en silence. On ne parle jamais au réfectoire, même s'il y a des hôtes. Chaque année, retraite de plusieurs jours comme dans toutes les communautés.

* * *

A la veille de la seconde guerre mondiale, les Studites étaient 196, dont 19 hiéromoines, 11 hiérodiaques, 82 moines du petit habit, 41 archaïques rassophores et 43 novices, trois monastères de plein exercice, cinq maisons filiales et trois stations missionnaires. Celles de Podlachie, Schitska et Zablotje, furent abandonnées en 1938, après la mort de Mgr. Henryk Przewdziecki, évêque de Siedlce, car son auxiliaire Mgr. Ceslas Sokolowski, dont l'administration se prolongea jusqu'en 1946, comprenait l'Union tout à fait à la façon polonaise, comme un état transitoire, pour que les anciens orthodoxes pussent plus facilement devenir Latins. Non seulement une telle Union n'avait aucune chance de succès, mais elle était fortement entachée d'éléments politico-nationaux et compromettrait ainsi l'idée d'une vraie Union, purement religieuse. En conscience on ne pouvait y participer. La mission de Chutory Merlynski, en Polésie, dans le diocèse latin de Pinsk, fut conservée, parce que l'évêque Mgr. Casimir Bukraba se montrait plus compréhensif. Jusqu'aux vacances de 1939, on put avoir les humanistes à Uniov et quelques étudiants au Petit Séminaire de Léopol et au cours de théologie.

Le 1^{er} septembre 1939 éclata comme un coup de foudre la guerre germano-polonaise, et dix-sept jours après, sous prétexte de protéger les Ukrainiens, les Soviétiques occupèrent la Galicie Orientale, la Volhynie, la Polésie et la Biélorussie. Par crainte d'une persécution sanglante, quelques moines quittèrent le monastère, sans intention d'abandonner le monachisme. Les uns rentrèrent dans leur famille, d'autres passèrent d'une manière légale en Allemagne, quand les hitlériens faisaient quitter le territoire soviétique à leurs nationaux, ou même d'une manière clandestine. On en profita pour envoyer deux étudiants en théologie à Prague, où ils furent reçus à l'internat du Séminaire allemand de cette ville.

En décembre 1939, les Soviétiques proclamèrent sur les territoires nouvellement acquis la confiscation de tous les biens monastiques, immeubles, biens fonds, ainsi que de leur bétail. Le décret fut mis immédiatement à exécution: ce fut le signal d'une nouvelle dispersion de moines, faute de moyens d'existence. Dix hiéromoines allèrent des-

servir les paroisses, pour la plupart des filiales dont les fidèles demandaient depuis longtemps à avoir leurs propres curés. Ordinairement chacun prenait avec lui un ou deux confrères. A Uniov il en resta une vingtaine, comme ouvriers d'une tannerie et comme tisserands. Les autorités soviétiques y installaient des Juifs comme directeurs et employés, mais ces Juifs n'étaient pas hostiles à la religion et laissaient aux moines la liberté d'accomplir dans un certain degré leurs obligations monastiques. Un seul hiéromoine resta attaché à l'église de la Laure avec un autre comme vicaire. L'orphelinat passa aux mains d'un directeur soviétique et les orphelins se dispersèrent. On y rassembla alors un amalgame de garçons et de filles, Ukrainiens, Polonais, Juifs, et peu après on les transporta tous au couvent des Basiliennes à Slovita. A Léopol, les deux monastères ne furent pas non plus totalement dispersés. La Laure de St. Jean Baptiste servit de terrain d'exploitation pour l'armée rouge, puis pour le syndicat des restaurants de Léopol, et un certain nombre de moines y travaillaient comme ouvriers, menant encore en cachette un reste de vie commune, avec un hiéromoine pour supérieur. L'orphelinat qui y était annexé fut dissous. Les deux maisons du Stoudion furent changées en hopitaux; la bibliothèque resta comme telle, mais beaucoup d'ouvrages furent volés et les catalogues détruits. Les moines se réfugièrent dans les bâtiments qui entouraient la cathédrale. Quelques-uns trouvèrent à exercer dans l'hôpital soviétique un travail d'ouvriers subalternes ou d'employés de comptabilité. Cet hôpital était sous la direction d'une Juive de Moscou, très hostile à tout ce qui lui semblait ukrainien ou religieux. La chapelle starovère put être sauvée, car on y apposa les scellés comme étant une oeuvre d'art.

La Laure de Zarvanica et sa ferme furent changées en kolkhose, mais quelques moines purent y rester comme ouvriers. L'église devait être démolie, mais on n'eut pas le temps d'y procéder. Les deux petits monastères de Podlute-Perhinsko et de Dora purent mieux continuer leur vie monastique et même garder leurs propriétés: vu leur position isolée dans les Carpathes, les Soviets ne les inquiétèrent que peu. Celui de Florynka était dans la partie de la Galicie orientale qui ne fut pas occupée par les Rouges et dut à cette circonstance de pouvoir rester intact avec six moines.

Cette situation dura autant que l'occupation russe, c'est à dire jusqu'à juillet 1941. On profita alors de ce délai pour reprendre partout la vie religieuse. Les autorités allemandes n'empêchèrent pas de reprendre possession de fait des propriétés confisquées, tout en réservant la question de droit. Les paysans, organisés en Soviets locaux, ne s'y opposèrent nullement, sachant bien que ces propriétés n'étaient pas réellement à eux. On tenta de reprendre aussi le Stoudion de Léopol, mais l'hôpital ne voulait pas évacuer les lieux: à la fin de 1942 la question n'était pas encore réglée. A la même date, malgré les départs en

Allemagne, on comptait encore pour toute la Congrégation 117 moines de toutes les catégories. Sur les 26 hiéromoines, deux travaillaient à Cracovie dans le bureau des subdides pour le clergé ruthène, les autres étaient dispersés dans les paroisses. Il était difficile de les faire revenir de suite, car les maisons, appauvries, n'étaient plus en état d'avoir un nombreux personnel, et les fidèles s'opposaient par tous les moyens à leur départ, vu qu'ils n'avaient pas d'espoir d'obtenir un autre prêtre et ne voulaient pas retomber dans la condition de paroisses filiales desservies par le curé de l'église mère. La discipline avait dû être de beaucoup relâchée, vu la dispersion. La clôture se réduisait presque à la seule cellule et au réfectoire. On eut du mal à reprendre l'observance du voeu de pauvreté, car ceux qui travaillaient au dehors avaient été payés; pour les uns c'était une nécessité, pour d'autres une tentation d'être libres et plus à leur aise. C'était un commencement d'idiorhythmie à la mode de certains couvents de l'Atchos: on finit par réussir à l'enrayer. La célébration de l'office put aussi être reprise graduellement.

Somme toute, l'ensemble des moines manifestait un sincère désir de reprendre l'observance régulière. Des novices continuaient à se présenter mais on hésitait à les recevoir, car un rassemblement de jeunes gens aurait pu être emporté par une rafale de réquisitions pour les travaux forcés. On n'en accepta que six, que l'on mettait individuellement sous la direction de quelques anciens. D'ailleurs, une partie de la jeunesse avait été enrôlée de force dans l'armée rouge, un très grand nombre avaient été obligés d'aller en Allemagne comme ouvriers, et la mort avait fait aussi beaucoup de victimes à cause d'incidents malheureux. C'était la situation qui régnait partout dans les parties de l'Europe occupées par les Allemands.

Malgré cela, on pensait à reprendre les études en vue de l'avenir. A Uniov on put organiser un petit cours de théologie; pendant cette occupation allemande, beaucoup de moines profitèrent de l'occasion pour suivre des cours techniques spéciaux ou passer l'examen de la septième classe de l'école normale, ce qui équivalait aux classes inférieures de l'école moyenne. On avait repris aussi en partie les orphelinats et l'enseignement des métiers, et même l'école d'iconographie religieuse. On envisageait pour 1943 l'ouverture, à la Laure St. Jean de Léopol, d'une école de chant liturgique.

* * *

Tout cela fut interrompu en octobre 1944, lors de la seconde invasion soviétique, et cette fois ce fut la ruine.

La dernière lettre que je reçus du Père Clément est du 10 mai 1943. Comme la Galicie orientale ne fut entièrement conquise par l'armée rouge qu'en octobre 1944, il est impossible qu'il ait été arrêté avant

cette date, il le fut probablement vers la fin de novembre, sous l'inculpation d'avoir donné asile dans son monastère à des partisans qui luttaient contre les Bolchéviks. Il fut interné à Vladimir sur la Kliazma et y resta jusqu'au dimanche des Rameaux de 1950, donc le 20 mars selon le calendrier julien. Il aurait subi un double procès, d'abord à Kiev, ensuite à Poltava. On ignore quelle fut la sentence, mais ce dut être l'internement à vie, car il est certain qu'il mourut en prison: peut-être au camp de concentration de Vorkuta, au nord de l'Oural. La date précise est incertaine: ce fut entre les années 1950 et 1952. Un colonel russe, Bezsonov, libéré en 1955 par les Soviétiques, put être interrogé à Berlin par le Père Vladimir Dlusskij, l'un des anciens du Séminaire de Lille. Bezsonov raconta divers épisodes de sa captivité qu'il avait partagée avec le Père Clément, épisodes malheureusement assez incertains au point de vue de la chronologie. Il fut d'abord enfermé avec des athées dont il eut beaucoup à souffrir, mais lui et Bezsonov s'entendaient très bien. Quand ils ne voulaient pas être compris, ils parlaient ensemble en ukrainien. Le Père Clément ne se plaignait pas de ses juges et disait avoir été traité avec ménagement. A l'automne de 1949, ils étaient tous deux dans une cellule très humide et froide située dans le coin de l'étage inférieur. Quand le froid devint insupportable, on les transféra au deuxième étage dans une cellule plus chaude et où il y avait un peu plus de lumière. Le soir ils avaient régulièrement la visite d'une souris à laquelle ils donnaient sa pitance, ainsi que de deux mouches qui vivaient près du calorifère: épisode touchant qui rappelle une page de Silvio Pellico. Les facultés intellectuelles du Père étaient restées entières, mais il était atteint de la cataracte et ne pouvait presque pas lire. Ses jambes s'étaient aussi enflées à cause de l'humidité de la prison et il devait les tenir enveloppées dans des *portjanki* ou espèce de longues bandes de flanelle. Il tenait à aller vider lui-même le baquet appelé *paràcha*, qui se trouve dans toutes les prisons et sert de lieux d'aisance. Une fois, il fit une chute et se contusionna sérieusement à la jambe. Lorsqu'il voulait prier, il s'asseyait sur le lit et tenait sa tête dans ses mains pour ne pas être dérangé. Le colonel Bezsonov avait gardé de lui un excellent souvenir, admirant son érudition historique, sa bonne humeur et même sa jovialité.

On ne sait ce qu'il advint des monastères et des moines. L'un d'eux, Romain Khomyn, fut certainement fusillé, on dit en 1939, donc par les Allemands très probablement. Des autres on ne sait rien, sauf de douze qui avaient pu se réfugier en Allemagne. Le Père Clément avait eu le temps de désigner l'un d'eux, qui était sujet allemand, comme leur supérieur. C'est ainsi qu'ils purent se retirer dans une maison privée avec une ferme, au village de Buke près Altenbeken, au diocèse de Paderborn. Le 25 avril 1949, dix d'entre eux reçurent l'hospitalité au monastère de Chevetogne en Belgique, en attendant de pouvoir passer au Canada: il y avait parmi eux trois hiéromoines, un hiérodiacre, un

stavrophore et cinq rassophores. Les deux autres étaient restés en Allemagne; il y avait aussi deux étudiants au Russicum de Rome. C'est tout ce qui reste aujourd'hui de la Congrégation studite: ils sont à Woodstock dans l'Ontario, où le Gouvernement leur a concédé une propriété de quatre cents hectares. Il faut espérer contre toute espérance: si le Métropolitite a vraiment fait une prédiction lorsqu'il me dit un jour que les Russes reviendraient en Galicie, alors que rien ne le laissait prévoir, et que les Studites traverseraient la guerre future comme ils avaient traversé la première, c'est de là que viendra la renaissance.

IX.

Le Métropolitain et la formation des rameaux orientaux dans les Ordres latins

L'un des grands mérites du Métropolitain André, et non le moindre, est d'avoir eu une part importante à la solution d'une question qui préoccupait nombre de bons esprits depuis la fin du XVI^e siècle et même avant cette date: la formation de rameaux de rite oriental dans les Ordres latins. Comme je vais le dire, un essai imparfait avait été tenté dès le Moyen Age; quand on avait voulu le perfectionner, les préjugés qui étaient encore tenaces au XVIII^e siècle, peut-être aussi certaines théories théologiques, avaient rendu vains tous les efforts. Il fallut attendre le pontificat de Grégoire XVI, qui donna un grand essor aux missions, pour voir une première manifestation, au moins en principe, car pratiquement rien ne se fit. Les concessions individuelles se multiplièrent, mais on n'aboutit à une première réalisation que sous Léon XIII. Aujourd'hui, un pareil procédé n'excite plus aucun étonnement et on peut dire qu'il est entré dans la pratique; il resterait encore de nos jours certaines choses à bien déterminer, mais on y arrivera avec le temps. Je ne crains pas d'affirmer que ce fut Kyr André qui y eut la plus grande part, bien que tel ou tel détail de son action ne soit pas encore connu et ne le sera que lorsque toutes les archives pourront être consultées librement.

* * *

Il faut commencer, avant d'énumérer les tentatives plus ou moins heureuses de former dans un Ordre ou une Congrégation latins une branche de rite oriental, par éliminer certains faits qui, au premier abord, semblent rentrer dans cette préoccupation, et aussi certaines concessions purement individuelles qui n'y tendaient nullement, bien qu'elles eussent pu y conduire. Il est naturel, en effet, qu'une entreprise de ce genre doive commencer par quelques individus, mais le but visé n'était nullement celui dont je traite ici.

Un premier essai, qui montre bien à la fois tout ce que l'on pouvait attendre d'une adaptation des institutions de l'Occident à la vie

orientale et les erreurs de conduite qui gâtèrent tout, eut lieu dans l'Arménie orientale dans la première moitié du XVI^e siècle. La sainteté de vie de Barthélémy le Petit, Dominicain de Bologne, attira l'attention d'un certain nombre de moines arméniens qui se mirent sous sa conduite. L'un d'eux, Channès ou Jean, aradchenord ou archimandrite du couvent de Qerna, adopta la législation de l'Ordre de saint Dominique, c'est à dire la Règle de saint Augustin et les Constitutions de l'Ordre, et fonda ainsi la branche dite des Frères Uniteurs, qu'Innocent VI approuva en 1356. Le nombre de leurs couvents s'éleva jusqu'à cinquante, et ils groupèrent sous leur direction quelque 20.000 fidèles, peut-être plus, qu'ils avaient ramenés de l'hérésie monophysite. Non contents de prêcher, ils traduisirent en arménien nombre d'ouvrages de théologie occidentale, mais ils s'aliénèrent complètement le clergé national quand ils en vinrent à nier la validité de ses ordinations, à introduire quantité d'usages latins, et à finir par adopter toute la liturgie dominicaine, bien que traduite en arménien. On ne les appela plus que Franco-Arméniens ou les Arméno-Latins. Ils furent en butte à toute sorte de persécutions; le nombre de leurs couvents et celui de leurs fidèles diminua rapidement. Ils se maintinrent cependant jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, et à cette époque la Propagande imprimait encore à leur usage une édition du Missel et du Bréviaire de l'Ordre, toutes deux entièrement en arménien. Ils finirent par disparaître entièrement et par se fondre dans l'Ordre. Il ne reste plus aujourd'hui d'eux que le souvenir et quelques descendants de leurs fidèles; à Smyrne, par exemple, la famille Missir. Ce rameau de l'Ordre n'avait donc plus d'oriental que la langue.

Une autre tentative, qui se rattache elle aussi à l'Ordre de saint Dominique, est celle des Dominicains ruthènes, organisés par Clément VIII en couvents distincts, principalement dans la Russie Rouge, la Galicie orientale d'aujourd'hui, sous le vocable de saint Hyacinthe, le célèbre propagateur de l'Ordre dans le Nord (1185-1257), et cela à la suite de la conclusion de l'Union ruthène en 1595. Le métropolite Hypace Potiej (1600-1613) comptait beaucoup sur eux pour aider à propager l'Union, bien qu'ils fussent de rite latin et de langue liturgique latine. En 1612, à la suite de protestations réitérées des Polonais, le privilège d'une province séparée leur fut retiré; on les réunit en trois ou quatre couvents, et le métropolite eut beau insister pour qu'on les rétablît dans leur état primitif, ils disparurent eux aussi sans avoir rien pu faire de durable. Ce n'était que des Ruthènes qui s'étaient laissé latiniser complètement, et non une branche orientale de l'Ordre.

Les idées étaient loin d'être mûres. Depuis 1550 environ, un mouvement de réforme passait sur la Ruthénie. Le plus ardent fauteur était un grand orateur polonais, le Jésuite Pierre Skarga (1536-1612), dont le livre *De l'unité de l'église*, publié en 1577, fit une telle impression que les plus entêtés partisans de la séparation d'avec Rome en détrui-

sirent systématiquement tous les exemplaires qu'ils purent atteindre. Il y avait aussi des exagérations regrettables: pour Skarga, parmi les grands obstacles à l'Union, il y a l'ordination des gens mariés et la langue liturgique staroslave. Il promet cependant qu'en cas d'Union, le rite oriental serait conservé. Son confrère en religion, le non moins célèbre Antonio Possevino (1533-1611), négociateur de la trêve de Yam Zapolski entre Ivan IV de Moscou et le roi de Pologne Stéphane Bathory (1582), reconnaît expressément, dans une lettre de 1583 demeurée inédite, qu'on ne peut faire quoi que ce soit sans le rite oriental, « jusqu'à ce que l'on puisse enterrer avec honneur cette synagogue ». Plus tard, en 1603, dans une sorte d'encyclopédie destinée aux missionnaires, sa pensée semble avoir évolué: dans les missions auprès des Grecs, on ne doit absolument pas employer ceux qui, après avoir professé le rite oriental, sont devenus Latins.

* * *

Le premier qui ait eu une idée de la question, encore que sous une forme temporaire, est Ivan Rutskyj, devenu par la suite le métropolitain Joseph, de son vrai nom Ivan Velamin, né à Ruta près de Nowogrodeck, d'où son surnom de Rutskyj, en 1573. Son père et sa mère étaient calvinistes et tenaient fortement à leur hérésie. Cependant, on ne sait pour quel motif, ce fut un prêtre ruthène qui le baptisa et le confirma, selon l'usage du rite byzantin. La famille était noble, comme tant d'autres en Pologne, et assez aisée. Il étudia à Vilna, puis à Prague où il se fit catholique, mais de rite latin, ensuite à Würzbourg et finalement à Rome, où un Jésuite lithuanien lui ouvrit les portes du Collège Grec. Apprenant qu'il devait faire le serment d'observer durant toute sa vie le rite « grec », comme on disait alors, il s'y refusa et ne céda que sur un ordre exprès de Clément VIII: exemple bien rare d'une telle obligation imposée par un Pape, mais on prévoyait déjà qu'étant donnés ses vertus et ses talents, il pourrait rendre de grands services à l'Eglise ruthène et à l'Union. Son serment l'effraya, et il était retourné à Rome pour en demander et obtenir dispense, lorsqu'une suite d'événements mystérieux, dans lesquels il est impossible de ne pas voir l'intervention de la Providence, le firent changer d'idée, et il alla se faire moine au couvent de la Sainte Trinité de Vilna, où était déjà celui qui devait être un jour saint Josaphat Kuntsevyc, archevêque de Polotsk et martyr (77).

Etant encore au Collège Grec, Rutskyj songeait aux moyens de réformer les moines ruthènes. N'ayant connu en fait d'Ordres religieux latins que les Jésuites et les Carmes, persuadé qu'on ne pourrait arriver à cette réforme qu'avec le secours de l'un ou l'autre de ces Ordres, il composa dès 1600 une dissertation dans ce sens écrite en langue ruthène et traduite bientôt en latin. Cette dissertation est anonyme, mais

un manuscrit atteste qu'elle est bien de lui, et d'ailleurs le style, les idées sont les siens. Il la remit à un religieux carme, Diego Sanchez d'Avila, plus connu sous son nom de religion de Thomas de Jésus (1568-1626), auteur d'une compilation dans le genre de celle de Possevino intitulée *De procuranda salute omnium gentium* qui parut à Anvers en 1613 (78). Il désigne l'auteur anonyme par ces mots: « Vir quidam Ruthenus gravissimus ». Rutskyj n'avait alors que vingt sept ans, mais il était d'une maturité bien au dessus de son âge et Thomas de Jésus a dû le connaître entre 1596 et 1600, alors qu'il était élève au Collège Grec. Cette compilation fut très lue au cours des XVII^e-XVIII^e siècles, à cause des renseignements qu'elle contient sur des matières encore peu connues à cette époque.

Rutskyj commence par donner les raisons de l'insuccès rencontré jusque là par ceux qui entreprenaient de ramener à l'Eglise les dissidents de rite oriental et particulièrement les Ruthènes: ils ne savaient pas « s'accomoder à la nature et à l'intelligence de ceux qu'ils s'efforçaient de convertir, et, au moins au commencement, se conformer à leurs usages en tout ce qui ne répugne pas essentiellement au salut éternel; ensuite... ils manquaient de persévérance ». Il développe alors le premier point: « Ils ont tenté de les éloigner de leur rite, sinon en paroles, du moins en actions, en exaltant le rite romain dans lequel ils célébraient, et en conséquence en rabaissant le rite des Grecs, afin de les attirer petit à petit, eux et leurs enfants, au rite romain: ces gens, naturellement entichés de leur rite et ayant pour lui un amour très fort, ne pouvaient supporter cela ». Puis il propose le remède: « que l'on ait un, deux ou plusieurs Ordres de bonne observance, qui pourraient, par concession du Siège Apostolique, célébrer en rite ruthène, en éliminant cependant toutes les erreurs et les superstitions, s'il s'en trouve, qui par suite de la négligence ou de l'ignorance des prêtres eux-mêmes s'y sont introduites jusqu'ici, et en ramenant tout à son principe et à son origine ». Il y a cependant une restriction, qui montre bien comment les préférences de Rutskyj à cette époque, et par suite de Thomas de Jésus, étaient pour le rite latin: « Ils devraient avoir la faculté de célébrer selon le rite romain, sous prétexte que les Ruthènes et les Grecs ne peuvent célébrer en voyage, parcequ'ils n'ont ni encens, ni ce qui est requis par le rite ruthène pour la Messe: ils introduiraient ainsi peu à peu le rite romain, ou du moins obtiendraient que les Ruthènes ne l'aient pas en horreur comme aujourd'hui ».

Moine en 1607, archimandrite de la Sainte Trinité de Vilna en 1609, évêque de Halyc en 1612, métropolitain de Kiev en 1614, Rutskyj avait compris que sans le maintien du rite oriental on ne pouvait rien faire de sérieux. Avec l'aide de saint Josaphat, il s'était mis à renouveler son Ordre par des vocations nouvelles, mais il avait besoin d'une véritable équipe de formateurs. En 1623, il demanda à la Propagande, de récente institution, quatre religieux carmes qui seraient passés dans les rangs

des Basiliens durant tout le temps nécessaire pour parfaire la réforme et revenir ensuite à leur Ordre et à leur rite. L'affaire fut discutée dans deux assemblées de la Congrégation, la seconde fois en présence d'Urban VIII lui-même. Rutskyj reçut pleine satisfaction, et la décision fut communiquée au Général des Carmes. Cependant, rien ne se fit, et qui pis est, on en perdit tout souvenir. Peut-être ce fut-il à cause de la difficulté de trouver quatre religieux connaissant la langue ruthène et disposés à changer au moins temporairement de rite. Ne pouvant obtenir des Carmes, il était impossible à Rutskyj d'avoir des Jésuites: en effet, la première Congrégation générale de la Compagnie, tenue en 1558, avait décidé que l'on y suivrait exclusivement le rite romain, évidemment dans un but d'uniformité à une époque où régnait encore dans l'Eglise latine une grande variété: la bulle de saint Pie V *Quod a nobis*, qui mit fin à cette situation en supprimant tous les rites qui n'avaient pas une existence d'au moins deux cents ans, ainsi que le Bréviaire imaginé par le cardinal Quignonez en 1535 est du 9 juillet 1568. La décision de cette première Congrégation générale fut ensuite renouvelée par la neuvième, en 1649-1650, à la veille de toutes les innovations liturgiques faites en France, surtout au XVIII^e siècle, sous l'influence combinée du gallicanisme et du jansénisme. Elle est restée une loi absolue de la Compagnie jusqu'à la 24^e Congrégation générale, tenue en 1924, dont l'un des inspirateurs fut, comme on le verra, le Métropolitain André Szeptyckyj. Rutskyj se borna à continuer ce qu'il avait déjà commencé lors du premier Chapitre général des Basiliens réformés, tenu dans son château patrimonial de Ruta en juillet 1617: copier de plus en plus les Constitutions des Jésuites. Ce mouvement continua après lui: le dernier Chapitre législatif, celui de Torokany en 1780, n'est guère qu'une abréviation de *l'Institutum Societatis Iesu*.

Rutskyj avait-il réellement l'intention de former une branche orientale des Carmes? Il semble bien que non, puisqu'il prévoyait que les religieux passés au rite oriental pourraient revenir un jour à leur Ordre et à leur rite primitifs. C'était un progrès sur l'institution des Frères Uniteurs arméniens, mais ce n'était pas encore, malgré certaines expressions ambiguës, un rameau proprement dit comme celui qui fut imaginé plus tard.

* * *

Une occasion magnifique se présenta pourtant tout au début du XVIII^e siècle, mais ce furent des préjugés que l'on trouverait aujourd'hui ridicules qui la firent manquer.

Depuis le début du dernier quart du XVII^e siècle, les Roumains de Transylvanie, alors soumis à la couronne de Hongrie, très travaillés par la propagande calviniste, mais bien conseillés par les Jésuites, inclinaient vers l'Union avec Rome, qui fut de fait proclamée une première fois en 1697 et renouvelée plus solennellement en 1700. Le Pape

Clément XI Albani (1700-1721), qui était d'origine albanaise vraie ou supposée, s'intéressait beaucoup aux choses de l'Orient grec. Dès le début de son pontificat, il demanda aux personnes qu'il jugeait le mieux informées des rapports sur ce que l'on pourrait faire en faveur des Grecs. L'une d'elles était le Crétois Nicolas Commène Papadopoli, alors professeur à Padoue et déjà célèbre. Il demandait formellement que les missionnaires à envoyer fussent passés préalablement au rite oriental, et les meilleurs, selon lui, étaient les Jésuites: il démontrait tout au long que ce ne serait pas une chose tellement extraordinaire que de les voir embrasser le rite byzantin. A la même époque le cardinal Léopold Kollonich, archevêque d'Esztergom et Primat de Hongrie, très zélé pour l'Union des Roumains, eut l'idée de demander officiellement à Rome, en 1701, l'autorisation pour les Jésuites employés à la mission roumaine, de passer au rite oriental. Enfin, un autre des personnages consultés était un Basilien d'Italie, Giovanni Stai, et il était du même avis. Clément XI remit la demande de Kollonich à la Propagande, et, comme la chose traînait, il la prit en mains sur une nouvelle requête du cardinal.

La difficulté que l'on entrevoyait était celle-ci: est-il possible qu'un prêtre qui a reçu l'ordination dans le rite latin puisse l'abandonner pour suivre le rite oriental, et, une fois ce passage effectué, retourner un jour au rite latin, lorsque l'âge du repos et de la retraite serait venu? Telle était en effet la conception que se faisait Kollonich. Il envoya expressément à Rome, pour traiter l'affaire, le Recteur du collège des Jésuites à Vienne, le Père Gabriel Hevenesi, un Hongrois. Celui-ci se fit aider d'un de ses confrères, Lorenzo Lucchesini, préfet des études au Collège Grec. Tous deux présentèrent successivement sept mémoires, au fur et à mesure que les difficultés se précisaient.

On ne saurait se faire aujourd'hui une idée de ces difficultés. Depuis le XVI^e siècle, il était resté de tradition à Rome que bien des affaires des Grecs devaient être traitées par l'Inquisition, comme suspectes de schisme. Même après l'institution de la Congrégation de la Propagande en 1622, c'était toujours au Saint Office que l'on recourait chaque fois qu'il s'agissait d'examiner une profession de foi ou une question touchant les rites, à cause de la relation intime que les rites ont avec la foi. Or, non seulement ce tribunal était connu pour la rigidité de ses principes, mais si bien des gens se plaignaient déjà que la Propagande manquât souvent d'hommes compétents dans ces questions si spéciales pour qui n'a reçu qu'une formation toute latine et purement scolastique, c'était vrai à plus forte raison pour les consultants et les cardinaux du Saint Office. La réponse de celui-ci fut négative: les motifs allégués étaient que l'on avait bien des exemples de passage ou d'assimilation, pour employer une expression moderne, du rite oriental au rite latin — et il n'y en avait en effet que trop — mais aucun dans le cas contraire; qu'une telle concession serait directement op-

posée aux prescriptions tant des Conciles généraux que des Papes eux-mêmes, et qu'enfin elle servirait peut-être de prétexte aux dissidents pour s'entêter dans leur erreur, à savoir que l'Eucharistie consacrée sous l'espèce azyme n'était pas valide, puisqu'on verrait des prêtres employant l'azyme l'abandonner pour user du pain fermenté. Il ne restait plus qu'une solution: faire appel à des missionnaires du rite oriental, mais on n'en avait pas, ou on n'en avait qu'un nombre très insuffisant.

Kollonich ne se découragea pas, et revint à la charge en 1705, en demandant simplement l'usage temporaire du rite oriental durant le séjour des missionnaires parmi les populations de ce rite. Il citait l'exemple du monastère basilien de Grottaferrata, dont les religieux, disait-il célébraient la Messe romaine avec des ornements latins, mais traduite en grec, et avaient de plus la permission de la dire en rite byzantin. Ce n'était pas tout à fait exact: jamais les moines de Grottaferrata n'ont traduit la Messe romaine en grec, mais il est vrai qu'à cette époque, ils employaient l'hostie azyme et les ornements latins, et qu'ils changeaient de rite en même temps que de couvent. Le mémoire du Père Gabriel Hevenesi fut repris et remanié par son confrère le Père Hans Galdenbland, et on satisfit aux exigences du Saint Office sur le point des précédents en citant quantité d'exemples de concessions analogues ou jugées telles, dont une seule catégorie, était probante: celle des Latins qui, en vertu du privilège concédé par Paul V aux Basiliens ruthènes, entraient dans leur Ordre pour toute la vie, dans l'unique dessein d'embrasser l'état religieux, et par le fait même de leur profession passaient pour toujours au rite oriental. On ne trouve pas mention du privilège si remarquable accordé aux Carmes du temps de Rutzkyj: il est singulier qu'on n'en eût gardé aucun souvenir, et la Propagande n'avait pas été consultée, puisque toute l'affaire avait été remise à la juridiction supérieure du Saint Office. Malgré l'avis favorable du Général des Basiliens de la Congrégation italo-espagnole et du Préfet de la Propagande, la réponse fut encore négative, et le seul motif allégué fut celui-ci: « *Deductas rationes non probare* ». Clément XI n'osa pas passer outre. Il aurait voulu que Kollonich revînt de nouveau à la charge, mais le Primat préféra s'abstenir.

Ce n'étaient pas les arguments qui ne valaient rien, il n'y en avait que trop, dont le premier était la nécessité du salut des âmes. C'était toute la mentalité de l'époque qui était défectueuse. On s'en aperçoit lorsqu'on lit la lettre du Père Hans Galdenblad au cardinal Kollonich, écrite le 15 mai 1706, au sortir de l'audience où Clément XI s'était laissé entraîner à lui énumérer toutes les raisons des douze cardinaux Inquisiteurs généraux: on pouvait se servir de missionnaires grecs catholiques, donc on n'avait pas besoin d'appeler des Latins; les Latins se scandaliseraient lorsqu'ils verraient que l'on abandonnait leur rite; les Grecs mépriseraient davantage le rite latin, lorsqu'ils verraient

que les Latins eux-mêmes l'abandonnaient; enfin, passer au rite oriental pour ramener les dissidents, ce serait la même chose que d'embrasser la loi mosaïque pour convertir des Juifs! C'était bien la mentalité du XVIII^e siècle, si entiché de présences, de supériorités ou d'infériorités comme de noblesse ou de roture. Benoît XIV, le grand défenseur des rites orientaux en Orient, n'allait-il pas proclamer par deux fois (79), que le rite grec est inférieur au rite latin, parceque celui-ci est le rite de l'Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises? En vain le Recteur du Collège Romain, devenu plus tard le saint et savant cardinal Giambattista Tolomei, reprenait-il en 1706 l'idée de Kollonich en proposant d'adjoindre à la Compagnie de Jésus une branche de rite oriental, idée qu'il eût peut-être proposée à Benoît XIV s'il eût vécu jusqu'à son pontificat, mais il mourut en 1726. Petit à petit se formait entre le rite latin et l'Eglise orientale, cette législation restrictive à l'excès, que Mgr. de Ropp caractérisait en 1920 du nom significatif de « muraille chinoise » et dont il espérait contrebalancer les effets, par sa théorie du biritualisme. Si l'Inquisition permit, à Ioan Pataki, promu à l'évêché roumain nouvellement fondé de Fagaras, de passer en 1721, du rite latin dans lequel il avait été ordonné au rite byzantin, ce fut parceque ce même Pataki était né de parents dissidents et avait été baptisé en rite oriental. Il a fallu attendre le temps de Pie IX pour que l'égalité de tous les rites fût proclamée et que le rite oriental ne fût plus considéré officiellement comme un rite inférieur. De cette mentalité étroite du XVIII^e siècle dérivent, comme je l'ai montré dans un chapitre précédent, les restrictions humiliantes de l'*Etsi pastoralis* et de l'*Ea semper*.

Cette mentalité était même plus ancienne. Sous Urbain VIII, on avait entrepris une révision et une correction de l'Euchologe grec, dénoncé jadis par Philippe II d'Espagne, sur les rapports des évêques du royaume de Naples dont un certain nombre étaient Espagnols, comme rempli d'erreurs. Sur l'ordre de la Propagande, on tint à ce sujet, de 1636 à 1645, quatre-vingt-deux Congrégations de cardinaux et de théologiens dont les procès-verbaux se trouvent dans différents volumes des Actes de la Propagande. Rien que pour les ordinations, on tint vingt trois Congrégations, et on arriva à des conclusions effrayantes: les Grecs doivent conférer quatre Ordres mineurs comme les Latins, et se servir pour cela d'une traduction du Pontifical romain, introduire la porrection des instruments et des formules indicatives et non seulement déprécatives; les ordinations des Grecs sont nulles ou du moins douteuses, et il faut attendre qu'un Patriarche de Constantinople se fasse catholique pour pouvoir réordonner tout son clergé, etc.: on n'avait pas pu s'entendre sur ce qui constitue la forme du sacrement de l'Ordre. Finalement Innocent X annula tout le travail et rien ne fut conclu, mais sous Benoît XIV les rites des ordinations n'of-

friront plus aucune difficulté, et les corrections à tout le livre ne furent pas plus de trois ou quatre.

Si l'on veut une preuve de la persistance de la méfiance pour tout ce qui était grec, on n'a qu'à considérer les termes du Bref *Statim responsum* de Pie VI, en date du 30 novembre 1776, adressé à Marie Thérèse, qui avait demandé l'érection en Hongrie de quatre nouveaux évêchés, deux latins et deux « grecs », comme on disait alors. Les deux sièges latins sont accordés de suite, mais les deux « grecs » refusés, parce que les « Grecs », qu'ils soient Roumains ou Slaves, sont une race perfide, qui promet beaucoup et ne tient rien, de sorte que, tandis que l'on espère s'en servir pour ramener les dissidents, ils sont les premiers à faire défection. Il est vrai que, l'impératrice ayant insisté, les deux évêchés — celui de Krizevci pour les Serbo-Croates et celui d'Oradea Mare pour les Roumains — furent accordés quelques mois plus tard, mais Pie VI avait trouvé, pour rédiger son Bref, un parfait interprète de la méfiance et du mépris qui régnaient alors (80).

* * *

Il fallait donc que la mentalité changeât, et en premier lieu que fût résolue une question préliminaire. Le fait de commencer à célébrer en rite oriental entraîne-t-il un changement de rite définitif et irrévocable, ou celui qui a obtenu cette faveur peut-il revenir à son ancien rite? Cette dernière solution était celle de Rutskyj et aussi de Kollonich deuxième manière, car la première fois il semble bien qu'il ait envisagé un changement définitif et irrévocable. En tout cas, dans l'un et l'autre cas il avait été débouté de sa demande. Toujours est-il que l'incertitude sur ce point dura longtemps et n'a complètement cessé que de nos jours. Il est admis aujourd'hui que, sauf dans le cas où le changement de rite n'a été accordé qu'avec la clause « prorsus vetito reditu ad pristinum ritum », un second changement peut toujours être effectué, avec la permission voulue bien entendu: et vraiment on ne voit pas quelle raison pourrait s'y opposer.

Toujours est-il qu'en 1847 on constate un premier revirement. Lorsque, cette année même, Grégoire XVI nomma le Bienheureux Justin de Jacobis, Lazariste napolitain, premier Vicaire apostolique de l'Abyssinie, il lui concéda la faculté de pouvoir employer dans toutes les fonctions sacrées le rite alexandrino-éthiopien, et cela à deux reprises différentes. Cette faculté devint extensible à tous les missionnaires lazarisites depuis le 21 avril 1850, et il semble bien qu'elle ait été renouvelée aux premiers successeurs de De Jacobis au moins jus- qu'en 1870. Il est non moins certain qu'aucun, ni les Vicaires apostoliques, ni les missionnaires, n'en usa. Il fallait d'abord réunir les textes éparpillés dans des manuscrits de contenu parfois très divers, ensuite les mettre en ordre et les corriger, si besoin était, du point de vue

dogmatique, ce que De Jacobis ne put faire qu'en très petite partie. Toujours est-il que la concession fut faite et qu'elle n'entraînait pas un changement de rite perpétuel et irrévocable.

En 1860, nouveau revirement dans le sens opposé. Un mouvement vers le catholicisme, à la vérité plus politique que religieux, s'était manifesté chez les Bulgares, qui visaient avant tout à s'émanciper de la tutelle du Patriarche grec de Constantinople. Un moment on crut qu'il allait s'étendre à toute la nation. Mais il y avait une pénurie telle de prêtres vraiment instruits que Pie IX n'hésita pas à permettre à quatre religieux de la Congrégation alors purement polonaise des Résurrectionnistes, en 1863-1864, non plus seulement d'user temporairement du rite oriental, mais de l'embrasser définitivement et pour toujours. Dans la suite, trois Lazaristes, et à partir de 1883 quelques Assomptionnistes furent l'objet de la même mesure: un de ces derniers fut même ordonné prêtre dans le rite oriental.

Mais alors se posa une question délicate. Un religieux, Latin d'origine, mais ordonné en rite oriental, peut-il redevenir Latin? L'ordination peut y être un empêchement. La Propagande, sans trancher la question, prit alors pour pratique de n'accorder le changement de rite qu'à la condition qu'il serait perpétuel et irrévocable. C'est pourquoi les Assomptionnistes, vers 1900, adoptèrent comme ligne de conduite de faire ordonner à la latine même des religieux qui, quelques jours après, devaient passer au rite oriental. C'est du moins la raison que me donna un jour le Père Emmanuel Bailly, troisième Général de la Congrégation, un jour que je m'étonnais devant lui de cette manière d'agir. On ne savait pas, ajoutait-il, ce qui pourrait arriver un jour. De fait, lorsqu'éclata la première guerre mondiale, tous ses sujets qui étaient citoyens français furent rappelés sous les armes: la pratique du rite oriental leur devenait impossible ou du moins très difficile à ceux qui se trouvaient dans ce cas, et c'était celui de tous ceux qui avaient opéré le changement. On obtint rapidement la dispense nécessaire: les intéressés étaient d'ailleurs très peu nombreux.

La même question se présenta encore un peu après 1882. C'est en cette année que l'archevêque d'Alger, Mgr. Lavigerie, ouvrit à Jérusalem le Séminaire de Ste Anne, destiné aux seuls Melkites et dirigé par les Pères Blancs. Il était bien entendu que l'éducation y serait donnée en observant absolument le principe du maintien du rite oriental. L'archevêque demanda à Rome, pour ses missionnaires, la permission de célébrer eux-mêmes en rite byzantin. La Propagande répondit par la négative: on voit bien, par les termes du rescrit (81), pour quels motifs. D'abord, on considérait à cette époque le fait de célébrer en rite oriental comme un changement de rite définitif et irrévocable. Ensuite, la liturgie des Melkites est presque toute entière en arabe, et on paraît avoir craint à Rome que des missionnaires occidentaux ne pussent s'y adapter. On engagea l'archevêque à recevoir dans sa Société des

Pères Blancs des candidats de langue arabe, quitte à voir par la suite s'il convenait de leur faire embrasser le rite byzantin sous sa forme « grecque-melkite ». Ces candidats, on ne pouvait les trouver que dans les élèves mêmes de la maison, mais c'était aller à l'encontre d'une des règles fondamentales posées par l'archevêque, à savoir que, pour écarter tout soupçon d'accaparement, aucun élève ou ancien élève ne pourrait être reçu dans la Société. Les Pères s'en tirèrent en faisant appel, pour les débuts, au concours de prêtres du pays, et plus tard de leurs anciens élèves devenus prêtres. Dans la suite, ce fut la Propagande qui revint sur sa décision et invita les Supérieurs à conseiller à quelques Pères de changer de rite. Mais alors une autre difficulté se présenta: la Société des Pères Blancs est destinée en principe exclusivement à l'Afrique musulmane ou noire, et, si tout changement de rite était irrévocable, si un Père était obligé, pour une raison ou pour une autre, de quitter Se Anne, qu'irait-il faire en Afrique avec son rite oriental? Cette fois, ce fut la Société qui déclina l'invitation. Plus tard encore, entre les deux guerres mondiales, la solution fut trouvée, parceque Léon XIII avait tranché la question par la concession qu'il fit en 1897 aux Bénédictins qui dirigent le Collège Grec de Rome: le fait de célébrer en rite byzantin et même d'administrer les sacrements dans ce rite n'entraîne pas un changement perpétuel et irrévocable. Un des Pères Blancs de Ste Anne, le Père Abel Couturier, donna l'exemple: aujourd'hui, tous ceux qui savent suffisamment l'arabe en font autant, à la satisfaction générale.

J'ai voulu m'étendre sur ce point pour montrer comment fut écartée la difficulté devant laquelle s'étaient heurtés Rutzkyj et Kollo-nich, et d'autres encore. Je reprends la suite chronologique des événements qui ont préparé la solution définitive de la question de la formation de rameaux orientaux dans les Ordres latins.

* * *

Elle ne pouvait manquer d'attirer l'attention de la Commission des Eglises orientales et des commissions préparatoires au Concile du Vatican. Déjà vers 1865, le Jésuite russe Ivan Gagarin (1814-1882) l'avait traitée dans un mémoire resté inédit, que je date d'après certaines allusions du contenu, intitulé « *Sur l'utilité de l'adoption du rite grec par quelques Pères de la Compagnie* », mémoire conservé aux archives de la maison généralice à Rome et dont je possède une copie. Je le néglige parcequ'il est beaucoup moins important que celui de son confrère le P. Ivan Martynov (1821-1894) et dépend presque exclusivement de Thomas de Jésus et donc en dernière analyse de Rutzkyj. Martynov était l'un des Consultants de la Commission conciliaire, connu par plusieurs travaux, notamment par son *Annus ecclesiasticus graeco-slavicus* entrepris à la demande des Bollandistes et

imprimé par eux à Bruxelles en 1863. Son travail, rédigé en latin, est assez volumineux: il est très bien informé et on voit qu'il avait étudié à fond la question et recherché tous les documents s'y rapportant, alors inédits. Il se place à un point de vue très général et ne vise pas la seule Compagnie. Ce *Votum* fut imprimé pour être distribué aux membres de la Commission et plus tard étudié soigneusement par la Propagande. En voici l'analyse. Il y a trois systèmes de réforme. Le premier consiste à conserver le rite latin, mais à adopter une Règle orientale. Il est à condamner, car il n'a pas donné de bons résultats. Le deuxième garde, lui aussi, le rite occidental, mais il le célèbre dans une langue orientale: ce fut celui de quelques Dominicains de Constantinople au Moyen Age, des Frères Uniteurs d'Arménie et de certaines abbayes bénédictines de Moravie: il revient à peu près au premier système et comme tel est aussi à rejeter. Le troisième prend à la fois le rite et la langue des Orientaux. C'est celui qu'il faut adopter.

En effet, il se recommande par trois grands avantages. D'abord, par l'usage de la langue nationale: les populations tirent un grand profit du fait que le service divin est célébré, soit dans leur propre langue, soit dans un idiome qui s'en rapproche beaucoup et leur est facilement intelligible. Ensuite, à cause du grand attachement qu'ont toujours montré les populations orientales pour leur rite; et ici Martynov remarque que l'Eglise orientale catholique a toujours été ballotée entre deux influences: celle de l'Eglise latine qui visait à la conservation de la foi en négligeant le rite, et celle de l'Eglise orthodoxe non catholique qui voulait conserver le rite en sacrifiant la foi. Enfin, par suite de la nécessité de déraciner, chez les Orientaux, la méfiance innée pour tout ce qui est latin. Si les Pontifes romains ont tant de fois répété le principe du maintien du rite oriental, c'est parce que ce principe était souvent violé par les missionnaires. Les non-catholiques en tirent argument: tout en ne contestant pas les intentions des Papes, ils ont à opposer des faits malheureusement trop vrais qui sont l'oeuvre des mandataires des Papes, et ici Martynov cite plusieurs exemples tirés de l'histoire de l'Eglise ruthène. Vient ensuite d'autres arguments secondaires: vocation de plusieurs Orientaux à la forme de vie des Ordres latins, sans que pour cela il soit nécessaire d'enlever aux Eglises orientales leur élite; affermissement de l'Union; et surtout espérance de régénérer l'Eglise orientale par les trois choses qui lui manquent le plus: la formation de son clergé, la diffusion de la science, l'augmentation du clergé par les séminaires et les bons religieux.

Le P. Martynov énumère ensuite les exemples d'application du système qu'il préconise: le projet de Rutzkyj pour les Carmes, les Tertiaires carmes du Malabar, qui ont la Règle des Carmes, mais appartiennent au rite oriental. Il oublie cependant à propos de ceux-ci qu'ils sont une Congrégation complètement indépendante des Carmes

réformés ou non, malgré leur nom de Tertiaires: ils n'ont de carmélite que le nom, le costume et des Constitutions inspirées de celles des Carmes. Ensuite, il continue: les prêtres de la Congrégation de l'Oratoire fondée en Sicile par le P. Giorgio Guzzetta au XVIII^e siècle, composée de sujets italo-albanais célibataires, et qui déclina lorsqu'on y admit des prêtres mariés; le voeu du cardinal Tolomei, repris par le même Giorgio Guzzetta, de voir une branche de la Compagnie de Jésus suivre le rite oriental; les moines arméniens Mékhitaristes qui suivent la Règle de saint Benoît; les anciennes abbayes bénédictines de Moravie qui en réalité appartenaient au second système, et finalement les Frères Uniteurs arméniens, à propos desquels il faut faire la même remarque.

Il répondit ensuite aux objections. Il fait d'abord allusion à celles que rencontra déjà Kollonich, puis passe à d'autres plus sérieuses:

1^e La multiplicité des rites sera un obstacle dans la même maison. La réponse est que d'abord ce ne sera qu'une exception, restreinte à l'Orient asiatique, et ensuite qu'une fois les maisons orientales multipliées, il sera facile de réserver chacune à un seul rite.

2^e La difficulté pour les supérieurs de changer les religieux de maison lorsque les circonstances le demanderont. Elle ne serait réelle que dans le cas où la branche orientale ne posséderait qu'une seule maison.

3^e Les divergences psychologiques de ces éléments divers dans un même Ordre et dans une même maison. Cette objection est importante, mais elle n'est pas moindre pour les Ordres exclusivement latins, et cependant ils en viennent à bout.

4^e La difficulté tirée du costume religieux propre aux Ordres latins, dans lequel les populations orientales voient une des caractéristiques du latinisme. Martynov fait remarquer que cette difficulté n'existe pas pour les Jésuites, qui n'ont pas de costume propre, et qui de son temps portaient encore dans les pays orientaux les habits des prêtres de la région; en pratique, au Liban et en Syrie, à peu près ceux du clergé maronite. Ils ne l'ont abandonné que plus tard. Je remarque ici qu'il est facile de modifier le costume: le premier Père Blanc de Ste Anne de Jérusalem qui se décida à célébrer dans le rite byzantin des Melkites abandonna le *gandourah* et la *chéchia* arabes pour prendre le manteau à larges manches et le couvre-chef du clergé melkite: par dessous, il garda la tunique blanche et le rosaire enroulé autour du cou.

Les autres difficultés sont de moindre importance ou n'existeraient plus de nos jours: celle de correspondre avec les Supérieurs majeurs si on ignore la langue latine ou une langue vivante importante; maintenant toute éducation ecclésiastique sérieuse suppose la connaissance du latin et même d'une grande langue européenne en plus. Ou encore l'idée que l'Ordre de saint Basile suffit à tout, alors que du

temps de Martynov il était partout en pleine décadence; enfin, une hostilité à craindre de la part des évêques orientaux, qui diront qu'on leur enlève l'élite de leurs Eglises: cette objection n'est qu'apparente, mais elle est parfaitement fondée dans le cas de ceux qui passent au rite latin pour se faire religieux.

Passant aux moyens pratiques de procéder. Martynov recommande de fonder des séminaires nationaux, un pour chaque rite, avec un séminaire central pour tous les peuples de rite byzantin, à établir à Constantinople, plus un autre du même genre à installer à Rome, mais réservé à une élite. La direction de ces séminaires sera confiée à des religieux latins qui suivront le rite oriental. Ceci pour le clergé séculier. Pour le régulier, quelques religieux d'origine latine ou anciens Orientaux devenus Latins obtiendront de Rome l'autorisation de suivre le rite oriental, et ils jetteront les bases de l'oeuvre. Les Orientaux admis dans les Ordres latins devront à l'avenir conserver leur rite, comme il devrait être posé en principe que tout Oriental qui vient à l'Eglise catholique doit garder son rite.

Tel est le contenu du rapport de Martynov. La Commission à laquelle il était destiné l'approuva entièrement, et Pie IX confirma cette approbation en prescrivant qu'il fût examiné de nouveau dans une des Congrégations générales du Concile, préparatoires aux séances solennelles. La suspension de celui-ci vint tout arrêter, mais il n'est pas moins remarquable que toutes les mesures préconisées par le P. Martynov vers 1869 ont été adoptées depuis. La fondation d'un séminaire central pour tout le rite byzantin à Constantinople n'est plus opportune, mais Benoit XV a fait quelque chose d'analogue à Rome en érigeant l'Institut oriental.

* * *

Ce que le Concile n'eût pas le temps de faire, la Propagande l'avait déjà pris à son compte lors d'une demande faite par le Custode de Terre Sainte pour un cas particulier: un Oriental qui veut entrer dans un Ordre latin et y faire profession peut-il mettre comme condition de garder son rite? L'affaire fut examinée dans trois réunions plénières de la Congrégation, le 20 septembre 1869, le 26 juillet 1870 et de nouveau en janvier 1872. La raison pour laquelle la décision avait été deux fois renvoyée est clairement indiquée dans la *Ponenza* préparée pour cette dernière: les difficultés rencontrées par une mesure générale d'ordre non plus théorique, mais pratique.

On consulta donc les Supérieurs généraux de tous les Ordres ayant des missions dans l'Orient asiatique et africain, et même le Provincial des Jésuites de Galicie. On interrogea aussi Mgr. Joseph Valerga, Patriarche latin de Jérusalem et Pro-Délégué apostolique de Syrie. Les réponses furent ensuite remises, en même temps que le rapport du P. Martynov, à l'Assistant de Germanie de la Compagnie de Jésus, le P.

Antoine Anderledy, qui fut lui-même Général de 1883 à 1892, avec invitation à faire une relation d'ensemble.

Mgr. Valerga pose comme préliminaire qu'il faut commencer très modestement et d'une manière aussi insensible que possible. Pour cela, ne pas débiter par la fondation de maisons séparées; s'abstenir de rechercher des vocations dans les séminaires existants; enfin, donner pour but à la nouvelle institution la conversion des non-catholiques, donc s'établir dans les lieux habités exclusivement ou en grande majorité par des dissidents, et si avec le temps on envisage de le faire ailleurs, bien faire comprendre que le but principal est le retour des chrétiens séparés. Ensuite, avertir les supérieurs de missions que s'ils trouvent des sujets très jeunes donnant des espérances, ils les prennent à leur service pour les éprouver et leur donner l'instruction élémentaire: si on n'a pas un noviciat sur les lieux, on les enverrait en Europe pour leur formation religieuse et des études plus avancées.

L'introduction de sujets de rite oriental dans les Ordres latins ne devrait pas être un obstacle à la discipline intérieure: donc, toutes les fois que le salut des âmes et les devoirs du ministère apostolique ne s'y opposent pas, l'observation du propre rite devrait être subordonnée aux exigences de l'observance régulière et de la discipline interne: puisque les maisons où ils devraient demeurer sont latines, ils devraient se conformer au rite et à la discipline latine surtout en Europe, et cela pour tous les exercices communs et pour le chœur si l'obligation en existe. Ici Valerga manifeste sa pensée intime: il serait grandement à souhaiter que pour le culte extérieur il y eût une uniformité absolue, donc que tout le monde soit latin; mais, comme dans l'état actuel de l'Eglise cela est impossible, il faudrait au moins atténuer les inconvénients de la diversité des rites en montrant bien qu'on ne la considère pas comme un bien, mais uniquement comme une nécessité. Le rite oriental ne serait gardé qu'en Orient, soit pour l'office divin et la Messe, soit pour l'administration des sacrements et l'observance des jours de fête, même si les Orientaux sont mêlés à des Latins. Pour le jeûne et l'abstinence, la table commune: c'est à dire tout à la latine.

Les Ordres occidentaux étant essentiellement latins, leurs maisons en Orient dépendent uniquement de l'autorité latine, leurs églises aussi pour tout ce qui regarde le ministère extérieur: il en serait de même pour les religieux de rite oriental, à moins que par une convention spéciale l'un d'eux ne soit en même temps curé pour les gens de son rite, soit dans l'église du couvent, soit dans une autre dépendant de l'évêque oriental. Pour ce qui concerne l'exacte observance du rite, le Supérieur régulier et l'évêque latin devraient y veiller en se faisant aider par quelque personne compétente: si l'évêque oriental venait à constater quelque manquement, il n'aurait qu'à le

signaler au Supérieur latin en laissant à celui-ci le soin d'y mettre bon ordre sans intervenir lui-même.

Le principe de l'exemption canonique des Réguliers devrait s'appliquer aussi aux religieux de rite oriental, bien que cela soit dur à supporter pour un évêque oriental. La constitution d'un Tiers-Ordre, qui serait quelque chose de secondaire et d'inférieur, n'est pas à recommander. Si les Malabars en ont un qui donne de bons fruits, c'est parcequ'ils étaient déjà soumis aux Vicaires apostoliques latins, qu'ils ont beaucoup de relations avec le clergé latin et que leur rite est plus latin qu'oriental. Valerga oublie que les Tertiaires carmes du Malabar ne dépendent nullement du grand Ordre des Carmes.

L'étude du latin est indispensable non seulement pour ne pas se trouver privés de tout le matériel scientifique existant en latin, mais parceque en beaucoup de circonstances, surtout en Europe, les religieux orientaux auront à s'uniformiser au rite latin. Il propose d'établir au Collège de la Propagande un professeur pour chacun des cinq rites orientaux, qui enseignerait en même temps le rite et la langue liturgique; ces cours seraient suivis par les jeunes religieux de rite oriental, que leurs Supérieurs y enverraient.

Valerga ne dissimule pas qu'il pourrait se produire d'autres difficultés au fur et à mesure que l'institution se développerait, mais on verrait alors ce qu'il y aurait lieu de faire. L'institution est bonne en elle-même, mais pour le moment on ne peut que jeter une semence qui fructifiera plus tard. Ce qu'il ne dit pas, c'est que son projet fait réellement la part trop belle au rite et à la discipline latine: c'était d'ailleurs toute sa mentalité.

Le P. Anderledy constate que tous les Supérieurs généraux sont unanimes à déclarer qu'il est avantageux de permettre aux Orientaux qui entrent dans les Ordres latins de conserver leur rite. Trois, qu'il ne nomme pas, admettent que le Saint Siège devrait donner à quelques religieux latins, choisis par le Général de l'Ordre, l'autorisation de passer au rite oriental. Quelques uns font remarquer que le rite est propre aux lieux, non aux personnes: donc, dans un collège destiné à l'instruction des Grecs, les religieux latins devront être non seulement autorisés à changer de rite, mais on devra le leur prescrire. De même, les religieux orientaux envoyés dans un couvent latin, pour y parfaire leurs études par exemple, devront se conformer au rite latin, puisque ce couvent est latin. Un de ceux qui font cette remarque admet que le changement de rite pourrait n'être que temporaire. Le rite doit être uniforme dans toutes les fonctions publiques, au chœur par exemple, et tous devront s'y conformer, à moins qu'ils ne soient dispensés du chœur, comme par exemple les professeurs. Un autre demande que le chœur observe le rite de la majeure partie des religieux présents au couvent; ceux qui ne sont pas de ce rite diront leur office en particulier, mais chacun devra célébrer sa Messe dans son propre rite. Quand un Oriental de rite sera appelé en Occi-

dent sans que l'on prévoie qu'il doit retourner un jour en Orient, il devra passer au rite latin.

Tous étaient d'accord pour réclamer l'unité de gouvernement et le privilège de l'exemption, avec la faculté pour les Supérieurs de faire passer un religieux d'un couvent à un autre. Dans le même Ordre, tout doit être uniforme à l'exception du rite. Il est à remarquer que le P. Martynov était opposé, non seulement à la division d'un Ordre en deux branches, mais aussi à l'érection de provinces séparées pour les Orientaux. Enfin, ceux qui ont un Tiers-Ordre en demandent le maintien.

La variété des opinions se manifeste sur tous les autres points. Les uns veulent que l'on commence par les collèges et les séminaires; d'autres par un Tiers-Ordre; le noviciat doit se faire en Occident d'après les uns, en Orient d'après d'autres. Un autre demande que ceux qui seront destinés à cette mission ne puissent être choisis que par le Général; un autre que les Orientaux soient astreints à l'émission de vœux simples avant la profession solennelle; un troisième que dans tout territoire on ouvre une école dont le directeur sera en même temps curé du lieu; un quatrième, que l'on demande dispense des règles qui ne peuvent être observées à cause de la réunion avec des Orientaux. Enfin, l'acceptation de cette mission par les Jésuites ne devra pas porter atteinte à ce point de leurs Règles, que les évêques ne sauraient être choisis parmi eux.

Le P. Anderledy termine par l'énoncé de différentes conditions à observer dans la mise à exécution du projet: capacité et vertus au dessus de l'ordinaire chez les sujets choisis, résolution pour eux de rester toujours en Orient sans songer à rentrer un jour dans leur patrie, choix des sujets à faire par le seul Supérieur général, connaissance des langues à acquérir. Il recommande l'introduction des Tiers-Ordres pour commencer ainsi que l'érection de collèges. Il vaut mieux faire le noviciat en Orient et commencer d'abord par un seul rite. Des novices originaires de l'Orient pourront choisir le rite qu'ils jugent le plus utile dans leur pays. Le choix des candidats au noviciat doit être très sévère. Dans chaque maison il doit y avoir l'uniformité de rite, sauf pour les hôtes. Un Oriental qui revient en Occident pour raison de santé ou autre doit devenir Latin, afin de sauvegarder l'unité de rite au moins là. Etant donnée l'inconstance des Orientaux, il faut leur imposer dix ans de vœux simples. Il est à souhaiter que les meilleurs sujets viennent faire leurs études à Rome après leur noviciat. Le P. Anderledy préfère ne pas parler de l'exemption, car elle va de soi puisqu'on ne fonde pas de nouveaux Ordres et que tous les Ordres latins sont exempts. Surtout, que l'on ne cherche pas à introduire des usages occidentaux qui sont plutôt le propre des diverses nations qu'une chose nécessaire au culte divin, et que l'on respecte tous les usages orientaux qui ne sont pas contraires à la foi et aux bonnes mœurs. En résumé, le Père fait un choix,

parmi toutes les opinions émises, de celles qu'il juge les plus sages et les plus pratiques.

La *Ponenza* établie avec tant de soin ne fut cependant pas discutée en Congrégation plénière, car aucun rescrit ne fut rendu, même pas un *Dilata*, ce qui aurait signifié qu'il y avait lieu de procéder à un examen plus approfondi de la question. Je ne saurais en indiquer le motif: peut-être la très grande variété d'opinions touchant non plus le principe, qui était admis, mais la mise à exécution. Peut-être aussi voulait-on attendre une reprise du Concile du Vatican, qui de fait n'eut pas lieu.

* * *

Il est évident que l'on ne pouvait arriver à rien de positif tant que l'on n'aurait pas assoupli la législation touchant le passage d'un rite à un autre, puisqu'au début on aurait eu absolument besoin de quelques religieux latins passés au rite oriental. En pratique, un tel passage continuait à être regardé comme définitif et irrévocable. Ensuite, s'il est vrai que le rite regarde les lieux et non les personnes, c'est exact pour les rites latins, mais non pour les rites orientaux. Un prêtre du diocèse de Milan, s'il célèbre dans une église de rite romain, devra suivre ce dernier et non conserver, au moins pour la Messe, son rite ambrosien, qu'il gardera cependant pour la récitation de son bréviaire. Un prêtre oriental conserve son rite partout et toujours, à moins d'une dispense que l'on n'avait pas, en 1872, l'habitude de donner: aujourd'hui, on est beaucoup plus large, trop même, disent certains. Même pour la communion, on était jadis beaucoup plus rigide qu'aujourd'hui, et on exigeait, sauf le cas de nécessité absolue, l'emploi de la même espèce eucharistique, azyme ou fermentée. Il faut dire qu'avant la Constitution *Orientalium*, les collèges et pensionnats tenus par des Latins ne se faisaient aucun scrupule de ne pas observer cette règle.

Sur bien d'autres points il fallait de même un assouplissement: on ne change pas de rite comme d'habit, car le rite suppose des habitudes de piété et une mentalité très longue à acquérir, même avec de la bonne volonté; et surtout le même individu ne peut faire deux et trois fois ce changement dans sa vie, comme plusieurs mesures proposées le supposaient. Tout cet assouplissement ne date que de Léon XIII.

Il est certain que l'ancien archevêque de Pérouse s'intéressait vivement à l'Orient chrétien bien avant d'être élu au souverain pontificat. Il lisait beaucoup, recevait beaucoup de visites, et aucun personnage en vue ne manquait généralement d'aller s'entretenir avec l'ancien nonce en Belgique, cardinal depuis 1853. Lorsque je fus appelé vers 1936 à prendre connaissance, en vue d'une publication pour le compte de la Congrégation Orientale, d'une quantité de pièces qu'il conservait dans son secrétariat privé et qui en grande majorité regardaient l'Orient, mon attention fut attirée par un rapport qui lui

avait été adressé de Rome à la date du 8 septembre 1863 (Protocole n° 618-29) par un anonyme que je réussis à identifier d'une façon certaine à l'aide de quelques indications sur sa propre personne. C'était Carlo Gallian, Grec de rite latin de Constantinople, qui fut durant de longues années Consul général de Turquie à Rome, très ami de plusieurs Patriarches et prélats orientaux, et qui fut mêlé de près à tout le mouvement d'études sur l'Orient chrétien suscité par Léon XIII après le Congrès eucharistique de Jérusalem en 1893. Ce n'était rien moins que le projet de la fondation dans l'Ordre bénédictin d'une branche de rite byzantin en faveur des Grecs.

Gallian commence par déplorer l'ignorance des Occidentaux en général touchant la question religieuse d'Orient. Il l'attribue à celle des diplomates eux-mêmes, des touristes qui en savent encore moins, et au découragement des missionnaires latins qui ne font que latiniser et naturellement n'obtiennent aucun résultat. Ceux-ci sont souvent entraînés par divers motifs politiques ou aussi par une quantité de préjugés, et rendent ainsi inutiles les efforts des Papes et ceux notamment de Léon XIII: Gallian en rappelle quelques-uns non sans commettre plusieurs erreurs, lorsqu'il dit par exemple que le Pontife avait prescrit déjà à certains Ordres de prendre le rite oriental, ce qui est complètement inexact. Passant aux Grecs, il énumère les obstacles qui s'opposent à la conclusion de l'Union et en rend responsable surtout le haut clergé grec. Il faut donc s'adresser aux fidèles eux-mêmes et créer un mouvement d'opinion qui forcera les pasteurs à changer de conduite, en se servant pour cela de missionnaires grecs catholiques, connaissant parfaitement le grec tant ancien que moderne et ayant étudié à fond les Pères grecs, ainsi que l'histoire de l'Orient tant ecclésiastique que politique. Il exclut les Basiliens d'Italie qui sont Albanais et non Grecs et ne savent pas assez bien le grec, les Franciscains, les Capucins, les Jésuites et les Dominicains parceque trop mal vus des dissidents. Restent les Bénédictins, qui sont estimés à cause des services qu'ils ont rendus à la culture classique, ont été jadis en relations amicales avec les empereurs de Byzance, et dont le saint fondateur est vénéré en Orient comme en Occident. De plus, ils n'ont jamais envoyé de missionnaires en Orient et n'ont pris aucune part à ses affaires politiques.

Il faut donc fonder un noviciat bénédictin en vue de la conversion des Grecs dissidents. Pas à Rome, parceque cela les effraierait et qu'ils y soupçonneraient une tentative de latinisation et de destruction de leur nationalité, ni en France ou en Autriche, parcequ'ils y soupçonneraient une manoeuvre politique, mais au Mont Cassin, et pour cela faire l'acquisition de l'église et de l'ancien noviciat de l'Albaneta, situé seulement à vingt minutes de chemin du monastère principal. On y accueillerait douze ou quinze jeunes gens choisis dans les îles catholiques de l'Archipel grec, en Turquie et possiblement chez les soit-disants Grecs des Calabres et de Sicile. Ils devraient pratiquer le rite byzantin, et le

grec leur serait enseigné par des Bénédictins allemands, parcequ'il n'y a qu'en Allemagne, dit-il, où l'on étudie bien le grec. Une fois qu'ils seraient complètement instruits, on les enverrait dans les grands centres de l'hellénisme, à Constantinople ou à Smyrne, et ils y établiraient un monastère bénédictin de rite oriental, un séminaire pour le clergé séculier et un collège-convict pour la jeunesse grecque. Ceux qui auraient la vocation religieuse seraient envoyés au noviciat de l'Albaneta, qui resterait toujours la maison-mère des Bénédictins de rite oriental. De telles fondations auraient une grande influence sur les fidèles par la prédication des vérités de foi qui sont en réalité identiques dans les deux Eglises, et par la pratique du rite. Le haut clergé dissident le sait bien et se réjouit du fait qu'il n'y a en Orient que les Melkites qui sont des Arabes et trois ou quatre prêtres venus du schisme dans une petite maison à Constantinople qui leur sert de demeure.

Tel est ce mémoire de Gallian. Il fit une grande impression sur Léon XIII, qui certainement s'y référa en 1887 lorsqu'il manifesta son intention de reprendre à Rome le Collège international des Bénédictins fondé par Innocent XI dans le dernier quart du XVII^e siècle: c'était, disait-il dans une lettre rendue publique au cardinal Giuseppe Dusmet, Bénédictin et archevêque de Catane, parcequ'il entendait se servir de l'Ordre pour travailler au retour de l'Orient dissident à l'Eglise catholique. Le magnifique monastère de St. Anselme sur l'Aventin une fois terminé, recevant en audience le 22 juin 1893 les premiers élèves, il déclara plus explicitement sa pensée, et plusieurs phrases de son allocution sont prises presque littéralement au mémoire de Gallian. Le 12 juillet suivant, la Lettre apostolique *Summum nuper* instituait la Primatie de tout l'Ordre, qui devenait une vaste confédération, et comme premier Primat il désignait directement l'Abbé de Maressous en Belgique, Dom Hildebrand de Hemptinne; le 15 décembre 1897, il confiait à tout l'Ordre, représenté par son Primat, la direction du Collège Grec. La dernière clause du Motu Proprio rendu à cette occasion contient une innovation importante: les religieux attachés au Collège recevaient la faculté de célébrer les offices selon le rite byzantin durant tout le temps qu'ils y demeureraient. C'était reconnaître que l'on peut user du rite oriental sans y passer complètement et d'une manière irrévocable. Le système a toujours donné d'excellents résultats. L'Abbé Hildebrand s'occupa toujours du Collège avec beaucoup de sollicitude, et il aurait peut-être fait une fondation à Constantinople même s'il n'avait pas été emporté par la mort le 13 août 1913. Son successeur, Dom Fidelis von Stotzingen, n'avait pas les mêmes idées sur le rôle que les Bénédictins pourraient jouer auprès des peuples de rite oriental: on l'a bien vu par l'accueil purement négatif qu'il fit en 1924 au Bref *Equidem verba* de Pie XI. L'Ordre bénédictin n'a toujours pas de rameau de rite oriental: le monastère d'Amay-Chevetogne ne fait pas partie de la Confédération présidée par le Primat ni de la Congrégation belge, mais dépend

directement de la Congrégation pour l'Eglise Orientale; c'est un monastère latin dans lequel une dizaine de moines suivent le rite oriental et en célèbrent les offices sans que l'on puisse dire qu'ils y sont véritablement passés, et parmi eux il n'y a aucun Oriental de naissance ni aucun Russe. Peut-être cela viendra-t-il un jour, mais pour le moment ce n'est pas la réalisation complète de l'idéal de Léon XIII et de Pie XI.

* * *

Non content de faire appel aux Bénédictins, Léon XIII voulut se servir aussi d'une Congrégation jeune, pleine d'ardeur, qui avait déjà obtenu de bons résultats dans la Bulgarie turque: les Augustins de l'Assomption. Par la Lettre *Adnitentibus nobis* du 2 juillet 1895, il leur confia, non toute la mission auprès des Grecs — il y avait à Constantinople même et dans deux villages de la Thrace une petite communauté desservie par le clergé séculier — mais le soin de deux paroisses grecques à ériger au quartier de Koum-Kapou et au faubourg de Kadi-Qöi, l'antique Chalcédoine. A ces deux paroisses devaient être rattachées des écoles où l'on enseignerait aux jeunes Grecs, outre les autres sciences, la langue et l'histoire nationale grecque; ceux qui manifesteraient de l'inclination pour l'état ecclésiastique devaient être élevés en conséquence dans leur propre rite en vue de la formation d'un clergé « indigène », comme dit en propres termes la Lettre pontificale.

En conséquence, l'église latine de Koum-Kapou, bâtie en secret sans un firman nécessaire du Sultan, fut transformée en église byzantine; trois Pères se préparèrent pendant deux ans et, le 8 janvier 1897, concélébrèrent solennellement en rite oriental. A Kadi-Qöi, on joignit ensemble deux salles d'une maison voisine et l'on eut la seconde église paroissiale, qui a vrai dire ne comptait que quelques fidèles. En même temps était ouvert, près de l'église Koum-Kapou, un collège-séminaire où l'on discernerait et cultiverait les vocations. Le Petit Séminaire fut inauguré dès 1895, avec un recrutement effectué soit dans des familles déjà catholiques de rite oriental, soit dans les îles de l'Archipel comme Syra et Tinos, qui ont un bon nombre parmi les catholiques latins de langue grecque, descendants de Génois, Vénitiens, Amalfitains hellénisés depuis des siècles, et résidant dans les îles de l'Archipel comme Syra et Tinos. Un rescrit du 20 mars 1896 autorisait à élever ces vocations dans le rite byzantin et concédait aux maîtres non prêtres de pouvoir s'y conformer. De bonne heure le Petit Séminaire proprement dit occupa un local à part. Quant au Grand Séminaire, dédié à saint Léon, on devait l'établir plus tard à Kadi-Qöi: il devenait commun aux Grecs et aux Bulgares, mais avec chapelles séparées. Les premiers prêtres furent ordonnés en août 1909 et en 1912, après avoir fait toutes leurs études dans la maison. Ils voulaient être prêtres séculiers et ils le devinrent: c'é-

taient, je crois, des Bulgares, car pour les Grecs les choses se passèrent autrement.

La petite communauté de Constantinople ainsi que celle de deux villages grecs de la Thrace avait commencé d'exister vers 1856. On s'était efforcé d'y former quelques jeunes gens que l'on envoyait ensuite au Collège Grec de Rome, et on avait eu ainsi six prêtres. En 1911, la Propagande résolut de développer un peu ce petit groupe en lui donnant un évêque. L'élu fut le Père Isaïe Papadopoulos, qui avait gagné les deux villages de la Thrace et même un troisième, bulgare celui-là, mais n'avait pu réussir, en 1903, à se maintenir à Péramos, petite ville de la presqu'île de Cyzique, où s'était manifesté un mouvement en faveur du catholicisme occasionné par une querelle avec le métropolite de Cyzique à propos d'une question de biens d'Eglise. Le Père Isaïe avait été battu, jeté dans une barque et ramené plus mort que vif à Constantinople. Un des Assomptionnistes passé au rite oriental l'avait précédé et n'avait été guère mieux traité, quoiqu'il fût protégé par sa qualité de sujet français. En 1917, lors de l'érection de la nouvelle Congrégation pour l'Eglise orientale, Benoît XV, qui voulait absolument avoir un Grec pour premier Assesseur, avait nommé à ce poste Kyr Isaïe, vrai confesseur de la foi. Durant trois ans, il n'eut pas de successeur.

Un des derniers prêtres formés au Collège Grec de Rome, le Père Georges Calavassy (Khalavazis) devait lui succéder en 1920. Auparavant, il avait entrepris une tournée de quêtes et de conférences en Belgique, en Hollande et jusqu'aux Etats-Unis, où il fut le principal fondateur de la *Catholic Near East Welfare Association*. Bloqué en Amérique par la première guerre mondiale, il ne put revenir qu'après celle-ci, mais, avec le produit de sa quête, il développa considérablement les oeuvres existantes, aménagea une belle chapelle intérieure, ouvrit un collège et une école de filles, bâtit une modeste résidence épiscopale. Pour tout cela, il lui fallait des prêtres en plus grand nombre.

Lorsque les plus avancés des élèves du Petit Séminaire des Assomptionnistes à Koum-Kapou eurent fini leurs études secondaires, les Supérieurs les dirigèrent sur le noviciat de la Congrégation à Louvain, avec l'intention de les faire venir ensuite à Rome pour y faire leur philosophie et leur théologie avec les autres religieux. Ils étaient tous originaires des îles de l'Archipel, donc sujet hellènes et encore officiellement Latins de rite. Mais, devenu successeur de Kyr Isaïe en 1920, le nouvel évêque, Georges Calavassy, auquel seul appartenait la juridiction spirituelle, notifia que, si l'émission des voeux de religion par les élèves du Séminaire continuait à être moralement requise avant l'accession aux Ordres, il ne conférerait pas ceux-ci et ne donnerait aucun poste aux religieux passés du rite latin au rite oriental. En même temps il réorganisa le Petit Séminaire de sa communauté, qui n'avait jamais été complètement abandonné, pour préparer des vocations qu'il enverrait au Collège Grec de Rome. Alors la crise inévitable se produisit et

aboutit à l'abandon de la part des Assomptionnistes de l'idée de constituer un rameau hellène de rite oriental dans leur Congrégation.

En effet, durant la guerre, ceux des religieux passés au rite oriental qui étaient soumis, en vertu de leur allégeance civile, à des obligations militaires, reprirent immédiatement le rite latin. La guerre finie et la démobilisation terminée, Rome exigea, avant de les autoriser à revenir au rite oriental, une nouvelle demande de leur part. Sur huit religieux d'origine européenne, trois étaient morts, un autre donné comme disparu; un resta dans le rite byzantin et dans la Congrégation, deux demeurèrent, définitivement cette fois, dans le rite latin, et un autre se joignit à trois religieux originaires des îles qui obtinrent de Rome dispense de leurs vœux pour une période de cinq ans, dispense qui serait devenue définitive au bout de ce temps s'ils persévéraient dans leur volonté. Ceux-ci abandonnèrent le rite latin pour le rite oriental, en vue duquel ils avaient fait toute leur éducation ecclésiastique, et vinrent renforcer le clergé séculier de la nouvelle éparchie en formation.

La situation des religieux d'origine latine devint impossible lorsque, après le triomphe de la révolution kémaliste, commença l'exode vers la Grèce des Hellènes de l'Asie Mineure et de Constantinople même, et surtout, lorsqu'en 1923, Kyr Georges décida le transfert à Athènes de presque toutes ses oeuvres. Malgré leur confession catholique, lui et ses prêtres réussirent à se faire tolérer, puis reconnaître, parcequ'ils étaient tous sujets hellènes: c'eût été impossible pour les autres, qui eussent été immédiatement accusés de se livrer à un prosélytisme sévèrement puni par les lois en vigueur. Les passages au rite oriental, qui avaient un moment repris, furent donc interrompus et cette fois définitivement. Les Assomptionnistes restés Latins purent aussi s'établir en Grèce, mais à la condition de borner leur activité aux catholiques de leur rite.

Une nouvelle voie s'ouvrit à eux, précisément en cette année 1923. Un prince roumain devenu catholique, Vladimir Ghica, et le Recteur du Séminaire métropolitain de Blaj en Transylvanie, les attirèrent dans ce pays, où ils reçurent bon accueil: deux ou trois qui étaient passés au rite byzantin sous sa forme grecque échangèrent celle-ci pour la langue roumaine. Bientôt ce petit groupe reçut des demandes d'admission dans la Congrégation. Ce fut le début d'une branche roumaine: il était inutile désormais de recourir à des étrangers, parceque les vocations ne manquaient pas, et ceux qui étaient citoyens français obtinrent facilement la nationalité roumaine. Sur le désir du Gouvernement roumain, ils reçurent une organisation autonome et formèrent une vice-province avec son noviciat propre à Beius: les études continuèrent à se faire à Louvain. Ils ouvrirent un interna-convict pour les étudiants à Blaj, un internat à Beius et collaborèrent avec le clergé local dans deux lycées. En 1939 ils obtinrent la direction du Collège

roumain de Rome bâti quelques années auparavant. Lorsque les communistes devenus les maîtres en Roumanie supprimèrent violemment l'Eglise catholique de rite oriental en 1948, toutes ces oeuvres disparurent: la vice-province comptait alors une quarantaine de religieux, Pères et Frères. Ceux qui ne furent pas emprisonnés ou ne purent se cacher en exerçant une profession civile passèrent au rite latin, et le Collège de Rome, ne pouvant plus se recruter, reçut provisoirement une autre destination. Le même sort échut à un petit groupe de Conventuels venus de la Moldavie, où se trouvent les descendants d'une tribu turque, les Cumans, convertis au Moyen Age et complètement roumanisés depuis des siècles, mais de rite latin: ils avaient commencé à s'établir dans l'éparchie d'Oradea Mare (Nagyvárad en hongrois) dans le but d'avoir eux aussi un rameau de rite oriental, en 1929.

* * *

Le mouvement était lancé, mais il était réservé au Métropolitain André Szeptyckij de lui donner une forme définitive.

On se rappelle les difficultés que rencontra l'assistance spirituelle des émigrés ruthènes au Canada et comment on recourut d'abord, devant l'impossibilité d'obtenir un nombre suffisant de Basiliens ou de prêtres séculiers célibataires, à l'usage du rite oriental par quelques prêtres canadiens pour un temps déterminé. C'était le plan de Mgr. Adalbert Langevin, archevêque de Saint Boniface, et il fut mis à exécution jusqu'au jour où le premier évêque ruthène, Kyr Nikita Budka, nommé en 1912, jugea bon de s'en débarrasser. Comme on manquait toujours de prêtres, il fallait un système plus stable et contre lequel l'évêque ne pourrait rien faire.

Celui qui le trouva sans avoir cette circonstance en vue fut Mgr. Albert Pascal, évêque de Prince Albert, qui avait dans son vaste diocèse un bon nombre d'émigrés slaves appartenant à plusieurs peuples: non seulement des Ruthènes, mais aussi des Polonais, des Tchèques, et même des Hongrois. En 1898, il se rendit en Belgique et demanda au Provincial des Rédemptoristes de se charger de cette mission. Celui-ci accepta et désigna comme premiers missionnaires les PP. Achille De-laere et Joseph Coppin. Le premier peut être considéré comme le fondateur de la vice-province des Rédemptoristes au Canada.

Né en 1868, profès en 1889, prêtre en 1896, il fut désigné pour la mission slave, mais sans spécialité bien déterminée. Il fallait d'abord apprendre au moins une langue, et c'est pourquoi il se rendit à Tuchow en Pologne, ne pensant devoir affaire qu'à des Polonais. Arrivé au Canada en septembre 1899, il se fixa à Brondon dans le Manitoba, d'où il rayonnait dans les colonies voisines. Il ne tarda pas à s'apercevoir de l'existence des Ruthènes et à remarquer que ceux-ci éprouaient une répugnance invincible à s'adresser à un prêtre qui ne parlait pas

leur langue et n'était pas de leur rite. Il lui fallait donc, s'il voulait réussir, apprendre une langue nouvelle, ce qu'il fit courageusement. C'est pour lui et pour le prêtre séculier Adonias Sabourin que l'archevêque de Saint Boniface, Mgr. Adalbert Langevin, fit en 1905 la demande à la Propagande de la faculté de célébrer en rite oriental. Elle fut accordée pour une période de cinq ans renouvelable, à la condition que pendant ces cinq ans ils n'emploieraient pas un autre rite. Le P. Delaere en profita dès 1906, et le P. Sabourin l'année suivante. Un troisième, le Rédemptoriste Henry Boels, alla se préparer en Galicie chez les Basiliens de Krekhov où Sabourin était allé en faire autant. J'ai raconté plus haut comment au moins sept prêtres séculiers suivirent leur exemple, et comment le Métropolitain Kyr André vint au Canada en 1910 où le P. Delaere l'accompagna durant sa tournée de près de trois mois au milieu des colonies ruthènes.

Le Provincial de Belgique, le P. Van de Steen, vint lui-même au Canada en 1911 et, d'accord avec le P. Delaere, projeta une fondation exclusivement orientale, pour éviter que deux rites aient à s'exercer dans la même maison. Quant au lieu, le P. Delaere préférait la Galicie, ce qui était aussi l'opinion du Métropolitain. Celui-là envoya à cet effet un mémoire au cardinal Gotti, Préfet de la Propagande, réfutant l'objection que ce serait une nouveauté dans l'Eglise et citant l'exemple des Assomptionnistes de Constantinople. Naturellement, le Métropolitain l'appuya, et en juillet 1912 une réunion fut tenue à Rome: y participaient Kyr André, le Supérieur général et Recteur majeur des Rédemptoristes Patrice Murray et le Provincial de Belgique Van de Steen. Le Recteur majeur accepta la proposition de très bon coeur. Chose étonnante quand on sait ce qui arriva ensuite avec les prêtres séculiers, l'évêque ruthène récemment nommé pour le Canada, Kyr Nikita Budka, accepta le concours des religieux, mais préférait lui aussi que la fondation fût commencée en Galicie. On envisageait de la faire à Léopol, mais il y eut des difficultés et pour le moment le projet n'eut pas de suites.

En 1913, le Métropolitain revint à Rome et mit à la disposition des Rédemptoristes la villa d'Uniov. Le Recteur majeur convoqua alors une conférence des Provinciaux de Baltimore, de Canada, de la Belgique et de la Pologne, pour discuter la question de la fondation d'un rameau oriental dans la Congrégation. Le P. Delaere avait préparé un mémoire pour montrer que cette fondation correspondait à l'un des buts assignés aux siens par St. Alphonse de Liguori, c'est à dire d'aller au secours des âmes les plus abandonnées. La proposition fut acceptée et une convention entre le Recteur majeur et le Métropolitain rédigée. Envoyée à Léopol pour approbation définitive, cette convention fut signée par Kyr André le 27 mai 1913, par le P. Patrice Murray le 31 du même mois, et légalisée formellement par la Propagande le 27 avril 1914.

Par cette convention (82), le Métropolitain s'engageait à permettre

la fondation d'une ou plusieurs maisons de Rédemptoristes dans les lieux choisis d'un commun accord, un juvénat, un noviciat et un scolasticat. Il renonçait à leur imposer toute obligation contraire à leurs règles et reconnaissait tous les privilèges dont ils jouissaient, notamment celui de l'exemption, interprétée d'après le Code canonique latin. Il concédait aux Pères passés au rite oriental ou nés dans ce rite toutes les facultés dont ils avaient besoin pour leur ministère, soit dans leurs églises propres, soit dans celles où ils prêcheraient des missions, soit dans les lieux où ils entreprendraient d'autres oeuvres apostoliques pour le bien des Ruthènes. Il leur défendait seulement d'introduire dans le rite des pratiques qui seraient contraires à celui-ci.

C'est ainsi que fut fondée par des Rédemptoristes, belges pour la plupart, la branche orientale de la Congrégation du Très Saint Rédempteur, et le premier pas était accompli le 21 août 1913, lorsque les deux Pères Joseph Schryvers et Hector Kinzinger eurent pris possession de l'ancien monastère basilien d'Uniov.

* * *

La Vice-Province de Galicie débuta en 1913, aussitôt après la convention passée avec le Recteur majeur. Elle est avant tout l'oeuvre du Métropolitain et du P. Joseph Schryvers (1876-1945), qui fut Provincial de Belgique dès 1933 et est mort à Rome comme Consulteur général de sa Congrégation le 4 mars 1945. Les premiers Pères qui l'accompagnèrent à Uniov étaient les PP. Hector Kinzinger, Francis Bonne et Van der Straeten. Un an après qu'ils eussent occupés la maison, éclatait la première guerre mondiale: Uniov fut pris par les Russes le 28 août 1914, et bientôt après commença la persécution. Le comte Bobrinskij n'osa pas expulser les Pères: ils étaient Belges et comme tels alliés de la Russie. Il commença par essayer de les persuader de s'en aller d'eux-mêmes, et laissa passer les lettres où le Recteur majeur leur offrait de se réfugier en Grèce, en Italie, en Angleterre ou ailleurs: Ils décidèrent à l'unanimité de rester. Alors vinrent les menaces et les occupations de soldats: rien n'y fit. L'occupation russe ne dura d'ailleurs pas longtemps; mais le retour de la souveraineté autrichienne n'empêcha pas de nouvelles réquisitions des locaux pour y loger les troupes. Les Pères se dispersèrent et allèrent desservir les paroisses privées de prêtres: quand les soldats partirent, ils reprirent leur vie religieuse tout en continuant leur apostolat paroissial dans les environs. Déjà des vocations venaient: les unes de prêtres, les autres d'étudiants en théologie.

Dès son retour en Galicie, le Métropolitain voulut donner aux Pères une résidence plus stable, à Zboiska, à peu de distance de Léopol. La décision est de 1918, mais la prise de possession n'alla pas sans difficultés: on était en pleine guerre civile polono-ukrainienne et pendant

de longs mois il fallut subir la brutalité, les injures et les menaces de la soldatesque qui occupait presque toute la maison. Puis le calme revint: on agrandit les locaux et on y installa le juvénat, qui en 1938 compta jusqu'à 120 élèves.

En 1920 on fit une nouvelle fondation à Stanislavov dans une maison provisoire qui fut ensuite abandonnée aux Soeurs de charité de Deynze venues de Belgique et l'on bâtit une nouvelle église qui fut bénite par l'évêque Kyr Grégoire Khomyshyn en août 1927.

En 1922 commencèrent les missions régulières à travers le pays, poursuivies depuis sans interruption, et en 1923 on installa le noviciat à Holosko, dans une autre propriété donnée par le Métropolitain. Celui-ci désirait avoir les Rédemptoristes à Léopol même: il ne put y réussir qu'en 1937, en leur donnant un ancien couvent de Basiliens situé tout au centre de la ville qui était devenu la propriété d'une société civile et qu'il racheta.

En octobre 1926 débuta l'apostolat auprès des orthodoxes de Volhynie, dont un certain nombre demandaient l'Union. Le métropolitain ne pouvait exercer aucune juridiction dans cette région, car le Gouvernement polonais et les évêques latins s'y opposaient en vertu du Concordat de 1925, qui ne prévoyait pour les Ruthènes que les trois éparchies galiciennes: Polonais et Latins tenaient en effet à conserver sous leur autorité les nouveaux catholiques, qui mettaient pourtant comme condition à leur accession à l'Eglise catholique la conservation de leur rite. Le Saint Siège aurait volontiers érigé une nouvelle éparchie dans le pays, mais il ne put y réussir et dut se contenter d'un accommodement: les prêtres convertis dépendraient des Ordinaires latins par l'intermédiaire des doyens des diocèses et même parfois des curés latins. On ne pouvait toutefois empêcher des religieux belges de pénétrer en Volhynie, et c'est ainsi que, sur intervention pressante de la Commission pontificale pour la Russie, l'évêque de Loutsk Mgr. Adolphe Szelazek consentit à la fondation d'un couvent rédemptoriste à Kovel, en 1927. Pour obvier dans une certaine mesure à l'absence d'un évêque oriental avec pleine juridiction, le Saint Siège nomma un Visiteur apostolique, sorte d'évêque rituel qui n'aurait d'autres facultés que celles que lui conféreraient les évêques latins. On réussit toutefois à faire nommer un Galicien: ce fut le P. Nicolas Czarnetskyj, Rédemptoriste, né le 14 décembre 1884 à Horodenka, prêtre le 2 octobre 1909, entré dans la Congrégation en 1919 et profès le 16 septembre 1920. Affecté d'abord au juvénat de Zboiska puis à la mission de Kovel, nommé évêque titulaire de Lebedos le 16 janvier 1931, il fut ordonné évêque à Rome, dans l'église St. Alphonse, le 8 février 1931, par Kyr Grégoire Khomyshyn. En même temps, pour avoir des prêtres plus instruits et mieux formés que ceux qui venaient de l'Eglise dissidente, on érigea à Dubno, la même année, un Séminaire qui fut déclaré pontifical, pour lui assurer une certaine indépendance vis à vis des évêques

latins et confié aux Jésuites de rite oriental, dont quelques uns étaient Polonais. Le premier Recteur fut le P. Antoine Dąbrowski, nommé le 14 octobre 1931. Il n'eut qu'un seul successeur avec le titre de Vice-Recteur: le P. Jacques Morillo, Espagnol, lui aussi du rite oriental, nommé le 25 octobre 1938. Ce ne fut pas pour longtemps, car lors de l'invasion bolchévique en 1939 la maison dut être fermée, les élèves dispersés, toutes les stations missionnaires, dont celle des Rédemptoristes à Kostopol, anéanties: il y en avait une quarantaine en tout.

La Galicie avait été érigée en Vice-Province, mais je ne sais à quelle date précise. Je n'ai aucune statistique postérieure à 1930: à cette époque on comptait 32 Pères, dont la moitié venus de Belgique, 16 scolastiques, 35 Frères laïcs, six novices et une centaine de juvénistes. Dans l'automne de 1939, les Pères durent quitter Holosko, Zboiska et Kovel; les maisons furent occupées par des soldats ou des réfugiés. En 1945 Holosko fut incendié; tous les Pères avaient été transportés d'abord à Uniov, puis à Holosko même. Ceux qui étaient originaires du pays furent tous emprisonnés et on ne sait ce qu'ils sont devenus. Les Belges furent expulsés ou réussirent à s'enfuir; ils rentrèrent en Belgique et s'y occupent encore des émigrés ruthènes très nombreux parmi les ouvriers des mines. L'évêque Kyr Nicolas Czarnetskyj fut arrêté en avril 1945 en même temps que les autres évêques ruthènes, soumis à un procès et condamné aux travaux forcés: on est sans nouvelles de lui.

* * *

Les Rédemptoristes n'ont pas borné leur apostolat à la Galicie et à la Volhynie: ils l'ont étendu au sud des Carpathes, dans ce que l'on appelle la Podcarpathie. Le Métropolitain André n'eut aucune part à cette fondation, puisqu'il n'avait aucune juridiction sur le pays. Elle est l'oeuvre de la Province de Prague, érigée le 26 avril 1901 par démembrement de celle d'Autriche. Poussés par l'exemple de leurs confrères de Galicie, les religieux fondèrent d'abord une mission à Stropkov, ensuite un Petit Séminaire-juvénat à Oboriste près de Prague. En 1930 on construisit la maison de Veliki Mikhailovce dans l'éparchie de Uzhorod, dans la Slovaquie orientale, et de 1934 à 1935 on y éleva une grande et belle église, qui fut consacrée à la veille de la suppression de l'Eglise catholique orientale par les Soviets en octobre 1944, peu après qu'ils se furent mis en possession du pays. En 1937 on essaya de s'établir à Chust, dans la Podcarpathie orientale, mais les événements politiques empêchèrent cette fondation. On réussit cependant à en faire une autre à Sabinov, au nord-ouest de Preshov. En 1935 le premier Ruthène podcarpatique élevé à Oboriste fut ordonné prêtre rédemptoriste. La Podcarpathie fut érigée elle aussi en Vice-Province, mais je ne saurais préciser en quelle année.

La propagande schismatique, tout en ayant diminué d'intensité à

partir de 1923, ne cessa jamais complètement. Le hiéromoine russe Vital Maximenko s'installa à Vladimirova près de Svidnik, et y fonda un monastère dit de St. Job de Potchaev — réputé Saint seulement dans l'Eglise dissidente — avec une imprimerie où il éditait le journal *Pravoslavnaja Rus* (« La Russie orthodoxe »), consacré à sa propagande. Cette imprimerie, qui publiait toute sorte de brochures dans le même sens, a été il y a quelques années transportée aux Etats-Unis.

Lors de la suppression de l'Union en 1944-1945, les Rédemptoristes furent emprisonnés ou dispersés. Le couvent de Veliki Mikhailovce devint la résidence d'un évêque schismatique et l'église sa cathédrale.

Pour finir, j'ajoute que les Rédemptoristes ont étendu leur activité à l'Australie, où se trouvent des émigrés ruthènes qui vivent dans des camps et s'emploient ça et là aux travaux agricoles.

C'est donc bien un rameau oriental qui a été fondé dans la Congrégation du Très Saint Rédempteur, et non pas seulement des concessions individuelles, et tout cela est en grande partie l'oeuvre de Kyr André. Au moins la Vice-Province du Canada subsiste encore. En tout cas, le mouvement était cette fois bien lancé: il était acquis désormais que la fondation de rameaux orientaux dans les Ordres latins, ayant autant que possible leur autonomie propre, ce qui est impossible avec le mélange des deux rites dans la même maison, n'était plus une utopie. Nous allons voir le même système étendu à l'un des Ordres missionnaires les plus importants, et cela de nouveau grâce à l'initiative du Métropolitte André.

* * *

C'était très bien d'avoir une Vice-Province de Rédemptoristes en Galicie orientale, mais ce n'était pas suffisant pour tout l'apostolat que le Métropolitte comptait développer en Russie à la faveur de la nouvelle législation ébauchée à la suite de la Révolution de 1917. Le but des Rédemptoristes est somme tout restreint aux missions qu'il prêchent inlassablement, aux retraites qu'ils donnent et à la publication d'ouvrages de piété et d'ascétisme. Ce n'était que par accident et par suite d'une nécessité évidente qu'ils s'étaient adonnés au Canada au ministère paroissial: ce genre d'activité est tout à fait en dehors du but de leur Congrégation. En Russie, si la situation favorable inaugurée par le Gouvernement Provisoire avait duré, tout aurait été à refaire sur de nouvelles bases. Pour le ministère paroissial on pouvait se contenter pour le moment des prêtres qui feraient accession à l'Union, mais il fallait songer à des Séminaires mieux tenus que ceux de l'Eglise orthodoxe et surtout à l'éducation de la jeunesse à tous les degrés. Pour cela il fallait un Ordre n'excluant *a priori* aucun genre d'activité, et cet Ordre était tout trouvé: la Compagnie de Jésus. Le Métropolitte eut tout le temps d'y réfléchir durant son séjour à Einsiedeln pendant l'été

de 1917, alors qu'il attendait l'autorisation d'entrer en Italie pour voir Benoît XV. J'ai déjà dit qu'il employa son temps à la composition de deux mémoires destinés au Souverain Pontife: le premier traitait des espérances que l'on pouvait concevoir pour la propagation de l'Union en Russie et des moyens de la réaliser petit à petit. Le second, d'un caractère plus spécial s'intitulait « De la nécessité d'introduire des branches de rite oriental dans les Ordres religieux latins ». Cela revenait au projet de Kollonich, que le Métropolitaine connaissait parfaitement à la suite de la publication des principaux documents le concernant, faite par le P. Nicolas Nilles dès 1885.

Connaissait-il le travail si complet du P. Ivan Martynov? Il est permis d'en douter: ce travail était resté secret, comme aussi les délibérations de la Propagande en 1869, en 1870 et en 1872, dans l'intention de donner à ce projet un commencement d'exécution dans différents Ordres religieux. Je n'ai jamais eu connaissance du mémoire présenté à Benoît XV par Kyr André, et il ne m'en a jamais parlé: je ne sais donc pas quels arguments il a dû employer. J'ignore aussi si le Général de la Compagnie, le P. Vladimir Ledochowski, était au courant de tous ces documents. C'est possible toutefois pour le *Votum* du P. Martynov: toutefois, si celui-ci en avait déposé une copie aux archives de la Compagnie, il était impossible d'y recourir dans le petit village de Zizers qui servait d'asile temporaire à la Curie généralice. Mais le Métropolitaine et le Général étaient deux anciens amis, et d'ailleurs le Métropolitaine prêchait un converti. Je puis toutefois hasarder une conjecture: le mémoire tendant à l'érection d'un rameau oriental dans la Compagnie de Jésus dut être signé par Kyr André seul, toutefois après entente entre les deux. On sait que le Métropolitaine fit un séjour à Zizers, et, étant donné ce qui arriva par la suite, il est certain que ce séjour n'avait pas pour but une simple visite d'amitié. Ce qui me fait dire que le Métropolitaine fut seul à signer le mémoire, c'est qu'il était évidemment très délicat pour le Général de mettre sa Compagnie en avant: quoiqu'on en dise, les Jésuites sont sur ce point très réservés: ils sont toujours prêts à obéir, mais ils attendent un ordre. Le mémoire porte la date d'août 1917: il est probable qu'il fut expédié aussitôt que le Métropolitaine eut perdu l'espoir de pouvoir se rendre en Italie.

Quel accueil lui fit Benoît XV? Il est impossible de le deviner, mais on peut conjecturer qu'il fut favorable en principe: il rentrait trop dans les préoccupations du Pontife. Toutefois, la guerre mondiale n'était pas terminée, les destinées de la Russie étaient encore incertaines: pour un projet de cette ampleur, il convenait d'attendre la suite des événements. Benoît XV mourut le 22 janvier 1922 sans avoir rien pu faire et le bolchévisme s'était déjà implanté en Russie. Mais dans la première audience que le P. Ledochowski eut de Pie XI, il fut question du vœu du Métropolitaine, et Pie XI aurait répondu: « Assolu-

tamente si deve persistere in questo ». (« Il faut absolument insister sûr ce point »).

La première chose à faire était d'abroger la disposition prise jadis par les deux Congrégations générales qui avaient imposé le rite romain à toute la Compagnie. Un décret d'une Congrégation générale ne peut être abrogé que par une autre; c'est au Général qu'il appartient d'en faire la proposition, et c'est ce qui eut lieu dans la XXVII^e, qui se tint à Rome du 8 septembre au 21 décembre 1923. Il y fut décidé que désormais les Orientaux entrant dans la Compagnie conserveraient leur rite, et que les Latins d'origine pourraient opter pour le rite oriental. Le voeu du cardinal Kollonich et du P. Ivan Martynov était devenu une réalité. Dans sa biographie du P. Ledochowski, mort en 1942 (Rome 1945), le P. Giuliano Cassiani-Ingoni se borne à mentionner simplement le fait sans aucun commentaire. De l'aveu de tous, cette vie est d'ailleurs faite hâtivement et assez superficielle.

Pour débiter, on suivit l'un des conseils du P. Martynov: ne donner aucune publicité à la chose et commencer très modestement. C'était tout un changement de tactique, et même dans la Compagnie tous les Pères n'y étaient pas favorables. Dans le Proche-Orient, par exemple, lorsque l'on reprochait aux Jésuites de ne rien faire directement pour les rites orientaux et de donner un cachet nettement latin à toutes leurs oeuvres, on s'entendait répondre que de cette manière on évitait de favoriser un rite aux dépens des autres, et cette réponse ne manquait pas de justesse, si on considère les jalousies qui divisent les communautés orientales, jalousies qui d'ailleurs vont de plus en plus en s'atténuant. Dans un article sur le Congrès eucharistique international de Jérusalem en 1893, Congrès qui est à l'origine de tout le mouvement auquel nous assistons aujourd'hui, le P. Joseph Burnichon, qui n'est que l'écho des Pères de la mission de Syrie, reproche au Congrès d'avoir donné trop d'importance à la question des rites, laquelle, après tout, n'est que secondaire (83).

L'initiateur fut un Père de la province de Paris, le P. Charles Bourgeois, qui avait appris le russe et exerçait un ministère surtout d'assistance charitable auprès des émigrés russes en France. Il se prépara soigneusement, célébra pour la première fois en rite oriental à Rome, le 20 mars 1925, partit pour la Pologne et se mit à la disposition de l'évêque de Podlachie, Mgr. Henry Przewdziecki, qui comptait dans son diocèse un certain nombre de catholiques de fraîche date: il lui confia deux stations, à Wlodowie et Hola. L'année précédente, un noble Polonais, le comte Wladyslaw Puslowski, avait fait don au Provincial des Jésuites, le P. Stanislas Sopuch, d'une maison située à Albertyn, tout près de Slonim, à l'est de Bialystok, et la Compagnie en avait pris possession le 5 septembre 1924. Cette maison fut destinée à être la première fondation du rameau de rite oriental en Pologne: un Père destiné à remplir les fonctions de Ministre, c'est à dire d'économe, le P. Michel

Malinowski, vint s'y installer, et, le 8 octobre 1924, le P. Bourgeois, qui était encore à Rome, fut nommé Supérieur de la mission. Il y avait trois paroisses à desservir: Albertyn, Synkowice et Vilna: l'évêque de cette dernière ville, Mgr. Georges Matulewicz, était parmi les prélats favorables à la mission orientale. Le P. Bourgeois commença à visiter les trois paroisses l'une après l'autre, et résolut de débiter par un embryon de Petit Séminaire qui commença avec cinq élèves. Il ne tarda pas à être vivement contrecarré par le clergé polonais de l'endroit, qui lui reprochait entre toutes choses une facilité que l'on jugeait excessive à l'égard des dissidents qui demandaient à s'unir à l'Eglise catholique, jugeant par exemple qu'il était inutile de faire procéder à une abjuration en forme juridique par des gens très ignorants qui étaient dans la plus entière bonne foi. On en fit tant qu'il dut se retirer au bout de la première année scolaire. Le P. Antoine Dąbrowski prit sa place et organisa la maison d'une façon régulière. Le 18 juillet 1925, l'ancien Provincial de Pologne, P. Vladimir Piątkiewicz, se dévoua à l'oeuvre et, malgré son âge déjà avancé, prit le rite oriental et fut nommé Supérieur et Préfet des études. Né en 1865, il avait donc soixante ans: c'était un bel exemple d'esprit apostolique, et il sut parfaitement s'adapter à la mentalité qui devait inspirer la mission, défendant Albertyn contre les calomnies qui ne manquaient pas, et publiant à cet effet une brochure en polonais: *Prawda o Albertynie* (« La vérité au sujet d'Albertyn »). Il est mort en 1933 et sa mémoire est restée en bénédiction. En 1926 on transforma le Petit Séminaire en maison de probation dans le but de découvrir quelques vocations à la vie religieuse. Le développement fut lent, mais les cinq premiers candidats persévérèrent et bientôt vinrent se joindre à eux d'autres postulants appartenant à des éléments très divers: Biélorusses, Russes, Ukrainiens, Polonais, Tchèques. Ce noviciat a fonctionné jusqu'à la dissolution de la maison en 1939 à la suite de l'invasion bolchévique. En même temps, tout en s'occupant des paroisses, on publia en deux éditions, une en russe, l'autre en biélorusse un petit périodique populaire intitulé *Ko jedinenju* (vers l'Union) et dont la collection se trouve à la bibliothèque de l'Institut pontifical oriental à Rome. En 1939, la Mission orientale de la Compagnie comptait 17 prêtres, deux scolastiques et huit Frères coadjuteurs, plus quatre prêtres occupés ailleurs qu'à Albertyn, quatorze scolastiques et un Frère convers.

Quant au P. Bourgeois, il ne revint pas à Albertyn, mais s'installa à Velehrad en Moravie, où il ouvrit une chapelle slave et rayonna dans les villages de la Podcarpathie. Plus tard, quelque espérance d'un mouvement d'Union s'étant manifestée en Esthonie, il y fonda la station d'Esna, qu'il dut bientôt abandonner devant l'invasion bolchévique: il fut même un moment emprisonné. Il se retira en France et reprit son apostolat au milieu des émigrés russes. Il est actuellement (1956) au Brésil, occupé au même ministère.

J'ai parlé plus haut du Séminaire pontifical de Dubno; il fonctionna lui aussi jusqu'à l'invasion bolchévique, qui obligea de l'évacuer.

La Mission orientale de la Compagnie ne s'est pas limitée à la Pologne orientale. Un chanoine roumain, Fireza, se sentant la vocation religieuse, fit son noviciat et, après sa profession, vers 1925, reçut les facultés de Vice-Provincial; il ouvrit un noviciat d'abord à Satu Mare, puis, pour attirer moins l'attention, dans le village où il avait été précédemment curé, Titesti. Dès 1928 on comptait quatre Pères, quatre scolastiques et trois Frères coadjuteurs. Selon les désirs du Gouvernement roumain, la Vice-Province fut érigée le 7 octobre 1937. Elle n'aurait pas manqué de se bien développer sans la suppression violente de l'Union en Roumanie opérée par les bolchéviques en 1948.

En Bulgarie, deux Pères, dont un de rite oriental, ouvrirent à Sofia un Petit Séminaire mixte, destiné à la fois aux Orientaux et aux Latins: il débuta le 29 juin 1934 et on ne sait trop s'il a pu continuer à fonctionner.

En résumé, en 1947 il y avait 92 Jésuites appartenant aux différents rites orientaux. Une Vice-Province, dite du Proche-Orient, a été érigée le 9 avril 1939. Elle réunit les anciennes missions d'Arménie, de Syrie et d'Égypte; on lui adjoignit ensuite la Grèce. Elle est mixte, c'est à dire qu'elle compte des membres dont les uns sont de rite oriental et d'autres, les plus nombreux pour le moment, Latins. Le collège de Bagdad, maintenant transformé en Université, continue de dépendre de la Province américaine qui lui a donné naissance.

Une Vice-Province slave de rite oriental aurait été érigée depuis longtemps si on avait pu lui assigner un territoire déterminé, ce qui n'est plus possible depuis l'occupation des provinces orientales de la Pologne par les Bolchéviques. Les sujets sont trop dispersés: ceux qui étaient en Pologne se sont employés un peu partout, bien souvent en reprenant le rite latin. Parmi ceux qui ont conservé le rite oriental, se trouvent ceux qui sont attachés au Russicum à Rome, ou à l'Institut pontifical oriental, un fait partie du Collège des rédacteurs de la *Civiltà cattolica* où il traite de temps à autre des questions russes, un autre est attaché à la Commission pontificale d'assistance qui pendant la seconde guerre mondiale a pris un développement considérable et continue son action dans la mesure du possible. Un ou deux sont en Autriche où ils exercent une activité surtout charitable dans les quelques camps de réfugiés qui y existent encore; un autre fait régulièrement des conférences sur le marxisme en Allemagne fédérée; à Munich existe un petit centre russe qui compte un certain nombre de catholiques. En France, il y a le collège St. Georges de Meudon près Paris qui occupe plusieurs Pères. En Amérique du Nord, il y a le centre russe de l'Université de Fordham près New York, qui fait des conférences et édite des brochures. Un Père est à Los Angeles en Californie à la tête d'un petit groupe russe, un autre à San Francisco. Au Brésil sont deux Pè-

res, dont le P. Bourgeois; à Buenos Aires en Argentine un autre. Avec une telle diversité d'affectations il n'est pas possible d'ériger une Vice-Province.

La XXVII^e Congrégation générale, tenue du 8 septembre 1923 au 21 décembre suivant, a décidé la nomination, auprès du Général, d'un Assistant slave qui, entre autres attributions, constitue un lien entre ces éléments dispersés: cette Assistance a commencé à fonctionner le 17 avril 1929.

En 1950 tombait le vingt-cinquième anniversaire de la création de la Mission orientale. Limitée d'abord aux Slaves, elle s'est développée auprès d'autres éléments ethniques en vertu du principe désormais accepté que les candidats de rite oriental conservent leur rite et que ceux d'origine latine peuvent passer au rite oriental de leur choix. C'est ainsi qu'au Caire a pu être ouverte une résidence en théorie de rite alexandrino-copte, en pratique interrituelle, et on a décidé de préparer aux Indes des maisons destinées aux Malabares et aux Malankares, les premiers de rite chaldéen, les seconds de rite antiochien ou syrien occidental. En 1938, la XXVIII^e Congrégation générale a décidé que, non seulement le rameau de rite oriental de la Compagnie devait être conservé, étant donnés les heureux résultats de l'expérience, mais qu'il devait recevoir un nouveau développement. Les objections que l'on faisait jadis dans le sein même de la Compagnie ne sont certes pas encore toutes tombées, mais on a reconnu que dans les Règles et Constitutions il y a très peu de pratiques qui, de par leur nature même, doivent être modifiées: elles sont tellement peu nombreuses et d'une importance tellement secondaire que l'autorité du Général suffit à en dispenser ou à les commuer en d'autres. Ainsi, le nom canonique des religieux de la Compagnie semble être une difficulté: les Jésuites ne sont pas des moines, mais des clercs réguliers, et, dans les différentes langues des peuples de rite oriental, le terme correspondant à cette dénomination toute occidentale n'existe pas: Il faudra créer un vocable plus adapté. Rien n'empêche que les Recteurs et Provinciaux de rite oriental soient appelés Higoumènes ou Protohigoumènes, comme ont déjà fait les Basiliens ruthènes pour leurs religieux, qui sont des clercs réguliers et non plus des moines. Les Jésuites n'ont pas l'observance du choeur et dans bien des maisons on ne célèbre aucun office solennel, ce qui est tout à fait contraire à la pratique orientale, mais St. Ignace n'a nullement entendu interdire la célébration occasionnelle, et même régulière dans certains cas, les jours de fête, d'offices plus solennels, pourvu que le chant garde une certaine simplicité. Le seul exercice commun qu'aient les Jésuites est la lecture en commun des Litanies des Saints, que chacun fait tour à tour et à laquelle tous répondent. Dans le rite oriental, on remplacera ces Litanies par un autre office équivalent d'une durée à peu près égale: par exemple, dans le rite byzantin, par la Paraclise (*moleben*) en l'honneur de la sainte Vierge

ou d'un Saint, office modelé sur les Matines et qui peut ne durer qu'une vingtaine de minutes, exactement le temps consacré à la lecture en commun des Litanies des Saints, et que de plus on peut allonger à volonté.

En conséquence, certaines normes ont été adoptées pour favoriser le développement du rameau oriental de la Compagnie. En voici le résumé.

Tous les Provinciaux sont invités à accueillir favorablement les jeunes gens qui se destinent au rameau oriental et à les encourager dans cette voie, pourvu qu'ils aient les aptitudes requises: facilité pour apprendre les langues et pour s'adapter à la mentalité propre des différents peuples, un jugement sain et droit, un caractère bien équilibré et un esprit vraiment surnaturel, le tout en proportion plus forte que pour les vocations ordinaires. S'il n'y a pas de noviciat de rite oriental, ils peuvent être reçus dans n'importe quel autre, pourvu qu'ils conservent leur rite: ceux qui sont d'origine latine ne devront pas oublier que le changement de mentalité est une oeuvre longue et difficile, qu'il est presque impossible de le réaliser pleinement, car un individu né en Occident et élevé à l'Occidentale n'arrive pas facilement à se dépouiller de tout ce qui a constitué jusqu'alors sa mentalité propre. Le grand moyen pour y parvenir est l'exercice constant d'une très grande charité. Certaines règles ont donc été promulguées avec force obligatoire pour un espace de temps qui pourra être très long, au moins plusieurs années, jusqu'à ce qu'on puisse leur donner une forme définitive.

Appartiennent donc au rameau oriental de la Compagnie ceux qui sont nés dans ce rite ou y sont passés pour toujours par décision du Général, en vertu des facultés qu'il a reçues à cet effet du Saint Siège.

Sont adjoints au rameau oriental ceux qui, avec l'approbation du Général, font leurs études en vue de passer un jour à un rite oriental.

Ceux qui appartiennent au rite oriental ou lui sont adjoints doivent aimer leur rite, que le Saint Siège encourage. Ils ne doivent pas perdre de vue qu'un rite quelconque ne saurait nuire à l'unité de la loi ou à l'unité dans la charité de tous les membres d'un même Corps mystique. Qu'ils n'aient donc aucune affection qui les porterait à mal penser ou à mal parler d'un autre rite, et qu'ils soient exempts de tout attachement désordonné à leur propre nation, ce qui est une cause de division.

Ils doivent être disposés de coeur à s'assimiler le rite, la langue et les moeurs du peuple auquel ils sont destinés, de manière à en faire une chose qui leur soit propre, selon la mesure des talents que Dieu leur a donnés.

Les Constitutions de la Société doivent être observées en tout, sauf pour les prescriptions qui par leur nature même ne conviennent qu'au seul rite latin. Si on a un doute sur quelque point, il appartient

au Général de décider, selon le rapport qui lui aura été adressé par les Supérieurs des intéressés.

Tant que le Code canonique oriental n'est pas promulgué, les membres orientaux de la Société jouissent du privilège de l'exemption de l'autorité des Ordinaires, tout comme leurs confrères latins, avec la même discrétion et prudence; ils ne doivent donc poser aucun acte qui, implicitement ou explicitement, serait une renonciation à ce privilège.

La méthode de formation suivie au noviciat est la même pour tous. Tant qu'il n'y aura pas un noviciat proprement oriental, on fera le possible pour qu'ils assistent à la Messe dans leur propre rite et fassent dans ce même rite tous les exercices de piété. La méditation du matin durera une heure pour tous indistinctement. Les Provinciaux feront le possible pour que les novices du rite oriental soient réunis ensemble, même si on doit pour cela recourir au noviciat d'une autre Province. La lecture et l'étude de l'Écriture Sainte sont recommandées d'une manière spéciale.

Tant que des scolasticats de rite oriental ne sont pas fondés, les scolastiques resteront dans leur province propre, tout en donnant une importance particulière à la langue grecque. L'étude de la philosophie sera la même pour tous, en insistant sur les systèmes qui ont une particulière importance pour l'Orient.

Une fois terminées les études proprement classiques, ceux qui sont destinés au rite byzantino-slave se mettront à l'étude de la langue russe, soit durant les vacances, soit à un autre moment, sans pour cela causer de préjudice aux études philosophiques elles-mêmes.

Le temps dit du magistère (c'est à dire le ministère à prêter dans les collèges entre la philosophie et la théologie), sera réduit à un an ou tout au plus à deux pour ceux qui sont destinés au rite byzantino-grec ou byzantino-slave, et possiblement dans un collège de rite oriental.

La théologie sera enseignée d'une manière uniforme pour tous les théologiens, mais en insistant davantage sur l'histoire et la théologie des dissidents et sur telles autres matières que les Supérieurs jugeront plus utiles.

Au cours de la seconde année de théologie, des informations seront transmises au Général sur le compte de ceux qui devront passer au rite oriental ou au contraire demeurer dans le rite latin.

Le troisième an de probation se fera de la manière habituelle en insistant davantage sur la lecture des Pères grecs et des autres monuments catholiques qui sont à l'origine de notre ascèse et de notre pratique de la vie religieuse. On aura soin de se pourvoir pour cela des livres nécessaires, selon l'esprit du Troisième an de probation.

Une fois terminée la troisième année de probation, ceux qui sont destinés au rite byzantino-grec ou byzantino-slave consacreront deux années à l'étude des questions orientales, particulièrement à l'Institut

pontifical oriental. Les autres pourront faire de même, selon le jugement des Supérieurs.

On n'omettra aucune étude plus longue ou plus développée des matières ayant rapport à notre apostolat, pourvu que les sujets aient la vertu et les talents nécessaires.

Après les premiers voeux et jusqu'à la fin des quatre années de théologie, les exercices de piété des scolastiques seront disposés de telle sorte que la méditation du matin et la Messe ne prennent pas plus d'une heure trois quarts les jours où il y a classe. Les autres jours, tous feront la méditation durant une heure entière. Après les quatre ans de théologie, tous les Pères, même ceux qui font des études spéciales, feront chaque jour une heure de méditation.

Dans les communautés orientales, les Litanies des Saints récitées en commun seront remplacées, comme il a été dit, par quelque office équivalent, avec l'approbation du Général. Dans les églises et oratoires publics, on pourra faire les mêmes offices que dans les églises paroissiales du rite.

Là où les membres de la Compagnie ne participent pas aux offices publics ou n'y assistent pas, les prêtres réciteront en privé une partie de l'office de leur rite durant une demie heure; les diacres feront de même dans les circonstances où leur rite le prescrit.

Chacun pratiquera les dévotions privées qu'il estime les plus utiles à son âme, d'après l'avis du Père spirituel ou du Supérieur. Personne ne critiquera un autre parcequ'il pratique telle ou telle dévotion plutôt que telle autre: il suffit qu'elles soient approuvées par l'Eglise.

Le costume sera habituellement la soutane jadis en usage dans la Compagnie, c'est à dire croisée sur la poitrine, à la manière de la soutane orientale. S'il faut modifier cette observance pour une raison quelconque, on demandera l'approbation du Général. Pour sortir, on prendra le même habit que les prêtres séculiers de l'endroit; s'il faut agir autrement, on demandera l'autorisation du Général.

Les rubriques vraiment préceptives seront observées fidèlement, sans rien y modifier sans l'approbation du Saint Siège, obtenue par l'intermédiaire du Général.

Jusqu'au moment où il existera des provinces orientales, chaque maison aura son coutumier, qui devra être approuvé par le Général et ne pourra être modifié sans son autorisation.

Tant les oeuvres que les personnes du rite byzantino-slave seront soumises directement au Général, qui donne à cet effet toutes les facultés nécessaires aux Provinciaux tout en se réservant la faculté de les augmenter ou de les restreindre.

S'il y a quelque chose d'important à modifier dans ces règles, le Supérieur local prendra l'avis des personnes compétentes et en référera au Général.

Les Capucins ne tardèrent pas à suivre l'exemple des Jésuites. Le Métropolitain André ne prit aucune part à la fondation chez eux d'un rameau de rite oriental, puisqu'il ne pouvait exercer aucune juridiction en Pologne en dehors de la Galicie, mais il n'en est pas moins vrai que c'est son initiative qui servit d'exemple. Pie XI y poussait, et sur son désir deux Pères hollandais furent envoyés en 1926 étudier à l'Institut pontifical oriental à Rome. L'un d'entre eux avait été durant plusieurs années professeur à l'Université de Lublin, il connaissait la langue et la population de la Polésie, au diocèse de Pinsk. Le 16 décembre 1931, ce Père, qui portait le nom de Gandulphe de Terneuzen, changea son nom en celui de Cyrille et passa au rite oriental. Il eut trois compagnons, Hollandais comme lui, et en 1932 ils s'installèrent dans un vieux couvent de leur Ordre à Lubieszow, avec les encouragements de l'évêque Mgr. Stanislas Lozinski. La première Liturgie y fut célébrée avec solennité le 10 décembre 1933. Une école supérieure fut ouverte en 1932, et en 1937 un noviciat qui commença avec quatre candidats. Au début de la seconde guerre mondiale, on comptait sept Pères du rite, deux diacres et 16 Frères laïcs. On avait déjà quelque quatre cents catholiques et une mission avait été fondée au profit des Russes à Narva en Esthonie, avec succursale à Pieczra. L'invasion bolchévique vint ruiner tout cela: les Pères regagnèrent la Hollande et y reprirent leur apostolat auprès des réfugiés émigrés, ouvrant plusieurs chapelles qu'ils visitent régulièrement. Ils espèrent toujours pouvoir reprendre plus tard leur oeuvre, mais pour cela il faudrait que le régime politique change. En tout cas, ils sont bien décidés à continuer.

L'Ordre a appliqué le même principe en Erythrée. Depuis le 17 décembre 1952, il a été décidé que les élèves du Séminaire séraphique de Gaggiret conserveraient obligatoirement leur rite, et ainsi a commencé un rameau purement éthiopien de l'Ordre des Capucins. Il compte déjà une dizaine de membres. Toutefois, étant donnés les besoins de la mission, qui compte encore beaucoup d'Italiens, on a jugé plus pratique de prendre le système du biritualisme.

L'idée de former un rameau oriental chez les Salésiens est de Kyr Nicolas Czarnetskyj. En 1931 commença le noviciat et en 1945 eurent lieu les premières ordinations. En 1955, on avait seize Pères du rite. L'élargissement de la discipline a permis à divers membres d'autres Congrégations de faire usage du rite oriental, tout en restant Latins de droit. On peut citer quelques Pères des Missions africaines de Lyon et un Dominicain, qui travaillent chez les Coptes. Actuellement, la Congrégation Orientale accorde facilement l'usage du biritualisme, même pour des motifs d'une importance assez relative: séjour dans un pays de rite oriental, attrait personnel, voyages d'Orientaux en Occident, ministère à exercer temporairement dans un diocèse latin, simple

désir de rendre service à une communauté de Soeurs, etc. Ce qui anciennement était impossible ou du moins très difficile est aujourd'hui concédé sur une large échelle. Les pensionnaires de l'Institut St. Jean Damascène, qui héberge de jeunes prêtres de différents rites orientaux venus à Rome pour prendre les grades académiques, apprennent très volontiers, sans qu'on les y pousse, à célébrer la Messe en latin, sans qu'ils aient pour cela l'intention de changer de rite: c'est devenu une sorte de mode. Il est évident que tout cela devra être un jour réglé et soumis à des normes précises. Le système du biritualisme peut rendre service dans certains cas, mais il ne faudrait pas que cette largeur dans les concessions individuelles tourne à l'abus. On est bien loin du rigorisme du début du XVIII^e siècle. C'est un développement auquel le Métropolitain André, personnellement opposé au biritualisme, n'avait certainement pas pensé.

X.

La réforme liturgique chez les Ruthènes

Un tableau de la multiple activité du Métropolitain André Szeptyckyj ne serait pas complet s'il ne traitait la question de la réforme liturgique chez les Ruthènes et la part qu'il prit à la destruction de ce que j'appellerai l'*uniatisme* rituel. Sur ce point comme sur plusieurs autres, sa pensée a évolué. Je me rappelle que, lorsque je publiai en 1927 mon opuscule intitulé *l'Uniatisme* (84), il me dit un jour: « Ce livre manque de charité ». Et, se référant à la partie qui traite de l'*uniatisme* rituel, c'est à dire de l'imitation maladroite des Latins dans les choses du culte, il me rappela comment, dans la Kolmchtchénie et en Russie Blanche, le peuple catholique avait jadis été jusqu'au martyre pour des questions comme l'emploi des clochettes durant la célébration de la Liturgie eucharistique, le fait de recevoir la sainte Communion à genoux et non pas debout, et autres du même genre. C'était exact, et il est possible que quelques expressions un peu vives m'aient échappé, mais l'*uniatisme* n'est pas que cela, et en réalité il est, si on le laissait se développer, l'un des obstacles majeurs à la réconciliation de l'Eglise orientale dissidente avec l'Eglise romaine. La brochure avait fait du bruit: on s'en était occupé dans le Congrès unioniste de Pinsk en 1930, elle avait été attaquée avec violence par les uns, défendue avec non moins d'ardeur par d'autres, on m'avait reproché de compromettre le Saint Siège et on m'avait laissé entrevoir que je pourrais être frappé d'une condamnation de l'Index. Je voulus en avoir le coeur net: j'avais envoyé ma brochure en hommage à Pie XI, et j'étais certain qu'il l'avait sinon entièrement lue, du moins parcourue attentivement. Sous un prétexte, je sollicitai une audience privée que j'obtins sans difficulté, sachant bien que le Pape, qui m'avait donné plusieurs preuves de sa confiance et s'intéressait à tout ce que je faisais, ne manquerait pas de m'en dire un mot s'il avait trouvé quelque chose à me reprocher. Cette audience dura vingt bonnes minutes, elle fut très cordiale, très paternelle, pas un mot ne me fut dit sur la brochure et l'année suivante Pie XI me détachait de la Bibliothèque Vaticane à laquelle il m'avait fait jadis nommer pour me mettre, dans une situation tout à fait spéciale, à l'exclusive disposition de la Congrè-

gation Orientale en vue de la Codification canonique alors en projet pour l'Orient. Le bruit se calma, je m'abstins de toute polémique et les idées firent leur chemin. Quelques années après, les vues que j'avais exposées commençaient à triompher et aujourd'hui personne ne défend plus l'uniatisme. Le Métropolitain André n'a pas été l'initiateur de la réforme liturgique chez les Ruthènes, mais il était trop cultivé, trop avisé pour ne pas en saisir toute l'importance lorsque les circonstances en firent voir toute l'opportunité. Il l'appuya de tout son pouvoir et applaudit aux premières décisions du Saint Siège en la matière. La réforme est commencée: elle sera longue, mais elle finira par aboutir.

On ne saurait cependant la comprendre ni apprécier le rôle qu'il y joua sans une brève introduction sur les causes de la naissance et du développement de l'uniatisme rituel chez les Ruthènes, et c'est par là que je commencerai avant d'aborder l'histoire même de la réaction qui se poursuit lentement.

* * *

L'Occident n'est arrivé à une unité liturgique presque absolue que par suite de la décision de saint Pie V, exécuteur des vœux du Concile de Trente, de supprimer toutes les liturgies jusque là en usage qui n'avaient pas plus de deux cents ans de date. Dans le rite byzantin, cette unité n'aurait jamais pu être imposée par le patriarche de Constantinople, qui n'a pas à cet égard l'autorité suffisante, mais elle s'est produite quand même, si l'on fait abstraction de variantes après tout secondaires ou purement verbales, par suite de deux phénomènes qui auraient très bien pu ne pas se vérifier: je veux dire l'invention de l'imprimerie et la révision des manuscrits grecs par le Patriarche Nikon.

Dans les manuscrits grecs, il existe, pour les différents offices, un nombre considérable de variantes qui portent parfois sur des compositions très étendues. Rien que pour la partie de l'Euchole ou Rituel, qui comprend aussi les trois Liturgies eucharistiques, il suffit, pour s'en rendre compte, de parcourir le deuxième volume de la vaste compilation d'Alexis Dmtrievskij, paru à Kiev en 1901. C'est bien pire lors que l'on arrive à l'office proprement dit. L'ordre général est identique, même dans les détails, mais le texte des formules varie à l'infini. Chaque grande Eglise, chaque grand monastère avait ses compositions propres, bien que certaines aient eu plus d'influence que d'autres. Il y avait plus d'uniformité dans les cérémonies, et au XIV^e siècle le Patriarche de Constantinople Philothée Kokkinos éditait une *Diataxis*, espèce de rubriques générales, qui fut traduite de bonne heure en slave et est encore en vigueur, sauf sur certains points de détail.

L'invention de l'imprimerie est le premier phénomène qui accéléra l'unification. Jusque vers la fin du XIX^e siècle les typographies grec-

ques de Venise eurent un monopole de fait des éditions liturgiques. Or, tous les textes du rite byzantin, à part des compositions plus modernes qui ont pour auteurs des Slaves, sont d'origine grecque, et, au fur et à mesure qu'ils étaient traduits, car il y eut une infinité de traducteurs slaves, ils tendirent à reproduire les textes déjà imprimés, et, quand on voulait procéder à une révision, il était plus commode de se baser sur des volumes imprimés que sur des manuscrits.

Le deuxième phénomène est la grande révision faite à Moscou au XVII^e siècle par le Patriarche Nikon (1652-1667), soi-disant sur des manuscrits grecs, mais bien plus sur les éditions de Venise. Cette révision occasionna même un schisme, celui des Starovères ou Vieux Ritualistes, qui préféraient les anciennes éditions slaves bien que celles-ci fussent loin d'être toujours d'accord entre elles. Ce respect pour les anciennes éditions dégénéra en superstition, et lorsque les Starovères se mirent à réimprimer leurs livres, non seulement ils continuèrent à rejeter la recension de Nikon, mais allèrent jusqu'à imiter le papier, la forme des caractères et même la reliure des anciennes éditions, reproduisant scrupuleusement même des fautes évidentes. Toujours persécutés par les Tsars, les Starovères ne s'en sont pas moins multipliés et on pouvait estimer leur nombre à au moins vingt millions sinon plus, ayant fini par se constituer une hiérarchie proclamant que depuis Nikon le vrai sacerdoce avait disparu de Russie. Ces Starovères étaient et sont encore la partie la plus croyante et la plus pieuse du christianisme russe.

En même temps qu'ils adoptaient la réforme de Nikon, les Patriarches de Moscou et à leur suite le Saint Synode exerçaient une surveillance attentive sur les éditions liturgiques, alors que la Russie devenait la grande et à peu près exclusive pourvoyeuse de toutes les Eglises slaves de rite byzantin. La métropole de Kiev, dans sa partie non catholique, n'accepta exclusivement la réforme de Nikon que dans la seconde moitié du XVII^e siècle, lorsque l'Ukraine de Kiev fut réunie à la Moscovie. Jusque là les typographies ruthènes maintenues par les puissantes confréries de Vilna, de Léopol, d'ailleurs encore, imprimaient des livres liturgiques sans aucun autre contrôle que celui qu'elles voulaient bien instituer elles-mêmes, sans trop se préoccuper d'éliminer les variantes. Toutefois, l'influence des Grecs et de leurs éditions était prédominante, de sorte que l'on arriva à une certaine unité. Les Ruthènes catholiques employaient les éditions des dissidents, et ce ne fut que petit à petit qu'ils eurent les leurs propres: celles du monastère de Potchaev, en Podolie, sont les plus estimées et suivent volontiers la leçon de celles de Moscou, c'est à dire de Nikon.

La liturgie subit cependant une certaine évolution. Le plus célèbre métropolitain de Kiev, Pierre Moghila (1633-1646), originaire de la famille roumaine des Movila, avait étudié dans les écoles catholiques, et toute sa doctrine, sauf en ce qui regarde les cinq points

classiques qui nous séparent, est catholique. Il publia de nombreuses éditions liturgiques dont la plus connue est son *Grand Trebnik* ou Rituel très complet, paru l'année même de sa mort en 1646. Il y introduisit une quantité d'instructions et d'explications tirées des Rituels et ouvrages théologiques latins, donc généralement d'inspiration catholique très marquée, et il y inséra nombre des rites nouveaux inspirés de loin par des modèles latins, mais parfaitement adaptés au caractère et au style du rite byzantin. Il a très bien su éviter le défaut dans lequel sont tombés plus tard ses imitateurs catholiques, et il a donné à la partie rituelle un élan que l'Eglise russe a su continuer d'une manière généralement très heureuse, empruntant à Moghila plusieurs de ses innovations, de sorte que le *Grand Trebnik* de l'Eglise russe est beaucoup plus complet que l'Euchologe des Grecs, et les Rituels ruthènes offrent le même caractère.

* * *

On aurait donc tort de voir en Moghila la premier des Uniates rituels, avec le sens péjoratif donné à cette expression. L'uniatisme liturgique a bien commencé à s'introduire chez les catholiques dès le XVII^e siècle, mais il ne s'est développé en plein qu'au XVIII^e. Il est dû principalement à la transformation des Basiliens: ces moines, voués avant tout à la célébration des offices devinrent, après la reforme de St. Josaphat et de Rutski, des clercs réguliers, et ils prirent l'habitude d'aller étudier dans les écoles latines: aux Collèges pontificaux de Vilna, de Braünsberg en Prusse, au Collège arméno-ruthène de Léopol et à la Propagande ou au Collège Grec de Rome, où ils avaient quatre places qui leur avaient été concédées par Paul V et qui furent toujours occupées. Aux XVII^e et XVIII^e siècle et même au XIX^e jusqu'à la réforme introduite par les Bénédictins lorsqu'ils en prirent la direction en 1897, ce célèbre College a eu une physionomie beaucoup plus latine que grecque. Les supérieurs, Jésuites ou prêtres séculiers romains, étaient tous Latins; la Liturgie quotidienne était le plus souvent une Messe latine, la communion sous les deux espèces n'était autorisée que seulement quelques jours par an, parceque l'on n'avait pas voulu dès l'origine concéder en pleine Rome aux Orientaux ce que l'on refusait aux Utraquistes de Bohême. Les offices solennels du rite byzantin étaient réduits à la plus simple expression, le costume, aussi bien à l'église qu'à l'extérieur, était complètement latin. Le clergé séculier ruthène n'avait pas de séminaires propres et se formait comme il pouvait: cette situation dura jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, comme il a été dit plus haut.

Aux portes de Rome, au monastère basilien de Grottaferrata, les religieux ruthènes avaient le mauvais exemple d'un Ordre presque entièrement latinisé, où le rite oriental n'était plus conservé que dans quelques monastères, et encore sans iconostases, avec des ornements

latins et le pain azyme, vu que le recrutement se faisait depuis le XVI^e siècle, dans l'élément italien environnant, ce qui a duré jusqu'à la réforme de Léon XIII. Séduits par la brillante civilisation polonaise, formés dans les collèges des Jésuites et des Piaristes, les jeunes nobles ruthènes passaient de plus en plus au rite latin. Le peuple seul restait attaché au sien propre, mais alors d'une manière invincible. Non seulement le clergé ruthène commença à s'habiller complètement à la latine, mais il écrivait en polonais, et prêchait volontiers dans cette langue. La réaction sur ce dernier point date du début du XIX^e siècle.

Avant l'Union de Brest de 1595, on ne célébrait guère dans les églises ruthènes que le samedi et le dimanche, et telle est encore restée la pratique des dissidents dans tout l'Orient byzantin. La célébration plus fréquente et même quotidienne étant entrée dans la piété catholique, elle pénétra aussi chez les Ruthènes. Or, la Liturgie même sans aucune solennité requiert au moins quatre livres: le texte même de la Liturgie, l'Évangile qui repose toujours au milieu de l'autel, le livre des Épîtres et l'Horloge pour y chercher les tropaires fondamentaux du jour. Les Basiliens d'Italie avaient trouvé que c'était par trop incommode, et en 1683 fut publié à Grottaferrata un *Liturgicon* de format in-folio, disposé absolument comme le Missel Romain, avec la partie du Temps au début, les trois Liturgies au milieu et le Sanctoral à la fin avec le Commun des Saints et divers suppléments. Comme il fallait s'y attendre, ce livre contient nombre de latinismes et de traductions du latin, et était destiné aux Liturgies privées sur le plan des Messes « lues » ou « basses » des Latins. Les Basiliens ruthènes élèves du Collège Grec en emportèrent quelques exemplaires chez eux, et en 1692 le métropolite Cyprien Zokhovskij fit imprimer à Suprasl un *Sluzebnik* disposé absolument de la même manière, pour les Liturgies individuelles célébrées sur des autels latéraux adossés au mur, disposition qui rend impossibles des cérémonies comme la Petite et la Grande Entrée. On se mit à faire la Proscomidie ou préparation des oblats non plus sur une Prothèse qui n'existait plus, mais au milieu de l'autel, le prêtre lisant lui-même tropaires et Épître, avec l'assistance d'un petit servant tout comme chez les Latins. Cependant, dans ce livre, le rite est demeuré pur, mais ce ne fut pas pour longtemps. Au XVIII^e siècle, la latinisation fit de grands progrès: plus de concélébration sauf le Jeudi Saint, iconostases inexistantes devant des autels adossés au mur, eux-mêmes surchargés de chandeliers et de fleurs artificielles, introduction des orgues, des sonnettes, de l'usage de recevoir la sainte Communion à genoux et non plus debout, de stichaires diaconaux ne descendant pas plus bas que le genou, comme les dalmatiques latines, d'un sous-diacre qui pratiquement n'a rien à faire, de l'amict latin, de fêtes latines choisies sans grand critère, d'une quantité de dévotions ou de pratiques purement latines et sans grande nécessité, etc. En 1759, on imprima à Léopol un véritable Missel contenant d'autres innovations et même un supplément intitulé « Rites de

la Liturgie lue »: c'est une adaptation littérale de la Messe lue ou basse du rite romain, avec toutes les cérémonies abrégées ou supprimées, le Missel transporté d'un côté à l'autre de l'autel non plus carré mais oblong, la position des mains copiée littéralement sur les usages latins, etc., et cela un demi-siècle après la venue à l'Union des deux éparchies de Léopol et de Peremysl. La Liturgie solennelle seule conservait une physionomie à peu près orientale, et encore y aurait-il eu beaucoup à redire. Dans certains lieux, notamment en Russie Blanche, on alla jusqu'à renverser les iconostases. Si les éparchies de Galicie n'ont pas adopté toutes ces innovations, c'est uniquement parcequ'elles ne sont venues à l'Union qu'en 1692 et en 1700.

Rome, qui avait tant de fois promis le maintien des rites orientaux, ignorait toutes ces innovations ou du moins ne s'en préoccupait pas, et d'ailleurs personne n'était à même de s'en apercevoir. Benoît XIV, qui a tant recommandé la conservation des rites orientaux, était lui-même beaucoup plus juriste que liturgiste et d'ailleurs n'aurait pu mettre un frein à cette vague de latinisation, se bornant, pour les Basiliens d'Italie, à rappeler un principe général sans entrer dans des détails que d'ailleurs il ne connaissait que peu ou mal.

En 1720 on tint à Zamosc un Synode dans le but de donner un embryon de législation à une Eglise qui se réglait uniquement d'après des traditions et suivait pratiquement le droit latin. On a dit beaucoup de mal de ce Synode et on l'a accusé d'avoir latinisé l'Eglise ruthène. En réalité, il introduisit au point de vue canonique beaucoup d'excellentes dispositions prises du Concile de Trente, et au point de vue liturgique, qu'il traita d'ailleurs peu, il se borna à sanctionner quatre innovations et à prescrire que le métropolitain ferait élaborer et approuver par le Saint Siège un nouveau Rituel.

Les quatre innovations de Zamosc sont d'abord l'abolition de la petite éponge écrasée et durcie au fer chaud entre deux linges, pour purifier le disque, et d'ordonner qu'on le ferait avec le pouce comme dans l'Eglise latine, sous prétexte qu'on ne savait pas bien préparer ces éponges, qui sont un symbole de la Passion. En réalité les éponges fines sont faciles à trouver partout, et leur abandon n'est qu'une conséquence de l'introduction des patènes latines au lieu du disque oriental, lequel a un rebord qui empêche toute dispersion des parcelles. Ensuite fut aboli l'usage de verser dans le calice avant la communion quelques gouttes d'eau bouillante: évidemment on en mettait trop. Cet usage paraît originaire des hauts plateaux de la Cappadoce, où le calice gèle parfois en hiver, et il avait fini par symboliser la ferveur de la foi. Il prescrit de mettre trois nappes sur l'autel, alors que le rite byzantin ne connaît que le revêtement complet de l'autel, d'abord par une étoffe blanche qui symbolise le suaire du Seigneur, puis par une autre d'une couleur quelconque, qui n'est qu'un ornement. Il est évident qu'avec des autels oblongs et non plus carrés ce revêtement est impossible, surtout lorsqu'ils

sont appuyés au mur. Enfin, le Synode défend au diacre de verser le vin et l'eau dans le calice, sous prétexte qu'il n'a pas le pouvoir d'offrir, alors que l'Euchologe de Benoît XIV ne tient pas compte de cette considération, qui émanait évidemment des théologiens latins adjoints au Synode à titre de consultants. Tel quel, le Synode fut approuvé par Benoît XIII en 1724, avec un retard de quatre ans dû uniquement à la question des taxes des curies épiscopales, que les censeurs romains trouvaient trop élevées. En réalité, il y avait une foule d'autres innovations qui ne sont même pas mentionnées: le Bref d'approbation se borne à dire que celle-ci n'entend préjudicier et rien au rite des Grecs en général.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la latinisation augmenta encore. Au moins le *Grand Trebnik* de Pierre Moghila était resté parfaitement dans la ligne orientale, et toute une série de Rituels ruthènes s'en sont tenus là, mais il en existe une autre qui a subi l'influence du Rituel latin à l'usage des églises polonaises prescrit par les deux Conciles provinciaux de Piotrkow de 1621 et 1628 et imprimé à Lowicz en 1631. Cette influence se fait sentir dans les éditions parues en divers lieux de 1720 à 1807. C'est aussi à cette époque que l'on élaborait une série de rubriques nouvelles dont le but était de rendre les cérémonies ruthènes aussi proches que possibles des cérémonies latines. Celles du Missel de Léopol de 1759, auxquelles j'ai fait allusion plus haut, sont de ce temps.

* * *

Il y eut bien une tentative de réforme en 1727, mais elle fut uniquement dogmatique et disciplinaire. Les éditions de la Confrérie stavropigiaque de Léopol, qui étaient les plus répandues, n'étaient pas latinisantes, car la Confrérie ne fut réduite que plus tard à l'obéissance des évêques de Léopol, devenus catholiques. Mais, outre certains passages offensifs pour le dogme catholique, il était toujours dit sur le titre que ces livres paraissaient « avec la bénédiction du très saint Patriarche oecuménique de Constantinople » ou autres expressions analogues. Le travail de révision fut fait par ordre de l'évêque de Léopol Athanase Szeptyckyj, d'accord avec le Saint Siège, par l'archimandrite Polycarpe Filippovyc. Outre l'élimination de tous les passages anticatholiques, il abrégé plusieurs rites jugés trop longs, notamment pour la confession: le courant latinisateur était déjà si fort que cette révision n'eut pas de succès et ne remplaça pas la simple traduction du Rituel romain qui est restée en usage jusqu'à nos jours. Malgré son mérite, le travail de Filippovyc ne constitua nullement une édition typique et on continua à réimprimer d'autres éditions. Les livres les plus malmenés furent le *Sluzebnik* contenant la partie diaconale et sacerdotale des Vêpres, des Matines et les trois Liturgies, le *Trebnik* ou Rituel et le Pontifical, qui ne fut imprimé qu'une fois, à Suprasl, en 1793. Encore aujourd'hui,

quand on assiste à une ordination ruthène, on remarque que les cérémonies en ont été modifiées, notamment par la porrection des instruments, de manière à les rendre semblables aux ordinations latines.

Rien ne fut plus fait jusqu'au début du XIX^e siècle. Dans l'intervalle eurent lieu les trois partages de la Pologne, qui firent passer la majorité des Ruthènes sous la domination russe ou autrichienne, et une petite minorité sous celle de la Prusse. Catherine II bouleversa de sa propre autorité toute la hiérarchie ruthène et ce ne fut qu'en 1783 que la situation fut régularisée avec la légation d'Archetti à Pétersbourg. L'archevêque de Polotsk recevait la juridiction sur tous les Ruthènes catholiques de l'Empire russe, et Héraclius Lisovskyj nommé à ce siège sous la pression de l'impératrice qui le jugeait plus facile à dominer. En 1806, il fut promu métropolite par Alexandre I, mais ne se préoccupa jamais d'obtenir de Rome la confirmation de cette nomination, ce qu'il aurait pu cependant faire sans difficulté. Ce fut de même sans la permission du Saint Siège qu'il entreprit un long voyage en Terre Sainte, d'où il revint avec une longue barbe et tout le costume oriental. Dès 1785 il fit diverses demandes au Saint Siège, notamment celle de la purification du rite. La Propagande demanda que le détail des réformes à introduire fût concerté avec les autres évêques et conseilla de s'en tenir, pour le Trebnik, à l'Euchologe de Benoît XIV. Lisovskyj n'eut pas de difficulté à fournir une longue liste d'altérations, et proposa de suivre en attendant une décision, le Trebnik en usage chez les Russes. De fait, le *Trebnik* de Nikon dépend des éditions grecques de Venise faites par les Pinelli, dont le texte est celui si estimé du Dominicain Jacques Goar (Paris 1647) et servit de base à la revision de Benoît XIV, lequel ne modifia que deux ou trois rubriques.

On crut à Rome que Lisovskyj entendait faire une traduction nouvelle du grec en slave. Ses sentiments peu catholiques étaient connus, et sa proposition d'adopter le *Trebnik* des Russes excita des soupçons, vu que dans sa Constitution *Ex quo primum* du 1 mars 1756 Benoît XIV laisse entendre qu'il avait satisfait à une dénonciation de l'Euchologe grec faite en 1631 par le roi d'Espagne Philippe IV, poussé par les évêques du royaume de Naples, qui jugeaient, et bien à tort, ce livre rempli d'erreurs. En réalité, la Constitution de Benoît XIV est une magnifique apologie de l'Euchologe grec et sa mention de la dénonciation de Philippe IV n'est qu'une formule de courtoisie diplomatique, mais, à Rome, à la fin du XVIII^e siècle, on avait pris la chose à la lettre. On répondit à Lisovskyj en 1787 qu'avant la publication du Rituel corrigé prescrit par le Synode de Zamosc, il eût à s'abstenir de toute innovation et surtout à ne pas introduire le Trebnik des non-catholiques. En fait de nouveautés, on ne sanctionnait expressément que celles qui avaient été communément introduites chez les Ruthènes que pour mieux affirmer leur foi catholique. Or, ces nouveautés se réduisaient à l'insertion du nom du Pape et au *Filioque*, que l'on regardait à cette époque

comme absolument essentiel: tout le reste n'était qu'une quantité d'imitations maladroites des Latins qui variaient selon les lieux et les personnes. La Propagande consulta à ce propos celui qu'elle aurait voulu voir monter sur le Siège de Polotsk, l'ancien Protoarchimandrite des Basiliens Porphyre Skarbek Vazynskyj. Celui-ci fut d'accord avec Lisovskyj pour condamner les innovations arbitraires dans la célébration de la Liturgie eucharistique et les attribua à deux causes: le désir de se concilier la faveur des Latins et l'influence du Missel de Zokhovskyj, qui dispensait d'avoir recours à plusieurs livres pour les célébrations privées. En conséquence, on répondit en 1788 à une nouvelle demande de Lisovskyj d'avoir à s'en tenir à la première décision qui lui avait été communiquée. Quant à exciter le vieux métropolite Théodose Rostotskyj, auquel l'empereur Alexandre I avait restitué sa juridiction, il valait mieux ne pas s'y hasarder vu son indolence. Rome resta persuadée que les modifications du rite chez les Ruthènes étaient somme toute une bonne chose, parcequelles servaient à les maintenir dans la foi catholique.

* * *

Le moment n'était certes pas favorable à une réforme, et les événements qui suivirent semblèrent confirmer cette opinion. En 1825 monta sur le trône de Russie, à la place du bon et tolérant Alexandre I, un véritable type de monarque autocrate et absolu, Nicolas I. L'idéal de celui-ci était une Russie parfaitement unifiée, avec une seule volonté, celle de l'empereur, une seule langue, le russe, et une seule foi, l'orthodoxie non catholique. Il travailla à le réaliser durant tout son règne (1825-1855).

Il trouva l'homme qu'il lui fallait dans la personne de Joseph Semaszko, fils d'un pauvre prêtre ruthène, très intelligent et très ambitieux. L'évêque de Loutsk Jacques Martushevyč le protégeait et le fit étudier au séminaire général de Vilna, fondation d'Alexandre I, vrai foyer de josphisme, de gallicanisme, de fébronianisme et même de protestantisme. Semaszko comprit de bonne heure que l'Eglise ruthène, qu'il voyait humiliée par le polonisme, n'avait plus besoin que de lutteurs et de martyrs. Les fausses doctrines qu'on lui avait inculquées au séminaire de Vilna et en même temps son ambition le convainquirent qu'on ne pouvait la relever de son abaissement qu'en la réunissant à l'Eglise d'Etat de Russie. Un long mémoire qu'il rédigea en 1827 et envoya au Directeur des cultes étrangers duquel dépendaient les Ruthènes catholiques fut lui avidement par Nicolas I, qui le fit proposer comme évêque auxiliaire pour la Russie Blanche. On attendit la mort du vieux métropolite Josaphat Bulhak, qui n'aurait jamais trahi sa foi (1838) et dans l'intervalle Semaszko envoya le plus grand nombre possible de clercs étudier à l'Académie orthodoxe de Pétersbourg, entreprenant en même temps la purification du rite en s'appuyant pour cela

sur les constitutions des Papes qui en prescrivait la conservation. Il fit rétablir les iconostases partout où on les avait abattus, enleva les livres liturgiques imprimés par les catholiques comme remplis d'hybridismes — ce qui n'était que trop vrai — et les remplaça par les éditions de Kiev et de Moscou, en réalité inoffensives sauf en quelques points, mais qui donnaient au moins un rite pur. A la mort de Bulhak, il gagna sans trop de peine les deux évêques survivants, extorqua par des menaces, des promesses et même des violences 1305 signatures de membres du clergé inférieur, et dès 1839 les éparchies ruthènes catholiques furent réunies à l'Eglise d'Etat. Les prêtres qui voulurent résister furent déportés ou rélégués dans des monastères orthodoxes, le clergé latin reçut défense sous des peines très sévères de s'occuper des Ruthènes; le peuple protesta tant qu'il le put, mais finalement l'apostasie en grande partie forcée fut consommée. Semasko devint métropolite de Lithuanie, très bien vu à la cour, et fut décoré de tous les Ordres de l'Empire. Il mourut en 1868, ayant réalisé le rêve ambitieux qu'il avait fait dans sa jeunesse.

Il ne restait en Russie d'autre éparchie ruthène catholique que celle de Kholm, que Nicolas I avait épargnée et parcequ'elle faisait partie du Royaume de Pologne, cette création artificielle des traités de Vienne, et aussi parcequ'il n'avait pas sous la main l'homme qu'il y aurait fallu. Les traditions qu'il implanta à la Direction des cultes lui survécurent et furent encouragées par les exagérations de l'école slavophile, qui proclamait que tout ce qui était russe constituait la perfection, et dans cette perfection rentrait naturellement l'orthodoxie orientale. L'influence polonaise avait été particulièrement forte en Kholmchtchénie, le rite y était très latinisé et les passages au rite latin fréquents. En même temps, la réaction des Ruthènes de Galicie contre l'influence polonaise se faisait de jour en jour plus intense à la suite des événements de 1848. L'idée nationale ukrainienne en était encore à ses débuts, et beaucoup d'intellectuels et de prêtres ne voyaient le salut que dans une union avec la Russie, sinon politique, au moins religieuse. Les prêtres politiques trop compromis aux yeux du gouvernement autrichien se réfugiaient à Kholm, où l'évêque Michel Kuziemskyj se faisait gloire d'avoir lutté toute sa vie contre le polonisme. Il n'aurait certainement pas été jusqu'à l'apostasie, mais il avait un rival dans la personne du prêtre Marcel Popiel, homme extrêmement ambitieux et qui n'avait pas les mêmes scrupules. Celui-ci fit tout pour rendre la vie impossible à l'évêque, qui défendait bien les passages arbitraires au rite latin, mais en même temps voulait enquêter sur la conduite morale de Popiel. Les choses en arrivèrent au point que l'évêque, excédé, remit sa démission à l'empereur Alexandre II et supplia Pie IX de l'accepter. Aux demandes d'explications qui lui furent réclamées par Rome il ne répondit pas et se réfugia à Léopol en 1871. Aussitôt l'administration russe nomma Marcel Popiel administrateur. Le mou-

vement pour la purification du rite avait pris une grande ampleur: Popiel l'encouragea encore davantage, se basant, tout comme Semaszko, sur les constitutions pontificales, et finalement abolit radicalement tous les hybridismes, qui devaient disparaître à la date du 1^{er} janvier 1874. Les deux conditions posées par Rome à une purification, à savoir que les circonstances fussent favorables et qu'elle ne fût pas opérée à l'instigation des dissidents, ne se vérifiaient plus. Grégoire XVI avait déjà protesté énergiquement contre l'apostasie de Semaszko en 1839 et déclaré que la situation ne permettait pas d'envisager la réforme projetée; il avait renouvelé sa protestation dans un bref du 17 juillet 1841 adressé au métropolite de Léopol Michel Levitskyj, et un passage de ce document, inspiré visiblement par les réponses qui avaient été faites jadis à Héraclius Lisovskyj, était développé de manière qu'on pouvait y voir la sanction donnée par Rome à toutes les innovations sans exception. L'école hybridisante devait plus tard se faire une arme de ce bref, repris et confirmé dans le même sens par un autre de 1874 de Pie IX au métropolite Joseph Sembratovyc. Il y était dit en propres termes que « la liturgie des Ruthènes ne peut être autre, que celle qui a été instituée par les saints Pères, ou approuvée par les canons des conciles, ou introduite par un usage légitime, et toujours avec l'approbation expresse ou au moins tacite du Siège Apostolique; si dans la suite des temps des modifications ont été introduites dans cette liturgie, elle ne l'ont pas été sans le consentement des Pontifes Romains, surtout dans le but de préserver ces rites de toute souillure hérétique et schismatique, et pour exprimer plus exactement les dogmes catholiques en vue de la préservation de la foi et de l'accroissement du bien des âmes ».

Toutes ces exhortations, qui avaient le tort de ne tenir aucun compte de la vérité des faits dans la plupart des cas, n'eurent aucun effet à Kholm et très peu en Galicie. Durant les premières semaines de 1875 le clergé de l'éparchie de Kholm fut contraint de passer par groupes au schisme, et le 18 février-10 mars Popiel donna l'exemple en même temps que tout le haut clergé venu de Galicie. 135 prêtres s'enfuirent en Galicie ou furent emprisonnés, déportés ou condamnés à la résidence forcée. Popiel fut fait évêque en 1878: membre du Saint Synode, décoré comme Semaszko, il mourut en 1903. Quant aux fidèles, ils résistèrent tant qu'ils purent, n'allant plus à l'église, baptisant eux-mêmes leurs enfants, célébrant leurs mariages et les funérailles sans prêtre. Le clergé latin reçut défense formelle de s'occuper d'eux et nombre de paroisses furent supprimées dans ce but. Des prêtres héroïques, surtout des Jésuites, déguisés en colporteurs, réussirent néanmoins, parfois au prix de leur liberté, à donner à ces catholiques toute l'assistance possible. En 1905, lorsque fut proclamée la liberté de conscience, l'évêque de Lublin, Mgr. François Jaczewski, en profita pour visiter la Podlachie, qui depuis trente ans n'avait

pas vu un évêque catholique, et administra la Confirmation à 130.000 personnes. Dans la Relation annuelle au Tsar, le ministre de l'Intérieur avoua, pour l'année 1905 seule, 233.000 retours au catholicisme. On ne pouvait songer à donner à ces fidèles des prêtres de leur rite: tous se firent Latins, et la réforme violente de Semaszko et de Popiel eut le résultat diamétralement opposé à celui qu'ils avaient rêvé, puisqu'elle tourna entièrement au profit du polonisme.

La protestation de Pie IX était certes parfaitement légitime, bien que ses considérations soient en bonne partie inexactes. Personne ne pouvait supposer alors que ce rite hybride, soit-disant approuvé par le Saint Siège, serait un jour un des grands obstacles au retour des dissidents et susciterait des controverses dans lesquelles l'hostilité à l'égard des Polonais n'entrerait plus pour rien. D'ailleurs, on était très mal renseigné à cette époque à Rome sur les Liturgies orientales et sur les livres slaves en particulier. A part le Collège maronite, qui n'a rien à voir dans la question, il n'y avait pas d'autre Collège oriental que le Collège Grec, dénommé « gréco-ruthène », dirigé par des prêtres séculiers romains avec un genre de vie presque exclusivement latin. Ce n'est qu'avec peine que les Ruthènes avaient obtenu d'y avoir un prêtre de leur nation. La Procure des Basiliens attenante à l'église des SS. Serge et Bacchus était fermée et l'église, toute latine, était desservie par un prêtre romain. Plus tard, la Propagande se donna beaucoup de mal pour se procurer deux ou trois livres liturgiques slaves. La seule personne un peu compétente dans ces matières était le bénédictin Jean Baptiste Pitra, et encore était-il alors fort mal renseigné sur les éditions grecques, il ignorait le slave et jugeait que l'édition à peu près complète faite par le Gouvernement autrichien pour les Serbes était suspecte de schisme, alors que le censeur en avait été un prêtre ruthène catholique qui avait élagué à peu près tout ce qui pouvait prêter le flanc à la critique. Aujourd'hui, tout le monde est d'accord pour admettre que le bref de Pie IX de 1874 n'a plus aucune force obligatoire, pas plus que celui de Grégoire XVI adressé au métropolitain Michel Levitskyj.

* * *

En Galicie, la situation était tout à fait différente. Puissance catholique, l'Autriche laissait une liberté de conscience complète aux Ruthènes, elle les favorisait même pour faire contrepoids aux tendances autonomistes des Polonais, tout en combattant celles vers la Russie que manifestait une bonne partie du clergé et de la classe intellectuelle. Comme on l'a vu plus haut, cette préférence pour la culture russe n'était pas sans danger au point de vue religieux; l'idée nationale ukrainienne ne s'est développée qu'après 1860, et toutes ces

circonstances eurent leur influence dans la question de la réforme liturgique. Les Basiliens de la nouvelle génération, celle de Dobromyl, le comprirent bien: ils ont toujours été partisans de l'idée ukrainienne, non seulement par conviction personnelle, mais parcequ'ils y voyaient un contrepois aux idées schismatiques.

Le malheur voulut que pendant longtemps les partisans de la purification liturgique furent en même temps imbus de ces idées séparatistes d'avec Rome. Les deux plus connus, Cyrille Terletskij et Ivan Naumovyc, finirent dans le schisme, le premier en 1889 et le second en 1891. Le prévôt du Chapitre de Léopol, Michel Malinovskij, était dans les mêmes idées, ainsi que le Recteur du *Barbareum* à Vienne, Spiridon Litvinovyc, qui fut métropolitain de 1864 à 1869. Ce que l'on appelait le « parti de Saint Georges » était ce qu'il y avait de moins catholique. Le métropolitain Joseph Sembratovyc (1868-1882) dut démissionner sous la pression du Gouvernement à cause de sa russophilie, et le Saint Siège seconda très volontiers les vues de Vienne. Transféré au siège titulaire de Théodosiopolis le 22 décembre 1882, il se retira à Rome: pour l'occuper, la Propagande le nomma Président d'une Commission chargée d'examiner les livres liturgiques et suggéra à l'administrateur du Siège de Léopol, Sylvestre Sembratovyc, parent du précédent, d'en constituer une autre à Léopol même.

Joseph Sembratovyc résolut de commencer par le livre le plus difficile, le *Trebnik* ou Rituel, et la Commission décida à l'unanimité, le 21 avril 1885, de le rendre conforme au grec dit de Benoît XIV dans toutes les parties véritablement essentielles et dans les principales prières, tant pour mettre fin aux innovations privées que pour enlever aux dissidents tout prétexte d'accuser l'Eglise Romaine de vouloir latiniser. On releva un bon nombre de variantes, et la Commission de Léopol émit l'avis de prendre pour base du texte slave l'édition de Potchaev de 1771, jugée l'une des meilleures, de supprimer ou de réduire à la forme du rite byzantin tout ce qui avait été pris du Rituel romain, et de se servir des *Trebniki* ruthènes pour tous les offices qui manquaient dans le grec ou étaient dans le grec ou étaient trop courts, vu que le peuple aime les longues cérémonies. Sur l'avis du cardinal Pitra, on confia au Jésuite russe Ivan Martynov l'examen d'un ancien *Trebnik* manuscrit qui se trouve aujourd'hui à la Vaticane, l'examen de l'édition de Potchaev et du *Trebnik* des Russes. Martynov reconnut sans difficulté que ce dernier représentait beaucoup mieux le grec de Benoît XIV que l'édition de Potchaev, laquelle n'était pas exempte de bien des altérations prises du latin. Sa conclusion définitive fut qu'il fallait, ou suivre à la lettre l'Euchole de Benoît XIV, ou réimprimer l'édition de Léopol de 1873. On projeta encore d'autres collations, puis finalement on ne décida rien et au bout de quelque temps la Commission romaine cessa de se réunir.

On arriva ainsi à l'année 1888, date du jubilé épiscopal de Léon XIII. Le métropolitaine Sylvestre Sembratovyc vint à Rome avec l'évêque du siège nouvellement érigé de Stanislavov, Julien Pelesh. Des conférences eurent lieu avec le Préfet de la Propagande, Giovanni Simeoni, et tous les maux dont souffrait l'Eglise ruthène furent examinés. On décida la tenue à Léopol d'un Concile provincial qui de fait se réunit en 1891, compléta celui de Zamosc et en plusieurs points toucha à la liturgie. Un ablégat pontifical, l'Augustin Agostino Ciasca, le présida.

Si l'oeuvre du Synode fut heureuse au point de vue canonique, elle le fut moins pour ce qui regarde la liturgie. Les Pères eurent l'idée bizarre de vouloir introduire une quarantaine de commémoraisons de Saints latins choisis un peu au hasard et dont aucun n'a eu de relations avec l'Orient. L'ablégat Agostino Ciasca s'y opposa parceque le peuple ne comprendrait rien à cette innovation, qui bouleverserait tout le calendrier et scandaliserait les dissidents, sans compter les nouvelles pièces liturgiques qu'il aurait fallu composer. Le Synode ordonna de célébrer le dimanche les fêtes supprimées tombant durant la semaine afin que le souvenir ne s'en perdît point, et, pour mettre un terme aux controverses, imposa la récitation de l'office privé à tous les clercs dans les Ordres sacrés, exactement comme dans l'Eglise latine, vu qu'à cette époque beaucoup le tenaient pour obligatoire, et ce d'après un plan abrégé dont le moindre défaut est d'imposer une désolante monotonie. Il confirma la célébration de la fête du Très Saint Sacrement, introduite dès le XVIII^e siècle, et prescrivit pour le 9 décembre, date de la Conception active de sainte Anne, donc de l'Immaculée Conception d'après le calendrier byzantin, un office nouveau qui n'est qu'un florilège tiré de la compilation bien connue de Passaglia. Il élaborait des rubriques détaillées pour la célébration de la Liturgie eucharistique, qui forment tout le titre V des actes du Synode, mais laissa dans l'Appendice tout ce qui regarde l'Office divin lui-même. Mais ni ce Titre V ni l'Appendice concernant l'Office divin ne furent discutés dans les congrégations préliminaires aux sessions solennelles ni promulgués dans celles-ci, ce qui, d'après la doctrine classique de Benoît XIV sur la matière, leur enlève toute valeur juridique, même pour la partie insérée dans les Actes même du Synode. C'est heureux, car on y trouve sanctionnés une foule de petits hybridismes. Déjà atteint de la maladie qui devait l'emporter, le consultant chargé de la partie liturgique, Kyr Stefanopoli, Prélat ordinaire pour le rite byzantin à Rome, n'eut le temps d'examiner que ce qui regarde la Liturgie eucharistique et conclut au rejet pur et simple. Sans attendre qu'il ait terminé son Votum, la Propagande décida l'approbation en forme commune du Synode, et non plus en forme spécifique comme il avait été fait pour celui de Zamosc. Le compilateur de l'édition romaine des Actes ne s'aperçut

pas que le titre V ne pouvait être compris dans cette approbation pour vice de forme, de sorte que toutes les rubriques détaillées contenues tant dans le Synode lui-même que dans l'Appendice n'ont d'autre autorité que celle de ceux qui les ont rédigées. Tant d'efforts, tant de discussions n'avaient somme toute abouti à rien. Ce fut heureux, car était ainsi évité le plus grand obstacle à la réforme radicale que plus tard entreprit le Saint Siège lui-même.

Ce fut néanmoins d'après le contenu du titre V et de l'Appendice que fut rédigé sous la direction personnelle du Métropolitte le Missel paru à Léopol en 1905, dont le seul mérite est d'avoir établi une certaine uniformité. La question de la purification du rite continua bien à être discutée par le clergé, mais elle ne fit aucun progrès jusqu'à la première Conférence épiscopale des évêques ruthènes convoquée en 1927 par le Métropolitte Kyr André Szeptyckyj, auquel revient en dernière analyse le mérite d'avoir compris la nécessité d'une réforme radicale, de l'avoir discrètement encouragée et commencée et d'avoir décidé le Saint Siège à l'entreprendre.

* * *

Sur ce point la pensée du Métropolitte a évolué. De bonne heure il fut attiré par l'histoire et l'art de Byzance. On a vu plus haut comment, tout jeune religieux et non encore prêtre, il avait accompagné au monastère de Biélakrinitsa en Bucovine un prélat français qui désirait le visiter et avait besoin d'un interprète. Tant là que durant ses voyages en Russie et le long séjour qu'il y fit durant la première guerre mondiale, il s'était pris d'un vif amour pour l'ancien art russe, et l'un de ses premiers soins quand il fut devenu évêque de Stanislavov fut de faire décorer sa cathédrale de belles fresques byzantines dans le style le plus pur légèrement modernisé. Non seulement il avait beaucoup lu mais en Russie et en Orient il avait pu se rendre compte des différences tout à fait superficielles, mais nombreuses et choquantes, qui existaient entre le rite pur et celui qui était pratiqué en Galicie. Toutefois, dans les débuts, il croyait à la nécessité de conserver certains hybridismes, au moins les moins désagréables. N'avaient-ils pas acquis une sorte de droit de cité, particulièrement en Russie Blanche et dans le pays de Kholm, où le peuple avait en quelque sorte identifié avec eux la foi catholique et subi le martyre pour les orgues, les sonnettes, les dévotions purement latines?

Son opinion commença à changer lorsqu'il résolut de profiter de son titre d'évêque de Kamenets-Podolsk pour exercer un apostolat en Russie. Il arriva à la persuasion qu'il était impossible d'aller aux Russes avec le rite hybride des Ruthènes, et que l'existence même de ce rite ferait toujours suspecter le Saint Siège de duplicité, parceque jamais les Russes ne se persuaderaient que tant de changements se seraient produits sans le consentement, et même sans la volonté ex-

presse des Papes. Petit à petit il arriva à comprendre la nécessité d'une réforme, et quand il vit ses Studites se développer, il décida qu'ils observeraient un rite pur afin de ne pas être un jour complètement inutiles en Russie ou même nuisibles. Dans son clergé, il voyait beaucoup de prêtres très attachés aux traditions liturgiques, non avec l'idée d'un apostolat en Russie, mais par amour pour la langue, le peuple et la culture nationale, bien que le mouvement nationaliste ukrainien en fût encore à ses débuts, comme aussi par affection envers les traditions propres, qui véritablement étaient imposées par l'Eglise catholique et par l'épiscopat de la Galicie. Tout ce zèle n'était pas sans mélange: beaucoup confondaient la purification du rite avec la répulsion pour tout ce qui était latin parceque polonais, ou condamnaient cette purification à cause des persécutions des Russes en 1839 et 1875. Bien plus, les plus ardents « puristes » avaient fait défection et étaient passés au schisme. Encourager une pareille tendance n'était-il pas la même chose que de s'exposer au danger? Ne valait-il pas mieux perfectionner avant tout la vie spirituelle, que l'Eglise ruthène, manquant alors d'Ordres et de Congrégations religieuses, ne semblait plus posséder dans sa plénitude? Beaucoup le pensaient aussi, et il y en avait qui faisaient tellement peu de cas du rite qu'ils en arrivaient à le mépriser et à le considérer comme une chose sans importance.

Il sut concilier les deux tendances, au moins dans sa propre éparchie. Aimer la Russie, la culture russe, le rite pur ne signifie pas nécessairement avoir des tendances schismatiques. Etant donné qu'un rite pur est préférable à un rite altéré, que le Saint Siège a toujours tenu à la pureté du rite oriental et est contraire à la latinisation, que le rite altéré est un vrai scandale et rend inopérant tout apostolat auprès des dissidents, n'était-il pas préférable, au lieu de chercher à étouffer ce mouvement, de bien le diriger, le contenir dans ses justes limites et lui laisser produire les fruits qu'aujourd'hui le Mouvement liturgique produit en Occident?

Il le pensa et agit en conséquence. Dès mai 1923 il obtint de la Congrégation Orientale une lettre où il était déclaré que le Saint Siège verrait de bon oeil l'observation par les Studites d'un rite pur, non seulement par l'élimination des innovations arbitraires, mais par la suppression des modifications introduites par le Synode de Zamosc. Quelques-uns ont prétendu que cette lettre n'est pas authentique, parceque, si elle porte l'indication du mois, la date du jour y manque. Il y en eut même qui cherchèrent à la faire retirer. En fait, lorsqu'en 1929 fut ouvert à Rome le *Russicum*, il y eut un moment d'hésitation. Les premiers directeurs s'étaient formés chez les Uniates et avaient pas mal de leurs idées. Quel rite suivrait-on, le rite pur, dit « synodal », ou celui des Uniates, qui était celui déclaré voulu par le Saint Siège? J'ai entendu formuler cette objection, et c'est pourquoi mon opuscule intitulé *l'Uniatisme* fit tant de bruit. La décision fut celle qu'avait déjà

donnée Pie X: le rite pur, *nec plus, nec minus, nec aliter*, comme il déclara à Mlle Nathalie Ouchakova, et Pie XI qui avait fondé le Russicum n'était pas homme à revenir sur la décision de son prédécesseur.

* * *

Les idées du Métropolitite n'étaient ni celles de ses deux évêques suffragants, ni celles des Basiliens.

Kyr Josaphat Kocylowskyj, évêque de Peremysl, n'était pas radicalement opposé à la purification du rite. Il en fut l'adversaire uniquement parcequ'il croyait que le Saint Siège ne la voulait pas, que les dispositions des Synodes de Zamosc et de Léopol y sont contraires et que par conséquent en purifiant le rite on va contre une loi ecclésiastique. Il croyait que le Synode de Zamosc avait réellement imposé une approbation du Saint Siège pour tout livre liturgique, bien qu'il eût donné lui-même et sans le consulter une autorisation pour deux livres dont précisément un Trebnik édité par les Basiliens. Il pensait que le Synode de Léopol avait renouvelé cette prescription, et donnait pleine valeur aux rubriques détaillées qui y sont contenues, tant dans le corps même du Synode que dans l'Appendice. Néanmoins, il était prêt à accepter tout ce que Rome aurait décidé.

Vers 1933, alors que dans le clergé galicien la question de la purification du rite était à l'ordre du jour, il avait décidé de faire supprimer, dans les commémorations solennelles qui se font à la Liturgie au moment de la Grande Entrée, le mot *pravoslavnykh* (orthodoxes), et de le remplacer par celui de *pravoviernykh* qui a exactement le même sens mais n'est pas en usage. La raison en était qu'en polonais et par suite en ukrainien le mot *pravoslavnyj* sert uniquement à désigner les dissidents. Il n'en fallut pas plus pour susciter chez les Lemkis des Carpathes, population traditionaliste s'il en fut jamais, un schisme qui engloba 129 paroisses et 127.580 fidèles. Des missions prêchées par les Basiliens les ramenèrent, mais Rome se vit obligée d'ériger pour ces gens un Exarcats spécial indépendant de l'évêque, le 10 février 1934 (85). Cet Exarcats a été détruit par les Bolcheviks en 1945, mais il figure encore, sans nom de titulaire, dans l'*Annuario Pontificio* officiel de 1956. Le mot *pravoslavnykh* a été maintenu dans l'édition typique pour les Ruthènes publiée par la Congrégation Orientale en 1940, bien qu'il ne se trouve pas dans le texte grec original, même pas dans les éditions récentes, mais il faut ajouter que nombre de prêtres grecs insèrent de vive voix dans cette commémoration les mots « et de tous les chrétiens pieux et orthodoxes ».

* * *

On peut se demander comment ces questions de rite, qui passent presque inaperçues en Occident, ont une telle importance dans les pays orientaux, slaves en particulier. Dans son Mémoire aux évêques cana-

diens pour obtenir la nomination d'un évêque ruthène (86), le Métropolitaine André l'explique très bien :

« Chez les gens de notre peuple, l'intérêt aux questions de rubriques et de cérémonies est beaucoup plus intense que chez les Latins. Le peuple connaît les cérémonies et se scandalise fort d'une observance de rubriques pas assez exacte. Je connais des cas au Canada où une rubrique pas observée a été un argument suffisant pour quitter le pseudo-prêtre indépendant, et j'ai été témoin d'une scène qui caractérise bien la situation. Un indépendant avait écouté tranquillement tous les reproches les plus forts que faisaient à son prêtre nos fidèles, encouragés par ma présence. On lui avait dit que parmi ces pseudo-prêtres il y avait des Juifs, des voleurs, des forçats libérés, des gens ignobles, qu'ils étaient tous menteurs, faussaire, etc. etc. Il écoutait tout tranquillement et ajoutait de temps en temps une remarque propre, un sourire, une anecdote qui faisait espérer que le bonhomme était plus près de nous que de son prêtre à lui. Tout à coup, un jeune homme fait remarquer qu'il avait vu le prêtre faussaire prendre deux calices pour dire la messe. Je crois qu'il se servait d'un calice russe dont la patène a un pied souvent assez haut pour ressembler à un calice. Cette accusation met notre homme hors de lui. « Jamais, dit-il, je ne croirai que notre prêtre ait fait cela. Répétez-le cent fois, je ne le croirai pas, c'est trop fort ».

« Entre les gens du peuple il y a chez nous toujours des chantres, des *diak*, qui sont à peu près tous plus ou moins spécialistes et connaisseurs des rubriques. Il est impossible que le moindre manquement aux rubriques passe inaperçu du diak ou même de celui qui est fils de diak ou qui dans sa jeunesse a été dans une école de diaks. Chaque omission, chaque faute est naturellement commentée, discutée, comme s'il s'agissait d'une question de premier ordre. Dans cet état de choses et de dispositions d'esprit, les changements rituels pourraient vraiment devenir dangereux et compromettre le plus beau travail apostolique. Je rappellerai seulement que chez un peuple voisin et rapproché du nôtre (*la Russie*), la correction des livres liturgiques faite au XVII^e siècle a occasionné un schisme qui a séparé de l'Eglise officielle russe jusqu'à trente millions de fidèles ».

C'est la pure vérité: il s'agit des Starovères ou Vieux-Croyants. On se disputait sur la question de savoir s'il fallait faire le signe de la croix avec deux doigts (pour rappeler les deux natures en Notre Seigneur) ou avec trois (symbole de la Trinité), etc.

Dans sa lettre au Métropolitaine André *Il dolore che noi provammo* du 24 février 1921, écrite à l'occasion de la réouverture du Collège ruthène de Rome (87), Benoît XV parle du peuple ukrainien, « che tanto ha saputo soffrire per la conservazione del suo rito, palladio della sua nazionalità », « qui a tant souffert pour la conservation de son rite, symbole de sa nationalité », allusion évidente à toutes les persécutions des

Polonais. C'est qu'en effet, pour tous les Orientaux qui vivent sous une domination étrangère, rite et nationalité se confondent. Et ici il faut remarquer que la langue italienne est à cet égard plus riche que le français, car elle connaît la distinction entre *nazionalità* et *cittadinanza*, qui a pratiquement le même sens, mais que l'on ne peut rendre en français que par le vocable *citoyenneté*, qui n'est pas admis par l'Académie et d'ailleurs n'est pas employé.

Le rite est en effet, pour les croyants, l'un des éléments constitutifs de la nationalité proprement dite, qui en réalité peut très bien être distincte de la « citoyenneté ». Même dans des pays fortement unifiés comme la France, si on demande à un habitant de Cargèse en Corse qui il est, il vous répondra volontiers, s'il est de rite oriental, car le village est mixte: « Grec, citoyen français ». Ce gros bourg — quelque mille âmes — est en effet composé de deux éléments: des Grecs émigrés en Corse au XVII^e siècle, et des Corses proprement dits, qui sont venus peu à peu s'adjoindre aux colons grecs. Ceux-ci, qui forment la moitié de la population, ont oublié leur langue et ne parlent plus que le dialecte corse ou le français, mais ils tiennent énormément à leur rite, n'hésitant pas à faire en sa faveur des sacrifices importants. La Propagande leur a fait cadeau, il y a environ quatre-vingts ans, de l'iconostase de leur église, mais il n'y a pas longtemps qu'ils ont refait à leurs propres frais l'autel à l'orientale, carré avec un très beau *kou-vouklion* ou baldaquin soutenu par quatre colonnes, et ils ne sont que cinq cents.

Chez les non-catholiques, on voit des gens riches qui ne suivent pratiquement aucune religion, mais qui donnent généreusement à des œuvres patronnées par l'Eglise orthodoxe, parceque ces œuvres soutiennent et renforcent l'hellénisme.

La raison pour laquelle les Polonais tiennent tant à latiniser les Ruthènes, n'était nullement une préférence pour le latinisme en lui-même, mais parceque tout catholique latin était considéré comme Polonais. Pour la même raison, après la Révolution russe de 1917, alors que les Bolchéviks n'étaient pas encore au pouvoir, les prêtres polonais de Pétrograd recevaient volontiers et parfois en grande pompe les Russes désireux de se faire catholiques, mais toujours dans le rite latin sans jamais leur dire qu'ils pouvaient et même devaient garder leur rite oriental. Pour les Polonais le point de vue national prime le point de vue religieux, c'est ainsi qu'ils ont fondé une Faculté de théologie orthodoxe à Varsovie et ont vu de bon oeil la politique du métropolitain orthodoxe Dionisij, qui allait jusqu'à laisser célébrer parfois en polonais, parceque tout cela tournait à l'avantage du polonisme.

Les non-catholiques, Grecs, Russes et autres, vont souvent plus loin et soutiennent que pour être un bon patriote il faut être orthodoxe. C'est une exagération, car la confession religieuse n'a rien à voir là dedans, mais cela explique pourquoi ils regardent les catholiques de

rite oriental, et surtout les ecclésiastiques latins passés à ce rite, comme des traîtres, des rénégats. C'était l'opinion du gouverneur général de la Galicie, le comte Vladimir Alexéievitch Bobrinskij, et du Ministre des Affaires Etrangères dans les derniers temps du tsarisme, Serge Dimitriévitch Sazonov, qui fut pendant un certain temps ambassadeur à Paris (88).

Un Grec, un Russe, établi aux Etats-Unis et devenu citoyen américain, est regardé comme un Américain comme les autres par ses nouveaux compatriotes: il ne s'en considère pas moins comme Grec et comme Russe, parcequ'il n'a fait ce changement de nationalité que par opportunisme, et il est encore regardé comme tel par ceux qui ont conservé leur nationalité d'origine. Le point de vue national continue à prédominer chez lui et chez les autres.

Par contre, un Grec, un Russe qui se fait naturaliser Français ne peut être considéré comme un bon Français que, s'il est croyant, il ne devienne catholique latin, et cela parceque la France est pétrie de christianisme latin depuis le temps de Clovis. S'il renonce même à son nom patronymique, comme l'écrivain Henri Troyat, Russe d'origine, il n'en fera que mieux. C'est pourquoi j'ai toujours cru qu'un ecclésiastique latin passé au rite oriental — j'entends d'un passage définitif et irrévocable, et non d'un simple usage temporaire ou du biritualisme, qui n'est qu'une assimilation — est logiquement conduit à embrasser la nationalité du pays auquel il s'est donné. Il doit faire tout ce qui dépend de lui pour laisser oublier qu'il a été un étranger. Un « prêtre français de rite grec » — expression que j'ai entendue employer quelquefois — est une absurdité, un non-sens. Que l'on dise: « Un prêtre de rite oriental citoyen français » — cela se comprend mieux et peut passer.

Ce ne sont certes pas là les idées de tout le monde, mais elles expliquent l'attachement indéradicé du Ruthène à son rite, même si celui-ci est plus ou moins latinisé.

* * *

Les Basiliens s'étaient rangés parmi les défenseurs de l'hybridisme, tant parcequ'ils avaient été élevés dans cette théorie que parcequ'ils étaient en grande majorité partisans de l'idée nationale ukrainienne et que dans l'hybridisme ils voyaient comme un drapeau de cette idée, sans penser que jamais les Ukrainiens de la Grande Ukraine ne viendraient au catholicisme avec tous ces latinismes. On le vit bien lorsque se détermina dans les provinces orientales de la Pologne un mouvement qui aboutit à la création d'une quarantaine de paroisses. Partout les nouveaux catholiques demandaient la conservation de leur rite, mais « pas de celui qui est observé en Galicie ». C'étaient par ailleurs

d'excellents religieux. Leur grande imprimerie de Zovkva, pourvue de tous les perfectionnements de l'art typographique, avait édité, en plus des livres liturgiques à l'usage des laïcs en texte staroslave avec les rubriques en ukrainien, contenant les Vêpres, les Matines, la Semaine Sainte et généralement tout ce qui se célébrait le dimanche et les jours de fête dans les églises paroissiales, une quantité de petits livres de dévotion offrant un curieux mélange de traditions ruthènes, d'orientalisme et d'hybridismes. Ils poussaient aux dévotions les plus modernes, y compris la pratique de l'intronisation du Sacré Coeur dans les familles, et leurs adaptations n'étaient pas toujours du meilleur goût. Dans la bibliographie de leur Revue scientifique de grande valeur, les *Zapiski* ou *Analecta Ordinis sancti Basilii Magni*, ils ne perdaient aucune occasion d'attaquer ceux qui désiraient la purification du rite. L'un d'eux n'hésita pas à écrire une fois que je ne tarderais pas à passer au schisme. Tous cependant n'étaient pas du même avis: les anciens étaient attachés à l'hybridisme, mais parmi les jeunes il y avait plus de modération et même le début d'un mouvement contraire. J'en ai entendu dire à peu près ceci: « Nos anciens n'ont pas eu le temps d'étudier, mais nous l'avons eu et savons parfaitement d'où viennent toutes ces altérations: quand nous serons plus vieux, nous ferons en sorte que tout cela ait une fin ».

Hors de la Galicie, les évêques n'étaient généralement pas opposés à une purification du rite. Lorsque parurent les premières éditions de la Congrégation Orientale, Kyr Constantin Bohatchevskiy, Exarque de Philadelphie aux Etats-Unis, prit l'habitude d'envoyer de temps à autre un généreux subside pour aider à couvrir les frais de la publication. L'évêque administrateur de Presov, Kyr Paul Gojdic, aujourd'hui en prison, était d'autant moins opposé qu'en Podcarpathie le rite s'est maintenu d'une certaine manière plus pur qu'en Galicie. Kyr Denys Nyaradi, évêque de Krizevci, bien que d'origine ruthène, était lui aussi favorable, parceque dans son éparchie, qui ne comptait que quatre paroisses ruthènes, le rite était demeuré encore plus pur. Personnellement, il était partisan d'une purification modérée et ses idées se rapprochaient beaucoup de celles du Métropolitain.

Quant au peuple, attaché comme il l'était à son rite, ayant l'habitude de chanter à l'église, suivant volontiers les offices dans les éditions très commodes des Basiliens, qui ne sont autres que des extraits des livres liturgiques eux-mêmes, connaissant bien ses cérémonies, il n'avait accepté les hybridismes que parceque ceux-ci avaient été introduits petit à petit, et il n'aurait pas fait d'opposition à une réforme pourvu que celle-ci fût opérée prudemment et par degrés: il en aurait même été satisfait. L'opposition ne serait pas venue du peuple, mais du clergé, et d'une partie seulement de celui-ci.

En 1905, le Métropolitain donna son approbation à une nouvelle édition du *Liturgicon*, préparée sous sa direction et publiée par la Confrérie Stavropigiaque, la première après le Concile de Léopol. La plupart des corrections indiquées par celui-ci y furent introduites et les hybridismes les plus choquants supprimés, mais d'autres furent maintenus. Plus tard, en 1929 et 1930, Kyr André donna deux éditions des trois Liturgies avec de nouvelles améliorations, en particulier avec la suppression des vignettes indiquant minutieusement la position des mains à chaque moment du sacrifice, position calquée littéralement sur les indications des cérémoniaux latins. En 1926 vint une édition du *Trebnik* complètement refondu, très satisfaisante dans son ensemble et qui pourra servir de base pour une révision postérieure.

Celui qui mit l'affaire en branle fut Kyr Josaphat Kocylovskij de Peremysl. En 1924, il avait donné sans hésiter son approbation à l'édition du *Trebnik* faite par les Basiliens, et qui de fait parut à Zovkva en 1926. Puis, un scrupule lui était venu: avait-il le droit d'agir ainsi, puisqu'il était arrivé à se persuader que l'approbation des livres liturgiques est réservée au Saint Siège? On a vu qu'il en est bien ainsi pour les livres latins, mais non pour les livres orientaux. Sur une nouvelle demande des Basiliens touchant un petit Missel de voyage dans lequel il s'agissait d'opérer quelques changements, il s'adressa à la Nonciature de Varsovie et en même temps demanda des instructions au sujet de la nouvelle édition du *Trebnik* faite par le Métropolitain en 1926. Tout cela fut transmis à Rome et devint l'objet de toute une correspondance entre le Saint Siège et les évêques qui dura plusieurs années et toucha un bon nombre de points en litige.

La première Conférence épiscopale ruthène, tenue à Léopol les 29 et 30 novembre 1927, s'occupa de la question liturgique, demanda au Saint-Siège de donner son approbation à une édition typique des livres liturgiques, édition qui devrait être observée par tout le monde. Elle décida aussi la formation d'une Commission liturgique épiscopale de quatre membres, deux pour la Galicie et deux pour la Podcarpathie et Krizevci, Commission qui de fait ne se réunit jamais par suite des divergences de vues et de la difficulté de nommer des délégués qui représenteraient chacun des évêques. Finalement le Métropolitain obtint qu'une Commission plus large serait réunie, comprenant un délégué par éparchie y compris les Exarchats d'Amérique. En février 1930 elle ne s'était pas encore réunie, toujours à cause de mêmes divergences de vues sur l'ensemble de la question. Le Métropolitain voulait qu'elle étendît ses travaux à tous les livres liturgiques, tandis que d'autres évêques préféraient se limiter au seul *Liturgicon*. Finalement elle tint sa première séance le 16 juin 1930. Elle en eut soixante-dix. On avait fini par décider que le programme comprendrait tous les livres,

y compris les volumineuses *Ménées* mensuelles, et chacun des membres rédigea ses rapports en conséquence. Il s'en faut de beaucoup que tout ait été discuté: des parties essentielles ne furent même pas touchées.

Il fallait donner communication au Saint Siège de toutes ces délibérations, puisque la question d'ensemble avait été remise à son tribunal. L'auxiliaire de Léopol, Kyr Ivan Bucko, qui avait présidé presque toutes les séances, eu la patience de traduire en italien toute cette masse de protocoles. Pendant ce temps, la polémique continuait dans la presse ecclésiastique à propos de la suppression ou de la conservation des hybridismes, ce qui n'était pas fait pour ramener la tranquillité.

Sur ces entrefaites, un fait nouveau se produisit. Aidé de ses liturgistes et de ses philologues, le Métropolitain avait préparé une nouvelle édition du *Liturgicon*, comprenant seulement les Vêpres, les Matines et les trois Liturgies, laissant toutes les pièces variables: tropaires, Epîtres, Evangiles, etc. pour des livres séparés. C'était une expérience. De nouveaux hybridismes furent supprimés, les rubriques plus développées, et, toujours à titre d'expérience, on introduisit une orthographe qui s'éloignait un peu de celle employée jusque là pour se rapprocher de celle du staroslave philologique. Elle avait le tort de n'être ni complètement conforme à la vulgate, qui avait subi l'influence du russe, ni au slave philologique, jugé trop archaïque. La grande innovation était dans le développement donné aux rubriques, et aussi dans le fait que presque tous les hybridismes avaient disparu: il ne restait guère que le *Filioque* et les deux pratiques abolies par le Synode de Zamosc.

Comme on pouvait s'y attendre, ce livre suscita une tempête. Trois évêques protestèrent, à savoir Kyr Josaphat Kocylovskiy de Peremysl, Kyr Grégoire Khomyshyn de Stanislavov et même Kyr Constantin Bohatchevskiy des Etats-Unis: ils en interdirent l'usage. Non seulement le Métropolitain était convaincu de ne pas avoir outrepassé ses droits, mais, se trouvant momentanément à court, il avait accepté que la Confrérie stavropigiale supportât les frais considérables de cette édition et ne pouvait évidemment y renoncer. Comme le Saint Siège ne se prononçait pas, les accusations redoublèrent. On était si mal renseigné à Rome que la Congrégation Orientale ne savait où trouver les deux Brefs de Grégoire XVI et Pie IX dont il a été question plus haut. Dans chacune des Conférences épiscopales tenues à Rome ou à Léopol en 1927, 1928, 1929, 1932 et 1934 la question liturgique tint une place importante.

La Congrégation Orientale se décida à consulter un canoniste sur la valeur canonique qu'il convenait d'attribuer à toutes les innovations, et sur la marche à suivre à l'avenir, sans pour cela entrer dans les détails du sujet. Son *Votum*, daté du 28 janvier 1933, propose quatre critères fondamentaux et quatre règles secondaires, qui de fait furent adoptés plus tard et ont conduit au succès. Consultations des évêques,

questionnaires sur divers points controversés continuèrent jusqu'en 1934: tout fut tenté pour arriver à un accord. Fut alors envoyé en Galicie comme Visiteur apostolique le P. Jan Hudecek, Rédemptoriste tchèque, plus capable que toute autre personne non slave d'entrer en communication avec les uns et les autres, bien qu'il ne fût pas de rite oriental. Ce devait même être une garantie de plus, puisqu'il n'était pas parti dans la question. De fait, le Métropolitain fut complètement justifié par lui: l'inanité du péril causé par le « byzantinisme », tant de fois dénoncé par Kyr Grégoire Khomyshyn de Stanislavov, était prouvée et le vrai danger pour l'unité était constitué par une latinisation contraire à l'esprit du peuple oriental et à la volonté du Saint Siège. En mars de la même année, le Métropolitain demandait au St. Père de promulguer une Encyclique sur le Mouvement liturgique dans l'Eglise latine persuadé qu'il était que ce mouvement serait approuvé et aurait son contre-coup dans la question liturgique orientale.

* * *

Par une lettre du 24 Mars 1933, le Cardinal Sincero, Secrétaire de la Congrégation Orientale me faisait connaître son intention de réunir une commission chargée d'examiner les procès-verbaux de la Commission interéparchiale de Léopol. Une partie des Cardinaux appartenant à cette Congrégation se réunit en Plénière le 10 Janvier 1938 et décida de la formation d'une Commission pour la révision des livres liturgiques ruthènes.

Dès le 15 janvier, le Cardinal Tisserant, devenu dans l'intervalle le nouveau Secrétaire de la Congrégation, alla en audience pour référer les décisions de la Plénière, comme c'est l'usage. Pie XI approuva tout et entra dans quelques détails sur la marche à suivre. Une Commission de trois membres serait formée à Rome, sous la présidence immédiate du Secrétaire de la Congrégation Orientale et le travail de révision conduit selon les critères arrêtés par la Plénière précédente. En outre on écrirait aux évêques ruthènes qu'ils aient à s'abstenir dorénavant de toute polémique sur ces questions. Enfin tous les textes liturgiques existants pouvaient être employés librement, jusqu'à la publication par le Saint Siège de l'édition typique et toute réimpression demeurerait interdite à moins d'une permission spéciale de la Congrégation.

Le premier livre qui parut dans la révision ruthène fut la *Liturgie de St. Jean Chrysostome*, au mois de décembre 1940, suivi du *Sluzebnik* complet en juin et juillet 1942, avec toutes les améliorations rédactionnelles qui avaient été envisagées. Furent publiés successivement, en 1943, un *Evangélaire* complet, et un *Evangélaire* abrégé pour les Dimanches et jours de fêtes; en 1944, un *Apostol* abrégé avec les tropaires, antiphones et autres pièces de rechange, en 1955 un

Apostol complet. Enfin l'*Horologe* parut dans les deux éditions en 1950.

Comme la révision complète du *Trebnik* avait été renvoyée à plus tard, à cause de sa complication, on a néanmoins édité en 1946 un *Malyj Trebnik* ou « petit Rituel » qui ne contient que les choses essentielles. Il y avait à cette époque un tel besoin de ce livre que la Commission a préféré ne pas en différer davantage la publication.

Comme la plus grande partie des hybridismes se trouvait, non dans le texte même des prières, mais dans les rubriques et les cérémonies, on a édité en 1944, un *Ordo celebrationis Vesperarum, Matutini et divinae Liturgiae juxta recensionem Ruthenorum*. Ce petit livre a été rapidement épuisé: d'abord édité en latin, il a été traduit en Ukrainien et réimprimé dans cette langue.

Dans ces différentes éditions on a tenu à comparer entre eux les versions des textes et à respecter la leçon des Ruthènes toutes les fois que leur tradition était unanime et constante: autrement c'est le texte de Moscou qui a prévalu. Nous avons aussi conservé l'accentuation ruthène du mot *Pomolimsja*, « Prions » qui revient si souvent et non *Pomòlimsja* comme le fait la vulgate. Cette différence tient au fait que le grec emploie la même forme verbale pour l'indicatif et pour l'impératif: or l'impératif est plus logique et ce sont les Ruthènes qui ont raison.

* * *

Il me reste à dire comment fut accueillie la réforme du rite et la publication des livres liturgiques publiés à l'intention des Ruthènes.

Le premier livre imprimé, sorti des presses en 1940, avait été la Liturgie de St. Jean Chrysostome. Comme la Galicie orientale était alors occupée par les Bolchéviks depuis le mois de Septembre 1939, il ne fut possible d'envoyer les premiers exemplaires de cette nouvelle édition qu'après le départ de l'armée rouge en juillet 1941. Kyr André, après les avoir examinés, en fut tellement satisfait qu'il les fit reproduire immédiatement à Vienne, selon un procédé nouveau, en deux couleurs, pour pouvoir les distribuer ensuite à son clergé. La réforme fut donc bien accueillie dans l'éparchie de Léopol; je n'ai aucun renseignement sur l'accueil qui lui fut fait à Peremysl et à Stanislavov, mais on peut le deviner. En Podcarpathie, ces livres furent également bien reçus: le Métropolitain, comme les évêques de ce pays, eurent à demander quelques dispenses sur des points d'importance secondaire et elles leur furent libéralement accordées.

Pour être complet, il faut ajouter que nos livres sont très appréciés par le clergé orthodoxe. Il les recherche et s'en sert volontiers, non seulement parce qu'il ne peut guère s'en procurer d'autres, mais parce qu'il y trouve, avec un texte auquel il est habitué, des rubriques claires et des divisions nettes dans des offices très compliqués.

On dit même que l'un ou l'autre aurait pénétré jusqu'à Moscou. De ce fait ces livres ont une portée apologétique: ils prouvent jusqu'à l'évidence que l'Eglise romaine n'a nullement l'intention de latiniser. C'était la première fois que le Saint Siège s'occupait à fond des livres liturgiques des Ruthènes et il avait réussi à en éliminer les hybridismes qui choquaient tant les non-catholiques et les faisaient douter de la bonne foi de Rome.

Comme toute réforme, la révision des livres liturgiques eut des opposants: l'évêque de Stanislavov, Kyr Grégoire Khomyshyn, intervint tant en son nom qu'en celui du parti latinisant pour redire une fois encore ses objections à la réforme. De la part des Basiliens, l'opposition se fit sentir plus pesamment: l'archimandrite Denys Tkaciuk se plaignit des nouvelles éditions et prétendit que depuis des centaines d'années les Ruthènes jouissaient de l'autonomie au point de vue liturgique. A ces opposants il fut répondu en conséquence et la chose n'eut pas d'autres suites. En définitive l'application de la réforme fut laissée à la prudence des évêques.

Evidemment il faudra du temps pour arriver à un résultat complet et peut-être n'y arrivera-t-on jamais, mais il suffit que le Saint Siège ait dégagé sa responsabilité et désormais c'est chose faite. Partout le mouvement contraire à l'hybridisme gagne du terrain et il n'y a plus moyen de revenir en arrière. Les plus décidés à poursuivre l'épuration des rites orientaux catholiques sont précisément ceux qui, latins d'origine, y sont passés ou en ont obtenu l'usage temporaire. L'un des initiateurs de ce mouvement, et non le moindre, reste le Métropolitain André Szeptycky.

XI.

Les dernières années et les trois invasions de la Galicie. Mort du Métropolitte (1^{er} novembre 1944)

On se rappellera comment, au cours des années 1883-1884, Romain Szeptyckyj, jeune bachelier, avait été atteint d'une grave scarlatine qui l'avait fait exempter du service militaire, et comment les médecins lui avaient déclaré que les conséquences pourraient s'en faire sentir pendant des années. En 1891-1892, il avait contracté une très grave maladie aux poumons, puis le typhus qui, agissant par réaction, l'avait sauvé encore une fois. On ne pouvait dire cependant que sa constitution fût mauvaise, et de fait, pendant les vingt-cinq années qui suivirent, il se porta bien et put se livrer à un ministère très actif. Il est incontestable que son voyage au Canada, dans la seconde moitié de 1910, le fatigua déjà, ainsi que son internement en Russie en 1914-1917. Ses pénibles voyages au Brésil et en Argentine, en 1922, firent le reste; à quarante ans il aurait déjà dû se ménager, mais c'eût été trop demander à une nature ardente comme la sienne.

Au physique, c'était un hercule, mesurant 1 m. 80 de taille sinon un peu plus et taillé à proportion. De bonne heure, il dut prendre l'habitude de s'aider souvent d'une canne pour marcher. Avec cela, il n'avait pas d'auxiliaire proprement dit. Kyr Joseph Bocian, qu'il avait fait évêque de Loutsk dans les circonstances que l'on sait, mourut en 1920; le premier évêque ruthène du Canada, Kyr Nikita Budka, en fit autant lorsqu'il eut quitté le Canada en 1929, mais ce n'était pas assez.

En 1928, le Métropolitte songea sérieusement à se faire donner un coadjuteur. Il me fit l'honneur de m'écrire à ce sujet le 28 novembre de cette année, me demandant mon avis sur la personne. Je lui répondis sans hésiter qu'il ne pouvait faire un meilleur choix que celui de son frère le Père Clément, qui avait toutes ses idées et était très bien vu d'une partie au moins du clergé séculier. Cependant il ne s'y décida pas, tant pour ne pas compromettre l'oeuvre des Studitès qui se développait bien que pour ne pas être taxé de népotisme: c'eût été le cinquième membre de la famille Szeptyckyj devenu évêque ruthène depuis 1715 sans compter un évêque latin, Hiéronyme, qui

occupa le siège de Plock de 1759 à 1773. Il fit choix d'un ancien élève du Collège de Rome, Ivan Bucko, qui fut nommé évêque titulaire de Cadi le 10 septembre 1929, et ordonné par lui à Rome le 20 octobre. Dès le mois suivant, comme je le relève de l'une de ses lettres, il dut commencer à faire usage de béquilles. Ses jambes ne supportaient plus le poids de son corps. Cela ne l'empêcha pas de se rendre à Varsovie à la fin de l'été de 1930 pour se plaindre personnellement des excès de la soi-disant « pacification » polonaise après la guerre civile polono-ukrainienne.

Il vint à Rome pour la dernière fois en janvier 1932. D'habitude, il descendait au Collège ruthène, piazza Madonna dei Monti, mais dès avant cette date il préférait l'hôtel de la Minerva, où il trouvait au même étage qu'il habitait la commodité d'une chapelle et celle d'un ascenseur. N'étant jamais retourné à Léopol après 1924, je ne puis dire avec précision quand il commença à ne plus quitter son fauteuil, mais il y passa certainement les quinze dernières années de sa vie. Ses jambes enflaient continuellement, ce qui déterminait de fréquentes phlébites, de sorte qu'il fallait le porter dans son lit et même l'aider à s'y retourner. Il avait besoin de l'aide d'autrui pour les besoins les plus élémentaires de la vie, ce qui ne laissait pas que d'être extrêmement humiliant, mais il supportait tout avec une patience angélique et il était entouré de dévouements qui ne lui manquèrent jamais.

Lorsqu'il avait été atteint de la scarlatine en 1884 avec la violence que l'on sait, celle-ci s'était compliquée d'inflammation articulaire. Il y resta sujet, mais n'en ressentit gravement les effets qu'à partir de 1926, pendant près de deux ans. Ce rhumatisme porta sur la main droite et il devint incapable de s'en servir pour écrire. Je le vois d'après les lettres, qu'il dictait, mais il voulut s'exercer à signer de la main gauche, se bornant à ajouter deux ou trois mots, quelquefois une ligne ou deux. Il ne put jamais bien y réussir. En novembre 1928, le mal cessa et il put de nouveau écrire normalement, mais l'affection reprit en juin 1931, devint plus grave et dura jusqu'en juin 1937. Puis survint une amélioration qui dura cette fois jusqu'en juin 1943 et depuis le mal ne le quitta plus. Tant qu'il le put, au cours de ces différentes périodes, il célébra la Liturgie, toujours assis et assisté d'un prêtre qui lui faisait au moins la Proscomidie: je ne sais comment il s'arrangeait pour le rite de la fraction, puisque ses doigts raidis lui refusaient tout service. Quand il faisait beau temps, on le transportait au jardin sur une civière, les jambes enveloppées de couvertures, afin qu'il pût respirer un peu d'air frais.

Jeune, il avait désiré le martyre. Dieu l'exauça, mais pas de la manière à laquelle il s'attendait: les dix dernières années de sa vie ne furent qu'un long martyre. Ce qu'il ne perdit jamais, ce fut, outre le plein usage de ses facultés intellectuelles, la vue, l'ouïe et la parole. Quant au goût, il était tellement indifférent à tout ce qu'il mangeait qu'on pouvait se demander si ce sens existait chez lui.

Il est impossible de bien comprendre ce que furent les dernières années de la vie du Métropolitite si on ne se remémore pas un certain nombre de faits touchant à l'histoire politique auxquels ceux de ma génération ont assisté, mais dont la Galicie orientale, par sa position géographique subit le contre-coup et partagea les conséquences.

Toute entière à la joie de sa liberté recouvrée, la Pologne ne semblait pas s'apercevoir de ce qui se préparait tant à l'ouest qu'à l'est de ses frontières. La première guerre mondiale n'avait été victorieusement terminée que grâce à l'intervention des Etats-Unis d'Amérique: de ce fait le prestige du Président Woodrow Wilson était immense. Ce grand idéaliste crut empêcher sinon toutes les guerres futures, au moins une conflagration générale semblable à celle à laquelle on venait d'échapper en imaginant la Société des Nations, et il en fit inclure le statut dans le traité de Versailles de 1919. Malheureusement le Congrès américain, persuadé qu'il n'aurait plus à intervenir en Europe alors que l'expansion mondiale de l'Allemagne ne constituait plus un danger, refusa de ratifier le traité et par suite le pacte de la Société des Nations. Celle-ci n'en fut pas moins constituée et pendant un certain nombre d'années elle rendit bien des services, dont quelques-uns signalés. Elle tomba par suite de l'égoïsme de plusieurs nations importantes qui l'abandonnèrent successivement pour ne plus suivre que leurs intérêts propres. L'exemple fut donné par l'Italie de Mussolini, qui régla en dehors d'elle l'affaire de Corfou et dès 1928 réclama la révision des traités. Le monde entra alors dans une phase nouvelle de son histoire, phase qui dure encore en grande partie: le totalitarisme. On peut la caractériser ainsi: ce qui compte exclusivement, c'est l'intérêt d'un Etat qui fait abstraction de toute morale et ne tient aucun compte des droits primordiaux des citoyens: ceux-ci ne sont plus que des instruments entre les mains d'un pouvoir absolu pour lequel tous les moyens sont bons pour parvenir à ses fins. Un tel Etat, qui ne respecte aucune loi supérieure, ne peut être qu'athée. Au fond, le fascisme de Mussolini, le communisme de Lénine et le national-socialisme de Hitler sont identiques, parcequ'ils partent tous trois du même principe erroné.

Il est difficile de déterminer celui qui en tira le premier les conséquences. Il semble bien que ce soit Mussolini. Hitler n'a fait que le copier en le perfectionnant, jusqu'au moment où Mussolini lui-même se mit à son tour à copier Hitler. Lénine et son successeur Staline sont indépendants et de l'un et de l'autre. Il vaut mieux dire que le même faux principe a produit partout les mêmes effets, sans qu'il y ait nécessairement un lien chronologique entre les trois pays où s'est vérifié le phénomène, Italie, Allemagne et Russie. Le rêve de Mussolini, qui d'ailleurs ne s'est développé dans son esprit que petit à petit, était de rétablir l'empire romain et de transformer la Méditerranée en un lac ita-

lien; celui de Hitler fut d'anéantir le traité de Versailles et d'assurer l'hégémonie de la race germanique sur le monde; celui de Lénine fut de renverser le tsarisme et de le remplacer par la dictature du prolétariat en embrassant pour cela la doctrine communiste, laquelle de sa nature même est appelée à s'étendre à toute l'humanité: nous en sommes là aujourd'hui.

La carrière de Hitler fut excessivement rapide. Autrichien et non Allemand, simple ouvrier au début, né et baptisé catholique il avait perdu de très bonne heure toute foi religieuse et par conséquent tout frein moral: c'est en prison qu'il conçut son plan d'action tel qu'il l'a exposé dans la première édition de *Mein Kampf*. Sa religion, c'est celle de la race et du sang qu'il faut maintenir dans sa pureté: d'où sa haine pour les Juifs qu'il extermina par millions partout où il put les atteindre. La race par excellence est la race germanique, le peuple des seigneurs (*Herrenvolk*), qui doit dominer tous les autres et pour lequel ceux-ci doivent travailler sans espoir de pouvoir jamais s'élever à son niveau. Le traité de Versailles a humilié et rabaisé la race germanique, et c'est pour cela qu'il faut le détruire: après cela, on pensera à établir l'hégémonie germanique sur le monde entier, peuplé de races inférieures vouées à l'esclavage.

Simple soldat durant la première guerre mondiale, mais ayant le don d'exciter et de galvaniser les foules, irritées et aigries d'ailleurs par la défaite, il fonde à Munich le 19 février 1920 le parti national-socialiste d'où par abréviation on a fait *nazi* — et le propage par tous les moyens, y compris la violence et la propagande mensongère qu'il a si bien décrite dans son livre. Le nombre de ses partisans augmente très rapidement, de sorte qu'il est élu député au Reichstag. Le putsch national-socialiste de Munich du 9 novembre 1923 échoue, mais à partir des élections de 1930 les effectifs du parti augmentent progressivement avec une rapidité telle que Hitler devient chancelier du Reich, et, à la mort du vieux maréchal Hindenburg, le 2 août 1934, est élu à sa place par une sorte d'acclamation et réunit en sa personne les deux charges de chancelier, poste qu'il occupait depuis le 30 janvier 1933, et de Président (19 août 1934). Prévoyant l'avenir et ne reculant devant aucun moyen, il a eu soin, le 30 juin 1934, de procéder à une grande purge dans les rangs de son parti, et se débarrassa ainsi de tous ceux dont il pouvait redouter la concurrence et par suite l'hostilité. Staline ne procédera pas autrement.

Sans tarder, il se met à l'oeuvre. Un Etat totalitaire est nécessairement un Etat policier. Hitler organise la *Geheime Staatspolizei* (Police secrète de l'Etat), plus connue sous le nom abrégé de Gestapo. Le 15 septembre 1935 sont promulguées les lois dites de Nuremberg, dirigées contre les Juifs, et le même jour il conclut un pacte de non-agression avec la Russie, soit qu'il ait voulu se garantir à l'avance, soit qu'il ait songé dès cette époque à l'attaquer un jour pour y trouver l'« espace

vital » (Lebensraum) nécessaire au développement futur de la race germanique. Le 7 mars 1936, il réoccupe la Rhénanie, qui aux termes du traité de Versailles aurait dû rester démilitarisée: la France ne réagit qu'en paroles. L'Anschluss ou annexion de l'Autriche était préparée de longue date: elle devient effective le 10 avril 1938. Le nord de la Tchécoslovaquie est habité par une population en grande majorité allemande, les Sudètes: là aussi, par le moyen de son agent Konrad Henlein, il fomenté et encourage l'agitation pour l'incorporation au Reich. La France et l'Angleterre reculent devant une guerre, et après de longs pourparlers diplomatiques l'accord de Munich (29 septembre 1938) réalise l'annexion des Sudètes. Cela ne suffisait pas: Hitler, dont l'armée est plus que prête et qui n'a pas encore eu à soutenir une guerre, convoque à Berchtesgaden le Président tchécoslovaque Emile Hacha, et pendant plusieurs heures le menace d'un bombardement immédiat de Prague s'il ne signe un traité de protectorat. Pour éviter une terrible hécatombe, Hacha cède et le protectorat est déclaré le 16 mars, dès avant l'annexion des Sudètes.

Pour ménager à la Pologne un accès à la mer, le traité de Versailles avait imaginé ce que l'on a appelé le corridor de Danzig, attribuant cette ville à la Pologne. Cependant, malgré son nom polonais de Gdansk, la ville est tout entière allemande et la population du corridor l'est aussi. Cette combinaison avait l'inconvénient de couper en deux le territoire allemand. Hitler manoeuvre si bien qu'il réussit à faire mettre à la tête de la ville un Gauleiter allemand, Forster, qui proclame le 23 août 1939 la réunion de la ville au Reich. Hitler avait un prétexte tout trouvé pour intervenir dans l'imprudente déclaration faite à la Société des Nations par le ministre polonais des Affaires Etrangères Beck de ne plus reconnaître les engagements souscrits par la Pologne en 1919 et 1921 touchant les droits des minorités. Hitler avait déjà répondu en dénonçant le pacte de non-agression conclu le 26 janvier 1934 entre l'Allemagne et la Pologne, et cela le 26 avril 1939.

Cette fois c'en était trop. Non seulement le traité de Versailles avait reconnu l'indépendance de la Pologne, mais le 16 octobre 1925 celle-ci avait conclu avec la France un pacte d'assistance mutuelle: l'Angleterre s'y était associée. Un nouveau Munich était impossible: l'ultimatum fut lancé à l'Allemagne d'avoir à retirer immédiatement ses troupes. Le 2 septembre, l'Angleterre mobilise et le 3 septembre est proclamé l'état de guerre entre la France et l'Allemagne. De fait, le 1^{er} septembre de bon matin, les troupes allemandes avaient envahi le territoire polonais sans déclaration de guerre. Les hostilités ne furent pas longues: dès le 28 septembre les restes de l'armée polonaise capitulaient ou se réfugiaient en Roumanie où ils furent désarmés.

Le même jour était signé à Moscou un traité germano-soviétique qui modifiait celui de Riga du 18 mars 1921 entre la Pologne et la Russie, lequel avait laissé à la première la Galicie orientale et une large

bande de territoire occupé par des populations ukrainiennes et biélorusses. La nouvelle frontière commençait à la pointe méridionale de la Lithuanie et allait de là en direction générale occidentale du nord d'Augustowo jusqu'à la frontière du Reich, qu'elle suivait jusqu'à la rivière Pisa pour en emprunter le cours jusqu'à Ostrolenka; ensuite elle longeait le cours du Bug jusqu'à Krystnopol, tournait alors vers l'ouest et se dirigeait au nord de Rawa Ruska et de Lubaczow jusqu'au San, pour emprunter enfin le cours de cette dernière rivière jusqu'à sa source. La ville de Peremysl, occupée dès le 15 septembre, restait à l'Allemagne.

Tout cela avait été évidemment arrangé à l'avance entre Hitler et Staline. Dès le surlendemain, 17 septembre, les Bolchéviks occupaient le territoire qu'ils avaient ainsi gagné sans coup férir sous le prétexte de protéger les Ukrainiens et les Biélorusses. C'était contraire au pacte de non-agression polono-russe signé à Moscou le 25 juillet 1932, mais ni Hitler ni Staline n'étaient arrêtés par un scrupule de ce genre. C'était en fait un quatrième partage de la Pologne, et la première des trois invasions que connut la Galicie orientale, qui seule nous intéresse ici, durant la seconde guerre mondiale. Pour mieux rassurer Staline, Hitler avait conclu avec lui un pacte de non-agression le 23 août précédent, mais l'appétit vient en mangeant, et le 22 juin 1941 l'Allemagne attaquait la Russie pour mieux compléter son espace vital. Le 12 octobre 1939 était institué un Gouvernement général pour la partie de la Pologne nouvellement occupée par les Allemands.

On a vu que dès le 2 septembre l'Angleterre avait mobilisé et que le 3 la France avait déclaré la guerre à l'Allemagne, tout cela pour porter secours à la Pologne, mais ce secours resta illusoire. Comme l'a bien fait observer Winston Churchill dans ses Mémoires sur le second conflit mondial, l'Angleterre avait démobilisé trop tôt, tant par suite des besoins de sa production industrielle qu'à cause de l'aversion bien connue des Anglais pour le service militaire obligatoire. Elle n'avait pour ainsi dire plus d'armée, mais, s'il lui restait sa flotte, celle-ci ne pouvait être utile en rien. La France aurait pu attaquer, si toutefois sa mobilisation eût été terminée à temps, mais elle n'avait que peu de chars d'assaut, malgré les objurgations du colonel, puis général de Gaulle, et sa doctrine de guerre était alors uniquement la défensive, retranchée qu'elle était derrière la ligne Maginot qui couvrait sa frontière de l'est et d'ailleurs n'avait pas été prolongée le long de la frontière belge. Hitler ne tenait pas à avoir à se battre sur deux fronts, et, à part quelques engagements locaux sans conséquence, tout resta calme de ce côté pendant presque une année. Son plan était évidemment d'en finir d'abord avec la Russie pour se retourner ensuite à l'ouest. Quant aux Etats-Unis, ils proclamèrent le 4 novembre un Acte de neutralité dont ils ne se départirent petit à petit que plus tard, lorsqu'ils se sentirent sérieusement menacés par le danger allemand.

La première occupation russe de la Galicie orientale dura vingt deux mois, jusqu'en juillet 1941. Une des premières victimes fut le frère cadet du Métropolitain, le comte Léon, qui vivait avec sa famille dans le domaine patrimonial de Przylbice. Une bande de coureurs bolchéviques envahit la propriété, le força à creuser sa tombe et l'abbattit ensuite ainsi que sa femme. Les enfants purent s'échapper et vivent encore: l'un, le comte Jean, est en Afrique du sud et continue la lignée de la famille. La femme de Léon est l'auteur d'un petit livre intitulé *W koscielu i cerkwi*, littéralement « A l'église et à l'église », ce qui n'a de sens que si on réfléchit qu'en polonais le mot *kosciol* désigne exclusivement un temple de rite latin et *cerkiew* un autre de rite oriental. C'est une petite comparaison entre les deux rites tendant à faire s'estimer mutuellement leurs adhérents: il en existe un exemplaire à la Bibliothèque Vaticane.

Pour comprendre comment la Galicie orientale a pu demeurer si longtemps, du 17 septembre 1939 jusqu'en juillet 1941, sous la domination des Soviétiques, il ne faut pas oublier que Hitler n'attaqua la Russie que le 22 juin, et qu'en vingt deux mois le système soviétique eut tout le temps de s'implanter. Dès le 27 octobre 1939 une assemblée nationale de la Galicie, convoquée évidemment par ordre des Bolchéviques, vota l'union avec la République d'Ukraine de la Russie soviétique, et immédiatement furent introduites toutes les institutions de cette dernière: collectivisation des terres par le double système des kolkhoses (*kollektivitcheskoe khozaistvo*, « économie agricole collectiviste »), chaque kolkhose devant donner la moitié de la récolte à l'Etat, plus 30% destinés au M.T.S., c'est à dire aux stations de tracteurs et autres machines agricoles, et le reste, soit 20%, restant aux membres du kolkhose, le calcul de la récolte étant fait d'une façon sommaire selon le nombre des hectaresensemencés sans tenir compte du résultat final, et des sovkhoses (*sovietitcheskoe khozaistvo*, « économie agricole soviétique »), propriété de l'Etat dans laquelle les paysans recevaient un salaire journalier payé en monnaie comme pour tous les ouvriers en général. Pour forcer les paysans à la culture multiforme, les kolkhoses devaient donner à l'Etat non seulement la récolte des terrainsensemencés, mais aussi les autres produits agricoles, comme la viande, les légumes, les oeufs, le miel, et cela même lorsque la nature du terrain ne se prêtait pas à un tel genre d'exploitation. C'était déjà très exagéré, mais en Ukraine, en 1933, par représailles contre le peuple, la consignation des produits agricoles à l'Etat fut augmentée, de sorte qu'il ne restait presque rien pour la population. Ce système était naturellement étendu à la Galicie orientale. Des calculs nécessairement très approximatifs font monter à quatre ou six millions le nombre des victimes de la famine causée par ce système dans toute l'Ukraine. Il faut y ajouter que dans le calcul des journées de travail, la situation était encore aggravée

par le fait que, dans la distribution des parties de la récolte revenant à chaque catégorie, et dans celle des choses de première nécessité, les chefs bolchéviques locaux commettaient souvent de grandes injustices à leur profit personnel, sans qu'ils fussent jamais punis. J'ai cité une fois le livre de Victor Kravtchenko, *J'ai choisi la liberté*: il donne de nombreux exemples d'abus dont il a été le témoin et montre comment les chefs et les privilégiés du régime vivaient dans l'abondance et même dans le luxe tandis que le peuple mourait de faim.

J'ai sous les yeux un fragment de lettre du Métropolitain daté du 10 octobre 1939, donc à peine un mois après l'entrée des Bolchéviques en Galicie. Il y présente pour la première fois une demande qu'il répéta à la fin d'un rapport de décembre 1939 et dont je vais citer une bonne partie.

(Léopol, le 10 octobre 1939).

« Eminentissime Prince,

« Excusez cette lettre dépourvue de toutes les formes prescrites par les coutumes. Ne sachant pas comment elle passera la frontière, si et où elle sera envoyée par la poste, je ne puis l'écrire que sur ce bout de papier. Si cela est possible je vous l'enverrai par un courrier qui vous informera de toute la position. Les paroisses sont encore laissées en paix, mais exposées aux agissements des comités locaux que dominent les éléments révolutionnaires. Les monastères semblent voués à une suppression inévitable: on leur enlève toute manière d'existence, on confisque, (on) occupe les monastères, les maisons des religieuses et des moines; on les disperse sans leur faire d'autre tort que la confiscation de tous leurs biens immobiliers et mobiliers. Les écoles catholiques (sont) supprimées ou changées en écoles athées. Comme je ne vois pas la probabilité que nous changions de régime, vu que les communications avec Rome deviendront de jour en jour plus difficiles, j'ose présenter mes humbles demandes....

« 6° Je demande humblement au Saint Père de vouloir par sa bénédiction apostolique et paternelle me désigner et déléguer député à la mort pour la Foi et l'Eglise. Le Vicaire du Christ peut considérer avec beaucoup de confiance l'avenir du catholicisme en Russie. Qu'il nous accorde à tous sa bénédiction. Nous accomplissons nos devoirs et le Goliath du comunisme soviétique (*ces deux mots sont effacés avec un autre encore*) sera renversé. En vénérant votre pourpre sacrée — André ».

J'ai sous les yeux un rapport du Métropolitain écrit à la fin de décembre 1939, donc trois mois et demi après l'invasion bolchévique, et qu'il réussit à faire parvenir à Rome par l'intermédiaire d'une Commission allemande qui avait travaillé à Léopol et était sur le point de rentrer à Berlin, ayant promis de le remettre au Nonce apostolique. Je ne puis mieux faire que d'en citer quelques passages:

« Tout ce qui émane des autorités semble avoir pour but de vexer,

ruiner, détruire, faire de la peine, et avec cela un désordre presque invraisemblable. Des foules d'emplois, bureaux, comités, représentants de toutes les autorités de Moscou et de Kiev, et toutes ces autorités, n'ayant pas même de tâche définie et claire, se croient appelées à tout faire et à pouvoir tout. Tous les ordres sont donnés avec menace de mort. Chaque branche de toutes ces autorités fait des réquisitions et menace toujours de la peine de mort; il semble que tous ces employés peuvent se permettre de tuer qui que ce soit, sans risquer d'être puni. L'ancienne Tchéka (*Tchrezvytchajnyja Kommissija*, « Commission extraordinaire ») appelée actuellement N.K.V.D. (*Narodnyj Kommissariat vnutrennykh Djel*, Commissariat du peuple pour les affaires intérieures) attire à soi et force par des menaces la jeunesse à devenir agents secrets (Kravtchenko narre plusieurs épisodes de cette manière de faire, dont un qui lui arriva à lui-même; il va sans dire que tous ces agents s'espionnaient et se dénonçaient les uns les autres, et cela jusqu'au sommet de la hiérarchie de l'Etat, c'est à dire jusqu'à Staline lui-même).

« Dès le premier moment toutes les écoles ont été déclarées écoles d'Etat. Défense d'enseigner la religion, et tendance systématique de corrompre la jeunesse, de l'attirer avant tout par des danses, musiques jeux, et puis par une propagande d'athéisme fanatique. Après la comédie d'un soi-disant plébiscite, un parlement de 1400 délégués a voté à l'unanimité la suppression de tous les monastères, des grands propriétaires et des industriels. De là, tous les monastères dispersés. Auprès des églises et des instituts d'éducation travaillent encore quelques prêtres, qui desservent les églises, et quelques religieux ou religieuses en habits séculiers, comme serviteurs et servantes. Commerce presque entièrement nationalisé, c'est à dire biens des marchands confisqués sans rémunération et devenus propriété de l'Etat. La propriété des maisons dans les villes confisquée. Toutes les écoles, orphelinats, instituts, sociétés catholiques supprimées, biens confisqués. Tous ceux qui avaient une petite propriété quelconque ruinés. On commence aussi à confisquer la propriété des paysans un peu aisés. Pas de juges, pas d'avocats, pas de notaires, pas de contrats, pas de défense, pas d'appel, pas de lois observées, pas de représentants des autorités centrales qui resteraient un peu plus longtemps au pouvoir, et les autorités moyennes et locales changent comme dans un kaléidoscope. Dans tous les détails se manifeste une inimitié, une haine de la religion, du clergé, incroyable: on dirait même inimitié envers l'homme en général. Tous se haïssent réciproquement, tous se considèrent comme des ennemis. Tout cela avec les ruines de la guerre, les milliers et milliers qui, en fuyant devant les Allemands, sont venus de la Pologne chez nous. L'immigration d'une énorme quantité de Juifs fuyant aussi devant les Allemands, tout cela a rendu la vie plus que difficile. Dès le commencement, l'armée polonaise réquisitionna tous les objets de première nécessité, et l'ar-

mée rouge a exporté en masse tous les objets manufacturés et en général tout ce qu'on pouvait acheter. Tous les habitants vivent sous la menace de voir tous leurs biens enlevés et souvent d'être emprisonnés. Les arrestations se multiplient, même dans les villages; naturellement, personne n'est en état de les compter. Des foules tâchent avec grand peine, s'il leur arrive d'apprendre le lieu de détention, de donner aux prisonniers de temps en temps quelque nourriture ou quelque vêtement.

« Dans toutes les paroisses de village des « rev-comités » ont été institués, élus pour la forme par tout le peuple. Dans les comités, les éléments de gauche prennent progressivement le dessus: c'est d'eux que dépend l'existence de la paroisse, du curé. Les autorités centrales prétendent ne pas vouloir toucher aux terres des paroisses, mais dans beaucoup de cas on sollicite le peuple de partager ces terres. Le peuple pourtant, dans la grande majorité des cas, défend la propriété de l'église et ne veut pas la toucher. Grâce à Dieu, le peuple de ces campagnes réagit avec beaucoup de ténacité à la propagande athée, et cette réaction a un caractère très pur de mouvement exclusivement religieux. Venus pour « libérer et sauver les Ukrainiens » ce qui dans leur langue veut dire subjuguier et ruiner, ils sont tenus de jouer la comédie de libérateurs et sauveurs; de là; dans tous les villages, les écoles polonaises ont été ukrainisées. A Léopol, les autorités ayant confisqué les bâtiments des Grand et Petit séminaires, organisent avec beaucoup de tapage une Université ukrainienne; on promet trente cinq chaires pour la seule Faculté de philosophie. L'Académie et la Faculté de théologie supprimées, d'autres écoles supérieures encore sont créées ou en partie ukrainisées, mais tous ces privilèges n'empêchent pas le peuple de voir que tout le système vise à une ruine complète de la vie nationale ukrainienne. Des institutions créées et soutenues par les offrandes et les sacrifices du peuple (coopératives, prosvitas, torgovlas, etc.) sont supprimées ou déclarées organes de l'Etat l'une après l'autre. Les Juifs, en nombre prodigieux, envahissent toute la vie économique du pays et donnent aux actions des autorités un caractère d'avarice sordide, qu'on est accoutumé de voir seulement chez les petits commerçants juifs, malhonnêtes et sordides. Par exemple, pendant trois mois, aucune banque de l'Etat ne changea les zlotys en roubles, de sorte qu'il était simplement difficile d'avoir des roubles, et puis d'un jour à l'autre on supprime le zloty pour donner aux Juifs l'occasion de les acheter pour un rien et faire probablement de bonnes affaires. Ou bien, on réduit toutes les épargnes déposées dans les banques, de sorte que de la plus grande somme de quelques mille et plus, il ne reste que trois cents roubles, qui valent à peu près trente zlotys d'avant-guerre.

« Grâce à la tenue de notre peuple, le clergé peut encore travailler dans toutes les paroisses et églises. Un certain nombre de prêtres n'ayant pas de quoi vivre et subissant une dépression des nerfs, suite de la panique et de l'atmosphère, ont quitté notre territoire pour pas-

ser aux régions occupées par les Allemands. De cette manière, le diocèse a perdu trente et quelques prêtres. Cette émigration continue: je donne la permission de quitter le pays à qui croit ne pouvoir pas travailler avec fruit sous ce régime, car il faut avouer que des nerfs souffrants, une inclination au pessimisme, à la tristesse, au découragement, peut mener à de vraies maladies, à la folie, et même à des chutes déplorables. Les meilleurs prêtres, paralysés par la peur des prisons bolchéviques avec leurs drogues, perdent la présence d'esprit. Mais d'un autre côté le diocèse est forcé de donner des curés aux paroisses administrées jusqu'à présent par des curés voisins. Dans mes rapports sur l'état de mon diocèse, j'ai expliqué à cause de quelles circonstances mon diocèse compte 1267 paroisses et 807 curés et administrateurs; les 400 paroisses dites « filiales » sont pour le moment exposées peut-être à des attaques plus intenses que les autres. Beaucoup d'entre elles demandent des prêtres et j'en ai donné à vingt six. Les hiéromoines Basiliens, Rédemptoristes, Studites, qui ne sont plus occupés au service de leurs monastères, desservent des paroisses avec de bons fruits pour toute la contrée. Les religieux et religieuses dispersés deviennent aussi l'organe d'une prédication de l'exemple et de l'enseignement du cathéchisme. Par bonheur, peu avant la guerre nous avons imprimé un cathéchisme en 50.000 exemplaires. L'organe diocésain a été remplacé pendant trois mois par des feuilles multipliées au cyclostyle. De cette manière, j'ai pu écrire des lettres pastorales au clergé, au peuple, aux femmes catholiques, aux chantres (diaks) des églises, à la jeunesse. Ce cyclostyle a été confisqué et c'est avec grande peine que nous travaillons à organiser la manière de communiquer avec l'ensemble du clergé et des fidèles. Mais les machines à écrire deviennent aussi de plus en plus rares, de même que tout ce qui est nécessaire à leur fonctionnement.

« Sur toute la ligne on remarque pourtant l'affaiblissement du système: une décomposition de l'armée; un grand nombre, paraît-il, déserte, et un grand nombre de simples, quand ils ont l'occasion de causer franchement avec quelqu'un qui leur inspire confiance, racontent comment on les trompait et dans quelle misère ils vivent chez eux. D'après ce que nous remarquons, il semble certain qu'il y a entre eux bon nombre de gens qui ressentent une faim et une soif de religion. Même les athées cherchent toujours l'occasion de parler de religion, de discuter, et montrent que, même quand ils la nient, elle les intéresse. Il semble probable que toutes ces terres deviendront le champ d'un apostolat qui pourra être très fructueux ».

Et ici le Métropolitain fait une demande touchante, qui rappelle le trait de Pie XI offrant sa vie à Dieu pour éloigner le fléau de la guerre mondiale: « J'ajoute encore une fois la demande que j'avais présentée au Saint Père par l'entremise de Votre Eminence. J'avais demandé, et je redemande, que Sa Sainteté daigne par sa bénédiction apostolique

et paternelle me désigner, députer et déléguer à la mort pour la foi et l'unité de l'Eglise. Je n'ose pas présenter cette demande directement au Saint Père; ma lettre à Sa Sainteté est déjà trop longue et est un signe de grande audace de ma part. L'audace de cette demande est encore plus grande et la grâce demandée aussi. J'en suis encore moins digne que de la première. Mais c'est Votre Eminence que je prie bien humblement de vouloir intercéder en ma faveur. Que Sa Sainteté daigne considérer que l'Eglise n'a rien à perdre et ne peut que gagner par ma mort. Il faut bien que quelqu'un devienne la victime de cette invasion. Etant le pasteur de ce pauvre peuple qui souffre tant, n'ai-je pas quelque droit de mourir pour son salut? Si le Saint Père ne veut pas agréer cette demande, daignez, Eminence, le faire comme Secrétaire de la Congrégation Orientale. Vous êtes notre Supérieur et vous devez avoir soin de notre Eglise.

« Enfin, encore une humble demande. On ne peut expliquer ce régime que par une possession diabolique en masse. J'ose demander ou proposer humblement à Sa Sainteté de vouloir bien recommander aux Ordres contemplatifs (Carmes, Trappistes, Chartreux, Camaldules), d'exorciser, par coopération de tous les prêtres, dans tous les monastères, la Russie soviétique. Les exorcismes de l'Eglise sont au dessus de l'espace et peuvent être faits de loin. Pour ne pas offenser les Russes, personne, un ordre du Saint Père pourrait leur être communiqué « sub secreto pontificio ». Je prie aussi le Saint Père de recommander aux communautés de femmes et aux Ordres féminins contemplatifs des prières instantes pour obtenir de saintes vocations. Messis magna... ».

Dans une lettre postérieure, écrite le 16 août 1942, le Métropolitain s'exprime ainsi:

« Pendant tout le temps de ce régime Dieu nous a protégés d'une manière presque miraculeuse de bien graves dangers, et il a permis à notre Eglise et à notre nation de lui offrir la mort presque de martyrs de beaucoup de ses fidèles. Car il semble tout à fait indiscutable que la haine envers le Christ et son Eglise était le motif principal des persécutions auxquelles nous étions soumis; et ceux qui acceptaient ces persécutions jusqu'à la mort étaient persuadés de souffrir pour la foi chrétienne et catholique. Par une enquête officielle nous commençons à ramasser les preuves de ces assertions, et nous demandons à Dieu de nous permettre d'en trouver de suffisantes pour commencer en Cour de Rome un procès formel de béatification.

« Je dois avouer que les Bolchéviks, en se proposant de nous détruire jusqu'au fond, étaient aussi guidés par la haine de notre nation, mais la haine de la chrétienté se manifestait dans leurs actes avec beaucoup plus de relief, et c'est bien une ruine complète à laquelle ils se proposaient de nous mener. Ils le disaient souvent sans dissimuler, et les honnêtes gens parmi eux, car il y en avait, ne nous cachaient

pas les projets définitifs de leur Gouvernement. Nous n'avons pas encore de données statistiques suffisantes, mais par un compte approximatif nous croyons pouvoir dire que le nombre des victimes déportées ou tuées surpasse de beaucoup le chiffre de 250.000 dans mon diocèse.

« Pendant les deux années ou plutôt les vingt deux mois qu'ils occupaient le pays, ils ne se sentaient pas encore suffisamment maîtres de la situation pour exécuter franchement tous leurs projets, c'est à dire depuis le 22 juin 1941 jusqu'au jour où ils ont dû céder devant l'armée allemande — à Léopol ce temps a duré huit jours — les communistes ont dévoilé leur vrai visage. En commençant par emprisonner tout simplement tous ceux qu'ils pouvaient atteindre, ils ont massacré tous ceux qui se trouvaient dans toutes les prisons. De cette manière on a trouvé dans les prisons et dans les caves de la police six mille cadavres massacrés et mutilés d'une manière inhumaine. Dans toutes les villes où il y avait des offices de la N.K.V.D. il en a été de même, proportion gardée.

« Parmi les massacrés il y a eu dans mon diocèse seulement onze prêtres dont encore cinq ont disparu, de la sorte que nous n'avons de leur mort que des suppositions assez probables. Cela a été l'une des grâces les plus insignes qu'en beaucoup de cas des prêtres qui étaient condamnés et déjà menés à la mort ont été sauvés contre toute leur espérance. En outre tout le clergé de la cathédrale, au nombre de dix, avec tous les séculiers qui habitent dans les dépendances de la cathédrale, étaient déjà arrêtés et l'ordre était donné de les conduire dans les cachots, où on a trouvé trois jours après des centaines et des centaines de cadavres. Comment cet ordre n'a pas été exécuté, personne ne le comprend; il semble que cela a été une intervention d'un chrétien occulte qui servait dans la milice, mais en tout cas cela a été avant tout une intervention de la Providence divine.

« Pour rendre à Dieu les actions de grâces dignes de la grandeur de ses dons, je dirai encore qu'à deux reprises nous avons été tous sauvés presque par miracle. L'avant-veille de la retraite de l'armée rouge un incendie commencé en même temps dans cinq parties de nos bâtiments et dans la coupole de l'église a été éteint d'une manière tout à fait providentielle. Il n'y avait pour l'éteindre ni pompiers ni pompes, ni eau en quantité suffisante, ni échelles ni autres outils nécessaires en pareil cas, et ce n'est que quelques voisins de bonne volonté qui ont aidé les habitants dans l'action de sauvetage.

« Tous ces dons de la Providence divine ont été quasi symboliquement prédits par un fait non moins providentiel. La veille du jour où les Bolchéviks entraient à Léopol en 1939, une bombe éclata dans ma maison dans un endroit où tous les habitants de cette maison étaient rassemblés pour me transporter dans le cave, et elle ne tue personne et

ne fait que blesser assez légèrement un des Frères Studites de mon entourage.

« Si entre les victimes des Bolchéviks il y a peu de religieux et religieuses, la raison en est que dès les premières semaines de l'occupation soviétique tous les monastères ont été supprimés et presque tous aussi dispersés; il n'est resté que quelques prêtres pour desservir les églises des monastères que nous avons déclaré être églises paroissiales pour les préserver, car ces dernières n'ont pas encore été supprimées, et le régime nous a laissé assez loyalement la liberté de travailler dans les églises, en accablant le clergé par des impôts et des taxes exorbitantes et en leur faisant toutes les tracasseries possibles.

« Les Bolchéviks ont tenté de désorganiser notre Eglise jusqu'à offrir le titre et le rang de métropolitain avec la promesse de donner tout ce que le candidat désirerait et d'exécuter toutes ses volontés. Ces offres étaient d'autant plus terribles qu'elles étaient accompagnées de l'emprisonnement des plus proches du candidat avec la remarque que « leur sort est entre vos mains », et malgré cela toutes ces propositions ont été rejetées.

« Le peuple des campagnes a eu aussi, si je ne me trompe, une attitude sans reproche. Il y a eu certainement presque dans tous les villages un très petit nombre de traîtres à l'Eglise et à la patrie qui ont sincèrement adhéré au communisme, mais l'énorme majorité de nos villageois se sont montrés beaucoup meilleurs chrétiens que nous n'osions l'espérer.

« Le communisme a été de cette manière la cause d'un très grand renouveau de la foi, comme il sert aussi d'un grand argument pour la vérité de l'Evangile que nous prêchons. Les chrétiens ont compris mieux que jadis ce qu'est l'homme sans foi. Notre plus grand souci était le sort des enfants dans les écoles et en général de la jeunesse, car le catéchisme partout supprimé, le clergé n'ayant plus d'accès à l'école, les maîtres d'école souvent Juifs ou athées, nous ne pouvions douter que l'empreinte de l'athéisme officiel apportait à la jeunesse de graves dommages; et il en aurait été certainement ainsi si le système avait duré, mais pendant ces deux ans la jeunesse a été tout à fait exemplaire avec des exceptions rarissimes; même les enfants défendaient hardiment la foi et se moquaient parfois de l'instituteur athée qui tâchait de les convaincre. Nous avons eu plusieurs procès où la jeunesse des écoles moyennes était accusée de « contre-révolution ». Ont été condamnés à mort dans un procès quarante cinq, quatre-vingt dans un autre, et sans nombre dans d'autres qui ne sont point parvenus à notre connaissance. Dans ces procès les rares avocats, qui pouvaient être quasi défenseurs, racontaient des faits qui témoignaient de la foi et de la hardiesse même de jeunes filles de quinze-seize ans, qui déclaraient ouvertement qu'elles ne pouvaient accepter avec bienveillance le communisme à cause de l'athéisme officiel qu'il propage. Les intellectuels,

professeurs à l'Université, artistes, chantres, etc. étaient matériellement les mieux situés, car toutes ces places sont très bien payées par le bolchévisme. On abusait d'une manière ignoble de leur signature en les forçant de cette manière d'accepter comme siens des articles qu'ils n'avaient pas écrits, mais en somme on n'exigeait d'eux qu'une propagande d'athéisme qu'ils savaient assez bien éluder sans infliger à la jeunesse de trop grands dommages. Le bonheur était que les représentants du bolchévisme sont pour la plupart des gens sans aucune éducation et sans culture intellectuelle; par exemple, dans un lycée de jeunes filles deux directeurs l'un après l'autre ont été chacun après quelques mois punis par les autorités bolchéviques à cause de vol, et ce n'était pas une exception rare qu'un professeur de lycée qui ne savait que répéter un certain nombre de phrases à la louange du marxisme ».

* * *

Devant cette invasion le Métropolitain ne resta pas sans réagir, pour autant qu'il le pouvait. Les facultés que Pie X lui avait données lui avaient été définitivement confirmées par un rescrit de la Congrégation Orientale du 24 février 1921, à la suite de l'audience ordinaire du même jour concédée à l'Assesseur de la Congrégation Kyr Isaïe Papadopoulos. Il y avait toutefois une restriction: il était interdit au Métropolitain de nommer des évêques, à cause des conséquences qu'avait eu l'affaire Bocian. C'est même à cette occasion que la Curie romaine prit une mesure générale touchant les élections épiscopales faites par les Patriarches orientaux en Synode ou les nominations directes faites par l'un ou par l'autre, comme par exemple dans l'élection de certains évêques faite par le Patriarche maronite, qui n'est pas toujours obligé de consulter son Synode. Désormais, dans le Consistoire qui suivait un choix de ce genre, le Pape déclarait qu'il confirmait l'élection déjà advenue, et cela en vertu de sa prérogative de nommer les évêques dans le monde entier, ainsi que Benoît XV l'avait rappelé à propos du cas Bocian. Depuis, cette pratique a toujours été observée pour les nominations qui n'étaient pas faites directement par le Saint Siège.

Les Bolchéviks commencèrent donc leur pénétration en Galicie orientale le 17 septembre 1939, et quelques jours après ils étaient à Léopol. Dès le 10 octobre, le Métropolitain écrivait à Pie XII par une voie détournée. La lettre, entièrement autographe, rédigée sur une simple demi-feuille de papier pour pouvoir être plus facilement dissimulée, parvint à Rome par le moyen d'un jeune prêtre, le P. Georges Moskwa, s.j. originaire de l'éparchie de Stanislavov, homme aventureux et résolu, qui réussit à passer les montagnes sans se faire prendre. Je le vis à Rome; il fut reçu en audience par Pie XII.

Dans sa lettre, le Métropolitain demandait le renouvellement des facultés jadis concédées par Pie X, suspendues depuis qu'en septembre

1926 Mgr. Michel d'Herbigny, Président de la Commission russe, ayant consacré évêque pour Moscou le Père Pie Neveu, Assomptionniste, lui avait subordonné l'Exarque Léonide, dans l'impossibilité d'atteindre celui-ci pour lui conférer le caractère épiscopal. Le Métropolitain demandait l'extension de ces mêmes facultés à la Galicie, et, comme il avait envoyé dans l'Amérique du Sud son auxiliaire Kyr Ivan Bucko pour parfaire la Visite apostolique des colonies ruthènes qu'il avait précédemment commencée lui-même, il sollicitait la faculté de pouvoir ordonner évêque le Père Joseph Slipyj, Recteur de son Académie ecclésiastique, comme son coadjuteur avec future succession. Il demandait aussi d'autres facultés extraordinaires appropriées aux circonstances, regardant l'établissement des Russes en Galicie comme définitif.

L'authenticité de la lettre du Métropolitain était évidente, de l'aveu de tous ceux qui connaissaient bien son écriture. Pie XII, dans l'audience du 25 novembre 1939, nomma le Père Joseph Slipyj coadjuteur de Léopol avec future succession et le titre archiepiscopal de Serrés en Macédoine. Par prudence, cette nomination ne fut jamais publiée: Kyr Joseph Slipyj n'apparaît dans l'*Annuario pontificio* qu'en 1946 en qualité de métropolitain, sur un feuillet imprimé le 2 mars de cette même année, alors qu'il avait déjà été arrêté le 11 avril 1945.

Les facultés que le Métropolitain demandait firent l'objet d'un long examen de concert avec les Congrégations intéressées, comme celle des Sacrements et probablement aussi le Saint Office: on voulait en envoyer de semblables aux évêques latins. Pour la première fois, les particularités du rite oriental furent soigneusement observées dans les formules envoyées au Métropolitain. L'expédition fut faite par les soins de la Secrétairerie d'Etat et l'intermédiaire du Père Georges Moskwa qui avait déjà réussi une première fois à passer la frontière, et qui put heureusement rentrer à Léopol.

Pour le moment, Pie XII ne jugea pas opportun de renouveler au Métropolitain les facultés déjà concédées par Pie X, mais cette restriction n'était pas mentionnée dans l'envoi de celles qui venaient d'être expédiées. Ceci explique comment, plus tard, Kyr André put se croire autorisé à user des facultés de Pie X, que ni ce Pape, ni Benoît XV, ni Pie XI ne lui avaient jamais retirées expressément, tout en sachant bien que la Secrétairerie d'Etat agissait comme si elles n'avaient jamais existé.

Kyr Joseph Slipyj fut ordonné évêque par le Métropolitain lui-même à une date qui n'est pas précisée, mais antérieurement au 26 décembre, car dans une lettre datée de ce jour il dit que l'ordination a eu lieu dans la chapelle de la résidence métropolitaine, avec l'assistance de Kyr Nicolas Czarnetskyj et de Kyr Nikita Budka. N'étaient présents que les membres du Chapitre métropolitain, huit ou neuf tout au plus. Les Soviets paraissent n'en avoir rien su.

Comme un certain nombre de prêtres et beaucoup de fidèles avaient

été déportés en Russie, Kyr André songea à en profiter pour exercer une action apostolique dans ce pays. Il réussit à en demander l'autorisation expresse à Rome, dans sa lettre du 10 octobre, portée par le P. Georges Moskwa S.J., qui réussit à passer les Carpathes et à revenir par le même chemin. Dans une autre occasion, ce Père fut arrêté par les Bolchéviks vers le mois d'août 1941: on ne sait ce qu'il est advenu de lui.

Comme le Métropolitain ne savait pas quand il reviendrait, il n'attendit pas la réponse de Rome, et, dès le 9 octobre 1939, il constitua, en vertu des facultés reçues jadis de Pie X, quatre Exarchats. Le premier comprenait la Volhynie, la Podlachie, la partie de la Polésie occupée par les Soviétiques et la Kholmchtchénie, avec Kyr Nicolas Czarnetskyj pour Exarque. Le second embrassait la Biélorussie avec le P. Antoine Niemancewicz S.J. comme Exarque; le troisième la Grande Russie proprement dite et la Sibérie, à la tête desquelles il mit son propre frère le P. Clément Szeptyckyj; le quatrième comprenait la Grande Ukraine avec le nouvel évêque Kyr Joseph Sliptyj comme Exarque. Cette constitution était déjà faite lorsque la Secrétairerie d'Etat lui écrivit, le 2 juin 1940, qu'en lui envoyant le 30 mai précédent des facultés extraordinaires comme il l'avait demandé, il était entendu que toutes celles déjà conférées par Pie X étaient abrogées, mais cette dernière lettre ne parvint à destination que le 26 septembre suivant, alors que, les 18 et 19 septembre, il avait déjà réuni en Concile les quatre Exarques. On avait préféré la forme conciliaire à celle d'une conférence épiscopale, parceque plus adaptée à la mentalité et à la terminologie orientales. Il s'agissait de régler l'apostolat que l'on croyait pouvoir commencer de suite. On commença par confirmer le Synode tenu à Pétrograd en 1917, puis on rendit cent décrets, tous très brefs. Voici l'analyse sommaire des plus importants:

Le premier mettait les Exarques sous l'autorité immédiate du Siège Apostolique. Suivait l'affirmation de plusieurs dogmes de foi catholique, comme la primauté et l'infaillibilité du Pontife Romain. Venaient ensuite quelques canons sur l'exercice de l'autorité hiérarchique. Par le 17^e, les Exarques non évêques étaient déclarés protoprêtres mitrophores. Le premier d'entre eux, le Protos, recevait les rapports annuels (Can. 19). Chaque année devait se tenir un Concile (Can. 22): chaque Exarque pouvait amener avec lui deux prêtres, mais ils n'avaient que la voix consultative (Can. 30). Les questions étaient résolues aux deux tiers des voix (Can. 34). Les canons du Synode de Pétrograd de 1917 étaient derechef confirmés (Can. 39). Il y avait lieu de n'introduire qu'avec la plus grande prudence l'une ou l'autre des dévotions nouvelles, même si elle avait été adaptée au rite oriental (Can. 46). Par raison d'opportunisme, on n'introduirait le culte public d'aucun Saint latin (Can. 47). On tolérait le culte des Saints que le peuple orthodoxe était habitué à vénérer (Can. 48), mais, dans les relations au Siège Apostolique, on devait informer exactement sur ces Saints (Can. 50).

Il est recommandé aux prêtres d'expliquer aux fidèles le sens des rites saes et de veiller à ce que tout le peuple chante en chœur au moins les réponses ordinaires des offices (Can. 53). Le baptême par infusion peut être conservé là où le peuple y est habitué (Can. 56). La confession et la communion trois ou quatre fois durant l'année est considérée comme un minimum (Can. 58). Défense est faite d'introduire des pratiques rituelles latines (Can. 62, 64). On peut faire usage des livres liturgiques imprimés par le Saint Synode de Russie (Can. 63). On tolère tous les usages rituels des dissidents qui reviennent à l'unité, pourvu qu'ils ne contiennent rien d'opposé à la doctrine ou à la mentalité (sensui) de l'église catholique (Can. 65). A la place de la commémoration du Saint Synode ou du Patriarche de Moscou on introduira celle du Pontife Romain (Can. 66). Par mesure de conciliation on autorise l'emploi des livres des Starovères lorsqu'ils désirent devenir catholiques (Can. 67). Pour les jeûnes on suivra l'usage local, mais on inculquera que pour communier on peut s'en dispenser « in aliquo casu » (Can. 68). On acceptera à l'ordination les célibataires comme les gens mariés (Can. 70). On accepte toutes les Congrégations religieuses reconnues par le Saint Siège qui auront formé une branche de rite oriental (Can. 72). L'office privé n'est pas obligatoire, mais avant de célébrer il faut avoir récité None, Vêpres, Matines ou l'office de la communion (Can. 73). Si le travail apostolique est trop intense on peut se contenter d'une demi-heure de prière (Can. 74). Chaque prêtre devra avoir lu tout l'Ancien Testament en quatre ans et le nouveau en deux (Can. 77). On recommande l'usage de la retraite annuelle (Can. 78). Défense de faire partie d'associations de séculiers qui s'occupent de philosophie ou de religion sans la permission des Supérieurs (Can. 86), de faire de la politique (Can. 87), de fixer des taxes pour les fonctions saintes (Can. 88). On peut se contenter, pour la profession de foi catholique, d'une formule très brève (Can. 89). On tolère l'emploi dans la liturgie de l'ukrainien, du biélorusse ou de toute autre langue, si elle est en usage (Can. 91). Les pratiques des Confréries doivent être adaptées au rite oriental (Can. 92). L'indépendance de l'église vis à vis de l'Etat est proclamée, sauf pour les questions purement civiles (Can. 98). Les lois des empereurs byzantins, russes ou synodales n'ont de vigueur que lorsqu'elles sont légitimées par la coutume (Can. 99). Enfin, le Synode soumet ses décrets à la revision et approbation du Saint Siège (Can. 100).

Ce Synode fut complété par un autre tenu indépendamment du Métropolitain, comme je l'explique plus loin, les 13-16 juin 1941 à Léopol, six jours avant le début de l'occupation allemande. Les limites des Exarchats furent précisées (Can. 1). Pour le baptême des adultes, on observera un rite de demi-immersion, les pieds seuls dans l'eau (Can. 7). Le secret de la confession est rigoureusement inculqué (Can. 8), ainsi que l'indissolubilité du mariage (Can. 10), et les prêtres ou diacres qui auraient convolé à de secondes noces doivent demeurer inter-

aits (Can. 13). Une pénitence convenable est assignée aux apostats (Can. 14). Certaines conditions sont apportées à la réception en corps d'un monastère entier: ceux qui ne veulent pas s'y soumettre sont libres de retourner dans le monde (Can. 16). Défense d'opérer un mélange d'observances ruthènes, starovères et synodales (Can. 17). On fixe certaines expressions pour désigner la foi catholique et le Pontife Romain: au lieu de « schismatiques », on dira « orthodoxes dissidents » (Can. 19).

Ces deux Synodes étaient parfaitement adaptés à un apostolat en Russie, et on ne peut qu'admirer la persévérance et l'esprit de foi du Métropolitte quand on songe qu'ils ont été tenus sous un régime officiellement athée, qui interdisait toute propagande religieuse mais recommandait la propagande antireligieuse, seule autorisée.

Non seulement le Métropolitte pensait à la Russie, mais il faisait ce qu'il pouvait pour préserver la foi dans sa propre éparchie. L'enseignement public du catéchisme étant interdit, il exhorta le clergé à constituer partout des groupes de catéchistes volontaires, qui donneraient cet enseignement dans les maisons privées et pourraient même en cas de nécessité administrer le baptême. En décembre 1939, il adressa une lettre pastorale à son clergé pour l'exorter au sacrifice et lui prescrire de ne pas abandonner son poste. En janvier 1940, il trouva encore le moyen de réunir à Léopol un Synode éparchial, non sans grands sacrifices de la part des prêtres. Le 1^e avril suivant, il envoya une lettre pastorale pour prescrire une journée eucharistique en vue de la conversion des athées. Le 3 mars 1942, lettre pastorale aux intellectuels au sujet de l'Union, suivie d'une autre sur le même sujet le 30 décembre 1942, alors que les Allemands étaient déjà en Galicie. Il devenait impossible d'imprimer les lettres pastorales, puisque le cyclostyle avait été confisqué par les Bolchéviks au cours d'une perquisition: le Métropolitte prit le parti de convoquer une fois par semaine tous les prêtres présents à Léopol et de leur dicter une lettre pastorale nécessairement très brève: chacun la reproduisait à plusieurs exemplaires et la communiquait à d'autres qui agissaient de même, et ainsi de suite. C'était un moyen primitif, mais il arrivait ainsi à ne pas perdre tout contact avec ses prêtres.

* * *

Lorsque le Métropolitte reçut la lettre de la Secrétairerie d'Etat qui lui annonçait le retrait définitif des facultés jadis concédées par Pie X, lettre en date du 30 mai 1940 et qui mit quatre mois pour parvenir à Léopol, il convoqua aussitôt les Exarques, leur fit part de la nouvelle et leur déclara qu'il n'avait plus qualité pour accepter même leur démission, et que par conséquent il laissait leur ligne de conduite à leur conscience et à leur prudence. Les Exarques prirent quatre mois pour attendre, prier et réfléchir, et signèrent seulement le 24 janvier 1941 une déclaration qui expliquait leur ligne de conduite future. Ils

y disaient qu'ils se tenaient pour obligés en conscience de continuer leur action jusqu'à une nouvelle décision du Saint Siège. Ils en donnent diverses raisons, toutes parfaitement objectives.

Tout d'abord, le Métropolitain avait agi en pleine bonne foi, puisque l'érection des Exarchats était antérieure à la date à laquelle lui était parvenue la lettre de la Secrétairerie d'Etat. Dès réception de cette lettre, il leur avait déclaré qu'il n'avait plus de mission vis à vis d'eux. Or, des milliers de catholiques du rite oriental étaient maintenant dispersés à travers la Russie, des prêtres aussi, et personne ne pouvait leur donner une direction. Il n'y avait pas à compter sur les évêques du rite latin, puisqu'il n'y en avait plus un seul en Russie. Pouvait-on abandonner ces âmes? Au moins ne pouvait-on s'en occuper jusqu'à nouvelle décision du Saint Siège? Lorsqu'un évêque est empêché d'exercer sa juridiction et qu'il n'a délégué personne à sa place, l'évêque le plus voisin n'est-il pas tenu par devoir de charité d'intervenir et de faire au moins ce qu'il peut? L'expérience tentée depuis vingt ans en Pologne orientale montre que les dissidents qui seraient prêts à revenir à l'Union ne le font pas parcequ'ils ne veulent pas être soumis aux évêques latins, et leurs paroisses non seulement à l'évêque, mais même aux doyens latins. Ils sont persuadés que cette soumission n'était qu'une latinisation déguisée, et il faut ajouter qu'ils n'avaient pas tort. Cette tactique avait été imposée par le Gouvernement et l'épiscopat polonais, à peu d'exceptions près. Le Saint Siège n'aurait pas demandé mieux que d'ériger là bas une éparchie de plein droit, comme il n'aurait fait aucune difficulté pour diviser les trois éparchies ruthènes de Galicie, beaucoup trop vastes. Le Métropolitain, qui fut un modèle de vigilance pastorale, ne réussit pas à visiter plus d'une fois, au cours de son long épiscopat de quarante années, chacune des 1267 paroisses de son éparchie, et il ne faut pas oublier que durant les quinze dernières années de sa vie il fut presque complètement paralysé et réduit à passer sa vie sur un fauteuil. Cela fait, pour les années valides, soit vingt cinq, cinquante par an, et il accomplissait cette visite très soigneusement. Le Gouvernement et les évêques polonais, lors du Concordat de 1925, ont réparti équitablement la population polonaise en un nombre d'évêchés suffisants: ils se sont toujours opposés à ce qu'il en fût fait de même pour la population ruthène.

La déclaration du 24 janvier 1941 rappelle la destruction en 1937 et 1938, de la part des Polonais, de cent trente églises orthodoxes dont un certain nombre étaient d'anciennes églises catholiques, les conversions forcées, le silence des évêques latins, la protestation du seul Métropolitain et la saisie de sa lettre pastorale par le Gouvernement. Elle rappelle comment ce Gouvernement extorqua au Saint Siège la convention du 30 juin 1938 au sujet des biens repris aux dissidents, et dont une bonne partie aurait dû revenir aux catholiques du rite oriental: ils n'obtinrent rien, et un grand nombre de ces biens fut aliéné à

des conditions dérisoires. L'ancienne cathédrale de Kholm avait été occupée par le clergé polonais: les Allemands venaient de la leur reprendre, mais pour la donner aux dissidents. Le résultat était qu'en Kholmchtchénie et en Podlachie les paysans rejettent les propositions d'Union, car ils ne veulent pas perdre leur nationalité. Et de nouveau la déclaration rappelle les pressions de tout genre exercées entre les deux guerres sur les Ruthènes ayant affaire au Gouvernement, pour les forcer à changer de rite, rendant ainsi le catholicisme odieux. Elle rappelle qu'à partir de 1940 le métropolitain Serge, lieutenant du trône patriarcal de Moscou, maintenant que l'Eglise patriarcale est réconciliée avec les Soviets, a installé partout, des évêques schismatiques: devant cette propagande, les catholiques restent en grande partie impuissants. De plus, trois cents églises ont été affectées par les Soviets à des usages profanes ou remises aux dissidents. Et cependant il y a des adhésions au catholicisme, même parmi les membres du parti communiste: à Pétrograd, à Moscou, à Kharkov, à Odessa, à Kiev et ailleurs, mais beaucoup hésitent, car ils tiennent à leur rite et ont peur de la latinisation.

En conséquence, les Exarques se tiennent obligés en conscience de continuer leur oeuvre, jusqu'à ce que le Saint Siège, pleinement informé de la situation, ait pris une décision définitive, d'autant plus que les communications avec Rome sont de jour en jour plus difficiles. Bientôt elles devront cesser complètement.

C'est pourquoi, sans attendre la réponse, les Exarques ont tenu le Synode des 13-16 juin 1941, dont l'analyse a été donnée plus haut. Ils l'avaient envoyé à Rome, et il y parvint.

Mis au courant de la situation, Pie XII, dans l'audience du 22 novembre 1941, confirma la nomination des quatre Exarques, qui devenaient Exarques apostoliques, mais interdit de faire connaître pour le moment leur nomination, même dans l'éparchie de Léopol. Le Métropolitain devenait délégué du Saint Siège auprès des Exarques. Tous les actes de juridiction faits par ceux-ci dans l'intervalle étaient approuvés avec les dispenses nécessaires pour la validité, si besoin était.

Une partie des Exarquats de Volhynie et de Polésie (Exarque Kyr Nicolas Czarnetskyj) et de Russie Blanche (Exarque P. Antoine Niemanzewicz) se trouvait sous la juridiction des évêques polonais, d'après le Concordat de 1925. Pie XII n'y fit aucune objection: si le Gouvernement polonais faisait des réclamations, la Secrétairerie d'Etat aurait à s'entendre avec la Congrégation Orientale.

Par ailleurs, le Métropolitain avait proposé de choisir, parmi les meilleurs des nouveaux convertis, un sujet pour le faire évêque de Poltava, deux ou trois autres pour la Grande Ukraine et éventuellement un autre pour la Grande Russie et un pour la Biélorussie, vu que les Allemands ne toléraient pas l'envoi de prêtres en dehors de la Galicie.

Cette suggestion était un peu hasardeuse et montre bien le caractère idéaliste du Métropolitite. Pie XII ne l'accueillit pas.

Cet épisode avait posé un très délicat problème de conscience. L'obéissance, dans l'Eglise catholique, est un devoir strict, mais il peut y avoir des cas dans lesquels cette obéissance n'oblige plus, lorsqu'il est évident que le bien de l'Eglise est en jeu et que l'autorité a pu être insuffisamment renseignée ou n'être plus libre. Il est évident que pour se décider dans ces cas il faut une extrême prudence, et on comprend que les Exarques aient hésité durant quatre mois. Dans son livre *Du débarquement africain au meurtre de Darlan*, Paris 1949, l'ambassadeur de France Albert Kammerer observe (pp. 11-20) que le même cas s'est posé pour les chefs responsables de l'Afrique française à propos du dilemme: faut-il se joindre au parti du Général de Gaulle ou rester fidèle au serment prêté au Maréchal Pétain et aux règles ordinaires de la discipline? Et il remarque que ce cas de conscience n'a encore été étudié par personne; que les Français, les militaires surtout, ont avant tout le sens de la légalité, tandis que les Anglais ont plutôt celui de l'opportunité, et il cite (p. 16) un mot du Maréchal Lyautey, le grand organisateur du Maroc: « L'obéissance toute nue est pour les sous-lieutenants, non pour les chefs responsables », et un autre de Randolph Churchill, le fils du grand homme d'Etat anglais: « Nous autres Anglais, nous n'obéissons pas lorsqu'on nous donne un ordre inacceptable » (p. 18). Dans la Compagnie de Jésus, où l'obéissance est extrêmement stricte, l'inférieur est toujours tenu d'obéir, sauf dans le cas où le supérieur commande une chose manifestement contraire à la loi de Dieu. La solution d'un cas semblable n'est pas facile, et il vaut mieux prier le Seigneur de ne jamais permettre que l'on se trouve dans le cas d'avoir à le résoudre pour soi-même. En ce qui me concerne, dans le cas des Exarques, je n'aurais pas hésité à agir comme ils ont agi, et, dans celui des Français patriotes d'Afrique à se joindre au Général de Gaulle.

De tous ces plans il ne resta rien. Entreprendre une action en Russie était impossible tant que durerait le pouvoir des Soviets ou que celui-ci n'aurait pas accepté une vraie liberté de conscience. Lorsque les Allemands furent les maîtres, ils empêchèrent tout envoi en Russie de prêtres de la Galicie, et on n'en avait pas d'autres. Le projet du Métropolitite de choisir quelques prêtres récemment convertis et de les faire évêques était trop hasardeux et on comprend que Pie XII n'en ait rien voulu savoir.

* * *

Le 23 août 1939, Hitler et Staline avaient conclu un pacte de non-agression et d'amitié dit « pacte Ribbentrop-Molotov », du nom des deux ministres des Affaires Etrangères qui l'avaient négocié. En réalité, chacun des deux comptait bien en profiter pour satisfaire ses appétits. Chose étonnante de la part d'un homme aussi rusé que Staline, ce fut lui qui

se laissa jouer. Non seulement il mit à la disposition de l'Allemagne une quantité d'approvisionnements, mais il concéda la cessation de la propagande anti-nazie qui auparavant était incessante. Les films anti-hitlériens cessèrent d'être projetés, civils et militaires allemands reçurent toute licence de circuler à travers la Russie et naturellement en profitèrent pour se renseigner abondamment sur les ressources économiques et les installations susceptibles de travailler pour la guerre. Hitler préparait ouvertement sa grande croisade contre les pays « capitalistes » menés par l'Angleterre et par l'Amérique. En échange, Staline recevait la moitié de la Pologne, la moitié de la Bessarabie et plus tard les pays baltes auxquels le traité de Versailles avait garanti l'indépendance.

La première victime fut la Finlande, malgré le pacte de non-agression du 21 janvier 1932 entre ce pays et la Russie, prolongé le 7 avril 1934 jusqu'au 31 décembre 1945. Une explosion d'allure mystérieuse survenue dans la province limitrophe de Carélie fut le prétexte: le pacte de 1932 fut dénoncé par les Soviétiques et le 30 novembre 1939 ceux-ci envahissaient le territoire finlandais. Il s'ensuivit une guerre qui se termina le 12 mars 1940 par le traité de Moscou qui cédait à la Russie la Carélie avec la ville de Viborg et louait à la Russie pour trente ans la presqu'île de Hangoe; le 11 octobre suivant un accord stipulait que les îles d'Åland seraient démilitarisées. Du 17 juin au 6 août les Russes occupaient la Lituanie, l'Esthonie et la Lettonie; le 2 juillet, le Bucovine du Nord et la Bessarabie.

Depuis l'automne 1939, l'état de guerre existait: l'Allemagne d'une part, la France et l'Angleterre de l'autre: en septembre, un corps expéditionnaire britannique de 158.000 hommes avait débarqué en France, mais, à part quelques actions isolées, rien de bien sérieux ne se produisit jusqu'au début de mai. Le 10 de ce mois, l'armée allemande attaquait la Hollande et la Belgique et le nord de la France était bombardé. Renonçant à forcer le ligne Maginot, Hitler répétait la tactique de 1914: passer à travers des pays neutres comme la Hollande, la Belgique et le Luxembourg. Le 14 mai, le front français était enfoncé à Sedan et une autre armée française opérant plus au nord devait se replier. Ce fut le commencement de l'écroulement de la France, qui fut aussi rapide que celui de la Pologne: du 28 mai au 3 juin, succéda ce que l'on a appelé le désastre de Dunkerque: l'armée anglaise put se rembarquer, mais perdit tout son matériel. Le 10 juin, l'Italie sortait de l'état de non belligérance et déclarait la guerre à la France et à l'Angleterre. Le 14 juin, les Allemands étaient à Paris et le Gouvernement français demandait l'armistice, signé à Rethondes le 22 juin, dans le même wagon où avait été conclu celui de 1918, avant de se réfugier à Vichy le 2 juillet.

Les Etats-Unis comprirent que le danger les menaçait. Sans renoncer encore à l'acte de neutralité du 31 août 1935, ils établirent le service militaire obligatoire le 16 mars 1940, et, une année après, le 11 mars 1941, l'Acte de neutralité était remplacé par la loi « prêt-bail » qui per-

mettait aux belligérants d'acheter en Amérique tout ce qui leur était nécessaire sans avoir à le payer au comptant. Il était temps: le 7 décembre 1941, sans déclaration de guerre, le Japon, où le parti militaire était alors au pouvoir, attaquait par surprise à Pearl Harbour, dans les îles Hawaï, la flotte américaine et en détruisait une partie.

Le 7 mai 1941, Staline, qui jusque là s'était contenté du titre modeste de premier secrétaire du Parti communiste, devenait Président du Conseil des Commissaires du peuple. En réalité, depuis la mort de Lénine (24 janvier 1924), c'était lui le véritable maître de la Russie. En 1928 avaient commencé les grands procès qui devaient l'aider à se débarrasser de tous ceux qui pouvaient gêner son ascension. Puis étaient venues les « purges » (*chistka*) qui s'étendaient à tout le parti communiste, mais dans lesquelles il était facile d'englober ceux qui gênaient. Il y en eut trois: en 1933, 1935 et de 1936 à 1938. De 1930 à 1933, ce fut la liquidation des *kulaki* ou paysans aisés, puis le passeport intérieur, en février 1931 le livret de travail obligatoire qui rive l'ouvrier à son usine, en septembre 1935 le *stakhanovisme* ou production forcée au delà des normes fixées, ce qui ne fait qu'encourager la fraude et le mensonge des statistiques officielles. L'ancienne aristocratie a été anéantie ou a fui à l'étranger toutes les fois qu'elle a pu le faire, mais à sa place est née une nouvelle aristocratie composée des profiteurs du régime, qui vivent dans le luxe pendant que le peuple meurt de faim et cela en pleine guerre. Ce système ne se maintient que grâce à l'omnipotente NKVD qui embrasse tout, espionne tout, et aboutit à Staline lui-même. Le peuple russe est excédé, mais il n'a aucun moyen de se débarrasser de l'état pui l'enserre.

Staline ne s'attendait certainement pas à être attaqué par Hitler, autrement il ne se serait pas débarrassé de ses meilleurs généraux comme Touhatchevskij, englobé dans un des grands procès et exécuté. Et cependant il avait été prévenu dès janvier 1941 par l'ambassadeur à Washington Constantin Kumanskij; cinq semaines plus tard le Secrétaire d'Etat Summer Welles avait répété l'avertissement et les Anglais s'étaient exprimés dans le même sens. Staline avait épuisé la Russie pour fournir aux nazis des produits de toute sorte, les avait aidés de sa propagande, et tout d'un coup, le 22 juin 1941, Hitler se retournait contre la Russie, la sachant affaiblie de toutes manières et comptant bien en finir avec elle en quelques mois, comme il l'avait fait avec la Pologne en quelques semaines.

* * *

Le 22 juin 1941, l'armée allemande franchissait la frontière, et dès le 15 juillet toute la Galicie était occupée par von Rundstedt, qui continuait par Kiev, prise le 19 septembre, et arrivait aux portes de Kharkov, après avoir encerclé cinq armées russes, occupé la majeure partie du bassin du Donets et détruit le barrage Dnieprostroj. Le plan des généraux de

Hitler était simple: s'emparer des capitales, Léninegrad et Moscou, passer la Volga à Stalingrad, l'ancienne Tsaritsyn, et descendre en longeant la rive gauche de la Volga vers Bakou. Les puits de pétrole une fois occupés, la Russie était hors d'état de continuer la guerre. Ce plan faillit réussir, bien que Léninegrad eût résisté et ne fût pas tombée malgré un long siège. Moscou fut très menacée: le 19 octobre, les Allemands n'en étaient plus qu'à cent kilomètres et le 5 décembre à moins de vingt: quelque temps après, ils devaient se retirer jusqu'à deux cents kilomètres en arrière. Stalingrad fut encore plus disputée: une bataille acharnée dura de septembre à novembre et coûta cent mille morts à la Russie, mais le 2 février 1943 l'armée de von Paulus, encerclée, devait capituler. L'avance allemande était définitivement enrayée. Hitler ne s'attendait pas à une campagne d'hiver: en réalité il dut en supporter deux et même trois. Petit à petit la Russie se ressaisissait, grâce à l'afflux des troupes fraîches venues de Sibérie et surtout à la loi « prêt-bail » qui commença à fonctionner dès juin-juillet 1941, avec la coopération de l'Angleterre. Tout passait par Vladivostok d'un côté, par Mourmansk de l'autre. En hâte on avait déménagé les usines et activé la production de celles qui étaient situées au delà de l'Oural. Des généraux de valeur s'étaient révélés, et il n'est que juste de dire que l'énergie de Staline se montra à la hauteur des circonstances, bien qu'il n'ait rien su prévoir à temps. Le patriotisme russe fit le reste: sur les débuts, les Allemands avaient été accueillis comme des libérateurs, mais la mentalité ne tarda pas à changer lorsque l'on vit comment ils traitaient les Russes. Tout ce que les Soviétiques prélevaient sur les paysans prit le chemin de l'Allemagne, et le recrutement d'ouvriers pour aller travailler dans les usines allemandes s'opéra sur une large échelle, parfois par la violence. A tout prendre, les Russes préféraient encore le système soviétique. Une fois de plus, les Allemands avaient manqué de psychologie, traitant les Slaves comme une race inférieure, ce qui était tout à fait conforme à la théorie de Hilter. L'invasion allemande n'était pas une libération, mais bien une guerre de conquête et d'exploitation.

Le Métropolitain semble avoir été heureusement surpris au début de l'occupation allemande. Je possède une copie d'un rapport de lui qui porte la date du 29 octobre; l'année n'est pas indiquée avec précision sur ma copie, mais je crois qu'il ne peut s'agir que de 1942 et non 1941: c'eût été encore trop tôt en 1941 pour donner une vue d'ensemble sur la situation telle qu'il la voyait, seulement quatre mois après le début de l'occupation, et en 1943 il n'aurait pas parlé d'une manière aussi favorable. Je le cite littéralement:

« L'armée allemande, par la victoire remportée sur le communisme russe, a rendu à la chrétienté et peut-être à l'humanité entière un service signalé. Les Bolchéviks étaient et, par malheur, sont encore, vu que la victoire n'est pas encore définitive, les ennemis les plus acharnés de Jésus-Christ, de son Eglise et de toute religion et spiritualité; et

d'après leur manière d'agir nous étions tous sûrs qu'après quelques années d'un régime pareil il ne serait resté dans notre pays ni clergé, ni églises, ni fidèles. Ils se proposaient ouvertement de ruiner jusqu'aux racines tout ce qu'il y avait de chrétien dans notre pays. Si la victoire des Allemands est menée jusqu'à une fin définitive et certaine, le bolchévisme cessera d'exister.

« Les Allemands laissent à notre Eglise une liberté presque complète. Ils acceptent, il est vrai, le fait de la nationalisation ou de la confiscation des biens monastiques et en partie ecclésiastiques, comme les menses épiscopales, mais il semble qu'ils reviendront sur ces décisions et restitueront à l'Eglise tous les biens. On fait même prévoir qu'on accordera au clergé une certaine subvention, nécessaire à cause de la ruine extrême à laquelle est réduit tout le pays par cette guerre de deux ans. Cette guerre devient de jour en jour un fardeau toujours plus lourd pour le clergé et pour le peuple, qui pendant ces deux ans a entretenu le clergé par ses aumônes.

« Après l'occupation d'une plus grande partie de la Grande Ukraine par l'armée allemande, le peuple libéré a commencé à rebâtir ou restaurer les églises et à renouveler aussi sa vie religieuse. Vu que le clergé dans ces contrées était devenu extrêmement rare et qu'on ne pouvait trouver de prêtres hors des grandes villes, où quelques pauvres prêtres continuaient à vivre, j'ai reçu des requêtes et des demandes de plusieurs contrées déjà occupées par les Allemands où on (me) priait d'envoyer de nos prêtres. Ayant la possibilité de leur communiquer les facultés accordées par Votre Sainteté pour tout le territoire de la Russie ou plutôt de l'Union soviétique, j'ai essayé d'en envoyer quelques uns. Le premier essai n'a pas réussi à cause d'une défense formelle des autorités allemandes, venue de Berlin, d'admettre et de tolérer dans les régions occupées le travail quel qu'il soit de prêtres catholiques. Malgré cela l'armée allemande ayant besoin d'interprètes et ayant un certain nombre de nos prêtres qui font leur service militaire, nous avons des relations assez positives sur l'état religieux de presque toutes les contrées de l'Ukraine. Il n'y a pas de doute que tant que dure le manque de prêtres et de hiérarchie orthodoxe en Ukraine, le peuple accepterait volontiers nos prêtres; j'ai même des demandes formelles d'une quinzaine de villages et quelques députations de villageois venus à Léopol de centaines de kilomètres pour obtenir l'envoi de nos prêtres. La position serait pour le moment exceptionnellement favorable, car dans toute l'Ukraine jusqu'au Caucase il n'est resté aucun évêque orthodoxe qui puisse ordonner de nouveaux prêtres. Il semble que les Allemands ne veulent pareillement pas permettre aux évêques orthodoxes de la Volhynie et de Kholm de passer en Ukraine et même d'y envoyer leur clergé. Le besoin est croissant du renouveau de la vie ecclésiastique, tous les intellectuels dans les villes de province non moins qu'à Kiev même, tendent à créer un centre de vie ecclésiastique. Du

caractère qu'aura ce centre dépend l'avenir de l'Eglise dans ces contrées. Parmi ces intellectuels il y a des gens qui ont une opinion favorable de notre Eglise gréco-catholique ou byzantino-slave et sont de l'avis que notre organisation ecclésiastique est celle qui répond le mieux aux besoins religieux non moins que nationaux de la nation ukrainienne. S'il nous était possible d'envoyer à Kiev un évêque, il serait possible qu'avec un peu de zèle et de prudence il saisisse la clef du mouvement et ramène au moins la majorité morale de ce peuple à l'unité catholique. Nous ne pouvons envoyer quelqu'un de chez nous vu la défense formelle des Allemands, mais s'il se trouvait entre les Ukrainiens orthodoxes quelqu'un assez pieux et assez docte pour accomplir cette tâche de pénétration de l'unité ecclésiastique dans ce pays, l'Eglise catholique pourrait y avoir gain de cause.

« Votre Sainteté ayant rejeté ma demande faite encore en automne de l'année 1939, je n'ose rien demander, mais je crois tout de même qu'il est de mon devoir de prier Votre Sainteté très instamment de daigner bien relire la lettre que je lui adressais en cette matière.

« La position est telle comme je me la représentais il y a de cela deux ans; les espoirs me semblent encore plus fondés que je ne le croyais. Alors j'ai demandé à Votre Sainteté de confirmer les facultés que le Saint Père Pie X m'avait accordées il y a de cela trente quatre ans, et que les Souverains Pontifes Benoît XV et Pie XI avaient approuvées. Je n'ose point revenir à ma demande, mais, vu les arguments exposés alors avec amplitude, j'ose demander que Votre Sainteté daigne m'accorder la grâce de me permettre de choisir entre les orthodoxes convertis un candidat qui pourrait devenir, par exemple, évêque de Poltava. Si Votre Sainteté daignait confirmer dans leurs charges les Exarques du Saint Siège, dont les rapports ont dû être présentés à Votre Sainteté, et si Elle daignait permettre que l'Exarque de la Grande Ukraine ou ma médiocrité choisissons encore deux ou trois autres évêques pour la Grande Ukraine et dans le cas donné un autre pour la Grande Russie et la Ruthénie Blanche, j'ose espérer en l'infinie miséricorde et bonté de Notre Seigneur Jésus-Christ que Votre Sainteté aura peut-être la joie de voir des millions d'Orientaux séparés jusqu'à présent de l'Unité, revenir au giron de l'Eglise du Christ ».

Dans son zèle pour l'Union, le Métropolitain se faisait certainement des illusions, et l'on comprend que cette fois encore Pie XII n'ait pas voulu exaucer sa demande d'ordonner quelques évêques choisis parmi les convertis. Il aurait fallu être bien sûr des sujets et la position était encore trop aléatoire. Néanmoins, il ne voulut pas avoir à se reprocher de n'avoir pas fait tout son possible. Le 30 décembre 1941, alors que les Allemands n'avaient pas encore chassé de leurs sièges le métropolitain orthodoxe de Varsovie, Denys, et ses suffragants, il leur adressa une lettre publique pour les engager à reconsidérer la question de l'Union. Elle était conçue en termes très généraux et demandait simple-

ment des prières et la disposition à se faire des concessions mutuelles (90). Il n'eut pas de succès. Cinq mois après, les évêques répondirent par une lettre collective très brève, dans laquelle ils se déclaraient prêts à recevoir dans l'Eglise orthodoxe tous les ukrainiens catholiques, et les choses en restèrent là.

* * *

Il s'ent faut d'ailleurs de beaucoup que le régime allemand ait été à la longue aussi bienveillant que le croyait Kyr André. Il l'avoua d'ailleurs lui-même dans une lettre du 28 décembre 1942 adressée je ne sais à qui, et dont je possède un extrait. En voici le passage essentiel:

« La terre augmente. Depuis deux mois on a exécuté à Léopol même sans jugement plus de 70.000 Juifs. Nous avons eu des révisions (perquisitions) à la cathédrale (dans) ma maison, le Chapitre, le monastère (celui des Studites situé tout à côté). Les officiers de la Gestapo, sans lever leurs casquettes à tête de mort, et la cigarette à la bouche faisaient leurs perquisitions dans l'église. La révision est restée comme de raison sans résultat, mais on a emprisonné deux hiéromoines, et on s'efforcera peut-être de monter une cause célèbre basée sur des mensonges. Les arrestations continuent. Il devient de jour en jour plus clair que l'on tend à l'annihilation de tous les intellectuels, ukrainiens et polonais ».

J'ai connu à la fin de 1943 un ancien élève du Collège ruthène de Rome, un certain Diashyshyn, qui, grâce à sa connaissance parfaite de l'italien, de l'ukrainien et du russe, réussit à se faire admettre comme interprète dans la légion italienne envoyée par Mussolini au secours de Hitler. A son retour, il rédigea deux rapports sur la situation politico-religieuse de la Grande Ukraine pendant toute la période qui s'étend depuis le début de l'attaque contre Stalingrad jusqu'à la retraite définitive des Allemands. Il m'a obligeamment communiqué une copie de ces rapports, qui complètent la description donnée par le Métropolitain du régime bolchévique et les détails donnés par Victor Kravtchenko, expliquant les désillusions du peuple ukrainien et du peuple russe qui se crurent un instant délivrés de la tyrannie des Soviets, oubliant que le totalitarisme, là où il est le maître, produit toujours les mêmes effets. Je me borne à une analyse.

La Constitution de 1919, dite Constitution de Lénine, garantit, dans son article 4, la liberté religieuse: chacun est libre de prier ou de ne pas prier, mais toute manifestation religieuse publique est interdite. Comme tous les biens immeubles appartiennent à l'Etat, les croyants doivent payer la location de l'édifice du culte, et un certain nombre d'entre eux sont déclarés responsables de ce paiement. S'ils le font une première année, la somme vient doublée l'année suivante, et ainsi de suite, jusqu'au moment où ils ne peuvent plus payer: au bout de trois ans en moyenne c'était chose faite. Le soviet local déclarait alors que

la population ne voulait plus de l'église et la transformait en cinéma, en salle de bal, en magasin à grain ou à tracteurs. De cette manière déjà en 1933 la plupart des églises étaient fermées au culte. Beaucoup furent démolies. Les couloirs de la Congrégation Orientale sont couverts de tableaux représentant en couleurs les plus remarquables de ces églises démolies, oeuvre du peintre russe Léonide Mikhaïlovitch Braïlovs-kij (1871-1937), réfugié à Rome quelques années après la Révolution et devenu catholique en 1934.

Je ne crois pas que ce système ait été appliqué en Galicie orientale, ni même partout en Russie soviétique et en Ukraine. Toujours est-il qu'en Ukraine, à peine les Allemands furent-ils venus, la population se mit à réparer les églises encore existantes ou à édifier des maisons de prière. L'armée allemande n'y mettait aucun obstacle, sauf lorsque ces églises servaient déjà de garage ou de magasins. Le P. Diashyshyn célébra plusieurs fois dans les églises restaurées de cette manière, pendant que le peuple chantait, souvent de mémoire et sans livres. Il calcule qu'en parcourant l'Ukraine il put constater qu'un maximum de 10% des anciens prêtres avait pu subsister, exerçant la plupart du temps un métier quelconque. Ceux qui refusaient de fermer leur église et cherchaient encore à faire du ministère en privé étaient arrêtés, jetés en prison et souvent finissaient leur vie condamnés aux travaux forcés. Sous la domination allemande, les évêques de la Volhynie ordonnaient prêtres tous ceux qui se présentaient, après un cours réduit d'une durée de deux mois pour apprendre un peu de liturgie, le strict nécessaire pour célébrer et administrer les sacrements. Les instructions et prédications étaient rares, mais la liturgie y suppléait. De cette façon le culte put être rétabli au moins dans les grands centres, plus ou moins fréquenté sauf pour les grandes fêtes; dans les villages l'assistance était beaucoup plus nombreuse. En certaines localités certains offices de la Semaine Sainte étaient célébrés au milieu d'un grand concours de peuple. Presque toutes les femmes au dessus de quarante ans fréquentaient l'église, et parmi les hommes les plus âgés, sauf les ouvriers, surtout dans les centres industriels. La jeunesse s'abstenait généralement, sauf exceptions.

A l'ouest du Dnieper existait une certaine organisation ecclésiastique avec une vingtaine d'évêques, mais un bon nombre sans ordination valide, ayant fait partie de l'Eglise de Lipkivskyj, où l'ordination était donnée par tout le peuple. De plus ils étaient divisés en deux fractions, l'une reconnaissant le Patriarche de Moscou et conservant l'usage du staroslave dans la liturgie, l'autre voulant une Eglise complètement indépendante de Moscou et employant l'ukrainien comme langue liturgique. On avait même imprimé quelques manuels de prière en ukrainien, et le P. Diashyshyn en remit plusieurs à la Congrégation Orientale.

Néanmoins les obstacles pour la propagation de l'Union étaient considérables. La personne du Métropolite André était universellement respectée mais la population ne voulait pas s'occuper elle-même de la question de l'Union, laissant ce soin aux chefs religieux. Toutefois le clergé qui avait vécu sous la domination soviétique n'était pas foncièrement contraire à l'Eglise catholique, tandis que celui qui faisait partie des territoires ukrainiens jadis soumis à la Pologne était plus hostile. On se souvenait de la destruction de beaucoup d'églises orthodoxes faite par les Polonais en 1938 et de la convention extorquée au Saint Siège pour la propriété ecclésiastique. En général, les territoires ukrainiens du Sud étaient plus exempts de préjugés et accueillaient volontiers les aumôniers militaires italiens, tandis que ceux du Nord, plus soumis à l'influence de Moscou, nourrissaient davantage de préjugés.

De ces considérations religieuses le P. Diashyshyn passe à la situation politique et sociale. D'après lui, à la veille de la guerre russo-allemande, les Soviets se préparaient à envahir l'Europe pour y implanter le communisme, et pour cela avaient accumulé une quantité d'approvisionnements militaires. Beaucoup pensaient que, le système communiste étant absolument contraire à la nature humaine, il ne résisterait pas au premier choc. De fait, au début, les armées allemandes furent accueillies partout avec joie, au moins par les éléments non-russes. En trois mois, l'armée allemande était arrivée à Rostov, c'est à dire à plus de 1.500 kilomètres de Peremysl, où commençait le Gouvernement de la Pologne annexée. Les Russes seuls résistaient énergiquement, car pour eux le régime bolchévique était une question interne: ils préféraient ce régime avec l'Ukraine et le Caucase, plutôt qu'une Russie purement nationale sans l'Ukraine. De fait, un vrai Russe ne concevra jamais un Etat russe sans l'Ukraine, tandis que les Ukrainiens pensent le contraire.

Non seulement les Ukrainiens, mais les Etats baltiques, qui jouissaient de leur indépendance avant 1939, année de leur incorporation à l'Union des Républiques socialistes soviétiques, à savoir la Lituanie la Lettonie et l'Esthonie, furent grandement désillusionnés lorsqu'ils virent comment l'Allemagne comprenait la guerre. Dès la première semaine de celle-ci, par exemple, s'était formé à Léopol un Gouvernement provisoire ukrainien, constitué par des nationalistes dont beaucoup prenaient volontairement du service dans l'armée allemande, en attendant que ce Gouvernement provisoire pût se joindre au Gouvernement ukrainien de Kiev. La Wehrmacht locale y avait consenti, mais, dès que s'implanta le gouvernement civil avec la Gestapo, tous les membres de ce Gouvernement provisoire et les principaux de leurs adhérents furent arrêtés et en peu de temps éliminés. La Galicie ukrainienne fut incorporée au Gouvernement général allemand de Pologne. Les pays baltiques et la Biélorussie formèrent un Commissariat allemand, l'Ostland, et pour la partie méridionale de l'Union soviétique un Commissariat

ukrainien. Tous les deux dépendaient directement de ce que l'on appelait le Ministère des pays orientaux, dont le chef était Rosenberg. On nia à tous les patriotes nationaux qui avaient précédemment émigré le droit de rentrer dans leur pays natal, afin qu'ils ne puissent travailler à l'indépendance de celui-ci. La guerre idéologique d'Europe contre le communisme s'était transformée en une guerre de conquête, avec un impérialisme moderne ne reconnaissant aucun droit aux peuples soumis.

Le résultat en fut que dès 1942 et surtout 1943 la population, qui avait si bien accueilli les Allemands en 1941, prit une attitude passive et en 1943 se prêta volontiers à la propagande communiste, entravant les mouvements stratégiques allemands, favorisant la petite guerre et aidant les partisans.

Le régime allemand ne laissait même pas une ombre d'autonomie aux régions qui auparavant formaient autant de républiques soviétiques avec une indépendance au moins nominale, mais tout était englobé dans le grand Reich. La Lithuanie, la Lettonie, l'Esthonie formaient l'Ostland germanique. L'organe officiel du Commissariat ukrainien était imprimé en allemand sous le titre de « Deutsche ukrainische Zeitung ». Le papier-monnaie en circulation, le « karbovanets », était imprimé en allemand.

Les étudiants disaient ouvertement qu'ils ne s'étaient jamais trouvés aussi bien que sous le régime communiste, avec des écoles occupant les bâtiments les plus beaux et les plus grands, généralement bien pourvus de matériel scolaire et bien outillés. On ne trouvait plus d'illettrés, comme dans l'ancienne Russie: tout le monde savait lire et écrire. Ces écoles étaient accessibles à tous les fils de prolétaires avec le moins de frais possible, et il existait de nombreuses bourses d'étude. N'étaient exclus que les fils des seigneurs, s'il en restait encore quelques-uns. Les élèves ne pouvaient être punis et au point de vue moral jouissaient d'une liberté absolue, dans le but d'extirper tous les préjugés moraux et religieux. Le régime allemand, au contraire, ne permettait que les quatre premières classes élémentaires et les écoles d'arts et de métiers avec une scolarité de trois ans. Quel avenir envisager dans ces conditions?

Bien que le niveau de vie fût très bas et de beaucoup inférieur à celui des pays dits capitalistes, les ouvriers étaient encore plus avantagés que les autres classes sociales. Sous les Allemands, était en vigueur le système du travail forcé, ou bien les hommes étaient envoyés pour travailler en Allemagne, même contre leur gré. Avec la paye d'un mois l'ouvrier pouvait à peine acheter un kilo de beurre, et les rations alimentaires étaient bien inférieures à celles que l'on touchait dans les autres pays européens. La propagande soviétique en profitait pour dire que c'était un système inauguré à plaisir afin de frayer la voie à la colonisation germanique: on le croyait, parceque l'on voyait

tous les vivres rares et que bonne partie de ceux qui restaient partaient pour l'Allemagne. Les ouvriers seuls touchaient les rations alimentaires, et leurs familles devaient se tirer d'affaire comme elles pouvaient. La situation des paysans était encore pire avec le système des kolkhoz, qui n'avaient même plus les 20% des produits agricoles: seuls, les membres des sovkhoz ou fermes d'Etat se trouvaient dans une situation un peu meilleure, car ils étaient payés comme les ouvriers. En un mot, le communisme avait été aboli de nom, mais il était resté dans la pratique. Le résultat était que les paysans, bien qu'ayant beaucoup souffert sous le régime communiste, et ayant accueilli avec enthousiasme l'avance allemande, prêtaient l'oreille à la propagande subversive et aidaient les partisans.

Le communisme avait détruit ou envoyé aux travaux forcés en Sibérie toute la classe intellectuelle de jadis, sauf ceux qui acceptaient de travailler pour les Soviets ou étaient conservés parcequ'on ne pouvait se passer d'eux. Après l'occupation allemande, cette situation empira encore: les intellectuels étaient contraints au travail forcé sur les routes pour pouvoir se procurer un peu de nourriture. Ils avaient espéré un changement, mais ne trouvaient aucune occupation à leur portée et correspondant à leurs aptitudes.

Aussitôt après la chute du régime communiste, les Ukrainiens et les allogènes s'étaient efforcés d'organiser un peu de vie nationale. Il y avait en Ukraine une police auxiliaire formée librement pour garantir l'ordre public et réprimer l'action souterraine des agents communistes: son signe distinctif était un brassard bleu et jaune aux couleurs nationales. L'administration civile allemande la transforma, l'appelant « Hilfspolizei » et en forçant les membres à porter un brassard blanc. Tous ceux qui continuaient à manifester leur caractère national disparaissaient petit à petit d'une manière mystérieuse: beaucoup finirent en prison.

Le résultat final était que la tyrannie capitaliste était regardée comme une réalité, telle que l'avait représentée pendant vingt ans la propagande soviétique, et que somme toute il valait encore mieux vivre sous les Soviets et rejoindre l'armée rouge, qui augmentait en force de jour en jour. Il n'y avait que dans les pays baltes où la population, vivant dans la terreur du régime communiste, préférerait encore l'occupation allemande bien qu'elle la détestât. Il n'y avait que dans la Russie centrale que cette terreur n'existait pas, parceque depuis vingt cinq ans on avait eu le temps de s'y habituer. L'impérialisme racial de Hitler avait abouti à faire considérer tous les pays européens, y compris l'Angleterre, comme ayant les mêmes conceptions que l'Allemagne, et ceci explique le réveil du patriotisme russe, qui après Stalingrad finit par chasser les Allemands et arriver aux portes de Berlin.

Le 6 novembre 1943, Kiev était reprise aux Allemands. Le 14 février 1944, c'était au tour de Léningrad; le 28 juillet, de Peremysl. En Oc-

tobre toute la Galicie était reconquise. Cette fois, l'occupation russe était définitive.

En 1943, le Métropolitain avait protesté auprès de Hitler contre les abus de la Gestapo en Galicie, sans résultat naturellement. Sa lettre fut connue de la presse russe, qui lui en fit de vifs reproches, peut-être parcequ'il parlait du peuple ukrainien et non du peuple russe. Il lui eût été difficile de le faire, puisque les hostilités duraient encore, et d'ailleurs il était avant tout le pasteur du peuple ukrainien. Une chose est certaine, c'est que les Russes en ont tant fait en Galicie, surtout au moment de l'évacuation à la fin de la première occupation, qu'ils étaient universellement haïs. Il n'y a plus aujourd'hui un seul Ukrainien, même dans l'émigration, pour professer des sentiments russophiles. Le fossé entre les deux nations est plus profond que jamais.

* * *

La dernière lettre qui j'ai reçue du Métropolitain est datée du 16 mars 1944. Après octobre, toute communication postale était devenue impossible. D'ailleurs, le dénouement approchait, car Kyr André est mort le 1^{er} novembre.

Un prêtre polonais, Jaroslaw Nagérski, a fait paraître dans le journal *Orzel biały* (« L'aigle blanc »), organe des anciens combattants de l'armée Anders, un article donné comme extrait d'un ouvrage en préparation, intitulé « Le Métropolitain Szeptyckij durant les années 1939-1941 ». Malheureusement je n'en ai pas la date: une mauvaise traduction française qui m'a été communiquée porte simplement: « N° 6, 141 ». C'est peut-être l'année de la parution. Cet article, très bienveillant pour le Métropolitain, donne de nombreuses citations des brèves lettres pastorales qu'il ne cessait de rédiger durant l'occupation russe. Il contient toutefois une affirmation singulière, qui a peut-être été reproduite par d'autres journaux. D'après Nagérski, dès l'entrée de l'armée soviétique à Léopol, le Métropolitain se serait réfugié chez l'archevêque latin Mgr. Boleslas Twardowski. Cette affirmation est dénuée de tout fondement: Kyr André n'a pas quitté son palais de la place St. Georges et il y est mort. Il n'avait aucune raison de se réfugier chez l'archevêque latin, et d'ailleurs il était intrasportable.

Le Métropolitain est mort le mercredi 1^{er} novembre 1944, comme je viens de le dire. La nouvelle fut connue à Rome d'assez bonne heure, car l'*Osservatore Romano* la donna très brièvement, comme il a l'habitude de le faire pour chaque décès dans l'épiscopat. Trois mois après, le 28 mars 1945, revenant sur l'événement, il fournit quelques détails sur les funérailles. De fait, un de ses prêtres, qui avait été son secrétaire pendant des années et avait assisté à tout, avait réussi à fuir de Léopol

et était venu à Rome. Je ne le vis pas alors, mais le récit qu'il fit, très circonstancié, me fut par la suite communiqué.

La dernière maladie du Métropolitain arriva d'une façon très subite. Il avait été atteint d'une grippe, comme cela lui était arrivé souvent, mais il s'en était relevé, puis avait dû s'aliter de nouveau. Des complications qui lui étaient coutumières et spécialement son mal des articulations y aidant, le coeur fut pris et son état devint grave. On le veillait et le médecin ne le quittait plus. On fit venir des Soeurs garde-malades qui, après leur journée de travail dans les hopitaux, se relayaient à son chevet. Les unes étaient des Basiliennes, les autres des Soeurs de la Miséricorde de St. Vincent de Paul dont la maison-mère est à Deynze en Belgique, et qui avaient formé un rameau de rite oriental à Léopol et à Stanislavov.

Au bout de quelques jours, l'état de sa santé se mit à empirer rapidement. Néanmoins, aussi longtemps qu'il le put, il ne cessa de s'intéresser aux affaires. On peut dire qu'il est mort sur la brèche.

Le prêtre qui donna ces détails ajouta qu'un jour il lui apporta, pour le distraire, le drame bien connu d'Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, dont le héros est un individu d'ailleurs peu recommandable qui vécut au XVII^e siècle. Il voulut le relire, car il y avait jadis trouvé une idée qui lui était chère: la théorie de la substitution, par laquelle une personne se substitue à une autre pour expier à sa place: idée profondément chrétienne puisqu'au fond c'est celle du mystère de la Rédemption: Notre Seigneur se substituant à nous pour satisfaire à la justice de son Père. Il revenait souvent sur cette idée, et on se rappelle qu'il avait offert sa vie à Dieu pour le salut de son peuple.

Il vint un moment où il cessa de parler et de répondre. Non pas qu'il fût sans connaissance ou qu'il ne comprît ce qui se passait autour de lui, mais parcequ'il était entré dans un grand silence et qu'il ne voulait pas qu'on le troublât. On ne saura jamais ce qui se passa alors entre cette âme et Dieu, mais on peut conjecturer avec fondement qu'il renouvela son sacrifice. Chaque matin, son frère le Père Clément lui apportait la sainte Communion après avoir célébré. Ce ne fut que le dernier jour qu'il ne put la recevoir, car sa paralysie s'étant saisie de sa gorge, il ne pouvait plus avaler. On lui faisait diverses injections pour essayer de le soutenir, malgré sa résistance.

Le 28 octobre, tous les prêtres ou à peu près tous se relayèrent continuellement pour le veiller, soit dans sa chambre, soit dans les pièces voisines. Vers midi, son état s'étant aggravé d'une façon alarmante, on lui donna le sacrement de l'Huile Sainte, qu'à la vérité il était loin de recevoir pour la première fois. Trois prêtres dont son frère le Père Clément le firent sans aucun appareil, devant quelques témoins. Au matin du 30, le médecin de garde affirma qu'il s'était passé quelque chose d'extraordinaire au cours de la nuit. Il avait eu l'im-

pression que le pouls du malade avait tout à coup cessé de battre, et que désormais tout était fini. Cet état aurait duré une demie-heure, puis les battements plus réguliers auraient repris soudain. Il peut se faire qu'à un certain moment le pouls ait été tellement faible que le médecin lui-même ne pouvait le percevoir. Il déclara ensuite qu'il constatait une amélioration, et le prêtre qui raconta le fait croyait qu'il y avait là dedans quelque chose de miraculeux. Dieu seul le sait: toujours est-il que des journées du 30 et du 31 se passèrent dans une atmosphère d'optimisme, mais au soir du 31 il devint clair qu'il ne vivrait pas. De fait, le 1^e novembre, tout le monde était tranquillement à table, lorsque le domestique, un certain Havrylak, vint avertir tout d'un coup que le Métropolitain se mourait, tandis que le médecin de garde, les Soeurs et un Frère studite s'étaient retirés un instant pour préparer une injection. Au moment où on se précipita, on constata que la tête était retombée en arrière. Il était deux heures moins un quart de l'après-midi. Il avait soixante dix-neuf ans, trois mois et sept jours.

On sut plus tard, par le récit qu'en fit le Frère studite Athanase Kolbenka, qui se tenait presque toujours auprès de lui, que dans la nuit du 28 au 29 qui suivit l'administration de l'Huile Sainte, il avait parlé comme en extase, d'une voix ferme et qui semblait venir de loin, sans bouger, sans ouvrir les yeux, disant « qu'il allait mourir, qu'il ne parlerait plus, qu'on n'entendrait plus sa voix jusqu'au Jugement dernier, où il parlerait encore à ceux qui n'avaient pas voulu l'écouter ». Il parla encore du jugement de Dieu et de l'immense miséricorde divine. Il légua en quelque façon son esprit à ses fidèles. Puis il s'adressa en français à la Soeur de la Miséricorde qui était de garde et qui avait été son infirmière en Belgique. Il parla ainsi, paraît-il, pendant environ une demie-heure. Je relate le fait d'après le récit du prêtre son ancien secrétaire que j'ai mentionné plus haut, sans vouloir me prononcer.

Il ne resta que vingt quatre heures environ exposé au pied de l'autel de sa chapelle privée, située au rez de chaussée du palais, et qui pouvait contenir une cinquantaine de personnes. Le 2 novembre, à cinq heures du matin, on le transporta processionnellement à la cathédrale située en face du palais, et il y demeura exposé, découvert, jusqu'à la Liturgie funèbre du dimanche 5 novembre. On n'avait pas trouvé de bière à sa taille, c'est pourquoi on le déposa dans une sorte de bière de cérémonie qui se trouvait à la cathédrale, sur un catafalque très bas, afin que tout le monde pût l'approcher aisément. Par la suite, les Studites réussirent à se procurer une simple bière en chêne: on l'y transporta dans la nuit du 4 au 5 de peur qu'il n'y eût de l'odeur, mais il n'y en eut point.

Le premier saisissement passé, tant le Père Clément qui l'aimait

si tendrement et veillait sur lui que le Frère Athanase Kolbenka qui ne l'avait pas quitté depuis quinze ans, et quelques autres qui habitaient au palais, tous sentaient comme une sorte de présence joyeuse. On avait le sentiment qu'il était enfin arrivé à posséder ce qu'il désirait: le repos et la délivrance. La vie avait été en effet pour lui une lourde croix.

L'affluence du peuple vers la dépouille funèbre fut extraordinaire, malgré le manque de toute cérémonie, par suite des circonstances. Il vint même des soldats soviétiques. Les deux évêques latins, l'archevêque Mgr. Boleslas Twardowski et son coadjuteur Mgr. Eugène Baziak vinrent tout d'abord pour célébrer des Messes lues, puis pour pontifier, ainsi que le Vicaire capitulaire arménien Mgr. Kajetanowicz.

Les funérailles solennelles eurent lieu le 5 novembre, aux premières heures de l'après-midi, afin que tout fût fini pour l'heure du couvre-feu fixée par la police. La nouvelle bière, recouverte d'une étoffe écarlate, fut portée sur un vaste parcours par des prêtres qui se relayaient. Partant de la cathédrale St. Georges, l'itinéraire suivit l'avenue Mickiewicz, le palais de la Diète de Galicie devenu la nouvelle Université, la rue Kopernik, longea la façade du séminaire ruthène jusqu'à l'église latine de Ste Marie Madeleine auprès de laquelle on fit halte pour lire, selon l'usage ruthène, une péricope de l'Evangile de saint Jean. Puis, par le passage du Sacré Coeur, on regagna la cathédrale où le cercueil fut descendu, en présence d'un petit nombre de témoins, dans une petite crypte ménagée sous le chœur. On l'y mura, en laissant une petite lucarne ouverte, comme il est d'usage pour les Serviteurs de Dieu. Les témoins furent le curé de la cathédrale et quelques personnalités religieuses. Le cortège n'avait pas moins d'un kilomètre de long et comprenait environ cent cinquante prêtres en ornements sacerdotaux qui se relayaient auprès de la bière, soixante dix élèves de l'Académie ecclésiastique et un chœur de cent trente séminaristes. Les évêques Nicolas Czarnetskyj, Nikita Budka, Grégoire Lakota auxiliaire de Peremysl, l'évêque de cette ville Josaphat Kocyloskyj et finalement le coadjuteur du Métropolitain Joseph Slipyj suivaient processionnellement le cortège, la couronne sur la tête. Venait ensuite seul derrière la bière le Père Clément Szeptyckyj, puis un groupe de Basiliens et d'autres encore. Les évêques polonais ne vinrent pas pour cette fois; personne non plus n'était venu de Stanislavov. Beaucoup de Soeurs suivaient le cortège, et le peuple se rangeait sur les côtés. Les soldats soviétiques se comportèrent très correctement: à peine deux ou trois ne se découvraient pas. Ils dirent par la suite qu'ils n'avaient jamais vu tant d'évêques dans les rues. Les bonnes gens disaient que la liberté allait bientôt revenir sur les pas triomphants cette fois de Kyr André.

L'éloge funèbre avait été prononcé par Kyr Joseph Slipyj du haut

des degrés conduisant à la cathédrale, vu que l'église, pourtant grande, n'aurait pu contenir toute la foule. La tombe elle-même était tout à côté de celle de l'avant-prédécesseur du Métropolitain, le cardinal Sylvestre Sembratovyc.

Comme Kyr Joseph Slipyj n'était pas moine, le Père Clément fut nommé archimandrite des Studites. Sa bénédiction eut lieu le 12 novembre en même temps que l'intronisation solennelle de Kyr Joseph. Le coadjuteur latin Eugène Baziak assista à la réfection qui suivit, et Kyr Joseph prononça un petit discours sur la fidélité au Pape, portant un toast en son honneur.

XII.

Destruction de l'Eglise ruthène en Galicie

Après la prise de possession du siège métropolitain par Kyr Joseph Slipyj, un des grands journaux de Moscou, la « Pravda » ou les « Izvestija », publia une note où il était dit que l'Eglise gréco-catholique en Russie avait un nouveau chef et en donnant son nom. On crut un moment que cela équivalait à une reconnaissance officielle, et les affaires reprirent leur train. Le contact indispensable entre les autorités soviétiques et la métropole était habituellement assuré par un des prêtres, le Père Ivan Kotiv, dont le dévouement au nouveau métropolitain était certain. Un calme relatif se prolongea jusqu'à la fin de l'automne de 1944 et même un peu au delà. L'Eglise ruthène catholique crut un moment qu'elle pourrait malgré tout vivre sous le régime soviétique. Les prêtres furent laissés en paix, le Gouvernement affectait de ne pas se mêler des affaires ecclésiastiques. Les prêtres, les séminaristes, les diaks ou chantres d'église furent déclarés exempts du service militaire, et même en certains lieux les chefs des Confraternités. Les séminaires, qui avaient pu se reconstituer, continuèrent à demeurer libres et à fonctionner comme auparavant; les évêques ne furent pas d'abord inquiétés dans leur ministère, mais ce n'était qu'une trêve.

Dans un Etat totalitaire l'Eglise ne peut subsister que si elle se résigne à ne plus être qu'un organe de celui-ci, avec toutes les restrictions qu'il lui plaira de lui imposer. Si l'Eglise résiste, elle doit être supprimée, et le moment de cette suppression ne peut être qu'une question d'opportunité. C'est ce qui explique comment, dans le territoire proprement russe, tous les évêques catholiques ont été successivement ou emprisonnés, ou exilés, et qu'il n'ait jamais été possible de leur donner des successeurs. En Galicie, on était tenu à plus de ménagements à cause des répercussions qu'une suppression violente, opérée tout d'un coup, aurait pu avoir à l'étranger, et c'est pourquoi, même aujourd'hui, les deux sièges latins de Léopol et de Przemysl continuent à avoir leurs titulaires, et c'est pourquoi les sièges ruthènes ont pu subsister si longtemps. La persécution violente aurait suscité trop de protestations.

Pour l'Eglise orthodoxe, la situation était différente. Elle était

spécifiquement russe, et les réclamations de la part des autres pays de la même confession préoccupaient peu les Sovièts, d'autant plus que les différentes Eglises orthodoxes ne forment pas un seul corps, n'ayant pas en réalité de chef suprême indépendant de tout pouvoir terrestre et se jalourent les unes les autres. La persécution pouvait se masquer derrière une répression de menées contre-révolutionnaires et de rébellion contre l'Etat. C'est ce qui arriva.

Le premier titulaire du patriarcat russe restauré, Tykhon (Biélavine), ancien évêque russe aux Etats-Unis, avait été élu en plein synode pan-russe le 28 octobre 1917, le jour même où les Bolchéviks s'emparaient de Moscou. Dès les premiers jours, ceux-ci commencèrent à prendre des mesures contre la religion: le 15 novembre 1917 tous les privilèges confessionaux avaient été abolis et le 24 décembre l'enseignement religieux interdit dans les écoles. Alors que le concile durait encore, le 19 janvier 1918, Tykhon fulmina l'excommunication contre les auteurs des actes impies des Sovièts; en réponse le 23 janvier fut décrétée la séparation de l'Eglise et de l'Etat et le 2 février cessa toute allocation de la part de l'Etat.

Mais ces mesures ne suffisaient pas: la religion, résidu du régime capitaliste, ennemie du socialisme, devait être anéantie. J'ai déjà dit, en parlant de l'action du Métropolitain en Russie, comment à cette époque les bons éléments de la société russe, mécontents du régime soviétique, se groupèrent autour de l'Eglise, voyant en elle le rempart de tout ce qu'il y avait de mieux en Russie. Il fallait éviter que la bourgeoisie ne se servît de l'Eglise pour reprendre le dessus et donc la décapiter. Le 5 février 1918 paraissait la première Constitution bolchévique, dite Constitution de Lénine: elle confirma tous les décrets précédents et maintint la réquisition de tout le patrimoine ecclésiastique. En janvier 1919 toutes les propriétés immobilières ecclésiastiques furent confisquées et commencèrent alors de nombreux procès contre les membres du clergé avec condamnation à la déportation ou à la fusillade. L'opposition de Tykhon à la confiscation des objets précieux et des vases sacrés des églises, sous prétexte de combattre la grande famine qui commença à la fin de l'hiver 1921-1922, amena son arrestation ainsi que celle d'un bon nombre de prêtres et d'évêques: le métropolitain de Petrograd, Benjamin, fut condamné à mort puis interné dans un camp de concentration où il mourut, une dizaine d'évêques dont le métropolitain de Kiev, Vladimir, et nombre de prêtres subirent le même sort ou périrent dans des supplices variés. Les Russes de l'émigration ont publié sur eux tout un martyrologe (91).

En prison, Tykhon eut le temps de réfléchir et de comprendre que toute restauration de la situation du passé était impossible, et que, s'il voulait venir à bout des schismes intérieurs qui déchiraient l'Eglise, il fallait composer avec les Sovièts et les reconnaître au moins comme pouvoir de fait, ce qu'il fit en 1923 dans un bref écrit où il

faisait amende honorable. Dans une lettre pastorale du 28 juin 1923, il condamna résolument toute attaque contre le pouvoir soviétique, de quelque part qu'il vint. Sans aucun doute en prévision de cette décision, il fut remis en liberté deux jours auparavant, et le 17 juillet reprit la direction de l'Eglise qui lui était restée fidèle, dénommée pour cela Eglise patriarcale, par opposition à « l'Eglise vivante » du proto-prêtre Vvedenskij, qui était protégée par le Gouvernement pour faire pièce à l'Eglise patriarcale. La situation resta sans changement jusqu'à la mort de Tykhon, survenue le 8 avril 1925. Commença alors une période de troubles compliqués dans lesquels il est difficile de voir clair. Le chef de l'Eglise patriarcale était le métropolite de Krutitsa, Pierre, en résidence à Moscou comme une espèce de vicaire du Patriarche et le seul resté en liberté de trois prélats désignés par Tykhon pour le remplacer dans le cas de sa mort. Prévoyant qu'il serait lui-même arrêté, il désigna à son tour trois évêques pour prendre sa place, et parmi eux Serge Stragorodskij, métropolite de Nijnij-Novgorod, qui de fait prit la direction de l'Eglise en collaboration avec le Synode que Tykhon avait institué avant de mourir. Malgré des compétitions intérieures, il réussit à se maintenir, chercha à se faire reconnaître par l'Etat, ne put d'abord y parvenir et fut même emprisonné le 13 décembre 1926, pour être remis en liberté en mars 1927. Le 20 mai 1927 il fut reconnu en même temps que son Synode par le Gouvernement, et en échange, le 29 juillet 1927, fit une déclaration par laquelle il exigeait de l'organisation des évêques émigrés à l'étranger la reconnaissance du pouvoir soviétique, sous peine de rompre toute relation canonique avec eux. En même temps il demandait au Gouvernement l'autorisation de convoquer un Concile pour l'élection d'un nouveau Patriarche et de pouvoir donner l'enseignement religieux à tous ceux qui seraient âgés de plus de dix huit ans. Il alla jusqu'à composer une prière qui devait être récitée durant la Liturgie à l'intention du Gouvernement. Pour le moment il n'obtint rien. Au contraire, le programme du premier plan quinquennal (1927-1932) comportait l'abolition complète de la religion, en même temps qu'était abolie la NEP ou « Nouvelle politique économique » inaugurée par Lénine à la suite de la grande famine, quelque temps avant sa mort survenue le 21 janvier 1924.

Ce fut alors un assaut général contre la religion, non plus par la persécution sanglante, mais par une propagande redoublée d'athéisme accompagnée de manifestations sacrilèges de tout genre, parodies indécentes des rites les plus sacrés, cortèges honteux à force de grossièreté, profanation systématique des fêtes chrétiennes les plus solennelles. Le Gouvernement appuyait tout cela et prenait encore d'autres mesures plus habiles: institution d'une semaine de cinq jours, qui dura quelque temps, vacances scolaires distribuées de telle manière qu'elles ne puissent coïncider avec les fêtes religieuses, enseignement non plus seulement sans religion, mais directement antireligieux. Les mascara-

des, les parodies sacrilèges étaient l'oeuvre de la « Ligue des Sans-Dieu »: les autorités laissaient faire au nom de la liberté, mais n'y prenaient pas part directement, pour ne pas provoquer le « fanatisme » et donc la résistance. Par contre, un décret du 8 avril 1929 ne reconnaissait aucune administration centrale de l'Eglise, mais seulement des groupes isolés d'au moins vingt croyants qui recevaient de l'Etat en location un édifice destiné au culte, d'après un tarif tellement élevé qu'à la fin les fidèles ne pouvaient plus payer: on déclarait alors qu'ils ne voulaient plus de l'église. En certains lieux on exigea du prêtre une taxe d'exercice et le paiement des droits d'auteur, parcequ'il faisait exécuter des chants qu'il n'avait pas composés. Le prêtre n'était pas considéré comme un travailleur et ne jouissait pas des prérogatives concédées aux ouvriers.

Pour l'application du décret du 8 avril 1929 on institua, même dans les plus petits villages, des « Commissions de culte », sans lesquelles ni les évêques ni les groupes de vingt croyants ne pouvaient rien faire. On ferma 1440 églises et un certain nombre furent démolies, bien que monuments de l'ancienne architecture religieuse russe, de nombreux prêtres furent fusillés pour rébellion aux ordres de l'Etat, lorsque les fidèles s'opposaient à la fermeture des églises ou manifestaient en quelque manière un esprit de réaction, d'autres déportés, les autres enfin privés de tout droit civil sous le seul prétexte d'avoir exercé une activité sacerdotale.

En 1932 la persécution religieuse se ralentit: seul le strict culte liturgique fut autorisé et de 1931 à 1936 le patriarcat fut autorisé à publier d'une manière très irrégulière un périodique religieux. Toutefois durant la seconde grande famine, qui dura pendant les années 1933 et 1934, le clergé ne reçut aucune carte d'alimentation et dut payer une taxe spéciale. Toute activité religieuse en dehors du seul culte liturgique demeurait interdite: aucun enseignement religieux, même pour les membres du groupe responsable du paiement du loyer de l'église, aucune activité charitable ou sociale, défense de faire des publications religieuses et tous les livres existants étaient attribués soit aux bibliothèques athées soit à un organisme d'Etat pour la vente des livres d'occasion surtout à l'étranger, le *mezdunarodnaja kniga*, le « livre international ».

Le résultat obtenu fut tout à l'opposé de celui qu'on attendait d'une telle persécution religieuse. Toute timidité disparut: les fidèles n'eurent plus peur de confesser leur foi. On s'en aperçut lors du recensement général de 1936. Le questionnaire comprenait une demande sur la religion. Au dépouillement on s'aperçut qu'environ 60% des recensés s'étaient déclarés croyants: la surprise fut telle que l'on n'osa pas publier ce résultat.

Staline était tout aussi athée que les autres, aussi hostile à toute religion, mais plus habile. Il pensait que des mesures de rigueur étaient

complètement inefficaces. Dans la nouvelle Constitution qui porte son nom, et qui fut publiée le 5 décembre 1936, il admet qu'il peut y avoir de bons serviteurs de l'Etat qui professent une croyance religieuse. Au moins en théorie on restitua au clergé les droits électoraux et la possibilité d'être considéré comme composé de travailleurs, pourvu qu'effectivement ses membres exerçassent un état. La propagande religieuse demeurait interdite, et à sa place celle de l'irréligion autorisée, mais cette propagande ne devait plus être conduite d'une manière bruyante: il était préférable de se servir d'une propagande dite scientifique. A la mort du métropolite Pierre de Krutitsa en 1936, Serge Stragorodskij fut de nouveau emprisonné, mais pas pour longtemps, et on le laissa se considérer à partir du 1^{er} janvier 1937 comme *miestobloustitel*, c'est à dire « lieutenant » du trône patriarcal. Il put exercer une certaine autorité de fait sinon de droit.

La situation fut complètement changée avec la déclaration de guerre de Hitler à la Russie, au mépris du pacte de non-agression signé quelques mois auparavant. Il y avait tant de lacunes dans l'organisation de l'Etat, la population était tellement lasse du bolchévisme, que les Allemands furent d'abord accueillis en libérateurs. Une Eglise nationale put s'installer en Biélorussie, ainsi qu'une Eglise autocéphale en Ukraine. On comprend alors que le Métropolite André ait pu manifester un certain optimisme pour l'avenir, mais les Allemands gâtèrent tout avec leur manière de traiter les Russes, comme je l'ai dit plus haut. La sympathie du commencement se changea en antipathie, puis en haine ouverte. La propagande soviétique en profita largement, et le métropolite Serge tint une ligne de conduite très habile. Par la parole et par la plume, il se déclara ouvertement pour le Gouvernement et pour la guerre. Des quêtes faites partout dans les églises restées ouvertes produisirent des sommes considérables qui servirent à la formation de toute une division de chars de guerre dénommée « Dimitri Donskoj », en souvenir de la bénédiction donnée au XIV^e siècle au grand-prince Dimitri Ivanovic par saint Serge de Radonège dans la lutte contre les Tatares. Il fallait que le Gouvernement fût bien à court pour accepter des armes de la main de l'Eglise. Il ne changea rien à la législation en vigueur, mais s'abstint de l'appliquer. On toléra l'impression et la diffusion d'une sorte de journal religieux ainsi que l'ouverture d'une école théologique pour les laïcs, et on permit au clergé de donner l'enseignement religieux dans les familles qui en faisaient la demande. L'« Eglise vivante » de Vvedenskij perdit l'appui de l'Etat et fit sa soumission à Serge, qui reçut l'autorisation de convoquer un Synode en vue de l'élection d'un patriarche. L'élection eut lieu le 8 septembre 1943 et l'élu fut proprement Serge. Il ne jouit pas longtemps de sa nouvelle dignité, car il mourut le 15 mai 1944. Né en 1866, il avait soixante dix huit ans.

En 1943, la librairie de l'Etat publia un livre curieux que j'ai eu

entre les mains, sur beau papier, en impression luxueuse, intitulé *Pravda o religii v Rossii* (« La vérité sur la religion en Russie »). Il était destiné à une large diffusion dans les milieux de l'émigration, particulièrement dans les camps de réfugiés d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, d'ailleurs encore. Il y était affirmé qu'en Russie il n'y avait plus aucune persécution religieuse, que chacun pouvait adorer Dieu à sa guise, etc. Pendant les quelques instants qu'il me fut donné de le parcourir, je ne fus pas sans remarquer une longue adresse à Staline, suivie d'une réponse brève et plutôt sèche du dictateur. En même temps, des émissaires porteurs de ce livre parcouraient les camps et s'efforçaient de décider leurs habitants à rentrer en Russie, où ils seraient bien traités et jouiraient d'une complète liberté. Il y en eut qui se laissèrent prendre et acceptèrent d'être rapatriés. En réalité, les choses se passaient autrement. J'avais fait la connaissance d'une miss américaine, correspondante de plusieurs journaux. Elle réussit à prendre passage sur un bateau italien qui partait de Naples à destination d'Odessa, et qui ramenait un certain nombre de ces anciens émigrés. A Odessa, elle se garda bien de descendre à terre, mais observa attentivement ce qui allait se passer. Dès le débarquement, les hommes furent séparés des femmes et conduits, encadrés de soldats de la NKVD, dans un camp de rééducation politique.

Les Soviets étaient désormais résolus, voyant qu'ils ne pouvaient anéantir l'Eglise, à se servir d'elle pour le raffermissement et l'extension de leur pouvoir, exactement, comme avaient fait les tsars. Ils venaient de lui accorder la reconnaissance de droit: restait à faire valider en quelque sorte l'élection du patriarche Serge par les autres patriarches orientaux. Ils réussirent à attirer à Moscou les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, le Catholicos de Géorgie, des représentants des patriarches de Constantinople, de Jérusalem, de Serbie et de Roumanie, ainsi qu'un envoyé de l'Archevêque anglican de Canterbury. On convint d'une sorte d'adaptation de la législation ecclésiastique à celle de l'Etat. Les Anglo-saxons, désormais alliés des Soviets, tenaient beaucoup en effet à ce que put s'instaurer au moins une apparence de tolérance religieuse. A la réunion du synode électoral qui devait donner un successeur à Serge, un représentant du Gouvernement fit un discours à la louange du métropolitain de Leningrad, Alexis (Simanskij), qui s'était distingué pendant le long siège de la ville. C'était le désigner en quelque sorte aux suffrages: de fait, il fut élu le 20 mai 1944. Reconnu aussitôt par les autres patriarches d'Orient, il émana une lettre pastorale dans laquelle il prenait hardiment position contre la conception impie de la vie d'après la doctrine hitlérienne, mais en même temps repoussa toute collaboration avec le catholicisme, ce qui laissait voir qu'il se mettrait entièrement à la disposition de son Gouvernement.

De fait, il n'a jamais laissé passer une occasion d'attaquer violem-

ment la Papauté, la dépeignant comme un organe de l'impérialisme américain. Mais quoiqu'on ait voulu insinuer, jamais ni le patriarche Serge, ni son successeur Alexis n'ont fait profession d'athéisme, ni se sont comportés comme des athées, mais eux et leurs évêques sont complètement esclaves de l'Etat et se gardent bien de protester contre une activité antireligieuse qu'ils ne peuvent d'ailleurs empêcher, s'associant à toutes les attaques contre le Vatican et à toutes les manifestations ordonnées par le Gouvernement. Tout ce que l'on peut dire pour excuser ce servilisme, c'est que l'Eglise orthodoxe russe cherche à sauver ce qui peut être sauvé.

* * *

Il est évident que ni le pouvoir civil, ni le Patriarche Alexis ne pouvaient rester indifférents à l'existence d'une Eglise catholique de rite oriental encore florissante dans les limites de l'Union soviétique. Au début, le nouveau métropolite Kyr Joseph Slipyj crut que l'on pourrait peut-être arriver à s'entendre. Lorsqu'Alexis fut élu, il lui envoya un télégramme de félicitations, mais celui-ci resta sans réponse. Kyr Joseph avait envoyé à Moscou une délégation pour notifier sa prise de possession: elle fut encore reçue, mais ce fut tout. Il n'est pas impossible que parmi les membres de cette délégation se soit trouvé celui qui allait être le principal instrument de la ruine de l'Eglise catholique ruthène en Galicie, et que dès ce moment on lui ait fait des offres. Ce fut peut-être lui auquel les Soviets promirent un jour le siège métropolitain, comme il a été dit, bien qu'il fût marié et comme tel ne pût devenir évêque. Pour monstrueux que puisse nous sembler le fait, il n'aurait certainement pas arrêté les Bolchéviks, mais en tout cas le candidat pressenti se refusa. Je n'ai aucune preuve que ce fut celui dont je vais maintenant avoir à parler, le prêtre Gabriel Kostelnik, curé de la grande église de la Transfiguration à Léopol.

Gabriel Kostelnik était né en 1886 à Ruski Krstur, en Croatie, l'une des quatre paroisses ruthènes de l'éparchie de Krizevci. Il fit ses études à la division de rite oriental du Séminaire archiépiscopal de Zagreb, puis au Séminaire de Léopol pour la théologie, et alla se perfectionner en philosophie à l'Université de Fribourg en Suisse. Ayant obtenu son doctorat, il ne retourna pas dans son éparchie d'origine, mais alla en Galicie, s'y maria et y fut ordonné prêtre en 1913. D'abord professeur de religion au lycée impérial autrichien, il passa dans la même qualité au lycée ukrainien, et enfin, après la guerre civile polono-ukrainienne, au Séminaire métropolitain. Ses élèves remarquèrent qu'il était peu favorable à la philosophie scolastique: il s'intéressait davantage à la psychologie et à l'étude des phénomènes extraordinaires. Il écrivit sur le spiritisme. Ses études l'amènèrent à s'occuper de la stigmatisée Nastia Voloshyn, dont la renommée fut grande en Galicie au

temps de la seconde guerre mondiale. Poète apprécié, il était considéré comme l'un des artisans du renouveau de la culture ukrainienne en Croatie.

Il occupa encore d'autres charges, comme celle de vicaire permanent à l'église de la Transfiguration à Léopol, et finit par devenir membre du Consistoire métropolitain et de la Commission interéparchiale pour la revision des livres liturgiques, Commission dans laquelle il émit des idées putôt modérées. En 1928, il fut élu par ses collègues doyen de la Faculté de théologie au Séminaire métropolitain. Il écrivait beaucoup et avait un organe à lui, la revue *Niva*, « Le champ », destinée au clergé. Il y prit avec ardeur la défense du mariage avant l'ordination, question qui passionnait alors l'opinion ecclésiastique, et souvent d'une manière peu respectueuse de l'autorité épiscopale. En 1924 parut à Stanislavov une brochure intitulée *Le célibat du clergé et le clergé marié*. L'inspirateur était l'évêque de Stanislavov, Kyr Grégoire Khomyshyn, et le ton était loin d'en être irénique. Opposé à la politique plus prudente du Métropolitain, il allait rendre le célibat obligatoire dans son Séminaire et allait être suivi dans cette voie par Kyr Josaphat Kocylovskyj de Peremysl, alors que le Métropolitain pensait avec juste raison, comme on l'a vu plus haut, qu'il fallait laisser le célibat s'introduire peu à peu, grâce à la bonne éducation donnée dans les séminaires. Le 5 mars 1925, un groupe important de séminaristes de Stanislavov abandonna l'état ecclésiastique parcequ'il ne voulait pas être contraint au célibat. Le Revue *Niva* publia leur protestation ainsi qu'une autre de l'année suivante, et fit toute une série d'articles sur la question.

En politique, Kostelnik était ouvertement ukrainophile et ne tarda pas à devenir nationaliste outrancier. Le Métropolitain, qui laissait pleine liberté aux opinions politiques, n'admettait pas cependant la violence de langage de la *Niva*, le peu de respect pour l'autorité épiscopale; de son côté, le Recteur de l'Académie, alors le Père Joseph Slipyj, ne pouvait souffrir son mépris de la philosophie scolastique. Il décida le Métropolitain à priver Kostelnik de son enseignement, ce que Kyr André fit tout en lui laissant sa charge de vicaire à la Transfiguration et en lui maintenant sa bienveillance personnelle. Comme fiche de consolation, il le nomma directeur d'une imprimerie qu'il avait fondée. Le curé de la Transfiguration étant venu à mourir au cours de la première occupation bolchévique de la Galicie, il le laissa succéder au défunt. D'ailleurs, la conduite de Kostelnik fut correcte et il sut maintenir sa paroisse dans le devoir. A part ses idées et le ton violent de ses écrits, il ne manifesta aucune idée séparatiste tant que Kyr André fut en vie, mais sa rancune contre Kyr Joseph Slipyj était évidente.

La campagne de Kostelnik contre les évêques de Peremysl et de Stanislavov à propos de la question du célibat lui avait attiré la sympathie du clergé, dans sa très grande majorité attaché au mariage; cela et son ardeur dans les discussions politiques entre ukrainophiles et

russophiles l'avaient mis en évidence et avaient montré qu'il était capable d'influencer les masses. Il est certain que les Russes lui firent des ouvertures lors de la première invasion, lui parlant de la Grande Ukraine, qui se trouvait réalisée encore une fois et correspondait à ses idées politiques, d'une organisation du clergé plus indépendante de Rome et de la certitude de conserver le mariage pour le clergé. Toutefois, il refusa toutes les offres ouvertes ou déguisées, ne voulant pas trahir le vieux Métropolitain. Il ne céda pas, même lorsque les Russes pour le déterminer, lui enlevèrent le plus jeune de ses trois fils et le déportèrent en Russie.

Beaucoup de Ruthènes avaient souffert de la domination soviétique: il n'y a donc rien d'étonnant à ce que de nombreux jeunes gens se soient enrôlés sous l'uniforme allemand pour faire la guerre aux occupants de la veille, et ce malgré les avertissements du Métropolitain, qui était plus clairvoyant que beaucoup et m'avait déclaré personnellement, en 1912, que les Russes viendraient un jour en Galicie et qu'ils y resteraient. C'est ainsi que les deux frères du jeune homme enlevé par les Russes s'engagèrent dans les SS Waffen pour le venger. A leur retour, les Russes auraient dû en tenir rigueur au père: ils n'en firent rien, car ils comptaient se servir de lui. Ils lui déclarèrent même qu'ils lui rendraient son fils s'il consentait à se mettre à la tête d'un mouvement schismatique et l'autorisèrent à faire partie d'une délégation de quatre prêtres qui se rendit à Moscou pour remettre une lettre à Staline. A Moscou il fut émerveillé de tout ce qu'il vit en fait de préparatifs militaires. De fait, la résistance de Stalingrad avait frappé tout le monde de stupeur, et il est très possible que dès cette époque il ait eu la conviction que la domination russe sur tout l'Occident était une chose assurée. Il peut s'être engagé alors, et il est probable qu'il ait admis qu'il valait mieux s'accomoder d'une situation que l'on ne pouvait empêcher de se réaliser. Sa doctrine théologique sur l'autorité du Pontife romain n'était pas bien ferme, son mépris de la philosophie scolastique datait de longtemps. De plus, il aimait la bonne chère et buvait très volontiers: à Moscou on lui fit cadeau d'une bonne provision de vodka, et il est certain que lorsqu'il tenta plus tard avec succès d'entraîner un certain nombre de ses confrères dans la voie qu'il avait suivie, les colloques se déroulaient autour d'une table finement servie et abondamment pourvue de liqueurs fortes. Tout cela agit certainement sur lui. De plus, le Métropolitain Kyr André était mort depuis le 1^{er} novembre 1944, son successeur Joseph Slipyj était beaucoup plus autoritaire et c'était lui qui l'avait privé de sa chaire de philosophie en 1930 par ordre exprès du Métropolitain André.

Une fois le Métropolitain mort, commença une nouvelle phase du processus d'union avec l'Eglise orthodoxe. Un jour, le Père Ivan Kotiv, qui assurait la liaison avec les autorités soviétiques, fut arrêté, ce qui surprit grandement le nouveau métropolitain. Le 8 avril 1945, la presse

rouge de Léopol commença la publication d'une série d'articles intitulés « Croix et poignard », dirigés contre l'Eglise catholique. Gabriel Kostelnik ne s'était pas encore déclaré publiquement, mais avec deux autres prêtres, Michel Melnik de l'éparchie de Peremysl et Antoine Pelvetskyj de celle de Stanislavov, il constituait en secret un Comité d'initiative pour l'union avec l'orthodoxie. Dans les articles en question, qui furent ensuite réunis en brochure, il est même attaqué pour avoir laissé deux de ses fils s'engager dans les SS Waffen. C'était évidemment une manoeuvre d'intimidation pour l'engager à se hâter, car il risquait l'arrestation et un procès. Il avait aussi tout à craindre pour le sort d'une fille qu'il chérissait, mariée et résidant à Ruski Krstur, son pays natal et où les soviets pouvaient l'atteindre car le maréchal Tito était encore intimement lié avec les gouvernants de Moscou.

En même temps commença la rééducation du clergé. Les prêtres et les serviteurs de l'église furent invités, la plupart du temps le soir pour le lendemain matin, à assister dans les centres régionaux de la NKVD à des conférences sur des thèmes idéologiques, ecclésiastiques et historiques, thèmes développés par des conférenciers la plupart du temps juifs. L'invitation était faite en termes péremptores, de sorte qu'il était impossible de s'en exempter. Ce n'étaient qu'une suite d'invectives et de déclamations contre le passé de l'Eglise ruthène, Rome, les Papes, la Pologne et l'Eglise catholique en général. Cette phase de rééducation dura plusieurs mois, augmentant toujours d'intensité. Il était facile de prévoir que quelque chose de grave allait se passer.

* * *

Le 10 avril 1945 fut répandu à des milliers d'exemplaires l'opuscule contenant la reproduction des articles « Croix et poignard », contre la hiérarchie ruthène et contre le défunt Métropolitte. Le lendemain commencèrent les arrestations d'évêques, y compris Kyr Joseph Slipyj. Seuls furent épargnés Kyr Josaphat Kocylovskyj de Peremysl et son auxiliaire Kyr Grégoire Lakota, on ne sait trop pourquoi: probablement pour ne pas avoir l'air de faire une persécution générale. Avec les évêques furent arrêtés les chanoines, des doyens, des prêtres connus pour la fermeté de leur caractère, des professeurs de séminaire, etc. Tout cela sous prétexte de collaboration passée avec les Allemands. On empêcha la Chapitre de Léopol d'élire un vicaire capitulaire du métropolitte « empêché ». La cathédrale de St. Georges et les bâtiments annexes furent perquisitionnés durant dix jours consécutifs, les archives et beaucoup d'objets religieux séquestrés. Naturellement on ne trouva aucune arme ni de papiers ayant un caractère politique.

Le 28 mai, Kostelnik se déclara. Dans une lettre au Soviet des

Commissaires du peuple de la République socialiste soviétique d'Ukraine, à laquelle la Galicie avait été unie, et signée par lui et par ses deux principaux collaborateurs Michel Melnik et Antoine Pelvetskyj, il accusait Rome d'avoir voulu anéantir l'Eglise ruthène pour la réduire au latinisme, tandis que Moscou avait réuni en un seul corps toutes les terres ukrainiennes. L'Union avec Rome était présentée comme un anachronisme historique et comme la dépendance vis à vis d'une Eglise étrangère. En conséquence, les signataires annonçaient la constitution d'un Comité d'initiative en vue de l'union de l'Eglise dite gréco-catholique à l'Eglise orthodoxe. Le 18 juin suivant, Khotchenko, fondé de pouvoirs pour les relations du Soviet avec l'Eglise orthodoxe, reconnaissait officiellement le Comité, le chargeait d'administrer les paroisses gréco-catholiques, lui promettait l'appui du pouvoir civil et lui confiait le soin de faire le recensement du clergé séculier et régulier en notant ceux qui refuseraient leur soumission (92). Tout les prêtres furent alors interrogés, en commençant par ceux qui avaient déjà été arrêtés: ceux qui refusaient étaient accusés d'être les agents du Vatican et du fascisme universel.

Sans attendre la confirmation de son existence, le Comité d'initiative adressa une circulaire à tout le clergé gréco-catholique d'Ukraine l'exhortant à faire adhésion au Comité (93). Les mêmes arguments sont repris: l'Union a été un moyen de polonisation, la Pologne a exercé toute sorte de violences contre les orthodoxes et en cela a été approuvée par le Saint Siège; elle s'est toujours opposée à la nomination d'évêques catholiques de rite oriental pour les régions en dehors de la Galicie et à la mission de prêtres galiciens dans ces régions. L'Union religieuse doit suivre l'union politique.

Dès le début de mai, le Patriarche de Moscou Alexis s'était adressé au clergé et aux fidèles de la Galicie, les exhortant à se mettre sous son autorité et à ne pas se faire les complices du Vatican, qui, par l'intermédiaire du Métropolitain Szeptyckyj, voulait les soumettre au joug de Hitler. Cette lettre (94) est un ramassis des accusations lancées maintes fois contre la Papauté par le Patriarche. L'évêque orthodoxe de Léopol et Tarnopol, de récente nomination, s'exprima dans le même sens.

A partir de ce moment, les prêtres qui n'avaient pas fait adhésion au Comité ne purent plus célébrer dans leurs églises. Tous furent convoqués les uns après les autres au siège de la NKVD locale, et à chacun, dans une chambre séparée, on remettait deux déclarations à signer: l'une d'adhésion au Comité et l'autre certifiant la liberté de cette adhésion. Ceux qui ne voulaient pas signer pouvaient encore sortir de cette chambre, mais ils étaient arrêtés sur le chemin du retour à domicile, évidemment sous un autre prétexte, et ils étaient retenus jusqu'à ce qu'ils eussent signé. Des centaines furent ainsi arrêtés et beaucoup déportés en Russie. Les églises furent fermées, et les prêtres

tres qui avaient réussi à se cacher firent savoir aux fidèles qu'ils devaient administrer eux-mêmes le sacrement du Baptême et se contenter de prier à la maison. Aucun des fidèles ne fut mis en demeure d'apostasier: les autorités savaient bien qu'une fois les évêques emprisonnés pour toujours il n'y aurait plus d'ordinations, et que les pasteurs une fois éloignés il était facile de disperser le troupeau.

Kyr Josaphat Kocylovskyj, qui avait été épargné en avril, fut interné à Rzeszow le 21 septembre. On l'y retint quatre mois: le 24 janvier 1946, il fut relâché, put retourner à Peremyśl et même assister à la Conférence de l'épiscopat polonais qui se tint quelque temps après à Częstochowa. Ce ne fut pas pour longtemps: le 14 mai suivant un colonel russe de la NKVD, un major polonais et l'Ukrainien Tiszenko, chef de l'office russe de déportation, se présentèrent chez lui et lui firent la proposition de se transporter « volontairement » en Russie. L'évêque refusa, disant qu'il ne pouvait abandonner son siège sans la permission du Souverain Pontife. On lui déclara alors qu'il serait déporté par la force. De fait, quelques jours après la Conférence de Częstochowa, un détachement de soldats entoura sa résidence et le Vice-Préfet de Peremyśl Felczynski, le commandant de la police locale et un autre officier lui déclarèrent qu'ils avaient l'ordre de le déporter en Russie. On lui laissait jusqu'au soir pour préparer ses valises. A six heures du soir, les mêmes personnages revinrent, et, sur sa réponse négative, des soldats le saisirent et le traînèrent en bas jusqu'à un camion dans lequel on le fit monter de force, et qui partit aussitôt pour la frontière entre le territoire demeuré polonais et celui qui était devenu russe. Le lendemain, 21 juin, on arrêta son auxiliaire Kyr Grégoire Lakota et quatre chanoines dont le Recteur du séminaire. A la station, on essaya de leur faire signer une déclaration par laquelle ils attestaient de partir « volontairement ». Ils refusèrent et le train partit. La résidence épiscopale, les maisons des chanoines furent mises à sac et tout vendu au marché public. Bien que Peremyśl fût en Pologne, la cathédrale fut fermée et les prêtres dispersés ou emprisonnés, et cela dans toute la partie polonaise de l'éparchie. Les gens furent forcés d'émigrer vers le nord, se tirant d'affaire comme il pouvaient.

Le 1^{er} juillet 1945, quelques prêtres restés à Léopol et encore libres adressèrent une lettre au Vice-Président du Soviet des Commissaires du peuple, alors Vjatcheslav Molotov. Se référant à la Constitution de Staline, qui garantit à chacun la liberté de professer la religion qu'il préfère ou de n'en avoir aucune, ils faisaient acte de loyalisme envers la République socialiste d'Ukraine et l'URSS en général, déclaraient ne pas vouloir se mêler de politique, se consacrer uniquement à leur ministère, demandaient la libération du métropolitain et des évêques et la constitution d'un organe indépendant de celui de Kostelnik pour administrer la province ecclésiastique, repoussant toute con-

version à l'orthodoxie. Naturellement, cette lettre n'eut pas de réponse (95).

Le 8 mars 1946 fut convoqué à Léopol un Synode qui déclara abolie l'Union de Brest et annonça la fusion de l'Eglise ruthène de Galicie avec l'orthodoxie russe. En même temps on publia à Kiev, capitale de la République soviétique d'Ukraine, l'acte d'accusation formulé par le ministère public contre les évêques: le Métropolitain Joseph Slipyj, Kyr Nikita Budka, auxiliaire de Léopol, Kyr Nicolas Czarnetskyj, Visiteur apostolique des fidèles de rite oriental se trouvant dans les diocèses latins en dehors de la Galicie, Kyr Grégoire Khomyshyn évêque de Stanislavov, Kyr Ivan Latyshevskyj, son auxiliaire. On les accusait d'avoir collaboré avec les Allemands et la Gestapo, d'avoir envoyé la population aux travaux forcés pour le compte des Allemands, et d'avoir aidé de toute manière les occupants et les partisans ukrainiens combattant avec eux, leur fournissant des aumôniers militaires. Tout cela était prouvé par de nombreux documents et confirmé par les aveux des soi-disants coupables. En conséquence, ils étaient remis au tribunal militaire comme coupables de haute trahison. L'acte d'accusation ne fait aucune mention de Kyr Josaphat Kocylovskyj de Peremysl et de son auxiliaire Kyr Grégoire Lakota. Ils furent jugés dans un procès séparé. Tous furent condamnés à l'emprisonnement ou aux travaux forcés pour des périodes diverses, à l'issue desquelles il était bien certain qu'ils ne seraient jamais remis en liberté.

Le sort des évêques emprisonnés est à peu près inconnu. Kyr Josaphat Kocylovskyj serait mort en 1947; Kyr Grégoire Khomyshyn l'avait précédé dans la tombe. On a raconté beaucoup de choses au sujet du métropolitain Kyr Joseph Slipyj, tantôt disant qu'il serait mort à Biélaja-Tserkov où il avait été interné, ou qu'il aurait été confiné à Krasnojarsk en Sibérie, ou encore qu'il aurait été condamné à dix ans de travaux forcés dans les mines de Vorkuta, tout au nord de l'Oural. Dans tout cela, il y a quelque chose de vrai: on sait d'une manière certaine, par une carte postale qu'il put envoyer à son frère à Vienne, écrite et signée de lui, qu'il fut libéré à l'expiration de sa peine mais mis en résidence forcée; en mars 1956, il était dans un camp d'invalides à Maklakovo, ouyezd de Ienisseisk, kraj de Krasnojarsk, Sibérie occidentale. Kyr Grégoire Lakota, auxiliaire de Peremysl, serait mort en 1951 ou 1952. Kyr Nikita Budka, condamné aux travaux forcés en Sibérie, serait encore vivant, d'après l'*Annuario pontificio* de 1957.

Michel Melnik devint évêque orthodoxe de Drohobycz: il mourut à Kiev en octobre 1955. Antoine Pelvetskyj aurait été lui aussi fait évêque. Quant à Kostelnik, il ne pouvait prétendre à l'épiscopat vu sa qualité de prêtre marié. Il resta à Léopol, curé de l'église de la Transfiguration devenue schismatique. Le 21 septembre 1948, un partisan ukrainien resté inconnu l'assassina au moment où il sortait de son église. La police soviétique ne se donna pas beaucoup de mal pour identifier le meurtrier: Kostelnik n'était plus nécessaire.

* * *

Le *Journal du Patriarcat de Moscou* a donné plusieurs listes des prêtres qui auraient adhéré au schisme de Kostelnik. Pour l'éparchie de Léopol, à la fin de décembre 1939, sur 1267 paroisses il y en avait déjà 450 de vacantes pour des raisons diverses. Dans une lettre du 17 août 1941, écrite au début de la deuxième occupation allemande, le Métropolitain donnait des chiffres approximatifs: une centaine de prêtres émigrés, quarante emprisonnés et soixante morts.

Les listes du *Journal du Patriarcat de Moscou* sont très sujettes à caution: j'ai essayé de faire une statistique qui évidemment n'est que très approximative; d'ailleurs, on sait qu'aucune statistique n'est rigoureusement exacte. En voici le résultat. En supposant que l'effectif du clergé n'ait pas beaucoup varié depuis 1931, date à laquelle se sont arrêtés les chiffres de la *Statistica* de la Congrégation Orientale publiée en 1932, on pouvait compter, pour les trois éparchies galiciennes, un total de 2682 prêtres séculiers. Les schismatiques ont divisé la Galicie en trois éparchies et pour chacune le *Journal* donne le chiffre des apostats. Voici le résultat de la comparaison:

Eparchies catholiques;	Prêtres	Idem, schismatiques.	Apostats
Léopol	1321	Léopol-Tarnopol.	532
Peremysl	824	Drohobycz-Sambor.	302
Stanislavov.	527	Stanisl. - Kolomea.	277
Totaux:	2682		1111

Rien que d'après ces chiffres, on constate déjà que 65% des prêtres seraient restés fidèles. Mais les chiffres du *Journal* et les noms qu'il donne sont sujets à caution: un nombre plus ou moins grand de noms cités ne représente pas la vérité, ce qui est courant dans les affirmations de propagande soviétique; il faut également en défalquer les noms des déportés, personne n'étant à même de vérifier l'exactitude de leur adhésion au schisme; les noms de ceux qui avaient émigrés avec la permission du Métropolitain André et les noms des fugitifs. Le *Schematismus* publié, en 1947, par Kyr Ivan Bucko, Visiteur apostolique des Ruthènes pour l'Europe occidentale, recense parmi les émigrés 173 prêtres seulement pour l'Allemagne: or, un certain nombre de ceux-ci ont dû être portés comme ayant adhéré au schisme pour la même raison que les déportés. On peut donc penser que 70% des membres du clergé ruthène de la Galicie sont restés fidèles à l'Eglise romaine. Or, lors de la Constitution civile du clergé à l'époque de la grande Révolution française, il est établi par des recherches minutieuses que la proportion des prêtres demeurés fidèles n'a pas excédé 52 à 55% (96). La situation était exactement la même. Personne n'oserait dire que l'Eglise de France a alors apostasié: on a encore moins le droit de le dire de l'Eglise ruthène de Galicie, laquelle, avec le mariage de la

grande majorité de ses prêtres, se trouvait de ce chef dans une situation plus difficile que le clergé français tout entier célibataire.

En supposant exact le chiffre de quelque 1500 prêtres ayant refusé l'adhésion au schisme, quel a été leur sort?

Il est impossible de le dire. Un certain nombre a pu se cacher et exerce peut-être encore le ministère en secret. Les paysans tiennent beaucoup à leurs prêtres et ont certainement fait tout le possible pour sauver ceux qu'ils ont pu. Mais ce n'est qu'une petite minorité, au sujet de laquelle on n'a aucune nouvelle depuis douze ans. Beaucoup ont été certainement déportés en Russie. D'autres ont non moins certainement fini par se lasser et par signer: il faut un courage héroïque pour abandonner femme et enfants... D'autres sont morts. Bientôt il ne restera plus aucun prêtre catholique ruthène en Galicie.

Et les fidèles? Il est à remarquer qu'en 1839 et 1875, le prétexte donné pour pousser à l'adhésion à l'orthodoxie fut l'altération du rite, d'ailleurs beaucoup plus malmené en Biélorussie et en Kholmchtchénie qu'il ne l'a jamais été en Galicie: cette fois-ci, au contraire dans sa pastorale, le Patriarche de Moscou Alexis a positivement déclaré qu'il fallait conserver tous les usages rituels et toutes les dévotions auxquelles le peuple était habitué. Il est vrai qu'il y a les églises latines, qui n'ont pas encore été inquiétées, mais d'abord il n'y en a pas partout, et ensuite le Ruthène ne comprend rien au rite latin, ne l'aime pas et serait inconsciemment porté à se contenter du strict nécessaire. Ensuite, ces églises latines sont des églises polonaises: les fréquenter est se poloniser, ce que l'Ukrainien ne fera jamais dans l'immense majorité des cas. Il préférera une résistance passive et ne mettra plus les pieds à l'église, à moins d'un héroïsme qui n'est pas le fait de tous.

Il arrivera en Galicie ce qui est arrivé en Biélorussie et dans le pays de Kholm. Petit à petit la masse cédera: elle ne peut rester sans service religieux. Puisque l'on ne fera aucun changement aux usages en vigueur, la question de la commémoration du Pape n'a pas assez d'importance aux yeux de la masse pour entraîner une adhésion universelle ou même assez générale. Si le bolchévisme dure, et il est plus fort que jamais, on se souviendra d'avoir été catholiques et ce sera tout. Ce souvenir a suffi en 1905, après l'octroi de la liberté de conscience bien vite retirée presque entièrement, pour amener environ 150.000 chrétiens à se déclarer catholiques: n'ayant pas de prêtres de leur rite, ils sont devenus Latins et par conséquent Polonais, et ce n'est certainement pas le clergé polonais qui s'en est plaint. Plus tard, après la seconde guerre mondiale, on a pu organiser une quarantaine de paroisses ou stations en faveur de ces anciens « Uniates », et cela malgré la résistance du clergé polonais à la constitution d'une hiérarchie orientale, et le peu de sympathie de beaucoup d'évêques. Le bolchévisme, venu après, a tout emporté.

L'avenir est entre les mains de Dieu: c'est tout ce que l'on peut dire.

* * *

A peine le Métropolitte André Szeptyckyj était-il mort, que l'on commença à parler de grâces et de faveurs obtenues de Dieu par son intercession. Je n'en rapporte aucune, parceque je n'ai pas de renseignements assez précis ni aucun moyen de procéder à des vérifications, ce qui d'ailleurs n'est pas mon affaire. Mais il en est une que je veux mentionner, car elle m'est arrivée à moi-même. Je n'ai jamais voulu prier pour le Métropolitte André, persuadé que j'étais que Dieu lui avait concédé immédiatement la béatitude céleste, après tout ce qu'il avait fait et souffert. Bien plus, je le prie tous les jours. J'ai commencé cette Vie dans le second semestre de 1955, avec l'intention de publier les Mémoires de sa mère. Je n'arrive pas à comprendre comment, en deux ans trois mois d'un travail extrêmement pénible et difficile, vu que depuis sept ans je souffre d'un épuisement nerveux et chronique aigu qui m'interdit à peu près complètement tout travail, j'ai pu concevoir et rédiger un manuscrit de six cents pages. Il y a là certainement une intervention providentielle, et je sais à qui l'attribuer.

Rome, le 8 mars 1957.

DOCUMENTS

DOCUMENT I.

Correspondance entre Mgr. Adalbert Langevin, archevêque de Saint Boniface au Canada, et le cardinal Girolamo Gotti, Préfet de la Propagande, à l'effet d'obtenir pour des prêtres latins la permission de célébrer la Liturgie en rite oriental pour les Ruthènes.

Mgr. Langevin au cardinal Gotti.

Archevêché de Saint Boniface, 15 décembre 1904.

Illustrissime Seigneur,

Votre Eminence veut bien porter un vif intérêt à nos chers catholiques polonais et ruthènes venus de la Galicie, et Elle connaît déjà les difficultés que nous rencontrons pour les maintenir dans l'orthodoxie.

Comme les Révérends Pères Basiliens de Galicie, au nombre de deux, ne peuvent pas s'occuper des milliers de Ruthènes dispersés dans plusieurs colonies avec les Polonais, et que nous attendons en vain des prêtres séculiers ruthènes sur lesquels nous puissions compter; comme en outre les Ruthènes, bouleversés par les schismatiques et les hérétiques, surtout de faux prêtres soit-disant ordonnés par le pseudo-évêque Sérafin, vendus à l'hérésie protestante, ne veulent plus guère recevoir le prêtre latin et menacent même de passer définitivement au schisme, il est urgent d'aller à leur secours le plus vite possible.

Or, un moyen de conjurer leur apostasie définitive et surtout celle de leurs enfants, serait, ce nous semble, de nous permettre à nous, leur archevêque et métropolitain, d'autoriser un ou plusieurs prêtres latins à dire la messe selon le rite ruthène. Ces prêtres latins, parlant le polonais et le ruthène, pourraient s'occuper d'abord des Ruthènes à peu près exclusivement, afin de gagner leur confiance, et ils diraient la messe dans leur rite quand ils seraient dans les colonies ruthènes.

C'est uniquement le zèle du salut des âmes qui nous porte à faire cette humble mais pressante demande. Voici, par exemple, un fait bien frappant: à Yorkton, à deux cents milles de Saint Boniface, il y a 500 familles ruthènes qui refusent de recevoir un prêtre du rite latin et qui acceptent comme leurs ministres les faux prêtres du criminel Sérafin. Or, les RR. PP. Rédemptoristes, chargés de la desserte de cette région, nous assurent que si un Père polonais était autorisé à dire la messe selon le rite ruthène, il y a lieu de croire qu'il serait accepté par ces pauvres gens et qu'il les ramènerait dans le sein de l'Eglise.

Si toutefois Votre Eminence ne croyait pas devoir nous donner une autorisation officielle à cause des inconvénients à craindre, ne pourrait-Elle pas s'en rapporter à la prudence et au zèle de l'Ordinaire, qui jugerait lui-même s'il y a lieu d'accorder à un prêtre la permission de dire la messe selon le rite ruthène. Cet état de choses ne durerait pas indéfiniment. Les Ruthènes reviendraient peu à peu à des sentiments de confiance à l'égard du prêtre latin, et leur antipathie à l'égard des Polonais diminuerait avec le temps à cause des nouvelles conditions sociales où ils se trouvent, et, grâce à la sage direction d'un clergé également sympathique aux Polonais et aux Ruthènes et entièrement dévoué au Saint Siège.

Pour le moment, le maintien du rite ruthène semble une question de vie ou de mort pour la foi catholique des Ruthènes, qui tiennent bien plus à leur rite qu'à l'union avec Rome et même qu'au sacerdoce catholique, puisqu'ils acceptent comme chefs de simples laïcs non seulement sans piété, mais sans conscience, qui prétendent célébrer la messe et qui prêchent la révolte contre Rome. Déjà dix des faux ordonnés de Sérafin ont passé aux presbytériens et sont devenus ministres moyennant quarante dollars par mois.

Dans l'espérance, Eminence, que vous viendrez à notre secours en nous accordant ce que nous demandons, ou de toute autre manière que vous jugerez efficace et opportune, nous baisons la pourpre romaine et nous demeurons de Votre Eminence Révérendissime et Illustrissime le très humble serviteur en Jésus et Marie Immaculée,

✠ Adalbert, archevêque.

Deuxième lettre, du même au même.

Archevêché de Saint Boniface, le 25 octobre 1905.

Eminentissime Seigneur,

Lorsque Votre Eminence a bien voulu me répondre à la date du 16 janvier dernier (N° 18626) à ma demande d'autoriser quelques prêtres latins à célébrer la sainte Messe selon le rite ruthène sans passer définitivement à ce rite, Elle m'a recommandé de faire de nouveau auprès de l'Épiscopat de Galicie et auprès des RR. PP. Basiliens (des instances) afin d'obtenir de nouveaux prêtres ruthènes séculiers ou réguliers.

J'avais chargé, il y a près d'un an, Mr. l'abbé Basile Zoldak, Visiteur des Ruthènes, rappelé à Lemberg pour devenir le secrétaire de Sa Grandeur Mgr. Szepticki (!), de vouloir bien nous envoyer un ou deux prêtres ruthènes séculiers. Aucun prêtre ne nous a été envoyé depuis, et si Mr. l'abbé Zoldak en a annoncé un ou deux dernièrement à nos Ruthènes eux-mêmes dans des lettres lues par le R.P. Hura, Basilien, ce sont des prêtres mariés. Mais je n'ose croire que Sa Grandeur Mgr. Szepticki songe à nous affliger de pareils pasteurs, au grand scandale des catholiques et à la grande joie des schismatiques et des protestants. Au reste, j'ai la certitude que Votre Eminence n'autorisera pas l'envoi de tels prêtres. Mr. l'abbé Zoldak m'a assuré lui-même que pour sa part il ne reviendra pas.

Il ne me semble donc y avoir aucun espoir, en ce moment, d'avoir des prêtres séculiers ruthènes. Quant aux Pères Basiliens, deux sujets ont été envoyés du Manitoba, mais leur nombre est encore insuffisant. Les Pères Rédemptoristes de Yorkton et deux prêtres séculiers me disent que leurs colonies ruthènes ne sont pas visitées par le prêtre catholique ruthène et que les hérétiques en profitent pour y faire leurs ravages de loups ravisseurs. En outre, le R.me Père Philas, Supérieur des Basiliens de Galicie, m'écrit que la liberté religieuse accordée en partie en Russie leur ouvre un champ immense vers lequel ils vont désormais diriger leurs sujets.

Votre Eminence voit donc que tous les moyens sont épuisés pour augmenter le clergé ruthène dans nos régions en ce moment. Oserai-je donc espérer, Eminentissime Seigneur, que vous daigniez considérer de nouveau mon humble requête, que je limite comme suit:

Que Votre Eminence permette *ad tempus* au R.P. Delaere, C. SS. R., autorisé *ad hoc* par son Supérieur général, et à un de mes prêtres séculiers, Mr. l'abbé Adonias Sabourin, actuellement au Collège canadien, de célébrer la messe selon le rite ruthène quand ils seront au sein des colonies ruthènes. Votre Eminence sait que le R.me Dom Gréa a fait la même demande, avec le consentement de S. G. Mgr. Pascal, pour un de ses fils, le R.P. Tharsis, qui travaille dans la Saskatchewan, et que ce savant Abbé a invoqué le précédent d'une permission analogue ac-

cordée aux RR.PP. Bénédictins chargés alors de la direction du Collège Grec à Rome. L'expérience qu'il s'agit de faire est assez facile et Votre Eminence sera fidèlement mise au courant des résultats. Comme on a exprimé l'idée qu'il vaudrait mieux accorder ce privilège à un prêtre latin venant du dehors et n'ayant jamais paru au milieu des Ruthènes, Votre Eminence verrait-elle un inconvénient à me donner l'autorisation demandée pour deux prêtres latins sans les désigner nommément? Quelle que soit la décision de Votre Eminence, elle trouvera toujours en moi un homme d'obéissance, de parfaite soumission à ses directions comme à ses ordres.

Daigne Votre Eminence agréer l'humble hommage de ma vénération et de la soumission entière avec laquelle, baisant sa pourpre sacrée, je demeure son très humble et très obéissant serviteur,

✠ Adalbert, archevêque de Saint Boniface.

Réponse de la Propagande.

Romae, 29 novembris 1905.

Illustriissime ac Reverendissime Domine,

Accepi litteras diei 25 octobris proxime elapsi, quibus Amplitudo Tua referebat de negociationibus inutiliter actis cum R.mo Archiepiscopo Leopoliensi ac R.mo P. Filas Protohegumeno O.S.B.M. in Galicia, ad obtinendos nonnullos presbyteros, caelibes vel religiosos O.S.B. pro assistentia spirituali fidelium ritus Graeco-rutheni in Archidioecesi S. Bonifatii commorantium. Hinc A.T. denuo supplicabat ut saltem concedatur, pro gratia, nonnullis presbyteris latinis facultas celebrandi S. Missae sacrificium iuxta ritum ruthenum.

Hac S. Congregatione mature perpensa (1), attentis peculiaribus et gravissimis circumstantiis, his postulationibus annuendum esse censet: tamen, cum A.T. proposuerit ad hoc R.P. Delaere, C. SS. R. et R.D. Adoniam Sabourin, vel duos alios sacerdotes (qui) numquam inter Ruthenos fuerunt, faveat clarius aperire mentem suam, an scilicet velit ut facultas haec detur RR. PP. Delaere et Sabourin, vel potius aliis duobus presbyteris, et in hoc altero casu, necesse est ut nomina horum presbyterorum huic S. Congregationi patefaciat.

Interim Deum O.M. ex corde deprecor ut A.T. cuncta prospera ac felicia largiatur.

Amplitudinis Tuae addictissimus servus,

Fr. H. Maria, Cardinalis, Gotti, Praefectus.
Hieronymus Rolleri, Secretarius.

Ill.mo ac R.mo Adelardo Langevin,
Archiepiscopo Sancti Bonifati,
S. Bonifacium.

DOCUMENT II.

Correspondance entre le général de division Rozwadowski, commandant polonais de la place de Léopol, et le Métropolitte André au sujet de la participation du clergé ruthène à la guerre civile polono-ukrainienne.

Le général Rozwadowski au Métropolitte.

(Sans date mais du 1^{er} ou 2 janvier 1919).

Eminence! Révérendissime Métropolitte!

J'ai eu déjà l'occasion de déclarer au porteur de la lettre de Votre Eminence et je le répète aujourd'hui par écrit, que la recherche des armes et des téléphones entreprise dans l'église de St. Georges ne pourrait en aucune façon porter atteinte à la personne du chef de l'Eglise gréco-catholique. Je n'admettais pas un instant que des objets pareils puissent se trouver dans l'enceinte de l'église à l'escient de Votre Eminence. Quant à la visite domiciliaire chez Votre Eminence, elle n'était nullement ordonnée, et j'ai donné ordre de rendre toute la correspondance qui y a été saisie. En même temps je déclare publiquement que jusqu'à maintenant je n'ai pas eu de raisons quelconques pour ordonner des mesures de restriction concernant l'honorable personne de Votre Eminence.

Je profite cependant de cette occasion pour attirer l'attention de Votre Eminence sur l'attitude actuelle du clergé ruthène, qui n'a nullement contribué à l'adoucissement de la façon barbare de conduire la guerre par les Ukrainiens. Le communiqué officiel publié dans les journaux d'aujourd'hui est fondé sur des témoignages et des documents incontestables. Votre Eminence pourra en puiser la certitude que j'ai bien eu raison en exprimant il y a quelques semaines le souhait, que d'ailleurs j'avais répété plusieurs fois, que Votre Eminence veuille bien rappeler à son clergé le devoir de combattre les actes de violence qu'on commet sans cesse contre la population sans défense, contre les otages, les prisonniers de guerre et le personnel sanitaire polonais, ce qui déshonore l'armée et le peuple ukrainiens.

Je regrette infiniment que Votre Eminence se soit bornée jusqu'à maintenant aux interventions personnelles; elles sont restées vaines pour la plupart, bien que les motifs en soient nobles. Il me semble nécessaire que le chef de l'Eglise gréco-catholique entreprenne une action chrétienne officielle afin que son clergé contribue à l'adoucissement des formes de la guerre conduite par les Ukrainiens contrairement à toutes les exigences du droit international. Le clergé ruthène devrait mettre un frein à la haine artificielle des Ukrainiens contre les Polonais, inoculée pendant de longues années par la perfidie du Gouvernement austro-allemand; cette haine, il ne faut pas l'enflammer plus encore,

ce dont votre clergé, comme on l'a constaté, s'est rendu quelquefois coupable.

Une action impartiale, totalement apolitique, chrétienne avant tout, de la part d'un prince de l'Eglise éminent tel que Votre Eminence a toujours été, ne pourrait que contribuer à l'établissement de bonnes relations entre ces deux peuples destinés par la Providence à une vie commune et paisible dans ce pays.

C'est pourquoi je répète pour la dernière fois cette déclaration devant le peuple polonais et ukrainien, et je publie cette lettre à Votre Eminence, Métropolitte Révérendissime, tout en vous adressant, Eminence, l'expression de ma plus parfaite vénération.

Rozwadowski, général de division, m. p.

Réponse du Métropolitte.

(Ecritte en ukrainien, envoyée en polonais).

Lemberg, le 4 janvier 1919.

Excellence,

J'ai reçu hier la lettre de Votre Excellence et je trouve aujourd'hui dans les journaux le commentaire officiel à celle-ci. Aussi ai-je l'honneur de répondre aux deux énonciations à la fois. La forme de la lettre ouverte et la publication du commentaire officiel m'engagent à porter également ma réponse à la connaissance publique.

Je commence par les reproches que vous faites, Monsieur le Général, au clergé gréco-catholique de provoquer la haine artificielle des Ukrainiens contre les Polonais. Le commentaire officiel rend le clergé gréco-catholique moralement responsable de tout ce qui se passe du côté ukrainien. Il en serait responsable parcequ'on le suppose être « dans l'accord et contact continuel avec les sphères dirigeantes ukrainiennes ». C'est pourquoi il traite ensuite le silence du clergé de « criminel » et le résultat « non d'une réserve fortuite mais d'une collaboration des Ukrainiens des deux côtés de la ligne d'action militaire ».

Laissant pour le moment la question de savoir si « des actes regrettable de violence » ont été commis par un seul côté, je dois remarquer que la guerre n'a pas atteint jusqu'à présent plus d'un centième des paroisses du diocèse de Lemberg. Pour ce qui se rapporte à la partie du clergé qui est avec moi dans le pouvoir de l'armée polonaise, malgré des perquisitions domiciliaires répétées maintes fois chez tous les prêtres, dans toutes les institutions ecclésiastiques, dans tous les couvents de religieux et de religieuses, rien à ma connaissance n'a été trouvé ni prouvé qui puisse servir de base à des reproches ou même donner raison à des mesures déjà prises. Ni les reproches d'instigation, ni ceux d'un « silence criminel » (pour autant que les deux accusations peuvent être portées contre les mêmes personnes simultanément) n'atteignent le clergé grec-catholique de Lemberg et de la région occupée par les

troupes polonaises, puisque l'instigation aurait sûrement amené une punition, et le silence s'explique par l'absence de ceux qui auraient pu être avertis. Aussi dois-je nier d'une façon absolue l'affirmation que nous, le clergé de Lemberg, serions « en accord et contact continuels avec les sphères dirigeantes ukrainiennes », et que notre silence, jusqu'à présent, serait « le résultat de collaboration des Ukrainiens des deux côtés de la ligne d'action militaire ». J'affirme, que non seulement nous ne sommes pas en contact continuels avec les sphères dirigeantes, mais que nous n'avons pas la moindre possibilité de nous entendre. Etant privés de toute communication et n'ayant d'autres informations que celles que nous donne la presse polonaise, nous n'avons pas de choix et devons nous taire, parceque, avant tout, nous n'avons pas d'accès auprès de ceux à qui, dans le cas donné, nous pourrions nous adresser, et ensuite nous n'avons pas la possibilité de nous justifier d'une façon objective. Du reste, les reproches sont faits, non à la population civile confiée à la direction du clergé, mais à l'armée, et même, comme on le lit dans le communiqué, aux Gouvernements de l'Entente et aux détachements « bolchévistes et austro-allemands ». Pour ce qui se rapporte à notre population civile, à laquelle du reste personne ne fait de reproches, notre clergé, de ce côté comme de l'autre de la ligne du front, ne cesse de remplir ses devoirs, c'est à dire d'enseigner et de prévenir le mal.

Le reproche d'instigation de haine artificielle des Ukrainiens contre les Polonais, que Votre Excellence a fait au clergé grec-catholique, est fait sous une forme si vague, que je dois prier que le commandement de l'armée polonaise veuille communiquer quel membre du clergé, quand et de quelle façon, s'est permis des instigations pareilles; parceque toute instigation à la haine mérite d'être condamnée d'autant plus lorsqu'elle vient d'un ecclésiastique. Cependant, puisqu'on parle d'instigations, je dois remarquer que ce reproche pourrait plutôt être dirigé contre la presse polonaise à Lemberg. La manière de traiter tout ce qui est ukrainien suffit.

Passant au « meritum » du désir du commandement de l'armée polonaise, c'est à dire à mes efforts d'adoucir les formes de la guerre actuelle, je dois remarquer ce qui suit: « Les preuves et les documents irréfutables » sur lesquels les accusations du communiqué officiel du 1^{er} janvier courant sont fondés et auxquels Votre Excellence fait allusion dans sa lettre, me sont inconnus, et, même si je les connaissais, je devrais, pour me former un jugement définitif, d'après le principe reconnu, entendre aussi l'autre côté. Je sais par la presse étrangère que de son côté le commandement ukrainien reproche à l'armée polonaise sa façon de conduire la guerre; des faits qui me sont rapportés également mériteraient d'être condamnés, mais je ne peux pas en juger sans avoir leur complète confirmation. A mon avis, seule une commission internationale, après avoir examiné les documents provenant des deux

côtés, serait en situation de formuler un jugement compétent conformément aux principes du droit international. Quant à moi, je ne peux pas décider dans cette question, parceque je ne suis pas une autorité en droit international et parceque, dans une controverse de deux parties on ne peut pas être juge seulement pour l'une des parties sans l'être en même temps pour l'autre. Cependant, j'aurais volontiers écrit une lettre par laquelle j'inviterais le clergé à faire tout son possible pour diminuer et adoucir les conséquences néfastes de la guerre, mais cette lettre devrait être adressée de l'autre côté du front, à ceux de ses membres qui ont la possibilité d'exercer leur influence dans cette direction, parceque ceux qui sont ici avec moi n'y peuvent contribuer en rien. Hormis cela, cette lettre, pour être vraiment effective, devrait être écrite sur la base d'une connaissance complète de la situation. Une lettre inspirée par le commandement de l'armée polonaise ou écrite sous sa menace serait d'avance vouée à un échec.

L'influence d'un évêque catholique, même dans les milieux très chrétiens, est limitée à la vie religieuse et n'est presque jamais décisive dans les questions politiques. L'expérience des dernières années montre que, quand le Saint Père lui-même, le chef de tous les ecclésiastiques, faisait des efforts purement chrétiens dans le but de la cessation des hostilités, ses efforts et ses propositions étaient rejetés par l'un ou par l'autre côté belligérant. Que deviendrait l'énonciation d'un évêque qui serait si évidemment dictée par un parti belligérant? Elle ne pourrait avoir qu'un effet contraire. Cependant, malgré les difficultés générales et locales, mon désir est à un tel point conforme au vôtre, Monsieur le Général, que certainement je désire contribuer dans la mesure de mes forces à la diminution de ce mal terrible qu'est chaque guerre et à l'adoucissement de ses conséquences. C'est pourquoi je ne veux en rien m'abstenir de faire tout ce qui est en mon pouvoir, à la condition toutefois que mon action ne soit d'avance vouée à un échec; ce serait d'abord la publication, en ce moment, à Lemberg, d'une lettre en réponse à la vôtre, Monsieur le Général. Si vous attachez de l'importance à une action purement chrétienne de ma part, je suis prêt, après avoir obtenu les permissions nécessaires, de me rendre de l'autre côté de la ligne d'action militaire, et, après avoir visité tous les endroits où se trouvent les prisonniers et les otages polonais, de tâcher, dans le cas de nécessité, d'éliminer les causes de justes plaintes, et de faire appel au clergé et à la population sur la base de mes observations personnelles.

En terminant, je ne peux pas passer sous silence le dernier passage du commentaire officiel à votre lettre, Monsieur le Général. Il se termine par la menace que le commandement en chef de l'armée polonaise traitera le clergé ruthène de complice de ces crimes et en tirera des conséquences dans l'avenir. En nous appuyant sur le témoignage d'une conscience pure et sur la décision de ne prendre à l'avenir comme direction

que les principes obligatoires pour le clergé catholique, nous considérons cette menace avec calme et affirmons qu'elle ne peut changer en rien notre conduite, parceque dans l'accomplissement de notre devoir nous ne suivons que la voix de notre conscience.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma profonde estime et de ma véritable considération.

✠ André Szeptyckyj.

P. S. - En vous remerciant de la promesse de me restituer les papiers saisis pendant la perquisition, je prie encore une fois Votre Excellence d'ordonner l'attestation du fait, que la perquisition dans les bâtiments de St. Georges n'a pas fait découvrir de téléphone par lequel qui ce soit pût communiquer avec l'armée ukrainienne. Les fausses nouvelles répandues en ville et non démenties par les sphères compétentes contribuent, comme toutes les fausses nouvelles, à l'excitation de l'opinion publique.

DOCUMENT III.

Circulaire du voïévode de Stanislavov prescrivant de rechercher ce qui peut prouver l'action politique du Métropolitae.

(Traduction latine).

Ducatus Stanislavopolensis.

Stanislavopoli, die I decembris 1921. - N° 208.

Politica actio Metropolitae Szeptyckyj.

Ad omnes districtuum Praefectos (starosta).

Legatus Poloniae apud Sanctam Sedem mediante Ministerio Externarum a Ministerio Internarum quaesivit, ut materialia colligerentur, quae actionem antipoloniam Metropolitae Szeptyckyj incriminarent, itemque argumenta quibus probaretur clerum ucrainum sub invasione russica 1914-1915 schismati faciles aures praebuisse.

Quare ex rescripto Ministerii Internarum de die 15 februarii 1921, L. P. B. B. 1989 Praefectus quantocius in propria persona, quae huic pertinent materialia in suo districtu colliget eaque quamprimum mihi transmittet. Per se clarum est, integram actionem providissime gerendam esse, ne in publicum quorum non pertinet notitiam, perveniat. Solum facta certa colligenda, quae a personis fide dignis comprobari possint, non autem nuntii vagi ac parum certi. Quo vero character cleri ucraini rebus politicis deditissimi clarius pateat, Delegato Poloniae interest, ut ea etiam colligantur, quae tempore belli ucraino-polonici 1918-1919 dispositionem animorum cleri ucraini illo tempore erga clerum polonum et latinum ritum manifestent, itemque relationem potestatis civilis et militaris Ucrainae ad clerum polonum et ecclesias, praesertim si illae vi et terrore uterentur. Non praetermittendi etiam Poloni in castris inclusi itemque nuntiandum, utrum inter molestias físicas sola-

tia religionis, praesertim in mortis articulo praeberentur. Etiam inquirendum utrum magistratus ucraini, ii praecipue, quorum repraesentantes sacerdotes ucraini erant, populo polono liberum exercitium religionis in suo ritu permetterent, quomodo odium in populum polonum ex parte magistratuum manifesteretur et quae agitatio ex parte cleri ucraini et magistratuum inter populum pro mutatione ritus adfuerit, tandem num aliqua coactio vel dolus hac in re adhiberetur.

Magni momenti essent enunciationes cleri ucraini contra populum polonum vel ritum latinum, sive conciones, sive scripta, sive articuli in ephemeridibus typis mandati. Generatim omnia desiderantur, quae cleri ucraini actionem contra populum polonum, sacerdotes et ecclesias polonas positive manifestent. Denique notandum utrum potestates ecclesiasticae ucrainae, bello confecto et regione pacata, media adhibuerint, ut fides moresque populi instaurentur.

Dux Jurystowski, m. p.

DOCUMENT IV.

Lettre pastorale du Métropolitte à propos des persécutions contre les orthodoxes.

(20 juillet 1938).

Andre, Métropolitte de Lvov et de la Galicie, à Nosseigneurs les Evêques, aux Révérends Chapitres et au vénérable clergé de la province de Galicie, la paix dans le Seigneur et la grâce divine.

Les événements poignants de ces derniers mois dans la province de Kholm m'obligent à prendre publiquement la défense de nos frères persécutés, chrétiens orthodoxes dissidents de Volhynie, de la province de Kholm, de Podlachie, de Polésie, et à vous inviter à prier pour eux et à faire pénitence pour obtenir du Ciel la miséricordie divine.

Une centaine d'églises ont été prises et détruites. Beaucoup ont été fermées. On a prétendu qu'elles avaient été brûlées par des malfaitteurs inconnus. Dans toutes les églises et chapelles fermées on a interdit le culte divin, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur. Parmi les églises, il y avait des monuments anciens et précieux de l'architecture ecclésiastique. Souvent on a détruit aussi les objets du culte divin. On a forcé les gens, parfois par la violence, à professer la foi catholique selon le rite latin. Les prêtres, maintenus par les sous du pauvre peuple, qui, par la volonté de leurs autorités ecclésiastiques, remplissaient leur devoir pastoral, se sont vus chassés ou sévèrement punis d'amen-des ou même de prison. Des gens innocents ont été plusieurs fois battus et expulsés de leurs habitations. Il n'est même pas permis là bas d'enseigner le catéchisme et de prêcher dans la langue maternelle des gens.

L'Eglise orthodoxe est remplie de pitié. Les Eglises orthodoxes

à l'étranger ordonnent des prières et des jeûnes dans le but d'obtenir du Ciel la cessation de la persécution religieuse. Toute la population orthodoxe de Pologne est dans l'inquiétude. Les populations de la province de Kholm sont blessées dans leurs sentiments les plus saints et les plus nobles. Et tous les Orientaux unis à l'Eglise universelle ressentent douloureusement le coup qui a été porté à l'idée même de la réunion.

Et tout cela a lieu au moment où la Gouvernement proposait à la Diète de ratifier l'accord au sujet des biens qui appartenaient autrefois aux Uniates, accord conclu entre le Saint Siège et le Gouvernement polonais. Grâce à cette coïncidence chronologique, les initiateurs et organisateurs de cette oeuvre de destruction rejettent sur le Saint Siège le caractère odieux de ce qui s'est passé. Les événements de la province de Kholm ruinent dans l'âme de nos frères orthodoxes dissidents la pensée même d'une possibilité de réunion, représentent l'Eglise universelle comme ennemie du peuple orthodoxe et dangereuse pour lui. Aux yeux d'une population de plusieurs millions en Pologne, le Saint Siège est représenté comme l'auteur de l'oeuvre de destruction. Un nouveau fossé est creusé entre l'Eglise orientale et l'Eglise universelle.

A qui donc faut-il attribuer ces ruines matérielles et morales? Qui donc a eu l'audace, dans un pays catholique, sous les yeux de nombreux évêques catholiques, sous les yeux du Représentant du Saint Siège, le Nonce, de porter un coup si terrible à l'Eglise universelle? Qui donc a eu l'audace de s'opposer aux intérêts du pays, en foulant aux pieds les traditions du Maréchal Joseph Pilsudski, et d'accomplir une telle oeuvre sans exemple?

Cela a pu se faire seulement sous l'inspiration des ennemis cachés de l'Eglise universelle et du christianisme. Une telle oeuvre ne pouvait être profitable à personne autre qu'à eux. Ils avaient un facile prétexte, en ruinant une partie de l'Eglise universelle et le peuple qui appartient à cette Eglise, et ils pouvaient invoquer le motif spécieux qu'ils ruinent les ennemis du pays. Ils ont ruiné l'Eglise catholique avec l'approbation tacite ou les applaudissements joyeux de beaucoup de catholiques. Nous n'avons même pas tenté d'en appeler à l'aide de nos frères du rite latin. Ils auraient pu nous refuser cette aide, nous regardant, malgré les preuves criantes qu'il n'en est pas ainsi, comme de mauvais citoyens.

Les ennemis conjurés du christianisme ne peuvent pas, en Pologne, agir à découvert contre les catholiques, car ces derniers sont trop forts. Ils doivent masquer leurs coups. Ils agissent par le moyen d'autres, indirectement, mais alors encore on peut les reconnaître par le but auquel ils visent. Rendus audacieux par le succès, ils se sont enhardis dans le dernier cas à rudement frapper les pauvres paysans innocents et les prêtres de la province de Kholm, qu'ils ne

pouvaient vraiment pas accuser de manque de loyalisme envers l'Etat; et ce coup qu'ils leur ont porté, ils ne pouvaient le justifier par aucun grief fait à ce peuple. Ils le portent en lançant les grands mots patriotiques d' « effacement des injustices historiques » et « anéantissement des traces de l'esclavage », et ils amènent ainsi les catholiques inconscients à accomplir des actions antichrétiennes. Ce coup, ils l'ont porté à des orthodoxes innocents avec tant d'habileté qu'ils ont atteint en même temps l'Eglise universelle, mais par le fait même ils se sont trahis, ils ont montré ce qu'ils sont en réalité, les ennemis de l'Eglise universelle, les ennemis du christianisme.

Nous devons avec douleur compatir à toutes les souffrances de nos frères et nous devons flétrir les actes antichrétiens. Les destructions d'églises là où l'église est nécessaire au peuple, la défense de célébrer les offices du culte et les punitions infligées pour le délit de prière, tout cela doit être considéré comme des actes de persécution religieuse. Nous devons, hélas, considérer comme un triomphe pour les ennemis de l'Eglise, les francs-maçons, ce coup moral porté à l'idée même de la réunion des Eglises et à l'autorité de l'Eglise universelle et du Saint Siège. Nous devons protester contre la tentative de jeter l'ombre du soupçon que le Saint Siège approuverait la lutte contre l'Eglise orthodoxe. Nous devons également protester contre les efforts faits pour justifier par les intérêts de l'Eglise catholique les faits de la province de Kholm et la lutte contre le peuple ukrainien. Aujourd'hui, peut-être, l'opinion catholique n'est pas orientée; aujourd'hui beaucoup de catholiques ne se rendent pas compte de ce qui a été fait. Mais ce qui s'est passé est et restera un terrible souvenir pour la Pologne catholique.

Pour les persécutés comme pour nous-mêmes, notre consolation est que le Dieu de justice s'étonne dans le Ciel de nos souffrances. Le sort des peuples est entre les mains de Dieu. Dieu pourra, des souffrances du pauvre peuple, faire sortir un bien vrai et durable pour lui, et gloire et accroissement pour la sainte Eglise universelle.

Donné à Pidluty, en la fête du saint prophète Elie, le 20 juillet 1938.

✠ André, Métropolitte.

DOCUMENT V.

Facultés données au Père Alexis Zertchaninov par la Secrétairerie d'Etat le 22 mai 1908.

Decretum ex Audientia SS.mi diei 22 mai 1908.

Jamdudum catholici homines ritus greco-slavonici, qui Imperio Russico parent, iique non pauci, enixis iteratisque precibus ab Apostolica Sede suppliciter petiverunt, ut sibi ecclesiasticus Moderator sui ritus adsignaretur. Referente igitur me infrascripto, Sacrae Congrega-

tionis Ecclesiae Extraordinariis expediendis Secretario, Beatissimus Pater, ad haec iusta sane vota in rem deducenda ab Ipso universae Ecclesiae regendae sibi divinitus collato munere adactus, consilium cepit Superiorem Missionis ad nutum Sanctae Sedis, eidemque Apostolicae Sedi unice subiectum, constituendi, qui fidelibus et singulis, tum ecclesiasticis tum laicis, catholici ritus graeco-slavonici in Russico Imperio degentibus, praeficeretur. Hoc munus SS. mus Pontifex dilecto filio Alexio Zertchaninow, presbytero morum gravitate, in animarum salutem studio, doctrina, prudentia spectato, Apostolica Sua auctoritate committit. Ut vero officio sibi credito facilius utiliusque ipse fungi queat, has quae sequuntur facultates Sanctitas Sua eidem, durante munere, tribuere dignata est:

1^e Absolvendi ab haeresi et schismate.

2^e Benedicendi oratoria sui ritus.

3^e Benedicendi calices et sacras suppellectiles sui ritus.

4^e Confessiones fidelium excipiendi.

5^e Dispensandi in Quadragesima ab abstinentia per quattuor dies in hebdomada, ita ut abstinentia feria IV., feria VI, et sabbato semper observetur.

Denique praedicto sacerdoti Zertchaninow Sanctitas Sua mandat, ut leges ritus graeco-slavonici pure ac fideliter servet, absque ulla latini aliusve cuiuslibet ritus admixione, idemque ab ecclesiasticis viris et a caeteris catholicis sibi subiectis praestandum curet.

Servatis de iure servandis et contrariis quibusve minime obstantibus.

Datum ex Secretaria eiusdem Sacrae Congregationis, die, mense et anno ut supra.

(Petrus Gasparri, Secretarius).

DOCUMENT VI.

Bref de Benoît XV confirmant l'Exarque Léonide et le nommant Protonotaire apostolique (1921).

BENEDICTUS PP. XV.

Dilecte Fili, salutem et Apostolicam benedictionem.

Ex amplissimo suffragio Adessoris Congregationis pro Ecclesia Orientali comperimus te, rite nominatum Exarcham pro catholicis ritus slavonici in Russia, religionis studio, doctrinae laude, prudentia, consilio aliisque singularibus animi ingenique ornamentis in exemplum commendari. Ut igitur sit singularis honor qui muneris tui amplitudini respondeat, et propensam erga te voluntatem Nostram testetur, his te litteris, auctoritae Nostra, Protonotarium Apostolicum ad instar par-

ticipantium eligimus, facimus atque renuntiamus. Tibi proinde concedimus facultates omnes, iura, privilegia, honores, praerogativas atque indulta quibus alii ecclesiastici viri hac dignitate aucti utuntur, fruuntur, potissimum vi Constitutionis de Collegio Protonotariorum a Decessore Nostro recentis memoriae Pio PP. X, die 5 mensis februarii anno 1905 editae, cuius Constitutionis exemplar, praelo impressum, ad te iussimus transmitti. Porro, dum statuimus, ut dignitatis huius in te collatae notitia ad acta Collegii Protonotariorum Apostolicorum ex officio transmittatur, praecipimus ut, priusquam concessionis eiusdem beneficio perfruaris, coram Antistite tuo, qui Decani eiusdem Collegii vices in re geret, fidei professionem emittas iuxta articulos ab hac Sancta Sede propositos, debitae fidelitatis iurisiurandi verba ex schemate concipias, quod, pariter per typos editum, tibi tradendum curavimus, denique omnia alia religiose serves quae per enunciata Constitutionem servanda praescribuntur. Non obstantibus quibuscumque.

Datum Romae, apud sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris, die I. mensis martii anno 1921, Pontificatus Nostri septimo.

(*Manu propria*) Petrus, Cardinalis Gasparri, a Secretis Status.

(L. ✠ S.)

Dilecto Filio Leonidae Feodorow,
Sacerdoti catholico ritus slavonici.

DOCUMENT VII.

Lettre dite « de louange » de la Congrégation Orientale au Métropolitaine à propos de la fondation des Studites (mai 1923).

Protocollo N.º 9921/23.

Roma, maggio 1923.

Ill.mo e Rev.mo Signore,

Tanto la S.C. di Propaganda Fide per gli affari di Rito orientale quanto la nuova Congregazione Pro Ecclesia Orientali hanno seguito con molto interesse l'iniziativa della S.V. di arricchire la Chiesa Rutena di un Istituto monastico prettamente orientale, come la Laura di Studiti di Uniow; e poichè il Signore visibilmente ha benedetto le sue intenzioni mandando alla Laura molti individui che anelano a vita più perfetta, credo opportuno richiamare la S.V. all'osservanza di alcuni principii, la cui applicazione è indispensabile e necessaria per la buona riuscita della santa intrapresa.

E' desiderio espresso di questa S. C. che tanto per la Laura di Uniow, come per tutte le altre che in seguito si potessero fondare, si compili quanto prima uno schema di Regole e Costituzioni da sotto-

porsi in seguito a questa S.C., che siano in tutto conformi alle leggi ed usanze della Chiesa Orientale, con quelle modificazioni o adattamenti soltanto che sono richiesti dai mutati tempi.

Loda quindi la S.C. il suo proposito di voler dare alla nascente Istituzione un'impronta tutta orientale, evitando d'innestare nella medesima norme tolte da consimili Istituti latini, sia per quello che riguarda l'osservanza dei voti, sia per ciò che concerne la disciplina interna e l'organizzazione delle comunità monastiche e la dipendenza che intercede tra le diverse Laure e l'autorità episcopale.

E altresì volontà di questa S. C. che i Monaci Studiti, sia nell'osservanza corale come nella pratica della Divina Liturgia, osservino in tutto il rito bizantino, eliminando tutte le alterazioni o innovazioni che si sono introdotte nel rito in uso presso i Ruteni, non escluse quelle che furono in qualche modo stabilite nel Sinodo di Zamosc.

E poichè la S.V. ha mostrato il desiderio d'invitare i Reverendi Padri Benedettini a prendere cura, nel principio, della formazione spirituale dei Monaci Studiti, sono lieto di parteciparle che il Santo Padre, al quale ho umiliato il suo divisamento, l'approva e lo benedice, e fa voti che le S.V. possa trovare tra i benemeriti figli di San Benedetto intelligenti ed attivi cooperatori per il rifiorimento del Monachismo orientale.

Intanto mi valgo di questa occasione per esprimere alla S.V. i sensi della mia più sincera stima con la quale mi dichiaro della Signoria Vostra Ill.ma e Rev.ma devotissimo servo,

(firmato) G. Card. Tacci
Segretario

✠ Isaia Papadopoulos,
Assessore.

DOCUMENT VIII.

Convention entre le Métropolitte André et le P. Patrice Murray, Supérieur général et Recteur majeur de la Congrégation du Très Saint Rédempteur, relative à la formation d'un rameau oriental dans le sein de la même Congrégation.

Illustrissimus et Reverendissimus Metropolita Leopoliensis Ruthenorum Andreas Szeptycki pro suo pastorali zelo erga Ruthenos in communione Ecclesiae Romanae viventes, proque amoris affectu quo Congregationem .SS.mi Redemptoris prosequitur, cum Superiore Generali huius Congregationis, Rev.mo Patritio Murray, de iis quae sequuntur convenire declaravit:

1. - Tribuit eidem facultatem constituendi, in locis in quibus am-

bo convenerint, unam plusve Communitates praedictorum Religiosorum.

2. - Concedit item facultatem, qua Patres SS.mi Redemptoris, si Deus eorum coeptis faveat et res ipsis opportuna videatur, erigere possint in eadem archidiocesi juvenatum Ruthenorum, sive scholam apostolicam adolescentulorum, et Novitiatum, domumque studiorum pro alumnis professis eiusdem ritus.

3. - Patribus et Fratibus eiusdem Congregationis ultro permittit, ut ad normam eorum Regulae et Constitutionum vivant et operentur, nullo ipsis imposito onere quod normae illi adversatur, utque ipsi libere fruantur iis iuribus ac privilegiis, quae Sedes Apostolica ipsis largita est aut largiri in posterum poterit, notanter privilegio exemptionis quo Institutum in Ecclesia latina gaudet. Extensio autem exemptionis seu quaestio de casibus in quibus Religiosi exempti iurisdictioni Ordinarii subsunt disiudicanda semper erit secundum normas Iuris canonici Ecclesiae Latinae.

4. - Patribus qui ad ritum ruthenum transierint necnon iis qui in nativo ritu rutheno in Congregationem SS.mi Redemptoris admissi fuerint concedit, servatis servandis, iurisdictionem et facultates necessarias ad exercendum sacrum ministerium, sive in administrandis Sacramentis sive in praedicando Dei verbo; idque tum in ecclesiis propriis tum in alienis ubi sacras Missiones tradent, aliave opera apostolica suscipient in Ruthenorum gratiam.

Omnia autem praedicta iura ac facultates illustrissimus et Reverendissimus Metropolita ea concedit conditione, ut Patres sive ii, qui servatis servandis ad ritum ruthenicum transierint (quod quidem facient quam primum poterunt), sive qui in eo ritu nati in Congregationem ingressi ac ordinati fuerint, nihil in eundem ritum introducant quod ei adversetur, sed ultro et plene se conforment ritibus et consuetudinibus, quibus utitur Ecclesia Ruthena, Cathedrae Petri coniuncta.

Leopoli, die 27 mensis Maii anno 1913.

✠ Andreas, Archiepiscopus Leopoliensis Ruthenorum.

Romae, die 30 Maii anno 1913.

Patritius Murray, C. SS. R.
Superior Generalis et Rector Maior.

Die 27 aprilis 1914 visum. Concordat cum originali quod observatur in Archivo S.C. de Propaganda Fide pro Negotiis Ritus orientalis.

H. Roller, a Secretis eiusdem Sacrae Congregationis.

L.S.

DOCUMENT IX.

Appel du Métropolitte aux évêques ukrainiens dissidents et leur réponse (30 décembre 1941 et 27 mai 1942).

Leopoli, 30 Dicembre 1941.

Agli Reverendissimi Vescovi ortodossi in Ucraina e delle terre ucraine.

Per raggiungere i nostri ideali nazionali è necessaria l'unità, perchè anche con la più grande solidarietà ed i più grandi sforzi da parte nostra, le condizioni possono complicarsi da non farci raggiungere questi ideali. Quindi occorre, per quanto è possibile, allontanare tutte le discordie, tutto ciò che ci divide, e con tutte le forze mirare ad ottenere la più perfetta unità.

Fra le discordie dalle quali gli Ucraini sono dilaniati, non l'ultimo posto occupano le cose religiose, nelle quali siamo tanto divisi. Senza dubbio, l'unità religiosa è un potente impulso per raggiungere l'unità nazionale; perciò sono convinto che ogni patriota ucraino farà tutto il possibile per compiere tale unità religiosa.

Essa mi sembra tanto più realizzabile in quanto ci dividono non affari personali, ma quelli per i quali, molti secoli fa, erano disuniti i nostri antenati: ci dividono i contrasti fra Greci e Latini, le tradizioni seguite dalla Chiesa greca e moscovita, e non vedo il motivo per cui qualcuno di noi, Vescovi delle diverse confessioni ucraine, possa sostenere ancora le discordie ecclesiastiche. Perciò scrivo questa lettera allo scopo di porgere la mano alla concordia ed invitare le Vostre Eccellenze all'unità ecclesiastica.

Ma sapendo che non è facile realizzare una opera così importante, voglio da parte mia indicare la condizione necessaria a premettersi: prima di tutto credo indispensabile che tutti noi, unitamente con i sacerdoti ed i fedeli delle nostre eparchie tutte, vogliamo la conciliazione. Occorre pregare per questo, occorre cioè istituire funzioni alle quali prendono parte sacerdoti e popolo, allo scopo di chiedere a Dio la grazia necessaria. Infine bisogna che da ambo le parti siamo pronti alle concessioni richieste. Il Vangelo ci obbliga alla rinuncia di noi stessi al punto di sacrificare anche la vita: quindi dobbiamo rinunciare, fin dove ce lo permette la coscienza, a tutto ciò che potrebbe impedire la conciliazione. E perciò assolutamente necessario che noi esprimiamo reciprocamente le nostre riflessioni, e, discutendo con sincerità i problemi vitali e teologici riguardanti la riconciliazione delle Chiese, cerchiamo la via che ad essa conduce.

Desiderando porgere l'occasione per una discussione oggettiva e tranquilla, scrivo questa lettera aperta e prego tutti i Reverendissimi

Vescovi in terre ucraine di esporre la loro opinione intorno a questo argomento.

✝ Andrea Szeptyckyj, Metropolita di Halyc
Arcivescovo di Leopoli.

Réponse des évêques ucrainiens, d'après l'« Ukrainska Dijsnice » (« Relata ucraina ») 1^e août 1942, N.° 22, page 4):

Decisio S. Synodi Episcoporum sanctae autocephalae orthodoxae Ecclesiae in Generali Gubernatu (Generalgouvernement) acceptata in sessione Varsaviae, die 27 maii 1942:

Sancta Synodus Episcoporum, id est, Praesidis Synodi Beatissimi Dionysii Archiepiscopi Varsaviensis et Metropolitae sanctae autocephalae orthodoxae Ecclesiae in Generali Gubernatu, et membrorum Hilarionis Archiepiscopi Cholmensis Podlaccensis et Palladii, Archiepiscopi Cracoviensis et Lemkoviensis, decreverunt: Sincere salutamus invocationem Metropolitae Domini Szeptyckyj ad reunionem duarum nostrarum Ecclesiarum in unam Ecclesiam, atque cum gaudio suscipiemus ad nostram orthodoxam Ecclesiam omnes nostros fratres graecos catholicos. Nos omnes ardentem quotidie orationem effundimus, ut in Ucraina pro toto populo fiat una Ucraina Orthodoxa Ecclesia.

DOCUMENT X.

Eloge du Métropolitte par Pie XII.

1^e Encyclique Orientales omnes du 23 décembre 1945 (AAS, XXXVIII, p. 57):

... Atque ita factum est, ut brevi tempore ad duo centena millia Christifideles rite in Ecclesiam reciperentur.

Attamen, neque recentioribus hinc annis causa defuit, cum Episcopi, sacerdotes fidelesque greges eorum animi fortitudinem atque constantiam demonstrarent in catholica retinenda fide, tuenda Ecclesia eisque sacra defendenda libertate. Quorum ex numero placet heic peculiari honoris titulo recolere Metropolitam Andream Szeptyckyj, qui, primo saeviente Europae bello, cum Galicia fuit a Russorum exercitibus occupata, e sua sede detrusus et in caenobium deportatus, ibi certo saltem tempore in custodiae loco detentus est, ibique nihil magis optabat, quam ut impensissimam suam erga Apostolicam Sedem venerationem testaretur, ac pro suo grege, cuius in salutem iamdiu suas vires suasque curas impenderat, martyrium etiam, si opus esset, divina suffultus gratia, libenter faceret.

2° *Discours à l'occasion du vingtième anniversaire de la fondation du Collège ruthène, le 14 novembre 1952 (AAS, XLIV, 1952, p. 877).*

Con particolare affetto... il ricordo della fondazione del vostro Collegio...

Allora furono lieti di assistere alla fausta cerimonia della inaugurazione in Roma tutti i vostri venerabili Vescovi, nè sarebbe mancata, se non fosse stata impedita dalla malattia, la presenza del venerato Metropolita Andrea Szeptyckyj, la cui nobile vita fu poi stroncata non tanto dalla sua tarda età, quanto dalle sofferenze del suo animo di Pastore, percosso insieme col suo gregge. Il suo nome pertanto resterà perennemente benedetto nella Chiesa di Dio, che ricorderà il suo ardente zelo per le anime a lui affidate e il suo virile coraggio nella tutela dei valori anche civili del suo popolo, specialmente mediante la fondazione della Biblioteca e del Museo destinati a raccogliere e a custodire quanto riguarda la storia e i costumi dell'Ucraina.

3° *Lettre aux évêques ruthènes à l'occasion du millénaire de Ste. Olga: 20 janvier 1956 (Osservatore Romano du 13 mai 1956).*

Felicis huius vestratum omnium reditus non in alienam, sed in paternam communemque domum auspiciū esto ac veluti invitamentum memoria, quae apud vos viget, Dei famuli Andreae Szeptyckyj Archiepiscopi Leopolitani; qui quidem pro dissidentibus fratribus ad unum reducendis ovile tot labores, tot aerumnas tolerabat, et qui, ut iam scripsimus, « nihil magis optabat, quam ut impensissimam suam erga Apostolicam Sedem venerationem testaretur, ac pro suo grege, cuius in salutem iamdiu suas vires suasque curas impenderat, martyrium etiam, si opus esset, divina suffultus gratia, libenter faceret ».

(Litt. Enc. *Orientalis omnes*, AAS, 1946, p. 57).

N O T E S

- (1) Synode ruthène de Léopol de 1891, éd. romaine, Appendice, pp. 253-263.
- (2) Titre XV, éd. romaine de 1883, p. 117.
- (3) Titre VIII, p. 132.
- (4) Pp. 363-387.
- (5) Pp. 138-139 de l'édition romaine.
- (6) *Collectio Lacensis*, II, col. 516-b.
- (7) *Analecta Ordinis sancti Basilii Magni*, VII (1950), p. 273.
- (8) *Les langues dans l'Europe nouvelle*, Paris 1918, p. 42.
- (9) Pp. 245-246.
- (10) *Acta Apostolicae Sedis*, 1939, p. 258.
- (11) AAS, XIII, 218.
- (12) *Katalog knjig tserkovno-slavianskoj petchati* (Catalogue de livres en impression slave ecclésiastique), Jovkva 1908.
- (13) *Collectio Lacensis*, II, 446.
- (14) Cette accusation est tellement grave que je me sens obligé de donner mes références: voir mon article *Basilien* dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*, t. VI, col. 1220, et aux Archives Vaticanes le fonds *Nunziatura di Venezia*, vol. V. Ces références sont encore inédites.
- (15) *Collectio Lacensis*, II, 448-450.
- (16) *Collectanea della Propaganda*, 2^e éd., Rome 1907, pp. 5 et 308.
- (17) *Mémoire sur la question ruthène présenté aux... évêques du Canada* (Jovkva) 1911, p. 24; traduction anglaise, (Rome 1912). p. 23.
- (18) Voir à l'Appendice les Documents I-III.
- (19) AAS, IV, 555.
- (20) ASS, XXII, 346-354.
- (21) AAS, VIII, 105.
- (22) Canon 823, o 2 du Code de Benoît XV.
- (23) *La Russie des Tsars pendant la Grande guerre*, Paris 1921, t. I, p. 222.
- (23) Pp. 222-223.
- (25) Voir *Souvenirs d'Ukraine*, 1917-1918, par G.L.B., ancien officier russe, Vevey 1919, notamment la page 48.
- (26) Voir *Documents ruthéno-ukrainiens : et Allemands; 2^e Atrocités commises par les Ruthéno-Ukrainiens; 3^e administration ruthéno-ukrainienne; avec 10 fac-simile*. Paris, mai 1919, Bureau polonais de publications politiques, 4^e, pp. 50. Voir p. 3 la Notice pour l'origine de la pièce. La traduction française faite par les soins du Gouvernement polonais se trouve p. 12; le fac-simile du texte original allemand entre les pages 12-13, en hors-texte.
- (27) *Documents ruthéno-ukrainiens*, Paris, mai 1919, pp. 35-44.
- (28) *Pages sanglantes*, Vienne 1920.
- (29) Voir les textes relatifs à ces arrangements dans la brochure d'inspiration ukrainienne *L'Ukraine occidentale, Annexe, Documents choisis*, sans lieu ni date, mais qui est de la deuxième moitié de 1920 d'après la date des documents rapportés, pp. 3, 5-21. Cette brochure émanait évidemment du Conseil national de l'Ukraine occidentale réfugié à Vienne.
- (30) *L'Ukraine occidentale*, pp. 60-61.

- (31) *Notes présentées par la Délégation de la République ukrainienne à la Conférence de la Paix à Paris, II, avril-juillet 1919*, pp. 42-43.
- (32) *Décisions du Conseil Suprême sur la Galicie orientale, les plus importants documents*, Paris 1919, Introduction, p. 12.
- (33) Texte dans *L'Ukraine occidentale*, Annexe, pp. 15-21.
- (34) Sans lieu ni date, 8° de 55 pages.
- (35) AAS, XVIII (1925), pp. 273-287.
- (36) *Pout miej jizni. Vospominanija Mitropolita Evloghja izlojennia po ego razkazem T. Manoukhinoj* (« Le chemin de ma vie. Mémoires du Métropolite Euloge, tirés de ses récits par T. Manoukhina »). Cfr. pp. 327, 329-334.
- (37) Publiée par moi dans le *Stoudion*, I (1923), pp. 10-12 et 33-40.
- (38) Cfr. p. 60.
- (39) Cfr. p. 61.
- (40) Vincenzo Ceresi, *Padre Genocchi*, Rome 1934 pp. 529-533.
- (41) Voir la lettre du général Rozwadowski et la réponse du Métropolite aux Documents annexes, n. 2.
- (42) Cfr. pp. 73-76.
- (43) Edition française, Paris (1947), pp. 132-187.
- (44) En voir la traduction aux Documents annexes; n. 4.
- (45) Vol. II (1929-1923), pp. 269-281.
- (46) Cfr. pp. 886-923; le tome I de l'ouvrage, qui devait compter deux volumes, est le seul qui ait paru: *I riti e le Chiese orientali*, Genova-Sampierdarena 1942.
- (47) Cfr. pp. 25-26.
- (48) Cfr. p. 16.
- (49) Cfr. pp. 32-33.
- (50) Dans son article déjà cité de l'Unité de l'Eglise, p. 274, le Prince Pierre Volkonskij, d'ordinaire très bien renseigné, donne d'une manière assez différente la chronologie de cette partie de la vie du Père Nicolas. Moi-même, dans mon ouvrage italien ci-dessus mentionné, j'ai commis quelques erreurs (p. 876) que je corrige ici après une étude très attentive de toutes les données que je possède.
- (51) *Atti* de 1632 Congrégation du 8 novembre, n. 4, § 2° fol. 133 du registre officiel.
- (52) La pièce est inédite: elle se trouve dans le manuscrit grec 2124 du Vatican, fol. 19.
- (53) Archives du Vatican, *Diversorium camerarium*, vol. 172, fol. 94, bref publié par Mgr. Angelo Mercati dans une petite Revue très difficilement accessible aujourd'hui: *L'Oriente cristiano e l'Unità della Chiesa*, II (1937, pp. 73-74).
- (54) Diplôme publié par E. Kurtz d'après un manuscrit de l'Athos dans le *Vizantijskij Vremennick*, XIII (1906), supplément: *Actes de l'Athos: Actes de Zographou*, Pétersbourg 1907, n. 60, pp. 135-139.
- (55) Texte grec *ubi supra*, n. 59, pp. 132-134.
- (56) *Congregazioni particolari*, vol. 75 année 1729, première partie, fol. 214.
- (57) *Primordia Corcyrae*, Brescia 1738, Appendice, pp. IV-XIII.
- (58) *Commentarii*, Brescia 1749, 3 vols.
- (59) Voir ses *Commentarii*, II, pp. 172-175, 194-195.
- (60) Cfr. p. 143.
- (61) Numéro du 5 avril 1920, pp. 33-58.
- (62) Voir aux Documents annexes, n. VI.
- (63) Pp. 484-477.
- (64) Voici les références exactes (chaque année comprend deux volumes): t. XIII, 1925-I, coll. 1475-1513; XIIV, 1925-II, coll. 141-163, 1225-1248; XV, 1926-I, coll. 980-1010; XXIII, 1930-I, coll. 838-887. 961-1015.
- (65) Même Revue, tome XIV, 1925-II, coll. 739-767.
- (66) Ce procès a été raconté avec beaucoup de détails et de citations de divers documents par un irlandais catholique, le capitaine Francis Mac Cullagh, *The*

Bolshevik persecution of Christianity, Londres 1924, 8° pp. XXI-401, qui fut constamment présent. L'ouvrage contient en outre de nombreuses illustrations d'après des photographies dont plusieurs prises par l'auteur.

(67) *Mes vingt-six prisons et mon évasion de Solovki*, traduction française dans la collection Payot, Paris 1928.

(68) Voir son récit dans l'*Oriens* de Cracovie, t. III (1935), pp. 67-71, 104-107; 135-139, revue polonaise très bien informée et très bien rédigée par le P. Jean Urban, S.J., mais qui a dû cesser sa publication au début de la seconde guerre mondiale.

(69) Je le cite d'après une biographie d'Anna Ivanovna dont l'auteur est le P. Philippe de Régis S.J., dont je dirai un mot plus tard, intitulée *Sainte Catherine de Sienne à Moscou* et publiée dans l'ancienne série de la Revue romaine *Unitas*, I (1949), n. 3, paginé séparément, pp. 7-71: cfr. p. 16; le P. de Régis semble avoir eu entre les mains de nombreuses lettres d'Anna Ivanovna.

(70) *Orientalia christiana* de l'Institut pontifical oriental de Rome vol. XXI, n. 67, Rome 1931.

(71) Il a publié de 1926 à 1928 un petit « Bulletin de l'oeuvre diocésaine de Nice Union dans l'Eglise », qui paraissait quatre fois par an mais où l'on ne trouve rien de bien saillant.

(72) AAS, XXI, pp. 577-581.

(73) *Patrologia graeca*, XCIX, coll. 1703-1720.

(74) Voir le texte italien aux Documents annexes, n. 8.

(75) Vol. I (1923-1924), pp. 107-110.

(76) *Irénikon*, I, p. 60.

(77) Sur la vie de Rutzkyj, voir la belle Vie de saint Josaphat par Dom Alphonse Guépin, écrite d'après une forte documentation fournie à l'auteur par l'émigration polonaise, 2° édition, Paris 1897, t. I, ch. III et suivants.

(78) Réimprimée dans le vol. V du *Theologiae cursus completus* de Migne, Paris 1867, coll. 463-469.

(79) Dans l'*Etsi pastoralis* de 1742 et dans l'*Allatae sunt* de 1755.

(80) Les principaux documents concernant les demandes de Kollonich se trouvent aux Archives du Vatican, fond Albani, vol. 220. Une bonne partie est publiée par le P. Nicolas Nilles S.J., dans ses *Symbolae ad illustrandam historiam Ecclesiae orientalis in terris coronae S. Stephani*, Innsbrück 1885.

(81) Dans Nilles, pp. 94-95.

(82) Voir Document IX.

(83) Voir la grande Revue des Jésuites français, *Etudes religieuses, philosophiques, historiques, littéraires*, tome LIX, pp. 539-542.

(84) Dans l'*Irénikon-Collection* d'Amay sur Meuse, n. 5-6.

(85) AAS, XXVII (1935), p. 80.

(86) P. 18 de l'édition française, 18 de la traduction anglaise.

(87) AAS, XIII (1921), p. 218.

(88) Voir Maurice Paléologue, *La Russie des Tsars pendant la Grande guerre*, t. I, Paris (1921), p. 222.

(89) AAS, t. XXVII (1935), p. 65.

(90) Voir Document IX.

(91) Voir le protoprêtre M. Polskij, *Novye mutchenniki rossijskie* (« Nouveaux martyrs russes ») Jordanville (aux Etats-Unis), 1949, 288 pp.

(92) Traduction de la lettre des trois apostats et de la réponse de Khotchenko dans la *Documentation catholique*, XLIII (1946), pp. 59-61.

(93) Traduction *ibid.*, coll. 85-87.

(94) Traduction *ibid.* n. coll. 88-89.

(95) Traduction *ibid.* coll. 89-90.

(96) Voir Pierre de la Gorce, *Histoire religieuse de la Révolution française*, t. I, 4° édition, Paris 1909, p. 399.

INDEX ANALYTIQUE

	PAGE
Introduction	V
Biographie Card. Tisserant	VII
Préface	IX
I. - <i>La famille, la jeunesse et la vocation</i>	1
<p style="margin-left: 2em;">La famille Szeptyckyj, 1. - Les premières années, 4. - Première révélation de la vocation, 6. - Les Basiliens et la réforme de Léon XIII (1882), 7. - Affermissement de la vocation: angoisses de la mère, 13. - Opposition résolue du père. Violente scarlatine, 19. - Etudes de droit à Breslau, puis à Cracovie. L'opposition du père cesse, 24. - Voyage en Russie, 25. - Voyage à Rome: audience privée de Léon XIII. Entrée au noviciat de Dobromil et généreuse résignation du père, 27.</p>	
II. - <i>Noviciat, profession religieuse, ordination sacerdotale. Premières années d'activité apostolique. Election au siège de Stanislavov et promotion à la métropole</i>	31
<p style="margin-left: 2em;">Au noviciat de Dobromil. Premiers vœux. Voyage en Bucovine chez les Starovères. Grave maladie, 31. - Ordination sacerdotale et prémices à Przyłbice (1892), 34. - Fin des études théologiques. Maître des novices, higoumène et professeur, 36. - Le siège épiscopal di Stanislavov. Bref épiscopat d'un an (1899-1900). Promotion à la métropole (1900), 37. - L'éparchie de Léopol et sa population, 39.</p>	
III. - <i>Le hiérarque et son action sur le clergé. Le Séminaire. Pèlerinage en Terre Sainte (1906). Les Conférences épiscopales de 1927-1934. L'Académie théologique (1928)</i>	43
<p style="margin-left: 2em;">La formation du clergé ruthène dans le passé et notamment à Léopol, 43. - Réorganisation du Séminaire, 46. - Pèlerinage en Terre Sainte, 47. - La question de l'introduction du célibat: système du Métropolitite. La question du célibat lors de la discussion du Code canonique oriental, 48. - Comment le Métropolitite traitait ses prêtres, 51. - Les Conférences épiscopales, 52. - Fondation de la <i>Bohoslovijsa</i> (1923) et de l'Académie théologique (1928). La question des grades académiques, 53.</p>	
IV. - <i>Le Métropolitite André pasteur et éducateur de son peuple, promoteur de la culture nationale ukrainienne. La Mission historique ukrainienne à Rome</i>	57
<p style="margin-left: 2em;">Les visites pastorales et les lettres pastorales, 57. - L'antipathie nationale entre Ukrainiens et Polonais: conduite du Métropolitite, 60. - Le développement et l'expansion du nationalisme ukrainien, 63. - Les partis politiques ruthènes en Galicie, 67. - Attitude du Métropolitite</p>	

vis-à-vis des partis politiques, 69. - Le Musée national de Léopol, 71. - La question de l'Université ukrainienne, 73. - La Mission historique ruthène à Rome, 79. - Subsidés donnés aux étudiants pauvres, 84.

V. - *L'assistance aux Ruthènes émigrés de Galicie: Etats-Unis, Canada, Amérique du Sud, Diaspora* 85

Les émigrés ruthènes aux Etats-Unis: leur situation, 85. - Le premier évêque ruthène: Soter Ortinskyj (1907). - La Lettre apostolique *Ea semper* (1907), 89. - Génèse de l'*Ea semper*, 91. - L'épiscopat de Soter Ortinskyj, 95. - Division de l'Exarchat des Etats-Unis, 98. - L'émigration ruthène au Canada: l'oeuvre de Mgr. Adalbert Langevin, 99. - La propagande schismatique et protestante auprès des Ruthènes du Canada, 102. - Voyage du Métropolitte au Canada (1910), 104. - Nomination d'un évêque ruthène pour le Canada (1912): abrogation de l'*Ea semper*, 106. - Division du Canada en quatre Exarchats, 109. - Les émigrés ruthènes dans l'Amérique méridionale: visite du Métropolitte (1922), 110. - Difficile situation religieuse des émigrés en Amérique méridionale, 112. - Une mesure d'attente: l'Ordinariat oriental central pour le Brésil (1951), 120. - Le Métropolitte André et la Diaspora ruthène, 121.

VI. - *La première guerre mondiale, la guerre civile polono-ukrainienne et leurs conséquences (1914-1925)*. 123

PREMIÈRE PARTIE: de la tragédie de Sarajevo (28 juin 1914) au retour du Métropolitte de sa captivité en Russie (octobre 1917).

La déclaration de guerre; les Russes à Léopol (3 septembre), 123. - La persécution du comte Bobrinskij et la propagande schismatique, 127. - Inutile procès contre le Métropolitte; il est emmené à Kiev; ordination épiscopale de Kyr Joseph Bocian, 132. - Kyr André est déporté à Kursk, 134. - De Kursk, il est interné au monastère-prison de Souzdal. Son séjour à Souzdal: épisodes divers, 136. - Réclamations à la Douma contre ce traitement: il est mis en résidence surveillée à Yaroslavl; la Révolution russe du 12 mars 1917 lui rend la liberté et il part pour Péetrograd, 140. - A Péetrograd et à Kiev, 141. - A Stockholm: rapports défavorables des agents de l'Entente sur son compte, 144. - En Suisse: l'entrée de l'Italie lui est pratiquement refusée, 146.

DEUXIÈME PARTIE: Histoire civile de la Grande Ukraine de 1917 à 1921.

La Rada centrale de Kiev; premier traité de Brest-Litovsk; Skoropadskyj hetman: il abdique, 147. - Le Patriarcat de Kiev est offert au Métropolitte André: les conditions qu'il pose, 155. - Symon Petlioura hetman; les Polonais à Kiev; chute de la République ukrainienne et traité de Riga, 157.

TROISIÈME PARTIE: La Galicie orientale de 1917 à 1919.

La question polonaise au début de la guerre: tous les Alliés la déclarent fondamentale; formation de l'armée Haller; Pilsudski Président provisoire de la République polonaise, 161. - La Monarchie autrichienne se désagrège; les députés ukrainiens de Galicie proclament l'indépendance du pays; révolte des Polonais de Léopol et intervention de Pilsudski; caractère sauvage de la guerre civile; l'armée Haller transportée en Galicie; fin de la guerre civile, 164. - Intervention diplomatique des Alliés; longues hésitations du Conseil suprême allié;

intervention du Métropolitte André: il est interné à Poznan puis libéré; Concordat de 1925 entre la Pologne et le Saint Siège, 168.

QUATRIÈME PARTIE: La « pacification » polonaise.

Engagements souscrits par la Pologne en 1919 et 1921, 172. - Sort qui fut fait au Métropolitte; il va à Rome se justifier et reste trois années en voyage, 174. - La Visite apostolique du P. Giovanni Genocchi, 178. - Nouvelles vexations contre le Métropolitte, 179. - Sort fait aux institutions culturelles ukrainiennes, 180. - Persécution des fonctionnaires ukrainiens; la colonisation militaire, 182. - Changements de rite obligatoires; conversions forcées d'orthodoxes; protestation du Métropolitte; conclusion de ce chapitre, 184.

VII. - *L'action du Métropolitte en Russie* 187

L'Exarchat et Léonide Fédorov. Quelques mots d'introduction, 187. - Comment le Métropolitte a-t-il toujours pensé à la Russie. Le premier prêtre russe catholique: le Père Nicolas Nicolaiévitch Tolstòj, 188. - Voyage secret du Métropolitte en Russie en 1907, 192. - Le second prêtre, Ivan Deubner, 193. - Le troisième prêtre, Alexis Evagrophovitch Zertchaninov. Comment le Métropolitte arriva à se persuader qu'il pouvait déjà intervenir en Russie, 195. - Il expose ses idées à Pie X en 1907, reçoit de lui une première réponse favorable, puis des facultés secrètes très étendues, 197. - Ces facultés lui sont confirmées plusieurs fois et il en use déjà en 1914, 202. - Le Père Zertchaninov organise la première communauté à Pétersbourg, 205. - Le Père Michel d'Herbigny et le premier Séminaire russe, l'érection de la Congrégation pour l'Eglise orientale et de l'Institut pontifical oriental, 208. - Léonide Fédorov: sa jeunesse, sa venue au catholicisme, ses études, son ordination, 211. - Le Synode de Pétrograd de 1917: constitution de l'Exarchat et nomination par le Métropolitte de Léonide comme Exarque, 215. - A Rome, le Métropolitte expose toute son action à Benoît XV qui confirme la nomination de l'Exarque; comment le sort de Kyr Joseph Bocian, ordonné évêque à Kiev en 1914 par le Métropolitte, ne put être réglé par suite de l'opposition des Polonais, 218. - L'apostolat de l'Exarque, les difficultés qu'il rencontre, sa ligne de conduite, 221. - Obstacles que les préjugés des Polonais causent à l'apostolat en Russie, 227. - La persécution bolchévique et le procès de l'Exarque: son internement à Kaluga, 229. - Il est déporté au bagne de Solovki; comment les catholiques surent y continuer leur vie religieuse, 231. - Sort de l'Exarque à Solovki; il est libéré sous réserves et meurt à Vjatka en 1935, 231. - Le groupe de Moscou et l'apostolat de la Mère Catherine Abrikosova: les Tertiaires dominicaines; la Mère Catherine est arrêtée et emprisonnée; sa mort en 1936, 238. - Dispersion du groupe de Pétrograd; mort du Père Alexis Zertchaninov et du Père Ivan Deubner; ce qu'il advint de son fils et du groupe de Moscou, 245. - Ce qu'on a fait pour les Russes de la Diaspora: la Commission pontificale pour la Russie et sa disparition; le groupe de Nice et sa dissolution; le Séminaire St. Basile de Lille et la paroisse de Paris: son fondateur Kyr Alexandre Evreinov; le collège St. Georges de Namur-Meudon; la fondation du Russicum; destinée de ses élèves; les petits groupes secondaires, 248.

VIII. - *Le Métropolitte André restaurateur de la vie monastique orientale pure: les Studites* 260

Comment le Métropolitte André fut amené à concevoir l'idée d'une vie

religieuse plus conforme à la tradition orientale que celle des Basiliens réformés, 260. - Caractéristiques du monachisme byzantin traditionnel, 262. - Principes fondamentaux de l'institution des Studites et quel doit être leur esprit, 265. - Débuts de la fondation des Studites (1901): le premier Typique et le Père Clément Szeptyckyj, 267. - La Congregation Orientale loue la fondation du Métropolitte; tentatives infructueuses pour avoir des Bénédictins comme auxiliaires; vicissitudes du Typique définitif, 271. - Les fondations successives: les Studitines, 276. - Ordre journalier de la vie chez les Studites, 277. - Le sort des Studites durant la première invasion russe, 279. - La ruine presque complète lors de la seconde invasion, 281.

IX. - *Le Métropolitte et la formation des rameaux orientaux dans les Ordres latins*

284

Rôle fondamental du Métropolitte dans cette formation, 284. - Institutions antérieures qui ne correspondent pas à ce concept, 285. - Le projet du métropolitte Joseph Velamin Rutsckyj, 286. - Tentative infructueuse du cardinal Léopold Kollonich, 289. - Nécessité d'un changement dans la mentalité occidentale relativement à la possibilité pour des Latins d'user du rite oriental: premières réactions à partir du pontificat de Grégoire XVI, 292. - Le travail du P. Ivan Martynov pour le Concile du Vatican, 294. - Tentatives de la Propagande pour réaliser ce projet, 297. - Le projet de Carlo Gallian, 302. - Léon XIII décide de commencer pas les Assomptionnistes, 304. - Comment le P. Achille Delaere, Rédemptoriste, et le Métropolitte André conçoivent la fondation d'un rameau oriental dans la Congrégation du Très Saint Rédempteur, 308. - La Vice-Province redemptoriste de Galicie, 309. - Extension de l'apostolat des Rédemptoristes à la Podcarpathie: sa ruine par les bolchéviques, 311. Le Métropolitte André reprend l'idée du P. Martynov sur la fondation d'un rameau oriental de la Compagnie de Jésus, 312. - Succès de son oeuvre. - L'exemple est suivi par les Capucins chez les Ruthènes et les Ethiopiens, par les Salésiens chez les Ruthènes, par d'autres individus ailleurs, 321. - Comment le réalisateur de toutes ces adaptations est en somme le Métropolitte André.

X. - *La réforme liturgique chez les Ruthènes*

322

Evolution de la pensée du Métropolitte au sujet de la réforme du rite des Ruthènes, 323. - Comment les différentes Eglises de rite byzantin sont arrivées à une uniformité liturgique à peu près complète, 324. - Brève histoire de l'uniatisme liturgique chez les Ruthènes, 327. - Tentatives de réforme de l'évêque de Léopol Athanase Szeptyckyj et du métropolitte Héraclius Lisovskyj, 329. - Comment le Gouvernement russe, dans un but d'unification politique, réforma le rite des Uniates de ses domaines et les précipita dans le schisme en 1839 et 1875, 331. - La situation en Galicie: il est question à Rome d'une réforme du rite des Ruthènes, mais sans résultat, 334. - Le Concile de Léopol de 1891, 336. - Comment le Métropolitte arriva à se persuader de la nécessité d'une réforme, 337. - Les idées de Kyr Josaphat Kocylovskyj à ce sujet, 339. - Pourquoi les questions de rite ont une telle importance chez les Orientaux, 340. - Opinions des Basiliens et des évêques non galiciens, 342. - La Conférence épiscopale ruthène de 1927 et la Commission interéparchiale de Léopol en 1930; le Métropolitte donne une nouvelle édition du Liturgicon qui suscite une tempête, 344. -

La réforme liturgique des Ruthènes et les décisions de la Plénière de janvier 1938, 346. - Accueil fait à nos éditions tant par le clergé orthodoxe que par les Ruthènes, 347.

XI. - *Les dernières années et les trois invasions de la Galicie. Mort du Métropolitain (1^{er} novembre 1944)* 349

Déclin progressif de la santé du Métropolitain, 349. - L'évolution du totalitarisme dans la vie politique contemporaine: Adolf Hitler, sa doctrine et sa carrière rapide; comment il fut amené à envahir la Pologne: partage de ce pays entre Hitler et Staline, 351. - Ce que fut la domination bolchévique en Galicie durant la première occupation, 355. - Réaction du Métropolitain: Kyr Joseph Slipyj devient son coadjuteur avec future succession; l'érection des quatre Exarchats, 364. - Malgré le retrait des facultés extraordinaires concédées au Métropolitain, les Exarques décident de continuer leur action: raisons de cette attitude, 367. - Comment Staline se laissa tromper par Hitler, 370. - Seconde invasion russe: illusions du Métropolitain, 373. - Ce que fut en réalité le régime allemand, 376. - Dernière maladie du Métropolitain: sa mort (1^{er} novembre 1944) et ses funérailles, 381.

XII. - *Destruction de l'Eglise ruthène en Galicie* 386

Evolution de l'Eglise russe depuis la Révolution d'octobre: comment elle finit par être reconnue par l'Etat, 386. - Gabriel Kostelnik, instrument de la ruine de l'Eglise ruthène en Galicie, 392. - Comment de fait elle fut anéantie, 395. - Proportion des apostats et perspectives d'avenir, 399. - Epilogue, 401.

<i>Documents</i>	403
<i>Notes</i>	422
<i>Index analytique</i>	425

Stampato dalla
Esse-Gi-Esse - Roma

